This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can 2339.3

Harvard College Library

FROM THE

BRIGHT LEGACY.

Descendants of Henry Bright, jr., who died at Watertown, Mass., in 1686, are entitled to hold scholarships in Harvard College, established in 1880 under the will of

JONATHAN BROWN BRIGHT

of Waltham, Mass., with one half the income of this Legacy. Such descendants failing, other persons are eligible to the scholarships. The will requires that this announcement shall be made in every book added to the Library under its provisions.

Received 29 Sept, 1897.

4356./3.5

LABRADOR

ET

ANTICOSTI

JOURNAL DE VOYAGE — HISTOIRE — TOPOGRAPHIE

PECHEURS CANADIENS ET ACADIENS — INDIENS MONTAGNAIS

Par l'abbé V.-A. HUARD, A.M.

Supérieur du Séminaire de Chicoutimi et Directeur du *Naturaliste canadien*

MONTREAL

C.-O. BEAUCHEMIN & FILS

LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

PARIS

A. ROGER & F. CHERNOVIZ

LIBRAIRES-EDITEURS

7, rue des Grands-Augustins

1897

JOGJAKARTA

ITINERARY

[illegible]

[illegible]

LABRADOR

ET

ANTICOSTI

LABRADOR

ET

ANTICOSTI

JOURNAL DE VOYAGE — HISTOIRE — TOPOGRAPHIE

PECHEURS CANADIENS ET ACADIENS — INDIENS MONTAGNAIS

Par l'abbé V.-A. HUARD, A.M.

Supérieur du Séminaire de Chicoutimi et Directeur du *Naturaliste canadien*

Montréal

C.-O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

1897

~~4356.13.5~~
Can 2339.3

HARVARD COLLEGE
SEP 29 1897
LIBRARY

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1897, par l'abbé V.-A. HUARD, au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

A SA GRANDEUR

Monseigneur M.-T. LABRECQUE

ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE LA PRÉFECTURE DU GOLFE SAINT-LAURENT

CE VOLUME EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

PAR

L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Il y eut un temps, qui n'est pas encore bien éloigné, où un Canadien ne pouvait sortir de son village pour voir un peu de pays, sans être saisi d'étonnement à l'aspect des choses admirables qu'il rencontrait à chaque pas, tellement que, dès son retour, son premier soin était d'en communiquer la nouvelle à ses compatriotes.

A ces expansifs promeneurs, notre littérature nationale est redevable de toute une bibliothèque de récits de voyage, dont plus d'un lui fait honneur.

Je confesse sans détour que j'ai commis le même crime, si c'en est un, que les voyageurs à qui je viens de faire allusion. Et j'ai pensé, moi aussi, que j'avais l'impérieux devoir de raconter à notre public tout ce que j'ai vu d'étonnant dans un voyage qu'il m'a été donné de faire.

Ce n'est pas que j'aie été jusqu'aux extrémités de l'univers. Je n'ai pas visité les Indes, le meilleur endroit du monde pour lier connaissance avec tigres et panthères ; ni l'Australie, que les lapins, comme on sait, achèvent de dévorer ; ni même l'Europe, où l'on n'avoue pas sans confusion, aujourd'hui, qu'on n'a jamais voyagé. Je ne suis pas sorti des limites de la province de Québec ! C'est tout simplement la côte nord du bas Saint-Laurent que j'ai parcourue ; et ce que j'y ai vu m'a semblé si nouveau, qu'il m'a paru

que ce pays doit être totalement ignoré de presque tous les Canadiens.

Pourtant, je croyais en connaître quelque chose. Hôte fréquent du palais épiscopal d'où l'on dirige l'administration spirituelle de cet immense pays du Labrador, rencontrant chaque année presque tous les missionnaires — mes anciens élèves — de cette vaste région, et causant longuement avec chacun d'eux, il me paraissait que j'avais au moins quelque idée des gens et des choses de là-bas.

Or, en 1895, sous prétexte qu'un voyage *à l'eau salée*, comme on dit, m'était quasi nécessaire, Mgr l'évêque de Chicoutimi voulut bien m'inviter à l'accompagner dans la première visite pastorale que Sa Grandeur faisait dans cette partie de son diocèse.

Eh bien, dès les premiers pas que nous fîmes sur cette côte du Labrador, tout me fut sujet à surprise : aspect de cette contrée, caractère, langage et mœurs de la population qui l'habite, importance et procédés de l'industrie de la grande pêche que l'on y exerce.— En un mot, pour employer une expression usitée parmi nous avec quelque malice, je découvrais le Labrador !

Je me dis alors : voilà une partie très considérable de la province de Québec dont l'on ne sait à peu près rien ni à Québec, ni à Montréal, ni ailleurs. Qui a la moindre idée de l'intéressante population qui travaille, là-bas, à accroître les ressources du pays, et qui se prépare, sans en souffler mot, à fournir d'excellentes troupes de marine les bâtiments de guerre du Canada — quand il faudra en avoir ? Qui est au fait du genre de vie de ces pêcheurs canadiens et acadiens ? Qui sait — à part les gens de Terre-Neuve

et des provinces maritimes, qui ne le savent que trop bien — qui sait que nous avons là, à notre porte, une immense étendue de côtes où les pêcheries sont d'une richesse presque inépuisable ? Qui n'ignore absolument que, sur ces rivages septentrionaux du golfe, agonisent les derniers restes d'un peuple sauvage jadis puissant, qui fut constamment le fidèle allié de nos ancêtres les Français, dont nous avons payé la dette de reconnaissance en convertissant à la vraie foi tous ces descendants des guerriers d'autrefois ?

Et ce n'est pas la faute des Canadiens s'ils ne sont pas plus renseignés sur ce grand pays du Labrador. Que trouve-t-on, en effet, dans nos bibliothèques au sujet de ce territoire ? Depuis quarante ans, on relit le court récit du voyage de l'abbé Ferland au golfe Saint-Laurent, récit où il n'est question que du Labrador de l'est, qui ne comptait pas alors le tiers des hameaux que l'on y voit aujourd'hui. Depuis vingt ans, Faucher de Saint-Maurice nous parlait de ses promenades dans le bas du fleuve ; mais ce conteur agréable, s'occupant assez peu du Labrador d'aujourd'hui, se bornait presque à puiser dans les annales du passé et à rappeler le souvenir des expéditions navales et des naufrages célèbres des siècles précédents. Il y avait encore quelques rapports de peu d'étendue, comme ceux de MM. J.-U. Gregory et D.-N. Saint-Cyr, qui ne traitaient que d'un petit nombre des localités du Labrador.

C'était là toute la littérature labradorienne.

D'autres territoires, importants et peu connus, de la province de Québec, avaient cependant trouvé leur historien, leur panégyriste, leur peintre. Il est bien interdit, n'est-ce pas ? d'ignorer désormais l'histoire et les ressources du

Lac-Saint-Jean, du Saguenay, ou de l'Outaouais, depuis les beaux livres que leur a consacrés M. Buies, et qui sont dans toutes les mains.

Je ne rappelle pas les travaux, remarquables à tant d'égards, de ce brillant écrivain, pour leur comparer le volume que je présente aujourd'hui au public canadien ; j'ai même le plus grand intérêt à ce que l'on ne recherche pas à quel point il en diffère. Mais, enfin, les circonstances m'ont — pour ainsi dire — mis la plume à la main, et je me suis efforcé, avec d'humbles moyens, de faire pour le Labrador ce que M. Buies a fait pour d'autres régions de la Province.

L'exactitude a été constamment mon principal souci, comme c'est le devoir de tout historien. J'ai apporté une attention scrupuleuse à ne donner aucun renseignement qui ne me parût certain. Je dirais même, si cela ne devait paraître un peu téméraire, qu'il n'y a pas un membre de phrase, dans tout le cours de ce volume, dont je ne pourrais fournir les pièces justificatives.

Je dois pourtant, me semble-t-il, indiquer de quelle façon j'ai pu réunir les éléments de ce livre : cela montrera qu'il n'était pas possible de le composer d'après des informations plus sûres.

D'abord, outre la connaissance personnelle que j'ai pu acquérir de beaucoup de choses, j'ai fait une sorte d'enquête à chacun des " postes " que nous avons visités. Dès notre arrivée dans un village, mon premier soin était de rechercher les plus anciens habitants du lieu. Comme la plupart des colonies fixées le long de la côte du Labrador n'ont été fondées que depuis une quarantaine d'années, dans bien des

cas j'ai pu interroger les personnes mêmes qui avaient pris part à leur établissement.

Pour ce qui est des sources documentaires, outre les écrits plus ou moins anciens qui existent sur le Labrador et l'île d'Anticosti, j'ai eu l'avantage d'avoir sous les yeux, en composant ce volume, toutes les archives ecclésiastiques du territoire compris dans la Préfecture du golfe Saint-Laurent.

Et puis, j'ai interrogé tous les missisonnaires actuels du pays labradorien, et beaucoup des anciens missionnaires. Depuis deux années, je n'ai pas cessé d'entretenir une correspondance très active soit avec ces ecclésiastiques, soit avec des habitants du Labrador et de l'Anticosti, dans le but de me procurer tous les détails qui pouvaient m'être utiles. Je ne saurais dire, en particulier, combien je suis redevable, pour de précieux renseignements, à l'annaliste du Labrador, M. P. Vigneau, qui, depuis un tiers de siècle peut-être, enregistre tout ce qui se passe d'intéressant dans la région du golfe Saint-Laurent.

Du reste, si je tiens à indiquer ici à quelles sources authentiques j'ai puisé mes informations, ce n'est pas seulement pour que l'on sache que j'ai fait mon possible afin de mériter la confiance du lecteur ; c'est aussi pour témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à exécuter l'œuvre que j'avais entreprise.

Et ceux qui se sont mis ainsi à ma disposition, ce sont tous ceux à qui j'ai demandé leur concours. Il m'est agréable de dire ici que toutes les portes où j'ai frappé se sont ouvertes devant moi. Évêque, " roi " — j'entends le roi de l'Anticosti, M. Menier — missionnaires, officiers des

gouvernements d'Ottawa et de Québec, gardiens de phares et pêcheurs du bas Saint-Laurent : chacun s'est prêté de la meilleure grâce à ce que je désirais, et a paru s'intéresser vivement à mon dessein. Je n'aurais jamais pensé, sans cette expérience personnelle, qu'un écrivain pouvait compter à ce point sur tant de bonnes volontés.

Je remercie donc, du fond du cœur, toutes les personnes qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit à remplir la tâche que, à tort ou à raison, j'ai cru m'être assignée.

Que ne puis-je me rendre le témoignage, au moins, que ce travail répond à l'attente de ceux qui ont bien voulu s'y intéresser ! J'aurais tant voulu lui donner la perfection qui fait que les œuvres littéraires marquées à son coin s'imposent à l'attention publique : résultat auquel j'aspirais, non dans un but de ridicule vanité, mais plutôt parce que, si l'on prenait plaisir à étudier un peu le tableau que je présente des gens et des choses du Labrador, ce pays si peu connu aurait tout à y gagner.

Car, je n'ai pas à m'en cacher, le Labrador me tient au cœur ! Sans parler de cette côte où l'on rencontre à chaque pas les points de vue les plus pittoresques ; sans parler des grands spectacles que nous ménage là-bas notre Saint-Laurent, dont on qualifie déjà de majestueux et d'incomparable le cours supérieur, et qui devient là-bas un véritable océan ; comment aurais-je étudié, sans en venir à l'aimer, cette vaillante population de pêcheurs canadiens et acadiens ? Comment, sans en être ému, aurais-je retrouvé, dans cette extrémité du Canada, les mœurs simples et les vertus patriarcales de nos pères, lesquelles, hélas ! s'effacent de plus en plus parmi nous, tandis qu'elles se

conservent et se conserveront longtemps encore chez ces bons Labradoriens ?

Oui, j'aurais voulu que ce livre brillât des qualités qui attirent et retiennent le lecteur, afin que tous mes compatriotes apprissent à connaître de quelle importance est pour la province de Québec la possession de cette grande région maritime du Labrador, et de quelles sympathies sont dignes ces frères ignorés qui contribuent pourtant, eux aussi, à maintenir les traditions nationales dans ce beau patrimoine que nous avons reçu de nos ancêtres !

Mais que parlé-je de qualités littéraires ! Si dans la mère patrie elle-même il n'est donné qu'à un petit nombre d'écrivains de tirer le meilleur parti de ce trésor incomparable de la langue française, c'est déjà un grand mérite, de ce côté-ci de l'Atlantique, de parler et d'écrire le français avec un certain degré de pureté et de correction. Peu d'entre nous y réussissent pleinement. Ce but est même pour nous si difficile à atteindre, que l'on a coutume d'accueillir avec indulgence ceux des nôtres qui osent affronter les hasards de la publicité.

Je compte donc que l'on ne me refusera pas cette indulgence. Et même, l'avouerai-je ? je ne suis pas loin d'espérer que je vais charmer mes lecteurs, si Pline le Jeune a eu raison de dire : *Historia quoquo modo scripta delectat.* Voilà qui est rassurant ; et je tiens cet écrivain pour le plus aimable des philosophes. Il est vrai que, avant de lui témoigner tant de gratitude, il y aurait à voir si la raison qu'il donnait de son aphorisme a autant de valeur aujourd'hui que de son temps. *Sunt enim*, ajoutait-il, *homines natura curiosi, et quamlibet nuda rerum*

cognitione capiuntur. Cela toutefois fait trop bien l'affaire d'un écrivain de mon espèce, pour que je m'efforce à découvrir que, durant le cours des dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis les deux Pline, les hommes ont réussi à se corriger d'un défaut si précieux pour les historiens.

Mais on me chicanera peut-être sur l'étendue de cet ouvrage. Je me garderai de répliquer avec humeur que, si l'on trouve le livre trop long, on n'a qu'à ne pas le lire, liberté dont un grand nombre, je le sais bien, sauront parfaitement se prévaloir. J'avouerai plutôt que, en effet, ce volume est considérable, et j'invoquerai sans crainte les circonstances atténuantes de ce prétendu forfait. Si l'on veut prouver que *je ne sus jamais écriré*, je prie donc que l'on ne tente pas de le faire en disant que *je n'ai pas su me borner* dans la composition de cet ouvrage. Car je prétends bel et bien que je suis resté dans des bornes encore assez étroites. Puisqu'il n'est pas de sujet si ingrat dont un habile homme ne puisse remplir des in-folio, qui dira que c'est trop de cinq cents pages pour traiter, à tous les points de vue qu'il faut, d'un pays de six à sept cents milles de longueur, et sur lequel on n'a presque pas écrit encore ? Il m'aurait été facile d'augmenter de beaucoup l'étendue de cet ouvrage, si j'avais cru qu'il fût utile d'épuiser toutes les informations que j'ai pu recueillir.

J'entends les érudits, les gens pour qui la géographie du Canada n'a pas de secrets, me demander compte de la justesse de ce titre de "Labrador" que j'ai mis en tête de mon livre. J'avoue que c'est assez l'usage aujourd'hui de réserver le nom de *Labrador* à la partie orientale de la côte du golfe, la partie occidentale, en deçà de Natashquan, étant

ordinairement nommée *Côte Nord.* Mais j'ai cru préférable de comprendre sous la même dénomination un territoire qui présente, dans toute son étendue, des conditions à peu près identiques d'aspect, de climat, de population et d'industrie. Ce n'est d'ailleurs que revenir à l'usage d'autrefois et même d'une époque assez rapprochée, puisqu'il n'y a pas encore si longtemps que, de par la volonté de nos vainqueurs, *tout le Labrador, qui comprenait alors la côte nord du bas Saint-Laurent à partir de la rivière Saint-Jean*, faisait partie de la province de Terre-Neuve.

On trouvera sans doute dans ce volume bien d'autres sujets de critique ou de blâme, dont j'aurais beaucoup plus de peine à me justifier !

Toutefois, combien je m'estimerais heureux, si ce livre, malgré ses imperfections, assurait à nos pêcheurs du Labrador l'intérêt et les sympathies de ceux qui peuvent leur venir en aide de quelque façon ; s'il portait mes compatriotes à aimer de plus en plus cette belle province de Québec, pourvue de tant de ressources précieuses et dont l'avenir est si plein de promesses ; s'il accroissait la gratitude que nous devons éprouver pour une Providence qui, non seulement nous a faits catholiques et Français, mais encore a bien voulu nous réserver une part si avantageuse, lorsqu'Elle a divisé l'univers entre les diverses nations qui l'habitent !

L'abbé VICTOR-A. HUARD.

Chicoutimi, 23 juillet 1897.

LABRADOR ET ANTICOSTI

CHAPITRE PREMIER

De Québec à Betsiamis

Départ de Québec. — Un *loup de mer* apprivoisé. — Le steamer *Otter*. — Pauvre petit mousse. — Naufrage. . . dans une cabine. — A Rimouski. — A BETSIAMIS.

SAMEDI, 25 MAI. — A neuf heures du matin, tout est prêt : passagers et colis divers sont installés chacun à sa place sur le petit navire. On n'attend plus que Sa Grandeur Mgr Labrecque, qui arrive à l'instant. Le sifflet retentit aussitôt, annonçant aux Québecquois que c'est le moment, ou jamais, de s'embarquer pour le bas du fleuve Saint-Laurent. Mais tous font la sourde oreille, restant à leur comptoir, dans leur boutique, sur les marchés ou les trottoirs. Bref, ici comme en tant d'endroits, c'est le petit nombre des élus. Je suis de ceux-là, heureusement, pour le quart d'heure. Donc, on lève l'ancre, et l'on met à la voile, ce qui signifie simplement, en l'espèce, que de complaisants individus enlèvent les amarres qui tenaient le steamer attaché au quai, que le mécanicien fait agir la vapeur sur les pistons, que l'hélice se met à tourner, et que l'on donne au gouvernail le mouvement voulu. Tout cela, joint à l'action du courant, fait que nous nous éloignons peu à peu des superbes quais de la Commission du Havre, que nous sortons plus ou moins

majestueusement du bassin Louise, et que nous prenons la haute mer, c'est-à-dire que nous nous mettons à traverser le port de Québec, qui attend toujours, avec le plus persévérant des espoirs, le retour des flottes d'autrefois...

Le capitaine O.-C. Bernier, qui commande l'*Otter*, est le plus complaisant de tous les capitaines présents, futurs, passés. Cet homme encore jeune a eu l'avantage de traverser quatorze fois la ligne équatoriale ; il n'est aucun port de l'Amérique septentrionale et de l'Amérique méridionale qu'il n'ait visité. C'est assez pour être classé parmi les loups de mer. Disons toutefois, pour accommoder les choses et rassurer les âmes timides, que c'est un loup fort bien apprivoisé.

A BORD DU STEAMER " OTTER "

Il a pour le seconder un équipage de braves gens, une vingtaine d'hommes à peu près, qui chaque printemps arrivent des quatre points cardinaux pour faire la manœuvre du bord, service qui n'est pas toujours la besogne la plus aisée et la plus agréable du monde, surtout l'automne, où il est incomparablement

plus agréable de " se bercer " en lisant son journal, près d'un bon feu, que de faire tourner la roue du gouvernail sur le pont de l'*Otter*.

L'*Otter*, disons-le pour ceux qui l'ignorent encore, est un grand steamer. . . en miniature : 223 tonneaux, 110.6 pieds de longueur, 17.9 pieds de largeur. De ses deux mâts, l'un est pourvu de voiles, voiles inactives, voiles paresseuses, voiles âgées peut-être, qui se tiennent volontiers carguées sur le bois qui les supporte, et qui bien rarement, dit-on, se gonflent sous l'effort des brises de notre beau Saint-Laurent. Elles laissent tout l'honneur du travail à la machine, qui paraît tenir à se passer du secours de qui que ce soit pour faire avancer le vaisseau.

Or ce vaisseau, qui n'est pas un poulet, puisqu'il fut un temps, assez lointain, où il s'appelait *Margeretha Stevenson* (il appartenait alors à la Compagnie Molson, de Montréal, propriétaire des mines de fer magnétique de Moisie ; il a changé de nom et de possesseur vers 1878), ce vaisseau a la coque en fer, et passe pour très solide à la mer : on aurait tort, par exemple, de conclure de là que son assiette reste toujours dans un plan perpétuellement le même. Ah ! il s'en faut ! Le moindre souffle qui d'aventure fait se rider la surface des eaux, lui est un sujet d'émotion, sentiment qui se traduit par une danse plus ou moins désordonnée sur la " plaine liquide. " Quand la mer est mauvaise, notre *Otter* en profite pour prendre les positions les plus extraordinaires. Les passagers ne trouvent pas ordinairement de leur goût les fantaisistes allures du vieux navire.

Donc nous étions partis—car, puisque j'entreprends de faire un récit de voyage, il importe vraiment que je m'y mette.

Nous tournons la Pointe-Lévis ; nous côtoyons le versant méridional de l'île d'Orléans ; nous passons le long des belles paroisses de Saint-Laurent, de Saint-Jean, de Saint-Michel et d'une foule d'autres dont les noms brillent sur le calendrier du diocèse de Québec — publié et imprimé par Léger Brousseau — d'un éclat beaucoup plus vif que dans ma mémoire.

Le fleuve est tranquille ; le temps est superbe. Un soleil de

feu nous rôtit lentement. A l'intérieur du navire règne une atmosphère de fournaise. Il y a quelque profit à rester sur le pont, à l'ombre des mâts et de la cheminée qui nous protègent dans toute la mesure de leurs moyens, lesquels ne valent pas grand'chose en la matière.

Vers le soir, des matelots viennent attacher solidement au bastingage une douzaine de barils de pétrole qui partagent avec nous le pont du navire. Je tirai de là des pronostics qui n'étaient pas d'une folle gaieté, sur ce qui allait avoir lieu prochainement.

Toutefois, la soirée fut charmante. Passagers et hommes d'équipage, groupés çà et là, devisaient agréablement des sujets les plus divers. Il m'arriva de saisir au vol les confidences d'un petit mousse : " Dans deux ans, je serai *matelot;* j'arriverai bien à être *second;* puis, je serai *capitaine!* " Quelqu'un se trouva là pour dire à l'enfant qu'il fallait être bien instruit pour être capitaine, et qu'il était, lui, bien trop ignorant pour avoir jamais un grade d'officier sur les vaisseaux. Maintenant le petit mousse n'a plus d'autres aspirations que celle d'arriver au rang de matelot. Pauvre petit mousse!

Tout à coup, vers onze heures, le vent vira à l'est, et la brise glaciale souffla fortement. L'*Otter* se cabra. Il me fallut bien quitter le pont où je m'étais attardé. Ma cabine, située à l'avant, me procura l'avantage de suivre admirablement toutes les péripéties de la circonstance. Il fallait entendre ce bruit des vagues, à travers la mince paroi de fer! Chaque coup de mer ébranlait le vaisseau; je ne sais comment sa coque pouvait résister à des chocs aussi terribles. A la fin, une voie d'eau se déclara. . . . et ce fut dans ma cabine même que l'accident se produisit. Envisageant la situation avec le calme le plus absolu, je ne songeai qu'à préserver mes effets des atteintes de l'onde amère. Je m'installai donc avec eux sur un divan qui se trouvait à proximité. Mais il fallut encore une fois que nous délogions : nous étions poursuivis jusque-là par le torrent qui descendait du plafond de la cabine. C'était à cet endroit, en effet,

que l'eau s'était fait jour : elle venait du pont sur lequel évidemment embarquaient les fortes vagues.

DIMANCHE, 26 MAI. — A quatre heures et demie, ce matin, nous sommes en rade vis-à-vis la coquette petite ville de Rimouski. Le capitaine nous fait conduire à terre, Monseigneur et moi, et nous allons célébrer la sainte messe à la cathédrale. Sa Grandeur Mgr Blais nous invite à déjeuner, puis nous fait reconduire à la jetée dans sa voiture. A huit heures précises, le canot du bord nous ramenait à l'échelle du steamer. L'ancre se lève aussitôt, et nous entreprenons la traversée de Rimouski à Betsiamis, par une température assez favorable, et une mer quelque peu agitée. Vers midi, nous jetions l'ancre en face de Betsiamis[1] ou de Bersimis, ou plutôt des deux à la fois, car une petite rivière seule les sépare.

1.—Le P. Arnaud écrit : *Betshiamits*. Je crois devoir conserver l'orthographe *Betsiamis*, dont l'usage est général.

CHAPITRE DEUXIÈME

Betsiamis

Un yacht fameux. — Messe pontificale. — Du latin à la montagnaise. — Chapelle et presbytère. — Le P. Arnaud. — Les Oblats sur la Côte Nord. — Le P. Babel. — Les prétendus vols des Oblats. — Un marguillier *antiscolaire*. — Un revenant. — Des Escoumins à Betsiamis. — Les missions d'autrefois. — Les courses évangéliques du P. Babel. — Les chapelles bâties par les Oblats. — La rivière Betsiamis.

SAMEDI, 27 JUILLET.[1] — Le village de Betsiamis est bâti au fond d'une large et profonde baie, à l'entrée de laquelle le steamer *Otter* s'est arrêté. Il y a une bonne distance à parcourir pour se rendre à terre. Mais le yacht du Père Arnaud a déjà accosté le steamer et nous y descendons aussitôt. Le yacht du Père Arnaud n'est pas le premier venu. Ses proportions sont assez considérables, et l'on peut y voyager fort commodément. Il est aménagé non pour prendre part à des régates, ni pour transporter des marchandises, mais pour recevoir à son bord un bon nombre de passagers. Il est occupé dans toute sa longueur par une cuisine, à l'avant, et une grande chambre garnie de lits de chaque côté; durant le jour, cette

1.—Cela me contrarie fortement de passer brusquement du 26 *mai* au 27 *juillet* ; mais il faut savoir se plier aux circonstances incontrôlables. Nous ne descendîmes à Betsiamis qu'à notre retour du Labrador. Au mois de mai, en effet, les sauvages n'étaient pas encore arrivés de l'intérieur des terres, et Mgr Labrecque se vit obligé de retarder de deux mois sa visite pastorale en cette localité. Cela ne faisait pas mon affaire. Allez donc traiter de Betsiamis à la suite de Natashquan ! La géographie en aurait été révoltée ! Il m'a paru préférable de lui sacrifier la chronologie : et je parle tout de suite de Betsiamis, qui est pour ainsi dire, du côté de l'ouest, le commencement de ce qu'on appelle la Côte Nord.

pièce se transforme à volonté en salon, en fumoir, en salle à dîner. L'équipage est formé de Montagnais qui s'acquittent à merveille de la manœuvre.

En arrivant à terre, Monseigneur est reçu par la bourgade entière, ayant à sa tête les RR. PP. Arnaud et Lemoine, de la résidence de Betsiamis, et les RR. PP. Murphy et Gervais, de l'Université d'Ottawa.

L'*entrée de l'évêque* qui est le commencement de la mission, fut une cérémonie fort solennelle. La procession se déroula du presbytère à la chapelle, au chant de l'hymne *Iste confessor*. A la suite de la croix, escortée d'acolytes en soutane rouge et cotta, venaient les enfants de la tribu, deux à deux ; les hommes marchaient en arrière du dais et fermaient la marche.

DIMANCHE, 28 JUILLET. — Aujourd'hui l'Église célèbre la solennité de la fête de sainte Anne, et à cette occasion Monseigneur officia pontificalement, à six heures du matin. De jeunes Montagnais en soutane rouge, coiffés d'une calotte de même couleur, remplissaient les divers offices de servants. A certain moment, j'eus l'occasion de leur donner quelque avis concernant leur fonction ; mais j'en fus pour mes frais, car ces enfants ne savaient pas un mot de français.

Il n'y avait pas de chantres au chœur. Tout le peuple de la nef, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, chantait les diverses parties de la messe, non pas en latin, mais en langue montagnaise. Il a fallu une permission spéciale de Rome pour autoriser ces chants liturgiques en langue vulgaire. Cette permission est d'ailleurs bien justifiée. Il faut déjà assez d'efforts, disent les Oblats, pour apprendre aux sauvages les *répons* de la messe en latin, et encore, on n'y réussit qu'en modifiant en une certaine mesure les mots latins, autant que peut le requérir l'inaptitude des sauvages à prononcer quelques lettres de notre alphabet. Il n'y a pas de meilleure façon de prouver ce que je viens de dire, que de citer tout au long le texte du *Confiteor*, tel qu'il se trouve dans une petite brochure intitulée *Tshishtekiikan Tshe Apatstats Ilnuts*, 1895 *kie* 1896, publiée " Nete Etat A. Côté et Cie."

Konpiteor Teo omnipotenti, Peate Marie semper Pirjini, Peato Mikaeli Arkanjelo, Peato Joani Patiste, Sanktis Apostolis Petro et Polo, omnipus Sanktis et tipi Pater, kuia pekàpi'nimis kojitasione perpo et opere, mea kulpa, mea kulpa, mea maksima kulpa. Iteo prekor Peatam Mariam semper Pirjinem, Peatum Mikaelem Arkanjelum, Peatum Joanem Patistam, Sanktos apostolos Petrum et Polum, omnes Sanktos et te Pater, orare pro me at Tominum Teum nostrum.

LA CHAPELLE DE BETSIAMIS.

Mgr Labrecque lit le sermon, qu'un interprète traduisait à mesure à l'assistance. Cet interprète est un vieil Huron, nommé Picard, qui réside à Godbout, et que l'on a fait venir précisément pour remplir cette fonction. C'est un homme très intelligent, et il s'acquitte très bien de son rôle, ne négligeant pas de prendre le ton oratoire quand il le faut. Les Pères qui entendent le montagnais nous disent que la traduction, telle que l'improvise notre Huron, ne laisse rien à désirer.

La chapelle est longue de 120 pieds, en y comprenant la

sacristie. Sa construction a été commencée en l'automne de 1853. Elle est parfaitement décorée, à l'intérieur comme à l'extérieur. Peinte en blanc, et entourée d'un bouquet d'arbres au vert feuillage, elle est de l'aspect le plus coquet. Il n'y manque rien, non seulement des objets nécessaires au culte, mais même de tout ce qui peut donner de l'éclat aux cérémonies religieuses. Aussi les sauvages en font grand cas, et Betsiamis est comme une cité sainte que tout Montagnais souhaite visiter au moins une fois dans sa vie, quelle que soit la distance à parcourir pour s'y rendre. Pour ces enfants des bois, dont presque personne n'a vu les grandes cités des blancs, la chapelle de Betsiamis est évidemment ce qu'il y a de plus beau dans

LE PRESBYTÈRE DE BETSIAMIS.

l'univers. Un jour, un sauvage encore païen de la tribu des Naskapis, qui habite bien loin dans le nord, vers la baie d'Ungava, vient à Betsiamis ; en entrant dans la chapelle, il éprouve une sorte d'éblouissement à la vue de magnificences si nouvelles

pour lui. " C'est donc cela, le beau ciel dont j'ai entendu parler ? " s'écrie-t-il en fondant en larmes. " Oui, je veux me faire chrétien ! "

A quelques pas de la chapelle, du côté de l'est, est la résidence des Pères Oblats, vaste et bel édifice en bois, à deux étages, dont l'extérieur seul est achevé et peint en blanc. Ce presbytère, de construction toute récente, peut loger à la fois un certain nombre de religieux. Chaque été, des Oblats des diverses parties de la Province y viennent rétablir, à l'air vivifiant du bas du fleuve, une santé affaiblie par les labeurs du professorat ou du saint ministère.

Mais il est temps, sans doute, de faire connaître au lecteur le roi de Betsiamis, le grand apôtre des Montagnais. J'ai nommé le révérend Père Arnaud, qui n'a jamais couru au-devant de la renommée, mais plutôt que la renommée s'est obstinée à poursuivre jusque dans l'isolement où il a passé sa longue vie, au milieu des tribus sauvages.

Le Père C.-A. Arnaud naquit en Provence, au diocèse d'Avignon, en 1827. Il entra au juniorat des Oblats en 1843, et prononça ses vœux en l'année 1846. La Congrégation des Oblats de Marie n'existait alors que depuis une trentaine d'années, ayant été établie en 1815, par l'abbé de Mazenod. Les premiers représentants de cet ordre religieux qui vinrent au Canada (1841), résidèrent d'abord à Saint-Hilaire, puis à Longueuil.

LE PÈRE ARNAUD.

Dès l'année 1845, l'autorité ecclésiastique leur confia toutes les missions sauvages du Bas-Canada, au nord du fleuve et du golfe

Saint-Laurent. Le territoire qu'on assignait à l'exercice de leur zèle apostolique était immense. Il comprenait toute la côte du Labrador jusqu'au delà du détroit de Belle-Isle. Les Oblats étaient déjà arrivés au Saguenay en l'automne de 1844, et s'y étaient fixés à Saint-Alexis au fond de la baie des Ha ! Ha !

Le P. Arnaud fut destiné par ses supérieurs à travailler dans le vaste domaine qui s'ouvrait en Canada au zèle des Oblats. Il n'était encore que diacre, en 1847, quand il reçut l'ordre de s'embarquer pour l'Amérique. Quelques jours après avoir pris terre aux États-Unis, le jeune Oblat se trouvant avec un Père dans une rue de la ville d'Albany, rencontra trois Iroquoises : c'étaient les premiers sauvages qu'il eût jamais vus. Or, elles vinrent à lui et lui parlèrent. " Voyez-vous, lui dit le Père, ces femmes vous prennent pour un sauvage " ! C'était un prélude bien inattendu de sa longue carrière de missionnaire chez les sauvages.

Dès son arrivée au Canada, une maladie qui dura quinze jours conduisit le P. Arnaud aux portes du tombeau. Il en réchappa pourtant, et fut bientôt en mesure d'affronter pour la première fois les rigueurs de nos hivers canadiens, non pas d'abord, assurément, sans de fréquents frissons, qu'il faut bien pardonner au fils de cette douce Provence que les chaudes haleines du Midi préservent toujours des moindres froidures.

Le 1er avril 1849, le P. Arnaud reçut l'onction sacerdotale, à Ottawa. C'était seulement la deuxième ordination qui avait lieu dans ce diocèse de création encore récente.

Le nouveau prêtre avait désiré travailler dans les missions. Enfin ses vœux vont être exaucés, et même dans une mesure qui dépassait peut-être toutes ses prévisions ; car voici que cet apostolat aura bientôt duré tout un demi-siècle.

Pour s'essayer dans la vie du missionnaire, le P. Arnaud dut accompagner, avec le P. Laverlochère, un groupe de sauvages qui se rendaient à la baie d'Hudson. Ce premier voyage lui fut bien pénible. Les sauvages, en effet, n'ont pas les mêmes idées que nous sur les soins de propreté, ni en fait d'art culinaire ; et bien

des fois le jeune missionnaire éprouva des haut-le-cœur irrépressibles à la vue de la malpropreté de ces enfants des bois, à la vue surtout de la façon inquiétante dont ils s'y prenaient pour préparer le menu peu appétissant de leurs repas. Mais l'apôtre de l'Évangile, aidé de la grâce divine, finit toujours par triompher de ces répugnances de la nature.

A cette époque, la Compagnie de la baie d'Hudson avait son entrepôt principal à Moose Factory, au fond de la baie James. On réunissait là toutes les fourrures trafiquées dans les postes que la Compagnie avait établis partout sur l'immense territoire qu'elle possédait, et on les expédiait en Europe sur les navires qui apportaient les marchandises destinées à la traite. Tout se passait ainsi loin des yeux du monde civilisé, et personne ne soupçonnait seulement les colossales proportions du commerce entretenu par la puissante Compagnie. On poussait même la précaution jusqu'à faire venir d'Europe des Écossais pour le service des divers postes, et on leur donnait, outre leur nourriture, un salaire annuel de $48 ! Ce détail démontrera aux professeurs de littérature grecque et latine, dans nos collèges, qu'ils ne doivent plus prétendre qu'ils sont les gens les moins payés que l'on ait jamais vus !

Le P. Arnaud alla donc à Moose Factory, et put voir de près l'organisation de la grande Compagnie.

A son retour de la baie d'Hudson, l'automne de la même année 1849, le P. Arnaud fut envoyé au Saguenay où, comme on l'a vu précédemment, les Oblats étaient établis à Saint-Alexis de la Grande-Baie et desservaient, de là, les missions de Chicoutimi et de N.-D. de Laterrière. Dès l'année suivante, 1850, le P. Arnaud quitte le Saguenay proprement dit, et va travailler dans les postes de la côte nord du Saint-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'au détroit de Belle-Isle.—Il y est encore, et il y restera jusqu'à la fin de sa vie !

En ce temps-là, la Côte Nord n'avait guère pour habitants que les Montagnais. La Compagnie de la baie d'Hudson y régnait en souveraine. La traite des pelleteries était tout entière

entre ses mains. Quant aux ressources de la mer, il ne paraît pas qu'elle s'en occupât beaucoup, à l'exception toutefois de la pêche au saumon, que les gens de la Compagnie pratiquaient dans les rivières. C'était le beau temps, alors, pour la pêche au saumon ! Car, dans toutes les rivières de la Côte, ce poisson était d'une abondance que l'on ne saurait plus imaginer. N'insistons pas, pour ne pas allumer d'inutiles regrets dans le cœur des sportsmen de l'époque actuelle !

Les Oblats chargés des missions de tout ce territoire, avaient leur résidence aux Escoumins. Dès 1851, le P. Babel vint y rejoindre le P. Arnaud, et reçut en partage la desserte du pays situé en bas des Escoumins. Ce missionnaire, qui venait alors d'être ordonné prêtre, est encore, lui aussi, attaché aux missions de la Côte Nord. Il en sait long sur la géographie du Labrador, qu'il a parcouru en tous sens depuis bientôt cinquante années. Un demi-siècle dans les missions ! Qu'il y a de travaux, de privations, de fatigues et de mérites dans une telle vie ! Il ne manque pas de gens qui ont fait beaucoup de tapage dans le monde, et dont la vie paraît bien pauvre auprès d'une pareille carrière.

LE PÈRE BABEL (vers 1864).

Au moment de notre séjour à Betsiamis, le P. Babel était allé donner la mission aux Montagnais de la Pointe-Bleue, Lac Saint-Jean. Je n'ai donc pu faire sa connaissance. Cela ne m'empêchera pourtant pas de lui consacrer ici une courte notice biographique ; car il n'est pas essentiel d'avoir connu les gens dont on écrit l'histoire.

Voilà donc encore un homme que l'on ignore bien dans

le monde ! Il dit lui-même, très pittoresquement, qu'il n'a laissé ici-bas d'autres cartes de visite que l'empreinte de ses raquettes sur les neiges du Nord. Eh bien, faisons-le un peu sortir, certes bien malgré lui, de cette obscurité si chère au religieux qui a pris pour devise le mot de l' " Imitation " : *Ama nesciri et pro nihilo reputari.* Son nom, à lui aussi, mérite d'être inscrit dans nos annales : de concert avec le P. Arnaud, il s'est efforcé de guider la nation montagnaise vers le beau paradis du bon Dieu, tout en s'occupant d'explorer la partie nord-est de la Province jusqu'aux régions arctiques.

Quelque surprise qu'en doive éprouver le lecteur, je lui annonce tout de suite que le P. Louis-François Babel est un Suisse, presque Genevois, étant né, le 23 juin 1826, à Veyrier, gros village situé à trois milles de la capitale helvétique. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, de prétendre qu'il n'est qu'un vieil " Ostrogoth."

Le jeune Babel fit ses études classiques à Fribourg et à Mélan, sous la direction des Jésuites, qui avaient des collèges en ces deux endroits. Il allait finir son cours d'études, lorsque, un beau matin, il lui arriva de tomber dans des filets que la Providence avait tendus sur son chemin. C'était en 1847. Le P. Léonard, envoyé exprès de Montréal, parcourait les collèges de France et de la Savoie pour y recruter des sujets ; et l'une de ses captures fut précisément notre Louis-François, qui, dès le commencement du mois de mai 1847, entra au noviciat de N.-D. de l'Osier, en Dauphiné, où il prononça ses vœux d'Oblat une année après, le 8 mai 1848. De là, il fut envoyé au scolasticat de Marseille, et y reçut les ordres mineurs le 24 juin 1849. Après quinze mois de séjour à Marseille, il s'en va en Angleterre, au scolasticat de Maryvale, près Birmingham, et y reçoit le sous-diaconat (23 décembre 1849), puis le diaconat (21 juillet 1850). Il y avait bien un an et demi que le jeune Oblat résidait ainsi en Angleterre, où dès lors régnait Notre Très Gracieuse Souveraine Victoria, lorsque des troubles sérieux éclatèrent en ce pays, par suite du rétablissement de la hiérarchie

catholique. Cet état des choses détermina les supérieurs à faire passer une partie de leurs sujets en Amérique. Le diacre Babel fut du nombre des huit Oblats qui s'embarquèrent ainsi à Liverpool sur un voilier chargé d'émigrants, qui mit un mois entier à traverser l'Atlantique et prit terre à New-York, à la fin de mars 1851. Le 30 du même mois, notre diacre arrivait à Montréal, et dès le lendemain on le faisait partir, en voiture d'hiver, pour Bytown — le futur Ottawa — où il devait finir ses études théologiques. Il y fut ordonné prêtre le 27 juillet suivant.

Au commencement de septembre, on l'envoie au Saguenay où il doit s'initier à la vie du missionnaire. Mais au bout de trois ou quatre semaines passées, avec le P. Durocher, à Saint-Alexis de la Grande-Baie, le jeune Oblat reçoit instruction d'aller rejoindre le P. Arnaud sur la Côte Nord. Celui-ci vient au-devant de son confrère jusqu'à Tadoussac, et tous deux gagnent la résidence des Escoumins.

Comme on a dû le remarquer, il y a plusieurs points de ressemblance dans la première partie de la carrière des PP. Arnaud et Babel, venus tous deux sur la Côte Nord à une année de distance. La suite de leur vie n'offre pas moins de similitude. Et voilà quarante-six ans que les deux missionnaires travaillent ensemble dans la même partie du champ du Seigneur !

Mais voyons un peu quelle fut l'œuvre des deux missionnaires dans la partie ouest du comté de Saguenay, de 1851 à 1862, où ils étaient les seuls prêtres chargés de desservir tout le territoire qui s'étend depuis l'anse Saint-Jean, sur la rivière Saguenay, jusqu'au fond du Labrador. Une lettre du P. Babel, inédite encore, donnera au lecteur quelque idée de leur travail.

" Les hivers, a écrit le P. Babel, étaient consacrés à la partie comprise entre l'Anse-Saint-Jean et Papinachois[1]; et, comme nous n'avions dans tout ce parcours que trois vieilles chapelles sauvages et celle des Escoumins, nous transportions

1.—C'est le pays de Betsiamis que l'on désignait autrefois par ce nom de Papinachois (A).

toujours notre chapelle portative. Nous nous partagions la besogne, le P. Arnaud et moi. L'un s'occupait du sud-ouest, et l'autre du nord-est. Pour ma part, j'ai eu le plus souvent à desservir la partie sud-ouest, comprenant les Escoumins, Bon-Désir, les Grandes-Bergeronnes, les Petites-Bergeronnes, Tadoussac, la Rivière-aux-Canards, Sainte-Marguerite, Petit-Saguenay, et l'Anse-Saint-Jean. Je visitais ces postes quatre fois par hiver, une fois en canot et trois fois à la raquette. Il n'y avait pas alors d'autres moyens de transport. Je vous assure que les ressorts de nos jarrets n'avaient pas le temps de se rouiller! Quelquefois il fallait dans la journée franchir à la raquette vingt-quatre à vingt-cinq milles, à travers les bois et les montagnes. Cela m'arrivait toutes les fois que j'avais à me rendre des Escoumins à Tadoussac.

" Tous les chantiers étant alors en pleine opération, j'avais à desservir, outre les cultivateurs établis sur leurs terres, un certain nombre de familles groupées autour des moulins du Petit-Saguenay, de la Rivière-aux-Canards, des Bergeronnes et des Escoumins. En tout, cette population formait environ 250 familles, sans compter les jeunes gens qui travaillaient dans les chantiers que j'allais visiter une fois par hiver.

" Le P. Arnaud faisait la même œuvre dans la partie nord-est, où il avait à desservir Mille-Vaches, les chantiers de Portneuf, Sault-au-Cochon et Papinachois, ainsi que le poste des Ilets-de-Jérémie et de la Pointe-aux-Outardes.

" Comme le nombre des chapelles était bien trop restreint, nous nous mîmes à l'œuvre. En peu d'années, nous faisions bâtir les chapelles de la Rivière-aux-Canards, des Bergeronnes, de Mille-Vaches, Sault-au-Cochon et Betsiamis. Nous faisions en même temps réparer les chapelles de Tadoussac, de Porneuf et des Ilets-de-Jérémie, et finir entièrement celle des Escoumins, ainsi que le presbytère et les dépendances."

Il vient d'être question de la vieille chapelle de Tadoussac, que nos bons PP. Arnaud et Babel ont fait réparer. Mais il convient de noter ici que cela leur valut bien l'étonnante

qualification de voleurs! Il est vrai que les deux ouvrages canadiens, fort remarquables d'ailleurs, qui vont porter à la postérité l'histoire du "vol de Tadoussac," font tomber l'accusation sur les "Oblats" en général. Mais puisque ce furent les deux missionnaires dont je parle qui commirent le prétendu crime, il faut en décharger l'ordre des Oblats, et, s'il y a lieu, l'attribuer aux seuls coupables.

Je n'espère pas que la postérité connaîtra le présent ouvrage. Du moins il m'est permis de compter un peu mettre les contemporains en mesure de savoir à quoi s'en tenir sur ce point d'histoire. Voici donc, en abrégé, ce qui a pu donner lieu à cette légende du "vol de Tadoussac."

Il y avait autrefois à l'Anse-à-l'Eau, c'est-à-dire à l'endroit de Tadoussac où abordent aujourd'hui les bateaux à vapeur qui voyagent entre Québec et Chicoutimi, une scierie à vapeur qu'y avait établie la maison Price. M. Pentland, l'agent de cette maison, étant marié à une catholique — la sœur du cardinal Taschereau — fit construire pour elle une petite chapelle dans cette localité. Quant à la vieille chapelle de Tadoussac, bâtie par les Jésuites, elle était alors abandonnée et dans un état complet de délabrement. Cependant, la scierie de l'Anse-à-l'Eau ne fut en opération que durant cinq ou six ans. Naturellement, dès la fin de cet établissement industriel, le groupe de population qui s'était fixé dans les alentours ne fut pas lent à se diriger ailleurs, et l'endroit redevint désert ou à peu près. La petite chapelle construite par M. Pentland fut abandonnée comme le reste, et le P. Arnaud fit transporter la cloche dont elle était pourvue à la chapelle principale de Tadoussac, et la mit, près de la porte, dans l'antique édifice qui possédait déjà sa "voix d'airain" dans son modeste clocher. A quelque temps de là, vers 1856 ou 1857, le P. Arnaud bâtissait une chapelle sur la côte du Labrador, en bas de Musquarro. Il jugea que l'ancienne cloche de l'Anse-à-l'Eau, qui ne servait à rien dans Tadoussac, ferait très bien l'affaire des fidèles de la mission où se construisait la nouvelle chapelle. L'archevêque de Québec permit au P.

Arnaud de donner cette destination à la cloche de l'Anse-à-l'Eau, et le Père envoya des sauvages à Tadoussac, avec instruction d'en rapporter cette cloche, leur confiant en même temps le document qui autorisait cette translation. Mais l'affaire ne marcha pas comme l'entendait le missionnaire. Il y avait alors à Tadoussac un individu qui jouait, plus ou moins constitutionnellement, le rôle de marguillier, et dont le jugement ne paraît pas avoir été à la hauteur de la position qu'il occupait : c'est là un accident dont il y a d'autres exemples dans l'histoire. En tout cas, je fais grâce à sa mémoire, et je ne livrerai au souvenir du genre humain ni son nom ni certains de ses hauts faits trop étrangers à mon sujet. Mais je ne puis céler ici que ce personnage s'opposa de toutes ses forces à ce que le dessein du P. Arnaud fût mis à exécution ; lui et d'autres dont il avait chauffé les esprits, firent si bien que la cloche, déjà entre les mains des sauvages et près d'être déposée dans leur canot, leur fut à la fin enlevée. "Les Pères veulent voler la cloche de l'Anse-à-l'Eau !" s'écriait-on. Voilà, à n'en pas douter, l'origine de la légende recueillie, au courant de la renommée, par mes amis les auteurs canadiens que je combats en ce point.

Plus tard, lorsqu'il y avait déjà un curé à Tadoussac, le P. Arnaud, désirant fournir de tout ce qu'il fallait les chapelles des Bergeronnes, des Escoumins, de Mille-Vaches, pria l'archevêque de Québec de lui donner des ornements pour cette fin. Le prélat dit au Père de s'en faire remettre par M. l'abbé Edm. Langevin, son secrétaire. Au jour fixé par celui-ci, le Père Arnaud revint au secrétariat de l'archevêché pour recevoir les ornements d'église qu'on lui avait promis. "Mon Père, lui dit le secrétaire, vous aurez les ornements que vous désirez quand vous aurez restitué ceux que vous avez enlevés à Tadoussac... — Vous voulez plaisanter ! — Non, mon Père, je parle sérieusement. —On vous a trompé, monsieur le secrétaire. Nous avons si peu dépouillé la chapelle de Tadoussac, que, après l'avoir trouvée dépourvue de tout[1] quand nous avons pris charge de ce pays,

1.—" A Tadoussac, je n'ai jamais vu que les trois ornements et le linge d'autel

nous l'avons laissée bien fournie de tout le nécessaire." En effet, le P. Arnaud avait eu à cœur de pourvoir la vieille chapelle de tout ce qu'il fallait pour les besoins du culte, et cela afin d'accommoder les prêtres qui, de temps en temps, s'arrêtaient à Tadoussac, en allant au Saguenay ou en en revenant.

Eh bien, comme on voit, la légende du "vol de Tadoussac" était arrivée jusqu'à Québec. Longtemps après, elle reçut asile dans les beaux livres des écrivains dont j'ai parlé, et la voilà en route pour la postérité. Je me suis efforcé de lui donner de mon mieux le croc-en-jambe qu'il fallait. L'avenir dira jusqu'à quel point je l'ai rendue boiteuse.

Le P. Arnaud, qui ne s'était pas épargné pour monter convenablement la vieille chapelle de Tadoussac, aurait bien voulu aussi établir une école au milieu de la pauvre population du lieu. C'est ainsi que notre clergé, régulier ou séculier, s'est montré de tout temps sincèrement dévoué non seulement à la formation morale, mais aussi à la culture intellectuelle du peuple confié à ses soins. Avant qu'il se passe beaucoup d'années, on finira pourtant par convaincre un bon nombre de braves gens que nos prêtres sont les pires ennemis de l'instruction populaire ! Quoi qu'il en soit, notre zélé missionnaire se rendit à Montréal auprès du surintendant de l'Instruction publique, le Dr Meilleur, qui lui fit un excellent accueil et comprit aisément que les habitants de Tadoussac étaient trop pauvres pour faire à eux seuls les

que nous y avons mis. J'oublie une chose que j'y ai trouvée: quatre ou cinq vieux bonnets en forme de pain de sucre, que les rats achevaient de dévorer. Je les ai fait disparaître dans le poêle. — Avant notre arrivée, un curé, M. Laz. Marceau, est resté quelques années dans un presbytère que M. Price avait fait bâtir entre l'Anse-à-l'Eau et Tadoussac. Y a-t-il trouvé quelque chose ? Je n'en sais rien, mais j'en doute beaucoup. — Avant de donner crédit à de pareilles accusations, on aurait dû réfléchir que ces vases précieux, etc., dérobés par nous à Tadoussac, ont dû venir des Jésuites, et que le dernier Jésuite, le P. Labrosse, est mort plus de cinquante ans avant l'arrivée des Oblats en Canada. Depuis sa mort, l'évêché de Québec envoyait un prêtre, tantôt l'un, tantôt l'autre, pour visiter les sauvages. Ces prêtres se rendaient à Tadoussac, où la Compagnie de la baie d'Hudson leur fournissait un grand canot, quatre rameurs et des provisions pour leur voyage. Ont-ils trouvé dans la chapelle les choses précieuses en question ? Je l'ignore." Cet extrait d'une lettre du P. Babel, joint aux renseignements que l'on voit dans le texte et que je tiens du P. Arnaud lui-même, donne le coup de grâce à la légende.

frais d'une école : aussi donna-t-il au Père l'assurance que le gouvernement contribuerait d'une somme de cinquante piastres à l'ouverture d'une école à Tadoussac. — Sans doute, on va croire que les gens de Tadoussac n'eurent rien de plus pressé que de profiter des bonnes dispositions du gouvernement à leur égard. Sans doute, dans quelques semaines, deux ou trois douzaines de marmots et de marmottes se verront, bien malgré eux, livrés au rude apprentissage de la vie, et forcés de se bien pénétrer des grands principes du *b-a-ba*. Ah bien oui ! Si l'on croit que c'est ainsi que l'on mène des *Canayens !* " Nous n'avons pas besoin d'école à Tadoussac ! Pour commencer, le gouvernement nous donne de l'argent ; mais plus tard, on nous taxera pour cela, on fera vendre nos terres...—A quoi bon une école ? ajoutait l'un des grands personnages de l'endroit. Mon père ne savait pas lire : je ne sais pas lire non plus ; et cela ne nous a pas empêchés de réussir. Il y a un de mes fils que j'ai fait instruire. Eh bien, c'est le plus bête de la famille."

Le P. Arnaud, au milieu de cette crise antiscolaire, ne se découragea pourtant pas. Il réussit à faire élire des commissaires d'école. Mais ce fut là tout le succès qu'il obtint. La force d'inertie que déployaient les braves Tadoussaciens n'était pas entamée.

Trois ans après, le P. Arnaud rencontra de nouveau le surintendant de l'Instruction publique, qui lui fit remarquer qu'il y avait maintenant cent cinquante piastres d'accumulées en faveur de l'école de Tadoussac. Le missionnaire s'empressa de faire savoir aux gens de Tadoussac une aussi bonne nouvelle, bien persuadé que la résistance allait céder enfin devant la fascination de l'or... Quelque temps après, une lettre circulait dans les ministères de Québec et déridait pour un moment les figures habituellement glaciales, rigides et austères (les mœurs se sont bien un peu adoucies depuis quarante ans !) des fonctionnaires du gouvernement. " *Mon gouverneur*, écrivait l'intelligent Tadoussacien que j'ai déjà mis en scène, *mon gouverneur*, il paraît qu'il y a cent cinquante piastres de votées en faveur de Tadoussac.

Nous sommes bien dans le besoin. Ayez donc la bonté de nous envoyer du lard et de la farine."

L'obstination que mirent les gens de Tadoussac à empêcher que l'on allumât chez eux le flambeau de la science, ne furent sans doute pas des faits isolés : et les anciens pourraient nous en raconter de semblables qui se passèrent en divers lieux de la Province. En tout cas, les choses sont bien changées depuis cette époque. Les parents, dans la Province entière, font aujourd'hui preuve du plus grand zèle. Et pour ce qui est de Tadoussac en particulier, non seulement l'instruction primaire y fleurit au moins autant qu'ailleurs, mais aussi les études classiques y sont en faveur plus que dans beaucoup de paroisses autrement considérables et prospères.—Et le P. Arnaud est encore vivant, et peut voir quel a été le développement du petit grain de sénevé qu'il a déposé en terre il y a près d'un demi-siècle et qui a pris bien du temps pour germer.

* * *

Cependant, les Oblats ne trouvaient plus avantageux de résider aux Escoumins... Mais avant d'en partir avec eux, racontons une aventure qui s'y rapporte et que le bon père Arnaud a du plaisir à narrer...

C'était la nuit. Il était seul à la résidence des Escoumins, et reposait dans sa " chambre ", qui était le grenier de la sacristie. Tout à coup le Père s'éveille à l'appel de son nom. "Oui ! crie-t-il de sa forte voix. Je descends tout de suite." Il se lève et s'habille à la hâte, et s'en va ouvrir la porte. Mais il n'y a là personne. Il sort et fait le tour de l'église, sans remarquer aucune piste sur la neige fraîchement tombée. Qu'eussiez-vous fait alors ? Les gens de la Côte Nord, qui sont les plus superstitieux du monde, en seraient morts de peur ; il ne manque pas de personnes d'ailleurs qui en auraient fait au moins autant. Le P. Arnaud s'alla simplement recoucher et se rendormit. Or, quelques jours après, voilà que l'histoire recommence de même

façon. "Arnaud! Arnaud!" Cette fois, le missionnaire ne répond rien. Il se lève pourtant et va le plus doucement possible regarder par la fenêtre, qui donnait sur le cimetière attenant à la chapelle. Soudain, on appelle encore: "Arnaud! Arnaud!" Le Père aperçoit alors, sur l'un des bras de la croix du cimetière, un hibou de grande taille, dont le cri imitait parfaitement le nom du P. Arnaud... Le Père avait été bien avisé de ne pas trépasser d'effroi.

Donc, vers 1862 (ce vilain tour du lugubre oiseau des nuits n'y fut sans doute pour rien), les Oblats quittèrent les Escoumins et fixèrent définitivement leur résidence à Betsiamis, dont l'histoire se confond désormais avec celle des PP. Arnaud et Babel.

***

Dans le commencement, c'est-à-dire en 1850 ou à peu près, il n'y avait presque pas de blancs sur la Côte Nord. Il n'en venait même pas l'été, dans le temps de la pêche, comme aujourd'hui, où les gens de Terre-Neuve, de la Gaspésie et de la côte sud du fleuve vont en grand nombre, chaque année, y chercher fortune à la surface ou dans les profondeurs de la mer. Mais autrefois, c'est-à-dire au temps du monopole de la Compagnie de la baie d'Hudson, on n'était pas admis à faire ce qu'on voulait ni sur la Côte Nord, ni au Saguenay, ni au Nord-Ouest.

En tout cas, à cette époque, les Oblats avaient charge du ministère religieux de toute la côte, depuis Tadoussac jusqu'au détroit de Belle-Isle. Du côté du nord-est, les sauvages constituaient alors presque exclusivement le peuple soumis à leur juridiction.

Chaque printemps, dès l'ouverture de la navigation, les Pères montaient à Québec pour s'y embarquer sur quelque goélette en destination du Labrador, qui les déposait à l'extrémité de leur territoire de mission.

"A la chapelle d'Itamamiu que nous venions de faire bâtir (dit la relation déjà citée du P. Babel), nous trouvions environ soixante familles sauvages et quelques familles canadiennes. Au bout de quinze jours, il fallait quitter cette mission pour nous transporter à celle de Mingan. Nos sauvages ne voulaient pas nous quitter si tôt; et, avant même que nous fussions installés sur notre berge, toutes les cabanes étaient brisées, et toutes les familles étaient déjà montées sur de grandes berges de pêche que l'on se procurait chez les pêcheurs américains, attendant le signal du départ pour nous accompagner jusqu'à Mingan (180 milles au sud-ouest). Toute la flottille, composée d'une vingtaine d'embarcations, saluait la chapelle d'une salve de coups de fusil et s'ébranlait pour voguer, à travers les îles parsemées tout le long du rivage, jusqu'à Mingan. Nous mettions ordinairement huit jours pour faire ce trajet. C'étaient pour nous des jours de repos, qui nous délassaient des fatigues de la mission précédente, et nous préparaient à celles qui nous attendaient à Mingan. Comme il n'y avait sur la terre ferme, entre Itamamiu et Mingan, que trois familles canadiennes à desservir, nous campions ordinairement sur les îles, où le gibier, les œufs, le homard et le loup marin fournissaient une nourriture abondante. Durant le voyage, nous voyions de temps en temps quelques nouvelles berges sauvages, qui attendaient notre passage, se détacher de la côte et se joindre à la flottille. C'est ainsi qu'une fois nous sommes arrivés ensemble vingt-huit berges, dont chacune ordinairement portait trois familles. Lorsque nous n'étions qu'à deux ou trois arpents du mouillage, les fusils préparés d'avance faisaient une décharge générale, à laquelle répondaient, par une fusillade bien nourrie, les nombreux sauvages accourus sur la grève. On aurait dit une flottille de guerre attaquant un poste ennemi.

"Comme nous ne pouvions consacrer plus de quinze jours aux 130 familles réunies là, nous nous mettions immédiatement à l'œuvre. Nous trouvions ordinairement dans ce poste quelques sauvages infidèles, que les chrétiens avaient rencontrés dans les terres. Trop occupés alors pour leur donner beaucoup de temps,

nous les laissions aux soins des familles qui avaient déjà commencé leur instruction dans les bois.

"Le lendemain de la Saint-Pierre, après avoir béni les mariages, nous montions sur de bonnes chaloupes amenées par des sauvages de Godbout venus pour nous rencontrer ; et nous nous rendions aux Sept-Iles où se trouvaient cinquante familles montagnaises, puis à Godbout où nous attendaient vingt-cinq familles. De là nous venions aux Ilets-de-Jérémie, la plus considérable de nos missions sauvages.

"Ce temps-là était l'âge d'or de nos missions sauvages. Ces pauvres enfants des bois étaient tous bons, sobres, honnêtes, avant que l'*auri sacra fames* eût amené sur la Côte ces petits marchands qui les suivaient avec leurs goélettes, leur créant des besoins nouveaux et s'efforçant de les enivrer pour pouvoir plus aisément leur extorquer leurs pelleteries.

"Quelques années plus tard, l'arrivée des Acadiens des îles de la Magdeleine nous donna un surcroît de travail. En revenant de la mission d'Itamamiu, nous ne pouvions passer devant douze familles établies à Kékashka, vingt à Natashquan et vingt-cinq à la Pointe-aux-Esquimaux, sans leur donner quelques jours de mission. Leur nombre augmentant, un vieux prêtre français, M. Ternet, fut placé à la Pointe-aux-Esquimaux pour les desservir."

Depuis cette époque, plusieurs autres prêtres séculiers sont venus résider en divers points de la Côte, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage. De même, depuis déjà bien des années, il y a du côté du sud-ouest des paroisses organisées, sous la direction de prêtres séculiers, à Mille-Vaches, aux Escoumins, aux Bergeronnes, à Tadoussac, au Sacré-Cœur, à l'Anse-Saint-Jean.

Les Oblats n'ont donc plus aujourd'hui qu'à s'occuper des sauvages de la côte du golfe. Chaque été, un Père va rencontrer les Montagnais, au retour de leur chasse, à Godbout, aux Sept-Iles, à Mingan et à Musquarro. Cette dernière mission a remplacé celle d'Itamamiu, qu'il a fallu quitter lorsque, par suite d'un malentendu, la chapelle bâtie en ce lieu par les Oblats leur

fut enlevée. Ils en ont construit une autre à Musquarro, poste situé à une cinquantaine de milles à l'ouest d'Itamamiu, à trente milles seulement plus bas que Natashquan.

En outre, tous les deux ans, un missionnaire poursuit ses courses évangéliques au delà du Labrador canadien, et remonte la côte de l'Atlantique jusqu'à la grande baie d'Ungava (située à 900 lieues de Québec), où il rencontre les Esquimaux. A l'intérieur des terres sont les Naskapis, peuple de langue montagnaise, que le missionnaire voit à la baie des Esquimaux, à une centaine de lieues au-dessus du détroit de Belle-Isle.

Ce fut le P. Babel qui commença la série de ces voyages longs et pénibles.

En 1862, ses supérieurs l'avaient rappelé de la Côte Nord et envoyé à la Rivière-Désert, dans la Gatineau, où il avait eu à desservir une population composée de Canadiens, d'Irlandais et d'Algonquins. Mais quatre années plus tard, en 1866, l'archevêque de Québec exprima aux Oblats le désir qu'il avait de les voir entreprendre la conversion des Naskapis, sauvages encore infidèles ; et l'on fit revenir le P. Babel sur la Côte, pour lui confier l'exécution de cet important projet. — Écoutons-le nous raconter lui-même ses premiers voyages à l'intérieur du Labrador.

" Après avoir fait la mission à tous les sauvages du Labrador réunis à Mingan, je partis en canot avec deux sauvages, le 18 juillet (1866), pour prendre l'entrée de la rivière Saint-Jean que nous devions remonter. Je me proposais d'atteindre le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson établi à Winaukupau, sur la grande rivière Hamilton qui se jette dans la baie des Esquimaux.

" Nous devions renouveler à ce poste nos provisions, et le matin même du jour où nous y arrivâmes nous avions dépensé ce qui nous restait de farine et de lard. Quel ne fut pas mon désappointement lorsque, en entrant dans la maison du poste, je la trouvai entièrement vide ! Commis et sauvages, tous étaient descendus à la baie des Esquimaux avec leurs pelleteries, pour en rapporter leurs effets d'hiver. Sans provisions, nous ne pou-

vions pas rester davantage en ce lieu. J'y laissai donc ma valise de mission et une lettre où je priais le commis d'avertir les sauvages de m'attendre, l'année suivante, à pareille époque. — Arrivés là le 13 août, nous repartîmes le 15, pour *défaire* les 510 milles de la route que nous avions parcourue. Nous avions à traverser quinze lacs, à *changer* vingt fois de rivières, à franchir soixante et onze portages à travers les montagnes et les marécages. Et pour tout ce voyage, il ne me restait qu'une livre de poudre. Mais la Providence prit soin de nous. Sans avoir jamais aucune provision, nous avons toujours trouvé quelque chose avant les repas : canards, porc-épics, castors, perdrix ; et nous avons pu prendre régulièrement nos trois repas par jour. L'appétit, aiguisé par l'aviron et la marche dans les portages, était toujours excellent.

" L'année suivante (1867), je rencontrai à Mingan l'honorable Sir Donald Smith, qui attendait avec sa famille l'arrivée du steamer de la Compagnie, venant d'Angleterre. Je m'embarquai avec lui pour me rendre au poste de S. W. River, situé au fond de la baie des Esquimaux, où finit l'*eau salée*, à 130 milles de l'océan Glacial. A ce poste, je trouvai trente-deux familles chrétiennes, quatre qui n'avaient jamais vu de prêtre, et trente Naskapis infidèles descendus avec les commis. Je commençai l'instruction des infidèles ; mais comme chacun d'eux avait laissé deux ou trois femmes au fort Naskapis, je ne pouvais rien faire pour eux tant que je n'aurais pas régularisé leur position suivant les prescriptions de la religion chrétienne. Aussi, après avoir travaillé à leur instruction durant trois semaines, je montai avec eux jusqu'au fort Naskapis ou Petatstekupau[1]. Dans ce voyage de 1200 milles de canot, j'ai baptisé 81 infidèles."

L'année qui suivit (1868), le P. Babel retourna dans ce pays,

1.—Le fort Naskapis est à 536 milles N.-N.-O. de l'entrée de la baie des Esquimaux, à 574 milles N. de Mingan, et à 600 milles S. de la baie d'Ungava. Ces chiffres sont extraits du rapport du P. Babel. On trouve le récit de ce voyage dans les *Annales de la Propagation de la Foi de Québec*, année 1868.

et y baptisa encore 74 infidèles. Il y fit en tout quatre voyages de suite, pendant lesquels il a tracé une carte de 2427 milles de route. Ces courses évangéliques, en même temps qu'elles étendaient le royaume de Jésus-Christ, ont encore été utiles à la géographie canadienne, en faisant connaître ces territoires ignorés du Nord-Est. Cela n'empêchera pas que, dans un ou deux siècles, quelque explorateur découvrira de nouveau tout ce pays, et recevra des médailles de maintes sociétés de géographie. C'est ce qui s'est passé pour le continent africain, et, comme on sait, l'histoire se répète.

Ces rudes voyages avaient fatigué le P. Babel, qui fut remplacé par des missionnaires plus jeunes pour ces missions de l'intérieur des terres. Le P. Lacasse fut chargé de ce soin durant bon nombre d'années, avant d'être le publiciste fameux et l'original conférencier que l'on connaît. Il est homme à prétendre que rien ne vaut ces longs trajets en canot d'écorce et cette vie au milieu des sauvages, pour préparer à la carrière littéraire ! Il est bien sûr, en tout cas, que si une culture de ce genre était absolument requise, nous verrions diminuer en de notables proportions le nombre de nos poètes, de nos chroniqueurs et même de nos journalistes.

Aujourd'hui, c'est le P. Lemoine qui va porter les secours religieux aux Naskapis et aux Esquimaux.

Quant au P. Babel, il a continué de s'occuper des missions sauvages du golfe Saint-Laurent, ce qui ne l'a pas empêché d'aller de temps en temps donner la mission aux Montagnais du Lac Saint-Jean.

Et pendant que le P. Babel faisait ses grands voyages dans l'intérieur, les autres Oblats construisaient les chapelles de Betsiamis, de Godbout, des Sept-Iles, de Mingan, d'Itamamiu, sur la Côte ; en même temps, le P. Durocher en bâtissait une à Métabetchouan (Lac Saint-Jean), et le P. Linet en élevait deux au Labrador pour les Canadiens. — Il est bon d'ajouter que les Oblats ont fourni leurs chapelles de tous les objets nécessaires pour le culte : lingerie complète, calice, ciboire, missel, chemin

de croix, etc., et tout cela sans laisser nulle part un sou de dette.

* * *

A part le temps des voyages dont j'ai parlé, les Pères restent à Betsiamis, la seule résidence qu'ils possèdent sur la Côte Nord. Durant la plus grande partie de l'année, la bourgade est peu peuplée : environ soixante-quinze sauvages, vieillards, veuves, enfants, ou malades qui n'ont pu suivre les autres à l'intérieur des terres. Mais, l'été, durant les mois de juillet et d'août, c'est l'époque où le village est au complet. On y compte alors jusqu'à 120 familles.

Les uns habitent de petites maisons ; les autres vivent sous la tente. Maisons de bois ou de toile sont échelonnées au fond de la baie de Betsiamis ou le long de l'estuaire de la rivière du même nom, sur la rive de l'est.

Cette rivière Betsiamis, longue d'environ 260 milles, n'a guère qu'un arpent et quart de largeur à son embouchure ; cette largeur devient ensuite de trois ou quatre arpents sur un certain parcours. Elle est navigable jusqu'à une quinzaine de lieues du fleuve, et le petit vapeur appartenant à la St. Lawrence Lumber Co. la remontait jusqu'à cette distance, où il était arrêté par les rapides. Dans ses eaux, on trouve le brochet, la truite, et surtout le saumon. Pour ce qui est du saumon, il y était autrefois très abondant. Le flottage des bois de commerce, que l'on faisait descendre aux scieries de Bersimis, l'en a un peu chassé. Du reste, la rivière Betsiamis n'a jamais été exploitée pour la pêche au saumon, comme bien d'autres rivières ; les rapides y rendaient difficile la pêche à la mouche. Et d'ailleurs, le gouvernement a donné cette rivière aux sauvages ; elle est leur propriété exclusive, et les sportsmen peuvent en faire leur deuil. Il est même probable que c'est le seul exemple d'une rivière appartenant de la sorte aux indigènes. Ce cours d'eau est la route qu'ils fréquentent davantage soit pour venir

à Betsiamis, soit pour retourner dans l'intérieur des terres. N'empêche qu'il vient aussi des sauvages par tous les chemins possibles pour l'époque de la mission d'été. C'est ainsi que j'ai trouvé ici, non sans surprise, le vieux Jacques Bacon, qui, tout Montagnais qu'il est, n'en est pas moins citoyen de Chicoutimi. Ce vieillard a fait cinquante lieues pour assister à la réunion de ses compatriotes.

La réserve de Betsiamis est de neuf milles carrés. Elle fut accordée en faveur des sauvages, par le gouvernement du Bas-Canada, du temps de sir Edmund Head.

Les Pères avaient d'abord obtenu du gouvernement le terrain du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson aux Ilets-de-Jérémie, endroit situé à sept ou huit milles d'ici, du côté de l'ouest. Mais la chapelle qu'il y avait là était petite. On ne trouvait pas cette localité assez avantageuse pour y bâtir une nouvelle chapelle, ni pour y faire des défrichements. On décida à la fin d'abandonner à un Ecossais, qui s'était fait catholique, le terrain obtenu, et l'on vint s'établir à Betsiamis, où les conditions étaient meilleures. L'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson quitta aussi les Ilets-de-Jérémie pour Betsiamis, et donna l'hospitalité au missionnaire avant que les Pères eussent bâti le presbytère.

L'endroit occupé maintenant par le village, était couvert de pins, d'épinettes, d'érables, de bouleaux, de merisiers. Le bois même dont on s'est servi pour élever la charpente de la chapelle, on l'a coupé sur le terrain qui forme aujourd'hui le jardin des Pères. Il n'y a pas besoin d'être au fait de tous les secrets de la physique et de la chimie agricole pour conjecturer sûrement, à la seule énumération des essences forestières qui se trouvaient là, quelle est la nature du sol au fond de la baie de Betsiamis. Ce terrain est très sablonneux ; l'avoine, l'orge, les pommes de terre, etc., y viennent parfaitement. Dans l'intérieur du pays, on rencontre la bonne *terre forte*. En général, il ne semble pas y avoir de différences notables entre la flore de Betsiamis et celle de la plus grande partie de la Province de Québec. Les Oblats ont ici de très beaux terrains en culture excellente.

CHAPITRE TROISIÈME

Betsiamis (suite)

Les Montagnais d'aujourd'hui. — Une nation qui fait une belle mort. — Avantages de la vie nomade. — La question scolaire dans les forêts du Nord. — Quelque chose que l'on ne veut pas confier aux lectrices. — La poste chez les sauvages. — Pourquoi l'on fait la chasse. — La famine dans les bois. — Les lois de protection du gibier. — *Canada* et *Québec*, c'est du montagnais. Organisation politique. — L'"influence indue" chez les Montagnais. — Entre familles régnantes.

Il est temps de donner au lecteur quelques détails sur l'état présent de la nation montagnaise[1]. A divers endroits de ce livre je reviendrai sur ce sujet, suivant que les circonstances s'y prêteront, et l'on aura de la sorte des renseignements assez complets sur la descendance des anciens habitants de la partie nord-est de notre Province.

Un groupe de Montagnais fréquente le territoire situé au nord du lac Saint-Jean, et possède une réserve à la Pointe-Bleue (Roberval) sur les bords du beau lac saguenéen. Je n'ai pas à m'occuper ici de ce groupe peu considérable. Le gros de la nation montagnaise habite aujourd'hui le territoire situé à l'est de Betsiamis ; tout ce pays, qui s'étend vers le nord, et jusqu'à l'océan Atlantique du côté de l'est, c'est le territoire de chasse des Montagnais. Vers le nord-est, ils se rencontrent avec les Esquimaux et les Naskapis.

Au témoignage des Oblats, qui sont les pères spirituels de tous ces sauvages, le nombre des Montagnais a diminué de moi-

1.—On devine aisément que le nom de *Montagnais* vient de *montagne*, et qu'il a été donné à ces sauvages à cause du pays *montagneux* qu'ils habitent.

tié depuis le milieu du siècle. Il faut attribuer cette prodigieuse diminution à une excessive mortalité des enfants en bas âge. Sans ce fait douloureux, les familles seraient nombreuses ; et comme il y a là un mal auquel il est presque impossible de porter remède, vu les conditions de la vie chez ces sauvages, on peut dire qu'un jour prochain verra disparaître les derniers représentants de la race montagnaise. La transition de la vie entièrement sauvage à celle de l'homme civilisé est fatale au peuple qui la subit. Le mélange des deux genres de vie, tel qu'il existe actuellement chez nos indigènes, double les inconvénients mais non les avantages de l'un et de l'autre.

(Photog. par N.-A. Comeau.

ANGÉLIQUE MICHEL.

Montagnaise de Godbout, âgée de 102 ans ; morte à l'âge de 106 ans.

Quel est donc, aujourd'hui, le chiffre total de la population montagnaise ? Il est facile de le constater de façon approximative, en calculant le nombre des familles qui se rendent chaque été aux diverses missions de la côte du golfe et de celle de l'Atlantique. Voici les statistiques que me fournirent les Pères Oblats en 1895. Il vient chaque année à *Betsiamis* environ 120 familles ; aux *Sept-Iles*, 90 ; à *Mingan*, 90 ; à *Musquarro*, 100 ; à la *baie des Esquimaux*, 35 ; à la *baie d'Ungava*, 35. Cela

fait en tout 470 familles, et comme les familles, chez les Montagnais, ne comprennent guère en moyenne que quatre personnes, on arrive au nombre de 1680 individus. On peut dire, en tout cas, que le peuple des Montagnais compte à présent à peine 2000 âmes, y compris le groupe du Lac Saint-Jean. Voilà tout tout ce qui reste de la florissante nation d'autrefois !

Au moins est-il vrai de dire, pour laisser arriver un rayon de soleil sur ce tableau par trop attristant, que le peuple agonisant fera une mort édifiante, grâce aux bons missionnaires qui l'assistent de leur dévouement. Le but de la Rédemption est atteint chez les Montagnais : ils sont tous chrétiens, et chrétiens pratiquants, et chrétiens fervents. Dieu ne permet pas à l'enfer de semer l'ivraie au milieu de ce bon grain ! C'est la récompense de leur docilité à suivre les enseignements de l'Église de Jésus-Christ.—Nous, les blancs, nous méritons de moins en moins ces bénédictions spéciales du Très-Haut ; et, en particulier, nous, Canadiens-Français, nous soutenons une certaine presse qui mine sourdement la foi dans les âmes et la vertu dans les cœurs : il y a là un crime social dont nous portons la responsabilité et dont nous serons châtiés ici-bas, puisque les peuples sont dès ce monde punis ou récompensés, suivant qu'ils le méritent.

On pourrait penser que le genre de vie des sauvages, qui passent les trois quarts de l'année dans la forêt et sans secours religieux d'aucune sorte, est tout à fait défavorable à la conservation de leur ferveur spirituelle. Eh bien, c'est tout le contraire qui arrive, au témoignage des missionnaires. Lorsqu'ils sont réunis dans les missions, durant l'été, ils se dissipent facilement ; et l'entière oisiveté qui remplit alors leurs journées n'est, pas plus chez eux que chez les blancs, une garantie de conduite irréprochable. Dans les bois, chaque famille est isolée, et rien n'est plus favorable pour la parfaite éducation morale des enfants que la société continuelle des parents. Là, pas de compagnons dangereux pour contre-balancer et même annuler les bons enseignements reçus du père ou de la mère.—Dans le paradis

terrestre, les fruits merveilleusement beaux du fameux pommier qu'il y avait là auraient en vain brillé à la vue de notre première aïeule, si l'infernal tentateur n'était venu lui faire entendre de perfides considérations.

Chose encore plus étrange : c'est dans les bois que les enfants apprennent le mieux à lire et à écrire !

D'abord, il faut dire, à la louange des sauvages, que la grande majorité des adultes savent lire et écrire. Voilà donc, enfin, une partie de la population de la Province qui est entrée dans le mouvement, où les progrès modernes ne sont pas un vain mot, où le flambeau de l'instruction resplendit d'un vif éclat. Pour varier un peu leur façon de dire, les détracteurs de notre système scolaire pourraient bien cesser quelque temps de *jouer* de la population d'Ontario aux oreilles de nos apathiques compatriotes, et leur proposer désormais l'exemple des Montagnais... Ils n'en feront rien pourtant, parce que, si les Montagnais sont si bien instruits, c'est à l'Église catholique qu'ils le doivent, d'où il faudrait conclure que la cause de l'instruction élémentaire serait peut-être plus avancée dans notre pays, si l'on avait davantage laissé l'Église s'en occuper toute seule—comme c'est arrivé pour l'enseignement secondaire. Il ne manque pas de gens qui ont cette conviction, sans même avoir eu besoin, pour l'acquérir, de savoir ce qui se passe chez les Montagnais.

La vie nomade de ces pauvres gens, qui courent la forêt durant presque toute l'année, n'est donc pas un obstacle à l'instruction de leurs enfants. Et l'on imagine bien que chaque famille n'emmène pas dans les bois un précepteur diplômé qui, deux fois par jour, donnerait sa leçon aux deux ou trois marmots, avides de linguistique, qu'on lui aurait confiés. Non ! C'est le père ou la mère qui promènent eux-mêmes leurs enfants dans les sentiers plus ou moins fleuris de l'épellation, de la lecture et de la... calligraphie. L'instruction et l'éducation étant avant tout au nombre des devoirs qui incombent aux parents, voilà encore un idéal que l'on voit réalisé chez les sauvages ! Les blancs, trop absorbés par leurs affaires commerciales, industrielles

ou professionnelles, voire par la politique, voire même par leurs parties de plaisir, sont obligés de se faire remplacer par les instituteurs des diverses catégories, pour accomplir leurs obligations concernant l'instruction de leurs enfants. Les sauvages, eux, trouvent facilement les heures nécessaires pour remplir à cet égard leurs devoirs d'état. Il y a des loisirs dans la forêt. On y prend le temps de vivre! Quand on a tiré quelques coups de fusil, visité les pièges à renards, dérobé trois ou quatre truites à la rivière voisine, et préparé le frugal repas, il reste encore bien des moments libres. Il n'y a pas de visites à faire, ni à recevoir, et les soins du ménage sont vite expédiés. C'est alors qu'on allume le flambeau de la science sous la tente de toile; sous l'œil attentif du père ou de la mère, les petits s'exercent, l'un à joindre les lettres aux lettres, et les mots aux mots, dans l'alphabet que l'on a reçu de la "robe noire," l'autre à tracer des chiffres et des caractères d'écriture sur un beau morceau d'écorce de bouleau. Les prières, le catéchisme s'apprennent aussi à la longue; et le Père sera surpris, l'été suivant, de voir que le petit Paul et la petite Marguerite sont déjà joliment préparés pour leur première communion.

Il n'est pas besoin de dire que, sous la direction des Pères, on fait aussi l'école aux enfants, sur la réserve de Betsiamis. On y perfectionne l'enseignement reçu dans les familles; on y prépare, sans s'en apercevoir, les instituteurs privés qui continueront dans la tribu ces traditions de l'enseignement familial. C'est là, en un mot, que se trouvent le collège et l'université pour la jeunesse montagnaise.

Il faut savoir aussi que ce n'est pas le français, ni l'anglais, ni l'allemand, ni l'hébreu que l'on enseigne aux petits sauvages. C'est en montagnais qu'ils apprennent à lire et à écrire, et cela suffit parfaitement à les mettre en état de "struggleforlifer" à leur aise dans leur carrière de chasseur. Il s'ensuit qu'un petit nombre seulement de Montagnais connaissent un peu le français ou l'anglais, par suite de leurs rapports avec les Canadiens français ou anglais. Cela, il est vrai, les prive de l'avantage de

lire nos journaux ! Cela les empêche aussi de fréquenter les blancs et d'apprendre d'eux à perdre la simplicité de leurs mœurs patriarcales et leur fidélité à remplir tous leurs devoirs religieux ! — Autant d'inconvénients qui ne sont pas extrêmement déplorables.

Cette instruction élémentaire, si générale chez les Montagnais, surprend beaucoup les blancs qui n'ont jamais vu de beaucoup près ces indigènes. Dans l'un de mes trajets sur le Str *Otter*, nous aperçûmes un Montagnais, de passage à bord, qui écrivait d'assez longues phrases sur un paquet d'avirons neufs en destination de l'un des postes de la Côte. C'était un ingénieux mode de communications postales avec quelque compatriote du lieu. Et comme il n'y a presque pas de blancs qui sachent le montagnais, la dépêche avait bien des chances de n'être pas divulguée avant d'arriver au destinataire. Par exemple, si le directeur général des Postes en était informé !

Mais il y a encore bien autre chose ! Si on le savait, à Ottawa ! Je tremble d'en faire la confidence, de peur d'attirer les rigueurs administratives sur ces pauvres sauvages... Je vais le dire pourtant, sous le sceau du secret, à mes lecteurs seulement. Je prie que les lectrices me pardonnent généreusement si je leur demande, pour raison valable et sur l'autorité du sage La Fontaine, de vouloir bien sauter le passage en son entier.

Eh bien, donc, si vous demandez au ministère des Postes de quel service postal on jouit à Betsiamis, on vous répondra sans hésiter que, deux fois la semaine, un courrier est expédié de Tadoussac à Betsiamis ; et que, en outre, durant l'époque de la navigation, le steamer *Otter* y transporte, tous les quinze jours, les malles du monde entier, *viâ* Québec et Rimouski. Et si l'on est le moindrement en veine de loquacité, on ajoutera que, durant la saison d'hiver, c'est de Betsiamis que partent, toutes les trois, quatre ou six semaines, les courriers qui desservent les diverses localités de la Côte Nord et du Labrador. Voilà tout ce que l'on sait à Ottawa.

Ce que l'on n'y sait pas, par exemple, c'est que les Montagnais

ont un système postal à eux, qui est bien près d'être l'idéal du genre, puisqu'il n'exige ni administration centrale, ni bureaux de poste, ni courriers spéciaux, ni timbres-poste ; il n'y a là-dedans ni recettes, ni dépenses, et par conséquent pas de déficit au bout de l'année fiscale. Le seul inconvénient, c'est que *ça ne va pas vite.* Mais les sauvages sont les gens les moins pressés qu'il y ait en ce monde, et ils s'accommodent parfaitement de leur ingénieuse méthode de correspondance.

Voici, de façon pratique, comment fonctionne cet admirable mécanisme de la poste chez les sauvages.

Vous êtes parti — je suppose, mon cher lecteur, que vous êtes aussi Montagnais que possible — vous êtes parti de Betsiamis, en septembre, avec femme et enfants, canots et raquettes, provisions et munitions ; et vous êtes rendu bien loin dans les forêts du Nord. Or voilà que, vers la Toussaint, vous désirez faire savoir au P. Arnaud qu'il devrait bien, s'il trouve une occasion, vous envoyer un autre "Tshishtekiikan Tshe Apatstats Ilnuts," pour remplacer celui que vous aviez et qui est malheureusement tombé dans la rivière, en sorte que les enfants ne peuvent plus apprendre à lire. Ou bien, vous voulez annoncer à la pauvre grand'mère, qui passe l'hiver à la bourgade, que votre femme, un peu malade au départ, est maintenant tout à fait rétablie ; que, de plus, son filleul, le petit Jérôme, commence à chasser, qu'il a déjà tué deux visons et qu'il a failli se faire manger par un ours ; que, pour finir, si elle pouvait vous envoyer une fiole de *Pain Killer* et une certaine quantité de fil à ligne, cela serait bien utile à la famille.

Vous prenez un morceau d'écorce de bouleau, vous y écrivez ce que vous voulez au crayon ou avec une pointe effilée. Vous pliez en deux la feuille de bouleau ou vous l'enroulez ; vous la fixez au bout d'un bâton, où vous avez pratiqué une fente *ad hoc.* Enfin vous fichez le bâton dans le sol, en un endroit dépourvu d'arbres ; et tout est dit.

Il est parfaitement sûr que pas un sauvage ne passera là sans apercevoir ce bâton et cette écorce au bout. Il lira l'adresse que

vous avez écrite dessus ; et, s'il va lui-même à Betsiamis ou à tout autre endroit que vous avez indiqué, il prendra la lettre et la portera fidèlement à destination.

Qui sait si, dans deux mois, vous ne trouverez pas quelque part, à votre tour, une écorce vous indiquant certaine cache où un sauvage, revenant de la Côte, a déposé pour vous le *Tshishtekükan* que le bon P. Arnaud vous envoie, ou le *Pain Killer* que vous avez demandé à la vieille Montagnaise. Il y a aussi une lettre du Père, qui recommande de bien dire les prières, matin et soir. La grand'mère, elle, dit à son filleul de ne pas s'amuser à jouer avec les ours tant qu'ils sont en vie.

— Eh bien, que dit-on de la poste montagnaise ? N'est-ce pas ingénieux, ce système de communication ? Il est vrai, comme je l'ai dit, que ce n'est pas rapide ; mais l'inconvénient est léger pour les sauvages, qui généralement sont doués de beaucoup de patience, surtout pour ce qui est de la correspondance. Il ne manque pas de blancs qui poussent fort loin la temporisation en matière épistolaire, et qui ne mettent guère de zèle à profiter des avantages postaux qui sont à leur portée !

Le plus grand souci du sauvage, en temps de chasse, ce n'est pas d'écrire des lettres. Ce n'est pas non plus, à vrai dire, de chasser. C'est, avant tout, d'avoir tous les jours de quoi manger. C'est beaucoup comme chez nous, où il y a tant de gens qui ne travailleraient guère, si la question du pain quotidien ne les poussait. Mais tandis que, chez les blancs, il y a des individus qui n'ont pas à se préoccuper de leurs moyens de subsistance et qui travaillent quand même, à seule fin d'augmenter leur fortune, le sauvage ne songe pas le moins du monde non seulement à s'acquérir des ressources pour ses vieux jours, mais même à ménager les provisions qu'il emporte dans la forêt, pour le cas où la chasse manquerait.

Et ces provisions de bouche dont il se munit pour le temps de la chasse, c'est souvent, pour une seule famille, sept ou huit barils de farine, et tout le reste en proportion. En un mot, il

emporte dans le bois tout ce qu'il a pu obtenir du marchand et tout ce qu'il sera possible de loger dans les canots et l'on part, et l'on avance à bien petites journées ; même, il n'y a pas besoin d'empêchements très graves pour que l'on ne marche pas du tout. Il est entendu, en effet, que l'on ne chasse pas, tant que l'on a encore des provisions. Et l'on ne s'inquiète pas à la pensée que si, plus tard, les provisions étant épuisées, on ne rencontre pas de gibier, la famine pourrait faire souffrir cruellement la famille. Non, on ne s'en inquiète pas, et l'on vit au jour le jour. Pour être juste, pourtant, je dois ajouter que, maintenant, d'après ce que m'a dit un missionnaire, les Montagnais ont plus de prévoyance qu'autrefois. Mais, comme ils n'en avaient pas beaucoup autrefois, il n'est pas à croire que cette utile vertu soit encore particulièrement brillante chez eux.

Il arrive donc un moment où la dernière mesure de farine est elle-même épuisée. Non seulement on a mangé son pain blanc le premier, comme dit le proverbe ; mais il faut dire adieu à tout pain quelconque, jusqu'au retour à la mer, l'été suivant. Alors commence sérieusement la chasse, et même la pêche. Les lacs et les rivières fournissent ordinairement en abondance le saumon, la truite et d'autres poissons fort savoureux. Et surtout, les divers gibiers à plumes ou à poils varient agréablement le menu de chaque jour. On vit dans l'imprévu. Il n'y a pas à rédiger d'avance le programme culinaire de la semaine. Jamais l'on ne sait si le lendemain on dînera de caribou, d'ours, de lièvre, de perdrix[1] ou de castor. Quoi qu'il en soit, on tue ce qui se présente. Et comme avant de griller un bifteck de caribou ou d'autre chose, il faut d'abord lever la peau de l'animal, voilà l'industrie qui s'en vient d'elle-même forcer la main au sauvage. On ramasse ainsi, tout l'hiver, des pelleteries que l'on

1 — Les Gallinacés auxquels nous donnons erronément le nom de *Perdrix*, sont des Tétras (Perdrix de savane), des Gélinottes (Perdrix de bois franc), et des Lagopèdes (Perdrix blanche). Cette dernière espèce, la Perdrix blanche, passe même l'été sur la Côte Nord, surtout au Labrador où elle niche. Mais, durant la belle saison, son blanc plumage est lavé de noir, de jaune et de blanc. Les Tétras et es Gélinottes habitent aussi ce territoire.

apportera à la mer, le printemps venu, et que l'on donnera au " bourgeois ", pour payer les avances de provisions, de vêtements et de munitions que l'on a reçues l'été précédent. Mais, en somme, on chasse pour manger, et, par surcroît seulement, on fait de l'industrie et du commerce. Si la chasse et la pêche sont très productives, tant mieux ! On fera bombance tout l'hiver à la viande fraîche et au poisson délicat ; puis, on emportera assez de peaux pour solder toutes ses dettes, et l'on aura encore un surplus qui permettra de se faire la vie large durant les *vacances au bord de la mer.*

Mais il arrive parfois que l'on ne rencontre pas de caribous, ni de lièvres, ni de perdrix, ni de quoi que ce soit que l'on puisse mettre à la broche. Il y a longtemps que la dernière drachme de farine a cessé d'exister. Et puis il se trouve que l'on n'est dans le voisinage d'aucun lac, d'aucune rivière. Oh ! alors, ce n'est pas réjouissant ! S'il se passe plusieurs jours de la sorte, cela devient de moins en moins délectable. — " Tiens ! un caribou ! là-bas ! " — Et l'on part après l'animal, dont la seule vue a ramené l'espoir, le plus grand bien après la possession de l'objet, plus grand même parfois, mais non dans le drame auquel nous assistons. Eh bien, voilà que, par le plus fâcheux des hasards, on a manqué le caribou ! Je ne sais par quel accident inaccoutumé cela s'est fait. Mais il s'est échappé, et le dîner l'a suivi !

La position est devenue terrible. Et si la bonne Providence ne le fait pas exprès pour sauver ces pauvres gens, en envoyant par là quelque gibier, ils mourront de faim. Ce malheur arrive bien quelquefois. Un peu comme le marin, le sauvage, qui passe sa vie dans l'immensité des plaines et des forêts, est apparemment sous une dépendance plus immédiate des hasards de l'existence.

Et ces pauvres sauvages ont encore à compter avec autre chose. Sujets comme nous du pouvoir gouvernemental, ils doivent aussi se soumettre à l'autorité des lois. Or, comme on sait, la loi ne permet la chasse qu'à certaines époques de

l'année, qui varient suivant les diverses espèces d'animaux. Voilà donc de nouvelles entraves à la profession de ces braves gens.

On imagine bien que, puisque les sauvages n'ont pas d'autres moyens de subsistance que la chasse, les magistrats ne condamneront pas à mort celui qui aura tué un caribou ou un castor pour empêcher sa famille de mourir de faim. Au reste, la loi autorise le commissaire des Terres de la Couronne à donner aux sauvages des permis de chasse, pourvu que leur subsistance soit le seul objet de cette chasse. Mais, d'autre part, le sauvage ne pourrait utiliser les pelleteries que ses attrapes ou son fusil lui auraient procurées en temps prohibé. La Compagnie de la baie d'Hudson, l' " honorable Compagnie, " comme disaient certains missionnaires, a bien soin de ne pas accepter de ces peaux, soit parce qu'elle courrait risque de les voir confisquées, comme il est arrivé déjà, soit pour conserver les bonnes grâces du gouvernement. Ainsi donc, nos sauvages ne peuvent, durant plusieurs mois de l'année, utiliser qu'une partie de leur chasse. Ils en tirent profit pour leur subsistance ; mais ils perdent le prix de vente d'une certaine quantité de leur pelleterie, qui leur serait si nécessaire pour se procurer poudre, plomb, pièges, farine, vêtements, etc. Quand on a des revenus considérables chaque année, on supporte très bien leur diminution, parce qu'il en reste toujours assez pour vivre convenablement. Mais, ces pauvres Montagnais n'arriveraient qu'au strict nécessaire, quand même aucune législation ne viendrait diminuer encore leurs faibles ressources !

Mais ce n'est pas tout.

Pour nos sauvages, le castor est comme le pain quotidien. Ce gibier leur est infiniment précieux, soit pour l'alimentation, soit à cause du prix élevé de sa fourrure. Aussi, dit le P. Arnaud, " ils ménagent cet animal ; ils le considèrent comme un présent que le Grand Esprit leur a donné. Ils respectent les cabanes de castor, et ne les détruisent jamais entièrement, quoiqu'ils souffrent parfois de la faim."

Eh bien, pour comble d'infortune, nos pauvres aborigènes ne peuvent plus, dans ces années-ci, utiliser le *présent du Grand Esprit !* Nos législateurs, dans l'excellente intention d'empêcher la destruction de ce gibier de valeur, ont interdit de lui faire la chasse depuis l'année 1896 jusqu'à 1900. Voilà donc encore une mesure qui, toute sage qu'elle soit, est loin d'être à l'avantage de la peuplade montagnaise, et qui, au contraire, rend sa condition bien misérable.

Pour revenir aux grands voyages de chasse des Montagnais, il n'y a aucune comparaison à établir entre leurs pénibles campagnes et les faciles expéditions de nos *sportsmen* à la poursuite du caribou. Pour ces derniers, en effet, qu'il se trouve ou non du caribou sur leur chemin, cela importe assez peu. Ce qui importe, c'est de prendre de l'exercice au grand air durant huit jours ; on n'amène pas avec soi sa femme et ses enfants, y compris les bébés de deux mois ! On n'attend pas après le produit de sa chasse pour procurer à tout ce monde ses trois repas par jour ! Les convois de provisions contiennent assez de victuailles de tout genre pour assurer le premier, le deuxième et le troisième service à la table de ces chasseurs d'occasion. Nos pauvres sauvages ne sont jamais à pareille fête. Et pour eux la question du caribou est parfois d'un intérêt qui dépasse singulièrement le souci que peuvent avoir les amateurs de ne pas revenir bredouille.

Pour connaître parfaitement les conditions du sport chez les sauvages, il faudrait faire toute l'expédition avec eux, depuis septembre jusqu'au mois de juin suivant. Mais on préfère généralement ne pas tenter l'aventure et se résigner à l'ignorance de beaucoup des détails de la saison de chasse.

Le P. Arnaud, lui, qui commença sa vie de missionnaire par faire le voyage de la baie d'Hudson avec les sauvages, inaugura son séjour sur la Côte Nord en suivant dans les bois une famille de Montagnais. Mais il avait moins pour but spécial d'occire avec eux castors et caribous que de se familiariser avec la langue montagnaise, afin de pouvoir remplir plus complètement les

devoirs de son apostolat auprès des sauvages. — On peut s'imaginer s'il le sait, son montagnais, depuis tant d'années qu'il le parle du matin au soir. Et puisqu'il s'y connaît tant que cela, dans cet idiome, il ne m'est pas venu à l'idée de contester contre son avis, quand il m'a informé que les mots "Canada" et "Québec" sont du montagnais authentique. *Canada* signifierait: "allant, venant vers quelque endroit," et les sauvages du temps auraient donné ce nom à nos respectables ancêtres, lorsqu'ils abordèrent en ce pays, il y a déjà trois siècles et plus. Quant à *Québec*, cela voudrait dire: "Viens à terre, débarque ici." Les aborigènes, il faut le croire, auraient adressé cette invitation aux Français qui arrivaient à Stadaconé. Et ces Français de France, qui n'entendaient aucunement le montagnais, ont cru qu'on leur disait là le nom du pays ou de la localité où ils arrivaient. En tout cas, puisque nous devions hériter du territoire que possédaient alors les Montagnais, personne ne trouvera mauvais que ces dénominations très importantes du pays que nous habitons, et de sa capitale, nous viennent aussi de la nation montagnaise. D'autant que, sans ce legs des Montagnais, on ne saurait dire si, au lieu de noms si "canadiens", les Anglais, nos vainqueurs, n'en auraient pas imposé d'autres de l'allure la plus britannique qu'il se pût faire. Mais sans doute ils pensèrent, eux aussi, que les mots Canada et Québec tenaient à la nature même des choses, puisque les Indiens les avaient eux-mêmes, croyait-on, appliqués à ce pays et à ce fameux promontoire.

* * *

Quoique vivant isolés, famille par famille, durant une si grande partie de l'année, les Montagnais ne laissent pas d'avoir une certaine organisation civile autonome. Ce serait être par trop sauvage, que de n'en avoir aucune. Chaque tribu a donc son chef qui exerce le souverain pouvoir sous l'égide du gouvernement canadien et, d'un peu plus loin, de la Couronne d'Angleterre. Le P. Durocher, l'un des Oblats qui s'occupèrent

autrefois des missions montagnaises, obtint un jour du gouvernement quatre ou cinq grandes médailles d'argent que l'on distribua aux chefs des diverses tribus. C'est l'insigne de leur autorité, et c'est bien près d'être tout ce qu'ils possèdent de souveraineté. Ce n'est pas que le peuple règle à lui seul les affaires importantes, comme cela se faisait dans certaines républiques anciennes. Avouons-le : il n'y a plus, dans ces nations, d'affaires à régler. L'objet même du gouvernement fait presque entièrement défaut. Voilà jusqu'où la décadence peut atteindre une race ! Il n'y a pas même de règles nettement définies pour la transmission de la dignité suprême, lorque survient le décès de l'un de ces potentats : car ils ne sont pas moins sujets à la mort que leurs collègues, empereurs, tsars, ou monarques généralement quelconques. Leur pouvoir n'est pas héréditaire, et, pour les remplacer — autant que cela se peut — on fait, suivant des formalités qui dépendent beaucoup des circonstances, l'élection d'un nouveau chef, à qui l'on remet en guise d'intronisation la grande médaille, emblème de la souveraineté.

Il paraît — car il faut se garder d'ajouter trop de foi à l'histoire contemporaine, non plus qu'aux autres histoires — il paraît donc qu'à Betsiamis, il y a quelques années, les Montagnais ne furent pas tous, à un égal degré, charmés du choix que, sous la direction des missionnaires, on avait fait d'un nouveau chef. Et, comme il n'y a pas ici à tant tourner autour du pot, disons-le franchement : il y avait eu de l'"influence indue" dans cette élection. C'est là, comme on sait, un crime épouvantable, propre à détraquer irrémédiablement tout le mécanisme électoral ! Or, s'il n'y a pas de juges à Betsiamis, il y en a à Berlin, je voulais dire à Ottawa ; et une délégation de Montagnais, accompagnés d'un interprète, se rendit à Ottawa, pour *contester l'élection*, et obtenir le choix d'un autre chef. Je ne sais vraiment s'il régnait alors, au ministère des Sauvages, à Ottawa, un conservatisme outré, ou si, par une incompréhensible aberration d'esprit, l' "influence indue" n'y inspirait pas toute l'horreur qu'elle mérite. Toujours est-il que l'administration, dont ce cas

était justiciable, se régala de l'huître, comme le plus gourmet des magistrats, et donna les écailles aux délégués de la tribu de Betsiamis, qui s'en revinrent à la bourgade, enchantés de toutes les belles choses qu'ils avaient vues dans un si long voyage, mais condamnés pourtant à se soumettre au chef qu'ils avaient tenté de détrôner. Du reste, la paix ne fut pas autrement troublée par l'incident, et, après comme avant, la tranquillité de l'ordre fut complète à Betsiamis.

Mais il ne faut pas croire que ces principicules n'ont pas, à l'occasion, l'exact sentiment de leur dignité. On raconte à ce sujet le trait que voici. Un jour, à Mingan, le gouverneur général, Sir Edmund Head, arrive, accompagnant un prince d'Angleterre, qui devait bien être le prince de Galles lui-même. Dès le débarquement du prince, le chef de la tribu du lieu s'en vient à sa rencontre. Le chapeau sur la tête, et lui frappant sur l'épaule, il dit à Son Altesse : "Toi chef ? — Oui ! — Moi chef aussi." Puis, en lui montrant sa grande médaille d'argent : "Tiens ! vois ta mère !" On dit que le prince fut très surpris de l'incident et le trouva tout à fait charmant. Il est sûr que, pour un personnage de la cour royale, l'aventure avait de l'originalité.

CHAPITRE QUATRIÈME

Betsiamis (suite).

Candidature du P. Arnaud à l'épiscopat et à... la papauté. — Pierre Leroy. — Histoire d'une nouvelle méthode de latin. — On vole au P. Arnaud l'évêché de Chicoutimi. — *Qui habet aures audiendi, audiat.* — Le P. Arnaud, naturaliste. — A. Lechevalier à Betsiamis. — La poule initiale. — Le musée de Betsiamis. — Les exploits militaires et culinaires de Grosjean. — Le P. Arnaud et les beaux-arts. — Voyage du P. Arnaud en France. — Sa dernière visite au Labrador. — *Murray Bay*, *Tadousac*. — Grandeur et décadence de Bersimis. — Au cimetière des Montagnais. — Cinquante ans sans revoir Chicoutimi.

Au-dessus des chefs indigènes et de tous leurs sujets, le P. Arnaud joue le rôle d'un pape du moyen âge, que les souverains du temps regardaient à peu près comme leur suzerain à tous.

Et, à propos de papauté, sait-on que lui, le missionnaire des Montagnais du Labrador, se vit un jour honoré de la candidature au souverain pontificat ! Il est pourtant bien vrai que suivant les désirs de Pierre Leroy, sinon dans les desseins de l'assemblée des cardinaux, le P. Arnaud devait un jour s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, après avoir passé par la dignité épiscopale. Disons quelque chose de cet épisode de l'histoire du Canada.

Les jeunes ne savent rien de ce P. Leroy, qui eut un moment de célébrité, il y a une vingtaine d'années.

Ancien religieux de la Trappe d'Aiguebelle, ce personnage aborda sur nos rives en 1874 ou 1875. Il nous apportait, dans la poche de son gilet, la vraie réforme des études classiques. D'après sa méthode, les enfants apprendraient les langues,

le latin surtout, en un rien de temps, ce qui leur permettrait d'étudier encore une foule de belles choses, en attendant d'avoir à la lèvre les quelques poils qui indiquent, à n'en pouvoir douter, qu'il est l'heure de se présenter au seuil des vénérables corporations professionnelles de la médecine, du droit, du notariat.

Le ministère de l'Instruction publique de l'époque se laissa charmer par les beautés de la nouvelle méthode, et favorisa son inventeur. Sous ses auspices, Leroy exposa, dans une conférence qui avait réuni au château Saint-Louis toute l'élite intellectuelle de Québec, les merveilleux principes qui allaient révolutionner l'enseignement. Et pour démontrer qu'il ne s'agissait pas de choses en l'air, il appela au tableau noir un élève de seconde année de l'École normale, un élève très brillamment doué, mais qui n'avait pas la moindre idée de la déclinaison de *Rosa*, ni de la fameuse règle du *que retranché*. Eh bien, je le dis pour l'avoir vu, en quelques minutes l'élève traduisait correctement la phrase française qui lui était proposée et qui, par exemple, n'était pas extraite des endroits les plus compliqués des *Caractères* de La Bruyère.

Le public et la presse accueillirent avec faveur la nouvelle méthode et se félicitèrent de voir que notre pays allait peut-être en tirer beaucoup d'avantages. Je vous le demande : avec des petits Canadiens si intelligents, comme il y a partout plein les maisons, et avec une méthode de cette force, oui, je vous le demande, n'allions-nous pas enfin prendre la tête du monde civilisé ? — Bref, il fut donné à Leroy d'ouvrir à Québec une école, où les nouveaux principes pédagogiques pussent s'épanouir tout à leur aise. Mais il y eut, j'imagine, quelque chose qui fit défaut, soit dans la floraison, soit dans la fructification, puisque l'on ne cultiva pas longtemps la jeune plante. L'école cessa d'exister. Dès lors, si mes souvenirs sont fidèles, Leroy se mit à publier, dans les journaux de Québec, des articles sur sa fameuse méthode. Un peu plus tard, diverses brochures, aux titres énigmatiques, firent suite à ces articles. Il était visible

que le cerveau du pauvre inventeur n'était plus à la hauteur des circonstances...

Beaucoup de personnes, capables de donner un jugement autorisé, ont été d'opinion que le système Leroy avait de la valeur, du moins au point de vue spéculatif. Mais, comme il arrive pour tant de choses, l'application n'en était guère possible. Il aurait fallu, pour qu'il produisît tous les résultats que l'on pouvait en attendre, que les professeurs travaillassent avec les élèves non seulement durant le temps des classes, mais aussi dans les heures d'étude, c'est-à-dire la journée entière. Où sont les professeurs qui, même au seul point de vue de la santé, pourraient impunément ajouter, au lourd fardeau qui déjà les accable, une si considérable augmentation de travail ?

Sans doute, le P. Arnaud, comme bien d'autres, se permit de dire quelque chose de favorable à la nouvelle méthode, du moins au point de vue théorique.

D'autre part, à cette époque, le Séminaire de Chicoutimi venait d'être fondé (1873) ; et, non moins alors que dans la suite, on n'y avait l'œil fermé aux nouveautés qui se font jour de temps en temps sur le globe terrestre. Dès les premières années, les professeurs du collège naissant firent quelque essai de la nouvelle méthode, tentative qui fut d'ailleurs de très courte durée.

Mais, en ce temps-là aussi, il était fortement question de créer un diocèse au Saguenay.

Tout cela se brassa sans doute, avec plus ou moins de logique, dans la cervelle du pauvre Leroy. Une conclusion s'en détacha qui faisait merveilleusement son affaire. Il fallait que le P. Arnaud fût le premier évêque de Chicoutimi ! Et puis tout allait marcher à souhait. C'est-à-dire que la méthode, la chère méthode, allait trouver au séminaire du nouveau diocèse le terrain qu'il lui fallait ; et les fruits qu'elle y produirait seraient d'une si extraordinaire beauté, que l'univers ébahi se rendrait enfin à l'évidence.

L'inventeur, pour assurer la réalisation de ses espérances,

n'eut garde de négliger l'emploi des moyens surnaturels. Je ne sais plus quel nombre de messes il fit célébrer pour obtenir les grandes faveurs qu'il désirait. Et, effectivement, lui sembla-t-il, il lui fut donné d'obtenir certains signes qu'il n'eut pas de peine à interpréter. C'était maintenant certain : le Ciel voulait que le P. Arnaud fût évêque de Chicoutimi.

Malheureusement, l'épiscopat de la Province, qui, réuni en concile à Québec, en 1878, avait reçu de Leroy une pétition en faveur du choix du P. Arnaud comme évêque de Chicoutimi, ne comprit pas ou ne voulut pas exécuter les desseins de la Providence ; il trompa le délégué apostolique, Mgr Conroy, qui était alors en notre pays dans le but de rétablir la paix chez les plus grands chicaniers, que nous sommes, de l'univers. Le Pape lui-même n'ignora pas moins la volonté de Dieu. Et le curé de Chicoutimi, M. Dominique Racine, fut choisi pour occuper le nouveau siège épiscopal.

Quelques jours après l'intronisation (7 août 1878) de l'évêque de Chicoutimi, nous étions, les prêtres du séminaire, réunis dans le salon de Mgr Racine, lorsque, à l'arrivée du courrier, le prélat reçut une carte postale qui lui était adressée par Leroy. Le maniaque y disait à Sa Grandeur qu'on n'aurait pas dû l'appeler à être évêque de Chicoutimi et faisait remarquer que Mgr Conroy, qui avait contribué à son élection, était mort soudainement le jour même de sa consécration (4 août). Pour terminer, il y avait le texte bien connu de la sainte Écriture : *Qui habet aures audiendi, audiat.* Cela devenait inquiétant !

L'archevêque de Québec, S. G. Mgr Taschereau, fut aussi l'objet des reproches de Leroy, pour la part qu'il avait prise à l'erreur commise au préjudice du P. Arnaud.

Leroy se dévoua désormais à l'œuvre de la réparation. Il fallait que Rome rendît au malheureux Oblat son trône épiscopal ! Toute une série de brochures, d'un genre absolument extraordinaire, fouettèrent l'opinion publique dans les intérêts de la bonne cause. Retourné en Europe, il en fit imprimer d'autres et les expédia au Canada. Croirait-on qu'il alla jusqu'à

s'adresser au Saint-Siège, pour réclamer justice ! et Mgr Racine, lors de son premier voyage à Rome, en 1882, eut, sinon à se défendre, du moins à donner des explications sur l'affaire très étrange dont l'on se trouvait saisi.

Les idées ont leur développement propre, suivant les règles plus ou moins bien appliquées de la logique. L'idée de Leroy accomplit aussi son évolution. Il en est venu au point de réclamer pour le P. Arnaud la succession de Léon XIII au souverain pontificat ! Il est évident que l'injustice commise à son égard en 1878 se trouverait de la sorte parfaitement réparée. Seulement, la longévité inattendue de Léon XIII, qui a déjà vu mourir tant de ses " successeurs ", a déjoué les plans de Leroy et de bien d'autres.

En tout cas, le P. Arnaud a supporté avec la résignation la plus admirable la privation de la mitre épiscopale, et même celle de la tiare pontificale. Il pousse l'héroïsme du sacrifice jusqu'à regarder sa candidature à l'épiscopat et au souverain pontificat comme l'épisode le plus gai de sa longue carrière.

* * *

Beaucoup de lecteurs vont penser ici que j'ai épuisé mon sujet, et que j'ai dit tout ce qu'il y avait à dire du P. Arnaud et de Betsiamis. Eh bien, il me reste encore à parler d'une œuvre du P. Arnaud, qui, bien que fort profane, n'est pas le chapitre le moins important de sa biographie.

Il fut un temps où il était de mode de regarder l'Église comme ennemie de la science ; tous ses efforts, disait-on volontiers, tendent à maintenir le monde dans l'ignorance.— Sans doute, c'était faux ! Et de toutes les pages de l'histoire depuis l'ère chrétienne, s'élevait un unanime démenti à ces assertions mensongères. Toutefois, l'accusation était de nouveau et constamment lancée partout, à l'encontre des faits ; elle faisait toujours quelques dupes, par-ci par-là. C'est que messire Satan, qui sait parfaitement combien le succès final de sa

lutte contre l'Église est impossible, ne néglige aucun expédient pour entraver du moins son œuvre divine.

Il serait beau aujourd'hui, l'état intellectuel du monde, si l'Église ne l'avait constamment relevé de ses défaillances ! Déjà, à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, on était bien parti pour atteindre la vérité ! Où en serions-nous donc, de nos jours, sans l'action de l'Église ?

Dans notre pays même, l'Église a fait comme ailleurs : elle a exercé son influence sur les lettres et les sciences d'une façon si évidente qu'il serait absolument ridicule de le nier.

Voici pourtant une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de l'intérêt qu'elle porte au progrès des connaissances humaines. Je veux parler du musée d'histoire naturelle qu'il y a à Betsiamis.

Qui pourrait s'attendre à trouver un beau musée d'histoire naturelle à Betsiamis ! Comment imaginer seulement que le P. Arnaud, qui a passé sa vie à courir après les survivants d'une race sauvage disséminés sur une grande étendue du pays, pour les mener tous au ciel, aurait, au milieu de tant de voyages et de travaux apostoliques, songé à faire un musée ?

Il est là, pourtant, ce musée, dans la bourgade montagnaise de Betsiamis. Et, dans la Province, peu de collections, dues à l'initiative des particuliers, le surpassent en valeur.

Les gens de science attachent aujourd'hui beaucoup d'importance à des collections de ce genre, qui contiennent comme un résumé de la faune et de la flore d'un pays. Eh bien, le vieux missionnaire des Montagnais a rendu à l'histoire naturelle du Canada le précieux service de réunir, au seuil même du pays de Labrador, un musée des curiosités et des objets scientifiques qui peuvent donner quelque idée des ressources de ce grand territoire.

Mais il convient de faire l'historique de ce musée, et de dire aussi quelque chose de ce que l'on y voit.

Il n'est guère probable que le P. Arnaud se soit proposé, lorsque ses supérieurs lui confièrent les missions de la Côte Nord, de se livrer à la pratique de l'histoire naturelle. Mais,

pour lui comme pour tant d'autres, des circonstances se sont présentées qui le mettaient sur la voie. Son mérite, c'est d'avoir su profiter des circonstances ! Tout est là, dans la vie, qu'il s'agisse du spirituel ou du temporel.

C'était vers 1868. Un Français, Alfred Lechevalier, vint en Amérique dans le but de se procurer des spécimens d'histoire naturelle pour les musées d'Europe. Comme il n'y a pas un endroit de l'univers où l'on ne rencontre un Canadien, l'étranger, nouvellement débarqué à New-York, trouva, dans l'hôtel où il était descendu, un chasseur de Rimouski, nommé Henri Parent. On causa, et Lechevalier mit son commensal au fait de ses projets ; ce qu'il tenait surtout à obtenir, c'étaient des spécimens de l'aigle à tête blanche. Parent, qui connaissait la Côte Nord pour y avoir fait la chasse au loup marin, assura au Français qu'il trouverait cette espèce d'aigle à Manicouagan. Manicouagan, ce n'est pas à la porte de New-York ! Lechevalier essaya donc de l'art épistolaire ; mais il en fut pour ses frais. Personne ne répondit à ses lettres. Il prit alors le vrai moyen de se renseigner, celui de se rendre sur la Côte Nord.

Le P. Arnaud, revenant un jour du Saguenay, aperçut une goélette mouillée dans la baie de Betsiamis. D'un canot qu'il rencontra, il apprit qu'il y avait là un naturaliste français. C'était Lechevalier, qu'il trouva très occupé à dépouiller un oiseau. — Mais il était bien temps de venir chercher des aigles à tête blanche ! On ne les avait pas prévenus de la visite du Français ; et, maintenant que les petits étaient élevés, " tout le monde " était parti pour d'autres cieux. C'est le parti que dut prendre aussi Lechevalier.

Mais, l'automne, il revint à Betsiamis, et resta chez les Pères jusqu'au mois de janvier. Ce fut alors que l'on " posa la première pierre " du musée de Betsiamis, en empaillant une poule ; poule qui est encore là, pour témoigner qu'il est toujours facile de commencer une riche collection, puisqu'il suffit pour cela d'une seule pièce.

Du reste, l'humble volaille ne fut pas longtemps solitaire.

Les oiseaux, les mammifères, les reptiles, etc., s'ajoutèrent bientôt aux oiseaux, aux mammifères, aux reptiles, etc. Plus tard, on fit des échanges avec d'autres collectionneurs, même d'Europe, et le musée s'augmenta peu à peu. Les missionnaires et les sauvages apportèrent aussi ce qu'ils avaient trouvé d'intéressant dans leurs courses. Bref, aujourd'hui, on estime à $4000 la valeur de ce musée, et je ne crois pas que l'on se trompe en ce calcul.

Le P. Arnaud n'avait pas manqué de profiter du séjour de Lechevalier, qui était habile taxidermiste, pour apprendre à lever la peau des oiseaux. Un autre Français, nommé Grosjean, qui était alors à l'emploi des Oblats, et qui l'est encore, travailla avec Lechevalier, et devint lui-même un maître dans l'art de la taxidermie.

On avait donc tout ce qu'il fallait pour mener à bien l'entreprise. Et voilà comment il se fait que l'on trouve, à Betsiamis, un musée tel que l'on n'en voit pas dans toutes les villes du monde.

C'est dans l'ancien presbytère de la Mission que l'on a installé depuis peu ces belles collections. Un portique assez curieux décore l'entrée de l'édifice : il est fait de deux côtes de baleine, longues de vingt-deux pieds, et réunies par l'une de leurs extrémités de façon à former une ogive. Tout auprès sont des vertèbres de baleine, disposées en sorte de fauteuils, qu'ils imitent assez bien. Voilà une ornementation très couleur locale, assurément.

C'est l'ornithologie qui est la mieux représentée dans le musée, et principalement par des oiseaux du Canada. Mais il y a aussi des espèces de l'étranger, comme la cigogne blanche de Hollande, etc. L'une des vitrines qui attire le plus d'attention est celle qui contient une imitation de rocher d'assez grandes dimensions, recouvert de mousse et de lichens : là-dessus sont placés en diverses positions les oiseaux de mer que l'on rencontre entre Mingan et la Pointe-aux-Esquimaux. Ce groupe, qui reproduit fidèlement la nature, est signé : *A. Lechevalier*,

décembre 1868, et ferait excellente figure dans n'importe quel musée. A signaler encore, une collection d'œufs d'oiseaux canadiens.

Des poissons, des mollusques, une centaine de reptiles du Canada et des États-Unis, et bon nombre de mammifères de ce pays et de l'étranger, forment le reste du musée d'histoire naturelle. Il y a jusqu'à un orang-outang de grande taille, qui n'a jamais habité Bornéo ni Sumatra ; c'est un singe de la zone tempérée — où il n'y en a pas — qui n'a jamais grimpé au sommet d'un cocotier, qui n'a jamais joué de tour à personne, et qui, *mutatis mutandis*, aurait aussi bien pu représenter, dans un muséum d'histoire naturelle, un autre genre zoologique, au cas où l'industriel de New-York qui l'a fabriqué, l'aurait ainsi préféré.

Il y a encore, au musée de Betsiamis, une collection d'objets fabriqués par les sauvages, qui mérite d'être signalée au visiteur. On y voit notamment un cométique[1] de belle fabrication, fait par les Esquimaux. Ce sont du reste les ouvriers de cette nation qui paraissent les plus habiles ; les vêtements faits par eux, en peaux de caribou et de loup marin, dont on voit des échantillons au musée, témoignent d'une adresse remarquable, et même d'un bon goût auquel on ne s'attendrait pas.

Mais racontons ici une anecdote peu réjouissante.

Quelques mois avant l'ouverture de l'Exposition de Chicago (1892), voilà qu'arrive tout à coup à Betsiamis un citoyen des États-Unis, ayant tous les dehors d'un vrai gentilhomme et d'un savant fort désintéressé. Il demande au P. Arnaud de lui vendre ou de lui prêter tous les objets ethnographiques du musée, qui figureraient excellemment dans la grande Exposition. Assurément, le missionnaire n'aurait voulu, ni pour or, ni pour argent, céder sa précieuse collection ; toutefois, il consent à prêter au bon Yankee ce qu'il lui plaira d'emporter. Or, rien de ce qui fut ainsi envoyé à Chicago n'en est revenu ! Et c'est ainsi

1—Traîneau tiré par les chiens, en usage au Labrador.

qu'aujourd'hui il manque au musée une foule d'articles très intéressants : costumes des sauvages, et instruments en pierre ou en os, tels que haches, couteaux, dards, flèches, pipes, amulettes, jeux divers, etc. Eh bien, y a-t-il rien qui provoque autant l'indignation qu'un vol aussi effronté ! Sans doute, si le P. Arnaud allait faire le tour des États-Unis, il reconnaîtrait dans quelque grand musée, qui les aura acquis sans se douter de leur provenance, nombre de ses trésors qu'il a eu tant de peine à collectionner. Voilà un système d' " annexion " que l'on peut trouver habile, mais qui est d'une malhonnêteté révoltante.

* * *

D'ordinaire, on ne termine pas le compte rendu d'une visite à un musée, sans dire un mot du conservateur qui s'est donné la peine de vous en faire voir toutes les richesses. Je manquerai d'autant moins à ce devoir, que l'officier dont il s'agit n'est pas le personnage le moins remarquable de Betsiamis.

Le conservateur du musée de Betsiamis, c'est un Français, voire un Parisien, fils d'un capitaine de l'armée française. Grosjean est son nom. C'est celui dont j'ai dit précédemment qu'il étudia jadis la taxidermie avec tant de succès, sous la direction de Lechevalier, le célèbre naturaliste voyageur qui, après son séjour à Betsiamis, résida à Montréal, puis dans le sud des États-Unis, et se trouve maintenant au Pérou, sinon ailleurs.

Grosjean, lui, fils de soldat, n'aurait pu, sans manquer à son sang, passer sa vie parmi les vulgaires pékins. Il embrassa donc l'art militaire et se trouva un jour à faire partie de l'armée d'Afrique. Puis les hasards de l'existence l'amenèrent en Amérique. Cela, ce n'était pas hier, puisque, à ce moment, nos aimables voisins des États-Unis étaient en pleine guerre civile, la discorde animant les gens du Nord contre les gens du Sud. Je ne sais si notre Français étudia bien longtemps pour décider, à la lumière des grands principes, quel parti avait le bon droit de son côté. En tout cas, il prit du service dans les troupes du

Nord. Maintes aventures signalèrent cette époque de son existence. En voici une à faire dresser les cheveux sur la tête !

C'était jour de grande revue ; le général Grant lui-même devait présider la fête. On sait si les soldats se font une grande affaire de ces cérémonies ! Rien n'est épargné pour que tout soit irréprochable dans la toilette, dans l'accoutrement, dans la tenue ! Notre Grosjean, lui, jugea que, pour être vraiment joli garçon, il ne lui manquait que des moustaches. Il ne lui fut pas difficile, par un artifice à la portée de tout le monde, d'affubler sa lèvre de l'ornement voulu. Quelle figure martiale il vous avait, avec ces touffes de poils menaçants, qui se dirigeaient les uns à droite et les autres à gauche dans une symétrie parfaite ! Ah ! le beau soldat ! Vive la France, dont les fils portent la gloire dans tous les pays du monde ! — Attention ! voici le général qui passe ! Mais voilà aussi que la moitié de la moustache s'écroule tristement en cet instant solennel, en face de l'état-major qui peut à peine garder son sérieux. Et le malheureux soldat, à qui la discipline a interdit même de lever un doigt pour prévenir le désastre !... Il y a des moments terribles dans la vie militaire.

Quelque temps après cet incident, le général Grant rencontra le héros de l'aventure, qu'il se rappela aussitôt, et lui fit cadeau de quelques greenbacks qui furent sans doute les bienvenus dans sa maigre escarcelle.

Il y a des soldats qui se font tuer, à la guerre ; il y en a qui, malgré leur bravoure, tombent au pouvoir de l'ennemi. Cet accident arriva à notre Français, qui fut pris avec bien d'autres par les gens du Sud. Sept mois durant, il subit une rude captivité, où l'on avait pour logements des trous creusés dans la terre. Ce fut alors que Grosjean, qui avait échappé à tous les périls des champs de bataille, vit le trépas de bien près. — Il advint, certain jour, que l'un de ces animaux qui, en poésie, se nourrissent de glands, et, ailleurs, de tant d'autres choses, se trouva à passer, en quête de je ne sais quoi, à la portée des mal-

heureux prisonniers. Quelle imprudence, pour l'imbécile animal, de raviver le souvenir des jambons et des rôtis du passé, chez des gens dont le menu quotidien laissait évidemment beaucoup à désirer ! Aussi les captifs, séance tenante, le condamnèrent à mort, moins sans doute à cause des sentiments sudistes qu'on lui pouvait supposer, que pour le délit d'avoir en sa possession tant de mets recherchés dont l'on était privé. Grosjean se voit chargé par ses compagnons d'occire le coupable ; il l'occit. On le dépèce. On le rôtit. On se régale. Cependant l'inconstante fortune, qui n'en était pas à sa première trahison, ne tarda pas à jouer aux convives un tour de sa façon. Les autorités sont informées de tout ce qui s'est fait. Le meurtier est bientôt connu. On appréhende Grosjean qui, déjà prisonnier, le devient encore davantage. On le condamne à mort, ou du moins on le lui fait croire, ce qui est bien la même chose quant à l'effet moral que cela produit sur le condamné. Enfin, la fortune rougit de sa cruauté; l'"assassin" fut épargné et résolut d'y regarder désormais à deux fois avant de tuer quoi que ce soit.

Il faut entendre raconter cela à Grosjean, qui en a bien d'autres dans son sac, et qui est trop Français pour avoir la langue dans sa poche !

A la fin, la paix se conclut aux États-Unis, et Grosjean recouvra la liberté. Comme il n'y avait plus de guerre dans les alentours, il renonça facilement au métier des armes, et se trouva un jour, par je ne sais quelle aventure, au service des Oblats de la Côte Nord. Désormais soldat de l'armée spirituelle, quoique dans les grades inférieurs, il accompagna les Pères dans leurs voyages apostoliques, et se rendit utile de cent manières.

Il est encore, au bout de trente ans, à l'emploi des Oblats. Entre autres fonctions, il remplit la charge de conservateur du musée de Betsiamis. Et si, lecteur, quelque jour un bon vent vous amène à ce rivage, vous serez enchanté de la façon dont l'ancien militaire vous fera les honneurs de ces belles collections. Il se souvient, vous verrez, qu'il est Parisien.

Son général d'aujourd'hui, le P. Arnaud, lui inspire une sorte de culte.

* * *

Du reste, personne, sur la Côte Nord, n'est plus populaire que le bon Père. Chez les blancs comme chez les sauvages, il est connu et révéré de toutes les familles. Et ce n'est pas étonnant. A qui et à quoi, de ce qui existe sur la Côte Nord, le P. Arnaud est-il resté étranger ? C'est au point qu'il n'y a pas jusqu'aux " beaux-arts " qu'il n'ait songé à promouvoir. Car s'il y a quelques beaux tableaux dans plusieurs chapelles de la Côte, à lui en revient le mérite.

Il eut un jour le dessein d'acquérir un tableau pour la chapelle de Betsiamis. Avant d'en envoyer la commande en Europe, il alla voir, en tout cas, le peintre Charles Hamel, de Québec, et lui demanda s'il pouvait disposer en sa faveur de quelque toile. Hamel lui en désigna une qui était au rebut dans son atelier : elle était, disait-il, d'un peintre canadien qui n'avait pu en obtenir un prix avantageux. Le P. Arnaud en fit l'acquisition pour une somme très modeste. C'est le beau tableau placé au-dessus du maître-autel, dans la chapelle de Betsiamis, copie de l'*Immaculée-Conception* de la Basilique de Québec. Il acheta aussi, au même atelier, un certain nombre d'autres toiles, provenant de la galerie du cardinal Fesch.

S'il est vrai, comme l'ont dit les journaux, que le P. Arnaud a construit, pendant son long apostolat, *dix-sept* chapelles dans les missions de la Côte Nord, il n'a pas dû éprouver beaucoup d'embarras pour utiliser les tableaux dont il avait fait l'acquisition.

* * *

Il aime son pays d'adoption, le vieux missionnaire. Il a si longtemps vécu avec ses bons sauvages, qu'il est bien près de les regarder comme ses compatriotes. Il est pourtant arrivé qu'une fois, depuis près d'un demi-siècle, il ne passa pas l'hiver avec ses bien-aimés Montagnais. — L'histoire se montrera clémente, en signalant cette absence momentanée du vieux

pasteur! Quand on est Français, il est bien naturel que, après tant d'années d'éloignement, on désire revoir une fois au moins la moult belle, bonne et doulce France! Ce fut durant l'hiver de 1890-91 que le P. Arnaud eut ainsi le bonheur d'aller passer quelques semaines sous le ciel de sa patrie. Et encore, il n'est pas sûr qu'il se serait permis de faire ce voyage, si une solennité chère à son cœur ne le lui eût en quelque sorte imposé. Cette fête, c'était le cinquantième anniversaire de la fondation du juniorat de Sion, où il avait fait ses études. Du reste, dès qu'il eut donné à son *Alma Mater* le témoignage de son affection en prenant part aux pieuses réjouissances de l'anniversaire béni, dès qu'il eut revu sa ville natale, Avignon, et " passé ", encore une fois comme " tout le monde ", sur le pont fameux que l'on sait, il n'aspira plus qu'à s'en revenir dans ses montagnes au milieu des sauvages. Pour garant de cet ennui du Père, nous avons la parole d'un journaliste du *Paris-Canada*, qui lui fit subir, à Paris même, le supplice de l'interview, pour le plus grand intérêt de ses lecteurs d'Europe, qui jusque-là ne devaient pas en savoir long sur le Labrador canadien ni sur le peuple des Montagnais.

Durant l'année qui suivit son retour d'Europe, peu s'en fallut que l'apôtre des Montagnais ne se remît en route, mais pour un voyage d'une bien autre importance. Il fut pour lui question de se rendre, non plus à la *Sion* de France, mais à la céleste Sion elle-même. Grâce à Dieu, le voyage ne se fit pas, et le vieux missionnaire continue de guider dans la voie droite le peuple qui lui est confié.

Mais cette fièvre typhoïde dont il a réchappé, n'a pas laissé que de l'affaiblir beaucoup. Et puis, quand on porte le fardeau de soixante-dix années, on n'est plus beaucoup agile. Aussi, depuis plusieurs années, le P. Arnaud, à l'exemple de son vieux compagnon, le P. Babel, a dû confier à des collaborateurs plus jeunes le soin de parcourir chaque année les missions sauvages du Labrador.

Durant l'été de 1896, le P. Arnaud a pourtant voulu refaire,

sur la côte du Saint-Laurent, cette route qu'il a jadis tant de fois parcourue ; il a voulu revoir une dernière fois la plus grande partie des sauvages des différents postes. Qui dira les douces joies que cette visite mit au cœur du vieux pasteur et du cher troupeau d'autrefois !

Malgré son grand âge et la débilité qui lui est restée de sa grave maladie d'il y a quelques années, le vieil Oblat est encore fort actif. Durant les jours que nous avons passés à Betsiamis, il était constamment en dehors, allant d'une cabane ou d'une tente à l'autre, portant à tous des encouragements et des conseils, reçu partout comme un messager du Père céleste. Il est d'une bonté de mère pour ses pauvres enfants de la forêt, qui le lui rendent bien en affection et en attachement sincère.

Comme tous les vieillards, le P. Arnaud parle volontiers des choses du passé. Et comme ce passé remonte à l'époque de la première colonisation du Saguenay et du Lac Saint-Jean, et comprend, en son entier,la période de l'établissement de toutes les paroisses et missions de la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, on peut imaginer s'il est intéressant de l'entendre causer de tout cela. Il est sûr que personne n'est, comme lui, renseigné sur l'histoire de cet immense territoire. Qu'il est regrettable que le " démon de l'écriture " laisse tranquilles ces gens qui savent, et s'applique trop souvent à mettre la plume aux doigts de tant d'ignorants !—Cela soit dit sans vouloir faire la plus légère allusion aux écrivains canadiens, qui tous en savent bien long sur les sujets qu'ils traitent.—Du reste, et il y a longtemps qu'il en est ainsi, il y a ceux qui font l'histoire, et il y a ceux qui l'écrivent. Le P. Arnaud aura été des premiers. Et s'il n'a guère contribué à enrichir les imprimeurs, s'il s'est bien gardé d'encombrer les rayons de nos bibliothèques, on constatera un jour que beaucoup de belles pages, au Livre de vie, sont signées de son nom... C'est le bonheur que je souhaite à tous les auteurs et à moi-même.

***

Jusqu'à la fin des temps, nos bien chers amis les Anglais désigneront la Malbaie par le nom très britannique de *Murray Bay*. De même, ils ont escamoté une lettre du mot Tadoussac ; et lors même qu'il n'y aurait plus sur la terre qu'un seul Anglo-Saxon, il s'obstinera à écrire : *Tadousac*. Même, il y a de nos compatriotes assez oublieux de notre glorieuse histoire, pour imiter les Anglais, et dire aussi : Murray Bay, Tadousac ! Eh bien, le mot *Betsiamis* n'existe pas non plus pour les Anglais. Ils en ont fait : Bersimis. Et ceux des nôtres qui tiennent à faire connaître qu'ils savent l'anglais, ne manquent pas de dire " Bersimis," avec tout ce qu'ils peuvent y mettre d'accent britannique.

Mais les circonstances ont joué un joli tour à tout ce monde-là. Sur la rive droite de la rivière Betsiamis, à l'embouchure même, il s'est formé un établissement industriel. On aurait pu appeler cela Betsiamis-Ouest ; mais les Anglais se sont tellement mêlés de cette affaire d'industrie et de commerce, qu'il a fallu y mettre du *Bersimis* tant qu'ils en ont voulu. Or, aujourd'hui, ce village se nomme très légitimement Bersimis ; et la bourgade montagnaise de la rive ganche retient son nom de Betsiamis. C'est un détail qu'il importe de retenir, si l'on tient à paraître convenablement renseigné en géographie.

Le village de Bersimis[1] doit son existence à l'exploitation forestière que la société Girouard et Beaudet, de Québec, y commença vers 1875. Un touriste, qui visita cette localité en 1883, racontait[2] qu'il y avait là une population de 350 à 400 âmes, ayant une chapelle, une école, et un magasin *général*. Cette mission, nommée Saint-Élisée de Bersimis, était desservie par l'abbé Bruno Desjardins, dont la juridiction curiale s'étendait jusqu'à Moisie, du côté de l'est.

Une grande scierie à vapeur, des quais considérables, une

1—Le nombre total des confirmés, à Betsiamis et à Bersimis, fut de 160.

2—Journal *le Saguenay*, 14 août 1883.

estacade longue de quatre milles et qui comptait jusqu'à quarante-deux ancres et dix-sept mille pieds de chaîne : voilà ce qu'il y avait là en 1883, et qui donne une bonne idée de l'importance qu'avait alors cet établissement. Un bon nombre de navires transportaient à l'étranger le bois préparé à Bersimis.

En 1889, la société Girouard et Beaudet fut remplacée par la St. Lawrence Lumber Co., une compagnie composée principalement d'Anglais, qui fit faillite à la fin de l'année 1894.

Les " limites à bois " que l'on exploitait s'étendaient à l'intérieur des terres et jusqu'à Manicouagan.

Mais l'âge d'or de Bersimis n'est plus qu'une chose du passé. La population qui l'habite à présent est réduite à quelques familles trop pauvres pour se transporter ailleurs, et qui, durant l'hiver, fournissent les postillons, entre Betsiamis et Moisie. La scierie ne fonctionnant plus depuis l'année 1895, c'en est fini de Bersimis, car l'agriculture n'y pourra jamais remplacer l'industrie : il n'y a là que du sable. Et pour forcer ce sol ingrat à produire de beaux légumes et des céréales dorées, il n'y a pas ici, comme plus à l'est, les déchets de poisson ni surtout les goémons, engrais que la mer généreuse met partout, là-bas, à la disposition de ceux qui en ont besoin. D'ailleurs, dans notre belle Province, ce ne sera pas de sitôt que la terre cultivable sera devenue assez rare, pour qu'il faille absolument utiliser les sables de Bersimis.

LUNDI, 29 JUILLET. — Les citadins ignorent généralement que l'un des épisodes les plus impressionnants qui marquent la visite pastorale dans les paroisses de la campagne, c'est la cérémonie funèbre que l'on célèbre dans le cimetière, situé presque toujours auprès de l'église.

A Betsiamis, cette solennité eut lieu dans la soirée du 29 juillet. L'évêque, précédé du clergé et de toute la population de la bourgade formée en longue procession, se rendit de l'église au cimetière où dorment de l'éternel sommeil les défunts de la tribu montagnaise. Le chant du *Libera*, toujours si émouvant,

avait, ce soir-là, me semblait-il, des supplications plus touchantes encore que d'habitude. Le pontife, au nom de l'Église, demandait au Père céleste de pardonner à tous ces trépassés et de les recevoir au séjour du bonheur qui ne finira jamais.

Et pendant que les vivants se souvenaient ainsi des morts, pendant que le Chef de la prière bénissait pour la dernière fois les tombeaux du cimetière sauvage, le vent du soir avait lui-même suspendu son souffle. Mille feux s'étaient allumés partout là-haut, et l'astre mélancolique des nuits lentement montait à l'horizon, projetant en travers du Saint-Laurent, comme un gigantesque pont d'argent, sa longue traînée de pâle lumière. — Inoubliable soirée, où le cœur, rempli des consolatrices pensées de la foi, impressionné des magnificences de la nature, s'élevait tout seul vers notre Père qui est aux cieux !...

* * *

Au matin du 30 juillet, tous les habitants de la bourgade étaient rassemblés sur le rivage pour recevoir encore une fois la bénédiction de celui qui était venu les visiter au nom de Dieu, et qui les quittait pour porter à d'autres âmes la parole évangélique et les dons du Saint-Esprit.

En faisant nos adieux à ces bons Montagnais, nous rencontrâmes un vieux sauvage, Jérôme Saint-Onge, qui n'avait pas été à Chicoutimi depuis cinquante ans ! Ce n'est pas tous les jours que l'on voit des gens dont le plus récent voyage à Chicoutimi date d'un demi-siècle. Ce vieillard avait assisté, en ce temps-là, aux exercices de la mission annuelle, donnée dans la chapelle des Jésuites qui existait encore, à cette époque, au poste de Chicoutimi.

A cette date reculée, il n'y avait pas de gare de chemin de fer, ni d'usine électrique dans la capitale du Saguenay. C'est à peine si l'on y voyait quelques pauvres cabanes.

Pendant que la fusillade d'honneur fait beau tapage tout le long de la rive, les canots d'écorce volent sur les eaux et nous

conduisent en un instant au navire qui nous emmènera. Ce navire, c'est le yacht du P. Arnaud, cette embarcation fameuse où l'on trouve toujours des provisions en abondance, et surtout (comme dit la chanson) " de bons lits pour nous coucher," détail dont on estime la valeur quand survient le triste mal de mer...

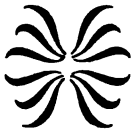

CHAPITRE CINQUIÈME

Godbout — Pointe-de-Monts

Histoire de GODBOUT. — Alliance hurono-montagnaise. — Un terre-neuve charmant. — La pêche et la chasse à Godbout. — M. N.-A. Comeau. — Un sauvetage héroïque. — M. Comeau, naturaliste. — M. de Puyjalon. — Fondation d'une société d'histoire naturelle à Godbout. — Les débuts d'un photographe. — Au phare de la POINTE-DE-MONTS. — Chasse d'hiver au loup marin. — Petite pêche au hareng.

DIMANCHE, 26 MAI. — A 8 heures du soir, l'*Otter* est à l'ancre vis-à-vis Godbout[1]. Des feux de joie s'allument à terre, des décharges de fusils partout retentissent. C'est au milieu de cet éclat et de ce fracas que nous descendons du vaisseau. M. l'abbé P. Lemay, missionnaire de la première division, dans la partie occidentale de l'ancienne préfecture, nous accueille sur le rivage, et nous présente tous les habitants de la localité, hommes, femmes et enfants, qui sont accourus pour assister à l'arrivée de leur évêque. Bien qu'il soit déjà tard, Monseigneur décide de commencer aussitôt les exercices de la retraite. Sa Grandeur, en effet, se propose de prêcher, en chacun des postes, une retraite de deux ou plusieurs jours. Il y eut donc, à 9 heures, l'entrée solennelle à la chapelle de Godbout, une instruction et le salut du saint Sacrement.

27-29 MAI. — Godbout est ainsi désigné, paraît-il, du nom d'un F. Godbout, capitaine d'une goélette appartenant à la

---

1—STATISTIQUES. — Population : 48 âmes, dont 27 communiants. Confirmés à cette visite, 13. Une école, fréquentée par 15 enfants.

Compagnie de la baie d'Hudson. Ce fut vers 1820 que la Compagnie établit à cet endroit un poste qui, sous la direction du poste plus important de Betsiamis, a existé jusqu'en 1880. Durant bien des années, il n'y résida que des familles sauvages. Puis les blancs sont venus les remplacer peu à peu. Ainsi, en 1860, on y comptait vingt-deux familles sauvages et pas une famille de blancs. Aujourd'hui, la population de la localité comprend huit familles canadiennes-françaises, et seulement trois familles montagnaises, et encore l'une de celles-ci est à

(Photog. par N.-A. Comeau.)

RIVIERE MISTASSINI[1].

moitié huronne. En effet, il y a ici un nommé Picard, des Hurons de Lorette, qui jadis vint à Betsiamis, par affaire ou par promenade. Une Montagnaise du lieu lui étant tombée dans l'œil et dans le cœur, on se maria, on fuma le calumet de la paix perpétuelle, on enterra à une profondeur prodigieuse la hache de guerre, dont on ne s'était d'ailleurs jamais servi : bref,

1—Cette rivière, où l'on pêche le saumon, est située à mi-chemin entre Manicouagan et Godbout.

ce fut l'alliance définitive des Montagnais et des Hurons. Le héros de mon histoire est maintenant bien vieux ; je l'ai rencontré, l'un de ces matins, conduisant par la main une jeune enfant de quatre ou cinq ans : " Père, me dit-il, savez-vous ce que vient de me dire ma petite-fille ? elle voudrait vous donner la main ! " Ces bons sauvages sont du reste là-dessus comme la petite enfant : on leur fait bien plaisir quand on leur offre cette marque d'amitié.

D'importants personnages, à Godbout comme sur toute la

(Photog. par N.-A. Comeau)

HAVRE SAINT-NICOLAS[1].

côte, ce sont les chiens, qui remplacent avantageusement les chevaux et autres bêtes de trait. Ils sont d'assez grande taille et d'humeur très douce, quand ils ne sont pas en service actif. Or, actuellement, ils sont en vacances ; et si vous leur témoignez la moindre attention, ils joueront avec vous tant que vous voudrez et peut-être davantage. L'une de ces après-dînées, je

1—Situé à l'ouest de Godbout.

me promenais sur la belle plage de sable, à la recherche des coquillages. Arrive aussitôt un beau chien noir, qui me tient compagnie et semble me convier, par son air tout drôle, à folâtrer un peu avec lui. Je résiste facilement à ses avances. Mais voici un gros terre-neuve qui vient se joindre à nous. A certain moment de notre promenade, je vois le nouveau venu apporter à mes pieds un bâton qu'il a trouvé quelque part sur le rivage.

(Photog. par N.-A. Comeau.)

CASCADE SUR LA RIVIÈRE GODBOUT.
(Fameux endroit de pêche au saumon.)

Comme je n'avais guère pris garde à son manège, le terre-neuve va reprendre son bâton et le dépose encore près de moi. Comprenant alors que mon nouvel ami veut faire parade de ses talents, je me prête complaisamment à lui en fournir l'occasion.

Je ramasse donc le bâton et le lance assez loin. Le chien, l'œil brillant de plaisir, s'élance aussitôt et me le rapporte. Nous répétons plusieurs fois l'exercice. J'aurais volontiers discontinué la partie, au bout de quelques instants ; mais allez donc mécontenter un compagnon qui a, pour appuyer son sentiment, les mâchoires pourvues d'une armure offensive et défensive aussi formidable ! L'amitié des puissants est bien incommode ! Donc, nous continuons le jeu du bâton... A la fin, il arriva que mon terre-neuve me rapporta le bâton à demi-rompu. Je jugeai que l'occasion était bonne pour me retirer du jeu, et le terre-neuve comprit heureusement que les torts étaient de son côté.

* * *

Le petit village de Godbout est bâti au fond d'une baie qui s'étend entre le cap de la Pointe-de-Monts, à l'est, et l'entrée de la rivière Godbout, du côté de l'ouest. Il y a là un ancrage sûr et un port bien protégé, surtout contre les vents d'ouest. Cette rivière, qui n'est pas navigable, prend sa source à 75 milles dans les terres, au lac *à Deux-Décharges*. Renommée pour la pêche au saumon, elle est la propriété de quelques Montréalais, qui possèdent aussi les terrains avoisinants. Comme on le sait, le gouvernement provincial ne cède plus de la sorte la propriété d'aucune rivière, et loue seulement à l'enchère les cours d'eau où il y a du poisson.

De son côté, le ministère des Pêcheries n'accorde aucun permis de pêche au saumon, dans la mer, près de l'embouchure de cette rivière, afin de mieux conserver sa richesse.

La baie de Godbout est aussi un bon endroit pour la pêche au hareng et la pêche au maquereau. Pour ce qui est de ce dernier poisson, on cite encore, après trente-cinq ans, le beau coup de filet d'un Américain, nommé Watson, qui lui donna plus de mille barils de maquereaux. Mais ce n'est pas tous les jours que se renouvellent de pareils événements.

On emploie de dix à quinze berges pour la pêche.

Tous les pêcheurs de Godbout travaillent chacun pour son compte, et vendent eux-mêmes à Québec le poisson qu'ils ont pris et préparé.

Pendant l'hiver, on fait la chasse aux phoques ou loups marins, à travers les glaces du grand fleuve, et aux animaux à fourrures dans l'intérieur des terres.

Il ne paraît pas que l'agriculture reçoive grande attention à Godbout. Cela, toutefois, n'est pas surprenant, quand on sait que certaines années les feuilles de la pomme de terre sont détruites par la gelée dans la première semaine de juillet !

La première chapelle que l'on construisit en ce poste était sur le bord de la rivière. Celle-ci ayant rongé les terrains de son voisinage, il a fallu, il y a une trentaine d'années, rebâtir la chapelle à quelque distance. Cette chapelle appartient aux sauvages. La population a toujours été trop peu considérable pour qu'un prêtre y résidât de façon permanente. La Mission est desservie par le missionnaire fixé à la Rivière-Pentecôte, dont la juridiction se termine ici du côté de l'ouest. Godbout étant situé à une cinquantaine de milles de la résidence du missionnaire, et les communications étant si difficiles, ces pauvres gens ne voient le prêtre que quatre fois par année.

Il n'y a de presbytère, sur la Côte Nord, que dans les Missions où réside le prêtre. A Godbout, nous recevons l'hospitalité de M. Nap.-Alexandre Comeau, chez qui l'on nous comble de mille prévenances trois jours durant. Nous y sommes absolument chez nous, tant M. et Mme Comeau s'ingénient à avoir pour nous les attentions les plus délicates.

Le nom de M. Comeau est bien connu, dans la Province, comme celui d'un chasseur émérite et du héros de plusieurs sauvetages.

M. Napoléon-Alexandre Comeau est l'un de nos compatriotes qui font le plus d'honneur à notre race. Il est intelligent, instruit, d'une grande bonté d'âme et d'une modestie parfaite. Durant ces trois jours, je n'ai pas cessé de découvrir en lui de nouvelles connaissances. Je vis d'abord que j'avais affaire à un naturaliste,

bien plus connu aux États-Unis, hélas ! que dans notre pays ; il possède bien l'anglais et plusieurs langues sauvages ; il est d'une adresse extraordinaire au tir ; télégraphiste, et photographe à ses heures, il sait même converser du bout des doigts avec les sourds-muets. Enfin j'ai su qu'il a des connaissances en médecine, ce qui, plus d'une fois, lui a permis de rendre de grands services sur cette côte où il faut vivre et mourir sans pouvoir, à peu près jamais, faire appel à la Faculté.

Né en 1848, aux Ilets-de-Jérémie, M. Comeau réside à Godbout depuis l'année 1860. Il y fut le dernier agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, lequel a cessé d'exister depuis 1880. Il est garde-pêche, sous commission du gouvernement d'Ottawa, pour la division, longue de 75 milles, qui s'étend de Betsiamis jusqu'aux Jambons. Il tient aussi les bureaux de poste et du télégraphe.

M. N.-A. COMEAU.

Il s'occupa autrefois exclusivement de la chasse, durant une quinzaine d'années. Ce fut le type du trappeur canadien. Il chassa principalement dans le territoire qui comprend le Saguenay et le Labrador, depuis le fleuve jusqu'à la hauteur des terres. En 1882-83, il accompagna le baron de la Grange dans une grande expédition de chasse au Nord-Ouest américain.

Une aventure extraordinaire, arrivée pendant cette campagne cynégétique, mit en lumière le courage et même l'audace du fameux trappeur. Il paraît, suivant ce qu'on raconte, qu'une nuit, deux sauvages qui faisaient partie de l'expédition, enle-

vèrent les chevaux et toutes les provisions, laissant les autres membres de la caravane sans aucune ressource et exposés à mourir de faim dans ces immenses prairies. Au point du jour, on s'aperçut du vol, et l'on se rendit compte de la terrible situation. Alors M. Comeau se mit seul à la poursuite des deux brigands, les rejoignit, les mit promptement hors de combat, et ramena au camp les chevaux et les provisions.

Un nouvel exploit, accompli en janvier 1886, donna au nom de Comeau un moment de grande célébrité. Il convient d'en faire ici le récit succinct, d'après le rapport qu'en publia peu de jours après le défunt *Nouvelliste*, qui habitait de son vivant Saint-Roch de Québec.

C'était le 20 janvier. M. N.-A. Comeau était sorti de bonne heure avec son frère Isaïe (des Ilets-Caribou), par une température de—12° Far., pour chasser dans les anses, quand son attention se fixa sur un canot monté par deux hommes, qu'un violent vent du N.-O. poussait vers le large. " Ces deux hommes vont périr, dit Alexandre à son frère. Allons à leur secours ! " Et tous deux sautent dans un canot, malgré les représentations de leurs parents et de leurs amis qui les avertissent qu'ils courent à une mort certaine. Ils se dirigent vers la haute mer. Deux heures après, on ne voyait plus rien du rivage, ni les hommes ni les canots.

Alexandre reconnut bientôt, même de loin, que les deux hommes en détresse n'étaient autres que ses beaux-frères, les deux frères Labrie, qui étaient allés faire la chasse aux loups marins. Leur embarcation s'était engagée dans les glaces, et le vent les avait poussés au large. Quand les Comeau les eurent rejoints, on constata qu'il n'était plus possible de revenir à la côte. Les canots étaient pris dans les glaces, que le vent entraînait vers le sud ; d'ailleurs ces petits vaisseaux étaient bien trop faibles pour lutter contre la tempête. Il ne restait donc qu'une ressource : prendre terre sur la côte sud. Cela signifiait une traversée de dix-huit lieues ! Et ces quatre hommes, partis de grand matin, n'avaient rien mangé depuis la veille ; ils

n'avaient non plus aucunes provisions. Par ce froid de 12 degrés au-dessous de zéro, rendu plus sensible par la force du vent, ils n'étaient vêtus que légèrement.

On entreprit donc la traversée du fleuve. On lutta tout le jour contre le froid et la fatigue, traînant les canots sur les banquises de glace, jouant de l'aviron lorsqu'on rencontrait des espaces libres.

Lorsque vint le soir, la température augmenta encore de rigueur. Pour comble d'infortune, Isaïe Comeau et l'un des Labrie tombèrent à l'eau, l'un jusqu'à la ceinture, l'autre jusque sous les bras. Ce fut alors la lutte terrible contre la mort, pour ces hommes déjà épuisés de faim et de fatigue et enveloppés de glace. Le brave Alexandre réussit pourtant à soutenir leur courage. Pour soulager son frère qui avait les deux pieds gelés, M. Comeau eut l'ingénieuse idée de tourner à l'envers la dépouille de deux canards qu'il avait tués en partant de chez lui, et d'en couvrir les pieds de son malheureux frère, qui put ainsi échapper à une mort certaine.

Le matin, on était encore à environ six lieues de terre, et l'on pouvait espérer, si tout allait pour le mieux, atteindre la côte sud à la fin de cette journée !

Cependant les souffrances de ces hommes étaient excessives. Le jeune Comeau, qui avait ses habits gelés sur lui, sentait le froid le pénétrer jusqu'aux os. L'épuisement causé par la fatigue et le manque de nourriture, le gagnait peu à peu. Son sang se figeait dans ses veines. Il avait les pieds et les mains glacés, et tous les efforts de ses compagnons ne pouvaient ramener la vie qui laissait les extrémités. Tous ses membres étaient engourdis. Il ne travaillait plus, il ne marchait plus, il se traînait ou plutôt se laissait traîner par son frère. Parfois il tombait assoupi, pris de ce sommeil fatal qui précède la mort, et suppliait ses compagnons de le laisser dormir... Le plus jeune des frères Labrie résista plus longtemps ; mais à la fin lui aussi tomba d'épuisement. Dans l'après-midi, ces deux hommes avaient complètement perdu l'usage de la vue.

L'aîné des Labrie restait seul pour seconder les efforts surhumains que faisait Alexandre pour le salut de tous. Lui aussi devint aveugle de l'œil gauche.

Alexandre seul voyait de ses deux yeux la terre qui s'approchait et cette vue ranimait son courage.

Vers le soir, l'un des canots se dégagea des banquises qui l'emprisonnaient depuis deux jours. Il restait encore trois milles à parcourir pour atteindre la terre. Et, deux heures durant, l'héroïque Comeau joua de l'aviron, déchargeant sa carabine de temps en temps, dans l'espoir d'attirer l'attention des habitants de la côte. On aborde enfin au rivage de Sainte-Anne-des-Monts, où une pauvre femme secourut la première les infortunés.

Le jeune Comeau avait les mains et les pieds gelés. Il recouvra la vue le lendemain, ainsi que les deux frères Labrie.

Il est étonnant, sans contredit, que les quatre naufragés aient pu échapper vivants à cette lutte terrible de trente-six heures. Il faut y voir la protection de la *bonne sainte Anne,* la patronne des Canadiens, qui ne l'invoquent jamais en vain ; mais après le secours du ciel, c'est à l'héroïsme de M. Comeau que l'on peut attribuer le salut de ces hommes.

L'opinion publique s'émut au récit des souffrances éprouvées par les naufragés, et de l'héroïsme qui les avait sauvés. Les deux frères Comeau reçurent, en récompense, le diplôme de Chevalier sauveteur des Alpes - Maritimes, avec médaille d'argent et émail ; le gouvernement du Canada leur donna aussi, à chacun, une belle lunette marine. En outre, l'honorable M. Masson, alors lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, présenta une médaille d'argent à M. N.-A. Comeau. — En diverses autres circonstances, sept personnes échappèrent aussi à la mort grâce au dévouement du même héros, et, pour signaler des mérites si extraordinaires, la "Royal Humane Society" de Londres lui décerna un diplôme d'honneur avec médaille en bronze.

Si M. Comeau a rendu des services à l'humanité, il en a rendu aussi à la science. Malheureusement pour nous, ce sont les États-Unis qui ont surtout profité de sa coopération. Il s'est

occupé principalement des oiseaux, des mammifères et des poissons du Labrador; mais il a donné aussi de l'attention aux autres branches de l'histoire naturelle. Il a publié des notes sur le castor canadien dans le *Forest and Stream*, de New-York. Le professeur Merriam a utilisé, pour son ouvrage sur les mammifères des Adirondacks, les renseignements qu'il reçut de lui sur le pékan (marte du Canada). Du reste, il a eu des rapports avec plusieurs naturalistes qui sont venus au Labrador : Couper, en 1868 et 1872; Coues, en 1894; etc. Couper qui dans son second voyage se rendit jusqu'à Natashquan, le chargea de recueillir pour lui des lépidoptères de Godbout. Ce fut en cette occasion, et à Godbout même, que M. Comeau captura le spécimen-type du *Glocausyche Couperi*. Par l'entremise de Couper, il procura à Edwards, qui en avait besoin pour son grand ouvrage sur les papillons de l'Amérique du nord, la chrysalide du *Papilio brevicauda*, qu'il obtint en élevant la chenille. Un greenback de $10 témoigna la reconnaissance du lépidoptérologiste américain. Je donne ce détail à seule fin de faire un peu rêver mes confrères les entomologistes du Bas-Canada! Depuis nombre d'années, M. Comeau a fourni ainsi en quantité des oiseaux, des mammifères, etc., du Canada. Combien n'est-il pas regrettable que nos gouvernements d'Ottawa et de Québec, et nos institutions scientifiques ne puissent, à l'instar de nos riches voisins, utiliser les connaissances et l'habileté d'un homme comme M. Comeau! Plus tard, on aura sans doute les ressources nécessaires, mais l'homme manquera.

Pour moi, qui ai l'avantage de pouvoir puiser à pleines mains dans la caisse du *Naturaliste canadien*, je n'ai eu garde de laisser passer l'occasion, et je me suis assuré la collaboration de M. Comeau, qui, de ce chef, comme mes autres dévoués collaborateurs, aura part abondante de revenus sous forme de gratitude de la part du directeur de la revue. Aux États-Unis on fait fortune en se dévouant à la science. Ici, on y gagne seulement de la reconnaissance: c'est plus beau, quoique moins pratiquement avantageux.

J'en étais à me plonger dans un véritable délire d'enthousiasme, d'avoir rencontré un collègue en histoire naturelle dans cet endroit perdu de la côte du Saint-Laurent, lorsqu'un hasard de la conversation me fit reconnaître un botaniste en la personne de M. l'abbé P. Lemay, le missionnaire qui nous accompagnait. M. Lemay s'est occupé de botanique longtemps avant de résider sur la Côte; et durant les années qu'il a déjà passées ici, il a enrichi son herbier de toutes les plantes qu'il a pu rencontrer dans ses courses de missionnaire, depuis Godbout jusqu'à la Rivière-Pentecôte, et même, encore plus à l'est; car, dans les premiers temps, le territoire qui lui était assigné s'étendait aussi dans cette direction. — Donc, voici que nous sommes ici trois naturalistes! Ce n'est vraiment pas mal.

Pourtant, je ne suis pas encore au bout de mes surprises. Le lendemain, en effet, j'apprends que le comte de Puyjalon est "campé" à quelques centaines de pieds de l'habitation de M. Comeau, et j'eus bientôt le plaisir de le voir nous rejoindre. Quatre naturalistes à Godbout!

Nous fondâmes immédiatement une société d'histoire naturelle, partagée en quatre sections, qui embrassaient plus ou moins équitablement les branches principales des sciences naturelles. Cette société tint plusieurs séances dont la dernière s'ajourna *sine die:* ce parti parut le plus sûr, parce qu'il est bien douteux que notre association puisse jamais se réunir de nouveau.

Jusque-là je ne connaissais M. de Puyjalon que par ses écrits; c'est avec le plus grand plaisir que j'ai accueilli l'occasion de le rencontrer personnellement. Né en Bretagne, il habite notre pays depuis plus de vingt ans, et le considère presque comme le sien, tant il s'est fait Canadien. Il l'est même d'autant plus qu'il a fondé une famille canadienne, étant devenu, comme on sait, le gendre de l'honorable M. G. Ouimet, ex-surintendant de l'Instruction publique. De longues heures durant, nous causâmes de sciences, de littérature, des choses de France et du Canada; et je m'aperçus bientôt que mon interlocuteur est loin d'être le premier venu.

La géologie et la minéralogie sont ses sciences favorites, mais au point de vue spécial du Labrador canadien. Car c'est l'homme du Labrador ; il sait son Labrador par cœur ; le Labrador est son idée fixe : il voudrait qu'on n'eût d'yeux et d'oreilles que pour le Labrador. Tous ses écrits sont consacrés à le faire connaître ; et son ouvrage : *Vingt ans au Labrador*, qu'il a encore en portefeuille, remplira encore mieux ce but qui lui est cher.

M. de Puyjalon a déjà passé plusieurs années entières sur la côte du Saint-Laurent. S'il n'y réside plus en permanence, du moins jusqu'à ces dernières années il y passait tous les étés. Accompagné d'un domestique et pourvu d'une ou deux petites embarcations, il allait dresser sa tente successivement aux différents postes, étudiant les productions et les ressources minières de tous les endroits. Ce sport, si c'en est un, en vaut certes bien d'autres ! Toujours est-il qu'il adorait ce genre de vie un peu sauvage. Je lui ai fait visite dans son habitation de toile blanche, et je dois avouer que j'ai eu la tentation de porter envie au maître de céans !

* * *

Je ne voulais pas quitter Godbout sans faire mes débuts dans l'art de la photographie. En effet, j'avais résolu de me faire photographe durant ce voyage. Livernois, l'artiste que l'on sait, m'avait vendu un bijou de kodak. Cet instrument, de création récente, est tout petit et se loge modestement dans un coin de votre sac de voyage. A deux reprises, une obligeante employée du fameux photographe de la rue Saint-Jean, m'avait donné des leçons de kodak ; un manuel spécial, de langue très britannique, devait au besoin résoudre mes difficultés, assurer enfin mes premiers pas. Au moment de me servir de l'instrument, j'avais, naturellement, tout oublié. Je ne comprenais plus rien, ni au kodak ni au manuel... J'aurais été vraiment bien avancé à la fin de la saison, s'il m'était arrivé, par exemple, la même aventure qu'à M. de Puyjalon. L'an dernier, me racontait-il avec une

bonne grâce parfaite, l'an dernier, il s'était procuré un kodak, et il prit beaucoup de vues dans son expédition au Labrador. Or, quand il s'adressa au photographe pour faire " développer " ses clichés, on lui dit qu'il les avait tous pris sur le même point de la bande de papier sensibilisé ! Il n'avait oublié qu'un petit détail : après chaque épreuve, tourner la clef qui fait avancer cette bande de papier, ce qui a pour effet de présenter à la lentille une nouvelle surface préparée.

Je me trouvais donc en face d'un problème bien embarrassant, et je ne savais comment en dégager l'inconnu, quand M. Comeau vint à mon secours. Ce diable d'homme sait tout ! En un clin d'œil il me mit au fait de tous les secrets de l'art du kodak. Je me sentis aussitôt saisi d'une telle passion de *kodaquer*, que je partis sur-le-champ et fis une marche de deux milles, sous un soleil de feu et sur un sable mouvant, pour trouver un endroit favorable, afin de prendre une vue du petit village de Godbout. Ce que c'est que l'amour de l'art !

* * *

Monseigneur ayant terminé la mission mercredi matin, nous devions partir ce matin-là même. Mais le vent était contraire ; nous serons d'ailleurs presque toujours à sa merci durant ce voyage. Il faut dire que lundi et mardi, le nord-est avait soufflé en véritable ouragan. L'eau poudrait sur la mer, comme le sable ; cela ressemblait beaucoup aux plus violentes tempêtes de nos hivers. Les maisons frémissaient de fond en comble à chaque nouvelle rafale, et je m'attendais bien à en voir quelqu'une s'élever dans les airs ; ma terreur fut même plus grande que je ne veux le dire. Mais il paraît que ces maisons sont habituées aux fêtes de ce genre ; car toutes restèrent bien à leur place, y compris la pauvre vieille chapelle, qui geignait pourtant bien fortement sous l'effet du vent. Par exemple, les quelques familles sauvages qui étaient campées aux alentours, durent abattre leurs tentes et chercher refuge dans les maisons voisines.

JEUDI, 30 MAI. — Dès six heures du matin, installés dans deux canots, nous quittons la plage hospitalière de Godbout, salués par une dernière fusillade. Nous partons pour les Ilets-Caribou, sans trop savoir si nous nous y rendrons ; car le temps est bien incertain : on espère cependant que le vent favorable s'élèvera tantôt. En passant, Monseigneur bénit de loin, sur demande qui lui en a été faite, une croix, une chaloupe, des "pêches" à saumon. La foi de ces braves pêcheurs est bien touchante !

(Album Gregory)

PHARE DE LA POINTE-DE-MONTS.

La baie de Godbout se termine, à l'est, par une longue pointe de terre, ou plutôt de rochers, qui s'avance au loin. C'est la Pointe-de-Monts, endroit fort difficile à doubler lorsque le vent est contraire. Nous y débarquons et visitons la famille Labrie, et un peu plus loin celle du gardien du phare, M. Louis-Ferdinand Fafard. Celui-ci est absent ; mais madame Fafard et leur

fils Arthur nous font très aimablement les honneurs de leur résidence. On avait salué l'arrivée de Monseigneur par la détonation de plusieurs cartouches chargées de dynamite.

Le phare de la Pointe-de-Monts est l'un des plus remarquables du Canada. Il fut construit durant les années 1830–33, au coût de $80,000. C'est une tour en pierre, haute de quatre-vingts pieds au-dessus du rocher qui lui sert de base et de cent pieds au-dessus du niveau atteint par la haute mer. La pierre dont on s'est servi pour la construire vient de Montréal. Cette tour a sept étages, dont le dernier est surmonté d'un dôme en cuivre et verre, contenant l'appareil de projection de la lumière, que fournissent dix-sept lampes au pétrole. On aperçoit la lumière de ce phare à quinze milles de distance, lorsque le temps est beau. Autrefois, quand il y avait de la brume, on tirait du canon, à des intervalles fixes ; aujourd'hui que l'électricité modifie peu à peu tous les usages, on fait partir, pour remplacer le tir du canon, des cartouches de dynamite qui éclatent sous l'influence d'un courant électrique que l'on conduit à volonté. Mais il semble bien que le bruit de l'explosion de ces cartouches ne doit pas être entendu aussi loin que l'était celui du canon.

La Pointe-de-Monts est renommée pour la chasse au loup marin. Les gens de Godbout, de la Baie-de-la-Trinité et des Islets-Caribou viennent à l'envi y courir sus à ces pauvres phoques. Le temps de la chasse s'étend du mois de décembre jusque vers la fin d'avril.

On ne s'imagine pas, j'espère, que la chasse au loup marin se fait dans les bois ! Elle se fait en plein fleuve, à cinq ou six milles de la côte, à travers les banquises de glace. Et il faut manœuvrer les canots avec beaucoup de précaution pour empêcher que les glaces ne les emprisonnent et ne les entraînent, ou que le courant ne les emmène au large et vers le sud. Quand les chasseurs ne peuvent se dégager à temps, on sait, par l'aventure des Labrie et des Comeau, ce qu'il en peut coûter.

Que si l'on veut connaître à quel point la chasse au loup marin est abondante, je dirai que, durant l'hiver de 1895–96,

dix canots ont mis à mort 443 de ces amphibies. Des chasseurs qui montaient ces embarcations, l'un en a tué 80 ; un autre, 70 ; un troisième, 50, et ainsi de suite.

Ce n'est pas précisément par amour du sport que les gens de la Côte s'exposent à tant de fatigues et à tant de dangers pour faire la chasse au loup marin. C'est pour en retirer du bénéfice. Il y a d'abord la peau de l'animal qui vaut d'une demi-piastre à une piastre. Il y a aussi l'huile que l'on fabrique avec la graisse du loup marin, et qui se vend environ trente-cinq cents le gallon. En moyenne, le phoque d'hiver donne cinq gallons d'huile ; le phoque du printemps en donne dix ou douze.

La Pointe-de-Monts est encore un excellent endroit pour la pêche au hareng. A la fin de l'été de 1896, quatre pêcheurs en ont pris cent vingt barils, avec leurs quatre rets, du commencement d'août à la mi-septembre. D'un seul rets, tendu pendant une nuit, on a retiré huit barils de hareng, ce qui est considéré comme une fort bonne prise.

L'art de prendre le hareng avec des rets n'est guère compliqué. Plus l'on a le moyen, plus on tend de ces sortes de filets ; et plus on tend de filets, plus on prend de poisson, naturellement. On tend ces filets un peu avant le coucher du soleil, plus ou moins loin du rivage, mais on dépasse rarement un demi-mille de distance. Et pendant que l'on dort de son mieux, toute la nuit, le hareng se prend tout seul. Dès le matin, on va lever les filets, où il y a quelquefois de quoi remplir deux ou trois barils de hareng ; d'autres fois, il n'y en a que la valeur d'un minot ; parfois même, il n'y a rien du tout. Les statistiques que voilà se rapportent au Labrador tout entier et à la côte nord de l'île d'Anticosti ; mais elles permettent, comparées à celles que l'on a lues un peu plus haut, de juger combien la Pointe-de-Monts a de valeur comme place de pêche au hareng.

On prend aussi du saumon dans ces parages. D'ici à la baie de la Trinité, il y a sept endroits où la pêche en est autorisée par des permis du gouvernement fédéral.

Cependant, il fallait quitter la Pointe-de-Monts, malgré tout ce que l'on nous disait de ses richesses ichtyologiques.

Nous partons de la Pointe-de-Monts dans une grande chaloupe, celle même de la station, dirigée par M. Art. Fafard. La brise est bonne, et nous avançons rapidement.

Vers midi, nous relâchons à la baie de la Trinité, que les gens appellent *L'Éternité* : pour en arriver là, ils n'ont eu qu'à franciser l'expression anglaise la " Trinity Bay ". Il n'y en a pas comme les Canadiens pour jouer aux Anglais de ces tours-là.

CHAPITRE SIXIÈME

Baie-de-la-Trinité — Ilets-Caribou

BAIE DE LA TRINITÉ. — ILETS-CARIBOU. — Un mot d'histoire. — Ni moutons, ni chats. — La pêche. — Revenu annuel d'un habitant des Ilets-Caribou.— Bénédiction de la *Sainte-Anne*. — Parcourir douze milles à pied, ce n'est pas la mer à boire. — Découverte d'un "serpent de mer" inédit. — Récit de M. P.-Z. Comeau. — Tant que l'on n'aura pas empaillé un serpent de mer... — Vains efforts pour quitter les Ilets-Caribou. — On visite les rets à saumon. — Crapaud de mer, poule de mer, concombre de mer. — Inauguration de la *Sainte-Anne*.

La rivière Trinité, qui se jette dans la baie de même nom, est louée pour la pêche au saumon. On n'y prend guère plus chaque année qu'une soixantaine de pièces, dont les plus grosses atteignent le poids de vingt-sept livres.

Dans le fleuve, on pêche le saumon au filet et on le vend à l'état frais. La morue et le hareng s'y trouvent aussi, et la pêche que l'on en fait donne de bons revenus. On sale ces poissons pour les divers marchés de la Province.

A cette baie de la Trinité, nous descendons chez la famille Francis Poulin. Nous sommes cordialement accueillis. La demeure est parfaitement montée, comme une maison de ville. Madame Poulin est une Anglaise tout à fait canadianisée, et qui sait faire les honneurs de sa maison.—Le dîner était à peine fini, qu'il fallut nous rembarquer presque aussitôt, afin de profiter du bon vent qui soufflait. Quand on a toujours à son service les bateaux à vapeur ou les chemins de fer, on s'occupe

bien peu de la direction ou de la force du vent ; quand on ne peut avancer qu'à la voile, ces détails météorologiques nous intéressent bien davantage.

Nous quittons avec regret cette respectable famille Poulin, et nous confions de nouveau à l'élément perfide. Quand nous passons, plus à l'est, vis-à-vis les résidences de MM. Boucher

(Photog. par N.-A. Comeau.)

L'ÉTABLISSEMENT F. POULIN A LA BAIE-DE-LA-TRINITÉ.

et Ambroise Bilodeau, autres respectables citoyens de la Baie-de-la-Trinité, des coups de fusil rendent hommage à Monseigneur ; on nous fait le triple salut du drapeau, notre vaisseau répond par le triple salut du pavillon.

Vers trois heures de relevée, nous arrivons à Sainte-Anne-

des-Ilets-Caribou[1], mais non sans peine, car le vent a cessé à peu près, et il faut recourir aux rames pour faire entrer la chaloupe dans la petite baie qui s'étend entre les îlets.

Toute la population est réunie sur le rivage, pour souhaiter la bienvenue à son premier Pasteur qui vient la visiter.

VENDREDI, 31 MAI.—Ici, comme partout sur la Côte, les habitations sont bâties près du rivage. Tout le long règne une lisière de terrain, de quelques arpents de large, où il n'y a pas d'arbres et qui, semble-t-il, doit son origine au sable apporté par la mer et accumulé en dunes par le vent. Quelques plantes apparaissent et croissent sur ces petites élévations, en attendant qu'une nouvelle poussée de sable les recouvre. On trouve même des os de baleine ensablés à plusieurs arpents de la mer. A la limite de cette lisière de terrain, commence la forêt vierge qui s'étend vers le nord sans autre interruption que celle de lacs innombrables. C'est dans ce territoire immense que chassent maintenant les sauvages et grand nombre de blancs.

A chaque extrémité du petit village, se trouve un îlot de rochers en grande partie dénudés, et relié à la terre ferme par une dune de sable au-dessus de laquelle passent les vagues de la mer, lorsque le vent est très fort. Entre les deux îlots est un bon havre protégé contre le vent d'ouest ; en dehors de l'îlot ouest, il y en a un autre dans lequel les vaisseaux sont en sûreté contre les vents qui soufflent de l'est. Ces îlots étaient autrefois couverts d'arbres et l'on y tuait, ainsi qu'à terre, beaucoup de caribous : d'où le nom donné à la localité.

Jadis il y avait ici nombre de familles sauvages, même plus de cinquante à la fois. Il n'en reste plus une seule. Les premiers blancs qui s'y fixèrent furent les familles Antoine et Pierre Volant, en 1845, et, en 1846, celle des Maclure ; c'était à l'époque où le père de M. Francis Poulin s'établit à la baie de la Trinité.

1—STATISTIQUES. - Population, 13 familles, 90 âmes, dont 63 communiants. Confirmés, 20. Une école, suivie par 12 enfants.

Les Pères Oblats, chargés autrefois de la desserte de tout ce pays, bâtirent la chapelle (30 pieds sur 20) qui existe encore, et qui fut commencée par le Père Arnaud, vers 1860. Cette chapelle est la plus ancienne de tout le territoire desservi par M. l'abbé Lemay[1]. L'extérieur en est assez convenable ; mais l'intérieur était encore, en 1895, dans un état très primitif. Toutefois on se préparait à y travailler prochainement. Et, de

(Photog. par N.-A. Comeau.)

ILETS-CARIBOU.

fait, j'ai su que le zèle de la bonne population des alentours a fait merveille pour la décoration du petit sanctuaire. En la fête de Noël de 1895, le missionnaire est venu y célébrer la messe de minuit, et cette solennité, qui se faisait pour la première fois

1—Le missionnaire vient aux Ilets-Caribou cinq ou six fois par année.

aux Ilets-Caribou, a paru à ces braves gens une belle récompense de leur générosité.

* * *

Pas plus qu'à Godbout, il n'y a ici ni chevaux, ni voitures. En été, les trajets se font par eau, quand la navigation est possible. Les embarcations usitées sont, comme sur toute la côte, la goélette, le yacht, la chaloupe, la barge, le canot. En hiver, on se sert du cométique. Aussi, chaque famille possède trois ou quatre chiens. Cette quantité de représentants de la race canine n'a d'inconvénients que durant la nuit. En effet, lorsque, pendant la nuit, l'un de ces chiens juge qu'il a un motif quelconque d'aboyer, tous les autres chiens du village croient de leur devoir d'en faire autant : et le vacarme est joli à entendre, surtout quand les aboiements se transforment en hurlements, comme c'est souvent le cas.

La possession de ces chiens a toutefois encore un autre désavantage : il faut renoncer à l'élevage des moutons. Car il est presque impossible de détruire, chez les chiens du Labrador, la croyance que ces bêtes, d'humeur douce et de chair si succulente, sont destinées à leur alimentation. On n'a pas réussi non plus à persuader aux moutons qu'ils auraient le droit de se défendre contre ces bandits de chiens. Aussi, on a dû renoncer presque partout à garder des moutons, l'élevage n'en étant profitable qu'aux chiens.

C'est pour la même raison, je suppose, qu'il y a si peu de chats dans ce pays ; je n'en ai vu qu'à de rares endroits. Ce serait donc ici, à ce qu'on pourrait croire, le paradis des rats et des souris. En tout cas, comme les chiens n'entrent pas dans les maisons, ne tentent même jamais de le faire, je crois que les gracieux quadrupèdes dont je parle pourraient, sous la protection du drapeau britannique, couler une existence sans histoire, c'est-à-dire paisible et heureuse, ici comme dans les autres parties du Canada.

Si la faune des animaux domestiques n'est guère variée, comme on le voit, la faune des animaux sauvages est tout autre, et l'on en profite pour faire durant l'hiver une chasse profitable. Renards, castors, martes, loutres, visons, pékans, loups-cerviers, ours, lièvres, perdrix : voilà les victimes ordinaires des nemrods du lieu. Il y a bien aussi les divers *gibiers de mer*, comme on dit sur la côte. L'on ne manque pas, par exemple, de proclamer que la chasse d'aujourd'hui ne vaut pas celle d'autrefois.

L'été, c'est la pêche qui est l'unique occupation des gens. On néglige de prendre le hareng, au printemps, parce qu'on le trouve trop maigre. Alors, on le laisse s'engraisser à loisir, et l'automne on s'occupera de lui.

De la fin de mai jusqu'à la mi-juillet, on fait la pêche au saumon au moyen de filets tendus jusqu'à une certaine distance du rivage. Il faut un permis de l'administration fédérale pour occuper, sur le bord de la mer, un endroit de pêche au saumon, et l'obtention de ces permis est regardée comme un grand avantage, pour lequel il y a beaucoup moins d'élus que de candidats. On paie ces *licences* à proportion de la quantité de poisson que l'on capture, à raison de quarante cents par deux cents livres de saumon sortant de l'eau. Il y a sept de ces licences accordées à des pêcheurs des Ilets-Caribou.

Chaque concessionnaire de permis arrive à prendre, durant la saison de pêche, de deux à neuf ou dix mille livres de saumon. Tout ce poisson est vendu à l'état frais. Aussi, dès qu'on l'apporte à terre, on se hâte de l'emmagasiner dans la glace.

Les MM. Holliday, de Québec, achètent depuis plusieurs années tout le saumon que l'on prend sur la Côte. Ils ont pour cet objet conclu avec les pêcheurs des arrangements qu'ils renouvellent tous les cinq ans. Une de leurs goélettes, aménagée en glacière, fait constamment des croisières depuis les Ilets-Caribou jusqu'à la Pointe-de-Monts, et prend à son bord le poisson capturé dans les quatorze stations de pêche. Deux fois la semaine, un steamer vient ramasser le saumon emmagasiné dans cette

goélette et dans les autres qui croisent en divers endroits de la Côte et le transporte rapidement sur le marché de Québec.

Le temps de la pêche au saumon n'est pas encore fini, que la morue arrive. Généralement, c'est dans les premiers jours de juillet qu'elle entre en scène ; elle joue son rôle jusqu'au mois de novembre.

Les Ilets-Caribou sont assez renommés comme endroit de pêche à la morue. Mais, ici comme ailleurs, les années se suivent et ne se ressemblent pas, même en cette matière ; et rien n'est inconstant comme le rendement de la grande pêche. Quinze à vingt barges constituent la flotte de pêche, aux Ilets-Caribou, et s'éloignent depuis un mille jusqu'à trois milles au large, pour rencontrer les bancs de morue. La bouette, c'est-à-dire l'appât dont on se sert ici pour engager la morue à s'accrocher elle-même au perfide hameçon, c'est le hareng, c'est le lançon ; et à défaut de ces poissons, on emploie les *clams*, mollusques bivalves qu'il faut aller déterrer dans le sable où ils s'enfoncent durant la marée basse.

La morue prise aux Ilets-Caribou et dans les environs n'est pas destinée à l'exportation. Chaque pêcheur sale et met en baril ce qu'il en prend, puis vend ce poisson aux commerçants dont les goélettes voyagent sans cesse le long de la Côte, ou bien il l'expédie à Québec.

Durant l'automne, on fait aussi la pêche du hareng.

On estime à cinq cents piastres le revenu annuel de l'habitant des Ilets-Caribou qui se livre à la chasse au loup marin, à la pêche du hareng, du saumon et de la morue. Sans doute, il y a des années où les profits sont moins considérables. Mais cela n'empêche pas que beaucoup de cultivateurs et d'ouvriers des autres parties de la Province doivent, même dans les bonnes années, se contenter de moindres bénéfices.

* * *

Ce soir, Monseigneur a fait la bénédiction d'une superbe barge de pêche, la *Sainte-Anne*, que l'on mettra demain à la mer.

La population d'alentour s'était rassemblée sur le rivage pour assister à la cérémonie. Cette température douce qu'il faisait; sous nos yeux, ce fleuve large comme un océan et dont la surface, paisible pour le moment, reflétait les derniers feux du soleil; ces braves gens, recueillis et pieux, qui entouraient le pontife appelant la protection du Ciel sur ce frêle bateau, destiné sans doute à courir bien des dangers dans sa future carrière: le spectacle était impressionnant et inoubliable. Elles ne sont pas rares, dans notre sainte religion, les scènes qui parlent à l'esprit et au cœur! Le chrétien pour qui ces choses n'ont pas de voix, est bien malheureux.

DIMANCHE, 2 JUIN. — Monseigneur a terminé, ce matin, les exercices de la mission aux Ilets-Caribou.

Cette cérémonie de clôture s'est faite à une heure matinale, afin que nous pussions profiter du bon vent, s'il y en avait, pour nous rendre au poste voisin, la Pointe-aux-Anglais. Malheureusement, le vent resta contraire. Sans doute il n'y avait qu'à attendre qu'il devînt favorable. Ce ne fut pourtant pas à ce parti que se décida Monseigneur. Quand on ne peut se rendre par eau à la paroisse voisine, eh bien, on s'y rend par voie de terre! Il est vrai qu'il n'y a guère de chemin de tracé, sur cette côte, d'un poste à l'autre... Mais il y a toujours bien le rivage, que l'on dit être une route, sinon facile, du moins généralement passable. L'un des plus forts obstacles à ce voyage, c'était vraiment la douzaine de milles à parcourir à pied. Cela n'émut pas davantage le prélat. — La décision, aussitôt prise, fut mise à exécution. Et bientôt une vive fusillade salua le départ de Monseigneur, qui se mit en route avec une escorte de quelques hommes habitués à de semblables excursions. D'après les nouvelles que nous reçûmes bientôt, le voyage alla fort bien. On dîna chez un pêcheur, le long de la route; dans l'après-midi, on traversa à l'île aux Œufs, dont l'unique habitant, M. Paul Côté, faisait partie du cortège de Monseigneur. Puis, vers le soir, on se rendit en canot à la Pointe-aux-Anglais.

Quant à moi, je n'ambitionnai pas de prendre part à cette petite marche de quatre lieues, et je me résignai facilement à attendre que le vent devînt favorable pour m'en aller vulgairement en chaloupe, avec les bagages, rejoindre Monseigneur.

Je ne tardai pas à me féliciter d'être demeuré aux Ilets-Caribou. Dans la soirée même, en effet, causant avec les pêcheurs, j'appris que plusieurs d'entre eux avaient vu le "serpent de mer." Peu s'en était donc fallu que je perdisse l'occasion de me renseigner enfin sur le fameux monstre marin, dont l'existence est toujours un sujet de discussion chez les savants! Mais, puisqu'on l'a vu, comment peut-on refuser de croire à sa réalité ? Il est vrai que si on l'a rencontré à diverses reprises et en différents points de l'Océan, on ne l'a jamais capturé...Et tant que les gens de science, peu crédules d'ordinaire, n'auront pas l'animal étendu là à leurs pieds, tant qu'ils ne l'auront pas palpé, pesé, mesuré, disséqué, ils diront toujours que le serpent de mer n'est qu'un mythe. Ils ont raison, sans doute, les gens de science ; et leur peu d'empressement à admettre facilement les choses extraordinaires nous est une garantie précieuse de certitude, quand ils affirment la réalité de certains faits étonnants, comme il s'en présente si souvent dans l'histoire des sciences.

Quant aux pêcheurs des Ilets-Caribou, ils ne se laissent pas arrêter par les dénégations des savants. Ils croient au serpent de mer, parce qu'ils l'ont vu de leurs yeux. Il a été visible durant un mois entier, à différents jours! Beaucoup de canots, qui faisaient alors la chasse au loup marin, ont constaté son apparition! Ce poisson était bien trop effilé pour être une baleine; d'ailleurs, on connaît cela, une baleine! Enfin, il y a assez longtemps qu'on vit sur la mer, et que l'on est familier avec ses habitants: eh bien, cet animal ne ressemblait à rien de ce qu'on avait rencontré auparavant.

On me désigna, comme celui qui avait approché de plus près le monstre marin, l'un des principaux citoyens du lieu, M. P.-Z. Comeau, le frère du fameux trappeur de Godbout, homme très intelligent et d'une certaine instruction. En ma qualité de jour-

naliste, je fis ce que tout journaliste aurait fait en telle occurrence : j'allai soumettre M. Comeau à une interview. Il s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Mais, craignant de ne pas rapporter assez fidèlement son récit, je le priai de le rédiger lui-même. Le *Naturaliste canadien* a publié, en novembre 1895, ce compte rendu extraordinaire que je réédite ici en faveur des gens qui, à leur grand désavantage.... et au mien, ne reçoivent pas cette revue scientifique. Je conserve à ce rapport ses quelques incorrections de style, estimant que la critique sera clémente à M. Comeau, dont la vie de labeur lui a laissé peu de loisir pour s'exercer la plume.

" ILETS-CARIBOU, 9 AOUT 1895.

" A la demande que vous m'en avez faite, je me permets de vous transmettre le détail au sujet du serpent de mer[1] que j'ai eu occasion de voir à diverses reprises.

" En 1884, le 19 décembre, un nommé David Picard et son fils me firent rapport qu'ils avaient vu un poisson d'une longueur d'à peu près une centaine de pieds, et environ quatre pieds de large. Nous crûmes à une farce et personne n'en tint compte, lorsqu'en 1885, en hiver encore, le même David Picard, accompagné d'un nommé Thomas Jourdain, vit encore le même monstre, mais toujours à une distance trop éloignée pour en donner une description très exacte. Le même hiver, en janvier, le 26, à ma grande satisfaction, j'ai pu me convaincre par moi-même de la véracité de ces rapports. J'ai vu ce monstre à une distance de 300 verges, il se tenait dans une mare d'eau entourée de glace, dormant sur l'eau, paraissant se réchauffer au soleil, car le temps était exceptionnellement beau pour la saison. A peu près 40 pieds de l'animal flottait à la surface de l'eau, et probablement beaucoup plus long n'était pas visible. Voici la position dans laquelle j'aperçus ce poisson extraordinaire[2], n'apercevant ni tête ni queue, mais seulement ces deux bosses.

1—C'est au large de la Pointe-de-Monts que l'on vit ce monstre marin (A.).

2—M. Comeau a figuré, en cet endroit de sa lettre, les deux replis du monstre qu'il a vus en dehors de l'eau (A.).

Je l'ai examiné là pendant une couple d'heures, regrettant beaucoup de ne pouvoir l'approcher en raison des glaces, que je ne pouvais passer, étant en petit canot d'une douzaine de pieds : vaisseau dont on se sert en hiver, dans les glaces, pour chasser le phoque, ou loup marin, tel qu'on le nomme ici. En février, la même année, je l'ai vu de nouveau, et plusieurs aussi l'ont vu comme moi. Il faisait des bonds hors de l'eau droit en l'air, la tête montant à une cinquantaine de pieds de haut, quittant à l'eau on ne sait quelle longueur. Il fit quatre sauts de cette manière, montant droit hors de l'eau et se laissant abattre à plat sur l'eau. En mars, nous l'avons vu plusieurs. Enfin, le 14 avril, la dernière fois que je le vis, il paraissait encore dormir sur l'eau dans la même position où je le vis la première fois. Le temps étant beau, calme et doux, très favorable à mon projet, je résolus de l'approcher et de lui décharger quelques balles. Nous partîmes deux canots, lorsque, rendus à 300 verges, les gens montant le canot qui m'accompagnait, pris de peur, retournèrent en arrière. Je l'approchai à une distance de trente pieds, sans qu'il bougeât ; rendu là, l'animal commença à se plonger, la queue la première, jusqu'à ce qu'il ne resta sur l'eau qu'une partie de la tête, c'est-à-dire la mâchoire d'en haut, gueule ouverte d'au moins dix pieds de haut ; la mâchoire d'en bas je ne l'ai point vue. Ce que j'ai trouvé de plus monstrueux et horrible, c'est l'œil qui m'a paru d'une grosseur énorme et d'une malice à faire trembler. Je m'apprêtais à tirer, lorsqu'il prit une position menaçante, et, ne cédant pas un pouce de terrain, se tint ainsi la gueule ouverte, paraissant attendre ce que nous allions faire. Alors, j'ai cru plus prudent de ne pas l'attaquer, n'étant pas équipé pour une pareille chasse. Nous nous sommes éloignés et il est disparu, et n'a plus été revu. La peau était d'une couleur noire, l'écaille paraissant dure ; la queue d'une baleine, plate sur le sens de l'eau.

" C'est le détail que je puis vous donner à ma meilleure connaissance. Veuillez excuser ce griffonnage et cette description, exacte, mais insuffisante... "PIERRE-Z. COMEAU."

—Mais, écrivis-je à M. Comeau, c'est durant l'hiver de 1884-85 que vous avez fait rencontre de votre serpent de mer, tandis que les messieurs Jourdain, des Ilets-Caribou, m'ont parlé d'un serpent qu'ils ont vu il n'y a que quatre ans, à la Pointe-de-Monts. Suivant leur rapport, ce monstre était long d'une centaine de pieds, et de la grosseur d'une tonne. Ce n'est pas le même animal que vous avez vu.

Mon correspondant me répondit ce qui suit, le 22 août suivant :

" Voici l'explication de ce qui paraît être une inexactitude dans les dates. Ce qu'ont vu les frères Jourdain, et que j'ai vu moi-même, pouvait fort bien être le serpent ; mais je n'ai pas voulu en faire mention dans mon rapport, parce que je ne le tiens pas pour assez certain. Il y a quatre ans, en effet, nous avons remarqué un poisson extraordinaire, mais à une si grande distance qu'on n'en pouvait pas distinguer l'espèce ; je crois autant, moi, que nous avions affaire à une baleine ; cela me paraissait trop gros et massif pour un serpent ; dans tous les cas, je n'en tins aucun compte."

Eh bien, grâce à M. Comeau, la Province de Québec n'a rien à envier aux autres nations, en fait de serpent de mer. On accusera encore les Canadiens-Français d'être toujours en arrière !

Je connais M. Comeau, j'ai confiance en son honorabilité, et je crois à son entière bonne foi, corroborée d'ailleurs par le témoignage d'autres braves gens des Ilets-Caribou. Malgré tout cela, je le répète, jamais la science n'admettra l'existence de ces serpents de mer de cinquante, soixante, quatre-vingts pieds ou plus, tant que l'on ne pourra en faire comparaître un, *en personne*, dans un cabinet d'étude. Car, voilà le malheur ! On a rencontré tant de fois ces monstres effroyables, et jamais l'on n'a pu en tuer un seul, et le faire voir à un naturaliste. On tue couramment les plus énormes baleines ; il ne saurait être plus difficile de faire passer un serpent de mer de vie à trépas.

Qu'il existe encore bon nombre de petits insectes inconnus à la science, cela est certain ; les explorateurs n'ont pas non plus

fait connaissance avec toutes les classes de microbes. Mais comment admettre qu'il y ait encore, dans ce siècle où les recherches scientifiques se sont poursuivies avec tant de zèle et même de passion, comment admettre qu'il y ait encore, en ces océans si fréquentés, des animaux marins de taille gigantesque qui aient échappé aux investigations des savants ? Il n'est sans doute pas *impossible* qu'il existe de ces grands serpents de mer ; mais la science n'y croira que *de visu ;* elle dira aux personnes qui lui raconteront qu'elles ont rencontré de ces monstres : Les illusions d'optique, surtout en pleine mer, sont bien fréquentes, et l'on peut s'y tromper, comme sur terre, avec la plus entière bonne foi !

En tout cas, à quoi tiennent les choses ! Si le vent avait été favorable, au matin du 2 juin, je perdais l'occasion, probablement unique dans ma vie, *de voir l'homme qui a vu* le serpent de mer du Saint-Laurent !

* * *

LUNDI, 3 JUIN. — Le propriétaire de la *Sainte-Anne* avait eu le bonheur de la faire bénir par Monseigneur lui-même, ainsi que je l'ai raconté. Voulant étrenner sa chaloupe d'une façon non moins extraordinaire, il avait invité Sa Grandeur à se servir de cette embarcation pour se rendre à la Pointe-aux-Anglais. Mais l'obligeant nautonier dut se contenter, pour ce voyage d'inauguration, de passagers bien moins distingués... je veux parler de moi et... des bagages. Donc, aujourd'hui, " nous " fiant aux promesses d'une brise légère qui soufflait de l'ouest, nous nous embarquâmes ; et les blanches voiles se levèrent pour la première fois. Mais la petite brise nous joua le tour de s'endormir une demi-heure à peine après le départ. Il fallut rabattre les blanches voiles, et la *Sainte-Anne* s'en revint piteusement à la rame reprendre sa place dans le havre des Ilets-Caribou.

* * *

La vie n'est pas mouvementée dans ce hameau des Ilets-Caribou. Il n'y faut pas songer à se distraire en regardant *passer le monde:* il ne passe jamais personne. Il n'y a pas davantage à attendre les journaux du soir pour avoir des nouvelles. Dans ces villages de pêcheurs, c'est la mer qui est l'unique distraction

(Photog. par N.-A. Comeau)

AUX ILETS-CARIBOU — LES DÉBUTS D'UN ARMATEUR.

et l'unique préoccupation ; ses divers états de calme ou d'agitation, avec les variations atmosphériques de chaque instant, favorables ou défavorables à la pêche, sont presque les seuls aliments des pensées et de la conversation.

Plusieurs fois par jour, les pêcheurs vont en canot visiter les filets à saumons, pour en détacher les poissons qui s'y sont pris. C'est d'un intérêt toujours nouveau, grâce à l'incertitude où l'on est toujours, naturellement, du nombre et de la grosseur des pièces que l'on va capturer. Et l'on s'avance tout le long du filet, scrutant avec avidité les profondeurs de l'eau, pour voir si l'on apercevra à travers le flot ces reflets de l'argent qui recouvre à profusion les flancs du saumon. Tantôt le noble poisson est déjà mort, suspendu aux mailles du filet. D'autres fois, il ne fait que de s'y emprisonner; il a encore toute sa vigueur, et, s'il est d'une taille considérable, ce n'est pas la chose la plus facile du monde que de le décrocher et de l'embarquer dans le canot. Lorsqu'il y a, au fond de l'embarcation, trois ou quatre gros saumons qui se débattent dans une longue agonie, la position n'est pas très gaie pour les autres occupants du canot. Car il y a toujours de l'eau, souvent peu limpide, au fond d'un canot. Alors le bel habit du monsieur qui est venu voir et qui s'est réfugié tout au bout de la barque, court le plus grand péril. Mais, heureusement, les pêcheurs ne sont pas méchants pour leur hôte, et ils ont vite fait d'assommer ces poissons qui mettent trop de temps à mourir.

Quand la mer "adonne," de l'un des îlots qui bordent le havre de Caribou, on peut faire un peu de pêche à la ligne, et l'on a chance de s'emparer de quelques-unes de ces belles truites du Saint-Laurent, dont la présence, au bout de la fourchette non moins qu'au bout de la ligne, est toujours hautement appréciée. Parfois, ce n'est pas une truite que l'on soulève de l'eau, mais un crapaud de mer, dont le nom scientifique, *Hemitripterus americanus*, Rich., ne suffit pas à exprimer l'aspect absolument étrange. "Ces poissons, écrivait l'abbé Provancher, nous rappellent toujours ces paysannes sans goût qui s'imaginent se rendre d'autant plus élégantes qu'elles se surchargent de colifichets et de fanfreluches plus ou moins bizarres. Voyez cette tête aplatie, toute chargée de pointes, d'épines, de projections de toute forme, ces mâchoires d'où pendent sous forme de barbil-

lons des appendices cutanés, découpés, allongés, ramifiés en tous sens, ces nageoires à rayons eux-mêmes appendiculés, ces plaques écailleuses sur le dos et les côtés, et dites s'il était possible de multiplier davantage les ornements de mauvais goût." Disons, pour défendre un peu le crapaud de mer, que ce n'est pas de sa faute s'il est habillé de la sorte et que, du reste, ce vêtement lui est une armure.

Un autre habitant des eaux qui n'a pas plus la beauté pour partage, c'est la poule de mer, *Lumpus Anglorum*, Will., que le flot apporte parfois sur le rivage ; il porte, lui aussi, une armure de tubercules épineux qui lui donnent une apparence caractéristique.

Je ne dirai rien d'un autre poisson ou individu d'un autre embranchement de l'histoire naturelle, dont je trouvai sur le sable du rivage plusieurs spécimens qui servaient de jouets à la vague. Les pêcheurs m'ont dit que c'était le " concombre de mer." Je n'ai rien compris à l'organisation de cet être extraordinaire. Et comme je n'écris ici que d'après mes souvenirs, ils sont loin d'être assez précis pour que j'essaie de décrire cet étrange animal. Les livres ne me sont pas en cette affaire de plus de secours. Car il n'y a que dans les écrits des botanistes que l'on trouve mentionné le nom du concombre ; et cette humble cucurbitacée, qui fait l'ornement de nos potagers, est loin d'avoir le pied marin. Qu'est-ce donc que le concombre de mer ?

* * *

MARDI, 4 JUIN. — Il y a encore, sur les bords de la mer, bien d'autres formes intéressantes de la vie végétale ou animale à étudier. Sans compter que, de temps en temps, le passage d'un navire à vapeur ou à voile, dans le lointain, ajoute à ces observations un nouvel élément de distraction. Bref, l'ennui ne m'avait pas encore gagné aux Ilets-Caribou, lorsqu'on vint m'informer, cette matinée, que le vent était favorable, et qu'il fallait s'embarquer pour la Pointe-aux-Anglais. Cette fois, la *Sainte-Anne* put

commencer sérieusement sa carrière maritime, et se rendre à destination en quatre heures. Il y avait à bord un vieux marin qui connaissait sa Côte Nord par cœur, et qui, chemin faisant, nous raconta maints et maints naufrages dont elle a été le théâtre. Sur tous ces rivages, depuis la Pointe-de-Monts jusqu'à la Pointe-aux-Anglais, il n'y a presque pas d'endroit où quelque navire ne se soit perdu[1]. Ces terribles accidents sont heureusement devenus assez rares, depuis l'érection de phares en certains points de la Côte. D'ailleurs, la plupart des vaisseaux suivent à présent la côte méridionale du fleuve, route encore mieux pourvue de feux et de signaux d'alarme.

La *Sainte-Anne* reçut une ovation en jetant l'ancre vis-à-vis la Pointe-aux-Anglais, et l'on fit parler la poudre, sur un diapason très élevé, en l'honneur du vaisseau, de l'équipage et des passagers.

1—Les messieurs Chs et J. Jourdain (descendants d'une famille écossaise, "Jordan"), dont j'ai été l'hôte aux Ilets-Caribou, ont à leur crédit plusieurs sauvetages de naufragés; et plus d'une fois le ministère de la Marine les a récompensés de leur courage.

CHAPITRE SEPTIÈME

Pointe-aux-Anglais. — Ile-aux-Œufs. — Rivière-Pentecôte. — Sept-Iles

POINTE-AUX-ANGLAIS. — Une petite chapelle. — L'agriculture et la pêche. — ILE AUX ŒUFS. — Trait d'héroïsme de la famille Côté. — Le désastre de la flotte de Walker. — Une vague qui ne s'est pas fait annoncer. — RIVIÈRE-PENTECÔTE. — Un village pittoresque. — L'unique scierie de la Côte Nord. — Un missionnaire qui a "du talent." — Le "jardin suspendu" de Pentecôte. — Beauté de la nature, à deux heures du matin. — LES JAMBONS. — SAINTE-MARGUERITE. — SEPT-ISLES. — Un courrier bien fourni. — Préparation de la morue sèche. — Comment on voyage en ce pays-là. — Un monstre marin tel qu'on n'en a jamais vu. — On part en goélette ; on arrive à pied.

Saint-Paul de la Pointe-aux-Anglais[1] n'est habité que depuis un petit nombre d'années. Lorsque M. Louis Langlois, chez qui nous recevons l'hospitalité, vint s'établir ici avec ses parents, en 1873, personne n'y résidait, et tout le pays était encore recouvert par la forêt. M. Langlois est aujourd'hui le plus important citoyen du lieu ; pêcheur, commerçant, voire directeur de poste, il paraît avoir acquis une certaine fortune en ces emplois divers, et sa jolie résidence ferait figure excellente dans n'importe quel bourg "de province."

La première chapelle bâtie en ce lieu existe encore, et sans doute elle est loin de toucher à la fin de son existence : elle ne date que de 1886. Sa longueur est de 28 pieds et sa largeur de 17. Il en tiendrait un grand nombre de semblables dans l'enceinte de Saint-Pierre de Rome. Elle est dans un état fort primitif,

1—STATISTIQUES.—Population, 35 familles ; 186 âmes, dont 105 communiants ; confirmés, 24.

pour l'intérieur comme pour l'extérieur. Cela n'empêche pas la bonne population de ce hameau d'être tout heureuse d'avoir une église où le missionnaire vient faire les offices religieux de temps en temps.

Le gros de la population est fixé dans les environs de la chapelle. Mais un autre groupe, formé d'une quinzaine de familles, presque toutes acadiennes, venues de l'île d'Anticosti vers 1887, s'est établi au delà d'une longue pointe qui s'avance dans la mer à l'ouest du village principal. Cette

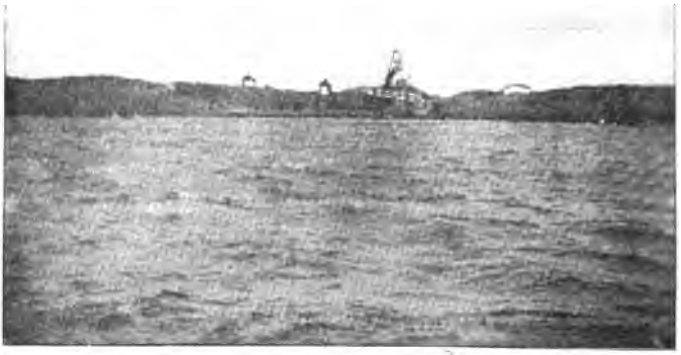

Album Gregory.)

PHARE DE L'ILE AUX ŒUFS.

colonie fait donc face à peu près à l'île aux Œufs, située à deux milles environ de la chapelle.

Au point de vue agricole, il n'y a pas long à raconter de la Pointe-aux-Anglais. L'histoire rapporte qu'on y a semé déjà de l'avoine et de l'orge, et que ces modestes céréales se comportèrent vraiment de belle façon, poussant et mûrissant leurs épis au gré des propriétaires. On n'a pas continué beaucoup ces essais de culture, et il paraît que cette abstention est due prin-

cipalement au manque de loisirs de la part des habitants : la pêche les absorbe complètement. Tout ce que l'on peut faire, m'est-il dit, c'est de cultiver les pommes de terre, qui réussissent parfaitement, et dont on récolte généralement plus qu'il n'en faut pour la consommation locale.

Il y a davantage à dire de la Pointe-aux-Anglais comme endroit de pêche.

Parlons d'abord du loup marin. Bien qu'il soit un habitant des eaux, il faut pourtant dire, au moins pour ce qui est de l'hiver, qu'on lui fait la chasse. Mais la Pointe-aux-Anglais n'a pas la réputation d'être bien favorable à cet exercice ; car c'est à peine si l'on peut tuer une quinzaine de ces amphibies, du mois de février au mois d'avril. Il faut aller les chercher, en canot et au fusil, à trois ou quatre milles au large. On trouve ici deux espèces de loups marins : les *brasseurs* (Phoca groenlandica, Fabr.) et les *barrés* (probablement le Phoca annellata, Nilss.).

Il n'y a que deux permis de pêche au saumon accordés pour la Pointe-aux-Anglais. Tout le saumon que l'on prend est vendu à la maison Holliday et Frère, de Québec, dans les conditions que j'ai exposées en parlant de la Pointe-de-Monts.

L'endroit est assez bon pour la pêche au hareng, que l'on prend au rets, de mai à novembre, à sept ou huit arpents du rivage. On le vend aux *traders* ou marchands qui parcourent la Côte avec leurs goélettes.

Mais c'est la morue qui est la " cheville ouvrière " de la prospérité relative de la Pointe-aux-Anglais. On la pêche à des distances variant d'un à cinq milles de terre. Vingt-cinq barges composent la flottille de pêche de la localité. Hareng, lançon, capelan, encornet, voilà les appâts que, selon la saison, on offre traîtreusement à l'imbécile morue, dont le cadavre plongé dans le sel devient la morue verte, précieux instrument de pénitence pour les fidèles enfants de l'Église.

Le métier de pêcheur est-il bien lucratif à la Pointe-aux-Anglais ? Si l'on a pu entrer assez avant dans les bonnes grâces

du ministère de la Marine et des Pêcheries pour se faire octroyer un permis de pêche au saumon, il paraît que l'on arrive, à force de saumon, de hareng et de morue, à s'assurer un revenu annuel de deux cents à trois cent cinquante piastres, suivant que la pêche est plus ou moins bonne. Mais comme il n'y a d'accordés que deux de ces permis, il faut reconnaître que la plupart des pêcheurs ont des bénéfices encore beaucoup moindres. Aussi, pour peu que l'on vise à devenir millionnaire, ce n'est pas ici qu'il faut venir tendre ses filets. Mais on peut vivre fort bien sans se proposer un but aussi extravagant. Je dirai plus tard comment il se fait que l'on arrive même à l'aisance, sur la Côte Nord, à si bon marché.

A une couple de milles de la chapelle, du côté de l'ouest, se trouve l'île aux Œufs, distante de la terre ferme d'un peu plus qu'un mille. Sa plus grande longueur est d'un mille à peine, et, pour ce qui est de cette dimension, l'île est perpendiculaire à la côte.

Cet îlot n'est qu'un rocher, sur lequel il n'y a presque pas de terre cultivable. Le gardien du phare y récolte pourtant sa provision de pommes de terre. Avant l'érection du phare, en 1870, personne n'y avait encore résidé. Les oiseaux y étaient alors en grande abondance et, par conséquent, les œufs aussi : cela suffit sans doute pour qu'il soit aisé de savoir à quoi s'en tenir sur l'origine du nom donné à cette île.

La direction même de l'île, qui est en travers du cours du Saint-Laurent, fait qu'il y a là un excellent abri pour les vaisseaux : quel que soit le vent qui souffle, ils y trouvent un havre sûr, soit d'un côté, soit de l'autre...tant que le vent ne change pas. Du côté est, il y a une batture le long de l'île; mais, à l'ouest, c'est une muraille coupée à pic, où les flots viennent se briser.

Les alentours de l'île sont de bons endroits de pêche; les pêcheurs de la Pointe-aux-Anglais vont y prendre le hareng. Les gens du Cap-Chatte, sur la côte sud, y viennent aussi faire la pêche du hareng et de la morue.

Le phare de l'île aux Œufs est une construction en bois, de forme octogone. Ses feux, visibles à une distance de quinze milles, brillent à la hauteur de 37 pieds au-dessus du rocher, et d'environ 70 pieds au-dessus du niveau de la marée haute. Ils comprennent quatre lampes à pétrole. Le phare est tournant. En temps de brouillard, où la lumière ne peut être aperçue, les navigateurs font comme ils peuvent! car le phare n'est pourvu d'aucun appareil pour les avertir du danger. Ce phare est allumé du 1er avril au 10 décembre. M. Paul Côté en est le "gardien" depuis le commencement, c'est-à-dire, depuis plus d'un quart de siècle. C'est le type du vrai Canadien-Français, "poli, galant, hospitalier," aimant "à rire, à s'égayer." Doué d'une bonne voix, et parfaitement initié à tous les secrets du plain-chant, il est le chantre en vogue dans toutes les chapelles des environs, où d'ailleurs la concurrence n'est pas d'une grande intensité.

J'emprunte à M. Faucher de Saint-Maurice le récit d'un trait d'héroïsme qui fait grand honneur à M. Côté et à sa famille :

"Chaque année, du premier avril au vingt décembre, le phare de l'île aux Œufs doit être allumé. Du côté de la mer, il offre une lumière blanche, tournante, visible à quinze milles, et qui donne un éclat chaque minute et demie. Tous les navires savent si la rotation d'un phare à feu changeant doit se faire avec une précision mathématique. Autrement, il peut y avoir erreur. Une lumière est prise pour une autre, et un sinistre devient alors la fatale conséquence du moindre retard apporté dans le fonctionnement de la machine. Or, une nuit, vers la fin de l'automne de 1872, le pivot de la roue de communication de mouvement qui s'abaisse, de manière à ce que les roues d'angle engrènent convenablement, se cassa. La saison était trop avancée pour faire parvenir la nouvelle à Québec et demander du secours au ministère de la Marine. Force fut donc de remplacer la mécanique par l'énergie humaine, et le gardien, aidé par sa famille, se dévoua. Pendant cinq semaines[1], cet automne-

1—Le souci de l'exactitude me force à corriger ici M. Faucher de Saint-Mau-

là, et cinq semaines au printemps suivant, homme, femme, filles et enfants tournèrent à bras cet appareil. Le givre, le froid, la lassitude engourdissaient les mains ; le sommeil alourdissait les paupières. N'importe, il fallait tourner toujours, tourner sans cesse, sans se hâter, sans se reposer, tant que durerait ce terrible quart, où la consigne consistait à devenir automate et à faire marcher la lumière qui indiquait la route aux travailleurs

(Album Gregory.)
DÉBARCADÈRE DE L'ILE-AUX-ŒUFS.

de la mer. Pendant ces interminables nuits, où les engelures, les insomnies et l'énervement s'étaient donné rendez-vous dans cette tour, pas une plainte ne se fit entendre. Personne, depuis l'enfant de dix ans jusqu'à la femme de quarante, ne fut trouvé en défaut ; et le phare de l'île aux Œufs continua, chaque minute et demie, à jeter la lumière protectrice sur les

rice. La famille Côté fit ainsi mouvoir le mécanisme durant 27 nuits l'automne, et 27 nuits le printemps. Je tiens de M. Côté lui-même ce renseignement précis.

profondeurs orageuses du golfe. — Que de navires, sans le savoir, furent sauvés, ces années-là, par l'héroïsme obscur de Paul Côté, de sa femme et de ses filles, les demoiselles Pelletier." [1]

En 1711, il n'y avait pas de phare sur l'île aux Œufs ; mais, dans la nuit du 22 août, il y avait un épais brouillard, et le vent soufflait avec violence. Il y avait encore, dans les alentours, une belle flotte d'environ quatre-vingts vaisseaux qui, commandée par l'amiral Sir Hovenden Walker, s'en allait prendre Québec. Or, il arriva que, au milieu de ce brouillard, on ne connut plus où l'on était ; croyant aller vers le sud, on se dirigea vers le nord, et huit gros vaisseaux se brisèrent sur les rochers de l'île aux Œufs et de la côte du nord ; onze cents hommes périrent dans ce naufrage. Les Anglais en eurent assez de ce désastre, et s'en retournèrent chez eux, pendant que nos pères remerciaient la Providence d'avoir sauvé la colonie. Ce fut à la suite de cet événement que la petite église de la basse-ville de Québec, que l'on nommait "Notre-Dame-de-la-Victoire," reçut désormais l'appellation de "Notre-Dame-des-Victoires" qu'elle retient encore. L'endroit même du désastre, sur la côte, s'appelle maintenant Pointe-aux-Anglais, et ce nom conservera longtemps la mémoire du funeste événement.

La longue batture qui s'avance dans la mer, vis-à-vis l'île aux Œufs, et qui porte plus particulièrement ce nom de "Pointe-aux-Anglais", est toute recouverte d'énormes roches ; et l'on ne peut s'empêcher de frémir à la pensée des beaux navires, chargés d'officiers et de soldats accompagnés de leurs familles, qui vinrent se jeter sur un rivage si périlleux.

En 1712 et pendant les années suivantes, on rapporta, de cette partie de la côte, des armes et des articles de toute nature, dont on fit encan à Québec. Même aujourd'hui, les flots laissent parfois à découvert des canons et des pièces d'armure, souvenirs du terrible désastre. Durant notre séjour à la Pointe-

1—Les Iles.—Dans le golfe Saint-Laurent.

aux-Anglais, on offrit à Monseigneur une jolie cloche d'une trentaine de livres, retirée de l'eau depuis quelque temps.[1]

Depuis le désastre de 1711, il y a eu, dit-on, quantité de naufrages sur l'île aux Œufs et la Pointe-aux-Anglais. L'érection d'un phare dans cet endroit dangereux en a clos la triste série.

***

MERCREDI, 5 JUIN.—Monseigneur a terminé, ce matin, la mission de la Pointe-aux-Anglais. Il est décidé que nous partons aujourd'hui pour Saint-Patrice de la Pentecôte, distant d'ici de trois lieues. M. l'abbé Lemay, qui a là sa résidence, nous quitte pour nous y devancer. Il s'y rend à pied ! Il faut savoir que, durant la mission de la Pointe-aux-Anglais, il a déjà fait ce voyage, aller et retour, à pied aussi. J'ai la plus vive admiration pour des prouesses de ce genre. Quant à nous, nous devons faire ce trajet en voiture ; car M. Langlois possède un cheval, qui est presque le seul de l'endroit. Mais le vent d'est ayant bien diminué et la mer n'étant pas trop mauvaise, nous partons dans l'après-midi par voie maritime, Monseigneur dans un canot, et moi dans l'autre. La mer était fort houleuse, mais ne brisait pas, excepté dans un seul endroit ; et j'ai le plaisir de pouvoir raconter que je courus là un véritable danger. Les lames nous prenaient de côté, ce qui avait pour résultat de nous bercer fort agréablement, lorsque tout à coup de la direction dont je viens de parler, nous vîmes arriver sur notre canot une vague très haute et déferlant déjà. Heureusement, celui des deux marins qui tenait la barre eut le temps de faire tourner un peu le canot, et nous prîmes obliquement cette vague dangereuse : sans ce mouvement très rapidement exécuté, la forte vague

[1]—Cette belle cloche, qui n'a pas trop souffert d'un séjour de près de deux siècles au fond de la mer, est maintenant au musée du Séminaire de Chicoutimi. On y possède aussi une baïonnette très bien conservée, et une sorte d'écusson en cuivre, de forme ovale, portant le monogramme de la reine Anne surmonté de la couronne royale. Ces objets proviennent, comme la cloche, du naufrage de 1711.

aurait rempli notre frêle esquif ; et comme aucun de nous trois ne savait nager, je ne sais de quelle façon l'incident se serait terminé. Ce qui est fort probable, c'est qu'un autre que moi aurait eu la tâche de raconter l'événement. Il ne me déplaît pas néanmoins que la Providence ait bien voulu me laisser ce soin à moi-même. —Il est étrange que peu d'habitants de la Côte sachent nager. Les enfants sont élevés pour ainsi dire sur l'eau, et n'apprennent pas cet art si commode. Sans doute l'eau étant ici si froide, on s'y baigne rarement ; et les bains, quand on en prend, sont de courte durée. Au contraire, les riverains des cours d'eau douce se baignent plus souvent ; ils s'amusent à jouer dans l'eau qui est là relativement tiède, et de la sorte apprennent facilement à nager.

Dès que nous arrivons en vue de la Mission, la fusillade éclate ; elle se continue avec entrain jusqu'à ce que nous soyons débarqués sur le quai, et reprend encore lors de l'entrée solennelle de l'évêque dans l'église. Lorsque les cérémonies liturgiques sont accomplies, on présente une jolie adresse à Sa Grandeur.

Rien de pittoresque comme la situation du village de Saint-Patrice de la rivière Pentecôte.[1] Il est bâti de chaque côté de l'embouchure de la rivière qui lui a donné son nom. Cette rivière, dont la branche principale est longue d'une trentaine de lieues, se dirige perpendiculairement au fleuve Saint-Laurent, puis en y arrivant tourne à angle droit vers le nord-est, laissant à sa droite une pointe de terre large de deux ou trois arpents et longue de deux milles ; elle se jette dans le fleuve au pied d'un cap assez élevé qui s'avance dans les eaux. Une partie du village est bâtie sur le bout de cette pointe de terre, du côté de l'ouest ; le reste des maisons, avec l'église et la scierie, sont de l'autre côté de l'embouchure. L'entrée de la rivière forme un havre très commode pour les petits vaisseaux, bien qu'à marée basse il y ait peu d'eau dans ce mouillage. Ce

[1]—STATISTIQUES.—Population : 41 familles ; 240 âmes, dont 150 communiants. Confirmés, 62. Une école.

cours d'eau n'est navigable que l'espace de quelques milles ; des rapides l'obstruent ensuite. — On comprend qu'il faut recourir aux canots pour communiquer entre les deux parties du village, en attendant que la navigation aérienne soit praticable, ou que le gouvernement construise ici un pont qui devrait avoir une belle longueur. Mais, sans doute, le bois dont on fera ce pont n'a pas encore commencé à croître ; le fer dont on se servira sera longtemps encore à l'état de minerai dans une

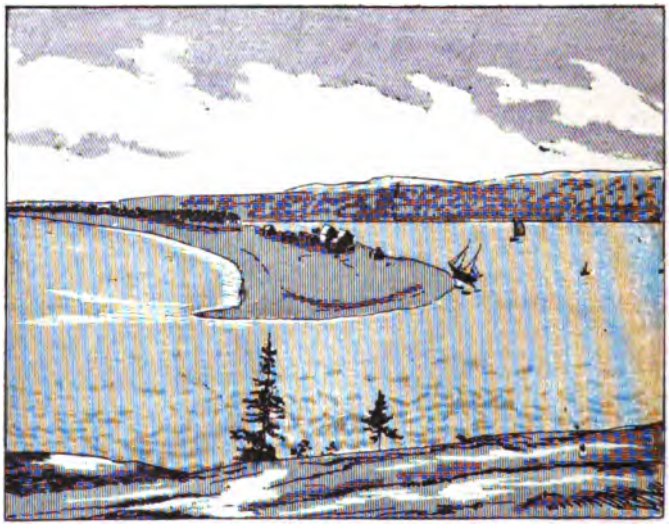

(Photog. par l'Auteur.)

ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE PENTECÔTE.

mine qui n'est peut-être pas encore découverte. Quoi qu'il en soit, les bureaux de la poste et du télégraphe étant sur la presqu'île, le présent état de choses est assez incommode pour les habitants de la terre ferme, au moins durant la belle saison. Sur cette presqu'île est la résidence du surintendant de la ligne télégraphique de la Côte Nord, M. Émile Têtu.

Il ne se fait guère de culture ici, pas plus que dans les autres localités que nous venons de parcourir. On a pourtant

déjà réussi à cultiver l'avoine et les pois. Quant aux patates, elles viennent très bien partout, et on les cultive en abondance.

Peu de personnes se livrent ici à la pêche, presque tout le monde étant employé à la coupe et au sciage du bois de commerce. On pêche le saumon, du côté de l'ouest, à mi-chemin depuis la Pointe-aux-Anglais, et à l'est, en bas de Caouis, îles situées à l'extrémité est de la baie des Homards, qui se trouve entre ces îles et le cap où est bâtie l'église de Pentecôte. Dans cette baie, non loin des Caouis, on essaye cette année (1895) la pêche des homards et leur mise en conserve. Quant à la morue, on a commencé à la pêcher vis-à-vis d'ici, en ces derniers temps, et non sans succès.

C'est l'industrie du bois qui a créé le village de Pentecôte. Il y a douze ans, il n'y avait là que deux familles (sans compter les quelques habitants des Cayes, vis-à-vis les récifs de même nom qui se trouvent du côté ouest de la baie des Homards). A cette époque, la société Gagnon et Frère (Thomas, résidant ici, et Antoine, de Québec) construisit une grande scierie, pour exploiter les forêts des alentours ; et cet établissement a réuni ici un fort noyau de population. Les limites à bois qui alimentent l'usine s'étendent depuis la mer jusqu'à 45 milles à l'intérieur des terres. L'épinette blanche constitue à peu près uniquement l'exploitation, le pin n'étant qu'en infime quantité. On scie le bois en madriers ou en planches ; il y a aussi des machines pour blanchir et "embouveter" le bois. Quatre ou cinq navires viennent chaque année prendre des chargements de bois, à destination de l'Angleterre, de l'Irlande, du Portugal, etc. Deux de ces navires d'outre-mer sont arrivés pendant notre séjour ici, et sont ancrés à l'entrée de la baie des Homards. L'importance des scieries des MM. Gagnon peut être appréciée par ce fait que, durant l'hiver de 1894-95, on a coupé 33,000 billes ; la coupe de l'hiver précédent avait été de près de 40,000. La descente de ces billes se fait par la rivière Pentecôte. Une centaine d'hommes sont à l'emploi de l'établis-

sement, durant l'hiver, pour la coupe du bois ; et, pendant l'été, un nombre presque égal travaillent à la scierie, qui reçoit sa force motrice d'une petite rivière descendant des coteaux voisins.

Dans cette localité ouvrière, il n'y a pas de question sociale, ce qui veut dire que les principes chrétiens président aux relations qui existent entre les patrons et leurs employés. On nous parle, par exemple, d'un ouvrier malade depuis assez longtemps, à qui les MM. Gagnon paient $4 par semaine. Ce fait en dit long sur l'esprit de charité qui anime ces messieurs.

Toutes les maisons du village, à l'exception de quatre, appartiennent à la société Gagnon et Frère. Quand il s'établit une nouvelle famille d'ouvriers, on lui fournit une maison "logeable" ; s'il veut y faire des "divisions," il reçoit gratuitement le bois nécessaire.

Quand on commença l'établissement, il y a douze ans, deux familles sauvages résidaient ici. Ce nombre n'a guère augmenté depuis cette époque.

Le premier missionnaire qui résida à Pentecôte fut l'abbé A.-B. Côté. Ce fut lui qui présida à la construction de l'église. Après un séjour de deux ans à ce poste, M. Côté eut pour successeur, en 1888, le missionnaire actuel, M. l'abbé P. Lemay, du diocèse de Québec. En ce temps-là, le district desservi par le missionnaire de Pentecôte s'étendait depuis la rivière Manicouagan jusqu'au cap Cormoran, ce qui faisait une longueur de trente-cinq lieues. En 1893, Mgr l'évêque de Chicoutimi a détaché de ce territoire la partie orientale, depuis la rivière Sainte-Marguerite jusqu'au cap Cormoran, et l'a confiée à un nouveau missionnaire, qui fut placé aux Sept-Isles. Il reste encore à M. Lemay une desserte assez considérable pour alimenter pleinement son zèle apostolique. Les communications, si difficiles entre ces différentes missions, rendent bien pénible le ministère qu'il y exerce. L'hiver, la visite des chantiers de bois apporte un surcroît de fatigues au missionnaire. Heureusement, M. Lemay a le pied agile, comme il a l'âme intrépide, et, lorsque les circonstances l'empêchent de voyager au moyen

des embarcations ou du cométique, il part bravement à pied, et avec la raquette, si c'est en hiver.

Les gens disent que l'abbé Lemay a "du talent." Je le crois bien ! Il a trouvé moyen, avec des ressources fort modiques, de placer un joli clocher sur son église, édifice de 50 pieds sur 30, et dont il a encore fait achever l'intérieur, décoration toute de bois peint en blanc ; et tout cela ne l'a pas empêché de payer au complet la dette de construction de l'église.

(Photog. par l'Auteur.)
ÉGLISE DE LA RIVIÈRE PENTECÔTE.

Cette église est bâtie sur le sommet d'un cap élevé de plusieurs centaines de pieds, qui s'avance dans la mer entre la baie des Homards et l'embouchure de la rivière Pentecôte. Tout près se trouve l'école. Ces deux édifices publics sont isolés sur ce rocher et dominent tout le village et le pays d'alentour. Cette position est exceptionnellement belle et commande de tous côtés, sur terre et sur mer, une vue magnifique.

Cependant les plus beaux spectacles finissent par lasser. On ne peut pas se plaire indéfiniment à contempler le point de vue le plus superbe qui se puisse rencontrer. Car— puisque c'est Boileau qui l'a dit, il n'y a qu'à le croire— l'ennui naquit un jour de l'uniformité. Aussi, pour faire un peu diversion aux autres choses d'ici-bas, M. l'abbé Lemay s'occupe de botanique, et il s'en occupe sérieusement: j'ai vu son herbier, qui comprend bien un millier d'espèces différentes, et qui est soigneusement fait, fort scientifiquement étiqueté. Quand on est botaniste, on est aussi plus ou moins horticulteur, M. Lemay comme les autres. Mais il est bien facile de faire de l'horticulture, quand on réside sur le sommet d'un rocher dénudé, où ne croissent que des mousses, des lichens et quelques airelles (bluets)! Oui, c'est facile, quand on a "du talent." Tout simplement, M. Lemay a été prendre de la terre végétale où il y en avait, et, deci, delà, l'a transportée autour de son presbytère, près de son église, sur les *crans*, comme on dit ici: radis, choux, oignons, gladiolus, œillets, asters, et maints autres personnages du règne végétal, se font la vie belle là-dedans. A certain endroit de l'enclos enchanté, se trouve un gros bloc de rocher: cela prend bien de la place, et fort inutilement; d'autre part, cela ne se rejette pas du bout du pied. Qu'a-t-on fait? on a installé autour une charpente légère, et l'on a posé dessus une longue boîte en parallélogramme: c'est une couche chaude! Et voilà!—Il faudrait être sorcier, à tout le moins, pour deviner, en visitant ces plates-bandes, que tout ceci est un jardin artificiel. En tout cas, la vue de cette merveille d'ingéniosité console un peu les gens qui n'ont pas vu les jardins suspendus de l'antique Babylone.

LUNDI, 10 JUIN.— La retraite a été terminée très solennellement, hier matin, après l'administration du sacrement de confirmation par Mgr Labrecque, qui a prêché trois fois durant la cérémonie. Les pieux exercices de ces jours de récollection ont été suivis avec grande piété, comme dans les autres postes, et

Sa Grandeur est très satisfaite des bonnes dispositions de ses administrés.

Il fut décidé que nous prendrions passage à bord du Str *Otter*, pour faire le trajet de Pentecôte aux Sept-Isles. Quand on pense qu'on est venu nous éveiller à deux heures, ce matin, pour nous dire que le vaisseau était en vue! Le jour était déjà arrivé; il faisait presque très clair, à cette heure si matinale. L'air était rempli d'effluves odorantes du plus délicat parfum; les oiseaux, s'éveillant l'un après l'autre, saluaient de leurs suaves mélodies l'aurore nouvelle. Tout cela était certes d'un charme exquis; mais un homme qu'on a éveillé à deux heures de la nuit est bien peu apte à savourer toute cette poésie. Enfin comme, malgré le point reculé où en est rendu la civilisation moderne, il n'y a pas encore de loi qui empêche les steamers d'arriver à des heures aussi peu convenables, il fallut bien se prêter, bon gré mal gré, aux exigences de la situation. Une grande chaloupe, mise à notre disposition par le propriétaire de la scierie, nous transporta rapidement sous l'impulsion de quatre vigoureux rameurs jusqu'au navire, dont le capitaine nous accueillit avec une grâce parfaite. Il paraît que l'ancre se leva à 3½ heures; moi qui ai pour principe qu'à cette heure-là un honnête homme que son devoir n'appelle pas ailleurs, doit dormir sur l'une et l'autre oreille, je ne m'en aperçus guère.

Comment se fait-il que l'on supporte sans aucun malaise le balancement le plus exagéré des embarcations légères, chaloupes, canots, etc., et que la moindre infraction aux lois de l'équilibre, de la part d'un grand vaisseau, vous mette le cœur à l'envers?... La température est très belle et la mer assez tranquille. Le voyage serait donc ravissant, si le cœur était du même tempérament que l'esprit. Mais celui-ci étant toujours ou peu s'en faut la dupe de celui-là... voilà pourquoi votre fille est muette.

Quoi qu'il en soit de ces accidents désagréables, le navire filait bien. Ce trajet de seize lieues ne dura que cinq heures.

Nous passâmes en vue des JAMBONS[1] (28 milles des Sept-Isles) et de SAINTE-MARGUERITE[2] (15 milles des Sept-Isles), deux petites missions qui dépendent des Sept-Isles. On me dit que les Jambons sont ainsi nommés à cause d'un monticule qui s'y trouve et dont la forme rappelle la configuration de cette partie du cochon, qui est d'un usage si général pour la confection des sandwiches. Je constate qu'il y a en effet des points de ressemblance entre les deux genres d'accidents géographique et anatomique, et que l'on n'a pas eu tort de donner à l'un le nom de l'autre.

Puis, voici des îles, les unes assez grandes, les autres petites, tantôt couvertes de végétation, tantôt n'offrant à la vue que des rocs dénudés. Ces îles sont au nombre de sept, ni plus, ni moins.

Je voudrais bien savoir s'il existe des mortels assez avisés pour deviner que ces sept îles ne sont pas ce qu'on nomme les *Sept-Isles*.... Il faut pourtant le dire : les Sept-Isles sont sur la terre ferme, sur la rive d'une baie magnifique, large de 3 à 4 milles, longue de 3 à 4 lieues, ayant sept lieues de tour, et dont l'ouverture est fermée par les îles dont j'ai parlé. Cette baie fait l'un des plus beaux ports du Saint-Laurent, assez étendu pour que toutes les escadres de Sa Majesté britannique puissent y évoluer suivant les règles de l'art naval.

Le long du côté est de la baie, en une seule rangée de maisons, s'étend sur le rivage le très joli village de Saint-Joseph des SEPT-ISLES.[3] Derrière les maisons, et tout près, commence la forêt, l'immense forêt qui n'est plus interrompue que par les champs de glaces polaires.

A peine l'ancre a touché le fond de la mer, qu'arrive à bord Monsieur l'abbé T.-A. Maltais,[4] missionnaire de l'endroit, sur

1—14 habitants, dont 12 communiants.

2—20 habitants, dont 16 communiants. Il y a une école suivie par quatre enfants.

3—STATISTIQUES.—37 familles, dont trois protestantes. 175 âmes ; 108 communiants. Confirmés, 28. Une école, 32 élèves

4—Depuis l'automne de 1895, M. l'abbé Maltais est revenu dans le diocèse de Chicoutimi.

une grande barque portant pavillon anglais à la poupe. Nous prenons place sur l'embarcation, qui nous dépose bientôt à terre, au bruit de la fusillade, au son de la cloche de la chapelle. Après une messe basse célébrée par M. l'abbé Lemay, qui nous a accompagnés ici, Monseigneur ouvre immédiatement les exercices de la retraite.

* * *

Nous avions averti qu'on nous réexpédiât ici notre courrier. Il me tardait bien de le voir arriver. Car depuis notre départ, nous n'avions reçu absolument aucunes nouvelles du reste de l'univers, à part quelques télégrammes de Chicoutimi, où il était surtout question d'affaires.—Comme tout est relatif en fait de bonheur ! Dans les villes, il y aurait belle tempête, si l'un des facteurs omettait seulement l'une des distributions postales de chaque jour. Au Saguenay, nous nous sommes vus réduits, durant quelques semaines de l'un des hivers derniers, à deux courriers par semaine, au lieu du service quotidien auquel nous sommes habitués ; et les plaintes étaient générales. Ici, sur la Côte, durant l'hiver, la poste ne vient qu'à peine une fois par mois ; et même, dans la partie orientale du Labrador, au-dessous de Natashquan, on ne reçoit que quatre courriers par hiver. Cependant, on ne s'y trouve pas trop malheureux de ne pouvoir suivre beaucoup les savantes et habiles polémiques des journaux quotidiens de Québec, de Montréal et d'ailleurs. L'été, sur toute la Côte jusqu'à Natashquan, on a le courrier postal toutes les deux semaines, et l'on estime que l'on est alors dans une position bien avantageuse ! Pour moi, je n'ai pas trouvé que ce fût si agréable, et je comptais les jours, depuis quelque temps.

Je ne fus donc pas lent à courir au bureau de poste des Sept-Isles, ce matin. Le partage des choses postales n'était pas encore terminé, et je trouvai le jeune homme qui y procédait plongé dans la stupéfaction la plus intense. Il n'avait jamais

vu personne recevoir plus que quelques lettres en même temps; et il ne cessait pas de mettre de côté pour moi lettres et cartes postales, dont j'avais une quarantaine. Courrier bien varié : celui-ci me donnait des nouvelles de ma famille; celui-là, que je pensais mort, m'annonçait pour demain l'acquisition qu'il allait faire d'un beau-père et d'une belle-mère; certains des abonnés du *Naturaliste canadien*, qui sont les plus honnêtes gens du monde, avaient lancé à ma poursuite le dollar qui crée entre eux et moi de si douces relations, pendant que d'autres, qui s'occupent des trois règnes de la nature comme de l'an quarante, me faisaient signifier, par le directeur de poste de leur localité, qu'ils ne voulaient pas de l'honneur dont je les avais jugés dignes, d'être comptés au nombre des amis des sciences. Et puis, il y avait des journaux de choix, qui me donnaient toutes faites des opinions diverses sur tous les sujets.

***

L'histoire des Sept-Isles ne se perd pas dans la nuit des temps passés. En 1875, il n'y avait ici que deux ou trois familles, qui s'occupaient de la pêche de la morue. On y voyait aussi un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui s'y trouve encore, faisant l'achat des fourrures et tenant magasin général.

LES SEPT-ISLES.

Seulement une ou deux familles sauvages restent ici à l'année. Mais, à la fin de juin, il en vient beaucoup de tous côtés pour assister à la mission que leur donnent les Pères Oblats : l'église alors en est toute remplie. Du reste, cette chapelle, de 35 pieds sur 25, bâtie par le P. Arnaud il y a une

cinquantaine d'années, est la propriété des sauvages. Mais, après la mission, les blancs ont permission de s'en servir pour les fins du culte, en retour des travaux de réparation qu'ils y ont faits et de la sacristie qu'ils ont élevée, avec des matériaux fournis par les Oblats.

Ici, comme ailleurs, la pêche est la seule occupation des habitants. D'abord, au printemps, du commencement de mai à la mi-juin, on pêche le hareng dans la baie même, dont l'eau est profonde. Chacun y pêche à son compte. On met le hareng en barils, et on l'expédie à Québec pour la vente. Ce serait ensuite le tour du saumon. Mais l'endroit n'est guère propice à la pêche de ce poisson ; et il n'y a de tendus que deux rets sur le territoire appartenant strictement aux Sept-Isles.

Quant à la pêche à la morue, c'est l'affaire sérieuse de l'endroit. On prend la morue autour et au large des îles qui ferment l'entrée de la baie ; on va donc faire cette pêche à trois ou quatre lieues du village, et cet éloignement rend particulièrement pénible l'exercice du métier de pêcheur aux Sept-Isles. En effet, il faut que les barques partent de terre dès minuit, pour parcourir cette longue distance et arriver en temps utile aux endroits propices ; on s'en revient dans l'après-midi, et il faut alors préparer le poisson pour le commerce. Puis il y a encore à seiner la bouette pour le lendemain. On emploie ici, comme bouette, le squid ou encornet, mais principalement le lançon, poisson tout petit rappelant assez la forme de l'anguille.

Depuis le milieu d'août jusqu'à la fin de la saison, on sale la morue de bonne taille, et chacun en fait la vente où il peut et à son compte, dans les meilleures conditions possible.

Durant la première partie de la saison de pêche, on fait sécher la morue. Pour cela on apporte la morue au *chauffaut* (sorte de petit hangar), on lui coupe la tête, on la tranche de façon à l'ouvrir en deux, on la sale. Quand elle a passé quatre ou cinq jours dans le sel, on l'étend sur les *vigneaux*. On donne ce nom à de longues tables hautes d'environ quatre pieds, et recouvertes par des branches de sapin. C'est sur ces

branchages que l'on étend les morues pour que le soleil les dessèche. Il faut les tourner matin et soir. La pluie survient-elle, on met les morues en tas pour les protéger.

Lorsque la morue est préparée, on peut l'envoyer à Halifax ou à n'importe quel marché ; mais généralement on préfère la vendre sur les lieux aux gens qui viennent l'acheter au nom de la maison " Charles Robin, Collas & Co., Limited," de Gaspé, qui a un bureau d'affaires à Moisie.

On recueille les foies de morue pour en faire de l'huile. Quand le poisson est maigre, on n'obtient que de l'huile inférieure, qui ne donne pas de bénéfices bien merveilleux. Tel a été le cas de ces dernières années.

Il n'y a pas à parler d'agriculture pour ce qui concerne les Sept-Isles. On n'y cultive que les patates.

Le missionnaire des Sept-Isles réside (1895) chez M. Virgile Bérubé, marchand, qui l'héberge gratuitement: bel exemple de générosité, portée même au point que ce digne homme tient à lui payer sa dîme chaque année, malgré la résistance du prêtre. De ce poste, le missionnaire dessert Moisie, les Jambons et Sainte-Marguerite. Il reste alternativement deux ou trois semaines aux Sept-Isles et à Moisie. Il va quatre fois par année aux Jambons, et six fois à Sainte-Marguerite.

En été, il y a les voitures *d'eau* pour communiquer entre ces missions. En outre, comme l'on possède quelques chevaux aux Sept-Isles et à Moisie et qu'un chemin passable existe entre ces deux villages, on se rend souvent par terre de l'un à l'autre endroit. Les équipages de luxe sont d'une grande rareté ; on n'a guère que des charrettes, dont les roues ont bien 4, 5 ou 6 pouces d'épaisseur, afin de n'enfoncer pas trop dans le sable mouvant où il faut voyager. Durant l'hiver, on ne peut se mettre en route, ici comme ailleurs, qu'à la raquette ou en cométique. Les raquettes montagnaises sont les seules employées. Quand on peut choisir le bon temps pour voyager, on arrive à faire les trajets sans trop de difficultés. Mais le missionnaire, quand il est appelé pour secourir un malade, est bien obligé de se mettre

en route par n'importe quelle température, et alors les voyages se font parfois avec les plus grandes difficultés. Ainsi, durant l'hiver de 1895, M. Maltais se trouvait à Moisie, lorsqu'un télégramme le manda aux Jambons, à 48 milles de distance, pour un malade. L'avant-veille, il était venu de Sainte-Marguerite. Cependant il devait se remettre en route. Une épaisse couche de neige venait de tomber, et il fallut battre le chemin devant le cométique : pour cela *sept* hommes précédaient en raquette. On voit par là la difficulté des communications et le dévouement de ces braves gens pour procurer aux mourants les consolations de la religion. On se dit qu'on pourra soi-même se trouver un jour dans les mêmes circonstances, et l'on fait aux autres ce que l'on voudrait que les autres fissent pour soi. Les préceptes évangéliques ne sont pas lettre morte parmi cette bonne population de la Côte.

La Pointe-de-Monts est célèbre par son serpent de mer. Aux Sept-Isles aussi on a vu un monstre marin. Mais comme un seul témoin l'a vu, et de loin, et seulement une fois, on n'en sait pas long sur son histoire naturelle. C'était en juillet 1892. Un pêcheur des Sept-Isles commençait à pêcher, dès l'aurore, au large des îles, lorsqu'il aperçut, à plusieurs arpents, ce qui lui sembla d'abord être un ramassis de branches d'arbres : il reconnut à la fin que c'était une sorte de tête, peu élevée au-dessus de l'eau, entourée de "barbes" qui s'agitaient ; en même temps, dans la direction de sa barque, il vit à fleur d'eau deux ou trois replis du corps de l'animal sur lesquels glissaient les lames comme sur une "caye." La mer était calme ce matin-là. Ce qui paraissait de ces replis semblait avoir une largeur de quatre ou cinq pieds. Le pêcheur ne prenant pas de morue à l'endroit où il s'était arrêté, se déplaça deux ou trois fois, jusqu'à ce que, ayant lancé sa ligne à un endroit connu pour avoir une profondeur d'une trentaine de brasses, il la sentit s'arrêter sur un obstacle, à peu de profondeur ; en même temps, l'eau avait une agitation inaccoutumée. Bien que la distance qui le séparait du monstre marin fût grande, croyant qu'il pouvait se

trouver au-dessus du prolongement de son corps, il fut saisi d'épouvante, s'éloigna précipitamment, et s'en revint à terre. Depuis, il n'a jamais osé retourner à cet endroit.—J'ai pu rencontrer ce pêcheur, du nom de Louis Lévêque, et l'interroger longuement sur ce qu'il a vu. Mais il n'en parle pas volontiers, disant que, si un autre lui racontait une apparition pareille, il ne le croirait pas. Il s'attend donc à de l'incrédulité chez ses auditeurs, et c'est pourquoi il aime mieux ne pas conter son aventure. Je laisse au lecteur le soin de se former une opinion sur le fait étrange qu'il vient de lire. S'il a déjà avalé tout rond quelque serpent de mer, je ne vois pas pourquoi il ferait la petite bouche devant le monstre que je viens de lui servir.

* * *

MERCREDI, 12 JUIN.—Nous devions, ce jour-là, partir en voiture pour Moisie ; mais le capitaine Marquis ayant fait venir sa goélette exprès pour nous y transporter, Monseigneur décida que nous prendrions passage à bord de cette embarcation. Vers dix heures, nous faisions nos adieux aux braves gens des Sept-Isles, et nous embarquions avec M. l'abbé Maltais. C'était la première fois que je mettais le pied sur une goélette, et je tombais vraiment bien pour cette première expérience : car la goélette du capitaine Marquis est un beau vaisseau, très bien fini et de la plus grande propreté ; elle est aussi bonne voilière. La brise de l'ouest soufflait fortement, et nous fûmes bientôt en dehors des îles montagneuses qui protègent la baie et s'aperçoivent de bien loin à l'est. Malheureusement la brise diminua et fit même place au calme. Le calme est le grand fléau de la navigation. La raison en est naïve, à force d'être évidente : on navigue pour avancer ; et durant le calme, on n'avance pas. Et même on recule, quand on a contre soi le flux ou le reflux de la mer, comme il nous arriva justement. Grâce à de petites brises qui s'élevaient de temps à autre, nous refaisions à la fin, et même un peu plus, la route que le montant nous faisait

perdre, et nous parvînmes ainsi jusqu'à un mille et demi du village de Moisie. Mais alors il fut constaté que la force du courant était si considérable que nous reprenions malgré nous le chemin des Sept-Isles. Aussi, il fallut adopter le parti de descendre à terre, et de nous rendre à pied jusqu'au village. La chaloupe du bord nous conduisit donc au rivage, et nous partîmes pédestrement. — J'apprécie beaucoup l'importance hygiénique de la marche, ce classique exercice ; mais, n'est-ce pas, médecins et hygiénistes qui nous la recommandez *opportune, importune*, vous ne nous imposez pas de nous y livrer sur une épaisse couche de sable mouvant ? Car ce n'est plus de l'exercice, la marche faite en ces conditions : c'est un labeur de galérien ; c'est le martyre d'un confesseur de la foi prisonnier de quelque peuplade barbare. Voilà le souvenir que je garde de ce trajet d'un mille et demi, opéré à travers ce Sahara en miniature, lorsque le mercure devait avoir atteint les sommets de l'échelle thermométrique.

Les indigènes aperçurent enfin la caravane dont l'arrière-garde

.....suait, soufflait, était rendue.

Et la fusillade commença aussitôt. Cela ne nous arrêta pas un instant, malgré mon sentiment qui ne prévalut pas. Enfin, nous atteignîmes l'endroit où nous attendait un peuple nombreux, composé en bonne partie de Montagnais et de Montagnaises, la population blanche étant en ce moment occupée à la pêche.

Le joli village de Saint-Joseph de MOISIE est bâti sur le côté ouest de l'estuaire de la rivière de ce nom.

CHAPITRE HUITIÈME

Moisie—Rivière-aux-Graines

MOISIE.—La rivière Moisie.—La pêche au saumon.—Pêche à la "draft."—Comment on seine la bouette.—Manière de pêcher avec les rets.—Étrange loi des faillites, chez les sauvages.—Le piano dans les forêts.—L'ancien Moisie.—Fabrication de l'acier.—La décadence.—Encore un espoir.—Beau voyage en goélette.—RIVIÈRE-AUX-GRAINES.—Sa fondation très contemporaine.—Vive la morue !—Préparation de l'huile de foie de morue.—Un pays bien désolé.—Bon endroit pour la "réforme" scolaire.—La future cité de Saint-Victor, et son riant avenir.—LA CHALOUPE.—En rade de SHELDRAKE.

La rivière Moisie[1], dont il est aussi bon de dire tout de suite tout ce que j'en sais, prend sa source à la hauteur des terres, au grand lac "Shawnepau" (voilà une orthographe pour la confirmation de laquelle je ne donnerais pas une goutte de mon sang). Elle forme à son embouchure un havre très précieux pour les petits vaisseaux, et même pour ceux d'un certain tonnage, puisque, durant les deux jours que nous avons passés là, le Str *Lord Stanley* est resté amarré à l'une des deux ou trois jetées, assez sommairement construites, que l'on voit échelonnées sur la rive ouest. Les goélettes remontent facilement son cours durant un mille et quart ; les barges de pêche vont jusqu'à 18 milles. A cette distance, il y a un rapide, qui nécessite un portage de quatre milles : c'est le plus long portage de la rivière. Ce cours d'eau est le plus important de la Côte Nord pour la pêche au saumon. En nul autre, le saumon ne se prend en aussi grande quantité et d'aussi grande taille : on m'a rapporté qu'il y a

1—STATISTIQUES.—Population : 32 familles, 167 personnes, dont 118 communiants. Confirmés, 44. Une école suivie par 38 élèves.

été capturé un spécimen de quarante-quatre livres, ce qui fait vraiment un beau poisson. Cet individu était sans doute le Bonaparte des saumons du Saint-Laurent—les Napoléons eux-mêmes se font prendre à la fin— car d'avoir vécu un nombre d'années suffisant pour atteindre une taille aussi considérable, et encore dans une rivière comme celle-ci, où il faut être saumon bien futé pour éviter tous les pièges que l'avidité de l'homme y a multipliés, cela indique un poisson d'une cervelle exceptionnellement organisée.

Ce sont les MM. Holliday qui possèdent la rivière, et même les terrains qui la bordent jusqu'à trois milles de chaque côté ; et, à partir du quinzième mille de distance de la mer, ils y ont fait placer dix-neuf rets à saumon, dont aucun, d'après la loi, ne doit occuper plus que les deux tiers du chenal ; ces rets partent alternativement de chaque côté de la rivière. Au-dessus de ces obstacles, il y a une réserve de trois milles, qui atteint le premier rapide, pour la pêche à la mouche, à laquelle viennent se livrer les *officiers*, comme on dit ici, quand même ces messieurs n'appartiennent ni aux armées de terre ni aux troupes de la marine de Sa Majesté. Eh bien, malgré tant d'obstacles qui se trouvent sur la route des saumons quand ils remontent la rivière, plus de la moitié les franchissent heureusement et parviennent sans encombre jusqu'au cours supérieur, où ils n'ont plus à craindre que les engins de pêche des sauvages.

A Moisie, comme en bien d'autres endroits de la Côte, on fait aussi dans le fleuve la pêche au saumon. Il y a en tout treize rets tendus dans la mer, dont cinq appartiennent à la maison Holliday et Frère, de Québec. Comme je l'ai dit déjà, les MM. Holliday achètent tout le saumon capturé par les particuliers, depuis Godbout jusqu'à Moisie, ainsi qu'à la rivière Saint-Jean ; ils paient six cents la livre le poisson pris dans le bas du fleuve, et cinq cents seulement celui d'en haut. De temps en temps le *Lord Stanley*, loué de M. Davis, de Lévis, par la maison Holliday, ramasse le poisson pris aux divers endroits, et le transporte à Québec. Ou bien, quelquefois, c'est

une goélette qui, remplissant le même office, va décharger sa cargaison de saumon frais à Rimouski, d'où il est expédié à Québec par voie ferrée.

La saison de la pêche commence, au printemps, par la truite : mais cette pêche n'a pas une importance commerciale bien considérable. Disons en passant, pour ce qui est de la rivière Moisie, que la truite qui l'habite s'en va dans le fleuve au mois de mai ; elle rentre dans la rivière en août et septembre. On ne prend pas le hareng à Moisie.—Vers la fin de mai, c'est la pêche du saumon, qui dure ici un mois ou un peu plus.—Enfin, vient la pêche à la morue, dont tous les Moisiens s'occupent. Les uns pêchent à leur compte : il y a une dizaine de barges dans ce cas ; les autres pêchent à la *draft* (238 lbs ; le *quart* signifie un poids de 200 lbs) pour la maison Robin, Collas and Co., qui emploie ainsi, cette année, vingt et une barges.

Les pêcheurs paraissent satisfaits de leur sort, qui est en effet assez avantageux. S'ils n'ont pas les moyens de se pourvoir d'un matériel de pêche, la maison R. C. & Co. est là pour les employer à pêcher pour elle, en leur fournissant tout, barques, lignes, etc.; il leur sera payé une somme correspondant au nombre de "drafts" que l'on aura pris. L'automne, reste-t-il une balance due, qui n'aura pas été payée en marchandises, l'agent de Moisie donne pour le montant auquel on a droit un chèque à vue, payable à Québec. La maison Holliday et Frère suit absolument la même méthode pour payer le saumon qu'elle achète.

Jusqu'à la fin d'août, on fait sécher toute la morue que l'on prend ; plus tard on prépare de la morue verte que chacun enverra à son compte sur le marché de Québec.

La bouette dont on se sert pour la morue, c'est le lançon, et le capelan qui vaut encore mieux. On prend ces petits poissons à la seine. Ce genre de filet est fait d'excellent fil, que l'on teint tous les ans dans de la liqueur d'écorce de pruche, pour qu'elle résiste mieux à l'action de l'eau : cette teinture disparaît peu à peu dans l'eau, et c'est pourquoi il faut la teindre de

nouveau chaque printemps. On teint de même chaque année les rets à hareng et à saumon. Ce qui distingue la seine, c'est sa longueur constante ou à peu près de trente brasses et ses mailles beaucoup plus étroites. Pour seiner la bouette, un homme tient à terre, ou bien l'on attache au rivage, une corde de vingt brasses qui est fixée à une extrémité de la seine ; puis un autre homme, tenant le bout d'une corde semblable attachée à l'autre extrémité de la seine, part en canot et déploie la seine en décrivant un mouvement circulaire ; il revient ainsi au rivage près du point de départ et l'on retire alors la seine à terre. Le petit poisson ramené par le filet a peur d'abord de cet obstacle dont il se tient aussi éloigné que possible : et c'est pourquoi les mailles des deux extrémités du filet peuvent être assez larges, les prisonniers ne tentant même pas de passer à travers ; mais peu à peu, à mesure que les côtés de la seine se rapprochent, les petits poissons se trouvent acculés au centre de la machine, et s'échapperaient alors volontiers (il fallait plus tôt vous sauver, petits ! l'occasion une fois perdue ne revient pas toujours), si les mailles n'étaient là trop serrées pour leur livrer passage.— Voilà la provision de bouette amassée pour la prochaine pêche.

Les rets sont des filets de longueur plus ou moins considérable, et dont les mailles, moyennes pour le hareng, larges pour le saumon, ont les mêmes dimensions dans toute l'étendue du filet. De petits barils hermétiquement clos et des flotteurs en liège maintiennent l'un des côtés au ras de l'eau, tandis que des poids en métal fixés à l'autre côté assurent la position verticale de l'appareil. Le poisson tente de traverser cet obstacle qu'il trouve sur sa route, et s'engage la tête dans les mailles que son corps plus gros ne peut traverser ; il voudrait bien alors se dégager, mais ses ouïes forment crochet et empêchent qu'il ne recule ; suspendu de la sorte, il se noie bientôt. S'il s'agit du saumon, il faut venir assez souvent visiter les rets ; car le poisson pourrait se détacher par hasard, ou encore s'il passait un phoque dans les alentours, il ne se gênerait guère de déjeuner aux dépens du propriétaire de la *tenture*, comme on dit ici.

La pêche n'est pas l'unique source de revenus des citoyens de Moisie. La traite des pelleteries s'y fait en grand par le comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson, et par quelques particuliers, dont l'un me disait acheter pour environ $8.000 de fourrures par année. Ces marchands avancent à chaque famille sauvage toutes les provisions dont elle aura besoin pour l'année : des étoffes diverses, des couvertes, de la farine, des munitions et surtout du thé et du tabac ; on se procure aussi quelques livres de fil dont on fabriquera un rets pour prendre de la truite dans les lacs. Et l'on entre dans le bois avec tout ce bagage et bien d'autre encore. Une famille de seize personnes, partie d'ici le 7 août 1893, et qui deux ans après n'était pas encore revenue "à la mer," emporta cinq barils de farine, ce qui est assez encombrant à transporter. Un homme peut porter un baril à farine, que l'on a partagé en trois sacs, dont il soutient l'un avec sa tête, et les deux autres avec ses épaules : des courroies de longueur convenable font que ces sacs s'appuient sur son dos à des hauteurs variables.

C'est ici que le crédit commercial est une institution très florissante ; car le marchand a dû avancer tous ces approvisionnements sans billets promissoires, sans autre garantie que la parole du sauvage, qui s'endette ainsi pour des centaines de piastres chaque automne. La chasse qu'il va faire durant dix mois lui permettra, à son retour, de payer ce qu'il doit. Ce qui est fâcheux pour le marchand, c'est que, parfois, le sauvage considère sa dette comme éteinte, s'il n'apporte pas assez de pelleterie pour la payer tout entière. Il y a peut-être des blancs qui, en pratique, n'ont pas une idée plus exacte de l'équité ; en tout cas, ce serait bien commode, si toutes les dettes non acquittées au bout d'un an prenaient fin ainsi toutes seules. Mais il est à croire que les marchands auront toujours assez d'influence sur nos assemblées législatives pour empêcher de tels principes d'entrer dans nos lois.

Il arrive bien aussi que les sauvages, une fois leurs comptes payés, se trouvent à avoir un surplus. Cet argent, on peut en

être sûr, ne "verra pas clair" longtemps ; car les aborigènes, qu'on appelle avec tant de raison les "enfants des bois," sont en effet comme des enfants; ils ont envie de tout. On en a vu un, m'a-t-on dit, acheter un piano ! Que les gens doués d'une vive imagination se donnent ici, par la pensée, le réjouissant spectacle d'un *Hazelton* ou d'un *Steinway* installé sous une tente sauvage, ou transporté à travers les bois en route pour la hauteur des terres ! L'histoire ne dit pas ce qui advint de l'instrument. Son propriétaire eut peut-être la même idée que ce nègre des îles de l'océan Indien, dont les journaux parlèrent il y a quelques années. Un capitaine de navire lui fit un jour cadeau d'un piano. L'année suivante, le capitaine étant revenu voir son ami le Malais, constata que l'on avait enlevé tout le mécanisme de l'instrument et que l'on avait fait du reste...une couchette, une couchette de haut prix. Sans doute on trouverait des gens assez dépourvus du noble sens de l'esthétique, pour estimer que c'est là, en effet, le plus raisonnable usage que l'on puisse faire d'un piano, et pour proclamer que, jusqu'ici, le piano a empêché assez de gens de dormir, qu'il serait temps de songer à en faire un instrument de sommeil. Mais les idées de tels excentriques n'ont aucune chance d'être reçues avec faveur tant il y a aujourd'hui de jeunes — et vieilles — demoiselles et de jeunes — et vieux — messieurs dont les doigts agiles ne peuvent se passer de courir sur les touches d'ébène et d'ivoire.

C'est durant les mois de mai et de juin que les sauvages arrivent à Moisie. Ils se rendent aux Sept-Isles pour le mois de juillet, époque de la mission. Puis, en août, ils reviennent à Moisie, afin de se préparer à leur long voyage dans les terres, pour lequel ils ne tardent pas à partir.

* * *

J'ai parlé de la population présente de Moisie, qui se livre principalement aux travaux de la pêche. Mais il y a, dans l'histoire de cette localité, une période relativement ancienne

dont le caractère ne ressemble en rien à ce que nous voyons aujourd'hui. D'abord, le village actuel est bâti sur le côté ouest de l'embouchure de la rivière; ses maisons ne sont pas construites sur une seule ligne, comme c'est le cas pour tous les villages de la Côte, mais elles sont placées en plusieurs rangs, comme dans les villes, quoique assez distantes les unes des autres. Les rues de la petite ville ne ressemblent pas, sans doute, à des boulevards, tant elles sont étroites; disons que c'est

MOISIE.
(Côté ouest de la rivière.)

une ville de l'Orient. Le sable mouvant qui les recouvre rend les promenades à pied fort fatigantes. Or, il y a un quart de siècle, quatre familles seulement résidaient ici. En ce temps-là, Moisie était principalement sur le côté est de la rivière, et son nom était bien connu dans le monde de l'industrie. C'est que, à cette époque, il y avait là un grand établissement industriel, qui remplissait d'espoir tous ceux qui s'intéressent au progrès commercial de notre pays. En un mot, c'était le temps des Forges de Moisie.

Jusque vers 1865, personne ne résidait là. Seulement, l'été, il y venait des gens de Gaspé et de Saint-Thomas de Montmagny, pour faire la pêche à la morue.

On savait que, à certains endroits du rivage de Moisie surtout et de quelques autres endroits de la Côte, il y a en énorme

quantité du sable magnétique, constitué par de la poussière de fer presque à l'état de pureté complète. Or l'on venait de trouver le moyen facile de transformer ce fer en un très bon acier. Il se forma une association, la Compagnie Lomothe et Viger, pour se livrer à cette exploitation. Ce fut vers 1865 que l'on commença les travaux à Moisie. Il arriva plus tard que M. Molson devint propriétaire de toutes les actions de la Compagnie et par conséquent de tout ce qu'elle possédait, et l'entreprise continua sa marche, sous cette nouvelle direction.

Cette exploitation donnait de l'emploi, à Moisie, à trois ou quatre cents hommes. On voit que l'entreprise était importante.

Ce qui attirait davantage l'attention du visiteur, c'étaient les douze grands fourneaux où l'on produisait le charbon de bois nécessaire à la réduction du minerai. Chacun de ces fours, construit en brique, avait la forme d'un hémisphère dont les dimensions de hauteur de la voûte et de diamètre de la base étaient de quarante pieds ; il pouvait contenir de cent à cent trente cordes de bois, sapin, épinette, bouleau. Une large plate-forme, partant du sol, avait été construite au-dessus de tous ces fourneaux, et les voitures allaient jeter le bois dans chaque fourneau, au moyen d'une trappe ménagée au sommet et qui s'ouvrait dans la plate-forme. Des ouvriers placés à l'intérieur donnaient ensuite à ce bois la disposition voulue.

L'usine, construite aussi sur le bord de la rivière, était une grande et longue construction. Le sable magnétique y était d'abord soumis au mécanisme d'une machine qui le séparait de toutes les matières étrangères qui pouvaient y être mêlées. Puis on le mettait fondre, avec du charbon de bois, dans les fourneaux, qui étaient au nombre de six et qui jour et nuit étaient en activité. Ce qui sortait de là, c'était de l'acier de première qualité, que l'on envoyait à Montréal, où il était mis en barres de différentes formes et grosseurs.—On le travaillait aussi en une grande usine que les Québecquois d'un certain âge se rappellent certainement avoir vue dans le village Stadacona, sur les bords de la rivière Saint-Charles, non loin du pont Bickell.

Comment expliquer qu'une si belle exploitation ait pris fin au bout d'une dizaine d'années ? Voici ce que j'ai entendu dire là-dessus à Moisie. On s'aperçut que en mêlant du vieux fer au minerai, on diminuait notablement la durée de l'opération requise pour la production de l'acier, et l'on en fit venir des chargements. Par exemple, l'acier obtenu de cette façon n'avait plus la même bonne qualité. Il en résulta, ce qui n'a rien d'étonnant, que l'acier de Moisie perdit de sa réputation sur le marché, et cela fut fatal à l'entreprise.

Les fours et les fourneaux s'éteignirent donc, les ouvriers s'en retournèrent dans les paroisses d'où ils étaient venus ; les constructions furent démolies par la main des hommes ou détruites par les intempéries de l'air. Et le sable magnétique, depuis ce temps, repose en paix sur les rivages où il s'accumule, comme le minerai de fer titanique dans les montagnes de Saint-Urbain de Charlevoix, que le pic du mineur a cessé aussi de déranger depuis nombre d'années.

Pourtant, il paraît que le dernier mot n'est pas encore dit au sujet du minerai de Moisie. Nos très charmants voisins, les Américains, auraient tout récemment réveillé la question. On a reconnu, paraît-il, qu'il y a du platine à retirer de là ; et, en 1895, on attendait de jour en jour l'arrivée d'un matériel peu considérable, il est vrai, mais suffisant, et dont on fixait la valeur à une quarantaine de mille piastres. Il ne paraît pas, toutefois, que ces espérances soient encore entrées dans le domaine de la réalisation.

Depuis la fin des Forges, la rive est de la rivière Moisie cessa peu à peu d'être habitée, et ce fut sur l'autre bord que la population se porta. On se livra de plus en plus aux paisibles travaux de la pêche. Quand on sentit le moment venu d'ériger une chapelle, on apporta de l'ancien Moisie la sacristie de l'église que l'on y avait construite. Cette sacristie fut allongée de moitié, et l'on se trouva à avoir une chapelle de 32 pieds sur 16. Mais cette chapelle est devenue insuffisante, et l'on venait justement, en 1895, d'en construire une nouvelle, dont les

dimensions sont de 45 pieds sur 28. On espérait même " entrer dedans " à l'occasion de la visite pastorale de cette année ; mais les derniers travaux d'installation n'ont pu être terminés à temps pour cet objet.

SAMEDI, 15 JUIN.—Ce matin le beau temps est revenu. Il faut dire, en effet, que durant les deux jours que nous avons passés à Moisie, la pluie n'a guère cessé de tomber, poussée par un fort vent d'est. Aujourd'hui le soleil brille, le vent favorable souffle avec force.

Nous partons pour la Rivière-aux-Graines à bord d'une petite goélette fort joliment équipée, qui appartient à M. Jos. Perreault, marchand de Moisie. La brise tint bon durant tout le voyage, et nous fîmes en six heures le trajet de douze lieues que nous avions à parcourir. Nous dinâmes à bord, d'un plat de morue fraîche cuite au lard, et ce menu fort modeste, assaisonné du grand air de la mer, nous parut absolument exquis.

A deux milles en deçà de la Rivière-aux-Graines, se trouve la rivière Manitou, qui descend au fleuve par une cascade intéressante à voir, nous dit-on. Mais nous n'en pûmes juger, parce que du large il ne nous fut possible d'apercevoir que le brouillard qui s'en dégage. Dans ces dernières semaines, il est venu ici quelques Américains qui se proposaient d'y installer une scierie. Mais, paraît-il, ils ont trouvé ce pays bien trop accidenté, et leurs projets se sont évanouis sans retour. Trop peureux, ces Américains ! Dans les endroits difficiles, il n'y a que des Canadiens pour oser tenter fortune.

Nous descendons à terre, où nous sommes accueillis avec le cérémonial ordinaire, et nous nous installons chez M. Marcel Langlois. Nous sommes ici dans la seconde division de la Préfecture, et la RIVIÈRE-AUX-GRAINES[1] est le premier poste, du côté de l'ouest, que dessert M. l'abbé S. Bouchard, qui s'y trouve depuis hier, et qui est venu au-devant de nous jusqu'à bord de la goélette qui nous a amenés.

1—STATISTIQUES.—Population : 10 familles, 69 personnes, dont 38 communiants. Confirmés, 7.

DIMANCHE, 16 JUIN.—Voici toujours bien un endroit, encore, où il n'y a pas à scruter les ténèbres de l'histoire pour parler de ses premiers temps ! Il ne saurait être, à ce propos, question de remonter à la guerre de Troie. C'est l'un des bourgs les plus contemporains qu'il y ait en ce monde. Si vous voulez savoir pourquoi ce village n'a pas envoyé de représentants au *Congrès catholique* tenu à Québec en 1880, nous vous dirons qu'il n'y a pas de quoi à passer de ce chef ses habitants au fil de l'épée : à cette époque, pourtant si récente, où tant de choses existaient déjà, ce village n'existait pas. Il existait d'autant moins encore que, cinq ans plus tard, il était toujours dans les ombres du " futur contingent," ainsi qu'un si grand nombre d'autres villages qui ne sont pas près d'en sortir.—En 1876, on n'y comptait encore que deux maisons : ce n'était pas assez pour constituer un village. En 1895, il y a une dizaine de maisons, et cela suffit, c'est un village. — Combien faut-il de maisons pour faire un village ? Grave question que je me reproche presque de soumettre à l'attention du genre humain, comme si les sociétés savantes n'avaient pas assez d'avoir à résoudre le non moins important problème du nombre de grains qu'il faut pour constituer un tas de blé.

La population n'est donc pas considérable ici : dix familles la composent. J'en conclus, en me plongeant quelque peu dans les arcanes de la Règle de trois (où je ne réussissais guère à pénétrer durant les beaux jours de mon enfance), que si les libres et indépendants électeurs de la Pointe-aux-Esquimaux ont pu légalement et confortablement déposer leurs bulletins de vote, en 1892, dans une boîte vide d'Eau de Floride, j'en conclus, dis-je, qu'aux prochaines élections, *toutes choses égales d'ailleurs*, les libres et indépendants électeurs de la Rivière-aux-Graines pourront non moins légalement et confortablement loger leurs bulletins de vote dans une boîte d'allumettes "The Parlor Match—200's—manuf. by E. B. Eddy, Hull, Canada."

* * *

La pêche est l'unique occupation des gens de l'endroit. On prend ici très peu de harengs (le peuple des harengs ne sait peut-être pas qu'il y a ici des pêcheurs en nombre suffisant ; on peut aussi supposer, avec encore plus de vraisemblance, que le fond de la mer n' " adonne " pas à ces intéressants poissons). Quant au saumon, on ne le pêche pas non plus, parce qu'on est trop pauvre pour risquer la dépense nécessaire pour faire la tentative de cette pêche. La morue, voilà la " vache à lait " de nos villageois, voilà la cheville ouvrière de leur prospérité présente, voilà la base inébranlable de leur richesse future. Vive la morue ! C'est l'inscription qu'on lirait sur leurs bannières, s'ils avaient des bannières. C'est la légende qui se déploierait sur les pièces frappées à leur Monnaie, s'ils avaient une Monnaie.

La pêche à la morue donne donc bien des bénéfices, puisqu'on n'a pas ici d'autres ressources pour subsister ? D'abord on en mange, avantage personnel que n'ont pas, par exemple, les fabricants de manches à balai. Et puis, on est certain de vendre tout ce que l'on pêchera. On vend les produits de sa pêche à la maison Robin, Collas & Co., ou bien à M. Touzel, de Sheldrake. On se fait payer en marchandises, si l'on veut, ou bien en argent ; ou bien encore, on paie avec la pêche de la saison les avances que l'on a obtenues pour vivre depuis l'année précédente. En tout cas, la moyenne du gain annuel peut s'élever à $300, mais elle peut être aussi bien plus faible. C'est loin d'être la richesse, pour les pêcheurs ; mais enfin l'on vit, tant bien que mal.

Si l'on est trop pauvre pour se pourvoir soi-même d'une barge de pêche, le bourgeois est là qui la louera $10 pour la saison. Si l'on ne peut se procurer une seine pour prendre la bouette, elle est fournie aussi, au même prix de $10 pour l'été, c'est-à-dire jusqu'au 20 d'août, date où finissent tous les enga-

gements et les contrats relatifs à la pêche. La morue arrive ici à la fin de mai ou dans les premiers jours de juin.

Les pêcheurs qui se pourvoient ainsi, pêchent à la *draft*, c'est-à-dire qu'en arrivant du large ils livrent tout de suite leur poisson, dont on marque aussitôt le poids à leur avoir, l'unité de poids étant de 238 lbs, ce que l'on nomme " une draft." Il y a, pour les pêcheurs de cette sorte, bien moins de travail à effectuer, puisqu'ils n'ont pas à travailler la morue, ni à seiner la bouette, qu'on leur fournit. Mais les profits sont par contre bien moins considérables.

La morue sèche se vend au quintal, 112 lbs. C'est ainsi que la préparent ceux qui pêchent à leur compte. En outre, lorsque la morue verte a du prix, durant l'été, on en envoie sur le marché de Québec, chacun pour son bénéfice.

On prend la morue au large, à une distance variant de un à trois ou quatre milles.

Et à propos de morue, il vaut autant ici qu'ailleurs parler de l'huile de foie de morue, qui donne parfois de bons profits, puisqu'elle s'est vendue jusqu'à 60 cts le gallon; dans ces dernières années, pourtant, elle n'a plus obtenu que la moitié de ce prix.

De quelle façon fabrique-t-on l'huile de foie de morue? Comme personne n'a dû s'imaginer que cela se faisait avec des queues de morue, personne non plus ne sera étonné d'entendre dire que cette substance provient du foie de la morue. Et pour l'extraire de là, il n'y a pas besoin de recourir à des machines compliquées, ni à des distillations soigneusement pratiquées. L'huile de foie de morue? Cela se fait tout seul.— Soit, dans un coin quelconque, une tonne ouverte par l'une de ses extrémités, et placée debout. A mesure que, dans le voisinage, on tranche la morue, on met le foie de côté; puis on jette les foies ainsi recueillis dans la " fossière," qui est précisément la tonne telle que nous venons de la disposer. Et, tous les jours, les foies s'ajoutent aux foies. Les bons microbes, sous les bienveillants regards du soleil, se mettent à travailler là-dedans. Par exemple, l'odeur qui se dégage de ce laboratoire est loin d'être la suavité

même ; elle ne rappelle le parfum de l'essence de rose qu'aux seuls physiciens — partisans de la grande théorie de l'unité de la matière : ces messieurs, en effet, n'ont qu'à se réfugier dans la constitution atomique des corps, pour ne plus avoir à souffrir, ni dans l'odorat, ni dans le goût, des états accidentels où peut se trouver la matière. Quoi qu'il en soit, à mesure que l'huile se dégage, elle monte à la surface. On la recueille de temps en temps, et on la met reposer dans un baril ouvert ; plus tard, on la met en barrique.

Le rendement des foies de morue n'est pas toujours le même. Certaines années, un quintal de foies donne un gallon d'huile ; d'autres années, à peine une pinte. On a remarqué que plus la morue est abondante, plus elle est grasse, et plus les foies donnent d'huile. Quand, au contraire, la morue est rare, elle est maigre et fournit peu d'huile. C'est au point qu'il arrive quelquefois que l'on ne " sauve " pas les foies, à cause de leur peu de valeur oléigène. Mais quand on nous donne tous ces renseignements, on ne manque pas d'ajouter que, une fois, on vit 150 " drafts " de morue donner cinq barils (vides de pétrole) d'huile de foie de morue. Cela soit dit pour la consolation des médecins, qui, prenant en considération les innombrables *drafts* de morue qu'il y a dans la mer, n'ont pas à se gêner, et peuvent sans scrupule aucun prescrire à leurs malades de prendre autant d'huile de foie de morue qu'ils voudront.

* * *

La petite rivière aux Graines a donné son nom à la localité qu'elle arrose. Elle arrive au Saint-Laurent par une jolie cascade, dont le bruit aurait chance de se faire entendre à quelque distance, s'il n'avait un rude concurrent dans le bruit des flots qui se brisent sans cesse sur les rochers du rivage. Tout près de cette cascade, débouche aussi de l'intérieur des terres un ruisseau de bonne taille. Ruisseau et rivière mêlent leurs eaux dans un estuaire commun, long de quelques arpents, qui forme

un bon havre pour les goélettes et les petits vaisseaux, havre si sûr qu'une fois entré on n'en sort pas quand on le veut : il faut attendre la marée, pour passer sans péril sur les bancs de sable et de roches qui en barrent l'entrée.

* * *

Je dois, en narrateur consciencieux, avouer que j'ai rarement vu pays d'aspect plus désolé que celui-ci. Il n'y a guère de vé-

(Photog. par N.-A. Comeau)
DÉPEÇAGE D'UN MARSOUIN (à Godbout).

gétation qu'au bord de la mer, où croît un peu de gazon. Ailleurs, le sol est recouvert d'herbes desséchées, d'où s'élèvent ici et là des troncs desséchés aussi de petits arbres à moitié noircis. Ce paysage lamentable vous étreint l'âme d'une tristesse

indéfinissable, et, pour tout amusement des yeux, vous n'avez à contempler que les flots azurés de cette mer immense qui là-bas se confond avec le ciel bleu. Les vaisseaux passent hors de la vue, bien au large, en sorte que le spectacle est loin d'être varié. Au moment de la pêche, la vue des barques échelonnées en divers endroits est une source de distraction fort appréciable.

On m'explique l'aspect de désolation qu'offre ce sol, en me racontant qu'il y a trois ans, à la mi-juillet, un incendie a dévasté ce territoire sur une étendue de cinq milles de profondeur et de quatre milles de longueur sur la côte. Huit jours après que le feu eut dévoré les arbres de la forêt, la tourbe, dont l'épaisseur allait jusqu'à dix-huit pouces en certains endroits, brûlait encore. On put à grande peine préserver les constructions. Pour éteindre la tourbe qui brûlait toujours, on ne trouvait rien de mieux que le sable dont on la recouvrait. Enfin une forte pluie survint, qui arrêta l'élément destructeur.

* * *

Il n'y a pas encore d'école ici, ni *libre*, ni *neutre*. Aussi personne ne sait lire, ce qui fait que les bienfaits de la presse seraient absolument nuls dans ce village, si l'on n'y employait les journaux, anglais et français, à tapisser les cloisons. Cela m'a été d'une ressource précieuse quand je rentrais sous l'impression fâcheuse des paysages à fendre le cœur dont j'ai parlé plus haut, et j'ai lu, avec un intérêt toujours croissant, des cloisons entières, remplies des choses les plus instructives. On ne pense pas assez au plaisir et au profit qu'il y a à parcourir les vieux journaux ! Pour revenir à nos moutons, s'il n'y a pas d'école, ici, il y a une question scolaire, comme ailleurs. S'il n'y a pas d'école, il y a toujours bien force bambins et bambines : c'est la matière première d'une école, si j'ose employer une expression si irrespectueuse pour la jeune population, qui a pourtant toutes mes sympathies. Il y a jusqu'à une subvention de l'État ; car Monseigneur, qui représente en ces lieux la

hiérarchie ecclésiastique, représente aussi le département de l'Instruction publique et distribue en son nom les largesses officielles. Tout ce qui manque c'est une institutrice, et je fais des vœux sincères pour que l'on réussisse bientôt à combler une lacune si déplorable. Allons! jeunes filles de notre belle Province, levez-vous et venez instruire un peu ces pauvres enfants !

* * *

Jusqu'aujourd'hui, l'hospitalière maison de M. Marcel Langlois, où nous logeons, servait d'église et de presbytère quand le missionnaire venait faire les offices religieux. C'est aussi l'hôtel gratuit de tout le monde. Cette brave famille, dont les ressources sont pourtant modestes, héberge et nourrit tous ceux qui se présentent et qui arrivent d'un peu loin. C'est comme au temps des patriarches ! Qu'il est beau de rencontrer encore quelque part ces belles vertus de nos ancêtres ! Comme Dieu bénira cette charité si grande dans sa simplicité !

Cette maison va cesser au moins d'être l'église, car on vient de construire une proprette petite chapelle où se feront désormais les offices religieux. Aujourd'hui même, la messe y a été célébrée pour la première fois.

Hier soir, Monseigneur ayant appris du missionnaire que la Mission n'avait pas encore de titulaire, décida, séance tenante, que cette paroisse porterait le nom de Saint-Victor. En retour de cette délicate attention de Sa Grandeur à l'égard de son compagnon de voyage, je dus prendre l'engagement de trouver une image du saint patron pour en décorer l'autel du nouveau temple. La condition n'était guère onéreuse.

Je projette aussi de pousser fortement ce village dans la voie de la prospérité.

Ma future cité se nommera *Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines*. Cette dénomination est bien longue, et le commerce pourra trouver cela incommode. Nous la nommerons

donc simplement "Saint-Victor," à l'imitation de bien d'autres villes qui portent des noms de saints ou de saintes.

Ce sera une incomparable ville d'eau. Il faut voir si l'eau y est salée ! Et puis, il y a cette belle plage de sable, à l'abri des rochers qui s'avancent dans le fleuve et où les mamans grimperont pour voir jouer les petits ! Quand il ventera le moindrement, on aura le spectacle des vagues qui viendront se briser sur le rivage. En outre, il y a tant de récifs, qu'on aura bien parfois le spectacle de quelque petit naufrage, où les jeunes Saint-Victoriens se couvriront de gloire en arrachant aux flots irrités le cuisinier, le capitaine, le chat du bord, voire même quelques passagères évanouies. Des mariages en perspective, quoi !—Dans ce temps-là, la Malbaie, Cacouna, Tadoussac ne seront plus que des villes d'eau...douce.

Saint-Victor sera une place forte défendue par la nature. Cette chaîne de rochers à fleur d'eau, voilà des remparts peu faciles à franchir pour les cuirassés et les avisos de l'ennemi.

Je ne dis rien de son avenir commercial, tant je crains que la soif de spéculation dont brûlent nos contemporains ne vienne y créer un *boom* dont les conséquences pourraient être fâcheuses. J'avertis aussi les "compagnies des eaux municipales," qui se chargent de fournir à leurs concitoyens le verre d'eau de chaque instant, qu'elles n'auront rien à faire à Saint-Victor : ici, comme en bien d'autres endroits de la Côte, il suffit d'enfoncer dans le sable un tuyau de fer suivi d'une pompe, et l'on a de bonne eau en abondance.

La petite cascade dont j'ai parlé pourra fournir un pouvoir électrique suffisant, soit pour éclairer la ville, soit pour diverses petites manufactures.

Quand il fera bien clair, on apercevra la pointe ouest de l'île d'Anticosti, et ce sera très intéressant pour les étrangers.

Je m'abstiens à dessein de mentionner beaucoup d'autres avantages et agréments dont on jouira dans la ville future.

LUNDI, 17 JUIN.—Ce matin, je m'arrache aux charmes de ma

cité de l'avenir, et je m'embarque avec Monseigneur pour Sheldrake. Nous voyageons à bord de l'*Aïda*, un yacht élégant qui est la propriété du missionnaire, M. l'abbé Bouchard. Au départ, il vient de l'ouest une forte brise, et le vaisseau en profite. Mais le vent cesse bientôt de souffler, pour ne reprendre, de temps à autre, que par intervalles. Nous allons donc avec grande lenteur; comme la mer est très houleuse, et le vaisseau de si faible tonnage, nous sommes ballottés de façon absolument désagréable.

* * *

A quatre milles de Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines, nous passons vis-à-vis le petit village de LA CHALOUPE[1], un peu moins considérable que celui que nous venons de quitter. Il y a pourtant une quarantaine d'années que cet endroit est établi. Mais, voilà! il y a des endroits qui ont de brillantes destinées, et il y en a d'autres qui végéteront toujours. Le premier qui vint ici fixer sa tente, M. Thomas Vibert, un Jersais, y réside encore. C'est la morue qui fait vivre la population du lieu. Au temps de notre voyage, on faisait la tentative d'y prendre aussi le saumon, et l'on avait tendu un rets dans ce but. Pas un saumon n'avait encore condescendu à y donner de la tête.

D'où vient ce nom de "La Chaloupe" donné à ce hameau? On m'explique qu'il y a là une rivière d'un plus fort volume que la rivière aux Graines, et qui s'appelle précisément rivière Chaloupe. Et l'on ajoute, avec une entière bonne foi, que les embarcations de ce nom, très employées en ces parages, trouvaient là un havre excellent où elles accouraient en foule, et que cela fait parfaitement comprendre pourquoi l'on a donné à la rivière son nom de Chaloupe. Voilà toujours bien une étymologie qui ne doit rien aux Grecs ni aux Romains.

1—Il y a ici 3 familles catholiques, formant 13 personnes, dont 10 communiants; et une famille protestante, composée de trois personnes.

* * *

En profitant bien de tous les *airs de vent* qui se présentaient, nous finîmes par arriver en face de Sheldrake, où nous jetâmes l'ancre. Une grande barque vint aussitôt nous prendre à bord et nous descendit à terre, vis-à-vis l'hospitalière demeure de M. Philippe-G. Touzel, qui nous accueillit parfaitement, entouré de ses nombreux employés et de beaucoup d'habitants du village. Il nous conduit à sa maison, dont la façade porte l'inscription : " *Welcome, Mylord.*"

CHAPITRE NEUVIÈME

Sheldrake—Rivière-au Tonnerre

Histoire de SHELDRAKE.—Les grandes compagnies de pêche.—M. Touzel.—Un beau jardin.—Ce que prouve le goût des fleurs.—Sur le bord de la mer.—Partie de pêche.—Une baleine qui s'évanouit.—Le *Trap-net*.—RIVIÈRE-AU-TONNERRE.—Topographie et historique.—Un grand établissement de pêche.—A propos de chiens.—La question juive.—Le DOCK-RIDGE POINT.—Arrivée à MAGPIE.

Saint-Thomas de SHELDRAKE[1] comprend, à vrai dire, trois petits villages, l'un à une couple de milles à l'ouest de la rivière Sheldrake, dont un groupe de rochers le séparent ; le deuxième, à l'embouchure même de la rivière, formé des constructions de l'agence des Robin, Collas & Co., et de quelques maisons situées à une certaine distance de l'église ; le troisième renferme l'établissement de M. Touzel, et quelques demeures de pêcheurs.

C'est la rivière Sheldrake qui a donné son nom à la localité qu'elle traverse. La rivière elle-même a été ainsi nommée à cause du grand nombre d'oiseaux appelés Bec-scie, en anglais *Sheldrake*, qui s'y trouvent. Autrefois on y tendait des rets à saumon. Mais c'est au plus si l'on y prend aujourd'hui une douzaine de barils de ce poisson, chaque année.

M. Touzel est le premier blanc qui vint s'établir ici vers 1851. Auparavant, il y venait seulement quelques personnes pour le temps de la pêche : mais la Compagnie de la baie d'Hudson, qui jouissait des droits de chasse et de pêche sur tout ce territoire du nord, leur faisait la vie dure. Sans doute, elle ne pou-

1—STATISTIQUES.—Population, 27 familles, 122 personnes, donc 75 communiants ; confirmés, 18. Il y a aussi 4 protestants.

vait empêcher les gens de prendre le poisson dans le fleuve ; mais elle s'opposait autant que possible, m'a-t-on dit, à ce qu'ils descendissent à terre pour y travailler la morue. Ce fut pour remédier à cet état de choses que, en 1851 ou 1852, l'honorable M. P. Christie, député de Gaspé, fit adopter par le Parlement une loi qui permettait à tout sujet britannique d'ériger à terre toutes les constructions nécessaires à l'industrie de la pêche.—La célèbre Compagnie avait alors des agents aux postes des Sept-Isles, de Moisie et de Mingan.

Tout le monde ici vit de la pêche à la morue. La plupart pêchent à la *draft*. Quelques-uns travaillent à leur compte, et vendent ensuite leur poisson soit à M. Touzel, soit aux Robin, Collas & Co. Rarement, ils l'envoient sur le marché de Québec, parce qu'ils le vendent chez eux à d'aussi bonnes conditions.

On s'est plaint quelquefois de l'espèce de monopole, plus apparent que réel, exercé sur la Côte par les compagnies jersaises. Il semble pourtant que ces associations, grâce à leurs capitaux, ont eu la plus heureuse influence sur le développement de ce territoire. Un fait qui parle en leur faveur, et qui démontre aussi qu'elles ne traitent pas si mal les pêcheurs, c'est que les gouvernements n'ont jamais eu à venir au secours des populations au milieu desquelles elles sont établies. Dans les mauvaises années, les " bourgeois " aident leurs gens, si dans les bonnes saisons ils utilisent leurs services, comme il est naturel, pour accroître leurs profits. Je voudrais bien savoir si les propriétaires d'une manufacture ou d'une exploitation quelconque consentiraient à ne retirer aucun bénéfice de leur mise de fonds et du travail qu'ils s'imposent pour diriger leurs affaires. D'autre part, les ouvriers n'ont-ils pas besoin qu'on les emploie ? Bref, le capital a besoin du travail, comme celui-ci a besoin du capital : quand les deux parties comprennent bien la dépendance sous laquelle l'une est de l'autre, la " question sociale " est toute résolue, ou plutôt ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom n'existe pas.

Autrefois, c'étaient presque uniquement les gens de Saint-

Thomas qui venaient faire la pêche à Sheldrake. Il en vient encore un certain nombre, qui ne restent ici que durant la saison de la pêche.

On distingue ici la morue préparée en morue *marchande* et en morue *de réfraction*, celle-ci étant de moins bonne qualité. La maison Robin, pour les fins de son commerce, classe ce poisson en quatre qualités distinctes.

On prend aussi pas mal de flétan, qui se consomme dans la place.

* * *

M. Philippe-Gédéon Touzel est certainement la personnalité la plus en vue, à Sheldrake. Son honorabilité n'est pas moins aussi bien en renom que son hospitalité est proverbiale. Il est né à Jersey, et descend d'une vieille famille française, dont le véritable nom est " de Tourzel." Bien que M. et Mme Touzel appartiennent au High Church d'Angleterre, c'est dans leur maison que les missionnaires catholiques se sont toujours retirés, quand ils passaient à Sheldrake. Et même, c'est sous leur toit, comme aussi dans la demeure de M. Sam. Holland, un respectable Irlandais, que se faisaient les exercices religieux présidés par le prêtre, jusqu'à la récente construction d'une chapelle.

M. et Mme Touzel sont la providence de la population blanche et sauvage qui vit aux alentours, et ils font preuve envers ces gens d'une bonté et d'une charité très grandes, soit dans la maladie, soit dans les temps de gêne où ils peuvent se trouver.

M. Touzel dirige à son compte une importante exploitation de pêcherie, et y emploie beaucoup d'hommes d'ici et d'ailleurs. Hangars, chauffauts, barques et agrès de pêche, tout est chez lui de première classe. Il vend ordinairement sa morue aux Robin, Collas & Co. Il tient aussi un magasin général fort bien assorti, où l'on vend à bon marché, vraiment... Du reste, M Touzel a le secret de ne jamais faire banqueroute : il fait tous ses achats au comptant. La recette est sans doute infaillible, et

je commets l'indiscrétion de la divulguer sans réserve. Singulier marchand ! Non seulement, il garnit d'excellent tabac, à titre gracieux, votre sac de voyage ; non seulement, il ne fait jamais de faillite ; mais le 20 d'août arrivé, date où prennent fin les engagements de la saison pour les pêcheurs, quand un homme à qui il a fait des avances de provisions n'a pas gagné assez pour acquitter ses dettes, il n'exige plus rien : cet homme, dit-il, a besoin pour son hiver de ce qu'il pourra gagner en pêchant à son compte jusqu'à la fin de l'automne. — Voilà encore une recette que je livre volontiers au public. Ah ! les marchands auront du profit à me lire !

Ce que les pêcheurs prennent ainsi de morue durant l'automne, ils le vendent ici même à aussi bonnes conditions que sur d'autres marchés, et comme ils achètent dans l'endroit même leurs provisions de l'année, ils n'ont pas besoin de faire chaque automne le voyage de Québec, comme les autres "habitants" de la Côte. Disons en passant qu'en ce pays, on appelle "habitants" tous ceux qui y résident, et non pas les cultivateurs seulement, comme dans les autres parties de la Province. Il faut venir au Labrador pour apprendre à parler français.

Il y a ici quelques sauvages à qui M. Touzel avance aussi des provisions et qui acquittent la balance de leur compte en faisant la pêche à la morue, si leur chasse a été insuffisante pour leur permettre de solder leur dette. Je crois que le cas est assez rare pour qu'on le fasse remarquer.

Avec ses occupations d'industriel et de marchand, M. Touzel remplit encore les fonctions de juge de paix, de directeur de la poste et d'agent du télégraphe. Mais il a chez lui, pour satisfaire aux exigences de ces deux dernières charges, un vieux compatriote de Jersey, M. Abr. Lebrun, vieillard respectable et bienveillant, dont l'exactitude et l'esprit d'ordre m'ont paru tenir du prodige.

Sheldrake possède aussi un autre établissement de pêche, celui des Robin, Collas & Co., dont l'agent, M. W.-G. LeCoq, un Jersais encore, s'est montré pour nous d'une courtoisie parfaite.

Il y a ici une jolie chapelle de 40 pieds sur 30, située sur une éminence, et dont l'intérieur n'attend plus que la peinture pour avoir apparence fort proprette. Il y a bien une cloche, mais pas de clocher, et le sonore airain, fixé sur un escabeau au coin de la façade, fait vraiment pitié à voir.

* * *

Je n'ai pas été peu surpris de trouver chez M. Touzel un jardin dont la végétation vigoureuse fait contraste avec ce que j'ai vu jusqu'ici sur la Côte. Les gadelliers y sont en pleine floraison; les patates et les choux ont fort belle apparence. Quelques timides et modestes pensées se montrent çà et là. Mais l'on ne cultive presque pas les fleurs de pleine terre, par ici, tant le sol est pauvre et la saison courte. En revanche, il y a peu de maisons où l'on ne trouve pas quelques plantes d'appartement, surtout le Géranium dont le caractère accommodant se prête si bien à toutes les conditions possibles. En plusieurs endroits aussi, j'ai vu en pots, sur les fenêtres, des plantes annuelles, balsamines, œillets d'Inde, etc. Les Canadiennes aiment tant à cultiver les fleurs! Je soutiens la thèse que ce goût de la floriculture est l'un des signes les plus certains des mœurs policées et des goûts artistiques de notre race; et je n'opposerais pas d'autre argument à nos détracteurs de la "race supérieure" anglaise et américaine.

On cultive un peu l'avoine à Sheldrake, mais elle y mûrit difficilement. On la conserve comme fourrage vert pour les bestiaux.

Champs et jardins prospèrent tout à fait sans autre engrais que le varech qu'apportent les flots sur le rivage; mais ce que la mer en apporte ici n'est pas suffisant. On n'a donc, en général, d'autres ressources que d'utiliser le capelan et le lançon, dont il y a tant que l'on en veut, et les têtes de morue. On parsème, de ces petits poissons et de ces têtes de morues, la surface du sol, et tout est dit. S'il n'y a plus rien à dire, par exemple il y a à

sentir ! Il se dégage, en effet, de ces foyers de putréfaction des odeurs inexprimables. Les pauvres microbes qui travaillent là-dedans ! — Les brises parfumées qui d'aventure arrivent des grands bois du Nord ne sont plus reconnaissables quand elles ont passé par ces endroits.

Ces cadavres d'élégants petits poissons, ces têtes de morues, qui gisent partout, font l'effet le plus lugubre. Grands yeux éteints des morues, rictus effrayants de bouches de poissons morts... Autant de choses horribles qui appelleraient le style naturaliste.

* * *

Laissant là ce sujet de peu agréable nature, constatons qu'ici encore il n'y a pas d'école. Ce qui complique la situation, c'est que la population de langue anglaise et celle de langue française réclamant chacune une école où l'on enseignerait sa langue maternelle. Il s'agit donc de trouver une institutrice capable de répondre, en fait de langue, à des exigences de cette sorte. Il est à espérer que, à force de persévérantes recherches, on y réussira ou plutôt qu'on y a réussi depuis notre séjour en ces lieux.

* * *

Sur toutes les plages où il m'a été permis d'aller promener mes rêveries, il m'a toujours été impossible de me rassasier de la vue des vagues qui venaient y mourir. A Sheldrake, j'ai eu de quoi satisfaire à cette innocente curiosité. Sur ce rivage il y a de distance en distance des masses rocheuses qui s'avancent dans la mer, et qui laissent entre elles de petites anses dont la rive en pente légère forme une batture de sable très étendue. Soit à raison de cette longue déclivité du *plain*, comme on dit ici, soit à cause des rochers qui bordent ces petites criques, la mer est très agitée à Sheldrake, et il n'est pas toujours commode pour les barges et les canots d'y aborder. Mais, qu'il est beau de voir

ces fortes vagues, longues souvent de plusieurs centaines de pieds, arriver à terre en s'élevant parfois à une hauteur de cinq à six pieds, puis se déverser subitement par le haut, couronnées tout le long d'une crête d'écume blanche comme la neige! Et aussitôt cette écume bouillonnante recouvre toute la plage, sur une profondeur de vingt à trente pieds, comme d'une dentelle délicatement nuancée, sur laquelle déferle à l'instant une autre lame dont le flot paraît glisser dessus sans y mêler ses eaux. En même temps d'autres vagues viennent incessamment se ruer contre les rochers voisins qui leur barrent la route, et lancent à des hauteurs considérables leurs eaux écumantes. Le bruit de ces vagues qui se brisent de toutes parts, contre les récifs ou sur les sables du rivage, est vraiment formidable ; jour et nuit vous l'entendez, solennel et faisant presque trembler le sol, sur toute cette côte. Ce bruit et ce spectacle, variés toujours dans leur persistance, ont quelque chose de fascinant! Je comprends chaque jour davantage combien ceux qui ont goûté de la mer, ne peuvent plus s'en passer : navigateurs, pêcheurs, tous ceux qui habitent sur le bord des océans.

L'un de ces soirs, j'allai trouver deux petits Montagnais qui, de la plage, pêchaient la morue. Le plus grand, épiant la minute favorable, lançait au loin, entre deux vagues, sa longue ligne bien amorcée; tandis que l'autre, dès que le flot se retirait, se hâtait de saisir le petit capelan que la vague avait peut-être étourdi en le projetant avec violence et qui n'avait pas suivi le mouvement de l'onde se retirant: ce petit poisson, c'est la "bouette" dont le grand frère se servira pour garnir le croc de sa ligne.

Je connais des mères qui ne pourraient goûter un instant de repos, s'il leur fallait élever leur famille si près de l'eau. Ces craintes sont justifiées, pour les familles qui habitent sur le bord des rivières ou des lacs; et trop d'exemples le prouvent chaque été. Les dangers sont bien moindres sur ces rivages en longue déclivité où l'eau n'est profonde que loin de terre. Aussi les accidents sont ici extrêmement rares. Et pourtant, on peut dire

que les enfants d'ici ont sans cesse une ligne dans une main et une rame dans l'autre. Il ne s'en noie pas plus pour tout cela.

JEUDI, 20 JUIN.—Nous devons partir de Sheldrake, ce matin, pour la RIVIÈRE-AU-TONNERRE, endroit distant de cinq milles. Mais le vent ne souffle pas dans nos intérêts, et comme aucun Sheldrakien ne sait plus où l'on a remisé *la corde à le virer*, force nous est de laisser là le yacht de M. l'abbé Bouchard. M. Touzel nous offre de nous faire conduire au poste suivant en baleinière. Très bien ! Va pour la baleinière !

Une baleinière : ce mot m'était fort suggestif. Je voyais déjà le harpon, sa longue corde, et, naturellement, une baleine, puis une course périlleuse à sa remorque, et le dépeçage, et les barils d'huile. Mais il aurait été difficile d'extravaguer davantage, puisque, comme je l'appris bientôt, au Labrador et ailleurs on appelle *baleinière* une grande barque de vingt-cinq pieds de quille en moyenne, dont on se sert pour seiner la bouette. Ma baleine ne tarda donc point à prendre le large, et mes barils imaginaires se vidèrent rapidement.

Vers midi, nous quittons avec regret la famille Touzel et nos autres bons amis de Sheldrake, et nous prenons place dans la baleinière toute pavoisée de grands pavillons. Ces sortes de barques sont pointues aux deux bouts, et peuvent porter trois mâts chargés de voiles. Mais comme il n'y avait rien à faire pour nous avec ce vent d'est, quatre vigoureux rameurs nous poussèrent rapidement dans la bonne direction ; il y avait aussi à bord une autre équipe de quatre hommes pour remplacer les premiers quand ils seraient fatigués, et un capitaine, ce qui formait un bon équipage. Plusieurs des hommes avaient emporté leurs fusils, et ils brûlèrent beaucoup de poudre pour annoncer aux gens de la côte et aux pêcheurs du large le passage du premier Pasteur.

A l'ouest de la Rivière-au-Tonnerre, une série de petites îles sont parsemées le long de la côte. Nous passons entre ces îlots et la terre ferme, pour y avoir une mer plus calme. A

mesure que les barques de pêche mouillées au large avaient connaissance de notre passage, elles levaient leurs voiles et se dirigeaient vers la terre. Cette flottille courant dans la même direction était d'un effet très pittoresque. Ces barges, comme celles de certains autres endroits que nous avons visités, sont à trois mâts et à trois voiles; mais, ici, ces voiles sont presque toutes de teinte rougeâtre. On m'explique que la peinture d'ocre dont on les recouvre prolonge de beaucoup leur durée.

Nous passâmes près d'un *trap-net* tendu non loin du rivage, afin de prendre quelque connaissance de cet engin de pêche, dont le coût est trop élevé pour que beaucoup de particuliers puissent s'en procurer. Le trap-net est un immense filet ayant la forme d'un sac, dont la partie inférieure repose au fond de la mer, et dont les bords sont soutenus au ras de l'eau par des flotteurs en liège. Un rets simple, qui y est attaché, se dirige vers le rivage et barre la route au poisson; celui-ci, en le longeant, arrive à une entrée perfidement disposée qui lui donne accès dans le filet ou *trap-net* dont il ne peut plus guère s'échapper. Les barques viennent ensuite s'y charger à leur aise. Il arrive parfois que l'on capture là-dedans de fabuleuses quantités de morues.

La rivière au Tonnerre, où nous entrons pour prendre terre, a donné son nom à la localité[1], comme la chose s'est faite en bien d'autres endroits de la Côte, ainsi qu'on a été à même de le constater plus d'une fois dans ce livre. Cette façon de procéder a le mérite de simplifier la science géographique. Si les savants avaient la moindre pitié pour le jeune âge, tous les accidents de la croûte terrestre que l'on rencontrerait en un même lieu, rivière, montagne, lac, etc., seraient ainsi désignés par un même nom, baroque autant qu'ils le voudraient; et cela réduirait en de fortes proportions l'amas de dénominations géographiques qui est l'un des plus parfaits instruments de supplice inventés pour torturer l'enfance. Mais, allez donc faire entendre raison à des

1—STATISTIQUES.—Population: 51 familles, 234 personnes, dont 177 communiants; 46 confirmés. Une famille protestante de 5 personnes.

savants ! Chacun d'eux continuera à y aller de son petit nom, chaque fois qu'il le pourra, ailleurs sans doute que sur cette Côte Nord, qui est joliment à l'abri des savants.

Il me tarde de dire, afin de rassurer les personnes craintives, que, à part le nom lui-même de cette rivière et de ce lieu, il n'y a, pas plus ici qu'ailleurs, de foudre en réserve pour éclater les poteaux du télégraphe, décapiter les cheminées et électrocutionner les gens. Mais voici comment on explique qu'un si petit cours d'eau ait reçu une dénomination aussi effrayante. A trois milles de son embouchure, cette rivière descend une cascade haute, paraît-il, de 400 pieds. Or, comme on le sait, les rivières n'ont pas coutume de faire de ces chutes sans le dire bruyamment à tous les échos. Il faut croire que celle-ci s'est encore moins gênée de troubler le silence de ces solitudes, puisque l'on a cru devoir lui donner un nom qui rappelle les tapages les plus effrayants qui se produisent dans la nature.

La rivière au Tonnerre arrive au fleuve à travers des rochers dénudés où se brise l'effort des vagues, et les petits vaisseaux ont dans son estuaire, ainsi que dans de petites criques un peu plus à l'est, des bassins tout à fait commodes ; aussi l'on voit une multitude d'embarcations de pêche aller s'y mettre en sûreté.

L'église et le village sont du côté de la rivière.— En 1850, il n'y avait, à Saint-Hippolyte de la Rivière-au-Tonnerre, que trois habitants. En ce temps-là, tout ce pays était recouvert de grand bois. Les gens de la baie des Chaleurs y venaient déjà pêcher durant l'été, mais personne n'y restait l'hiver. Déjà aussi la maison *The LeBoutillier Brothers Co., Limited*, de Paspébiac, y avait commencé l'exploitation de pêcherie qu'elle y continue encore.

Autrefois, quand le missionnaire passait, la population s'assemblait dans la maison de M. Narc. Lévêque, où se faisaient les offices religieux. C'était et c'est encore sous ce toit hospitalier que réside le prêtre durant qu'il donne la mission, et

Monseigneur a accepté aussi d'y loger durant son séjour à la Rivière-au-Tonnerre.

Vers 1875, on éleva une petite chapelle, et l'on y ajouta ensuite une construction de dimensions assez considérables, dont la moitié servit d'école, et le reste fut la sacristie de la chapelle.

Enfin, en 1891, on érigea en face de cette chapelle l'église actuelle (40 pieds sur 30), dont l'intérieur est en partie achevé, et l'on transporta au bon endroit la construction dont je viens de parler, et qui est entièrement employée comme sacristie. Bientôt un clocher s'élèvera sur l'église. Pendant cette visite pastorale, on appelait les gens aux exercices religieux en hissant un drapeau au bout d'un mât planté au centre du village.

* * *

Les alentours de la Rivière-au-Tonnerre n'offrent rien de bien agréable à l'œil, tant le paysage est dépourvu d'arbres de bonne taille. C'est le résultat d'un incendie qui s'alluma à Sheldrake le 11 juillet 1882. Le vent de nord amena le feu jusqu'à ce village, qui fut presque totalement détruit. L'incendie dura trois semaines dans les forêts, et s'étendit jusqu'à trois jours de marche à partir de la côte. Ce désastre a bien retardé le progrès de la Rivière-du-Tonnerre, dont les constructions actuelles, quoique fort convenables, ne donnent pas l'idée de ce qu'était autrefois ce village. Sur les quarante familles qui y résidaient jusque-là, une douzaine seulement n'émigrèrent pas, et la misère fut grande l'hiver suivant.

* * *

Il est temps de parler de la pêche et de la chasse.

Ici, on ne fait pas la chasse d'hiver au loup marin ; on n'y pêche pas non plus le hareng : on n'a pas, en général, les ressources nécessaires à l'acquisition du matériel qu'il faudrait pour se livrer à ces occupations.

Il n'y a que deux rets tendus pour le saumon, l'un dans la rivière, l'autre dans la mer. Cela indique assez que ce poisson ne donne pas ici en grande abondance.

Comme je l'ai dit, c'est la maison LeBoutillier qui exploite ici l'industrie de la morue. Elle possède, outre la maison de l'agent, plusieurs grandes constructions à l'usage de ses employés ou pour emmagasiner le poisson. Elle emploie, avec les gens de l'endroit, environ 80 hommes qu'elle fait venir de la baie des Chaleurs, pour le temps de la pêche, du 20 mai au 20 août. C'est de Bonaventure et surtout de Paspébiac que viennent ces hommes. La Compagnie, moyennant un loyer de $20 pour la saison, leur fournit les embarcations, les agrès nécessaires et la bouette, et de plus les loge dans de grandes maisons, dont l'extérieur soigné rappelle les beaux bâtiments qu'elle possède à Paspébiac. Ces maisons, que l'on appelle *cookrooms*, sont moins finies à l'intérieur, et ne sont pas divisées par des cloisons ; l'étage supérieur sous le toit est un dortoir commun ; le bas de la maison sert à la fois de cuisine, de réfectoire, et de salle commune. Les hommes se fournissent et préparent eux-mêmes leurs aliments, la Compagnie leur donnant seulement le bois nécessaire à la cuisson. Quant à ce qu'ils gagnent en travaillant à leur rude métier, le prix n'en est pas fixe, mais dépend du nombre de *drafts* que pêche chacune des barges, et peut varier chaque année, suivant les fluctuations du marché.

Ces gens de la baie des Chaleurs sont des cultivateurs ou des fils de cultivateurs, qui viennent à la pêche après avoir ensemencé les terres, et qui s'en retourneront à temps pour couper les foins et les céréales. La Compagnie les transporte à ses frais, en goélette. Ceux qui en ont besoin reçoivent, durant l'hiver, des avances de provisions qu'ils paieront avec leur gain de l'été. Quand ils n'ont pas de ces dettes à acquitter, ou si les profits de leur pêche surpassent la somme qu'ils doivent, la Compagnie leur paie ce qui leur revient. Et c'est pour tout ce monde le seul moyen de faire un peu d'argent ; car, dans leurs paroisses, le commerce est absolument nul, à cause du manque de voies de communication.

Il y a du côté ouest de la rivière au Tonnerre, cinq "cookrooms," trois où logent les *drafiers* (ceux qui pêchent la morue), un pour les *trancheurs* (ceux qui préparent le poisson) et un pour les *graviers* (qui le font sécher). Ces dénominations auxquelles il faudrait aussi ajouter celle de *saleurs* (ceux qui salent la morue), indiquent les diverses catégories d'hommes que l'on emploie. "Gravier" vient de "grave," manière dont les gens de certains endroits de la Côte prononcent le mot "grève."

Outre les pêcheurs à la *draft*, un certain nombre d'habitants pêchent la morue en fournissant eux-mêmes les embarcations, etc., et font sécher le poisson chez eux. Ils sont certains de vendre aux "bourgeois" toute la morue sèche qu'ils pourront préparer,même après la date du 20 août, où finissent les contrats des drafiers. Ils préfèrent pourtant, après cette date, réserver la grosse morue pour la saler et la vendre verte à Québec. Ces gens se font ainsi un gain annuel moyen variant de $200 à $400. Plusieurs font aussi la chasse pendant l'hiver et accroissent leurs revenus de $100 à $200. C'est, sinon la richesse, au moins l'aisance.

Il y a ici environ 85 barges de pêche, ce qui indique assez l'importance de l'endroit. On va pêcher à quelques milles au large, et les barges s'y mettent en ligne en laissant entre elles une distance de quelques arpents.

Une barge toute gréée coûte environ $100.

Chaque jour, nombre de pêcheurs apportent à Monseigneur les petits pavillons de leurs barges pour les faire bénir. On voit souvent sur ces pavillons l'emblème du Sacré-Cœur, les lettres J. M. J., etc.

LUNDI, 24 JUIN.—La retraite s'est terminée ce matin, et nous devions partir immédiatement pour Magpie; mais la température est loin de le permettre. Depuis jeudi, le jour de notre arrivée, il fait un fort vent d'est, et depuis vendredi la pluie n'a pas cessé de tomber. Il n'est donc pas possible que nous nous mettions en route aujourd'hui. Cependant M. l'abbé Bouchard,

qui n'en est pas à ses premières courses, part à pied pour Magpie, à une heure de l'après-midi : il paraît que ce trajet de cinq lieues est particulièrement difficile, surtout par un temps pareil.

* * *

Je remarque que, ici surtout, les chiens font un vacarme infernal durant la nuit ; et je ne conseille pas aux gens qui ont perdu le sommeil de venir le chercher à la Rivière-au-Tonnerre, où ils ne le retrouveront certainement pas. On garde à la chaîne bon nombre de ces chiens, que leur humeur vagabonde entraînerait sur les emplacements de certains propriétaires qui ne se gêneraient peut-être pas de les tuer, et ce serait souvent une perte très sérieuse. Mais on ne s'est sans doute pas donné la peine d'expliquer tout cela aux prisonniers, qui ne paraissent pas se douter des avantages de leur position, avantages d'ailleurs qui ne sont pas toujours de nature à faire des envieux. J'ai vu, par exemple, un chien attaché à un poteau, au milieu d'un champ, et sans aucun abri, subir ainsi ces quatre jours de tempête et de pluie : j'étais ému de pitié pour ce pauvre animal, surtout la nuit, qu'il passait presque tout entière à hurler ou plutôt à gémir de la façon la plus déchirante. Je dois pourtant ajouter que j'en ai entendu d'autres, ailleurs, gémir de la même manière durant la plus belle nuit. C'est peut-être la façon de ces chiens de faire des sonnets à la lune. S'il n'en est pas ainsi, je n'y comprends plus rien et je leur jette ma langue ; et je prie M. Garner, qui ne s'est pas absolument couvert de gloire dans son excursion chez les singes de l'Afrique, d'essayer de se reprendre avec les chiens du Labrador.

* * *

Les Juifs à la rivière au Tonnerre ! — La pièce que j'habite, chez le brave pêcheur acadien qui me donne l'hospitalité, était occupée, l'année dernière, par un colporteur juif qui passa l'été

à la Rivière-au-Tonnerre, où il exerçait son *bedit gommerce*. Je ne pensais pas la question juive rendue si loin ! Ce n'est pas l'une des moindres surprises de mon voyage sur la Côte Nord.

MARDI, 25 JUIN.—Vent d'est toujours ; la pluie a presque cessé. Il était décidé que nous allions attendre le Str *Otter*, parti de Québec samedi et que le mauvais temps a fort retardé, lorsqu'à midi une dépêche de M. l'abbé Bouchard informe Monseigneur qu'une baleinière va partir de Magpie pour venir nous prendre au Dock, à 4 milles d'ici, et nous transporter à Magpie. Nous partons aussitôt dans une embarcation à quatre rames ; mais à un mille et demi de la Rivière-au-Tonnerre, nous rencontrons la baleinière envoyée au-devant de nous, et y montons aussitôt. Cette grande embarcation, portant un équipage de treize hommes, était gracieusement fournie par l'agent de la maison LeBoutillier à Magpie, M. LeBoutillier, qui s'est montré à notre égard d'une courtoisie parfaite. Deux équipes de six rameurs se relevaient l'une l'autre, et le voyage se fit rapidement, malgré le vent et le courant contraires.

Le DOCK, devant lequel nous passâmes bientôt, est un endroit de pêche, où la maison Robin possède un établissement et 35 barges. Quatre familles résident permanemment à ce poste éloigné de quatre milles de la Rivière-au-Tonnerre ; mais le plus grand nombre des pêcheurs sont des gens du Sud, qui viennent passer ici la saison. Tout ce monde pêche à la *draft*. Ce nom de Dock vient de ce qu'on a creusé là un bassin où les barges peuvent havrer sûrement.

A trois milles à l'est du Dock, se trouve RIDGE POINT ou, comme on dit par ici, *Richepointe*, dénomination qui pourtant ne paraît guère appropriée. Quant à " Ridge Point," le mot anglais *ridge* (récif, banc de rochers) indique assez que le promontoire qu'il y a là est formé d'un amas de rochers entassés les uns sur les autres. La Compagnie Robin y possède un établissement qui emploie 35 barges. Cinq familles seulement résident de façon permanente à cet endroit, et y font la pêche

à la *draft*, comme les gens de la baie des Chaleurs qui y passent l'été. Le premier qui s'est établi là est un M. J. Renouf, un Jersais ; il y est encore.

Plus loin, à deux milles environ, c'est JUPITAGAN, habité par quatre familles, qui pêchent le saumon et la morue. De cet endroit, il ne reste plus que quatre milles à parcourir pour atteindre Magpie.

* * *

Notre embarcation, poussée par six rames vigoureusement maniées, glisse sur les vagues qui nous secouent joliment. Nous passons près d'un baleineau qui paraît prendre la vie par son bon côté, si l'on en juge par les folâtres ébats auxquels il se livre à fleur d'eau.

Une longue pointe qui s'avance dans la mer nous dérobe encore l'intérieur de la baie de Magpie. Nous en voyons bientôt sortir à toutes voiles une barque envoyée sans doute à la découverte, puisqu'un coup de feu, tiré dès que l'on nous reconnaît, signale notre approche à la population du village, situé au fond de la baie.

CHAPITRE DIXIÈME

Magpie—Saint-Jean

Une entrée triomphale.— Rivière MAGPIE.— Précis historique.— Les "Paspébiacs."—L'église actuelle de Magpie.—Comme quoi il faut avoir bon pied, bon œil, pour être missionnaire.—La vie des Magpiens.—Avis aux capitalistes.—Robin, Collas & Co.—LeBoutillier Brothers Co.—La famine littéraire.—M. l'abbé R. Lagueux.—Premier office pontifical au Labrador.— La belle flottille !—RIVIÈRE SAINT-JEAN.—L'établissement Sirois.—Pêche, chasse, agriculture.—Pourquoi on n'enterre pas les têtes de morue.—Histoire religieuse de Saint-Jean.—Ce qu'on fait de la morue, au retour de la pêche.—Un hôte original.—Les tribulations d'un matelot aux prises avec Madame Thémis.— La pêche en *doris*.— Ile aux Perroquets.— LONGUEPOINTE. —Autrefois et aujourd'hui.—Pêche et chasse.—Une baleine en pleine terre.—Départ pour l'*Anticosti*.

Il y a peu d'endroits, sur la Côte Nord, dont l'aspect est plus pittoresque que Saint-Octave de MAGPIE[1] (ou *Magpointe*, ainsi que disent les gens). Sur le rivage sont les établissements Robin et LeBoutillier, qui se composent chacun de plusieurs constructions ; puis sur les hauteurs, tout autour de la baie, on voit les maisons des habitants ; l'église et le presbytère sont aussi sur le coteau et commandent un point de vue magnifique. Toutes les barques de pêche appartenant aux deux grandes Compagnies sont mouillées ensemble, sur cinq ou six rangs, dans la partie ouest de la baie et vis-à-vis les établissements, ce qui forme un coup d'œil très original.

Deux cent cinquante hommes de la baie des Chaleurs passent ici la saison de la pêche. Cette forte immigration rend la popu-

1—STATISTIQUES. — Population : 54 familles, 248 personnes, dont 166 communiants. Confirmés, 71. Une école, suivie par plus de 60 élèves.

lation du lieu considérable durant l'été. A notre arrivée, tout ce monde est rassemblé sur le rivage, et nous fait un accueil triomphal. Les détonations d'armes à feu se succèdent sans interruption, grâce au zèle des fusiliers échelonnés à tous les dix pas sur les deux côtés du chemin qui conduit au presbytère. Une musique, composée de violons et d'accordéons, qui accompagnait notre ascension de ses " marches " les plus enlevantes, nous aida fort à gravir les hauteurs escarpées sur lesquelles est bâtie la demeure curiale. Près de la maison LeBoutillier, on

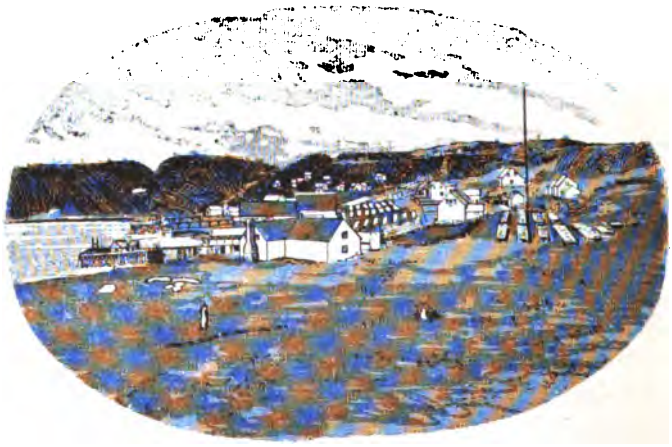

MAGPIE—MAISONS ROBIN ET LEBOUTILLIER

lisait l'inscription : " Bienvenue " ; et partout c'étaient des drapeaux et des décorations de feuillage.—Bien qu'il fût près de huit heures du soir, comme la population se trouvait réunie, Monseigneur fit immédiatement son entrée solennelle à l'église et l'ouverture de la retraite.

MERCREDI, 26 JUIN.—Le vent d'est souffle encore comme de plus belle. Mais la brume et les nuages disparaissent peu à peu, et il nous est enfin donné d'apercevoir la côte de l'île d'Anticosti, distante d'une trentaine de milles ; on ne peut voir

toutefois que la pointe ouest de la grande île. Plus près, et du côté de l'est, on distingue un peu l'île aux Perroquets, dont le phare tournant projette de tous côtés durant la nuit ses feux intermittents.

La rivière Magpie ou la Pie, qui a donné son nom à l'endroit, est peu considérable ; des rapides rendent son cours impropre à la navigation. Son estuaire, assez large, forme un havre accessible aux barges de pêche. Un pont en fer, construit par le Gouvernement fédéral, traverse cette rivière : c'est un luxe dont beaucoup d'autres cours d'eau sont privés, au grand désavantage des habitants de la Côte. A l'embouchure, on pêche le saumon : un seul rets y est tendu, et le rendement en est assez productif. C'est l'unique endroit de Magpie où l'on fait cette pêche. La rivière elle-même a un cours trop parsemé de rapides pour que la pêche à la ligne y soit beaucoup praticable, et les " officiers " vont cueillir ailleurs des lauriers qui ne sont pas ce qu'il y a au monde de plus glorieux, il est vrai ; mais, en temps de paix, c'est toujours cela ! Sans compter que cette pêche, par surcroît, leur assure de fins dîners, bénéfice que ne procurent pas toujours les triomphes de Mars.

* * *

J'ai eu l'avantage de pouvoir interviewer, sur l'histoire de Magpie, le plus ancien habitant du lieu, un homme qui y résidait depuis 46 ans, M. William Girard, propriétaire de l'endroit de pêche au saumon dont je viens de parler. Quand il aborda ici pour la première fois, en 1849, il n'y avait pas une seule construction. Il y venait seulement, à cette époque, des goélettes pour faire la pêche au saumon ; et, le temps de cette pêche fini, si l'on avait encore quelque provision de sel, on prenait ce qu'il fallait de morue pour l'utiliser.

En 1870, on voyait à Magpie quelques maisons et un établissement de la maison LeBoutillier. C'est à cette époque que les Robin commencèrent aussi à exploiter la pêche de la morue en cet endroit.

Un quart de siècle plus tard, en 1895, on y compte 54 ménages, dont une bonne partie appartiennent à une branche acadienne de la famille Huard, dont je ne soupçonnais aucunement l'existence ; comme ces parents du vingt-cinquième degré n'en savaient pas plus long à mon sujet, cela diminuait beaucoup, de part et d'autre, les ennuis que l'on peut croire que nous éprouvons d'une pareille situation.

Presque toute la population de Magpie est composée d'Acadiens venant de la Gaspésie, surtout de la baie des Chaleurs et spécialement de Paspébiac (mot que l'on entend souvent prononcer ici *Paspéya*) ; il en est de même des deux cent cinquante hommes qui viennent seulement pour la saison de la pêche. Et c'est au point que l'on désigne tout ce monde sous le nom de " Paspébiacs." Ces Paspébiacs ont un caractère absolument tranché même au milieu de la population acadienne. Il n'est vraiment pas facile d'avoir, plus qu'eux, la tête près du bonnet, et il faut y regarder à deux fois avant de les contredire ; ils ont, semble-t-il, le sang à une température très élevée. Quand ces braves gens causent entre eux, vous les croiriez transportés de colère, tant ils ont le verbe haut et... l'adjectif retentissant. Partout on reconnaît cette ardeur qui est dans leur tempérament, et la tiédeur dans la foi n'est pas leur fait : ils descendent en ligne directe des Francs dont le roi Clovis aurait voulu se voir accompagné pour aller chauffer les oreilles aux mécréants qui crucifiaient Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le matin de notre départ de Magpie, un colporteur juif (encore la question juive !) tout frais débarqué s'étant aventuré, dans la maison où il logeait, à critiquer la dévotion au scapulaire de la sainte Vierge, reçut la réplique de la mère de famille elle-même, et il y a lieu de croire qu'il ne remit pas lui-même la question sur le tapis. Ils ont pour le prêtre un attachement sans bornes. " S'il fallait, me disait l'un d'eux, donner pour notre missionnaire tout le sang de nos veines, ce serait fait tout de suite." Les chefs de la Mission ont eu le toupet de dire à Monseigneur : " Si Votre Grandeur nous ôte M. le curé Bou-

chard, nous fermerons à clef l'église et le presbytère." C'était parler fort irrévérencieusement, sans qu'ils s'en rendissent bien compte ; mais cela montre de quel cœur ils y vont. Ils ont une langue très sonore et qui rappelle le parler des Méridionaux de France. *Sére la pougne !* (serre la poigne), répétait souvent à un compagnon de rame l'un des hommes de la baleinière qui nous transportait hier à Magpie. Les habitants de la Côte ne se font pas faute de rire un brin des Paspébiacs et même de contrefaire leur langage. Les Paspébiacs leur rendent la pareille à l'occasion. "Ah ! voyez donc les chevaux des habitants qui courent sur le plain !" Et un éclat de rire général accueillait cette boutade de l'un de nos rameurs. Les "chevaux" des habitants, ce sont leurs chiens, qui s'élancent en aboyant dès qu'ils entendent la détonation d'une arme à feu.

* * *

Près de l'embouchure de la rivière Magpie, se trouve un petit vallon où habitent plusieurs familles. C'est là que M. W. Girard et son père construisirent la première chapelle, qui avait trente pieds de longueur sur vingt-cinq de large ; en 1867, cette chapelle servait encore au culte. Il y avait aussi, dans le voisinage, un cimetière que le sable a recouvert peu à peu, jusqu'à une hauteur assez considérable pour que les gens s'inquiètent de savoir si les défunts qui reposent là pourront entendre la trompette du jugement. Nous les avons pleinement rassurés là-dessus.

En 1870, une deuxième chapelle fut élevée justement à l'endroit où se trouve l'église actuelle (53 pieds sur 33). Celle-ci, qui est donc la troisième, est la plus considérable de toutes celles que nous avons vues jusqu'ici sur la Côte ; on y voit même un "jubé" et des galeries latérales. L'intérieur est près d'être terminé, et quand ce sera fait, cette église fera vraiment l'orgueil des Magpiens. Il manque encore un clocher et une cloche ; mais tout prochainement, espère-t-on, et clocher

et cloche seront installés en leur lieu. En attendant, on supplée à leur absence, dans la mesure du possible, par l'emploi d'un cornet à piston qui fait partie de l'ameublement de la sacristie; à l'heure des offices, quelque enfant de chœur, chez qui l'on a reconnu les aptitudes labiales qu'il faut, s'empare du cuivre et improvise une mélopée quelconque pour appeler les paroissiens à l'église. Quand le clocher, la cloche et le sonneur seront là pour remplir leur office, le cornet à piston, désormais rejeté de fonctions liturgiques qu'aucun rubriciste n'avait prévues pour un instrument si peu ecclésiastique, sera mis en réserve pour la future fanfare de Magpie.

S'il faut préciser un peu à propos de cette église, je dirai que sa construction est toute récente. C'est le 7 mars 1892 que l'on a mis la cognée au pied de l'arbre, puisque c'est ce jour-là qu'on alla au bois pour commencer à préparer les matériaux nécessaires. L'édifice fut inauguré par la messe de minuit au jour de Noël 1893.

Autrefois, le missionnaire, quand il était de passage à Magpie, logeait chez la famille Girard dont j'ai parlé déjà. Mais à présent, en avant de l'église, il y a un presbytère, joli à rendre jalouses bien des Missions d'anciens diocèses. C'est la résidence de M. l'abbé Samuel Bouchard, le missionnaire chargé de desservir la division, que nous parcourons actuellement, de l'ancienne Préfecture. Cette division commence à la Rivière-aux-Graines et s'étend jusqu'à Mingan : c'est une étendue de vingt lieues de côte. Vingt lieues ! C'est bientôt dit. Mais imagine-t-on ce qu'une desserte pareille représente de fatigues et de dangers ? L'été, les voyages se font encore assez facilement par les embarcations ; et pourtant, lorsque le missionnaire est appelé pour un malade, il faut bien qu'il se mette en route, que le temps soit favorable ou non, que la mer soit calme ou furieuse. Quand c'est l'hiver, les voyages sont plus pénibles. Suivant les circonstances, on monte en cométique ou l'on chausse la raquette. Le printemps et l'automne on n'a aucune de ces ressources, et il faut voyager à pied, le jour, la nuit, à travers les bois ou par les

sables du rivage, et franchir comme on peut ruisseaux et rivières. L'hiver et le printemps qui ont précédé notre passage à Magpie, les cas de maladie ont été exceptionnellement nombreux sur la Côte ; et le missionnaire fut, durant des mois, par voies et par chemins. Plus d'une fois, quand il était à une extrémité de sa desserte, une dépêche télégraphique l'appelait soudainement à l'autre extrémité ; et à l'instant il se remettait en route, quelles que fussent les difficultés de toutes sortes. Aussi, depuis que nous sommes dans ce district, ne cesse-t-on pas de nous célébrer sur tous les tons le dévouement de l'abbé Bouchard. Mais, pour une tâche surhumaine comme celle-là, il faut plus que du dévouement : il faut une vigueur et une santé peu ordinaires. Là-dessus encore M. Bouchard a forcé l'admiration de ces pêcheurs qui s'y entendent, et il lui est arrivé de faire "rester" quelques-uns de ces hommes dont la force de résistance à toutes les fatigues est pourtant extraordinaire.

Toutefois, l'exercice du saint ministère dans de telles conditions est propre à ruiner en peu de temps la constitution la plus vigoureuse. D'autre part, le missionnaire, étant obligé de partager ses efforts entre tant de postes différents, ne peut donner assez d'attention à chacune des Missions dont il est chargé. Frappé de ces raisons et voyant de ses yeux jusqu'à quel point elles sont fondées, Sa Grandeur Mgr l'Administrateur a décidé de partager en deux parties, aussitôt qu'il sera possible. la division desservie maintenant par M. l'abbé Bouchard[1].

* * *

Les Magpiens, comme les autres habitants de la Côte, vivent aux dépens de la population des eaux.

La place n'est pas favorable pour la chasse au loup marin. Aussi l'on ne s'occupe pas de la capture de ces amphibies. Par contre le hareng donne bien, et l'on en profite. Autrefois, c'est-

1—Depuis l'automne de 1895, deux prêtres résident dans cette desserte, M. l'abbé H. Gaudreault, qui a remplacé M. Bouchard, et M. l'abbé W. Tremblay.

à-dire il y a une vingtaine d'années, la pêche du maquereau était ici très productive ; ce poisson y est aujourd'hui peu abondant.

Quant à la morue, la pêche en est fructueuse. On la pêche à trois ou quatre milles de terre, mais aussi, quelquefois, à une distance beaucoup plus considérable, et même jusqu'à douze milles de la côte. Cette pêche se fait dans les mêmes conditions qu'ailleurs.

Durant l'hiver, on fait la chasse aux renards, martes, castors, visons, loups-cerviers, etc. Mais les bénéfices que l'on en retire sont peu considérables.

L'agriculture se pratique ici dans les conditions élémentaires que j'ai déjà décrites. Les pommes de terre viennent fort bien, et tous les habitants les cultivent avec zèle. L'avoine, dont il y a assez grand d'ensemencé, mûrirait sans doute si on lui en laissait le temps ; mais on la fauche de bonne heure ; car c'est le foin du Labrador, le mil et le trèfle ne réussissant pas d'ordinaire à vivre convenablement sur ce sol qui, la plupart du temps, n'est que du sable pur. Je n'ai pas besoin de dire que patates et avoine n'y prospèrent qu'en raison directe de la quantité de têtes de morue que l'on emploie en guise d'engrais ; c'est aussi en raison directe d'icelle que l'on empeste, à deux lieues à la ronde, un air pourtant si bien disposé à faire les délices de tous les nez qui se présentent.

* * *

Dans les plus fortes marées, l'eau monte au plus d'une douzaine de pieds, ce qui serait déjà considéré comme fort extraordinaire par les gens qui ont le désavantage de vivre à l'intérieur des continents. Tout ce que je dirai de la météorologie de Magpie, c'est que le thermomètre Far. a marqué une fois 98° à l'ombre. Mais quand il fait chaud à ce point, c'est au milieu du jour ; car la nuit, le matin et le soir, la température est toujours fraîche.

A quelque distance de la côte, on trouve ici des ocres noire, jaune, grise. Les capitalistes, toujours en quête d'endroits où engloutir leur argent, me sauront gré de ce renseignement. Quant aux bois de construction, à huit milles de l'embouchure de la rivière, on trouve de l'épinette blanche marchande, de bonne qualité et de grande taille[1].

* * *

Les Compagnies Robin et LeBoutillier ont à Magpie de vastes établissements. Donnons ici quelques détails sur ces organisations qui jouent un rôle si important en ce pays du Labrador canadien.

La plus ancienne de ces maisons, celle des Robin, fut fondée à l'île de Jersey, en 1766, par Chs Robin. Plus tard, ce nom de Robin est remplacé par la dénomination Robin et Cie. Il y a quelque vingt-cinq ans, la valeur de la Compagnie était estimée à un million. En 1883, elle subit une éclipse financière qui ne l'empêcha pas cependant de continuer sa route. Enfin, en 1892, un armateur jersais du nom de Collas, établi à Gaspé, et qui exploitait la pêche à Sheldrake et à la Rivière-au-Tonnerre, forma société avec les Robin, et la raison sociale de la Compagnie est à présent la suivante : *Robin, Collas & Co., Ltd.* Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul Robin dans la société ; et il réside, non pas à Jersey, mais à Naples.

Les quatre directeurs de la Compagnie habitent l'île de Jersey, où se trouve encore son principal bureau d'affaires, dans la ville de Saint-Hélier, chef-lieu de l'île. C'est M. Collas qui est à la tête de ce bureau. En Canada, la Société s'établit d'abord à Paspébiac, et là est encore son principal siège commercial en notre pays sous la direction de M. Romil, gérant général pour le Canada.

La Compagnie possède en tout trente-quatre établissements de pêche, dans la baie des Chaleurs et sur la Côte Nord ; le

1—Documents de la Session (Ottawa), XXVIII, n° 5.

plus grand nombre de ces postes se trouvent dans la baie des Chaleurs, où l'on suit absolument les mêmes méthodes qu'au Labrador. Ce fut en 1869 que l'on vint tenter fortune au nord du Saint-Laurent, où l'on s'est fixé à différents endroits depuis Moisie jusqu'à Natashquan. Les postes du Dock, de Ridge Point, de Magpie et de la rivière Saint-Jean emploient collectivement 105 barges de pêche et 480 hommes de la Gaspésie qui viennent passer ici le temps de la pêche ; sur ce nombre, il y en a 120 à l'établissement de Magpie, qui possède 45 barges de pêche. En outre, on utilise les services d'un bon nombre d'habitants de la Côte. C'est M. Walter Ledain, de Jersey, qui est à la tête de cet établissement, composé de plusieurs beaux édifices, dont font partie six *cookrooms*.

A chaque poste, il y a un magasin général de marchandises et de provisions, dont l'on fait des avances aux pêcheurs qui en ont besoin.

Les Robin s'occupent de l'exploitation du homard, à la baie des Chaleurs, mais c'est la morue sèche qui est l'objet principal de leur commerce. Chaque semaine des goélettes parcourent les postes, se chargent du poisson que l'on y a préparé, et le transportent à Paspébiac. De là on l'expédie à l'étranger, et les sept ou huit navires de la Compagnie sont occupés à cette exportation. C'est le Brésil qui est le principal marché de ce produit ; on exporte peu en Europe.

La maison *LeBoutillier Brothers Co., L'd*, moins importante que celle des Robin, est aussi bien moins ancienne, puisqu'elle a été fondée en 1838, à Jersey. Elle n'est plus jersaise que de nom, les associés qui la composent à présent étant tous Canadiens. Elle n'a même aucun bureau d'affaires en Europe, mais seulement des correspondants pour l'achat des marchandises. Son bureau principal est à Québec, où se trouve son secrétaire général, ainsi que son président. Jusqu'à ces derniers mois, elle avait pour gérant feu M. W. Fauvel, député du comté de Bonaventure à la Chambre des Communes, qui surveillait de Paspebiac les intérêts de la Compagnie. M. Fauvel était Jersais,

et cela explique l'allure jersaise que l'on remarque encore dans cette association.

Les LeBoutillier suivent le même système que les Robin pour les avances de provisions aux pêcheurs et pour l'exploitation de la pêche.

C'est vers 1865 qu'ils ont commencé à pêcher sur la côte nord du Saint-Laurent, où ils ont deux établissements, à la Rivière-au-Tonnerre et à Magpie. Dans la baie des Chaleurs ils possèdent l'île Bonaventure, et c'est le seul endroit de la Gas-

LA BAIE DE MAGPIE.

pésie où ils font la pêche. Il est à remarquer qu'au Sud, comme on dit ici, les pêcheurs employés par la Compagnie ont presque tous leur barque, et se fournissent eux-mêmes de bouette.

En 1883, les LeBoutillier ont passé par des embarras financiers, qui heureusement n'ont été que temporaires.

La Compagnie donne quelque attention à l'exploitation forestière ; mais son principal objet de commerce est la morue.

Tous les quinze jours, une goélette vient sur la Côte Nord prendre le poisson que l'on a fini de préparer, et l'apporte à

Paspébiac. De là on l'expédie en Italie, à la Barbade, mais surtout au Brésil qui est le principal marché. On charge ainsi, chaque année, une vingtaine de navires de quatre à cinq cents tonneaux.

La maison LeBoutillier emploie, sur la Côte Nord, environ quatre-vingts hommes du pays, et cent vingt du Sud, qui s'en retournent chez eux à la fin du mois d'août. L'agent principal de la Côte, résidant à Magpie, est un M. LeBoutillier, né en Angleterre, mais élevé à Saint-Malo. Sa courtoisie et sa parfaite distinction nous ont été particulièrement agréables.

Ces représentants des armateurs, qui dirigent les établissements de pêcherie fixés aux différents postes, ne passent ici que le temps de la pêche et reviennent à la Gaspésie vers le mois de novembre. Ils ne voudraient pas, pour tout au monde, rester sur la Côte durant l'hiver, estimant qu'on ne saurait exiger d'un homme qu'il s'ennuie mortellement plus que six mois par année. Ces agents, qui parlent tous l'anglais et le français, sont généralement des Jersais. Les maisons qu'ils habitent aux différents postes sont de confortables demeures, dont l'apparence est fort proprette. Ces messieurs ont presque toujours les plus grands égards pour les missionnaires.

SAMEDI, 29 JUIN.—Le Str *Otter*, parti de Québec samedi, le 22 juin, aurait dû passer ici dans la nuit de lundi à mardi ; mais la tempête de vent d'est qui a duré tant de jours, a rendu son voyage très rude, et il n'est arrivé ici que jeudi midi. Pour des gens d'autant plus affamés de nouvelles qu'ils ne savent rien de ce qui s'est passé dans l'univers depuis quinze jours, un retard de soixante heures est quelque chose de très appréciable. Quant à moi, j'avais eu beau me mettre à la ration pour lire les journaux et les revues que m'avait apportés le courrier précédent, je n'avais plus rien à lire, et j'ai connu les horreurs de la famine littéraire... Enfin, des dépêches arrivèrent, signalant d'heure en heure le passage de l'*Otter* à ses différentes stations d'arrêt ; et l'*Otter* lui-même, de son pas tranquille et lent, s'en vint jeter

l'ancre devant Magpie, nous apportant un courrier abondant et varié.

Le dicton populaire prétend qu'un malheur n'arrive jamais seul. Je suppose qu'une loi pareille gouverne les événements heureux. Car non seulement le steamer nous apportait la poste, mais, bonheur encore bien plus grand, il nous emmenait aussi un aimable compagnon de voyage, dans la personne de M. l'abbé R. Lagueux, professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval. Nos "Paspébiacs," informés de l'événement, y allèrent de leur habituel entrain. Plusieurs embarcations se rendirent au large à la rencontre du voyageur, et de terre une fusillade bien nourrie salua son arrivée, au complet ébahissement de plusieurs Yankees, passagers du Str *Otter*, qui s'expliquèrent difficilement qu'on pût donner tant d'éclat au débarquement d'un compagnon de voyage en qui ils n'avaient pas su deviner un personnage.

* * *

La mission s'est terminée, ce matin, de façon très solennelle par une messe pontificale, dont les splendeurs ne rappelaient sans doute que de bien loin les grandes cérémonies de la Basilique de Québec, mais qui toutefois suffirent pour émerveiller les Magpiens, dont la plupart n'avaient jamais rien vu de si beau. Ils devaient, du reste, être bien contents d'assister dans leur église à la première messe pontificale qui ait été célébrée au Labrador. Et ce qui, aux yeux de ces braves gens, donnait un prix singulier à la faveur dont ils étaient l'objet, c'est que cette solennité avait lieu précisément le jour de la fête de saint Pierre, qu'ils regardent comme le patron des pêcheurs. Quoique, dans ces dernières années, l'autorité ecclésiastique ait enlevé la défense de s'occuper des œuvres serviles le jour de la Saint-Pierre, nos pêcheurs n'entendent pas travailler ce jour-là : c'est leur fête.

D'ailleurs les Paspébiacs n'ont pas davantage consenti à pêcher, tout le temps qu'a duré la retraite. Quoique la visite

pastorale et les exercices de la mission qui l'accompagne soient uniquement destinés aux habitants de la Côte, partout les gens de la Gaspésie et de la rive sud du Saint-Laurent, qui ne sont ici qu'en passant, ont voulu suivre tous ces offices religieux, et ils l'ont fait avec le même zèle et la même piété que la population côtière. Cette abstention du travail n'était pas toujours du goût des chefs des établissements ; mais ils ne pouvaient rien obtenir de leurs hommes sur ce chapitre. Ceux des étrangers qui n'avaient pas encore eu la facilité de recevoir auparavant la Confirmation, ne manquèrent pas non plus de profiter de l'occasion qu'ils avaient de recevoir ce sacrement.

* * *

Il était marqué au programme que, de Magpie, nous traverserions à l'île d'Anticosti. Mais s'il ne faut pas accorder une foi entière aux articles du programme d'une simple soirée musicale, combien plus faut-il s'attendre à des variations imprévues quand il s'agit de voyage à la voile !

Cette fois, et le vent et l'état de la mer nous empêchèrent de partir. Les hôtes, de part et d'autre, acceptèrent la situation avec une entière bonne grâce.

DIMANCHE, 30 JUIN.—Le voyage à l'"Anticost" est remis à plus tard, puisque la traversée est encore impraticable aujourd'hui ; et vers le milieu de la matinée, nous partons pour la Rivière-Saint-Jean, dans une barge de pêche, munie de ses quatre voiles. Les gens de Magpie assistent en grand nombre au départ de leur évêque et le saluent une dernière fois par de multiples coups de fusil. Mais ce n'était pas assez pour satisfaire cette bonne population. En effet, à peine avons-nous quitté le rivage, que nous nous voyons escortés par une flottille de barges qui viennent nous reconduire. En avant de nous filait le yacht de M. l'abbé Bouchard ; puis venait la barque qui portait Mgr l'évêque ; de chaque côté et en arrière s'avan-

çaient les douze barges toutes pavoisées qui nous accompagnèrent tout le temps. J'ai rarement fait un voyage aussi charmant que celui-là. La température était très belle, la mer assez calme, la brise favorable. De chacune des embarcations, dont l'équipage était composé de pêcheurs acadiens, partaient incessamment des détonations d'armes à feu. A voir toutes ces barques légères qui voguaient les unes près des autres, en déployant à la brise leurs voiles blanches ou rouges, on aurait dit un essaim de papillons voletant au gré du vent.

Comme nous approchions de la rivière Saint-Jean, quelques barques en sortirent, vinrent nous rencontrer et se joignirent à notre escorte. Dans l'une de ces embarcations, se trouvait un joueur d'accordéon qui agrémenta fort le reste de notre trajet en épuisant tout son répertoire.

L'entrée de la rivière Saint-Jean est d'un aspect très pittoresque. Cette embouchure est resserrée par une langue de terre qui s'avance de l'est ; quand on l'a franchie, on ne sait plus de quel côté arrive la rivière. On se trouve, en effet, dans un large bassin qui a l'air de se prolonger semblablement dans deux directions différentes. Mais pour peu que l'on se renseigne sur la géographie de l'endroit, on apprend que la baie de l'ouest est le vaste estuaire d'un petit ruisseau qui arrive de l'intérieur, tandis que celle de l'est est l'entrée de la grande rivière Saint-Jean. Entre les deux estuaires, on voit un grand plateau de bonne terre, sur lequel est bâti le village de Saint-Jean.

Il est superflu de dire qu'il y a là un havre de grande étendue et parfaitement sûr pour les goélettes et les petites embarcations. Seulement, dans certaines conditions du vent et de la mer, il est impossible d'y entrer, comme d'en sortir, à cause d'une chaîne de brisants qui se forment, en travers de l'étroit passage qui y donne accès, par suite du peu de profondeur qu'a la mer en cet endroit. "C'est une place farouche," me disait un vieux marin de ce pays. Quelque généreux gouvernement enverra peut-être un jour ses dragueurs pour remédier à cette situation difficile. En attendant, les pêcheurs feront comme par le passé, c'est-à-dire comme ils pourront.

SAINT-JEAN de la RIVIÈRE-SAINT-JEAN[1], est l'un des plus jolis endroits de la Côte Nord, et je regrette de n'avoir pu en donner qu'une idée bien imparfaite par la description sommaire qui précède.

* * *

A l'endroit où se trouve maintenant le village, il n'y avait

(Photog. par l'Auteur.)
SAINT-JEAN—L'ÉTABLISSEMENT SIROIS.

personne encore vers 1860 ; pendant que sur la pointe ouest, à la même époque, on voyait les constructions légères que nécessitait la pêche à la morue. C'étaient les maisons Robin et Le-Boutillier qui se livraient à cette exploitation, et y employaient cinquante à soixante barges. Les Robin occupent au même lieu un établissement permanent depuis 1875. On peut juger de l'importance de cette exploitation par le nombre de *cookrooms*

1—STATISTIQUES—Population : 31 familles ; 190 âmes, dont 107 communiants 45 confirmés. Une école, fréquentée par plus de 50 enfants.

que l'on y voit, et dont il y a bien une dizaine. De 1875 à 1882 environ, la compagnie Collas et Frère fit aussi la pêche à Saint-Jean, et ses constructions étaient élevées du côté nord-est de la rivière.

Le plus ancien établissement de Saint-Jean est celui de M. Philéas Sirois, de l'Islet, qui y fait la pêche depuis 1857 et vend à la maison LeBoutillier toute la morue qu'il prépare. Il emploie 33 barges à son industrie. Ses constructions comprennent, outre sa résidence d'été, huit *cookrooms*, un magasin, deux hangars à morue et deux hangars à sel. Il fait aussi la traite des fourrures avec les sauvages, et par conséquent aussi il leur avance des marchandises et des provisions, ainsi qu'aux blancs qu'il a à son service. Mais il n'emploie que quatre hommes de Saint-Jean ; les 106 autres viennent de l'Islet, de Montmagny et surtout de la baie des Chaleurs. Durant l'hiver, ses Gaspésiens s'approvisionnent à son compte chez les LeBoutillier. Ce genre de commerce, imposé aux bourgeois par les circonstances, ne vaut certes pas le système des ventes au comptant ; car, suivant la méthode usitée au Labrador, tout dépend du succès de la chasse ou de la pêche. Et si, à la fin de la saison, il reste des balances de compte dans les livres du marchand, ce n'est le plus souvent que pour la forme.

On ne prend ici que peu de hareng, et à l'automne seulement.

Il y a dans le fleuve deux rets à saumon, qui donnent chaque année une vingtaine de barils de ce poisson. Mais la rivière Saint-Jean en fournit quarante à cinquante mille livres. Les huit rets qui y sont tendus appartiennent à des Gaspésiens. En outre, plus à l'intérieur des terres, on y fait la pêche à la ligne. Les "officiers" — des États-Unis, ceux-là —, qui viennent y traquer le noble poisson, se sont fait construire une habitation très confortable, placée à 27 milles de l'embouchure de la rivière. On ne se rend pas aussi loin, sans doute, en bateau à vapeur. Car la rivière Saint-Jean n'est navigable pour les barges que durant quelques milles ; au delà, elle a le grave inconvénient de manquer d'eau, dont elle n'a plus que ce

qu'il faut absolument pour porter le nom de rivière. J'ai remonté son cours jusqu'à trois milles, en baleinière ; sa largeur, jusqu'à cette distance, est constamment de six ou sept arpents. Ses deux rives ont l'aspect bien sauvage. Celle de droite, coupée perpendiculairement, nous laisse voir un lit d'argile recouvert d'une couche de sable de six à sept pieds d'épaisseur. Or, à certain endroit, sans aucune transition, le lit d'argile, toujours horizontal, devient beaucoup plus élevé, et la couche de sable qui

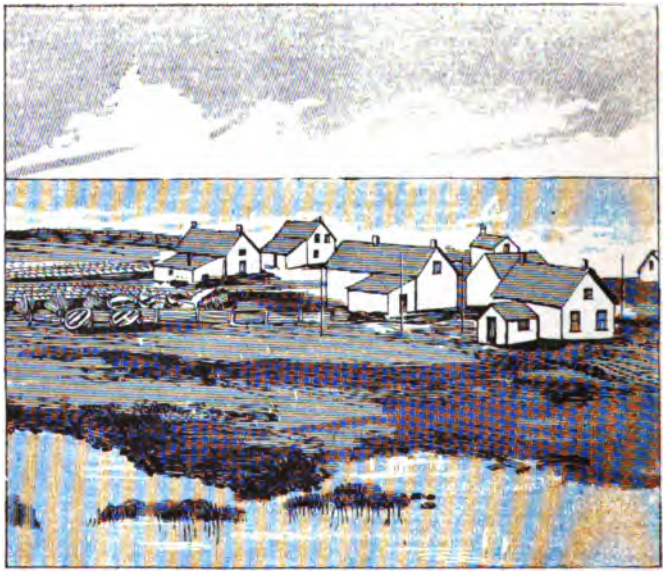

SAINT-JEAN—L'ÉTABLISSEMENT ROBIN, COLLAS & CO.

le recouvre est d'une épaisseur considérable. On voit qu'il y a eu là affaissement subit d'une partie du sol. Les géologues qui iront étudier sur place cette brusque cassure de terrain, trouveront sans doute la chose intéressante.—La rivière Saint-Jean se rend, paraît-il, jusqu'à la baie des Esquimaux, pour ce qui est de sa branche principale ; c'est à une distance d'une centaine de milles de son embouchure qu'elle se divise en trois branches,

qui coulent respectivement du nord-est, du nord et du nord-ouest.

Il y a aussi, dans l'estuaire de la rivière Saint-Jean, plusieurs rets tendus pour prendre la truite.

Bien que l'entrée et la sortie du bassin de la rivière soient de temps en temps difficiles pour les barges de pêche, cela n'empêche pas l'industrie de la morue d'y être pratiquée assez en grand, puisqu'aux 33 barges de la maison Sirois, il faut ajouter les 45 à 50 de la Compagnie Robin. Cette dernière emploie 160 hommes, dont quarante de Saint-Jean, et les autres de la baie des Chaleurs.

La population de Saint-Jean comprend aujourd'hui 34 familles, dont la plupart viennent de la baie des Chaleurs.

***

A Saint-Jean, on trouve de la belle terre arable, composée de terre noire et de sable, excellente pour la culture. Comme partout sur la Côte, les pommes de terre y viennent très bien. L'avoine et l'orge y mûrissent ; mais on préfère les couper en vert, pour en faire du fourrage, parce qu'on ne se soucie guère de battre le grain durant l'hiver. Du reste, le foin réussit fort bien, et c'est presque exceptionnel sur la Côte. Il n'y a ici qu'un seul cheval, ce qui fait que la noble et civilisatrice institution des " courses " n'y est pas beaucoup florissante. Pour la culture, on trouve beaucoup plus avantageux de se servir des bœufs, et c'est mieux avisé en ce sens, facile à découvrir, que tout en profitant du travail de ces paisibles bêtes, on les prépare en même temps pour la boucherie. Cela est tout à fait pratique.

Comme ailleurs, on engraisse ici les terrains cultivés avec les déchets de poisson. Il y aurait de ces déchets pour couvrir des centaines et des centaines d'acres de terre, comme on peut l'imaginer par la quantité de morue que l'on prépare à Saint-Jean : chez M. Sirois seulement, les vigneaux où sèche la morue atteindraient, mis bout à bout, une longueur totale d'une lieue et

demie. En y ajoutant tout ce qui se prépare de poisson à l'établissement Robin, on arriverait à un formidable chiffre de têtes de morue, qui parsemées sur le sol suffiraient à empester tout un continent.

Et, à ce propos, j'ai fait ici une découverte considérable. En voyant tous ces crânes qui pourrissent sur les champs, on se demande pourquoi on ne les enterre pas par un labour quelconque : de cette manière, semble-t-il au blanc-bec qui blâme les gens de la Côte de leur manière peu intelligente de faire les choses, de cette manière la putréfaction serait bien plus rapide, et le sol bénéficierait de tous les produits solides ou gazeux qui en résultent, sans qu'il s'en perdît rien dans l'atmosphère où l'on s'en passerait bien. Eh bien, j'ai découvert—pour l'avoir entendu dire aux gens de l'endroit — qu'on n'enterre pas les têtes de morue, lorsque l'on ensemence les terres, pour le très raisonnable motif qu'en ce temps-là la morue n'est pas arrivée encore, ni sa tête, ni sa queue ; par conséquent, à moins d'avoir mis de ces têtes en conserve, pour en avoir à temps, d'année en année, il faut bien se résigner à attendre l'arrivée de la morue pour tirer bénéfice de son chef. Donc, quelque mauvais que cela sente, il n'y a qu'à se résigner à subir les conséquences de la situation, en attendant que nos pêcheurs aient l'idée d'arroser leurs champs, un certain nombre de fois par jour, avec quelque liquide parfumé à l'héliotrope, au benjoin ou à l'essence de rose.

* * *

La mission de Saint-Jean fut d'abord desservie par les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux, qui avaient en soin tout le pays jusqu'aux Sept-Isles, c'est-à-dire une étendue de 35 lieues de la côte. Quand on est curé d'une paroisse longue à ce point, on n'a guère le temps d'approfondir les œuvres de saint Thomas d'Aquin, ni de publier un volume de poésies par année. Mais si l'on n'écrit rien ici-bas, on a de fréquentes occasions de remplir de belles pages dans le livre de vie : genre de

bibliographie où tout le monde est appelé à faire des chefs-d'œuvre.

Mais il y eut aussi des missionnaires résidents à Saint-Jean: M. J.-G. McCrea (maintenant curé de Saint-Joachim, P. Q.) en 1883-84, et M. J.-A. Lafrance (aujourd'hui curé de Saint-Martin de Beauce) en 1884-86. Ces prêtres n'avaient à desservir qu'un espace de 20 lieues, depuis la Rivière-aux-Graines jusqu'à Mingan. Aujourd'hui, le missionnaire de Magpie vient donner la mission une fois par mois. Tous les missionnaires, résidents ou de passage seulement, ont reçu l'hospitalité la plus généreuse dans la famille Sirois. C'est aussi dans cette maison que se faisaient les offices religieux de la Mission avant qu'il y eût une chapelle, c'est-à-dire jusque vers l'année 1876.

Cette première chapelle, qui sert encore à l'exercice du culte, est longue de 30 pieds et large de 20. Au milieu de la façade s'élève une haute tour carrée, au sommet de laquelle est fixée la cloche. Malgré sa forme carrée, cette tour est d'un style très dégagé; il faut dire, aussi, qu'elle consiste seulement en quatre piliers surmontés d'un petit toit.

Mais cette chapelle, quoique récemment construite, est déjà de dimensions beaucoup trop restreintes pour la population du lieu, surtout l'été, où il vient ici tant de gens engagés pour faire la pêche. C'est au point que, durant la mission qui vient d'y avoir lieu, Mgr Labrecque a dû prêcher dehors. pour ne pas priver un grand nombre de personnes de l'avantage de ses prédications. Aussi, le 2 juillet, Sa Grandeur a volontiers donné l'autorisation de construire une nouvelle église, suffisamment grande pour les besoins du présent et de l'avenir.

* * *

Durant notre séjour à Saint-Jean, j'ai accru quelque peu la somme des connaissances que j'avais précédemment acquises sur l'industrie de la pêche à la morue. Ainsi, j'ai pu assister chez M. Sirois au débarquement du poisson et aux premiers traitements qu'on lui fait subir.

Voici donc les barques de pêche qui rentrent, le soir, de la pêche. Elles s'en viennent accoster une jetée (qu'il ne faut pas confondre avec les jetées construites par le gouvernement, et qui n'a absolument rien d'électoral, par conséquent) formée d'un plancher de petits troncs d'arbres supporté par une forêt de semblables rondins enfoncés dans le sable. Dans sa partie antérieure, la surface de la jetée est divisée en carrés de quelques pieds d'étendue: chacun de ces compartiments recevra le poisson d'une barge. Et ce poisson, on le transborde non pas délicatement — entre le pouce et l'index — mais à l'aide d'une sorte de gaffe terminée par une pointe de fer, à l'aide de laquelle on embroche à la fois autant de morues que l'on peut. — Quand les marmots de la ville accompagnent leur maman ou leur bonne au marché et qu'ils contemplent les étalages des marchands de poisson, ils s'imaginent que la morue est un poisson très plat, très large, en forme de triangle isocèle, et qui a la chair et l'arête d'un côté et la peau de l'autre. Eh bien, cette croyance est absolument erronée. La morue, je l'ai constaté de la façon la plus certaine, est un poisson du même modèle que la généralité des poissons. Je prie donc que l'on rectifie en conséquence les idées des petits enfants.

Il s'agit maintenant de trancher la morue. Sur la jetée, en arrière des compartiments dont j'ai parlé, il y a une baraque, dans la construction de laquelle on a évité toute ornementation trop luxueuse. Cet édifice n'a pour tout meuble qu'une sorte de table assez longue. Sur cette table, on fait arriver les morues une par une ; chaque poisson passe successivement sous le couteau de trois bourreaux, qui lui tranchent la tête, lui ouvrent le ventre, en retirent les intestins et enlèvent une partie de l'arête. Tout cela se fait en un clin d'œil, tant ces hommes ont acquis d'adresse, par l'habitude. On habille ainsi séparément toute la morue apportée par une barge ; puis on la pèse et l'on en marque la quantité au crédit du pêcheur.

Cette morue est soumise ensuite à une série de lavages, de

salaisons, de mises en piles, d'expositions sur les vigneaux, dans le détail desquels je n'ai pas besoin d'entrer. Les pêcheurs qui liront ces pages, ne s'attendent pas à y trouver les règles de leur art; quant aux autres lecteurs, l'exposé de toutes ces manipulations leur serait fastidieux. Il suffit de dire que, même lorsque le temps est suffisamment beau, il ne faut pas moins de six semaines pour la préparation de la morue sèche.

MERCREDI, 3 JUILLET.—Nous devions partir ce matin soit pour l'île d'Anticosti, soit pour la mission de la Longuepointe, suivant que la navigation serait plus ou moins facile. Le vent de nord qui souffle serait favorable à la traversée du fleuve; mais il est d'une telle violence qu'il serait presque impossible, ou du moins fort dangereux, d'aborder la côte anticostienne par le gros temps qu'il fait. D'ailleurs, et ce motif est vraiment péremptoire, la barre de l'embouchure de la rivière Saint-Jean est infranchissable au milieu de cette tempête; c'est au point que les barges n'ont pu sortir aujourd'hui pour la pêche. Nous voici donc prisonniers dans le village de Saint-Jean. Pourtant, Monseigneur réussit à s'évader, en partant à pied pour la Longuepointe, qui se trouve à la distance d'une dizaine de milles. Quant à M. l'abbé Lagueux et à moi, nous restons ici avec les bagages, en attendant que le calme revienne dans la nature.

JEUDI, 4 JUILLET.— Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Aujourd'hui, la tempête est finie; la température est devenue favorable et nous décidons de partir pour aller rejoindre Monseigneur à la Longuepointe.

Ce fut avec regret que nous quittâmes notre hôte, M. Sirois, qui, admirablement secondé par Mme Sirois et sa sœur Mme Giasson, s'était ingénié à nous rendre agréable le séjour à Saint-Jean. Par exemple, cette hospitalité de M. Sirois est comme une forteresse qu'il faut prendre d'assaut; à l'entendre parler, vous lui êtes à charge, et le jour où vous partirez sera le plus beau de sa vie. Lorsque M. l'abbé Bouchard fit sa pre-

mière mission à Saint-Jean, il se rendit en arrivant à la maison de M. Sirois, où se retirent toujours durant l'été[1] les missionnaires : "Très bien ! vous êtes le bienvenu, lui dit ce singulier maître de céans ; seulement vous irez prendre vos repas ailleurs !" Mais ces façons revêches, cette brusquerie, c'est une écorce sous laquelle cet hôte typique essaie vainement de cacher ses généreuses qualités de cœur, et pour jouir de tout ce qu'il y a de piquant dans la situation, vous n'avez qu'à prendre des airs de conquérant et à paraître vous imposer sous ce toit hospitalier. Il n'en faut pas plus pour mettre l'original propriétaire en veine de gaieté, et vous passerez de joyeux quarts d'heure à rendre coup pour coup dans une lutte dont le badinage, bien compris de part et d'autre, fait tous les frais.

* * *

A 10½ heures de l'avant-midi, nous étions installés à bord du yacht de M. l'abbé Bouchard, qu'une baleinière à huit rames remorquait jusqu'en dehors du bassin de la rivière, "afin, disait malicieusement M. Sirois, que notre départ fût plus prompt et plus assuré." Pendant ce temps-là le digne homme nous adressait un dernier salut en amenant et relevant le drapeau qui flottait au bout du mai planté en face de sa résidence, et des salves de mousqueterie nous disaient l'adieu final.

L'équipage de l'*Aida* était au complet, contrairement à notre attente. Car, mardi, deux constables étaient venus de Magpie mettre en arrestation le matelot du bord qui était, paraît-il, en délicatesse avec certain article du *Code civil du Bas-Canada*, et l'avaient emmené à pied devant le juge de paix de Magpie : un petit voyage de trois lieues ! La vue du chemin qu'il y a à faire, au Labrador, quand on a des démêlés avec la Justice, m'a rempli d'une terreur inexprimable, et je suis bien décidé à redoubler d'efforts pour rester bon ami avec cette respectable

1—L'hiver, le missionnaire reçoit l'hospitalité dans la famille Benj. Chambers.

personne, au moins tant que je serai sur cette Côte. Toujours est-il que notre inculpé, un " Paspébiac," se présenta bravement au tribunal, parla et bavarda non moins bien qu'aurait fait un vrai disciple de Thémis, prouva qu'aucun code, ni civil, ni romain, ni maritime, n'avait à se plaindre de lui; et le magistrat le renvoya absous de toute accusation. Ce procès mémorable eut lieu hier, à Magpie, et l'homme nous revint d'un pied léger, dans l'après-midi : encore trois lieues de marche !

* * *

Cette fois, la brise qui soufflait nous était favorable, et notre petit navire fit merveille tout le temps du trajet. A peu près à mi-chemin, nous passâmes à travers une flottille de cinq goélettes de la Nouvelle-Écosse qui étaient venues faire la pêche en ces parages. Tout alentour, espacées à des distances convenables, on voyait de nombreuses embarcations nommées *doris*.[1] Ce sont de très petits canots montés par un seul homme, qui pêche avec deux lignes. Le pêcheur, portant des vêtements en toile huilée et de couleur jaune, se tient debout dans sa petite barque, et n'a guère de repos quand la morue est assez abondante. Devant lui est une espèce de chevalet, que l'on nomme *jack*, dont les deux montants supérieurs sont reliés ensemble par un fil de fer. Lorsqu'il retire une morue au bout de sa ligne, il n'a qu'à frapper la tête du poisson sur ce fil de fer, et la morue se décroche et tombe au fond de l'embarcation. A l'heure du repas, un coup de cloche rappelle les hommes à la goélette. Naturellement, le tranchage de la morue se fait à bord, où l'on sale le poisson en attendant que, au retour de l'expédition, on puisse lui donner la préparation voulue.[2]

1—Nos Canadiens prononcent ce mot : *Doré*, ce qui est sans doute la prononciation en usage chez les Anglais. Ces embarcations sont d'invention américaine, et dès 1855, paraît-il, les pêcheurs des États-Unis s'en servaient sur les bancs de Terre-Neuve. Il s'en construit maintenant beaucoup dans les ports de France.

2—On lira avec intérêt les détails suivants sur la façon dont les Français font

Un peu à l'ouest de la Longuepointe, commence une suite d'îles plus ou moins considérables qui longent la côte du golfe jusqu'au détroit de Belle-Isle. Les îles aux Perroquets, au nombre

---

la pêche à la morue, à Terre-Neuve. Je les extrais d'un article intitulé : *La pêche sur le grand Banc de Terre-Neuve*, publié dans le *Cosmos* du 28 septembre 1895 :

" La plupart des navires partis de France viennent d'abord toucher à Saint-Pierre. Ils y font de l'eau, des vivres, achètent le hareng nécessaire à la première pêche, et débarquent leurs passagers; car la plupart sont chargés d'un grand nombre de *graviers* (on appelle ainsi les journaliers employés aux sécheries de morue sur les *graves* de Saint-Pierre), ou bien ils transportent les équipages des bateaux qui arrivent directement dans ce port pour aller faire la pêche sur le French-Shore ou sur les bancs.

" Au mois de juin, tous les navires se réunissent à Saint-Pierre pous y renouveler leur provision de bouette, sauf ceux qui, comme nous le verrons plus loin, se bouettent eux-mêmes sur le grand Banc. Cette fois, c'est du capelan que l'on embarque, et ce poisson est fourni comme le hareng par les habitants anglais de la côte sud de Terre-Neuve.

" Les navires pêcheurs de la métropole, ou *bancquiers*, s'établissent en pêche à peu près sur toutes les parties du grand Banc; ils pêchent assez rarement sur le Banc de Saint-Pierre, et plus rarement encore sur le Banc-à-Vert. Les goélettes de Saint-Pierre pêchent généralement sur le Banc de Saint-Pierre en vue des îles ; quelques-unes vont sur le grand Banc ou sur le Banquereau. (Amiral Cloué.)

" La pêche ne se fait pas du bord même, comme en Islande, mais dans des embarcations spéciales.

" Ces embarcations à fond plat, ayant environ de 5 à 6 mètres de long, s'appellent des *doris*. Autrefois, l'on employait pour la pêche des chaloupes creuses ayant environ 7 mètres de quille que l'on appelait *chaloupes du banc*. Il y a une cinquantaine d'années qu'on leur a substitué les doris, qui, beaucoup plus légères, chargent moins les navires, se hissent et s'amènent à bord très facilement. Ce sont cependant de mauvaises embarcations, destinées primitivement à la pêche le long des côtes où on peut les haler très facilement au sec par mauvais temps. Leur forme les rend très instables, et il faut toute l'habileté et la hardiesse de nos matelots pour qu'elles puissent tenir la mer comme elles le font, même par gros temps.

" La pêche se fait au moyen de grandes lignes connues sous le nom de palangres ou d'harouelles, armées sur toute leur longueur d'une série d'hameçons. Avec les anciennes chaloupes du banc, qui étaient creuses et profondes, quelques-unes de ces lignes avaient jusqu'à 6 milles, soit 11 kilomètres de long. Aujourd'hui, avec les doris qui sont beaucoup plus petites, elles ne dépassent guère 2000 ou 3000 mètres.

" Le navire bancquier, étant à l'ancre sur les fonds de pêche, envoie de chaque côté ses doris mouiller les lignes, généralement le soir, à partir de quatre heures. Les doris reçoivent les lignes lovées et bouettées dans des mannes, et les élongent en s'éloignant du bord. L'extrémité de la ligne est marquée par une bouée surmontée d'une gaule. Le lendemain matin, on vient relever les lignes en commençant par l'extrémité en large. (*Pilote de Terre-Neuve.*)

" Souvent, si le temps est beau, après avoir tendu les lignes, les pêcheurs restent sur leur extrémité jusqu'au lendemain matin, pour s'éviter la peine d'un double voyage; alors, si le temps devient mauvais pendant la nuit, ils se trouvent compromis loin de leur navire, et ne peuvent pas toujours rentrer à bord.

" Qu'on se figure, dit l'amiral Cloué, sur une mer violente comme celle des " bancs, des embarcations non pontées, chargées souvent outre mesure, sur les- " quelles s'exposent des hommes qui n'ont pas seulement à craindre les périls de " l'aller et du retour, mais encore ceux du débarquement et de l'embarquement ! " La brume est aussi une cause qui écarte les chaloupes de leur bâtiment, au " point qu'elles le perdent quelquefois tout à fait. Trop heureux sont alors ceux " qui les montent, s'ils peuvent relâcher à bord de quelque autre navire pêcheur : " il en est qui parviennent à rallier la côte de Terre-Neuve ou même Saint-Pierre, " mais combien se perdent complètement ! Que de sinistres enregistrés chaque " année ! Que de familles dans le deuil et dans la misère ! Il faut avoir vu ces " vigoureux matelots à l'œuvre sur les fonds de pêche, pour avoir une idée du " rude métier qu'ils font par des temps où l'on n'aurait jamais pu supposer " qu'une embarcation pût tenir la mer. (*Ibid.*) "

—Dans ces dernières années on a commencé, à bord des goélettes américaines et françaises, à se servir de bouette conservée dans de la glace. On emporte ainsi de la bouette pour une douzaine de jours.

de trois, sont à la tête de cette chaîne presque ininterrompue, et la première qu'on rencontre, et que l'on désigne seule ordinairement par le nom d'île aux Perroquets, porte un phare à lanterne tournante, qui rend bien des services à la navigation. Il y a quelques années, M. de Puyjalon eut le soin de ce phare. Le gardien actuel est M. Placide Vigneau, l'un des plus anciens habitants de la Pointe-aux-Esquimaux, où il passe l'hiver.

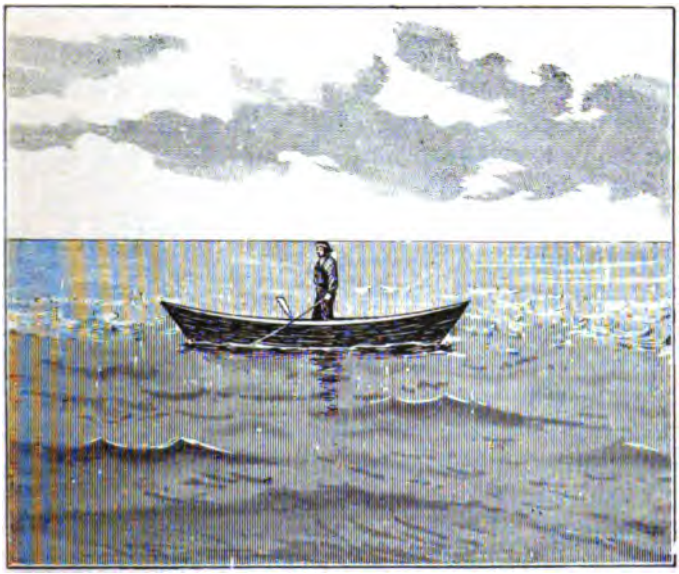

(Photog. par l'Auteur.)

PÊCHEUR DANS UNE "DORIS."

En face du village de la Longuepointe, on voit l'île Nue (ainsi nommée parce qu'il n'y croît aucun arbre), les deux îles à Bouleau, et l'île de Mingan. Ce village étant au fond d'une anse fort étendue, il y a là un havre de bel aspect.

Vers 1½ heure de l'après-midi, nous jetions l'ancre vis-à-vis ce village de la Longuepointe, dont le nom complet est SAINTE-ANNE DE LA LONGUEPOINTE DE MINGAN[1].

1—STATISTIQUES.—Population catholique : 26 familles ; 159 personnes, dont 65 communiants. Confirmés, 9. Population protestante : 2 familles, 10 âmes. L'école est suivie par une cinquantaine d'enfants.

VENDREDI, 5 JUILLET. — Il y a plus de trente ans que l'on s'est établi à la Longuepointe. La population qui y réside est venue principalement de la baie des Chaleurs. Le village d'autrefois était placé plus à l'est que le village actuel. Un jour, une violente épidémie de petite vérole sévit parmi les habitants du lieu, et l'on crut devoir s'éloigner de l'endroit où elle avait fait tant de ravages. On brûla toutes les constructions qui s'y trouvaient. Le seul vestige qui reste de cet établissement, c'est un vieux cimetière que l'on y voit encore.

Au témoignage des anciens, la Longuepointe n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années. En ce temps-là, plusieurs "bourgeois" y faisaient en grand l'exploitation de la pêche, et l'on y comptait jusqu'à trois ou quatre cents barges employées à cette industrie, tandis qu'à présent il n'y en a que dix-huit. A cette époque de prospérité, la grande préoccupation était de trouver de l'espace pour les vigneaux, qu'il fallait placer sur le travers, c'est-à-dire perpendiculairement au rivage. Puis vinrent les mauvaises années, où la pêche ne donnait presque rien, et peu à peu les gens émigrèrent en d'autres endroits.

Mais la morue paraît être revenue en assez grande abondance sur ces bancs de pêche, puisqu'on m'assure qu'en 1894 aucun endroit de la Côte Nord n'égala la Longuepointe comme place de pêche. Durant l'été, on prend la morue à trois milles de terre, tandis qu'au printemps il faut s'éloigner jusqu'à une quinzaine de milles au large.

Ce qui augmente encore les conditions favorables, à la Longuepointe, c'est l'abondance du capelan et du lançon qu'il y a tout près du rivage. C'est ici que les pêcheurs de Saint-Jean, et même parfois ceux de Magpie, viennent s'approvisionner de bouette.

Il n'y a maintenant à la Longuepointe qu'un "bourgeois," M. John Vibert, natif de Jersey, qui arriva ici en 1871. Il fait aux pêcheurs des avances de provisions, reçoit d'eux la morue qu'ils ont préparée et la vend à la Compagnie Robin. Ici, les pêcheurs,

propriétaires de leurs barques, travaillent à leur compte. Les uns continuent jusqu'à l'automne à faire sécher la morue ; les autres, à la fin de la saison, la salent et la vendent en cet état. Mais généralement on ne pêche ici la morue que jusqu'à la fin de septembre.

On ne prend pas de hareng, à la Longuepointe. Quant au saumon, il y a deux rets de tendus; et on les dit assez productifs.

Quelques habitants font, l'hiver, la chasse aux animaux à fourrure, à l'intérieur des terres. L'automne et le printemps, on tue beaucoup de gibier. Car il est bon de dire, une fois pour toutes, que les îles du littoral, inhabitées par l'homme pour la plupart, servent de refuge à une très grande quantité d'oiseaux : souvent vous les voyez tournoyer au-dessus de ces îles en troupes immenses, remplissant l'air de leurs cris aigus.

Pas plus qu'ailleurs, il n'y a ici de bois de construction : on n'en trouve pas, même en s'avançant dans l'intérieur. Quant à la culture, elle se fait dans les mêmes conditions que dans les autres localités dont j'ai parlé déjà. Il faut pourtant mentionner les herbes qui croissent en abondance sur les îles ; on les coupe en septembre et en octobre, et cela fait un bon fourrage, qui est une précieuse ressource pour les gens d'ici et d'autres endroits du bas du fleuve.

A une faible distance de la côte, se trouvent plusieurs lacs qui n'ont pas de décharge autre que le sable, et l'on croit que la bonne eau douce que l'on rencontre partout dans le sol, à huit pieds de profondeur, vient précisément de ces lacs.

Il n'y a pas besoin d'être un fort géologue pour conjecturer que tous ces terrains de sable à peu près pur tirent leur origine de la mer. Mais ici, à la Longuepointe, j'en ai eu une preuve absolument sans réplique. M. Vibert m'a fait voir une côte de baleine qu'il a trouvée, en 1892, en creusant le sol, à quatre arpents de la mer. Cet os mesurait 18 pieds de longueur, et 18 pouces de largeur ; il devait donc provenir de l'une des grandes espèces de baleine. Depuis quand cette pièce anatomique, qui

est fort bien conservée, était-elle enfouie en cet endroit ? Personne ne prétendra qu'elle a été transportée là par des enfants en veine de s'amuser, car le poids d'une telle masse osseuse est fort considérable.

Ce M. Vibert, que je viens de nommer, quoique protestant, reçoit toujours chez lui le missionnaire, lorsqu'il vient desservir la Longuepointe. Quant aux offices religieux, ils se sont faits en diverses maisons, tant qu'il n'y a pas eu de chapelle. Et ce n'est qu'en 1888 que l'on en construisit une ; elle fut terminée vers 1892. Elle est longue de 36 pieds, et large de 25. Son apparence artistique n'a rien de particulièrement remarquable, sans doute ; elle est pourtant très convenable. Et les habitants du lieu n'ont plus qu'une chose à désirer : recevoir plus souvent la visite du missionnaire.

Nous devions ce matin mettre à la voile pour l'île d'Anticosti. Mais toute la journée il a fait un calme plat, et force nous a été de rester à la Longuepointe, puisqu'il était impossible d'en partir pour aucun lieu du monde. Comme hier, il a fait aujourd'hui une température très chaude. C'est ici qu'a eu lieu notre première rencontre un peu sérieuse avec les maringouins du Labrador : elle nous a valu de cuisants souvenirs.

Dans le cours de la journée, Monseigneur et M. l'abbé Lagueux ont goûté un peu de la pêche à la morue, à quelque distance du rivage. Ils proclament que ce n'est pas moins intéressant qu'un autre genre de pêche.

Vers le soir, le capitaine de l'*Aida* nous fait savoir qu'il se propose de profiter de la brise du soir pour traverser à l' " Anticost " ; et à huit heures nous faisons nos adieux à nos amis de la Longuepointe et nous embarquons, pendant que l'on nous salue à coups de fusil de tous les points du village : chacune de ces détonations est précédée d'un éclair qui illumine un moment les ombres du crépuscule, et accompagnée d'un bruit dont l'éclat se décuple au milieu du calme de l'air.

CHAPITRE ONZIÈME

Ile d'Anticosti

En route.—O belle nuit !—Réveil inattendu.—Nous voilà " dégradés ".—Les Robinsons anticostiens.— Mgr Labrecque part à pied pour la Baie-des-Anglais. — Pourquoi M. l'abbé Lagueux ne prit pas de truite. — La guerre avec les moustiques.— On remet à la voile.— La cuisine du bord.—Pénible voyage de Mgr Labrecque.—A la BAIE-DES-ANGLAIS.—Un peu d'histoire.— Émigration. — Belles orchidées. — Un phénomène étrange. — La pêche. — École et chapelle.—Les émotions d'un débarquement.—Une alerte.—ANSE-AUX-FRAISES.— Un obligeant paroissien.— Saumon " illégal ".— Climat et productions.—Historique.— Encore les moustiques.— La baie de Gamache. —*Indignation meetings.* — POINTE-OUEST. — Le phare. — Un contre-temps bien agréable.

La mer est calme comme de l'huile ; pas un souffle de vent ne vient en rider la surface, et il faut avoir du toupet, semble-t-il, pour entreprendre une traversée d'une dizaine de lieues en de telles conditions. Nous sortons du havre de la Longue-pointe à force de rames, et heureusement la brise se met à souffler. La lune s'est levée, et nous nous avançons dans la longue traînée d'argent qu'elle répand sur les eaux. Nous passons bientôt près des îles où se sont réfugiés pour la nuit ces milliers d'oiseaux de mer que l'on voit courir tout le jour par troupes nombreuses. Mais ils n'en sont pas encore à l'heure du sommeil ; car leurs cris aigus, retentissant sur tous les tons, font le vacarme le plus assourdissant que j'ai jamais entendu. On croirait que les *gibiers* se racontent là leurs aventures de la journée.

Cependant la fraîcheur de la soirée et l'humidité de l'atmos-

phère nous incommodent à la fin, et nous accueillons avec empressement la tasse de thé chaud que nous offre M. l'abbé Lagueux, et qu'il vient de fabriquer avec diverses machines perfectionnées. Car notre compagnon de voyage est muni de tous les ustensiles que la science a mis de nos jours au service des voyageurs, et il y a profit de bien des façons à vivre en sa compagnie. Lorsque je faisais réflexion sur cette matière, je pensais souvent au souhait de ce bon pauvre qui priait ainsi : " Seigneur, je ne vous demande pas d'être riche ; mais placez-moi seulement auprès des gens qui ont du bien ! " C'était un malin, ce pauvre-là !

Voici que la marée montante se fait sentir ; le courant du grand fleuve se soulève en rencontrant cet obstacle, et notre petit navire, qui se trouve sur le théâtre de cette lutte des deux courants, se livre à des cabrioles désordonnées. Cela signifie que nous en avons fini avec les plaisirs de la soirée, et chacun descend à son tour dans *sa cabine*, ou, en d'autres termes, va s'étendre sur les *beds* de la chambre du yacht. Demain matin, de bonne heure, nous serons rendus à destination.

* * *

Le matin, je fus éveillé brusquement par le tapage inaccoutumé de la manœuvre et par les bonds auxquels se livrait notre yacht sur une mer qui devait être bien houleuse. J'appris bientôt ce qu'il en était. Nous longions la côte de l'Anticosti,[1] et nous n'avions plus qu'une dizaine de milles à parcourir pour arriver à la baie des Anglais, lorsque soudain s'éleva une bourrasque de vent d'ouest qui rendit notre course en avant absolument impossible. Nous n'avions plus qu'à virer de bord et à chercher un refuge quelque part. Mais les refuges sont rares sur cette côte de la grande île, et c'est ce qui rend la navigation si dangereuse en ces parages. Enfin, après avoir couru dix ou

1—Suivant M. Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*, p. 109), le mot *Anticosti* est d'origine indienne.

douze milles en arrière, poursuivis par ce terrible vent d'ouest, nous pûmes jeter l'ancre dans l'anse des Trois-Ruisseaux, ainsi nommée de trois petits cours d'eau qui y descendent à la mer. Nous apercevions, de ce mouillage, l'embouchure de deux de ces ruisseaux, dont le lit semble formé d'échelons en pierre blanche régulièrement taillés.

La situation où nous voilà n'a rien de particulièrement propre à nous jeter dans l'enthousiasme. Le vent contraire qui souffle peut fort bien durer une ou plusieurs semaines, et nous tenir emprisonnés ici tout ce temps. La côte de l'Anticosti ne ressemble pas beaucoup aux bords de l'île d'Orléans : nous sommes en pays absolument sauvage et inhabité, en face de la forêt vierge, bien loin de toute habitation. Les aventures de Robinson Crusoé nous reviennent alors en mémoire, et fournissent matière à bâtir maints projets très encourageants. Sous certains rapports, la position du héros de Daniel de Foë l'emportait sur la nôtre ; mais à d'autres points de vue nous avions l'avantage. Par exemple nous étions cinq personnes (ce qui, à dire vrai, est désastreux quand on a peu de provisions), et nous avions, dans le yacht, une habitation toute faite, qui suffirait toujours bien pour la saison d'été. Mais nous manquions absolument d'armes à feu et de tout appareil pour la pêche de mer : cela deviendrait assez gênant le jour où la chasse et la pêche seraient nos seules ressources, quand nous aurions épuisé le pain et le lard qui se trouvaient à bord. Mais, à demain les choses sérieuses ! *Sufficit diei malitia sua*, d'autant que des gens industrieux se tirent toujours d'affaire. Il y a assez de cordages à bord, qu'il nous sera facile de confectionner des lignes et des filets pour la pêche ; et puis nous ferons des arcs et des flèches, à l'imitation de nos ancêtres des âges reculés.

Mais pendant que nous faisions ces rêves de vie sauvage, et que nous projetions de "battre le record" de tous les Robinsons passés, Monseigneur était resté dans le domaine de la vie réelle. Sa Grandeur se disait qu'il lui faudrait absolument avoir terminé le 24 juillet sa visite pastorale au Labrador, et qu'un

séjour indéfini sur cette plage déserte n'avancerait guère les choses. Aussi, entendant dire qu'il n'y avait pas beaucoup plus qu'une quinzaine de milles pour se rendre par terre à la baie des Anglais, et croyant que, lorsqu'on a déjà fait douze milles à pied, on peut aussi bien en faire quinze, le prélat résolut d'entreprendre ce trajet. Notre capitaine, à qui la perspective d'un pareil voyage souriait assez faiblement, consentit pourtant à accompagner Monseigneur, et vers trois heures de l'après-midi les deux voyageurs descendirent à terre et se mirent en route.

Pour nous, qui étions décidés à rester ici jusqu'au jugement dernier plutôt que d'entreprendre une marche de quinze milles, nous tâchons de tirer le meilleur parti possible de la situation. D'abord M. l'abbé Lagueux jugea que, puisqu'il y avait là trois petits cours d'eau qui sortaient de l'intérieur, on pouvait raisonnablement s'attendre à y trouver de la truite ; et dans le louable dessein d'ajouter un peu de relief à notre festin du soir, il se fit conduire au rivage avec ses engins de pêche. D'avance je pleurais le sort des innocentes truites qui allaient être victimes du perfide appât. Mais le canot était à peine revenu à bord que l'*équipage* s'entendit désespérément héler du rivage, et il fallut aussitôt aller chercher notre pêcheur, qui nous raconta les aventures dont sa brève excursion n'avait pas manqué. D'abord, il n'y avait pas de poisson dans le ruisseau où il avait jeté la ligne et qui coule plutôt sur un escalier de pierre que sur un lit ordinaire de rivière ; mais, surtout, le sportsman s'était vu attaqué par de si innombrables bataillons de féroces moustiques qu'il avait dû céder au nombre et battre en retraite. De glorieuses blessures confirmaient éloquemment cette dernière partie du récit.

J'ai parlé de l'*équipage* du yacht : cet équipage, dans son état présent, n'était composé que d'un seul homme. C'était un vieux marin en retraite, qui avait perdu une jambe — je ne dis pas au feu — et portait une jambe de bois : cela le gênait considérablement pour grimper dans les haubans... Par bonheur, il

n'y avait pas, sur notre vaisseau, de haubans dans lesquels on pût monter.

Le soir finit par arriver, et avec lui, grâce à la placidité de l'atmosphère, nous vinrent des légions de *taons à cheval* (de la cavalerie !) et de jolies mouches dont les yeux d'or aux reflets verdâtres étaient d'une grande richesse ; il vint aussi de ces moustiques avec qui M. Lagueux avait eu maille à partir quelques heures auparavant. Il manquait vraiment ce comble à notre infortune ! Les taons et les mouches, en insectes bien élevés, se contentaient de nous envelopper des méandres gracieux de leur vol ; mais les moustiques ! les moustiques de l'Anticosti ! c'est-à-dire des moustiques encore barbares, qui n'ont aucune idée de loi, ni d'égards, ni de réserve quelconque. On connaît assez combien les moustiques civilisés sont encore sujets à caution. Que l'on imagine donc, si on le peut, la sauvage férocité de leurs congénères de l'Anticosti s'acharnant contre trois pauvres Canadiens en détresse sur ce rivage désolé ! La situation fut jugée assez sérieuse, pour que nous recourussions aux armes que nous possédions. M. l'abbé Lagueux et moi étions munis chacun de drogues (antimoustiquaires), préparées l'une à Paris, l'autre à Québec, et nous éprouvâmes leur efficacité, qui était minime ; nous allâmes jusqu'à nous oindre successivement de l'une et de l'autre à la fois. Cela nous procura bien quelque soulagement, et le gros des ennemis reculaient en approchant de cette couche huileuse et fortement aromatisée, dont ruisselaient notre figure et nos mains ; mais il y avait toujours des insectes plus hardis, des foudres de guerre évidemment, qui méprisaient ces obstacles et nous perçaient à l'envi de leurs dards empoisonnés. Dans cette extrémité, je me résolus d'employer les grands moyens. En prévision de circonstances aussi fâcheuses, j'avais apporté un immense voile de mousseline. Je m'enveloppai là-dedans (il paraît que, sans le cigare que j'avais aux lèvres, on m'aurait pris volontiers, affublé de la sorte, pour une première communiante) et j'obtins de cette manière une tranquillité satisfaisante, troublée seulement, de

loin en loin, par quelque féroce ennemi qui trouvait encore moyen de m'atteindre à travers les mailles de ma cotte d'armes.[1]

Tels furent les agréments de la première soirée que nous passâmes à l'île d'Anticosti.

DIMANCHE, 7 JUILLET. — Il y a deux prêtres à bord, et pourtant l'*équipage* n'a pu aujourd'hui satisfaire au précepte de l'audition de la messe. Il y supplée en disant son chapelet, pendant que les *passagers* récitent leur bréviaire.

Cet équipage agit toujours avec un ensemble parfait, ce qui étonne moins après qu'on a lu les détails que j'ai donnés sur sa composition. Aujourd'hui, vu l'absence du capitaine, c'est aussi l'équipage qui commande à bord, chose bien nouvelle dans les fastes de la marine.

Ce matin, sur les huit heures, comme il fait un léger vent d'est, l'équipage et les passagers unissent leurs efforts pour lever l'ancre et hisser les voiles, et nous partons pour la Pointe-Ouest de l'Anticosti. Mais la brise souffle toujours bien légèrement ; même elle cesse tout à fait de temps en temps, et nous n'avançons que lentement. Heureusement, la température est délicieuse, et ce serait le plus agréable des voyages de plaisir que nous faisons, si nous n'étions pas dégradés.

L'*équipage* étant forcément retenu tout entier à la barre du gouvernail, le soin de *faire la cookerie* repose sur les passagers. Au reste, les apprêts culinaires ne sont pas très absorbants à bord de l'*Aida*. Comme, d'après le programme élaboré à notre

1—S'il y a des lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion d'expérimenter à quel point le fléau des moustiques est terrible, le fait suivant leur en donnera un peu l'idée.

J'ai lu quelque part, et ce n'est pas là, affirme-t-on, simple conte de voyageur, qu'il y a en certain endroit de l'Amérique du Sud, une rivière peu considérable, qui descend de la Sierra de St-Martha, et qui coule littéralement dans un lit d'or : c'est la rivière Volador, découverte par Élisée Reclus. Eh bien, toutes les tentatives que l'on a faites pour exploiter cette mine de sable d'or, qui s'y trouve en quantité fabuleuse, ont échoué à cause des moustiques qu'il y a là ! Tous les travailleurs que l'on y a envoyés ont dû battre en retraite.—Si l'on trouve que cela est raide...

départ de la Longuepointe, nous ne devions rester qu'une nuit seulement sur le yacht, nous n'avions songé que fort sommairement à ravitailler le vaisseau, au moment du départ. Aussi, ces deux jours, nous avons été joliment à l'abri des tentations de gourmandise. Du pain, du beurre et du lard salé : voilà quelle a été la composition de nos repas ; et pour rompre un peu la monotonie de ce menu, nous n'avons trouvé d'autres ressources que celle de changer l'ordre de ces mets. Mais si l'esprit est souvent la dupe du cœur, l'estomac n'est pas si facile à tromper ; il était même déjà à craindre qu'il ne se révoltât, comme il a fait si souvent depuis l'époque bien lointaine de Ménénius Agrippa, quand nous trouvâmes en quelque armoire du biscuit *de matelot*, que nous accueillîmes comme un dessert exquis. Nous étions évidemment en veine de bonheur, puisqu'en une autre cachette nous fîmes la découverte de quelques harengs saurs ! Il fut aussitôt décidé que le soir même il y aurait à bord un dîner d'apparat en l'honneur...de la Confédération canadienne, dont nous n'avions pu célébrer la fête en son jour propre, à raison des circonstances où nous nous sommes trouvés. La vue d'une voile à l'horizon suffit pourtant pour arrêter tous les préparatifs.

Dans notre détresse, nous avions été jusqu'à souhaiter que le Str *Constance*, que le gouvernement fédéral met généreusement au service des contrebandiers du Saint-Laurent, vînt à passer dans ces parages, à nous prendre pour des gens en révolte contre les lois de la douane, et nous tirât enfin d'affaire de quelque façon.

Ce n'était pas le *Constance* qui nous apportait des chaînes ! C'était seulement une barge qui venait à notre rencontre, amenée de la baie des Anglais par le capitaine de l'*Aida* qui s'en revenait à son vaisseau. A deux heures de l'après-midi, les deux embarcations s'étaient abordées, et nous passions du yacht dans la barge qui devait plus aisément nous rendre à destination, même à la rame, s'il le fallait. Mais auparavant, M. Ellison, capitaine de l'*Aida*, répondant à nos questions, nous a raconté

de quelle façon Monseigneur et lui ont fait leur voyage d'hier soir.

Assurément, bien qu'hier nous n'ayons pas été exempts d'inquiétude en voyant Mgr Labrecque entreprendre un pareil trajet sur cette côte déserte, nous étions loin de prévoir dans quelles terribles conditions se ferait le voyage.

D'abord, au lieu de quinze milles à parcourir, il y en avait en réalité tout près de trente : c'est une différence déjà très appréciable.

Puis l'on n'avait pas compté avec les terribles moustiques qui en véritable nuée entourèrent tout le temps nos voyageurs. Que l'on imagine ce que fut ce martyre en entendant Monseigneur avouer qu'il éprouva beaucoup de soulagement lorsque le sang de ses piqûres, coagulé avec les insectes écrasés, lui eut recouvert la figure d'un enduit protecteur !

Pour comble de malheur, Sa Grandeur éprouva une indigestion, provenant sans doute de la qualité de la nourriture qu'il avait prise avant son départ du yacht et du violent exercice auquel il s'était livré trop vite après ce repas. Il faut aussi sans doute tenir compte de l'excessive fatigue d'une marche prolongée, non plus sur la belle grève de sable durci que l'on trouve souvent sur les rivages de la Côte Nord, mais sur du gravier et même sur des cailloux ; car telle est la nature de la grève sur la partie de l'Anticosti que nous avons visitée. Toujours est-il que, sur les huit heures du soir, le prélat s'affaissa sur le sol, privé de sentiment. Étant promptement revenu à lui, il se leva et voulut continuer la marche ; mais, presque aussitôt, il tomba de nouveau, en perdant encore connaissance. Une troisième tentative eut les mêmes résultats. Le Capt. Ellison, très inquiet, aurait bien voulu se rendre aux habitations pour chercher du secours ; mais il lui était impossible de laisser Monseigneur isolé à un pareil endroit et à l'entrée de la nuit. Il fallut donc se résigner à coucher à la belle étoile, sur cette grève déserte. Un bon lit de branches de sapin et un feu entretenu avec soin permirent au malade de

retrouver quelque force dans un sommeil réparateur. A trois heures du matin, on se remit en route : on avait encore quinze milles à parcourir! Il était convenu que, lorsque l'évêque ne pourrait plus marcher, le capitaine continuerait seul le trajet, pour aller avertir les gens de la Baie-des-Anglais. Mais heureusement Monseigneur put tenir debout jusqu'à ce village, où l'on arriva, très incognito, vers huit heures du matin. Brûlant de fièvre et absolument exténué, comme on le pense bien, Monseigneur s'arrêta à l'hospitalière demeure de M. F. Chabot, un Jersiais catholique de grande affabilité, et y reçut les soins que requérait son état. Il garda le lit presque toute cette journée, et le soir, quand nous arrivâmes nous-mêmes à la Baie-des-Anglais, nous le trouvâmes déjà un peu remis. Il portait sur sa figure d'innombrables cicatrices des piqûres qu'il avait reçues : on aurait dit quelqu'un qui vient de subir la petite vérole. Ces traces persistèrent pendant plusieurs jours.

Malgré sa grande faiblesse, Monseigneur voulut présider, à huit heures du soir, à l'ouverture de la mission, et y adresser quelques mots aux bons Anticostiens réunis à la chapelle.

On nous dit que feu Mgr Langevin, évêque de Rimouski, fit en 1875 la première visite pastorale en ces lieux. Et depuis cette époque, ces braves gens n'ont pas revu d'évêque. On peut donc croire que leur joie est bien grande durant ce séjour que fait au milieu d'eux le Pontife qu'ils attendaient depuis longtemps. Et ils entendent dire avec satisfaction qu'ils ne seront plus tant d'années sans recevoir la visite de leur premier pasteur, puisque Mgr de Chicoutimi se propose de revenir tous les quatre ans, comme il fait dans les autres parties de son vaste diocèse.

LUNDI, 8 JUILLET.—A Saint-Alfred de la Baie-des-Anglais,[1] nous sommes à 340 milles de Québec. Cette longue distance ne m'étonne pas ; au contraire, car nous voyageons depuis si longtemps, que l'on me ferait facilement admettre un chiffre

1—STATISTIQUES.—Population : 15 familles, 78 âmes, dont 49 communiants. Confirmés, 7.

double ou triple de celui-là. Mais enfin, la géographie a dit : 340 milles ; il n'y a plus qu'à se soumettre.

Il paraît que le vrai nom de la baie des Anglais serait : *baie de la Loutre.* Cela m'est bien égal ; mais, en tout cas, cette dénomination n'est jamais usitée, et c'est bien là le sort le plus fâcheux qui puisse échoir à un nom quelconque. Je dois ajouter que je n'ai pu savoir pour quelle raison cette baie, *English Bay,* comme disent les cartes, a cette allure britannique.[1] Ce qui est certain, c'est qu'il y a là une baie, qui ne s'enfonce pas bien loin dans les terres, il est vrai ; mais il ne faut pas se montrer difficile, sur cette grande île où les ports de refuge sont si rares, et la baie des Anglais offre aux petits navires un havre très appréciable, qui s'étend depuis la Pointe-Ouest jusqu'à la Pointe-aux-Anglais, du côté de l'est.

Nous logeons ici chez M. W.-Jean Girard, dont l'hospitalière maison est la résidence du missionnaire qui vient tous les quinze jours donner ici les offices religieux. Quand M. Girard arriva pour s'établir en cet endroit, vers 1873, il n'y avait encore que sept familles, dont la pêche était l'occupation, et qui s'y étaient fixées depuis moins de dix années.

En ce temps-là, l'île d'Anticosti appartenait à la Compagnie Forsyth, dont les extravagances resteront longtemps fameuses : on commit l'erreur de commencer par la fin l'exploitation en grand de l'île, et l'insuccès fut complet. Sous ce régime, la population de la Baie-des-Anglais atteignit le nombre de quatorze familles.

En 1884, l'île fut vendue par autorité de justice et achetée au prix de $107,000 par un M. Stockwell, d'Angleterre. La Compagnie des MM. Collas, de la Gaspésie, vint à cette époque faire un établissement de pêche, et l'on compta jusqu'à quarante familles résidant ici, dans cet âge d'or. Mais cette brillante période fut de bien courte durée, et cela tint à plusieurs causes.

1—M. Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*, p. 120) est porté à croire que ce fut à cet endroit de la côte de l'île d'Anticosti que le capt. Rainsford, commandant l'une des frégates de l'amiral Phipps, fit naufrage, en 1690, en revenant de l'expédition contre Québec.

D'abord la pêche devint moins productive ; d'autre part, le gouvernement offrait aux Anticostiens de leur donner des emplacements à Hull, bourg voisin d'Ottawa, Ottawa, où fonctionne la machine administrative qui fait mouvoir tout le Canada, Ottawa, le centre de cette mer politique où tant de gens " pêchent en eau trouble " avec assez de succès, vraiment : n'était-ce pas assez tentatif pour des pêcheurs ? Vers cette époque, aussi, un incendie détruisit une dizaine de maisons. Mais, avant tout, il y avait la ligne de conduite inaugurée par ce M. Stockwell. Puisqu'il était propriétaire de l'île, il entendait l'être aussi de tout ce qu'elle portait, y compris les terrains et les maisons des habitants, et chaque *emplacitaire* devait lui payer $10 de rente par année. Peu favorable à l'exploitation de la pêche, m'a-t-on dit, il voulait que l'on se livrât surtout à l'agriculture, et même il fit venir des gens de l'Angleterre pour travailler sur les terres. Quant aux pêcheurs résidants, ils continuèrent à pêcher, mais en même temps ils cultivèrent, pour obéir à leur propriétaire. Bref, cette situation ne plaisant guère aux gens, et l'avenir s'annonçant assez mal, les Anticostiens firent bon accueil aux propositions gouvernementales, et treize familles émigrèrent dans une même année ; un an après, il partit encore sept familles. Je serais curieux de savoir s'il reste encore à Hull beaucoup des gens qui allèrent s'y établir en cette occasion. Toujours est-il que j'en ai rencontré plusieurs sur la Côte Nord, que le plaisir de contempler tous les jours les édifices du Parlement d'Ottawa n'avait pu charmer assez pour les retenir à l'intérieur des terres. Détachez donc le navigateur de la mer ! Avec des pêcheurs, faites des ouvriers de manufacture ! Ceux-là étaient donc revenus en divers lieux de la Côte Nord, et derechef se livraient à la pêche comme de plus belle. Par exemple, l'Anticosti leur était restée au cœur — comme Ilion aux Troyens établis dans la presqu'île d'Italus — et les larmes leur en venaient aux yeux rien qu'à y penser. L'Anticosti, pour eux, c'était une terre promise ; c'était là que la pêche était bonne ! c'était là que la terre poussait toutes

sortes de choses ! Et quel beau climat, et combien favorable à la santé !

Je suis donc arrivé à l'île d'Anticosti avec les idées les plus favorables, et autant que j'en puis juger par la Baie-des-Anglais, on a eu raison de m'en parler avantageusement. Ce pays ne ressemble en rien au sol désolé de la Côte Nord. Nous y trouvons au contraire une bonne terre arable, recouverte d'une végétation pareille à celle des meilleures parties de la Province. Des champs d'avoine de belle venue, des jardins remplis de légumes, nous rappellent les campagnes de "par chez nous." Je vois partout de grandes Berces en fleurs, et de jolies Campanules violettes élèvent leurs jolies clochettes au milieu des herbes voisines. Mais ce qui m'émerveille davantage, ce sont de splendides Orchidées dont il y a de beaux bouquets dans plusieurs maisons. Y aurait-il ici de ces amateurs pour qui la culture de certaines fleurs devient une insatiable passion ? L'amour des Tulipes fit commettre jadis des extravagances à des gens très sérieux ; et, de nos jours, il y a des individus qui céderaient leur droit d'aînesse pour une espèce d'Orchis qui manque encore à leur collection. Eh bien, y a-t-il des orchidophiles (car on a pris la peine de faire le mot) parmi les Anticostiens ? Point du tout ! Ces brillantes fleurs de Cypripède, aux couleurs les plus riches, croissent à l'état sauvage, à peu de distance du village ; et il n'y a en l'affaire d'autre "orchidophilisme" que d'aller les cueillir pour en décorer l'intérieur du *sweet home.*

Mil, trèfle, choux, navets, carottes, panais, tout cela vient très bien en ce pays ; les pommes de terre aussi, mais on me dit qu'elles sont "mouilleuses." L'avoine ne mûrit pas toujours, et le plus souvent on la fauche lorsqu'elle est encore verte, pour en faire du fourrage.

Si l'on a besoin de fourrage ici, c'est qu'il y a des chevaux, car on ne voit pas de bêtes à cornes à la Baie-des-Anglais. Et l'on n'en voit pas, parce qu'on n'a jamais pu réussir à les y acclimater. A diverses reprises, on a tenté l'expérience, mais

toujours sans succès. Au bout d'un certain nombre de mois, les pauvres bêtes deviennent malades et dépérissent. A quoi cela tient-il ? Le fait est d'autant plus étrange qu'au poste voisin, l'Anse-aux-Fraises, c'est-à-dire à six milles seulement, bœufs et vaches jouissent de la meilleure santé du monde et parviendraient sans doute à un âge avancé, si leurs propriétaires ne tranchaient auparavant le fil de leurs jours. En tout cas, pour ce qui concerne la Baie-des-Anglais, voilà un étrange problème, dont il serait intéressant de connaître la cause. A tout le moins, je serais curieux de savoir si le système de la stabulation permanente, recommandé partout par les docteurs de la science de l'élevage, ne donnerait pas ici de meilleurs résultats. On ne me reprochera pas, j'espère, de n'avoir rien fait moi-même pour en avoir le cœur net : je n'ai passé que quelques heures à la Baie-des-Anglais, où d'ailleurs la... matière première me faisait absolument défaut. Toujours est-il que voilà un endroit de la Province de Québec où l'industrie laitière est non seulement impraticable, comme sur la Côte Nord, mais absolument impossible ; et les conférenciers agricoles qui voudraient tenter de faire entrer la Baie-des-Anglais dans le grand mouvement où nos campagnes ont trouvé toutes sortes d'avantages, y perdraient absolument leur latin. [1]

Comme ceux de la Côte Nord, les habitants d'ici se livrent presque exclusivement à la pêche de la morue, qui se fait du commencement de juin jusque vers le mois de novembre. Chacun travaille pour son compte. Il y a une quinzaine de barges employées ainsi à la pêche. Quand la morue est séchée, on la vend librement à celui qui en offre le plus haut prix, par exemple à M. Edw.-J. Robinson, le représentant des liquidateurs de la Compagnie propriétaire de l'île, ou à M. de Courval,

1—Depuis mon voyage à l'Anticosti, j'ai entendu dire que l'on avait trouvé la cause de "l'inhabitabilité" de la Baie-des-Anglais pour les animaux de race bovine: cela tiendrait, paraît-il, à certaine plante qui y croît, nuisible pour ces bêtes. Si le renseignement est exact, il ne sera pas difficile de couper le mal dans sa racine. On verra plus loin que M. Gregory (*En racontant*, p. 158) indiquait, en 1886, cette même cause pour expliquer le phénomène dont il s'agit.

qui possède des établissements de pêche à la Pointe-aux-Esquimaux et autres endroits du Nord. [1]

La bouette dont on se sert pour prendre la morue, varie suivant les saisons : au printemps, c'est le hareng ; au mois de juin, le capelan ; et plus tard, le hareng encore et l'encornet ou *squid*.

On ne se contente pas d'utiliser le hareng en guise de bouette ; on le sale aussi, pour la vente ou pour la consommation.

Autrefois le maquereau abondait en ces parages ; on n'en voit plus aujourd'hui, paraît-il.

Le flétan est en grande abondance, et l'on en sale. Mais il faut tant de soins pour le conserver, qu'il ne donne guère de bénéfices, de l'avis de certains Anticostiens.

Durant l'hiver, il y a beaucoup de gibier, ce qui fournit aux habitants de nouvelles ressources pour leur subsistance.

La question scolaire était ici, en 1895, dans le pire état possible : il n'y avait pas d'école encore à la Baie-des-Anglais. Cette regrettable lacune était due surtout à la faiblesse numérique de la population. Toutefois il y a lieu d'espérer que très prochainement le petit groupe d'enfants qu'il y a là seront appelés, eux aussi, à venir quotidiennement s'abreuver aux sources de l'instruction.[2] Hélas ! il n'en a pas toujours été ainsi à la Baie-des-Anglais ! A l'époque de l'âge d'or, dont j'ai parlé, on compta jusqu'à 55 écoliers et écolières, et il y avait encore un nombre presque égal d'enfants que l'insuffisance des locaux scolaires retenait dans l'ignorance des préceptes grammaticaux !

Du reste, quand je dis qu'il n'y a pas aujourd'hui d'école à la Baie-des-Anglais, je n'entends pas signifier absolument qu'il n'y a pas de maison d'école. Il y a la maison d'école d'autrefois, dont l'on a fait la chapelle de la Mission.

1—La situation des habitants de l'Anticosti a été considérablement modifiée, dès l'année 1896, par la vente de l'île à un nouveau propriétaire, M. Menier. Il en sera question plus loin.

2—En effet, dès l'année 1896, le mécanisme scolaire était remis en fonctionnement.

Cette chapelle de la Baie-des-Anglais est toute petite, et il en tiendrait sans doute bien des centaines de semblables dans Saint-Pierre de Rome. L'édifice toutefois suffit pour la chrétienté de l'endroit. A quelques arpents plus à l'ouest, on aperçoit encore la charpente d'une assez grande église, que l'on avait commencé de construire durant le susdit âge d'or, je veux dire à l'époque où la population fut la plus considérable à la Baie-des-Anglais et où l'on avait lieu de compter sur une prospérité de plus en plus brillante. C'était du temps de M. l'abbé Rioux, le premier missionnaire résidant sur l'île. Quand le krack survint, quand les espérances dorées s'évanouirent à l'envi, et que la population eut diminué dans les proportions que j'ai indiquées, on jugea sagement qu'il valait mieux renoncer à la construction de cette vaste église, et se contenter d'un édifice beaucoup plus modeste. Mais cela n'empêche pas que ce grand squelette toujours debout, exposé sans défense aux intempéries qui le détruiront, est un spectacle d'aspect pénible, surtout pour les habitants du hameau, à qui sans cesse il rappelle un beau passé qu'ils regrettent.

* * *

Hier soir, quand nous arrivâmes au rivage, au fond de la baie des Anglais, nous fûmes ravis d'y apercevoir un cheval attelé à une charrette. Voilà une émotion que ne goûteront jamais les habitants de Québec et de bien d'autres endroits, et qui nous saisit, nous, parce qu'il y avait longtemps que nous n'avions eu pareil spectacle sous les yeux. Ce n'était pourtant pas dans le but spécial de nous émerveiller que cet équipage était là, mais bien dans la fin plus pratique de nous aider à débarquer ; car la plage est d'inclinaison si peu prononcée et par conséquent l'eau qui la recouvre d'une si faible profondeur, que notre embarcation dut s'arrêter assez loin de terre. La charrette vint accoster la barque, on y entassa tous nos colis, et nous nous installâmes tant bien que mal sur l'échafau-

dage que cela faisait. La grève étant à fond de roc plus ou moins horizontal, recouvert de plus ou moins de cailloux ronds et carrés, le trajet n'eut rien de particulièrement délectable. Et quand, en approchant des habitations, nous aperçûmes une escouade de jeunes gens qui s'apprêtaient à nous accueillir par un feu de mousqueterie, je ne fus pas absolument rassuré sur le dénouement de l'affaire, en l'état d'équilibre instable où nous nous trouvions. Même on tira d'autant plus de coups

(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-EST.

de fusil, qu'il s'agissait non seulement de saluer notre arrivée, mais aussi de faire parler les échos en l'honneur de Monseigneur, qui était arrivé le matin sans tambour ni trompette, pour les justes et valables raisons que j'ai exposées. Eh bien, au milieu de tout ce tapage, le destrier qui nous traînait conserva une absolue impassibilité, dont je lui garderai longtemps le souvenir le plus reconnaissant.

S'il y a par ici chevaux et voitures, il n'en faut pas toutefois conclure au manque de *chiens de trait.* Seulement, à l'Anticosti comme sur la Côte Nord, on ne se sert pas du cométique durant l'été, puisque ce véhicule n'est qu'un traîneau de forme particulière, comme on le sait. Mais durant l'hiver, quand on veut voyager en dehors des deux Missions, c'est-à-dire dans des endroits où il n'y a pas de chemins, on emploie fort bien les attelages de chiens. D'autre part, comme les occasions de voyager sont loin d'être bien fréquentes, peu de propriétaires sont pourvus de ces équipages.

Aujourd'hui, nous avons encore voyagé en voiture pour nous rendre à l'Anse-aux-Fraises. Il y a un excellent chemin depuis la Baie-des-Anglais jusqu'à la Pointe-Ouest, distance de deux milles. Ce fut pourtant sur cette belle route que je faillis me rompre le cou, me défoncer le crâne, me casser quelque bras ou jambe. Comme nous allions à grande allure, je m'aperçus soudain que le limon, du côté où j'étais assis, s'était rompu à l'endroit où il joignait le devant du cabriolet, et ne tenait plus que par un mince éclat à la voiture: c'était merveille que tout ne se fût pas encore défait et que nous n'eussions pas encore été précipités de là-haut sur la chaussée rocailleuse! Oncques ne fus si brusque qu'à ce moment où j'intimai au maître de l'équipage l'ordre d'arrêter à l'instant son cheval... Un incident de cette sorte vaut un éloquent sermon sur les fins dernières.

* * *

Au phare de la Pointe-Ouest, on nous fait une triomphale réception. Toutes les couleurs sont dehors ; le canon retentit, la fusillade éclate, et les échos portent au loin tout ce bruit. En descendant à terre, je constate pourtant qu'il n'y a là que la famille du gardien, M. Alfred Malouin ; mais, par exemple, chacun de ses quatre fils, âgés respectivement de huit à quatorze ans, est armé d'une carabine à deux coups ! Ces bambins ne s'en tuent pas davantage, pour manier ainsi le fusil tous les jours.

Je ne dis rien ici du "West Point," où nous devons revenir et séjourner peut-être en attendant le bon plaisir du vent.

Après dîner, nous remontons en voiture afin de nous rendre à Saint-Ludger de l'ANSE-AUX-FRAISES[1], à quatre milles de distance. Mais il n'y a plus d'autre chemin que la grève ; et cette grève n'étant qu'un rocher continu en pente légèrement inclinée, le trajet est assez fatigant. La mer y apporte de grandes quantités de goémon, qui remplace avantageusement les déchets de poisson pour engraisser les terres.

Le missionnaire de l'île d'Anticosti, qui est actuellement (1895) M. l'abbé A. Villeneuve, réside à l'Anse-aux-Fraises, d'où il se rend, tous les quinze jours, à la Baie-des-Anglais pour y donner la mission. Cette desserte alternative de deux postes assez rapprochés, ce n'est pas un ministère bien pénible. Mais, une fois par année, il faut faire le tour de la grande île, pour s'arrêter à tous les endroits où il y a quelque famille catholique[2], et ce n'est pas absolument un voyage de plaisir. Au printemps de 1895, M. Villeneuve a mis un mois entier à faire ce voyage, seul avec un navigateur, dans une petite embarcation. Il est difficile d'imaginer les privations, les fatigues et les dangers d'une excursion de ce genre.

Bien qu'il y ait ici un missionnaire résidant, il n'en faut pas conclure qu'il y a aussi un presbytère. Les *richesses colossales du clergé*, dont certains hâbleurs du journalisme entretiennent parfois leurs pauvres lecteurs, sont encore plus "fabuleuses" ici qu'ailleurs. Ces petites Missions ne peuvent fournir à peu près aucunes ressources pour le soutien du prêtre qui s'occupe de leurs intérêts spirituels. Par bonheur, un brave pêcheur de l'Anse-aux-Fraises, M. J.-P. Doucet, qui jouit d'une certaine aisance, donne au missionnaire, pour un prix à peu près nominal, le logement et la pension. Il a même ajouté une aile à sa maison, pour fournir au prêtre un appartement plus commode.

1—STATISTIQUES — Population : familles, 14 ; 104 personnes, dont 66 communiants. 10 confirmés. École fréquentée par 20 à 25 enfants.

2—En dehors des deux Missions, il n'y avait en 1895, dans le reste de l'île, que 6 familles catholiques, et 10 familles protestantes.

Ce M. Doucet, Français natif des îles Saint-Pierre et Miquelon (et même cela jadis lui avait valu le surnom de *Miquelon*), vint de la baie des Chaleurs, en 1873, pour s'établir sur l'île d'Anticosti. Un nommé Frank Bezeau l'accompagnait. Ce qui les empêcha de se fixer à la Baie-des-Anglais, ce fut d'apprendre qu'ils ne pourraient pas y garder de bêtes à cornes. A cette époque, il n'y avait encore personne à l'Anse-aux-Fraises. Les beaux pâturages que l'on y voyait, la jolie petite baie qu'y fait la mer, décidèrent nos immigrants à s'arrêter là. Au reste, la place de pêche était bonne, meilleure même qu'à présent.

On compte aujourd'hui 22 barges de pêche à l'Anse-aux-Fraises. Comme à la Baie-des-Anglais, chacun pêche pour son compte. Quand la morue est sèche, on la vend à qui l'on veut; ordinairement, c'est M. de Courval, de la Pointe-aux-Esquimaux, qui achète tout ce poisson.

La pêche à la morue commence ici à la fin de mai et se poursuit de façon sérieuse jusqu'à la mi-août. Comme bouette, on emploie le hareng, et à la fin de la saison, l'encornet.

Prend-on plus de hareng qu'il ne faut pour les besoins de la pêche ? On le sale, et on le vend aux *traders*, ce qui augmente d'autant les revenus.

Il arrive aussi quelquefois que, en seinant la bouette, il se trouve quelques saumons au fond du filet. On profite alors de l'aubaine, bien que l'on n'ait pas de licence pour se livrer à la pêche du saumon ; et, ce jour-là, la famille se régale fameusement, en buvant... du thé—le thé si terriblement fort des pêcheurs !—à la santé de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada.

Et puisque nous en sommes au saumon, disons immédiatement qu'on le pêche à la ligne dans la rivière Jupiter, qui se trouve à quarante ou cinquante milles d'ici, sur la côte sud de l'île. La rivière *Jupiter !* je n'ai pas la consolation de pouvoir apprendre à mon lecteur pourquoi on a donné un pareil nom à ce cours d'eau... Il serait en tout cas bien absurde d'en conclure que les anciens Romains sont venus jusqu'en Anticosti ;

ils ont eu assez de peine à se rendre jusqu'en *Bretagne* et en *Hibernie*. Quoi qu'il en soit de ces préoccupations ethnologiques, revenons à nos saumons, et constatons qu'à cette même rivière M. Robinson possède un rets tendu pour en prendre. A la Pointe du "Sorouêt," il y a encore un rets à saumon. Il ne paraît pas qu'il y en ait d'autres ailleurs.

La place est fort bonne pour la pêche du flétan, que les *traders* achètent en salaison. On trouve ici que ce poisson donne autant de bénéfices que la morue.

Au point de vue agricole, il n'y a que de bonnes choses à dire de l'Anse-aux-Fraises. Le blé même a mûri, me dit-on, quand on l'a cultivé. Avoine, orge, mil, trèfle rouge, trèfle blanc, blé d'Inde, choux, navets, oignons, etc., tout vient à souhait. Quant aux fraises, puisqu'il en faut parler dans un endroit qui leur emprunte son nom, il y en a en abondance, et, le 8 juillet, on nous en a servi d'excellentes ; l'époque de leur maturité est cependant un peu en retard en comparaison d'autres endroits de la province de Québec.

Et puis, chevaux et bêtes à cornes trouvent ici le climat de leur goût, et vivent tant qu'on les laisse vivre.

Quand on veut fumer les terres, il n'y a que l'embarras du choix : la mer est là qui apporte le goémon en quantité ; puis il y a le hareng et les déchets de morue.

Je n'ai donc qu'un bon témoignage à donner de l'Anse-aux-Fraises. On y vit vraiment assez bien. La pêche, me dit-on, peut y faire gagner deux à trois cents piastres à chaque propriétaire ; puis, si l'on se livre aussi à la chasse, chasse à l'ours noir, à la marte, au renard, à la loutre, c'est encore de cent à deux cents piastres à ajouter au revenu annuel. Eh bien, un tel revenu, en ces endroits, c'est l'aisance. Car les occasions de dépenser mal à propos son argent n'y sont pas fréquentes comme dans les grands centres de population. Ces Anticostiens n'ont pas à se défendre de la tentation d'aller s'amuser dans les "saloons;" les "cirques" n'ont encore jamais songé à aller faire moisson d'écus sur la grande île ; les "excursions à bon marché,"

qui coûtent ordinairement fort cher, on n'a jamais entendu parler de cela. On ne reçoit pas même de journaux, et l'on sait si les gens se ruinent, dans notre pays, à payer les journaux qu'ils reçoivent !

* * *

La population de l'Anse-aux-Fraises a compté jusqu'à vingt familles. En 1895, treize familles seulement habitaient cet endroit privilégié du pays. Comme à la Baie-des-Anglais, une partie des habitants ont émigré lorsque l'île est passée sous la dépendance de la Compagnie anglaise dont j'ai parlé déjà. Dans ces dernières années, les pêcheurs payaient cinq piastres de rente annuelle aux propriétaires du domaine.

La première chapelle, moins grande que l'église actuelle, fut détruite par un incendie, vers 1880. La belle église (55 pieds sur 35) que l'on y voit maintenant fut bâtie du temps où M. l'abbé J.-L. Rioux desservait l'île d'Anticosti (1883-86) ; mais elle n'est pas encore terminée, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Lors de notre voyage, on venait d'y ajouter une spacieuse sacristie. Quand ces édifices auront été boisés, décorés, dorés, ce sera fort beau !

On pourrait penser, peut-être, que l'instruction publique est fort négligée à l'Anse-aux-Fraises, puisqu'il n'y a là — ces renseignements sont d'une complète authenticité — ni université, ni école normale, ni collège commercial. Toutefois, les petits *Anse-aux-Fraisois* en âge d'être initiés aux mystères de la lecture, de l'écriture, des règles simples et des règles composées, ont à leur service une école élémentaire qui suffit amplement aux nécessités intellectuelles de ce pays. D'ailleurs, il y a un couvent à la Pointe-aux-Esquimaux, où l'on peut envoyer les enfants bien doués ; deux jeunes filles de M. Doucet y ont déjà commencé leur cours d'étude.

J'ai nommé M. l'abbé Rioux. Il passa trois années sur l'île, résidant à la Pointe-Ouest, chez M. Malouin.

En 1893, le missionnaire de l'Anticosti vint se fixer à l'Anse-aux-Fraises. C'était M. l'abbé Jean-F.-R. Gauthier, qui fut plus tard curé de Natashquan. Dans l'automne de 1894, M. l'abbé A. Villeneuve le remplaça[1].

Ici, comme dans les autres endroits habités par les pêcheurs, le village est établi à proximité de la mer, moins cependant qu'aux autres localités que nous avons visitées. C'est qu'ici, en même temps que pêcheur, on est aussi plus ou moins cultivateur. Mais, demandai-je, quelle sorte de terrain y a-t-il en arrière de ces terres en culture ? On me répondit qu'au delà de ces champs cultivés, on trouve de la terre forte, bonne pour la culture. Quant au milieu de l'île, on le dit montagneux et impropre aux travaux agricoles. Au nord de l'île, ajoutait-on, il y a du pin en certaine quantité. Le rivage est partout de pierre. La pierre à chaux, on en trouve en tous endroits de l'Anticosti.

***

Lorsque vint la *brunante*, ce soir, les moustiques vinrent aussi, et la soirée que nous passâmes en leur compagnie ne fut pas absolument agréable. Par exemple, cela me procura l'occasion d'expérimenter la valeur d'une préparation dont M. Robinson, de la Baie-des-Anglais, nous avait loué l'efficacité contre ces minuscules ennemis. La recette est facile. Il s'agit de mélanger du saindoux avec de l'acide carbolique, en telles proportions que l'on obtienne un produit de couleur rose pâle. Et M. Malouin, hier, m'avait donné une certaine quantité de cette pommade toute préparée. Aussi, lorsque je vis apparaître les maringouins, je ne manquai pas de leur rire au nez. Ce ne fut pas moi, cependant, qui eus l'avantage dans la lutte qui s'engagea, malgré l'armure fortement aromatisée dont je m'étais

1—En septembre 1895, M. Villeneuve fut lui-même remplacé sur l'île d'Anticosti par M. l'abbé Pierre Bouchard, et alla prendre charge des Missions des Sep-Isles, de Moisie, etc.

revêtu. Je dois donc avouer que cette graisse à l'acide carbolique ne me paraît pas l'emporter notablement, en efficacité, sur les préparations dont nous avions fait l'épreuve à l'anse des Trois-Ruisseaux. Ces graisses et ces huiles procurent certes du soulagement ; elles tiennent même en respect le gros des assaillants. Mais il y a toujours quelques-uns de ces brigands qui ne sont pas dupes de ces parfums équivoques et qui vous écorchent bel et bien. — Cette préparation à l'acide carbolique, dont j'ai entendu prôner les vertus avec tant d'insistance, il se peut fort bien qu'elle soit une protection assurée contre les plus petites espèces de moustiques, par exemple contre les " brûlots ;" et, s'il en est ainsi, la chose en vaudrait encore la peine.

MARDI, 9 JUILLET.—Les exercices de la visite pastorale se sont terminés, ce matin, par la confirmation. Ces deux Missions de l'île d'Anticosti n'ont pas eu l'avantage d'une retraite, comme celles de la Côte Nord. Monseigneur en avait ainsi décidé, bien à regret, à cause des retards que nous avait déjà occasionnés ce voyage ; et Sa Grandeur voulait éviter autant que possible tout ce qui pouvait empêcher notre prompt retour au continent. Cette crainte bien justifiée de délais toujours possibles nous empêcha aussi de donner suite au projet que nous avions formé d'aller visiter la baie de Gamache, ou *Ellis Bay*, qui se trouve à quelques milles seulement à l'est de l'Anse-aux-Fraises. Ce fut au fond de cette baie que le fameux Gamache passa la dernière partie de sa vie, faisant un peu d'agriculture et d'élevage, se livrant à l'industrie de la pêche, allant de fois à autre faire la traite des fourrures avec les Montagnais de la Côte Nord—à la barbe.... de la Compagnie de la baie d'Hudson. Sa légendaire mémoire n'est pas près de se perdre, maintenant surtout qu'elle s'appuie sur une dénomination géographique aussi importante. Jamais, en effet, un matelot canadien n'apprendra à un voyageur novice le nom de la baie de Gamache, sans en profiter pour lui faire le récit des bons tours du merveilleux personnage et de ses prétendues relations avec le souverain des enfers.

* * *

Dans l'après-dîner de ce jour, nous quittions l'Anse-aux-Fraises pour revenir sur nos pas, et attendre à West Point, chez M. Malouin, que le temps devînt favorable pour faire la traversée du fleuve. Le trajet s'opéra absolument de la même façon que la veille, par voiture et sur le bord du rivage encore en partie recouvert par la marée. La pointe de l'île que nous contournons est une côte d'une certaine élévation et généralement escarpée, recouverte de conifères rabougris dont les branches ont une inclinaison singulière, par suite évidemment de la violence des vents qui les fouettent avec fureur.

Il n'y avait pas une heure que nous étions arrivés à la Pointe-Ouest, lorsque le télégraphe, dont il y a ici un bureau confié à M. Malouin, apporta une dépêche à Monseigneur, l'informant de la crise politique survenue à Ottawa et de la démission des trois ministres français (juillet 1895), par suite de la tournure qu'avait prise la "question scolaire." Sa Grandeur s'empressa de faire transmettre, par la même voie, ses félicitations aux démissionnaires. Quant à nous, ce jour-là et les suivants, nous tînmes quantité d'*indignation meetings* dont les journaux n'ont seulement pas dit un mot, et qui par conséquent n'ont pas eu le moindre effet sur l'opinion publique ni sur la conduite des événements, lesquels se sont arrangés comme ils ont pu, sans notre participation et de manière médiocrement heureuse.

* * *

La Pointe-Ouest est l'endroit le plus occidental de l'île d'Anticosti. L'endroit est tout à fait isolé, puisqu'il n'y a aucune habitation entre la Baie-des-Anglais, au nord, et l'Anse-aux-Fraises, au sud. La solitude est donc parfaite, et j'en conseille la jouissance aux esprits fatigués des agitations de la politique,

du commerce ou de la finance, et qui ne se sentent pas attirés, pour diverses raisons, par le calme du cloître. Quel endroit pour écrire un livre (car il y a toujours des gens pour écrire des livres, bien qu'il n'y ait plus de lecteurs, depuis déjà assez longtemps !). Et ce qui ajoute au charme de cette solitude, c'est que vous n'avez qu'à sortir de votre chambre, pour tomber dans le plus aimable intérieur de famille que l'on puisse rêver. Monsieur et madame Malouin et leurs cinq enfants s'efforcent de toutes façons à vous faire oublier que vous êtes sur un rivage bien lointain, presque exilé du monde entier, et ils y réussissent pleinement, comme il nous a été donné de le constater.

Autrefois le missionnaire résidait chez M. Malouin, et c'était bien le plus charmant presbytère du monde. La chapelle était toute prête : c'était le salon qui en tenait lieu. Puis, le dimanche, le prêtre allait donner la mission soit à la Baie-des-Anglais, soit à l'Anse-aux-Fraises. — Il est de toute évidence que la vie de ce missionnaire, entouré du respect et des prévénances de cette bonne famille, ne ressemblait guère à l'existence des pauvres prêtres qui exercent leur pénible ministère en Chine ou dans le centre de l'Afrique. Mais, si tout prêtre, comme aussi chaque fidèle, doit être résolu à subir toutes les privations et tous les supplices pour rendre témoignage de sa foi, il ne s'ensuit pas absolument qu'il faille importer de barbares païens pour se faire persécuter chez soi. Il y a du reste lieu de croire qu'avec le temps, et sans que nous ayons à aller les chercher bien loin, nous nous trouverons, même dans notre pays, obligés de faire face à des persécuteurs de la foi. Il y a bien des façons de souffrir pour la religion ; et il n'est pas certain que le cachot, la cangue, le bûcher soient plus difficiles à accepter et à subir que cent manières modernes, habiles et perfectionnées, d'être martyrisés pour Dieu et pour l'Église.

En attendant, revenons à notre Pointe-Ouest, et visitons-en les constructions.

Le phare de la Pointe-Ouest est un des plus remarquables

du fleuve Saint-Laurent, et l'un des trois qui, dans le golfe, sont à verres dioptriques. Il est composé d'une tour ronde construite en pierre et qui s'élève à une hauteur de 112 pieds au-dessus de la marée haute, qui en cet endroit ne diffère que d'environ six pieds de la basse marée. Cette imposante construction, dont l'extérieur est peint en blanc avec deux larges bandes de couleur rouge qui courent du haut en bas, repose sur un rocher. Les murs sont de grande épaisseur, et ne laissent place, à l'intérieur, que

(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-OUEST.

pour un escalier qui permet de monter au sommet de la tour Cet escalier a 120 marches, dont l'ascension laisse de durables souvenirs, *experto crede Roberto.* Arrivé là-haut, on n'est guère récompensé de l'effort musculaire qu'il a fallu faire, que par la vue de la lanterne du phare ; car, du haut de la tour comme du bas, on n'aperçoit au loin que le même spectacle de la mer immense ; on en voit sans doute une surface plus grande, mais, à l'œil, la différence est peu sensible. — L'édifice a huit

étages, y compris celui de la lanterne. L'appareil lumineux (construit par la maison Sauter, de Paris) se compose de plaques de verre très limpide, de forme prismatique, retenues dans des cadres en cuivre, et qui donnent une grande puissance aux rayons qui les traversent. La lumière n'est fournie que par cinq lampes au pétrole, et pourtant on l'aperçoit en mer jusqu'à la distance de trente milles ; on la voit de Sheldrake et de Magpie sur la Côte Nord : tout cela quand le temps est clair, naturellement. En plein jour, la vue de la tour blanche, rayée de rouge, suffit pour faire reconnaître l'endroit aux navigateurs. Lorsqu'il y a de la brume, on tire du canon toutes les vingt minutes ou l'on fait partir des cartouches à la dynamite.

Ce phare existe depuis 1855, et l'on peut croire que ses feux ont sauvé bien des vies humaines durant ces quarante années.

M. Malouin est chargé de l'entretien du phare depuis 1877. Au pied de la tour est la maison où il réside, vaste et confortable demeure en briques blanches, dont l'ameublement ferait bonne figure dans l'un des quartiers les plus fashionables de nos villes. Et tout autour, plusieurs constructions de différents genres, remises, hangars, boutique, etc.; jardins et prairies. Mais voyez comme tout cela est propre, et tenu dans un ordre merveilleux ! Il n'en faut pas davantage, sans doute, pour juger le maître de céans aussi favorablement qu'il le mérite.

M. Malouin me dit que, vers 1875, le prof. Macoun, de la Commission géologique du Canada, a fait le tour de l'île d'Anticosti ; lorsque le savant naturaliste passa à la Pointe-Ouest, le gardien du phare lui fit don d'une petite tortue de cinq pouces de longueur, trouvée vivante sur le rivage. Voilà toujours un détail intéressant pour l'histoire naturelle de l'île !

MERCREDI, 10 JUILLET.—Ce jour-là il faisait un vent d'ouest d'une telle violence qu'il aurait été bien imprudent de s'éloigner de l'île dans une petite embarcation. Dès le départ, les vagues en furie auraient vite fait, en soulevant le vaisseau et en le laissant aussitôt s'abattre sur les récifs, de le réduire en miettes : il n'en

aurait pas fallu davantage, évidemment, pour forcer les passagers encore vivants à différer de quelques jours la traversée. Quant à nous, nous n'exigeâmes pas qu'on nous mît en mesure de nous livrer personnellement à des expériences de ce genre. Et nous étions d'autant mieux disposés à bien accueillir là-dessus l'opinion des gens du métier, qu'il y avait, au fond de l'âme de chacun de nous, un éloquent avocat qui plaidait avec insistance le maintien du *statu quo*. Quelques jours de tranquillité feraient bien l'affaire, après tous ces déplacements que nous avons subis depuis deux mois;.... et puis l'endroit était vraiment bon, à tous les points de vue possibles, pour jouir de ce repos le plus complet;.... quand on est tombé dans une pareille oasis, il faut en profiter, etc.

CHAPITRE DOUZIÈME

Ile d'Anticosti *(Suite)*

Histoire de l'Anticosti. — Une Compagnie malheureuse. — Ce que M. Gregory a dit de la terre d'Anticosti. — L'ère des naufrages. — L'avis de M. Faucher de Saint-Maurice. — Une prétendue mine d'argent. — La *Notice* de M. Despecher : quelques extraits. — Les explorateurs français de 1895. — Inquiétudes des Anticostiens. — Impressions de voyage de M. Combes. — Température de l'Anticosti. — L'exploration Bureau. — Géographie physique de l'île. — Finie, la légende ! — M. H. Menier, acquéreur de l'Anticosti. — Nouvelle ère. — Promesses d'avenir de l'Anticosti. — Les voies de communication.

Puisque nous voilà arrêtés au moins pour tout ce jour, profitons de la circonstance pour étudier, de façon générale, l'île d'Anticosti : quelle est son histoire ? quelle est sa valeur agricole et industrielle ? qu'en adviendra-t-il ?

Jacques Cartier (pour ne pas remonter jusqu'au déluge) prit possession de l'île d'Anticosti en 1535, au nom du roi de France. En 1680, par lettres patentes, Louis XIV en fait la concession à Louis Jolliet "en considération de sa découverte du pays des Illinois et de son voyage dans la baie d'Hudson, pour l'intérêt et l'avantage de la ferme du Roi, pour y faire des établissements de pêche de morue verte et sèche, huiles de loups marins et baleines, et, par ce moyen, commercer en ce pays et dans les Isles de l'Amérique." Le sieur Jolliet fonda un établissement à la Pointe-aux-Anglais, et s'occupa de la traite des pelleteries et de la pêche. Mais il ne paraît pas qu'il se soit fort enrichi des revenus de sa seigneurie.

Après la mort de Jolliet et de ses enfants, "la propriété s'est perpétuée, pendant plus de 200 ans, en la possession indivise

d'héritiers ou ayants droit, résidant en Europe, qui paraissent ne s'être préoccupés de leur Ile que pour en interdire l'accès, en vue de la conservation des forêts et de la protection des animaux à fourrure, plutôt que pour la mettre en valeur et en favoriser le peuplement. En 1884, elle fut adjugée, en vente publique, sur licitation, par ordre de la Cour de Québec... L'adjudicataire d'Anticosti en fit l'apport, deux ans plus tard, au prix de £200,000, payable en actions, à une Compagnie anglaise "The Governor and Company of the Island of Anticosti Limited," au capital de £300,000, qui s'était constituée pour l'acquérir et en entreprendre l'exploitation ; mais, les souscriptions ayant fait presque complètement défaut, la Compagnie ne tarda pas, faute de fonds, à suspendre ses opérations et à être mise en liquidation[1]."

Le 8 décembre 1894, le liquidateur de la Compagnie anglaise vendit l'île à un Français, M. Jules Despecher, de Paris, *sous bénéfice d'inventaire*, comme nous le verrons plus loin.

* * *

" Je ne désire pas fatiguer votre attention par des chiffres ou des statistiques officielles, disait M. J.-U. Gregory, chef de bureau du ministère de la Marine à Québec, dans une conférence[2] qu'il donnait, en mars 1881, devant la Société littéraire et historique de Québec ; aussi, je vais simplement essayer de vous décrire l'île telle que je l'ai vue en différentes circonstances.

" L'île d'Anticosti peut être appelée le cœur du golfe Saint-Laurent. Toutes les variétés de poissons, depuis la baleine monstrueuse jusqu'au caplan minuscule, semblent s'y être donné rendez-vous ; les rivières abondent en saumons et en truites.

1—*Notice sur l'île d'Anticosti*, J. Despecher. Mai 1895.

2—M. Gregory a publié cette conférence, " l'Ile d'Anticosti et ses naufrages," dans son volume *En racontant*, imprimé à Québec en 1886.

" Des centaines de navigateurs du Canada et des États-Unis vont y faire la pêche tous les étés, en goélettes ou en barges, n'y gagnant parfois qu'un maigre salaire.

" L'île d'Anticosti a 135 milles de long sur plus de 30 milles de large[1] et se termine en pointe à ses deux extrémités ; elle embrasse une superficie de deux millions et demi d'acres. Elle est peu élevée, souvent enveloppée de brumes épaisses, et les nombreux récifs qui l'entourent en rendent l'approche difficile et dangereuse. Une couche de tourbe de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer, sur une étendue d'environ quatre-vingts milles, forme la surface de la partie sud de l'île, que recouvre presque en entier une forêt de sapins rabougris.

" Ces arbres ont environ douze pieds de hauteur, et leurs branches se tressent et s'entremêlent à tel point, que l'on dit qu'un homme peut marcher sur leurs sommets. On rencontre partout des marais et des lagunes, où séjournent des quantités innombrables d'oiseaux aquatiques, tels que les outardes, les canards, les plongeons, etc.

" Telles sont la nature et les propriétés de cette partie de l'île. En avançant vers le nord, le sol s'élève graduellement à une hauteur de 400 pieds, ne dépassant jamais 700 pieds au-dessus de la ligne de la haute marée.

" Cette partie de l'île fournit d'excellentes forêts de pins, d'épinettes, de frênes, de bouleaux blancs, mais aucun de ces arbres cependant n'atteint une grosseur assez considérable pour être d'une utilité générale ; on ne peut en faire tout au plus que des mâts de goélettes de 50 tonneaux.

" Les seuls animaux que l'on rencontre dans ces parages sont l'ours noir, la loutre, la martre, le renard roux, argenté et noir ; inutile d'y chercher des lièvres et des perdrix[2], si communs pourtant partout ailleurs.

1—M Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à bâbord*) donne à l'île " une longueur de 122 milles, une largeur de 30, et une circonférence de 270." (A.)

1—J ajoute qu'il n'y a non plus, sur l'île d'Anticosti, ni écureuils, ni rats ; par exemple, la souris s'y trouve. Et quant à la perdrix, *s'il est inutile d'y chercher* la perdrix grise, il ne l'est pas de chercher la perdrix blanche, qui s'y rencontre fort bien. Je tiens ce renseignement d'un vieil habitant de l'île. (A.)

" .....Quant aux bêtes à cornes, elles ne peuvent s'acclimater sur la plus grande partie de l'île, pour une raison que l'on ne connaît pas encore parfaitement ; elles y vivent rarement plus de dix-huit mois après leur arrivée. On suppose qu'il y a quelque espèce d'herbe ou arbuste qui leur est fatale.

" .....La côte sud de l'île n'est, pour ainsi dire, qu'un rocher. D'ailleurs, l'île d'Anticosti, dit un géologue qui en a fait une étude spéciale, est composée de " calcaires argileux ayant 2300 " pieds d'épaisseur, régulièrement stratifiés par couches con- " formes et presque horizontales."

" ..... L'on ne trouve que trois baies ou havres sur tout le contour de l'Anticosti : la baie au Renard, la baie Ellis[1] et la Pointe-aux-Anglais. Encore ces havres ne sont sûrs que pour des navires d'un faible tirant d'eau, et seulement lorsque le vent souffle de certaine direction.

" Ses battures, que l'on pourrait mieux désigner sous le nom de brisants, s'étendent d'un à deux milles du rivage. Impossible d'y trouver nulle part un lieu de refuge ou de mouillage. Les brumes fréquentes, les courants dangereux et l'absence de havres ont fait de cette île la terreur des marins...."

Les marins avaient bien sujet de redouter ces parages dangereux. En effet, d'après une statistique que donne M. Gregory en une autre partie de son travail, 106 navires ont fait naufrage sur l'île d'Anticosti, de 1870 à 1880 : 7 steamers, 67 voiliers et barques, 14 bricks et brigantins, et 18 goélettes. Cela donne la forte moyenne de dix par année. — Aujourd'hui, toutefois, la navigation n'est plus aussi dangereuse le long de l'île terrible et les naufrages n'y sont guère plus fréquents qu'ailleurs. Car les quatre phares que le gouvernement fédéral a placés aux pointes *Health*, *South*, *South West* et *West* de la côte sud, éclairent parfaitement le détroit, large d'une cinquantaine de milles, qui sépare l'Anticosti de la péninsule gaspésienne, toute bordée, elle aussi, par de nombreuses "lumières." Sur la côte nord de l'île,

1—Nommée aussi la baie de Gamache. (A.)

au contraire, il n'y a pas un seul phare, et les navires qui s'aventureraient de ce côté pourraient le payer cher ; aussi ils ne prennent jamais cette route. Quant aux paquebots d'Europe, ceux même qui passent par le détroit de Belle-Isle, au nord de Terre-Neuve, viennent doubler le Health Point et passer au sud de l'île.

Achevons pourtant d'entendre le témoignage de M. Gregory sur l'île d'Anticosti.

" A part la chasse et la pêche, dit-il, les ressources de l'île d'Anticosti sont fort restreintes. La culture y est presque nulle, le sol d'abord s'y prêtant difficilement, et sa position isolée la privant de communications faciles.... Le sol est bon ; et, lorsqu'il est épuisé, le varech, que l'on a sous la main, fournit le meilleur engrais du monde.... Le climat de l'île d'Anticosti n'est pas plus rigoureux que celui d'aucune des provinces maritimes. Le sol est bon, et peut produire, à peu d'exceptions près, les mêmes légumes et probablement les mêmes fruits que l'on récolte dans les provinces inférieures. Il est vrai qu'elle ne possède pas de havres ou endroits de mouillage naturels pour les gros vaisseaux ; cependant quelques-unes de ses baies pourraient certainement servir de ports de refuge en y construisant des jetées, et l'on trouverait à portée tout le bois et la pierre nécessaires pour faire ces travaux."

* * *

M. Faucher de Saint-Maurice, l'aimable conteur que l'on connaît, a plus d'une fois visité l'île d'Anticosti, et son témoignage vaut qu'on s'y arrête. Lisons ce qu'il en écrivait en 1877 :

" Privée de ports et entourée d'une redoutable ceinture de récifs, j'ai bien peur que tous les efforts faits pour la coloniser ou la défricher restent infructueux. Depuis le jour où elle fut découverte et baptisée par Jacques Cartier du nom de l'Assomption, l'Anticosti n'a guère changé d'aspect. C'est toujours cette terre que Champlain trouvait " blanchâtre comme les

falaises de la côte de Dieppe," et que le routier de Jean Alphonse de Saintonge nous présente dans son langage poétique, comme étant "assise sur des rochers blancs et d'albâtre, couverte d'arbres jusques au bord de la mer." Seulement ces représentants du règne végétal sont en certains endroits tellement rabougris et tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'on peut marcher des arpents sur leurs cimes métamorphosées en ressorts élastiques.

"Quelques-uns ont prétendu que l'île renfermait des richesses minérales, mais je ne sache pas qu'il se soit fait quelques travaux en ce sens, depuis le jour où Charlevoix crut devoir livrer à la postérité la désopilante histoire de la première tentative.

"Il courut un bruit il y a quelques années, assure cet "écrivain, qu'on avait découvert à Anticosti une mine d'argent, "et faute de mineurs on fit partir de Québec, où j'étais alors, "un orfèvre pour en faire l'épreuve; mais il n'alla pas bien "loin. Il s'aperçut bientôt au discours de celui qui avait donné "l'avis, que la mine n'existait que dans le cerveau blessé de cet "homme, lequel lui recommandait sans cesse d'avoir confiance "en Dieu. Il jugea que si la confiance en Dieu pouvait par "miracle faire trouver une mine, il n'était pas nécessaire d'aller "jusqu'à l'Anticosti, et il revint sur ses pas."

"Pendant l'été, l'île d'Anticosti est parcourue par des bandes nomades de pêcheurs qui exploitent le saumon, la morue, le maquereau, le homard et le hareng. Au printemps, les chasseurs de loups marins arrivent à leur tour, et avec ces poissons et cet amphibie, la chaux, la tourbe, la pierre de taille et les collections de fossiles, demeurent, à tout prendre, les seules et véritables richesses de l'île." [1]

Le *Canadien*, de Québec, publiait le 12 août 1886 une correspondance de M. Faucher de Saint-Maurice sur l'île d'Anticosti. "On fait en ce moment[2], disait l'écrivain, une grande

1—*De tribord à bâbord*, pp. 153-154.

2—C'était à cette époque en effet qu'une Compagnie anglaise faisait l'acquisition de l'Anticosti. De là sans doute la réclame que signale M. Faucher de Saint-Maurice. (A.)

réclame en Europe à cette île inhospitalière. Les journaux de Londres la représentent comme un paradis terrestre. Je ne veux pas nuire aux propriétaires d'Anticosti; mais puisqu'on a mêlé mon nom à cette affaire, je rappellerai en peu de mots ce que j'ai dit à propos de cette île, il y a quelques années." L'auteur reproduit ensuite l'extrait de son livre *De tribord à bâbord* que l'on vient de lire ; puis il ajoute :

" Voilà ce que j'écrivais il y a déjà plus de dix ans. Depuis, je suis retourné à l'île d'Anticosti deux fois.

" A mon grand regret, je n'ai pas changé d'avis." [1]

On voit que MM. Gregory et Faucher de Saint-Maurice s'accordaient assez à trouver que l'Anticosti offre peu de ressources à la colonisation.

* * *

Il parut à Paris, en mai 1895, une brochure intitulée : *Notice sur l'île d'Anticosti.* J'ai pu m'en procurer un exemplaire, bien qu'elle n'ait pas été mise dans le commerce. Cette plaquette de 23 pages est signée par M. Jules Despecher, de Paris, l'acquéreur de l'île d'Anticosti. Car la fameuse île a, une

1—Le 4 juillet 1896, la *Presse*, de Montréal, publiait un article de M. Faucher de Saint-Maurice sur l'île d'Anticosti. " Les ressources agricoles que peut offrir l'Anticosti sont encore inconnues," dit l'écrivain, qui s'étend longuement sur les richesses forestières et géologiques de l'île. Assurément, on ne peut pas dire qu'il ait "changé d'avis." Toutefois, il ne se montre plus aussi défavorable à l'exploitation de la grande île que dans ses précédents écrits. Les nouvelles qui avaient transpiré de l'exploration Bureau (dont il sera question plus loin, et le fait que l'Anticosti était passée en mains françaises, expliquent assez ce changement d'attitude.

—Je me faisais une fête d'envoyer l'un des premiers exemplaires de cet ouvrage à M. Faucher de Saint-Maurice, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance l'année dernière. Il aura du bonheur à me lire, me disais-je, lui qui s'est tant occupé du Labrador, soit dans sa littérature, soit au parlement de Québec. Il est mort lorsqu'à peine les premières pages de mon livre s'imprimaient !

Voici les ouvrages où Faucher de Saint-Maurice a parlé du Labrador: *De tribord à bâbord, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal, 1877; *Joies et tristesses de la mer*, Montréal, 1888 ; *Promenades dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal (sans date; l'exemplaire que j'ai sous les yeux est de la *neuvième* édition). Il est juste d'ajouter que ces différents ouvrages ne font que reproduire, plus ou moins complètement, les mêmes récits du Labrador et de l'Anticosti. (A.)

fois encore, changé de propriétaire, ainsi que je l'ai déjà dit incidemment, et cette fois elle est revenue en mains françaises. C'est du liquidateur de la " Governor and Company of the Island of Anticosti " que M. Despecher a fait cet achat, suivant acte du 8 décembre 1894, au prix de $160,000 d'après les journaux canadiens. La Compagnie anglaise ayant payé ce domaine près d'un million de piastres, l'acquéreur français a raison de dire qu'il "s'en est assuré la possession à un prix très modéré." Il faut d'ailleurs, pour ne pas s'extasier trop de cette différence qu'il y a entre le prix de 1886 et celui de 1895, tenir compte du fait que le million dont il s'agissait était payable en actions de la Compagnie, actions dont la valeur n'a jamais, je crois, égalé celles de la Compagnie du canal de Suez ; il s'en fallut même à tel point que la Compagnie anglaise ne tarda pas longtemps à tomber en liquidation.

L'achat de l'île, bien qu'opéré le 8 décembre 1894, ne devait être définitif qu'au bout de dix mois. L'acheteur, en effet, se réservait ce laps de temps "pour faire l'étude approfondie de l'affaire, pour contrôler les renseignements et informations relatifs aux avantages et aux ressources de l'île et pour procéder, pendant l'été de 1895, à la reconnaissance du littoral et des ports qui s'y trouvent, ainsi qu'à l'inspection aussi complète que possible de l'intérieur des terres, afin qu'il puisse, en pleine connaissance de cause, à l'expiration de ce délai, exiger l'exécution du dit transfert ou y renoncer."

* * *

L'auteur de la brochure fait une longue énumération des sources où il a puisé ses renseignements sur l'Anticosti, et mentionne le fait que personne n'avait encore parcouru l'intérieur de l'île lorsque, "au mois de février 1888, M. J.-B. Saint-Cyr, arpenteur de la province de Québec, qui avait été envoyé par la Compagnie pour établir le plan d'une ville, entreprit l'exploration de l'intérieur de l'île." Il a donc utilisé les infor-

mations données par cet arpenteur, et celles fournies par M. E.-G. Robinson, le directeur de l'île, et qui a pénétré fréquemment dans l'intérieur des terres, pour tracer le tableau des ressources de cette grande terre. Je vais reproduire ici quelques pages de la *Notice sur l'île d'Anticosti*, bien propres à inspirer de grandes espérances pour l'avenir du territoire anticostien.

" Le sol arable est un mélange de calcaire, d'argile, de grès, de tourbe, et détritus de matières organiques, très favorable à la végétation... Les trois quarts de l'île sont occupés par les forêts qui couvrent la partie montagneuse et se prolongent, par endroits, jusqu'à la mer. Les surfaces non boisées consistent, sur les plateaux, en terrains de diverses natures, recouverts d'une végétation variée, et, dans les vallées, en herbages ou prairies d'apparence fertile.... Peu de pays sont arrosés par un aussi grand nombre de cours d'eau... Le climat d'Anticosti est extrêmement salubre ; l'atmosphère y est pure, le temps généralement clair ; les brouillards y sont peu fréquents, les pluies et les neiges peu abondantes.... La température y est plus uniforme que dans les provinces continentales du Canada ; moins froide en hiver[1] et moins chaude en été qu'à Québec et Montréal.... La pêche est la principale ressource des habitants, et la plus profitable...

' Les ressources d'Anticosti, sous le rapport de l'agriculture, ont une importance réelle ; tous les rapports en font foi. Le sol consiste en une terre végétale, sur un sous-sol de gravier et parfois de tourbe, d'un travail facile et d'une fertilité remarquable. La végétation, sur le versant sud, est grandement favorisée par l'exposition des pentes du terrain en plein soleil du midi, et par la protection des montagnes couvertes de bois, qui l'abritent contre les effets des vents du nord. Les masses de goémon que la mer rejette incessamment sur la côte, fournissent une quantité inépuisable d'excellent engrais, à portée

1—Les journaux ont mentionné, toutefois, qu'au mois de janvier 1897 la température est descendue, à l'Anticosti, jusqu'à-52° 6 Far. Il est bien rare qu'à Québec on ait à enregistrer 40° Far. Du reste, ces températures extrêmes et exceptionnelles ne prouvent rien contre la valeur d'un pays. (A.)

de toutes les cultures, indépendamment des dépôts de marne et de phosphate, constatés sur plusieurs points du littoral.

" La surface arable, susceptible d'être convertie en terres cultivables et en prairies, n'est pas moindre de 200,000 hectares, en tenant compte des parties stériles qui se trouvent sur différents points comme dans tout autre pays.

" Tous les produits dont la culture prospère au Canada, réussissent également bien à Anticosti, à l'exception du blé et de l'avoine, qui y croissent vigoureusement jusqu'à 4 et 5 pieds de hauteur, mais dont la maturité ne paraît pas assez régulièrement assurée pour en encourager la culture, autrement que comme fourrage à couper en vert. L'orge, le seigle et le blé noir y viennent à maturité.

" La pomme de terre y est extrêmement productive, excellente et absolument indemne de toute espèce de maladie. Elle pourvoit largement à la consommation de la population et donne même lieu à un certain commerce d'exportation, notamment pour l'approvisionnement des pêcheurs de la côte nord du golfe, où elle vient mal.[1]

" Les navets et betteraves y poussent à merveille et en dimension remarquable, ainsi que toutes les racines : carottes, salsifis, raves, radis, etc.

" Tous les légumes cultivés au Canada avec succès, y réussissent également bien : les choux de toute espèce, le chou-fleur, la laitue, les haricots, les pois, le céleri, la rhubarbe, etc.

" Le fraisier, le framboisier, le groseillier, etc., poussent à l'état sauvage et donnent du fruit en abondance.

" Le cerisier et le poirier ne se trouvent qu'à l'état sauvage. Il n'y a pas de raison pour que les arbres fruitiers du Canada, et notamment le pommier, n'y soient cultivés, si ce n'est que les habitants ne se sont jamais considérés assez sûrs du lendemain pour se déterminer à en planter.[2]

1—Ce détail est inexact, sauf peut-être pour la partie est du Labrador. (A.)

2—*Si ce n'est*, non plus, que le climat ne le permet pas ! Cela est sans doute

" Le bétail, le cheval, l'âne, le mouton, le porc prospèrent dans l'île, de même que tous les oiseaux de basse-cour.

" Les conditions pour l'élevage du bétail et du mouton sont au moins aussi favorables à Anticosti que dans les provinces continentales du Canada. Il y a, dans la plaine, des herbages et des prairies naturelles de cent jusqu'à cinq cents hectares et plus, où le foin d'excellente qualité croît à une hauteur de quatre et cinq pieds, et où l'eau douce se trouve en abondance,

(Album Gregory.)

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE-SUD.

soit dans les rivières et leurs affluents, soit dans les lacs et étangs. Ailleurs, les plateaux sont couverts d'une végétation prolifique d'un pois indigène dont les habitants fauchent la tige pour servir de fourrage en hiver. Les plantes fourragères,

matière à expérience. Mais il est tout de même difficile d'admettre à priori que l'on puisse cultiver les arbres fruitiers à l'Anticosti, quand l'on sait que cette culture n'est praticable ni dans le vaste territoire du Saguenay et du lac Saint-Jean (situé pourtant un degré plus au sud), ni sur les deux rives du cours inférieur du Saint-Laurent. (A.)

dans les terrains cultivés, poussent à merveille à une hauteur peu ordinaire...

" Les forêts occupent la plus grande partie de la surface de l'île ; la croissance des arbres y est rapide et témoigne de la fertilité du sol. Sur de grandes étendues, cependant, les arbres ne sont bons que comme bois à brûler, notamment sur les points de la côte les plus exposés, et dans la région sud-est de la plaine. Mais, dans les montagnes et sur les collines, une puissante végétation d'arbres de haute futaie couvre les deux versants, depuis la base jusqu'au sommet, ainsi que les dépressions donnant passage aux cours d'eau, sur une superficie qui est évaluée à plus de 200,000 hectares.

" Les principales essences sont : le pin blanc, noir et rouge ; le sapin, le frêne, l'aune, le tremble, le hêtre, le charme, l'érable[1], le peuplier et le bouleau jaune et blanc (betula papyracea), souvent de grande dimension...

" Les matériaux de construction : pierre à bâtir, calcaire ou grès, pierre à chaux, pierre à plâtre, terre de brique et sable, s'y trouvent en abondance..."

Lisons maintenant un extrait de la *conclusion* de l'étude de M. Despecher :

" Il ressort de la notice qui précède, que l'île d'Anticosti, en outre de sa valeur indiscutable au point de vue des pêcheries, possède sur son sol toutes les ressources naturelles pour fournir de l'occupation à une population nombreuse et pour subvenir à ses besoins. Le fait qu'elle est pour ainsi dire inhabitée, et que ses ressources sont restées inexploitées, est la conséquence du système d'administration et de prohibition qui l'a régie depuis plus de deux siècles. Pour se faire une idée de ce qu'elle aurait pu être sous d'autres institutions, il suffira de considérer l'état si différent de l'île voisine du Prince-Édouard, dans des conditions identiques[2] et de grandeur moitié moindre, mais sous le

1—Il n'est guère croyable que le *hêtre* et le *charme* existent à l'Anticosti. Quant à l'*érable*, ce n'est pas davantage admissible. Il serait curieux de savoir d'où ont pu originer de pareilles légendes. (A.)

2—Il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce *voisinage* ni ces *conditions*

régime de la liberté et de la division de la propriété individuelle, qui est devenue une province florissante du Canada, ayant son gouverneur et sa propre administration, avec une population de plus de 120,000 âmes, et où il y a plus de 400 kilomètres de chemins de fer.

"Le fait que le capitaine Setter, le seul habitant qui ait jamais prétendu à un droit de propriété, avait créé une ferme de plus de 200 hectares, près d'Ellis Bay,[1] comparable sous tous les rapports à celles des autres pays, indique que, dans des conditions pareilles, il s'en serait créé d'autres, en outre de celles laborieusement exploitées sous le régime des fermages de courte durée."

* * *

Le nouvel acquéreur de l'Anticosti s'était réservé le temps de faire une reconnaissance complète de l'île, durant l'été de 1895, avant de conclure définitivement la transaction. Pendant que nous étions encore sur l'île, on nous apprit qu'un groupe de Français, conduit par M. Despecher lui-même, était arrivé à Québec, puis s'était embarqué sur un petit steamer pour l'Anticosti. Ils n'y arrivèrent que le lendemain de notre départ. J'ai su depuis que ces messieurs exprimèrent le regret de n'avoir pu rencontrer Monseigneur Labrecque.

Voici, d'après les journaux du temps, quels étaient ces messieurs qui avaient traversé l'Atlantique pour venir étudier l'île d'Anticosti : MM. Jules Despecher, J. Desjardins-Beaumetz, ingénieur civil, Paul Combes, journaliste et explorateur, et Geo. Martin, officier de l'armée française. M. Bureau, explorateur employé jusqu'à ces dernières années par le commissariat des Terres de la Couronne, de Québec, les accompagnait. "Leur

identiques de l'île du Prince-Édouard, qui est située entre le 46e et le 47e parallèle, tandis que l'Anticosti tient entre les 49e et 50e. C'est une grosse affaire que trois années de plus, pour une personne âgée de quatre-vingts ans; de même, quand on réside déjà loin de l'équateur, une différence de trois degrés, en plus ou en moins, n'est pas chose indifférente. (A.)

1—C'est la baie de Gamache. (A.)

voyage a été on ne peut plus délicieux (écrivait le 26 juillet un reporter québecquois qui les avait interviewés à leur retour dans la vieille capitale), signalé par une température des plus favorables, ce qui leur a permis d'explorer l'île autant qu'ils l'ont voulu. Ils ont parcouru les anses, où ils ont pêché avec grand succès. Les rivières, les essences forestières, les minerais surpassent leur attente, et ils feront un rapport absolument favorable." Oui, ils ont exploré l'île autant qu'ils l'ont voulu, mais en en faisant le tour seulement. Pour ce qui est de l'intérieur, il n'y avait pas à songer même à y pénétrer, à cause des terribles moustiques que l'on sait : citoyens de la République française ou sujets britanniques, c'est tout un pour ces féroces ennemis.

Le 14 juillet, nos explorateurs se trouvaient à la Baie-des-Anglais, et convièrent à un banquet toute la population de l'endroit, à l'occasion de la solennité du jour, que l'on célèbre aujourd'hui comme la fête nationale de la France.

* * *

Les Anticostiens avec qui j'ai causé de la translation prochaine de la propriété de l'île, manifestaient de l'inquiétude en pensant à l'avenir. Ce sentiment était bien naturel chez ces gens, qui n'occupent leurs emplacements qu'à titre de locataires. Je dois ajouter, du reste, que la visite de M. Despecher et de ses compagnons a fait bonne impression chez les habitants de l'Anticosti. Les marques d'intérêt qu'ils ont données pour le soutien des écoles de la Baie-des-Anglais et de l'Anse-aux-Fraises étaient certes de bon augure. Et, à ce propos, j'aime à citer ici cet extrait de la conclusion de la *Notice* publiée par M. Despecher :

" Le territoire de l'île est assez vaste pour que de nombreux nouveaux venus y trouvent leur place, à la condition que ce soit de véritables travailleurs : pêcheurs, marins, cultivateurs et hommes de métier, que ne rebutent pas la rigueur du climat et le rude labeur que nécessitent partout les débuts d'un

établissement dans un pays neuf. Dans ces conditions, ils trouveront de grandes facilités pour se créer une position et un chez-soi, dans des circonstances peu ordinaires d'indépendance et de bien-être, pour eux et leur famille."

* * *

Un membre de l'importante corporation des reporters nous a fait part, précédemment, des confidences qu'il a pu obtenir des explorateurs français, à leur retour à Québec de l'Anticosti. Il sera encore plus intéressant, me semble-t-il, d'entendre l'un même de ces explorateurs nous dire ses impressions. Aussi vais-je citer ici l'article écrit dans un journal de Paris par M. P. Combes, quand on fut rentré en France, c'est-à-dire en septembre ou octobre 1895.

" L'île d'Anticosti, bien que découverte par Jacques Cartier le 15 août 1535, c'est-à-dire depuis trois cent soixante ans, bien que située à l'embouchure du Saint-Laurent, sur la route des navires, était aussi inconnue, même au Canada dont elle dépend, que les régions polaires les plus inaccessibles, auxquelles on l'assimilait volontiers.

" Fort heureusement, cette île, qui a une superficie d'un million d'hectares, est devenue dernièrement la propriété d'un Français, et j'ai été chargé de l'étudier à tous les points de vue.

" Or, les résultats de mon exploration détruisent de fond en comble la légende d'Anticosti " l'Inhospitalière."

" C'est un plateau de roches siluriennes légèrement inclinées au sud-ouest. Ce plateau, dénudé et raboté par les phénomènes glaciaires, est recouvert d'un sous-sol de marnes calcaires argilacées, et d'un sol d'humus, d'un mètre d'épaisseur en moyenne, composé de détritus organiques qui s'accumulent à la surface de l'île depuis que la première végétation y est apparue, à la fin des temps quaternaires.

" Sur un million d'hectares de superficie, il y a à Anticosti 900,000 hectares de forêts. Or, il ne s'agit pas ici, comme à

Terre-Neuve, d'arbres rabougris et contournés, ainsi qu'on l'avait prétendu. Ce sont des épicéas, des mélèzes[1], des bouleaux, qui atteignent 30 mètres de hauteur, et qui (au prix des gros bois sur le marché de Québec) représentent une valeur de "cinquante millions de francs."

" D'ailleurs, la flore entière de l'île est remarquable par sa richesse autant que par sa vigueur, et elle est composée d'es-

Album Gregory).

ANTICOSTI—PHARE DE LA POINTE SUD-OUEST.

pèces végétales qui permettent de ranger Anticosti dans la " zone tempérée froide " (suivant la classification de Unger), alors que la plus grande partie du Canada appartient à la zone subarctique. L'île d'Anticosti est donc une des régions les moins froides du Canada[2]

1—L'*épicéa* désigne sans doute l'épinette blanche. Quant au *mélèze*, c'est l'épinette rouge. (A.)

2—Personne ne croira facilement que l'île d'Anticosti " est une des régions les moins froides du Canada." Par contre, il est certain que l'hiver y est moins

" D'autre part, la végétation jaillit de son sol fertile avec une " fougue " qui étonne sous cette latitude. Partout où la forêt n'existe pas ou disparaît par les défrichements, surgissent spontanément des prairies composées de nos meilleures graminées fourragères.

" En conséquence, toutes les cultures de la zone tempérée froide sont possibles à Anticosti.

" La mer environnante est très poissonneuse. Aussi, non seulement les pêcheurs du golfe Saint-Laurent viennent-ils dans ces eaux pêcher la morue, mais encore une cinquantaine de familles se sont établies à demeure sur le littoral même de l'île. La pêche est leur principale occupation. Elles font toutefois un peu de culture, et exportent même des pommes de terre sur des points du golfe moins favorisés.

" Ce qui manque à Anticosti, c'est un bon port, car aucun des nombreux mouillages que présentent ses côtes n'est entièrement abrité contre tous les vents. Un autre inconvénient, c'est que les communications avec le continent sont interrompues par les glaces pendant quatre mois, de janvier à avril. Encore Anticosti est-elle favorisée, sous ce rapport, car si la glace y est plus épaisse qu'ailleurs, elle y séjourne, en revanche, beaucoup moins longtemps.

---

rude que dans plusieurs endroits de la province de Québec. Malheureusement, l'été est beaucoup plus frais, à l'Anticosti, que dans le reste de la Province, et c'est bien là ce qui peut inspirer le plus de confiance au point de vue de l'agriculture. Le tableau suivant, construit d'après les statistiques du service météorologique du Canada, permettra de se faire une idée du climat de l'île d'Anticosti.

Température moyenne à Montréal, Québec, Chicoutimi, Côte Nord et Anticosti.

	1895										1896	
	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.
Montréal	22°2	41°2	58°3	69°5	67°2	65°8	60°3	41°2	34°3	22°5	12°4	14°7
Québec	18°8	38°5	53°6	64°4	64°6	61°3	55°5	37°7	30°2	2 °0	8°2	12°9
Chicoutimi	14°5	36°5	53°6	66°4	65°7	61°2	55°5	39°3	26°5	17°1	2°6	8°3
Pointe-de-Monts	.	31°6	...	...	60°7	56°7	...	39°4	29°1	15°7	4°3	17°1
Anticosti, Pointe-Ouest	19°7	33°0	43°4	52°8	59°3	56°8	49°5	38°9	....	...	11°4	15°3
Pointe-Sud-Ouest	20°6	33°0	42°6	52°6	57°8	57°4	50°0	...	....	....	...	....
Pointe-Est	19°3	29°8	44°0	52°0		54°1	52°0	....	.	....	11°2	13°0

" Mais, en somme, bien loin d'être "infertile et inhabitable," l'île d'Anticosti présente d'immenses ressources, tant au point de vue de l'exploitation forestière, que de l'exploitation agricole et des pêcheries. Les prairies naturelles permettent la pratique de l'élevage en grand. D'autre part, les nombreux cours d'eau, à régime régulier, qui coulent sur tout le littoral, utilisables pour la plupart, comme force motrice, permettraient de donner une grande extension à toutes les industries du bois, matière première qui abonde dans l'île.

" En résumé, l'île d'Anticosti, étant données son étendue, la douceur de son climat, la fertilité de son sol, la richesse de ses forêts et de ses pêcheries, sa situation sur une des grandes routes du globe, pourrait, avec quelques améliorations pratiques de la navigabilité de ses côtes, nourrir une population au moins égale à l'île du Prince-Édouard."

Les explorateurs français n'ayant pu que faire par eau le tour de l'île, le rapport de M. Combes s'appuyait sur ce que l'on avait précédemment écrit au sujet de l'Anticosti. Ce n'est donc pas encore le document qui s'impose et qui dise enfin, de façon irréfutable, quelle opinion il faut avoir de l'ancien domaine de Jolliet.

* * *

Dans les derniers jours du mois de juillet (1895), les journaux canadiens annoncèrent que le groupe d'explorateurs français qui venaient de visiter l'île d'Anticosti, y avaient été envoyés par M. Henri Menier, de Paris, le millionnaire fabricant du célèbre chocolat que l'on connaît dans les cinq parties du monde ; et que c'était lui, M. Menier, qui était l'acquéreur véritable de la grande île.

Quoi qu'il en soit, au commencement du mois de septembre, on apprit qu'une nouvelle exploration, et très sérieuse cette fois, allait être faite de l'Anticosti. En effet, avant de retourner en Europe, M. Despecher avait donné mission à M. Jos.

Bureau, l'explorateur bien connu de Saint-Raymond, de parcourir l'île dans toute son étendue, et de faire un rapport complet sur la valeur de ce territoire.

Cette exploration se fit durant les mois de septembre et d'octobre. A cette époque de l'année, il n'est plus question des redoutables moustiques qui, durant l'été, ne permettent à personne de parcourir l'intérieur de l'île.

Enfin, nous allons savoir à quoi nous en tenir sur la terre d'Anticosti ! Avait-on sujet, dès les premiers temps de la colonie et jusqu'à nos jours, de la traiter comme un pays sans avenir et toujours inutilisable ? N'avaient-ils pas plutôt raison, ceux qui, en ces dernières années, n'ont pas hésité à poursuivre jusqu'au lyrisme l'éloge qu'ils ont fait de la " perle du golfe Saint-Laurent ? "

Le rapport de l'explorateur va répondre à ces questions. Voici l'analyse de ce mémoire, dont le public reçoit ici communication pour la première fois.[1]

Le personnel d'exploration se composait de huit hommes. Un bateau de pêcheur suivait avec les provisions tout autour de l'île, que l'on commença à visiter par le côté nord. Chaque fois que l'on rencontrait une rivière, on la remontait par terre jusqu'à sa source, en étudiant la qualité du sol et ses productions.

En partant de l'ouest, on reconnut la rivière *à l'Huile*, puis la rivière *MacDonald*, qui renferment toutes deux du saumon, de la truite et de l'anguille ; toutes deux coulent dans une forêt d'épinettes, blanches et rouges, de sapins, de bouleaux, de peupliers, de frênes et de pins.

Vient ensuite la rivière, autrefois appelée *Mozreld*, que M. Menier a voulu nommer définitivement *Vauréal*, arrosant, comme les précédentes, un sol excellent et portant les bois déjà énumérés. Son cours est interrompu par une chute de 200 pieds, jusqu'à laquelle monte le saumon ; on y a pris, assure-t-on,

1—C'est à l'obligeance de M. Menier que je dois de pouvoir donner des informations certaines sur l'île d'Anticosti. Ce *Canadien de France* s'est montré heureux de faire ce plaisir aux *Français du Canada*.

jusqu'à trente et quarante barils de ce poisson en une seule année. Vis-à-vis l'embouchure de cette rivière, l'endroit est très favorable pour la pêche à la morue ; les explorateurs ont vu revenir de la pêche des barques chargées de dix à douze quintaux de morue prise en un jour par deux hommes.

Plus loin est la rivière *au Saumon*, où l'on rencontre encore le même bon terrain, et les mêmes bois. Ici on voit de beaux essais de culture ; des pommes de terre magnifiques, du mil et du trèfle de grande taille, des oignons aussi beaux que ceux des alentours de Québec. L'entrée de cette rivière peut recevoir des embarcations d'assez fort tonnage ; les goélettes peuvent même pénétrer dans la rivière.

La baie de *l'Ours* serait profonde de neuf à dix brasses sur toute son étendue, d'après M. Ellisson, un Anticostien.

La rivière de *la Chute*, en arrivant à la mer, fait un saut de 75 pieds de hauteur.

Les explorateurs revinrent par le côté sud de l'île, en partant de l'est.

Sur ce versant de l'île, du côté de l'est, il y a des parties non boisées, occupées par des tourbières qui, si elles étaient égouttées, formeraient des terrains propres à la culture. Ce qui le prouve, dit M. Bureau, c'est que, à certains endroits desséchés artificiellement ou naturellement, on voit croître en abondance les plantes fourragères. Il y a aussi quelques tourbières sur le versant nord, dans la partie occidentale de l'île.

A l'entrée de plusieurs rivières de la côte sud, il y a des lacs dont quelques-uns seraient de bons endroits pour l'ostréiculture, à cause de leur peu de profondeur (lacs de *la Loutre*, de *la Croix*) ; d'autres pourraient servir de ports de refuge pour les vaisseaux, moyennant quelques travaux de creusage pour en faciliter l'accès.

Les explorateurs ont visité, en se dirigeant de l'est à l'ouest, les rivières du *Canot*, *Mackain*, *Dauphine*, de la *Chuloupe*, aux *Cailloux*, du *Fer*, *Pavillon*, *Jupiter*, au *Fusil*, *Sainte-Anne*, *Sainte-Marie*, aux *Graines*, *Gamache*, etc. Toutes ces

rivières contiennent de la truite ; dans plusieurs, il y a du saumon ; le sol et la forêt sont de même genre que sur le côté nord de l'île.

Entre le lac Salé et la Pointe-Sud-Ouest, on rencontre une grande tourbière.

A la Pointe-Sud-Ouest, le gardien du phare, M. Pope, cultive les légumes et les plantes fourragères avec grand succès : ce qu'il en récolte égale en qualité les produits de même genre des alentours de Québec.

La rivière *Jupiter*, située à peu de distance à l'ouest de la Pointe-Sud-Ouest, est d'un cours rapide, mais sans aucun obstacle qui empêche le saumon de la remonter jusqu'à sa source. Cette rivière et la rivière *au Becscie*, dont l'embouchure est assez près de la baie de Gamache (ou Ellis), arrosent des vallées d'une grande richesse forestière et d'un sol généralement propre à la culture.

Disons à présent un mot de l'histoire naturelle de l'île d'Anticosti, toujours d'après le rapport de l'exploration.

On a vu déjà la liste des bois que l'on a rencontrés sur l'île, savoir : le pin, l'épinette blanche, l'épinette rouge, le sapin, le bouleau, le peuplier, le frêne.

Voici quels sont les fruits qui croissent sur toute l'étendue de la terre anticostienne : fraise, framboise, gadelle (groseillier) rouge, gadelle noire, pembina (sorbier), cerise à grappe, atocas, poire sauvage (amélanchier), pain de corneille, grenade, quatre-temps, bluet, raisin de savane, petit thé, masquabina, cenelle (aubépine).

Plantes de jardin : pommes de terre, navets, betteraves, carottes, choux, laitues, concombre, céleri, ciboulette, cresson, persil, sarriette, citrouille, rhubarbe, fève, blé d'Inde, menthe, tabac, rosier.

La faune de l'île n'est pas moins riche, comme on va pouvoir en juger par l'énumération suivante :

Bêtes fauves : ours noir, loutre, martre, renards rouge, gris et argenté.

Poissons : saumon, truite, anguille, morue, hareng, homard (il y a une homarderie à la Pointe-du-Cormoran, au sud-est de l'île).

Oiseaux : aigles noir et blanc, cormorans, pigeons, canards de plusieurs espèces, plongeons, mouettes, goélands, huards, sarcelles, rossignols (pinsons), mésanges, geais, pies, perdrix blanche, épervier, hibou, milan, chouette, bécassine, pluvier, alouette, corbijou,, corneille, hirondelle, merle, cacatoès.

Voyons maintenant quelles conclusions M. Bureau a tirées de la connaissance qu'il a acquise de l'île d'Anticosti. " L'île " est un beau pays, où il y a place pour des milliers de colons " et pour des centaines d'artisans. Il est certain que les deux " tiers des terrains sont propres à la culture. C'est ce que nous " n'avons pas sur les points du Canada où nous faisons aujour- " d'hui de la colonisation pour le gouvernement."

L'explorateur ajoute que, au point de vue agricole, il y a ici deux grands avantages qui ne se rencontrent pas dans les endroits cultivés du reste de la Province : le poisson, qui peut aider beaucoup à la subsistance du colon, et les herbes marines accumulées sur les rivages par la mer et qui forment un engrais excellent.

Quant aux bois, on peut en faire une exploitation considérable, soit pour la construction, soit pour la fabrication de la pulpe. Les nombreuses rivières de l'île permettraient d'établir facilement des scieries en bien des endroits. Et l'énorme force motrice fournie par des cascades comme celles de la rivière Vauréal (200 pieds), de la rivière de la Chute (75 pieds), et des quatre sauts successifs (d'une hauteur totale de 99 pieds) de la rivière au Saumon, pourrait être utilisée de bien des manières.

Eh bien, voilà ce qu'est l'île d'Anticosti, d'après les informations les plus récentes et les plus autorisées ! Elle est bien finie, la légende qui la désignait comme une terre inhospitalière et désolée.

* * *

L'exploration dont je viens d'analyser le rapport s'était terminée au commencement du mois de novembre (1895). Dès le 2 décembre, une dépêche de Paris, passant par Londres, annonçait l'achat de l'île par M. Menier, pour le prix de $160,000. C'est-à-dire qu'il n'avait fallu que le temps de transmettre par la poste les notes de l'explorateur, pour décider le millionnaire parisien à conclure l'importante affaire dans laquelle il hésitait auparavant, et non sans motif, à s'engager.

Dès le mois de janvier, des agents de M. Menier venaient à Québec donner la commande de nombreuses constructions à élever sur l'extrémité occidentale de l'île. Puis on demandait, par la voie des journaux, à acheter à bons prix un certain nombre d'orignaux, de caribous, de castors et de chevreuils vivants, destinés à être transportés à l'Anticosti, où ces animaux n'existaient pas encore.

Au mois d'avril, on voyait arriver à Québec le gouverneur de l'île d'Anticosti, M. Louis Commettant, fils d'un ancien journaliste parisien.

Enfin, le 1er juin, M. Menier lui-même arrivait à la baie des Anglais sur son yacht à vapeur, le *Velléda*, et consacrait quelques semaines à la visite de sa propriété.

Durant l'été (1896), il s'est fait beaucoup de travaux entre la baie de Gamache et la baie des Anglais, qu'un chemin carrossable relie maintenant. C'est la Baie-des-Anglais qui est le chef-lieu de la nouvelle colonie, où réside le gouverneur. On y construit actuellement une église et un presbytère pour le prêtre chargé d'exercer le saint ministère sur l'île. D'après une sorte de convention arrêtée entre l'évêque de Chicoutimi et M. Menier, ce missionnaire recevra désormais un traitement du propriétaire même de l'île, dont les habitants seront exempts de toute contribution destinée au soutien du prêtre.

Et, à ce propos, le public canadien apprit avec bonheur que

M. Menier tient à sa réputation de catholique pratiquant. Il n'a pas manqué d'assister, au mois de juin dernier, avec tous ses gens, à la procession de la Fête-Dieu, la plus belle cérémonie de ce genre qui ait jamais eu lieu à l'île d'Anticosti. Cet acte de foi religieuse a dû réjouir les Anticostiens et les rassurer pour l'avenir.

* * *

Une longue jetée, tout en augmentant la valeur du port de refuge qu'il y a là, facilite le débarquement des gens et des choses à la baie des Anglais; un chemin de fer Decauville y est aussi en opération. Un grand nombre de constructions diverses ont augmenté de beaucoup la valeur du hameau qui se trouvait déjà au fond de cette baie.

Un règlement très détaillé, qui porte la date du 1er mai 1896, a été promulgué dans l'île ; tous les habitants doivent en observer les prescriptions, sous peine d'exclusion. M. Menier, en effet, possède ce domaine au même titre que n'importe quel propriétaire du Canada ; et il a parfaitement le droit de déterminer les conditions auxquelles les gens peuvent y résider et y travailler.

L'un des articles les plus intéressants de ce règlement est celui-ci : " L'usage de l'alcool, des spiritueux et boissons fermentées est prohibé." Ce détail indique assez combien le propriétaire désire le maintien de l'ordre dans ses " États."

La chasse et la pêche sont interdites sur toute l'étendue de l'île. Cette interdiction générale, qui va assurer le repeuplement des eaux et des forêts, fera bientôt de l'Anticosti un parc de chasse et de pêche d'une richesse extraordinaire.

Ajoutons que l'administration de l'île possède un petit steamer, le *Savoy*, qui fait un service régulier entre Québec et l'île d'Anticosti.

Le public canadien, surtout dans la province de Québec, suit avec la plus grande sympathie le progrès de l'entreprise de M.

Menier. On est heureux de voir cette grande terre de l'Anticosti revenue en des mains françaises, comme elle était à l'origine de la colonie. Et le soin que le propriétaire paraît vouloir apporter au choix de ses subordonnés, rappelle les conditions des premiers établissements français en Amérique.

Personne, assurément, n'a le droit de demander à M. Menier

M. H. MENIER.

ce qu'il entend faire de l'île d'Anticosti. Cela rentre tout à fait dans le domaine des affaires privées.

Il est toutefois permis de penser qu'il y cherchera plaisir et profit.

Et pour ce qui est de la question d'amusement, on avouera qu'il n'est pas sans charme d'être le propriétaire d'une sorte de

petit royaume, où l'on organise tout à sa guise, et d'y avoir l'un des plus beaux parcs de chasse et de pêche qu'il y ait au monde. Résider à Paris la plus grande partie de l'année, d'où l'on dirige de vastes entreprises industrielles, et, durant l'été, s'en venir, à bord de son beau *Velléda*, passer deux ou trois mois à chasser et à pêcher sur son Anticosti : ce sont là plaisirs de roi ; et peu de mortels sont à portée de s'assurer de telles satisfactions. De ce chef, il n'y a donc qu'à féliciter M. Menier de la façon intelligente et originale dont il sait jouir de sa fortune.

Mais il y a aussi la question de profit, et il sera facile à l'acquéreur de l'Anticosti, s'il veut seulement s'en donner la peine, non seulement de faire produire un bel intérêt au capital peu considérable qu'il a consacré à l'achat de cette île, mais encore de retrouver le capital lui-même dans les profits qu'il en tirera.

Il n'y a rien, pour bénéficier de la situation la plus avantageuse par elle-même, comme d'avoir les ressources nécessaires pour la mettre en valeur. Il ne suffit pas de posséder le plus beau domaine du monde : pour en tirer des trésors, il faut y mettre des trésors. On ne récolte pas, si l'on n'a d'abord semé. Cette question des dépenses nécessaires pour *faire une affaire* de l'Anticosti n'embarrasse pas M. Menier, comme on l'a vu déjà depuis qu'il est devenu le propriétaire de cette île. Rien donc ne s'oppose, à ce point de vue, à ce qu'il organise là une exploitation d'excellent rapport.

Il semble que l'industrie sera la principale richesse de l'Anticosti. Et d'abord, la grande pêche (hareng et morue)[1] est une ressource inépuisable, sur l'immense circuit des côtes de l'île. La culture des huîtres, la préparation du homard, et surtout

1—Autrefois, on ne pensait pas à pêcher la morue sur la côte nord de l'Anticosti. Les bateaux de pêche ne dépassaient pas Fox Bay, en venant de l'est, ni la baie des Anglais, en venant de l'ouest. Un M. Vigneau, Acadien de la Pointe-aux-Esquimaux (père de l'annaliste de l'île aux Perroquets, dont il sera question plus loin), vint le premier faire la pêche à la morue au cap à l'Ours. C'était en 1863. La nouvelle qu'il y avait du poisson de ce côté se répandit promptement ; et, dès l'année suivante, des pêcheurs de Gaspé et de Saint-Thomas de Montmagny y exerçaient leur industrie. On a continué jusqu'à ces dernières années de venir y chercher fortune.

celle du saumon, peuvent aussi donner lieu à un commerce important.

Les bois de commerce, dont il y a beaucoup sur l'île, seront une autre source de revenus. La fabrication de la pulpe est aussi tout indiquée. Les nombreux pouvoirs d'eau qu'il y a sur toute l'étendue de l'île, et surtout l'énorme force hydraulique que peuvent fournir les grandes cascades dont il a été parlé ci-dessus, rendent facile l'installation d'usines de toute sorte.

Le marché français, moins éloigné de l'Anticosti de cinq à six cents milles que des autres centres industriels de la Province, est aussi plus à la disposition de M. Menier qu'il ne le serait pour un industriel étranger.

Le point de vue agricole de l'exploitation de l'Anticosti mérite très probablement considération. Il n'y a plus à se demander si le sol de la grande île est cultivable : il l'est pour les deux tiers, et en d'excellentes conditions quant à la qualité du terrain. Le climat seul pourrait être un obstacle sérieux à l'agriculture ; et ici il n'y a pas autre chose à faire qu'à attendre les résultats de l'expérience. Il ne faut pas oublier que l'Anticosti est tout entière comprise entre les 49° et 50° lat., tandis que le territoire — déjà bien au nord — du Saguenay et du lac Saint-Jean tient entre les 48° et 49° lat. Mais, d'autre part, la moitié de l'île est sous la même latitude que la partie septentrionale de la Gaspésie.

Un autre fait dont il faut tenir compte, aussi, c'est que l'Anticosti est plus rapprochée de l'Atlantique que la Gaspésie et surtout que le Saguenay ; or, on sait combien le climat s'améliore à mesure que l'on *s'éloigne* de ce froid océan.—Il est en tout cas bien certain que la fraîcheur des étés anticostiens ne permettra pas toutes les cultures.

Et puis, après tout, qu'entend-on par l'exploitation agricole de l'Anticosti ?

Il n'est pas indispensable que l'on y récolte du blé. Les plaines de l'Ouest canadien et américain en produisent tant et à si bon compte, qu'il n'est plus guère profitable d'en cultiver dans la province de Québec.

On m'a dit, à la Baie-des-Anglais, que l'avoine n'y mûrit pas. Mais durant combien d'années en a-t-on poursuivi l'expérience ? Est-il certain que l'on avait fait choix des variétés les plus hâtives ? D'ailleurs la Baie-des Anglais est l'endroit le plus septentrional de l'île, et le versant sud-est offrirait probablement de bien meilleures conditions de succès.

Du reste, la culture des céréales est loin d'être toute l'agriculture. Il est certain, par exemple, que la plupart des légumes viennent parfaitement dans l'île d'Anticosti, et c'est là un appoint considérable pour l'alimentation du peuple qui l'habitera. Ensuite, l'élevage des animaux et l'industrie laitière y sont très possibles ; et, de nos jours, ce sont les formes les plus profitables de l'exploitation agricole.

Pour toutes ces considérations, il semble donc qu'un bel avenir attend cette terre de l'Anticosti, qui fut longtemps méconnue. Il est presque certain que l'intelligente initiative de M. Menier sera couronnée du plus beau succès.

En tout cas, la province de Québec est loin d'être indifférente à la mise en valeur de cette colossale corbeille de verdure qui, jetée en travers de l'entrée de son beau fleuve, ne lui semblait pas destinée à devenir jamais l'un des joyaux de sa couronne. De savoir, surtout, que cet éclat nouveau lui vient d'une main française, cela met le comble à sa joie.

* * *

Les habitants de l'Anticosti, depuis qu'ils ont changé de suzerain, doivent être satisfaits de l'amélioration qui s'est faite dans leurs moyens de communiquer avec la terre ferme. En effet, comme je l'ai dit un peu plus haut, un bateau à vapeur fait à présent un service régulier entre l'île et Québec.

Il sera sans doute intéressant de savoir de quelle façon on pouvait auparavant communiquer avec le continent.

Quand donc nos insulaires voulaient se rendre à la terre ferme, ils n'avaient pour tout paquebot qu'une goélette qui, tous les

quinze jours, partait de Gaspé pour l'Anticosti et la Côte Nord. Cela s'appelait le *Packet*. Ce Packet de la Malle royale faisait d'abord escale à la Pointe-Sud-Ouest, Anticosti, après un trajet de 52 milles ; puis il venait toucher à la Baie-des-Anglais, et de là traversait à la Côte Nord, où il s'arrêtait à Mingan, à la Pointe-aux-Esquimaux et à Natashquan. Une fois par mois, il se rendait aussi à Fox Bay et à Macdonald's Cove, postes situés sur le nord de l'île. Il est bien entendu que lorsqu'il ventait trop fort ou qu'il ne ventait pas du tout, et quand il y avait du brouillard, le petit vaisseau interrompait sa marche, et c'était fort prudent. Mais il n'en résultait pas moins que le service du Packet de Gaspé n'était pas ce qu'il y avait de plus régulier au monde.

Le *Savoy* fera bientôt oublier le Packet de Gaspé ; et durant l'époque de la navigation le sort des Anticostiens ne laissera pas trop à désirer.

Durant l'hiver, il est vrai, on reste privé de toute communication postale avec le reste du monde ; durant cinq ou six mois de l'année, on ne peut se rendre à l'Anticosti, ni même en sortir. Il est à croire, surtout si la colonie se développe notablement, que l'administration Menier trouvera moyen de faire cesser un pareil isolement.

Depuis 1875 ou à peu près, il est vrai, l'île d'Anticosti est reliée télégraphiquement avec le continent. Et même cette communication par le télégraphe se fait au moyen de deux câbles sous-marins ; l'un de ces câbles est établi entre Mingan et un point de l'île situé un peu à l'est de la Baie-des-Anglais ; l'autre, long de 44½ milles, s'étend de la Pointe-Sud-Ouest de l'île à la presqu'île de Gaspé. Cette ligne télégraphique court sur toute la côte sud de l'Anticosti, mais elle ne dessert qu'une petite distance de la côte nord, à chaque extrémité de l'île. Une dizaine de bureaux sont établis à différents endroits de ce parcours.

Parlant de cette ligne télégraphique, M. Despecher dit que son " principal service consiste à signaler les navires à des-

tination ou en provenance de Québec et de Montréal, qui passent en vue de l'île, au nombre de près de 2000 par an, à l'entrée et à la sortie du fleuve Saint-Laurent.

" L'installation du service télégraphique a eu, en outre, pour avantage de procurer des facilités peu ordinaires pour les opérations de pêche, en ce que, chaque jour, la présence et les mouvements des bancs de poissons en vue de l'île, sont signalés à tous les bureaux où les pêcheurs vont aux informations, de même que les existences de bouette sur les différents points de l'île où les bateaux de pêche peuvent venir s'approvisionner en toute certitude, sont télégraphiées à tous les ports de la côte du continent jusqu'à Halifax[1]."

* * *

Après cette longue digression sur le passé, le présent et l'avenir de l'Anticosti, revenons à la suite de notre voyage.

1—*Notice sur l'île d'Anticosti.*

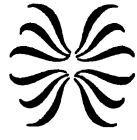

CHAPITRE TREIZIEME

Mingan--Pointe-aux-Esquimaux

Départ de l'île d'Anticosti.—La perfidie d'un "paquet de mer." — L'Ile aux Perroquets et son chroniqueur. — Mingan. — Une "réception." — Grand bal chez les Montagnais. — Danses symboliques. — Funérailles à la montagnaise. — Le calvaire de Mingan. — Ce que gagnent les sauvages. — La pêche à Mingan. — La seigneurie de Mingan. — Un procès célèbre. — Une visite diplomatique. — Départ de Mingan. — On louvoie. — Pointe-aux-Esquimaux. — Une arrivée triomphale. — M. le G. V. Gendron. — Et les Esquimaux ?— Concert gratuit.— Histoire des chiens du Labrador. — Leur rôle hygiénique. — Attelés au cométique. — Comment on les nourrit. — Pourquoi les Canadiens n'ont pas fait comme les Lapons.— Bénédiction des enfants.—Les rosiers du Labrador.

Jeudi, 11 juillet. — Aujourd'hui, *malheureusement*, il fait beau, le vent est bon, et il faut quitter cet agréable séjour de West Point. Car personne de nous n'a l'intention de se fixer à jamais sur l'île d'Anticosti ; chacun a ses raisons pour ne pas céder à la tentation de vivre et de mourir Anticostien.

A notre départ — comme il avait été fait à notre arrivée au phare — il y eut grand tapage dans la nature, et je ne sais combien de livres de poudre il en coûta pour rompre à ce point le silence qui règne en ces lieux et qui d'ordinaire n'a d'autres ennemis que le sifflement des tempêtes et le grondement du ressac.— Tout ce bruit s'est vite éteint ; plus durable sera pour nous le souvenir de la cordiale hospitalité que nous avons reçue sous le toit de M. Malouin.

Nous voici à la Baie-des-Anglais, où nous saluons encore une fois les notabilités de l'endroit. Quelques minutes plus tard, nous étions à bord du yacht qui devait nous ramener au conti-

nent. Les voiles se tendent, l'ancre se lève, pendant que, sur le rivage, une troupe de braves gens brûlent encore de la poudre en l'honneur de leur évêque.

Ce yacht qui, pour l'occasion, porte " César et sa fortune," est la propriété de M. Malouin, dont l'obligeance " s'acharne " vraiment après nous, puisqu'il a pourvu à tous les frais de notre retour à la Côte Nord ; les deux plus âgés de ses fils nous accompagnent et mêlent, par leur belle gaieté de jeunes gens, une charmante " note d'agrément " aux graves préoccupations de la société du bord.

Et le petit navire—*qui avait déjà navigué*, et à qui *les vivres ne vinrent pas à manquer*, grâce à quoi ni *le plus jeune*, ni personne *à la sauce blanche ne fut mangé*—le petit navire se penchait bien sous l'effort du vent d'ouest qui soufflait rudement ; le petit navire dansait sur la crête des vagues furieuses que le vieil Éole, en veine de malice, s'amusait à soulever autour de nous. C'était plaisir de voir la frêle embarcation se jouer ainsi au milieu de ces montagnes d'eau et sauter vivement de l'une à l'autre. Cela ne manqua point pourtant de tourner un peu au tragique, surtout pour moi. A certain moment, en effet, je causais le plus tranquillement du monde, sans m'attendre à aucun fâcheux événement, lorsque, par suite d'une légère distraction du timonier, le yacht prêta le flanc à l'ennemi, qui ne se fit pas prier : à l'instant un paquet de mer—oh ! pas énorme ! un petit paquet de mer !—s'élança par-dessus bord, me prit traîtreusement en queue, et, tout en s'en allant courir partout dans l'embarcation, ne manqua pas de s'engouffrer, chemin faisant, dans les béantes ouvertures des poches de ma houppelande. On organisa vite le service de sauvetage ; on fit jouer les pompes avec grande promptitude, et l'on retira en triste état mon bréviaire, et mon tabac, et mes belles allumettes " Flaming Wax Vestas," et toutes ces choses que l'on peut s'attendre de trouver dans les vastes et profondes poches d'un touriste de mon espèce. Ce sont là de petits désagréments de voyage, qu'il faut accepter gaiement. Mais voilà ce

qui arrive quand le timonier est distrait. C'est encore pis, lorsque c'est le mécanicien d'un train express qui a des distractions !

Ah ! que voici un étrange steamer ! Comme son flanc noir s'élève au-dessus de l'eau ! Il n'a pas de mâts ! Sa blanche cheminée est bien singulière ! Mais, aussi, c'est qu'il n'y a pas là de steamer. Ce n'est qu'une île qui, par exemple, en a bien l'air lorsqu'on la voit de loin, en venant du sud : c'est l'île aux Perroquets. Ce qui ressemble à une cheminée n'est que le phare qui domine cet îlot perdu au fond du golfe. Le seigneur de l'endroit, chargé d'entretenir la lumière du phare, nous a vus

(Album Gregory). ILE AUX PERROQUETS.

venir, et il sait—c'est son petit doigt qui l'a si bien renseigné—il sait quels sont les passagers du petit vaisseau ; il a hissé son drapeau au bout du mai, et il salue de plusieurs coups de fusil le passage de son évêque. Je ne sais pas me défendre d'une vive émotion lorsque je suis témoin de ces salutations qu'échangent en se rencontrant en mer deux navires en marche ; ici, il y avait de plus un témoignage touchant de respectueuse déférence envers le Pasteur du diocèse.

J'ai su plus tard que le gardien de ce phare est un citoyen de la Pointe-aux-Esquimaux, M. P. Vigneau, qui passe tout le temps de la navigation sur ce rocher de l'île aux Perroquets. Ces gardiens de phares ont du dévouement et de l'abnégation, et leur mission si modeste sauve pourtant bien des existences.

Celui-ci, qui n'a pas fréquenté longtemps les écoles, qui n'a jamais reçu les leçons d'un professeur de littérature, charme ses loisirs en rédigeant un journal de ce qui arrive d'intéressant dans ces parages du Labrador ; et, quelles qu'aient été les lacunes de son éducation première, il écrit de fort jolie façon, et mieux que ne feraient bien des gens qui ont étudié. Cela prouve, à sa louange, que le talent d'écrire peut très bien exister indépendamment de la culture littéraire, sans laquelle pourtant il ne peut guère donner sa mesure.

Vers le soir, nous passons vis-à-vis la Longuepointe, d'où nous sommes partis pour traverser à l'île d'Anticosti. On nous a bientôt reconnus, et alors, tant que nous sommes en vue, c'est une fusillade ininterrompue qui, de tous les points du hameau, nous salue au passage.

* * *

Enfin, à huit heures du soir, nous arrivons à MINGAN, qui est le siège de l'une des plus importantes Missions sauvages qu'il y ait sur la Côte Nord. Nous sommes encore assez au large, que déjà toute la tribu est assemblée sur le rivage. Quant aux guerriers, ils sont rangés un peu à l'écart, sur une longue ligne, et une fusillade bien nourrie signale aussitôt l'arrivée du Grand Chef de la prière. Comme nous descendions sur le plain, nous y fûmes accueillis par M. Geo. Duberger, garde-pêche de la division de Mingan (qui s'étend de Sheldrake à la Pointe-aux-Esquimaux). M. Duberger, qui passe ici l'été depuis longtemps, a quelque teinture de la langue montagnaise, et il peut donner aux sauvages des renseignements sur le programme qui va s'accomplir.

Pour commencer, nous donnons la main à tout le monde, hommes, femmes et enfants : cette "réception," exécutée en plein rivage, est une corvée qui en vaut la peine, puisque trente-cinq familles de Montagnais sont en ce moment réunies à Mingan ; mais l'étiquette actuellement en usage chez les

enfants de la forêt exige absolument cette cérémonie, dont l'omission causerait un gros chagrin à ces pauvres gens.

Ensuite, toute la population se rend à la chapelle : la prière du soir, le chapelet, des cantiques en langue montagnaise font l'objet de l'unique solennité religieuse que Monseigneur puisse accorder à la tribu, en l'absence du missionnaire. Le R. P. Lemoine, O. M. I., chargé maintenant des missions du Labrador, nous attendait à Mingan depuis plusieurs jours, et il avait préparé un bon nombre de personnes à recevoir le sacrement de Confirmation. Mais, ce matin même, il lui a fallu s'embarquer à bord du Str *Otter* pour continuer ses missions.

Mingan compte seulement deux familles de blancs : celles de M. Chs Maloney (catholique) et de M. W. Scott, l'agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson. Nous nous partageons entre les deux maisons, et l'on nous y accueille avec les plus grands égards.

* * *

La soirée était déjà avancée, lorsque l'on nous apprit qu'un grand bal allait commencer dans l'une des maisons du village. Avant son départ de Mingan, le missionnaire avait béni le mariage de cinq couples de Montagnais, et l'on devait, ce soir, solenniser un événement si remarquable par une sauterie générale. Et, chose inouïe dans l'histoire de l'Église, on vit un évêque en tournée pastorale se rendre avec sa suite, à dix heures du soir, à une fête de ce genre !

Beaucoup de familles sauvages vivent ici sous la tente ; mais il y en a aussi quelques-unes qui habitent des maisonnettes. C'est dans l'une de ces maisons que la fête avait lieu, et nous y trouvâmes toute la tribu réunie, plutôt au dehors qu'en dedans, par exemple ; car la demeure était fort petite et ne contenait qu'une pièce d'environ vingt pieds sur douze. La maison, tout fraîchement peinte, était d'apparence fort proprette. Au milieu de la pièce reposait solidement, sur ses quatre pattes, un grand

poêle "à deux ponts" dont la présence en cet endroit ne laissait pas de m'intriguer beaucoup ; car, me disais-je, il n'y a, sur l'immense surface du globe terrestre, qu'un point précis où ce poêle peut nuire aux évolutions chorégraphiques qui se préparent, et c'est en ce point-là même qu'il se trouve. Comme vont les choses !

Cependant nous voilà installés sur quelques chaises que l'on a pu se procurer. Selon le désir qu'en avait exprimé Monseigneur, on lui présente les divers couples qui viennent d'échanger leurs serments. La cérémonie ne se fit pas cependant sans quelque difficulté, et il fallut que tout le monde s'en mêlât un peu, pour trouver au milieu de la foule tel ou tel conjoint qui manquait à l'appel. Tous enfin se retrouvèrent et vinrent recevoir la bénédiction de l'évêque.

Le premier article du programme indique une danse à laquelle prendront part exclusivement les nouveaux mariés. Pendant que "l'orchestre" prépare sa musique, on dégage un peu le centre de la chambre, et tous s'entassent dans les coins de la pièce ; il se fait de la sorte un vide qui a bien six pieds carrés, et c'est là que l'on dansera ! Mais, c'est là aussi qu'est toujours le "grand poêle à deux ponts !" Voilà les "gens priés" en place, l'un devant l'autre, en cercle autour du poêle ; il y a alternativement un danseur et une danseuse. En avant donc, l'orchestre ! L'orchestre, c'est un vieux sauvage qui frappe en cadence sur un large tambourin, en poussant à chaque coup des *hou ! hou !* qui lui viennent du fond des poumons, et toujours sur la même note. C'est une musique qui n'est guère enlevante. Toutefois elle met en mouvement les danseurs qui s'avancent d'un pas saccadé, et s'inclinent légèrement, d'un côté, puis de l'autre, en appuyant fortement le pied sur le sol. Cet exercice, que l'on prolonge assez, doit être bien fatigant, surtout pour les hommes ; car les danseuses y mettent beaucoup moins d'énergie.

Quand nous eûmes assisté à trois ou quatre de ces danses, toutes semblables, à ce qu'il nous paraissait, l'intérêt que nous prenions d'abord au spectacle se trouva sensiblement diminué, et

il nous fut facile de nous décider à faire le sacrifice du reste de la soirée. Toutefois, d'après les explications que nous donna M. Duberger, les sauvages sont plus en mesure que nous de s'intéresser à des exercices de ce genre. Il paraît, en effet, que ces danses revêtent à leurs yeux un caractère symbolique tout particulier. Les danseurs sont-ils nombreux, mettent-ils beaucoup d'entrain dans leurs évolutions, cela voudra dire, par exemple, que la chasse a été bonne, que l'expédition a été fructueuse. Le petit nombre des danseurs, leur démarche ralentie et languissante, signifient tout le contraire. Tant il est vrai qu'il faut savoir entendre les choses !

Quoi qu'il en soit, avant de quitter le "bal," Monseigneur fit approcher les danseurs, et leur distribua de jolies images en souvenir de la circonstance. "Voilà qui est étrange ! me dirent quelques blancs qui se trouvaient là. Quand nous nous livrons à la danse, dans les paroisses, M. le curé a tout autre chose que des images à nous offrir pour nous récompenser. La religion n'est donc pas la même partout !" Il faut dire que ces propos n'étaient qu'affaire de badinage, car nos bons Canadiens savent parfaitement que si, dans leurs réunions, on se contentait de danser à la mode montagnaise, c'est-à-dire de tourner, l'un devant l'autre et en frappant du pied, autour du poêle, ni les auteurs de théologie, ni M. le curé n'auraient rien de désagréable à leur dire. Mais, voilà ! danser de la sorte, ce serait pour eux se livrer à un inexprimable ennui ! Et ce n'est pas l'ennui que l'on recherche en telles circonstances !

Il est probable que les invités des célèbres noces de Cana n'ont pas été beaucoup plus charmés de la présence de Notre-Seigneur au milieu d'eux, que ces braves gens de Montagnais n'ont été flattés de voir le Grand Chef de la prière assister à leur fête. Il en sera sans doute longtemps parlé, sinon sous le chaume, du moins sous la toile dans les grands bois.

* * *

La célébration du mariage est un grand événement dans la

vie d'une personne, chez les Montagnais comme chez les blancs. Le jour où l'on enfouit à six pieds sous terre notre pauvre dépouille mortelle ne manque pas non plus d'être remarquable... Après le récit que l'on vient de lire d'une noce chez les Montagnais, l'histoire authentique d'un enterrement d'une "enfant des bois" fera saisir, mieux que de longues considérations, le caractère et les usages de cette nation sauvage. Mgr Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, présida lui-même à ces funérailles, et il en inséra la narration dans une lettre très intéressante qu'il écrivit pour les *Annales de la Propagation de la Foi.*[1]

Après avoir dit que, dans les premiers jours du mois de mai, André Minapish vint le chercher pour donner les derniers sacrements à sa femme qui était bien malade ; après avoir raconté le séjour qu'il fit aux îles de la Romaine, situées à quatre lieues en deçà de la Pointe-aux-Esquimaux, et sur l'une desquelles était établi le campement de quatre familles montagnaises, à l'une desquelles appartenait la mourante, Mgr Bossé poursuit ainsi :

"Quinze jours après, l'*ishkouéou acoushou* (femme malade) mourut. Aussitôt deux canots partent pour Mingan afin de demander à l'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson l'aumône ordinaire d'un cercueil tout fait, et de creuser la fosse. En même temps, le même bateau revient me chercher, conduit par André lui-même, l'époux de la défunte. "*Ta ishkouéou shashnipou* (la femme est morte) ! —Eh bien, lui dis-je, je vais aller l'enterrer, quoique ce soit *sham katak* (beaucoup loin)."

"A cinq heures de relevée, nous accostons à l'île. Je vois alors venir quatre *tshernoishkouéouts* (vieilles femmes), marchant à grandes enjambées, portant à bout de bras et en le balançant le corps qu'il fallait monter avec nous. Pauvre cadavre ! La défunte était d'une haute taille, et il y avait un an et demi qu'elle se mourait de consomption. Pendant tout

1—Edition canadienne, nouvelle série, 33e numéro, octobre 1887, pp. 200-247.

l'hiver dernier, elle avait été transportée sur une traîne sauvage, d'un campement à l'autre, à cinquante lieues de la mer. Ce n'était donc plus qu'un squelette qu'on avait enroulé dans des morceaux de vieille et sale toile et ficelé aussi serré que possible. De la tête aux hanches, on avait ajouté une peau verte de loup marin ficelée aussi à tour de bras. Les vieilles embarquent sur le bateau, et jettent le cadavre entre deux bancs, la tête en bas, les pieds touchant le bord. Qu'est-ce que cela fait ? *ouin shashnipou* (elle est morte) ! Vouloir réveiller les regrets et les larmes, inutile avec ces grands enfants. Leurs impressions ne durent pas, et une journée suffit pour dépenser presque tout le chagrin de leur deuil. Que peut-on y faire ? *ouin shashnipou !* Tout en jacassant, riant même, Minapish comme les autres, on se hâte, on embarque. Les uns s'accroupissent à côté du cadavre, d'autres s'asseyent au-dessus. Les vieilles s'enveloppent dans leur *ouapouillane* (couverte blanche en laine, bien nommée ainsi, car il peut s'y "en" abriter des générations... !), et se mettent la pipe courte et noire au bec. Un petit garçon de huit ans portait son costume d'hiver : pour capot, une peau de loup marin poil en dehors, taillée en forme de sac, n'ayant qu'une ouverture pour y passer la tête et le recouvrant du cou aux genoux ; pour coiffure, la peau de la tête d'un jeune caribou, avec les oreilles mobiles, ajustée à sa propre tête et ne laissant voir que bouche, nez et yeux. Vu de l'arrière, on aurait juré voir un animal des bois.

" On hisse la voile, et on part. Pas de larmes ; seule, la mère de la défunte semble attristée. Minapish conduisait le bateau, et semblait tout à son aise.

" Le soleil se couchait quand nous arrivâmes au débarquement (à Mingan) ; le corps est jeté sur le sable, tout comme si c'était un paquet de guenilles. Puis les vieilles l'emportent, en le ballottant, à un *camp* tout près de là. Et moi je vais demander l'hospitalité au Poste, où les missionnaires sont toujours cordialement reçus.

" Le lendemain matin, je me rends de bonne heure à la

chapelle pour préparer tout ce qui peut être mis à un service funèbre. Minapish m'y rejoint bientôt ; et comme il est presque bedeau, il m'aide à couvrir l'autel en noir, content de voir ça si beau. Puis, étant le seul chantre présent dans la Mission, il s'offre à chanter le service de sa propre femme. J'accepte les offres de ce veuf tout frais qui, quoique peu âgé, enterrait ce jour-là sa deuxième femme sans aucune émotion. Le voilà donc qui entonne d'une voix éclatante le *Rashimoto ranepits* (*Requiem æternam*). Un chantre, un servant : allons toujours, on est au Labrador !

" Après l'Épître, je craignais que Minapish ne manquât d'haleine, tant il y allait de tout cœur. Je lus donc aussitôt le Graduel et le *Dies iræ*, puis je chantai l'Évangile, le tout sans arrêter ni donner chance au chantre d'intervenir. Nous voilà donc à l'Offertoire. Mais notre choriste, qui voulait tout chanter et à la suite, suivant du doigt dans son livre, me donna cette bonne leçon : *omnia secundum ordinem fiant.* Pendant que je découvre le calice, il entonne donc à pleins poumons (et à plein nez aussi) le *Tshir Jesos Rutshimamino* (*Dies iræ*). Très bien, Minapish, tiens bon ! Et moi j'attendrai patiemment.

" Je dis alors au servant de donner l'encensoir à un sauvage pour aller chercher du feu au *camp*. Jourdain part en se dandinant sur ses jambes croches ; il prend la " boîte à feu " (encensoir) dans ses mains respectueuses, tout comme s'il portait l'ostensoir ; les chaînes traînent par terre et balayent branches et broussailles. Il se dirige vers le *camp*. En y arrivant, il aperçoit à quelques pas un lièvre. Vif comme l'éclair et comme tout sauvage, il jette là l'encensoir, saisit un bâton et se lance à travers le bois à la poursuite du lièvre ; celui-ci, de son côté, met tout dehors et détale pour la mort ou la vie. Enfin Dieu prend pitié de moi qui supportais bien impatiemment ce retard inexplicable : lancé d'une main sûre, le bâton atteint le lièvre et le tue du coup. Fier de cet exploit, Jourdain fourre dans sa camisole le corps chaud et saignant, revient en courant au *camp*, emplit l'encensoir de feu ; mais, ne pouvant le porter en ses

mains, il se le jette sur l'épaule en manière de besace, et nous arrive enfin. Les longues pattes du lièvre sortaient indiscrètement de la camisole et trahissaient l'aventure.

" J'en étais rendu à la Préface ; le chantre prenant le temps nécessaire pour s'essouffler, mais allant toujours de l'avant, en était, lui, à la moitié du *Dies iræ*. Voyant que ce sera long, je lui fais signe d'arrêter. Il comprend au contraire que je l'encourage et qu'il faut chanter plus fort ! Fier de se montrer un *napé* (homme), il pousse des cris qui font tout trembler. C'était vraiment un *tuba mirum spargens sonum*. Que faire ? J'ai eu où occasionné bien des impatiences en ma vie : faisons ici un doux purgatoire par le ministère d'André Minapish ! Enfin, j'eus mon tour, mais seulement après qu'il eut tout chanté, même le *Tapertamen Jesos Kristos* (offertoire, *Domine Jesu Christe*) jusqu'au dernier mot et à la dernière note.

" Au cimetière, pendant qu'on descend le corps de sa femme en terre, Minapish chante à tue-tête. La cérémonie finie, tout le monde semble satisfait, Minapish plus que les autres, car il avait tout chanté jusqu'à *Tsimaïts* (*amen*). Et quoiqu'il râlât beaucoup vers la fin, toujours ça y était !

" Pluie affreuse toute la journée. Le lendemain, je reviens avec le bateau plein de " sauvagerie " : les vieilles femmes aux pipes bien culottées, la petite tête de caribou, la peau du lièvre, le veuf tout consolé. Tous y étaient jasettant et riant.

" On se demande si quelque raison particulière explique la conduite des parents et du mari de cette pauvre Indienne, ou si c'est là leur naturel. Dans le cas présent, cette femme était des plus estimables par sa douceur et son industrie. Mais elle était malade depuis un an et demi ; il avait fallu la traîner de camp en camp pendant tout un hiver. On devait être heureux — et elle aussi — de voir la fin de ses souffrances Puis, les sauvages sont d'impressions variables, un peu comme les enfants. Toutefois, il y a deux choses auxquelles ils tiennent absolument : mourir avec le secours de la Robe-Noire, et être inhumés en terre sainte. Il est rare qu'ils laissent les cadavres

au loin dans les bois. Ils les traîneront à bras, souvent plus de cent lieues, afin de les rendre au cimetière, et de les y déposer à côté de leurs proches."

* * *

Dans une lettre[1] du 5 juillet 1883, Mgr Bossé disait qu' "à Mingan, près de la chapelle, on voit un chemin de vingt pieds de large entrer droit dans le bois, et atteindre à dix arpents une butte de vingt pieds en hauteur, sur laquelle est plantée une grande croix. Deux autres chemins de même largeur sont coupés à angle droit du premier."

La brièveté de notre séjour à Mingan — et encore c'était en pleine nuit — explique bien que nous n'ayons pas aperçu cette grande voie sous bois, et que nous n'ayons pas visité ce calvaire.

On lira avec intérêt l'histoire de ce calvaire, extraite d'un rapport,[2] daté du 27 juin 1834, de l'abbé Ed. Quertier,[3] curé de l'Ile-aux-Grues, qui, cette année-là, fit les missions du Labrador :

"Partis de l'Ile-aux-Grues le 25 avril, nous n'arrivâmes à Mingan que le 10 mai. Je n'y trouvai pas un seul sauvage. J'en repartis trois jours après pour *Maskuaro*... De retour à Mingan, j'y trouvai quinze familles sauvages...

"J'avais douze jours à passer avec eux. Quel moyen de les occuper ce long temps, ne pouvant pas toujours (les) tenir à l'instruction qui se donnait trois fois par jour ? Je proposai l'érection d'une croix, à quelque distance de la chapelle, sur une jolie colline qu'on appelle maintenant le *Calvaire*. Le projet

1—Archives de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent

2—Cité par Mgr Bossé, *Annales de la Propagation de la Foi*, loco cit.

3—M. Quertier, né à Saint-Denis de Richelieu, en 1796, décédé à Saint-Denis de Kamouraska, en 1872, a laissé la réputation d'une intelligence touchant parfois au génie et d'une éloquence remarquable. J'en ai même entendu parler comme du plus fort orateur que la race canadienne-française ait peut-être compté. Il fut aussi un grand apôtre de la Tempérance. Il est à regretter que personne n'ait encore songé à présenter à notre public canadien cette figure puissante et originale.

plut ; et, en quelques jours, deux longues et magnifiques allées, pratiquées dans la forêt, conduisirent une procession nombreuse de la chapelle au calvaire et du calvaire à la chapelle. Le bourgeois,[1] quoique protestant, fit faire la croix par son charpentier ; et le 7 juin, après le service du soir, vers les six heures, toute brillante d'argenterie et ornée de rubans, soieries, etc., au goût des femmes sauvages, la croix fut transportée par douze hommes, au milieu des décharges de fusils et des chants religieux d'hommes et de femmes en deux chœurs. La cérémonie dura deux heures et un quart.

" Ah ! Monseigneur, que Votre Grandeur aurait joui de voir et entendre cette petite peuplade chanter de cœur et d'esprit, dans des forêts sauvages, les beaux cantiques de la religion, marcher respectueusement, et suivre deux à deux l'étendard du salut qu'ils vont planter au milieu du camp pour être protégés par son ombrage salutaire !"

Quarante-sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1881, le P. Babel parlait ainsi de cette croix : " Les bois étaient en feu dans le voisinage. Avec grande peine la chapelle put être préservée. Le feu s'arrêta enfin sans la détruire. Il respecta même cette croix plantée au milieu des bois, et se contenta de la caresser de ses flammes à moitié éteintes. Depuis ce moment, ce signe de salut nous est encore plus cher. C'est au pied de cette croix que nos sauvages viennent faire leur pénitence après la confession. Quel bonheur que croix et chapelle assiégées par le feu fussent préservées ! Et nous bénissons Dieu qui n'a pas permis que ces témoins de nos peines et de nos larmes disparussent."

* * *

Dans la bourgade sauvage de Mingan, il n'y a guère que quatre maisonnettes ; toutes les autres habitations sont des tentes. Il serait bien inutile, en effet, pour ces familles nomades, de cons-

1— Il s'agit sans doute de l'agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson (A.).

truire ici des palais luxueux, puisque toutes passent dans les bois la plus grande partie de l'année ; un métis seulement réside en permanence à Mingan.

Les sauvages arrivent à la mer en avril, mai et juin. La mission, donnée par un Père oblat, a lieu au commencement de juillet. A la fin de ce même mois, on part pour l'intérieur des terres, où l'on s'enfonce jusqu'à trois, quatre et cinq cents milles. Parfois, durant l'hiver, quelques-uns se rendent jusqu'à la baie des Esquimaux pour chercher des provisions, quand ils ont épuisé celles qu'ils avaient obtenues à Mingan et qu'ils paieront avec le produit de leur chasse de la saison suivante. Si la chasse n'est pas bonne, c'est souvent le marchand qui en subit les conséquences, comme je l'ai dit ailleurs ; car les sauvages n'entendent guère que des dettes puissent vieillir sans s'éteindre !

Des marchands que le succès ou l'insuccès de la chasse future n'inquiètent guère, ce sont les *traders*, c'est-à-dire les commerçants qui viennent de n'importe où avec des goélettes chargées de marchandises de tout genre. Eux aussi font la traite des fourrures avec les sauvages ; mais, à la différence des agents et des marchands de la Côte, ils ne vendent qu'au comptant, ne livrant les marchandises que pour des fourrures présentes au contrat. Ce ne sont pas eux qui encouragent les gens à vendre d'avance la peau de l'ours !

En moyenne, le sauvage gagne une centaine de piastres avec sa chasse de l'année. C'est loin du montant payé annuellement, par le Trésor de la Grande-Bretagne, à la reine Victoria ! A ce mince revenu, il faut sans doute ajouter la viande et le poisson que l'on se procure par la chasse et la pêche. On comprend toutefois comment il se fait que les banques du Canada montrent si peu d'empressement à établir des succursales parmi les indigènes.

La chasse n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, et l'on explique cette diminution par les ravages qu'ont exercés les feux dans les forêts. Du reste, on remarque que la chasse

donne bien durant quatre ans environ, et que, à cette période d'abondance relative, succèdent une ou deux années de disette. Ce phénomène est évidemment plus facile à constater qu'à expliquer.

On estime à $80,000, à peu près, la valeur des fourrures qui arrivent à la Côte, chaque année, depuis Bersimis jusqu'au détroit de Belle-Isle, fourrures consistant en peaux d'ours, de castor, de loutre et de martre.

C'est la fameuse Compagnie de la baie d'Hudson qui fait en très grande partie la traite des pelleteries sur la côte du Labrador. Elle y possède sept postes, à divers endroits ; le plus éloigné est celui de Saint-Augustin, dans le détroit même de Belle-Isle. On expédie à Londres toutes les fourrures réunies par les agents de la Compagnie.

Comme on le sait, la Compagnie de la baie d'Hudson fut fondée en 1672 ; presque toute la partie septentrionale du continent américain était son domaine d'exploitation. De nos jours, c'est la plus puissante compagnie anglaise qui existe. Elle possède un poste à Mingan depuis un siècle et demi. A cause de certaines difficultés qu'elle eut avec la seigneurie de Mingan, elle s'était établie d'abord sur l'île du Havre, la plus grande des îles qui ferment le port de Mingan, et qui est encore la propriété de la Compagnie. Parmi les constructions du Poste, la plus grande est un *store* en bois, qui, malgré son âge avancé de 110 ans, est encore utilisé.

Le havre de Mingan est le meilleur de toute la côte, paraît-il, grâce aux îles qui l'abritent contre tous les vents. Il y a ainsi une suite d'îles en descendant jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux ; et, l'hiver, toute la partie du fleuve comprise entre ces îles et la terre ferme se prend en glace continue, ce qui facilite grandement, à cette époque de l'année, les voyages que l'on peut avoir à faire.

Nous en avons fini ici avec le granit laurentien. C'est la pierre à chaux qui règne en ces lieux, à terre comme sur les îles. Le sable, qui recouvre cette roche, produit bien l'avoine,

les légumes, les pommes de terre. Quant aux bois de commerce, il n'en faut pas parler dans cette région au moins jusqu'à une vingtaine de milles de la mer. Plus haut, il y avait des bois de peu de valeur que les feux de forêt ont détruits, à ce qu'il paraît.

Il n'est pas davantage, à Mingan, question de pêche à la morue, ce qui, vraisemblablement, est moins la faute de la morue elle-même que des pêcheurs qui font défaut ; et si les

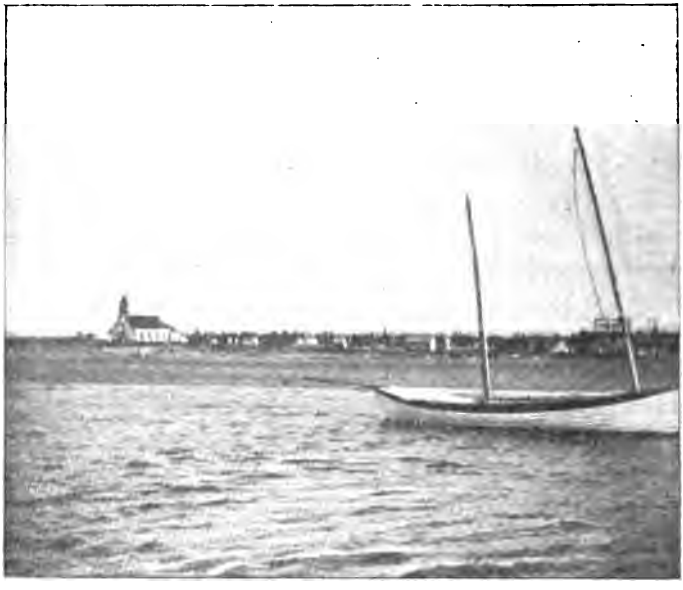

(Photog. par l'Auteur.)

MINGAN.

pêcheurs font défaut, cela doit être dû à ce que l'endroit est réservé aux Montagnais, et que les blancs ne pourraient y fixer leurs établissements de pêche. Quant aux sauvages, personne ne s'imaginera qu'ils vont passer leurs " vacances " à pêcher et à préparer la morue. Cela n'est pas dans leur " ligne."

A la distance d'environ un mille à l'est de la chapelle, se

trouve l'embouchure, large d'à peu près 300 verges, de la rivière Mingan. Cette rivière, non loin de l'endroit où elle se jette dans le fleuve, fléchit à l'ouest et s'en vient passer, vis-à-vis le Poste, à une distance de deux cents verges du rivage. Ce cours d'eau, qui a bien 150 milles de longueur, a le grave inconvénient de n'avoir qu'une faible profondeur. Cela fait qu'il n'est guère navigable que pour les saumons qui le remontent en abondance. La renommée prétend même que les saumons minganiens sont d'une grosseur remarquable.

Si l'on pêche le saumon à la ligne dans le Mingan, on le pêche aussi dans la mer, et il y a là deux rets de tendus sur la route que suit le royal poisson qui, malgré toute sa finesse, se laisse parfois tromper : en acquérant de l'expérience, il perd sans retour la facilité de pouvoir jamais s'en servir ! Cela arrive aussi de temps en temps aux pauvres humains que nous sommes, et c'est le cas de redire, avec je ne sais plus quel auteur d'apophtegmes, que l'expérience est une école où les leçons coûtent cher.

* * *

Et à propos d'écoles d'expérimentation, il se tient—à Berlin et ailleurs, partout où il y a des juges — de ces écoles dont l'enseignement est particulièrement dispendieux. Deux plaideurs d'importance se sont longuement disputé, il n'y a pas longtemps, une huître comme il n'y en a pas à toutes les portes ! Il s'agissait, ni plus ni moins, de la propriété de toute la Côte Nord et du Labrador canadien jusqu'au Blanc-Sablon, que réclamaient le gouvernement de la province de Québec, d'une part, et les seigneurs de Mingan, de l'autre. La lutte dura douze années, et se fit sur tous les terrains judiciaires où il est loisible à un citoyen britannique de réclamer justice. Ce ne fut qu'en Angleterre, au pied du trône de Sa Majesté, que les débats prirent fin ; mais s'il y avait eu indéfiniment des juridictions de plus en plus supérieures, on peut croire que le procès aurait duré jusqu'à la consommation des siècles. Au

temps de La Fontaine, le juge avalait le mollusque, pour le prix bien légitime de ses lumières ; aujourd'hui, ce sont les avocats qui, non moins légitimement, retirent profit de la machine judiciaire. Le procès de Mingan dut leur être une mine d'or propre à les dédommager un peu des sacrifices que leur coûte souvent la sollicitude qu'ils mettent au service des veuves et des orphelins. Quant aux plaideurs, chacun prit volontiers l'écaille qui lui fut adjugée : la seigneurie de Mingan fut reconnue propriétaire de la Côte Nord depuis Les Cormorans jusqu'à la rivière Goynish, à l'est ; et le gouvernement de Québec eut tout le reste, c'est-à-dire le territoire qui s'étend depuis la rivière Goynish jusqu'au Blanc-Sablon. Voilà des écailles telles que beaucoup de gens seraient heureux d'en posséder seulement la moitié ou le quart.

Cette cause de Sa Majesté *vs* les seigneurs de Mingan est l'une des plus importantes dont les tribunaux canadiens aient jamais eu à s'occuper, puisque, d'après la Couronne, le territoire qui était en litige comprend une superficie d'environ 2400 milles et que sa valeur est d'une dizaine de millions de piastres. Les défendeurs prétendaient que le domaine dont ils revendiquaient la propriété, avait été concédé à François Bissot de la Rivière par la Compagnie de la Nouvelle-France, le 25 février 1661. En septembre 1888, l'honorable juge A.-B. Routhier, qui présidait alors la cour supérieure du district de Saguenay, décida la cause dans le sens que j'ai indiqué, par un jugement[1] fort savamment élaboré, qui fut ensuite confirmé par le Conseil privé d'Angleterre.

Aujourd'hui l'agence, pour le Labrador, de la seigneurie de Mingan, se trouve à Saint-Jean.

VENDREDI, 12 JUILLET.—A cinq heures, ce matin, les hommes du yacht et les jeunes Malouin, qui avaient passé la nuit à bord "mollement bercés par le caprice des flots," s'entendent héler du rivage ; ils se jettent à l'instant dans les canots et

1—*Rapports judiciaires de Québec*, vol. XV, p. 33.

viennent nous prendre à terre. Car il fallait déjà quitter Mingan, les obligations du voyage ne nous permettant pas d'y faire un plus long séjour.

L'équipage allume le petit poêle du bord, et fait du thé. Si les Chinois aiment plus le thé que les pêcheurs du golfe, ce doit être chez eux une passion inimaginable. Donc l'équipage procède à son frugal déjeuner, puis se livre à la manœuvre préparatoire du départ. Déjà l'on se dispose à lever l'ancre, lorsque nous voyons un canot d'écorce se détacher du rivage et se diriger vers notre barque, qu'il atteint bientôt. C'est le Chef de la bourgade, conduit par deux de ses sujets, qui vient présenter ses hommages à Monseigneur ! Il est vieux, le président de cette petite république, comme il convient d'ailleurs aux chefs d'État. Son discours n'est pas long, soit à cause de certaines raisons diplomatiques que je n'ai pu pénétrer, soit tout simplement parce que les indigènes, aimant à ne dire que ce qu'il faut, méprisent la faconde des fils de la civilisation. Au départ du Chef, nos jeunes gens le saluent de plusieurs décharges de leurs fusils ; et l'honneur est satisfait de part et d'autre. L'étiquette internationale a vu encore une fois ses règlements scrupuleusement observés, et la hache de guerre s'est enfoncée encore plus profondément dans le sol, où elle est depuis longtemps rongée par la rouille.

Toutefois ces coups de fusils eurent l'inconvénient de troubler les sauvages dans leur sommeil, et nous en vîmes plusieurs sortir de leurs tentes pour voir ce qu'il y avait. Car nos bons amis les Montagnais, qui sont en vacances au bord de la mer, comme je l'ai dit, et qui en cela ne font pas autrement que nos citadins millionnaires ou simplement aisés durant cette même saison de l'année, dorment tous les jours la grasse matinée. Ils veillent tard, le soir, et—par conséquent — se lèvent tard le matin. Je laisse aux Canadiens qui font autrement, le soin de leur jeter la pierre.

Donc, toutes les exigences de la vie sociale étant parfaitement remplies, on lève l'ancre ; on tend les voiles au vent...contraire !

Oui, il est inutile de le cacher, c'est le nord-est qui souffle, et c'est pourtant vers l'orient que nous allons. Ah! qu'on apprécie, dans de telles circonstances, la navigation à vapeur! Les gens qui n'ont dans leur vie d'autres exploits maritimes que la traversée de Québec à Lévis, le voyage de Montréal ou du Saguenay—tout cela à bord de steamboats rapides—ne se rendent peut-être pas compte de l'importance du bienfait que la Providence a réservé à notre siècle, en le gratifiant de la machine à vapeur. Un petit voyage à la voile, par vent contraire, leur donnerait une meilleure intelligence des choses.

Ce qu'il y a de mieux à faire, quand le vent n'est pas favorable, c'est de rester à l'ancre et d'attendre patiemment qu'il le devienne. Pourtant, lorsque l'on sait s'y prendre, on peut avancer même contre le vent, en louvoyant. Mais il y faut non moins de patience; car, dans le louvoyage, la course est bien lente. Il a fallu la journée entière à notre petit vaisseau pour aller de Mingan à la Pointe-aux-Esquimaux, une distance de six lieues environ. L'un des passagers, dès le départ, s'était retiré dans la cabine pour reprendre un peu du sommeil perdu la nuit précédente. Il en sortit une couple d'heures après, et, regardant la côte : " Quel est cet endroit, demanda-t-il ?—C'est Mingan.—Nous sommes encore en face de Mingan!... Mais, ne pourrions-nous pas louvoyer ?—C'est bien ce que nous faisons depuis deux heures." Nous n'avions en effet presque pas bougé, parce que le courant même nous était contraire. Quand la marée se mit à baisser, notre course devint un peu plus rapide.

Vers le milieu de l'avant-midi, nous aperçûmes de loin une embarcation qui venait à notre rencontre. C'était une chaloupe envoyée par M. le G. V. Gendron, et conduite par sept ou huit vigoureux gars de la Pointe-aux-Esquimaux. Ces jeunes gens, qui s'attendaient à nous rencontrer beaucoup plus tôt, n'avaient pas emporté de provisions; ils ramaient depuis sept heures du matin, et ils eurent à continuer le même exercice jusqu'au retour, à quatre heures de relevée, sans presque d'interruption et sans autre dîner que les quelques biscuits que nous pûmes partager avec eux.

* * *

Grâce à l'échange que nous avions fait du yacht (qui lui n'arriva à destination que vers sept heures du soir) pour la chaloupe, nous abordâmes à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux[1] à quatre heures. Ce village est considérable, et on l'aperçoit de loin. Sa belle église, son grand couvent dominent toutes les habitations groupées aux alentours.

A LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.
Procession du Saint-Sacrement—Reposoir.

La population était assemblée sur le rivage quand nous y descendîmes. Cette foule compacte, tous ces drapeaux flottant dans les airs, les cloches sonnant à toute volée, les détonations d'armes à feu : on faisait à Mgr l'Administrateur de la Préfecture une réception vraiment triomphale. La capitale du Labrador se montrait digne de sa qualité.

1—STATISTIQUES.—Population catholique, 160 familles ; 952 personnes, dont 620 communiants 29 confirmés. Protestants : 2 familles, 5 personnes. Deux écoles élémentaires, dont l'une au couvent.

On se rendit processionnellement du rivage au presbytère. Une compagnie de miliciens ouvrait la marche, avec fanfare! Cette fanfare, c'était plutôt un orchestre de violons et clarinettes, avec tambour : musique très pittoresque dont je dirais volontiers qu'elle me ravit, si je ne craignais de perdre l'estime des quelques amis que j'ai le plaisir de posséder parmi les artistes. Car MM. les artistes, cela soit dit entre nous, n'entendent pas que l'on éprouve la moindre jouissance musicale, si... Mais laissons là ce sujet, pour ne nous brouiller avec personne.

Ce petit bataillon de guerriers, qui nous rendit les honneurs militaires, se compose d'une trentaine d'hommes, revêtus d'un costume spécial. Il fut organisé par Mgr F.-X. Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent. Il suffit de connaître l'origine de cette compagnie, pour que l'on rejette à l'instant toute idée d'offensive ou de défensive qu'elle pourrait suggérer. Cette troupe, bien que armée de longs fusils, est donc tout à fait pacifique, et n'a pas d'autre fin que de donner de l'éclat aux solennités religieuses ou civiques. A la tête du bataillon est un brave homme de capitaine qui commande les mouvements de marche ou de fusillade. Les ordres du chef se donnent tantôt en anglais, tantôt en français ; et la troupe mise en mouvement au cri de "Marche!" s'arrêtera au commandement "Stop!" Voilà, si je ne me trompe, un moyen bien original d'assurer la concorde entre les deux races qui habitent notre pays, quoique, à vrai dire, la race française soit la seule que l'on trouve à la Pointe-aux-Esquimaux.

* * *

Malgré les fatigues de cette journée, Monseigneur voulut faire en arrivant l'entrée solennelle à l'église, afin de profiter de la présence de la population qui était là réunie au grand complet. Sa Grandeur ouvrit même les exercices de la mission qu'elle allait leur donner, comme Elle avait fait dans les autres postes, et prononça tout de suite la première instruction de la retraite.

* * *

En avant de l'église, il y avait, entre autres décorations, un joli portique construit de verdoyants rameaux. On y lisait l'inscription suivante :

Et superimpendar
Surtout au Labrador !

Ce distique, dont le premier " vers " est extrait de l'exergue qu'on voit sur les armes de Monseigneur, a la rime joliment boiteuse. Il ne laissa pas cependant de nous impressionner agréablement. Nous y reconnaissions sans peine la marque de l'esprit finement original de M. le G. V. Gendron, qui joint à ses belles vertus sacerdotales un talent particulier pour d'innocentes mystifications et les plus pittoresques inventions. " Savez-vous, me dit-il dans la soirée, savez-vous qu'on trouve des coquilles dans l'estomac des morues ? — Ah !... Vraiment ! — Oui, j'en ai ici." Et il m'apporte un mollusque plat de cinq à six pouces de diamètre !.... — Certain soir de l'un des hivers derniers, les deux missionnaires de la *Tabatière*, Labrador, étaient à dire leur bréviaire, après le souper. Tout à coup, la porte s'ouvre, et l'on voit entrer un voyageur tout enveloppé d'épaisses fourrures et qui chante à tue-tête :

J'ai du bon tabac dans ma *tabatière*, etc.

C'est M. Gendron qui arrive ainsi à l'improviste, après un trajet d'une centaine de lieues !.... Comme il n'y a pas de ligne télégraphique en ces parages, le secret de sa venue a été bien gardé, et il a la joie de surprendre son monde.

C'est un sportsman convaincu ; la chasse, la pêche, les courses à pied, à la raquette, en cométique, tout cela fait ses délices. Dans ce même voyage dont je viens de parler, s'étant arrêté à Passachibou, il lui arriva de tuer un porc-épic. " Un qui fut content, dit-il, ce fut le cuisinier, et je vous laisse à deviner le

festin que nous fîmes." Puis l'enthousiasme l'emporte, et il ajoute : " Messieurs les jeunes prêtres que le zèle enflamme, à part les fatigues du voyage dont j'ai parlé, et les autres incommodités dont on ne parle pas, mais qui se devinent (surtout l'isolement), fatigues et incommodités qui-vous font brûler du désir de vous consacrer aux missions ; à part encore les douceurs que l'on goûte dans le fond du cœur et que Dieu prodigue à ses missionnaires : vous voyez que, sur la Côte, il y a des moments agréables ! Que de gens sont à la recherche d'une goutte de bonheur ! et combien y en a-t-il qui ont savouré le plaisir de manger un porc-épic rôti à la broche, dans la cabane ? *Rari nantes in gurgite vasto.*"

Avec de pareilles dispositions, physiques et morales, M. l'abbé Gendron est bien l'homme qu'il fallait pour occuper ce poste pénible de la Pointe-aux-Esquimaux. Assurément, s'il ne s'agissait que de présider aux offices liturgiques dans la belle église de cette paroisse et d'habiter le confortable presbytère qu'il y a là, la tâche ne serait pas extraordinairement difficile. Mais il faut aussi parcourir les Missions et faire ainsi des trajets de centaines de milles, soit pour visiter et réconforter les pauvres missionnaires qui souffrent terriblement de leur isolement, soit pour administrer le sacrement de confirmation. Et ces voyages, on ne les fait pas en char-palais, ni même en nos belles *carrioles* où l'on étouffe sous les chaudes fourrures ! On n'a d'autre véhicule, au Labrador, que le cométique. " C'est pendant un mois entier, écrivait encore M. Gendron dans le rapport déjà cité, qu'il faut rester sur le cométique, assis sur une petite boîte, sans aucun appui. Le cométique, tranchant la neige, penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et il en résulte que l'on est toujours près de tomber, ce qui arrive aussi de temps en temps ; ou bien les chiens partent tout à coup, et alors on part de son côté, dans une tout autre direction, " les quatre fers en l'air." On se relève en chantant :

Ah ! relève, relève, relève !
Ah ! relève, relève, Michaud !"

(Je confesse volontiers que je manque de l'énergie qu'il faudrait pour ne pas continuer la citation.....) " A la guerre, on regarde comme une gloire d'avoir vu tomber un ou deux chevaux sous soi, pendant la bataille ; pour moi, je ne sais si c'est une gloire, mais j'ai vu tomber deux de mes guides à l'eau ! L'un est tombé tout seul en sondant la glace en avant ; et je l'ai aidé à se tirer de là. L'autre y est tombé avec moi ; mais heureusement nous ne nous sommes pas mouillés : *pour cela il faut être vif.*"

Je crois que maintenant le lecteur connaît assez bien M. le G. V. Gendron : il est d'une originalité du meilleur aloi, et d'une gaieté qui jamais ne se dément. Cet homme, de la plus aimable simplicité, est aussi l'humilité même ; et je risque fort d'avoir à jamais perdu son amitié, pour avoir commis tant d'indiscrétions à son sujet.

A tout seigneur tout honneur.

Ayant à dire tant de choses de la Pointe-aux-Esquimaux, il fallait parler d'abord du premier citoyen du lieu, et je ne regrette pas de l'avoir fait.

SAMEDI, 13 JUILLET.—Et les Esquimaux ?

—Quels Esquimaux ?

—Maïs les Esquimaux de la Pointe-aux-Esquimaux, donc !

—Eh bien ! Si l'on s'imagine qu'il suffise de venir en ce lieu pour voir des Esquimaux, on se fait bien illusion. Il n'y a pas plus d'Esquimaux ici qu'il n'y en a à l'intérieur des puissantes murailles de Québec ; et l'on sait que s'il est un endroit où il n'y en a pas, c'est bien celui-là.

Il n'y a donc ici d'esquimau que dans le nom de ce village. Mais d'où vient cette dénomination ? Elle vient, à n'en pouvoir douter, des Esquimaux qui jadis habitaient ou du moins fréquentaient ce territoire. Ce nom de Pointe-aux-Esquimaux, et celui de la baie des Esquimaux, sur la côte de l'Atlantique, rappellent et rappelleront toujours le souvenir des anciens habitants de cette terre du Labrador.

* * *

La nuit dernière, nous avons, plus que nous n'aurions voulu, fait connaissance avec les chiens du Labrador.

En aucun lieu du monde, je n'ai vu tant de chiens qu'ici. Chaque famille en possédant plusieurs, et la population de cette paroisse étant beaucoup plus considérable que celle des autres localités de la Côte, on comprend bien pourquoi il y a ici tant de représentants de la race canine. Or les inconvénients de cette surabondance d' "amis de l'homme" sont effroyables...la nuit. J'ai déjà parlé, précédemment, des concerts donnés par les chiens d'autres endroits, qui aboient ou plutôt qui hurlent non seulement à la lune,

> Voici l'heure où le chien contre la lune aboie,
> (TH. GAUTHIER)

mais aux étoiles et à la nature tout entière. Eh bien, cela n'est que jeu en comparaison de ce que l'on entend, la nuit, à la Pointe-aux-Esquimaux, où les virtuoses à quatre pattes sont légion. Qu'on s'imagine, si l'on peut—on ne saurait y réussir !—ce qu'est pour l'oreille l'horrible bruit des aboiements étouffés, des hurlements aigus et prolongés, des inénarrables gémissements poussés sur tous les tons de la gamme la plus fantastique par des centaines et des centaines de ces impitoyables musiciens des *Labrador Bands !* Comme ils ne se livrent pas tous ensemble à ces exercices, mais seulement par groupe d'un certain nombre, et qu'ils se relèvent ainsi les uns les autres pour l'œuvre musicale, il n'y a pas à compter que la fatigue les arrêtera enfin. La situation n'est donc pas gaie pour le voyageur nouvellement arrivé et qui ne s'attendait guère à pareil tintamarre. Si vous lui disiez alors qu'un diable quelconque est là, dans le voisinage, à faire rôtir vivants une douzaine de "luciférien," il vous croirait sans hésiter. C'est que ce terrible vacarme a quelque chose d'infernal, et il faut avoir la conscience bien en paix pour n'en pas trembler de tous ses membres.

Voilà ce que c'est qu'une première nuit passée à la Pointe-aux-Esquimaux. Mais on s'accoutume rapidement à tout, aux choses les plus terribles comme aux plus agréables. Et bientôt, comme les habitants du lieu, on devient insensible à ce tapage nocturne, que l'on ne remarque même plus.

Mais puisque la race canine s'impose ici à l'attention de façon tellement impérieuse, c'est le bon moment de compléter ce que j'en ai dit en d'autres endroits de ce livre.

Le chien du Labrador ressemble au loup. Quelquefois, c'est le chien esquimau conservé sans mélange. Mais la plupart des chiens de la Côte descendent de croisements multipliés. Ils sont de taille assez forte. D'humeur généralement douce, ils reçoivent volontiers les caresses.[1]

Rarement, même durant les grands froids, on leur permet l'entrée des maisons, à cause de l'odeur qu'ils exhalent et qui est loin d'être ce qu'il y a de plus aromatique au monde. Malgré cette propriété fâcheuse, l'hygiène, paraît-il, leur est extrêmement redevable sur la Côte Nord, plus encore qu'en certains endroits des Antilles elle ne doit à de complaisants corbeaux. Les chiens du Labrador, en effet, ont le cœur d'une inébranlable fermeté, et l'on ne saurait rien indiquer, parmi les substances connues à notre époque, qui le leur puisse soulever. Aussi, leur rôle n'est pas à ce titre sans importance, en un pays où les inventions modernes n'ont pas encore toutes pénétré....

1—" Ils se gardent entre eux, écrivait Mgr Bossé, des rancunes longues et mortelles. C'et hiver, un gros chien " de l'avant," nommé Mistou, a été étranglé par un *team* qui lui en voulait depuis deux ans. Ce Mistou avait été acheté par André Gallibois, de la Pointe-à-Morier, et mis avec ses propres chiens qui le traitaient froidement. Près de là demeure Joseph Gallibois, qui a un splendide *team* de quatre chiens, frères élevés ensemble et qui fraternisent le mieux du monde. A la première rencontre après l'arrivée de Mistou, l'un d'eux se jette sur l'arrivant, et l'eût étranglé sur-le-champ si on ne le lui eût arraché. Depuis, à chaque rencontre, il y avait bataille. Mistou était seul de son côté. C'et hiver, les deux Gallibois allèrent avec leurs *teams* couper du bois et visiter leurs pièges. Par mesure de précaution, les deux *teams* furent attachés à un mille de distance l'un de l'autre; un épais fourré et une hauteur les séparaient. En moins d'une heure, le *team* de J. Gallibois avait rongé le trait qui retenait le cométique; et les voilà qui s'élancent à travers le bois, tombent sur Mistou comme la foudre et l'étranglent en un instant."

L'été, c'est le bon temps pour les chiens. Ils n'ont alors qu'à manger, à dormir, à se quereller de temps en temps, et à faire leur partie dans ces concerts nocturnes dont j'ai parlé.

Durant l'hiver, pourvu qu'on les ait dressés dès leur jeune âge, ils remplissent en ce pays le rôle qui est ailleurs celui des chevaux. Sur la Côte, où il n'y a de chemin à peu près nulle part, le cheval n'aurait guère d'utilité. Avec le chien, au contraire, pour peu que la neige soit un peu durcie par le froid,

(Photog. par N.-A. Comeau.)

CHIENS ET COMÉTIQUES
La Poste au Labrador.

on a des chemins partout. Et comme les anses et les baies se couvrent ordinairement de glace, on ne manque pas d'en profiter pour raccourcir de beaucoup les distances.

On nomme *cométique* le traîneau auquel on attelle les chiens. Ce traîneau est long d'une dizaine et parfois d'une douzaine de pieds ; sa largeur est généralement de deux pieds. Les pièces qui composent le cométique sont ordinairement reliées les unes

aux autres non par des clous, mais par du *fil à saumon.* Sous les "membres" du traîneau on fixe des os de baleine convenablement taillés, et qui remplacent fort bien les lisses d'acier de nos voitures d'hiver. Chacun des "membres" dépasse l'avant du cométique du tiers environ de la longueur de celui-ci, et se termine en pointe effilée suivant une courbe un peu prononcée : ce prolongement s'appelle le *chaperon.* Cela sert à guider le traîneau avec la main ou avec le pied. Pour arrêter plus sûrement le cométique, on passe dans l'un des chaperons la *drague,* qui est un anneau assez grand fait en gros cordage. Les *barres* ou planchettes qui forment le dessus du cométique débordent de chaque côté ; et chacunede ces extrémités, séparée du reste par une sorte de cou creusé dans la planchette, s'appelle *tête* de la barre.

Il y a de ces cométiques qui sont de belle facture, et pour la fabrication desquels on a pris la peine de faire venir de Québec même du beau bois. On est fier de son cométique, là-bas, comme on l'est ici d'une "carriole" artistement tournée. Dans les grandes occasions, comme lorsqu'une dame doit y prendre place, on ajuste sur cette voiture une sorte de siège avec entourage, qui rappelle la chaise de nos vieilles calèches canadiennes ; le cocher est alors assis sur le devant de cette machine. Enfin, des fourrures complètent l'équipement de la voiture. Mais dans les circonstances ordinaires, on n'y met pas tant de façons, surtout s'il s'agit de faire un long trajet. Alors, on se contente pour tout siège d'une petite caisse que l'on renverse sur le traîneau, auquel on l'attache le plus solidement qu'il est possible. Cela ne garantit guère, il est vrai, ni du vent, ni du froid ; mais, du moins, avec une installation de ce genre, il n'y a rien au monde de si facile que d'*embarquer* ou de *débarquer,* comme disent les Canadiens. Au reste, pour ce qui est du "débarquement," il y a des cas où il est à peu près instantané. L'allure endiablée de l'attelage, les déclivités du sol ou les obstacles que l'on rencontre rendent déjà l'existence un peu difficile sur ces voitures. Mais il arrive aussi que, au moment où l'on s'y attendait le moins, les chiens

s'élancent soudain à une extrême vitesse : alors, avant que vous ayez eu le temps d'y penser seulement, les pieds vous ont passé par-dessus la tête et vous avez culbuté suivant toutes les règles de l'art, pendant que l'équipage s'enfuit en hurlant. Je vous souhaite de n'avoir que trois arpents à courir pour le rattraper.

On sait quelle est l'exubérante joie du chien de chasse, quand il voit son maître décrocher son fusil et se disposer au départ. Il en est de même des chiens du Labrador quand on se prépare à les atteler. Leur impatience ne connaît plus de bornes; on dirait qu'ils en deviennent enragés. Dès qu'il y en a un d'attelé, il voudrait tout de suite partir, et il faut quelquefois attacher le cométique pour empêcher un départ prématuré.

On attelle l'un devant l'autre les cinq ou six chiens que l'on met ordinairement sur un cométique. Celui d'avant, le guide que les autres suivent, n'est pas le premier chien venu : c'est le plus intelligent de tous que l'on charge de cet office, et quand il est bien dressé, on peut se fier à lui pour reconnaître la route.

Le harnachement des chiens, d'une grande simplicité, est pourtant assez difficile à décrire. Si l'on veut bien ne pas s'en offenser, une comparaison tirée des bretelles qui soutiennent le pantalon, chez les peuples civilisés, fera joliment comprendre ce qu'il s'agit d'expliquer. Soient les bretelles d'un citoyen britannique ! Supposez que deux bandes de cuir, l'une sur la nuque, l'autre sous la gorge, les relient ensemble ; supposez encore que les extrémités antérieures des deux bretelles, au lieu de s'attacher au pantalon, passent sous les aisselles et s'en viennent rejoindre, sur les reins, les autres bouts des bretelles.... Je proteste que je ne veux manquer de respect à aucun des sujets de Sa Majesté ! Mais enfin, voilà le harnais des chiens du Labrador.... Tout cela, c'est en cuir de loup marin. Et ces quatre bouts des " bretelles " sont liés ensemble, sur la croupe du chien, par un *trait* plus ou moins long dont l'extrémité, terminée par une boucle, se passe dans le *pithook*. Le "pithook," c'est une forte amarre où viennent s'attacher de la sorte tous les

traits de l'attelage ; chacun de ses bouts, terminé par une ganse, passe dans une ouverture pratiquée à la partie antérieure de chaque "membre" du cométique et s'accroche à la tête de la première barre du cométique. Naturellement, il suffit de varier la longueur de ces traits, pour que les chiens soient à la file et espacés les uns des autres. Tout cet équipage peut atteindre une longueur d'une soixantaine de pieds ou plus, suivant le nombre de chiens que l'on a attelés.

Et tout cela part comme un ouragan ! Autant le chien est doux et soumis quand il n'est pas attelé, autant il est animé et presque féroce lorsqu'il est "sous les armes." Les côtes à descendre ou à monter ne changent rien à son allure. Mais il ne faut répondre de rien si par malheur on rencontre en chemin quelque gibier : avant que vous ayez le temps de le reconnaître, voilà tout votre équipage qui s'est mis à sa poursuite ! Cela peut n'être pas amusant pour le conducteur, qui a parfois de la peine à ramener ses bêtes dans le droit chemin.

A ce propos, le lecteur se demande sans doute comment l'on dirige cet équipage. On comprend bien qu'il ne saurait être question d'avoir une ou deux guides pour chacun des chiens : cela mettrait dans l'affaire une telle complication, qu'il n'y aurait personne pour s'y reconnaître, avec la douzaine de lanières qu'il faudrait tenir en mains. C'est uniquement par la voix que l'on dirige les chiens. Si vous voulez les faire tourner à droite, vous n'avez qu'à crier : *Hoc ! Hoc ! Hoc !* Pour la gauche, c'est *Re-re ! Re-re ! Re-re !* Les interjections : *Ha ! Ha ! Ha !* les font arrêter ; et pour les mettre en marche, il suffit de pousser quelques : *Pouïtte ! Pouïtte !* Voilà tout le vocabulaire des cochers du Labrador. On m'a affirmé que ces expressions sont de l'esquimau authentique. Pour moi, je n'ai pas de peine à admettre cette assertion avec toutes ses conséquences, celle—entre autres—que tout cela appartient au "rameau finno-ongrien des langues ongro-japonaises." Au lecteur je laisse le soin de se former là-dessus la conviction qu'il voudra... En tout cas, sous l'empire de ce jargon, sept ou huit bons chiens trai-

nent mille livres sur la plaine ou sur la glace des baies, ou encore trois personnes, avec une vitesse moyenne de trois lieues à l'heure durant toute une journée.

Quand la route a été bien longue, et que surtout elle a été rendue plus fatigante par une couche de neige trop molle, on voit les chiens donner des signes de lassitude, se décourager, parfois même se révolter et refuser d'aller plus loin. C'est alors au conducteur à les exciter de la voix, à courir même en avant. Il aura d'autant plus d'empire sur eux que, durant le voyage, il aura usé de tact à leur égard, et ne les aura pas gourmandés à l'excès.

En dernier ressort, il y a le fouet, le terrible fouet. Voici ce qu'en écrivait l'abbé Ferland : " Le fouet est un instrument formidable, devant lequel les chiens fuient, même en été. Au milieu de leurs batailles les plus acharnées, il suffit de le leur montrer pour rétablir la paix... Un bon fouet a une longueur de dix à douze brasses : il est attaché à un manche long de cinq ou six pouces ; lorsqu'on ne s'en sert point, on le laisse traîner derrière le cométique. Pour les personnes qui ne sont pas accoutumées dès l'enfance à le faire jouer, il constitue un embarras sérieux à cause de sa longueur ; mais dans les mains d'un Esquimau ou d'un homme élevé sur la Côte, il devient une arme puissante. Le bout du fouet va choisir à quarante ou cinquante pieds le chien paresseux ou grognard ; le claquement produit un son si éclatant que l'animal le plus endormi en trépigne d'épouvante. Un seul coup, appliqué à une grande portée, couperait un chien en deux.[1]"

Quand la neige est durcie, et surtout lorsqu'on peut voyager sur la glace des baies profondes, les trajets se font avec une grande rapidité, comme je l'ai déjà mentionné. Les courriers de la poste, de Natashquan à Blanc-Sablon, parcourent jusqu'à trente-cinq lieues par jour. C'est bien là, pour de si petits coursiers, ce qu'on peut appeler *dévorer l'espace*. C'est même

1—*Le Labrador.*

parfois la seule nourriture qu'ils ont, durant deux jours, trois jours ! Et cela indique quelle est la force de résistance de ces animaux.

Ce n'est sans doute que dans des circonstances bien exceptionnelles qu'ils sont aussi longtemps sans prendre de nourriture. Mais il est encore surprenant d'apprendre que lorsqu'on les emploie à traîner le cométique, dans les longs voyages, on ne leur donne qu'un repas par jour, à la fin de la journée. Ainsi, c'est à jeun qu'ils font ces trajets de plus de cent milles ! Si, pour obéir à une compassion mal entendue, on avait l'imprudence de leur donner à manger le matin, avant le départ, ils n'auraient pas atteint le milieu du jour qu'ils seraient fatigués, peut-être même complètement fourbus. J'aurais hésité à rapporter un fait aussi extraordinaire, si je n'avais eu à ce sujet le témoignage de plusieurs habitants du Labrador qui ont fait de longs trajets en cométique et qui en peuvent parler de connaissance personnelle.

L'alimentation de ces chiens n'est pas très recherchée. Durant l'été, les têtes de morue sont leur menu ordinaire. Dame, quand ils rencontrent sur le chemin... de l'existence un mouton, une volaille, ils en profitent ; et c'est grand gala.

Le capelan séché sert encore à leur nourriture, de même que la chair de loup marin.

On sale aussi des têtes de morue pour les nourrir durant l'hiver.

La viande de baleine est une excellente nourriture pour les chiens. Seulement, les baleines, ça ne se trouve pas à tous les devants de porte, et l'on est souvent obligé de s'approvisionner de fort loin. Cette viande a l'avantage, enfouie dans le sable, de se conserver durant deux et trois années. Et puis, c'est nourrissant ! Un morceau de la grosseur du poing suffit au repas d'un chien, qui l'avale d'un coup et peut ensuite passer vingt-quatre heures sans manger autre chose. Il paraît que cette viande est d'une odeur très spéciale et très tenace ; mais les questions d'odorat ne semblent guère préoccuper les chiens du Labrador, qui ont le cœur loin des lèvres, comme je l'ai déjà laissé à entendre.

Les détails qui précèdent montrent assez quelle est la valeur de la race de chiens que possède le Labrador. On les utilise également et pour le transport des marchandises, du bois de chauffage, etc., et pour voyager le long de la Côte. La rapidité de leur course les rend précieux surtout pour ce dernier objet, non moins que le peu de nourriture dont ils ont besoin. C'est ainsi que la Providence sait mettre en chaque pays les animaux et les productions diverses qui peuvent convenir davantage à ses habitants.

On s'est parfois étonné de ce que, à l'exemple d'autres peuples du Nord, on n'ait pas tenté de façon sérieuse, en ce pays, la domestication de nos rennes d'Amérique, l'orignal et le caribou. On ne l'a pas fait, parce que l'on n'en avait pas besoin. La raquette suffit à nos sauvages, et c'est bien le seul véhicule qu'ils puissent utiliser dans leurs courses à travers les forêts. Les chiens sont les vrais coursiers des Labradoriens, et les seuls dont ils peuvent se servir dans un pays comme celui qu'ils habitent. Quant aux autres parties du Canada, elles ont le cheval et la locomotive ; et cela peut suffire.

DIMANCHE, 14 JUILLET.—Monseigneur a voulu célébrer, ce matin, un office pontifical dans la belle église de la Pointe-aux-Esquimaux, et la bonne population de cette paroisse a suivi avec intérêt et piété la pompe des cérémonies saintes. Église et sacristie sont ici achevées et pourvues abondamment de tout ce qu'il faut ; l'église a même reçu à l'intérieur une fort jolie décoration. Un orgue et un harmonium accompagnent les chœurs, et nous avons entendu de belle musique aux offices de la mission. En un mot, la Pointe-aux-Esquimaux est organisée aussi parfaitement que l'une de nos belles paroisses du haut Saint-Laurent.

Avant l'office de l'après-midi, nous assistâmes à une scène bien gracieuse : la bénédiction des enfants. Tout le peuple des bambins et des bambines se pressait au pied du balcon du presbytère ; la seule condition requise pour en faire partie, c'était

d'être assez âgé pour pouvoir se tenir debout tout seul, et, d'autre part, de n'avoir pas dépassé l'âge où l'on cesse d'avoir droit au nom de petit garçon ou de petite fille. Ah! la jolie assemblée que faisait cette réunion de petits bonshommes et de petites bonnes femmes! Ne dit-on pas que le sol et le climat du Labrador ne permettent pas plus aux rosiers qu'aux autres plantes d'ornement de croître en ces parages? Mais les voilà, les rosiers du Labrador, puisqu'il y a tant de roses sur tous ces frais visages! — Et voici que l'un s'en vient réciter son petit compliment à Monseigneur; l'autre chante une petite chanson; un groupe exécute un chœur de circonstance. Et cela continue de la sorte durant une bonne demi-heure. Il n'y a pas besoin qu'un ange vienne nous dire que les bonnes Sœurs du Couvent, avant leur récent départ pour la maison mère de Québec, ont préparé tout ce joli programme; cela se voit assez. A la fin, Monseigneur adresse au jeune auditoire quelques paroles bien paternelles et distribue des images à ceux de ces petits qui ont chanté ou récité quelque chose; puis, comme le paquet de gravures ne paraissait pas beaucoup diminué, la distribution se continue en faveur de tous les enfants; et même, puisqu'il fallait voir le bout du paquet, on en vint à ne plus tenir rigoureusement compte des limites d'âge que j'ai précédemment indiquées. Si bien que toute la jeunesse de la Pointe-aux-Esquimaux emporta un beau souvenir de Monseigneur. Mais la bénédiction que le Pontife donna à tous ces enfants, c'est encore mieux que les plus riches cadeaux. Qu'il était beau de voir ce Pasteur levant les mains au ciel, et bénissant, au nom de Dieu lui-même, cette portion la plus chérie du troupeau!

L'enfer, à notre époque surtout, n'épargne rien pour ravir l'enfance à la douce influence de l'Église, à l'amour de Dieu. Nous avons vu ses diaboliques efforts s'exercer jusque parmi notre peuple fidèle; quelques-uns, soit consciemment, soit inconsciemment, ont donné dans les pièges de Satan. Pasteurs de tous les degrés de la hiérarchie, continuez à défendre les petits agneaux, continuez à redouter les approches des loups ravis-

seurs ! Pères et mères, ne manquez jamais non plus à vos devoirs de bergers ! Puissions-nous, longtemps encore, constater que les tentatives des sectes sont heureusement à peu près vaines dans notre pays ! Il est bien consolant, en effet, de voir ici tous les petits enfants élevés pour ainsi dire sous l'aile de l'Église. Il n'en est pas ainsi dans tous les pays catholiques, il s'en faut ; et c'est bien là l'objet des plus cuisants chagrins du Premier Pasteur, de celui qui tient ici-bas la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Enfants de la Pointe-aux-Esquimaux, vous, vous êtes bien à l'abri des efforts impies des sectaires ! La bénédiction de votre évêque vous portera bonheur ; car le bon Dieu lui-même vous bénissait par la main de son représentant. La touchante cérémonie de ce jour vous a paru bien belle ; mais, n'en doutez pas, elle a causé aussi les plus douces joies à son cœur d'évêque et à celui de vos parents !

Car — je ne l'ai pas dit encore, mais on n'a pas manqué de le comprendre — tous les parents, la paroisse tout entière assistait à la solennité.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

République canadienne-française... Port militaire... — Histoire d'une colonie acadienne. — Les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux. — Le bon M. Ternet.—Chapelle, église, presbytère.— La Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. — Mgr Bossé.— Projet d'un petit séminaire. — Le Couvent de Saint-Joseph du Labrador. — Démission de Mgr Bossé. — La Préfecture réunie au diocèse de Chicoutimi.— Un conseil municipal qui meurt d'inanition.—Les écoles.— Petits détails pour l'histoire.— Les moyens de communication.—Poste et télégraphe.—Un incident électoral qui a fait du bruit.— La première jetée construite au Labrador. — La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux.

LUNDI, 15 JUILLET.—Vis-à-vis la Pointe-aux-Esquimaux, à la distance d'un mille environ, il y a une grande île qui cache la vue de la haute mer ; c'est l'île du Havre que l'on nomme aussi l'île aux Esquimaux. Nous y avons traversé aujourd'hui. De là, on a une belle vue du village tout entier. Ce village est bâti à l'extrémité, assez obtuse, d'une longue pointe qui termine à l'est une grande baie formant un vaste bassin. Dans le cours des siècles, la puissante République canadienne-française, qui n'est encore qu'à l'état de chrysalide, aura là l'un de ses ports importants, pour ses navires de commerce et surtout pour sa marine de guerre. La population des pêcheurs du golfe, ce sera la pépinière inépuisable qui fournira d'incomparables marins à nos cuirassés, à nos croiseurs, à nos torpilleurs. Ces gens-là travailleront pour l'histoire, et l'on verra les jeunes Francs de l'Amérique renouveler les glorieuses prouesses de

leurs aïeux de la vieille France. A moins, toutefois, que nous ne soyons infidèles aux desseins de Dieu sur nous. Mais non! Espérons qu'Il nous retiendra, même malgré nous, dans le droit chemin!

MARDI, 16 JUILLET.—Il y a encore, à cette date, trois survivants des premiers habitants de la Pointe-aux-Esquimaux: Benjamin Petit-Pas, Hippolyte et Vital Boudreau. J'ai pu interroger longuement ces deux MM. Boudreau sur l'histoire de la localité, les divers genres de pêche que l'on y pratique, et sur d'autres sujets propres à intéresser. En outre, j'ai pu obtenir de M. P. Vigneau, gardien du phare de l'île aux Perroquets, l'annaliste dont j'ai déjà parlé, communication de plusieurs parties de son journal. Tout cela, joint à des renseignements puisés à d'autres sources encore, me met en mesure de raconter au long l'histoire de cet établissement.

Je vais reproduire d'abord tout ce que m'a communiqué M. Vigneau sur la Pointe-aux-Esquimaux, ou "la Pointe," comme on dit souvent sur la Côte; car les noms ne doivent jamais être trop longs; autrement on les abrégera fatalement. La linguistique, si nous l'interrogions là-dessus, n'en finirait plus d'apporter des exemples à l'appui de cette proposition.

Comme on le verra, les habitants de la Pointe sont presque tous venus des îles de la Madeleine. Ce courant d'immigration, d'après M. Vigneau, s'est continué, par étapes, à des intervalles de trois, quatre et cinq ans, jusque vers 1872. Depuis cette date, il n'est plus venu personne, "si l'on excepte quelques-uns qui s'en étaient retournés et qui sont revenus; aussi, quelques jeunes gens qui venaient y passer un an ou deux, et s'en retournaient ensuite..... Ainsi, la population de la Pointe est composée de familles du Havre-aux-Maisons, de L'Étang-du-Nord et de l'île Amherst. Mais ces derniers ne sont venus que sur les dernières années. Le point de départ principal est le Havre-aux-Maisons." Il faut ajouter qu'il est venu aussi plusieurs familles du district de Québec s'établir à la Pointe.

" Le 27 ou 28 mai 1857, Firmin Boudreau, propriétaire de la goélette *Mariner*, quitta les îles de la Madeleine, et fit voile pour la côte du Labrador à la recherche d'un endroit favorable à un nouvel établissement, ayant à son bord les familles suivantes : Nathaël Boudreau (son fils), Benjamin Landry (son gendre), Louis Cormier, François Petit-Pas, Joseph Boudreau[1], et aussi son second fils Hippolyte, et Vital Boudreau, encore garçons tous les deux[2].

" Quelques jours après leur départ, ils abordèrent à la rivière Corneille, trois ou quatre milles à l'est de l'île Sainte-Geneviève. Après y avoir passé la nuit, ils levèrent l'ancre et dirigèrent leur course vers l'ouest jusqu'à Mingan, explorant les différents havres, sans en rencontrer aucun qui leur parût propice à la fondation d'un établissement.

" Arrivés à Mingan, ils envoyèrent une barge en exploration jusqu'à Sheldrake. Celle-ci revint vingt-quatre heures plus tard sans apporter de nouvelles satisfaisantes. Alors ils décidèrent de s'établir à Mingan et y débarquèrent leurs bestiaux. Mais l'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson s'opposa à leur dessein.—Sur ces entrefaites, ils rencontrèrent le révérend Père Arnaud, ce saint missionnaire qui a usé ses forces et sa vie à desservir les restes de la tribu montagnaise disséminée le long de la Côte Nord. Il compatit dignement à leur inquiétude et à leur désappointement, et finit par leur faire entrevoir la possibilité d'un établissement assez avantageux à la Pointe-aux-Esquimaux (où il n'y avait encore personne, ni blanc, ni sauvage). Le capitaine LeMarquend, qui se trouvait là dans le même temps, et qui connaissait très bien la Côte, leur donna aussi le même avis.

" Profitant du bienveillant conseil qui venait de leur être

1—" Ce Joseph Boudreau, avec ses fils et quelques fils Petit-Pas, alla habiter Washtawoka, en 1874."

2—Les MM. Boudreau, " encore garçons " en 1857, sont précisément ceux que j'ai interrogés sur le passé de la Pointe-aux-Esquimaux, ainsi que je l'ai dit plus haut. (A.)

donné, ils rembarquèrent leurs bestiaux, levèrent l'ancre, hissèrent de nouveau les voiles, et se dirigèrent vers l'endroit dont nous venons de parler, où ils arrivèrent le mercredi 10 juin, vers midi. Aussitôt après leur arrivée, ils débarquèrent leurs effets, et édifièrent à la hâte quelques cabanes sous lesquelles ils devaient passer une partie de l'été.

"Comme la saison de la pêche approchait, les vieillards, au nombre de quatre, demeurèrent à terre avec les femmes et les enfants, tandis que la goélette, montée par les jeunes gens sous le commandement de Nathaël, partit pour aller pêcher à la rivière Sheldrake. Mais, arrivée à l'entrée de cette rivière, un coup de vent de S.-S.-E. assaillit la malheureuse goélette et la jeta à la côte, où elle fut brisée en pièces. Deux hommes vinrent en barge apporter cette triste nouvelle à ceux qu'ils avaient laissés à la Pointe, après quoi ils retournèrent rejoindre leurs compagnons à Sheldrake, où heureusement l'on réussit à faire une assez bonne pêche. Ils vendirent leur morue à une Compagnie jersiaise établie en ces lieux, et s'en revinrent à la Pointe vers la mi-août.

"Le 29 juin, le R. P. Arnaud vint rendre visite aux nouveaux habitants de cette localité, et ne cessa pas un seul instant de les encourager dans leur nouvelle position. Il y célébra la première messe, fit élever une grande croix au pied du coteau où l'on devait plus tard bâtir une chapelle, et mit cette nouvelle Mission sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul.[1]

"Vers la fin du mois d'août, le vapeur *Clyde*, de la ligne "Anchor," fit naufrage sur les îles aux Perroquets de Mingan. Certains débris de ce naufrage, recueillis par les nouveaux colons, contribuèrent un peu à les dédommager des pertes récentes qu'ils avaient faites.

1—"J'ignore la raison pour laquelle la paroisse est toujours demeurée sous le vocable de *saint Pierre* seulement. Serait-ce oubli de la part des premiers missionnaires qui ont desservi la Mission, ou de la part du R. P. Arnaud lui-même qui ne leur aurait pas fait connaître la décision qu'il avait prise d'abord? Car c'est lui-même qui m'a dit qu'il avait mis la Mission sous le vocable de ces deux saints."

" Vers ce même temps, aussi, un petit *traiteur*, nommé Poitras, ayant appris que quelques familles s'étaient établies à la Pointe, y accourut dans l'intention d'y faire des affaires. Il s'y bâtit à la hâte un cabanon, le recouvrit en écorce, et s'y installa avec ses marchandises. A son départ, en automne, il laissa aux gens le peu de provisions qui lui restaient, emportant en revanche " beaucoup plus qu'il leur en avait laissé," avec promesse de revenir le printemps suivant. Mais ils ne l'ont jamais revu. Ce fut là le premier marchand qu'il y eut à la Pointe-aux-Esquimaux.

" En octobre, Christophe Vigneau, copropriétaire de la goélette *Eugénie*, arriva à la Pointe pour s'y établir, avec trois autres familles, Xavier Cormier, Jean Cormier et Prosper Cyr. En mai 1858, huit autres familles vinrent rejoindre les premières : Amédée Vigneau (l'un des propriétaires de l'*Eugénie*), Gratien Cyr, Dominique Cormier, Placide Doyle (propriétaire de la *Vénéléo*), John Doyle (père du précédent), Joseph Boudreau (surnommé Joson, père de Vital Boudreau), Hippolyte Arseneau et Hippolyte Cormier. A l'automne, l'*Eugénie*, en revenant d'Halifax, arrêta aux îles de la Madeleine et emmena Frédéric Geomphe avec sa famille. Enfin, le 12 novembre, nous arrivions, toute notre famille, à la Pointe-aux-Esquimaux, à bord de la goélette *Wide-Awake*, dont mon père, Vital Vigneau, était propriétaire. Nous avions aussi à bord Samuel Doyle et sa famille, et quelques jeunesses qui venaient passer l'hiver sur la Côte. Nous apportions avec nous des provisions et des marchandises pour l'usage des habitants. Vers la fin du même mois, le Capt. LeMarquend arrivait aussi à la Pointe pour s'y fixer, avec les Warren de la Malbaie, à bord d'une goélette leur appartenant. Mais ces derniers étaient venus passer l'hiver seulement, dans l'intention d'aller à la chasse au loup marin le printemps suivant. — Tels furent les commencements de la Pointe-aux-Esquimaux.

" De 1859 à la fin de 1861, la population augmenta de dix-sept familles, dont deux familles canadiennes, et les autres des

îles de la Madeleine ; de sorte que, avec les dix mariages qui eurent lieu dans le même espace de temps, le total se trouvait de 45 familles. Durant ce même laps de temps, la flotte augmenta de six goélettes, dont quatre venues des îles de la Madeleine (*Sophie, Lady, Constantine, Victoria*), une (*Alphonsine*) achetée à Québec, et une autre (*Amélia*) à Halifax. Une goélette ayant fait naufrage et une autre étant devenue hors de service, la flotte se composait, en 1862, de huit goélettes.

" A partir de cette époque, quoique enregistrant l'arrivée de chaque nouvelle famille, je ne me suis pas occupé du chiffre de la population, attendu que nous avions des missionnaires résidants qui en tenaient compte."

* * *

Il n'y eut, dans les premières années de la Pointe-aux-Esquimaux, que des missionnaires *passants*, comme dit mon annaliste, c'est-à-dire des prêtres qui parcouraient la Côte Nord et ne séjournaient en chaque localité que le temps nécessaire pour y donner la mission. Voici la liste de ces missionnaires *pro tempore :*

1857—R. P. C.-A. Arnaud, O.M.I.
1858[1]—R. P. J.-P. Bernard, O.M.I.

1—L'abbé J.-B.-A. Ferland arrêta à la Pointe-aux-Esquimaux en cette même année (1858) ; mais il ne paraît pas avoir eu occasion d'y exercer le saint ministère. " A sept lieues au delà du poste de Mingan, dit-il dans son récit de voyage, se trouve la Pointe-aux-Esquimaux, où une vingtaine de familles acadiennes se sont établies depuis trois ans. Elles viennent des îles de la Madeleine, d'où elles se sont expatriées pour améliorer leur condition. Pêcheurs, agriculteurs et matelots, les Acadiens ont fait un excellent choix en transportant leur résidence en ce lieu. Ici ils trouvent des terres cultivables, une mer abondante en poissons et en gibier ; à leur porte est le port des Esquimaux, complètement abrité par des îles ; et en arrière s'étend un excellent pays de chasse ; tandis qu'aujourd'hui les îles de la Madeleine n'offrent qu'une partie de ces avantages et sont beaucoup trop peuplées pour les ressources qu'elles présentent." M. Ferland a fait erreur en disant que les Acadiens qu'il trouva à la Pointe y étaient fixés depuis *trois ans*, c'est-à-dire depuis 1855. La date de 1857 m'a été donnée par les MM. Boudreau dont j'ai parlé ; et M. P. Vigneau, on l'a vu, a corroboré leur témoignage.

1859—RR. PP. H.-A. Charpeney et L.-F. Babel, O.M.I.
1860—M. F.-X. Plamondon.

Ce fut au printemps de l'année 1860 que M. Plamondon (qui fut vicaire à Saint-Roch de Québec, de 1856 à 1874, et, depuis 1874, desservant et curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, où il mourut il y a quelques années) donna la mission à la Pointe-aux-Esquimaux.[1] Dès l'automne suivant, les fidèles de ce poste eurent la joie d'avoir un prêtre résidant au milieu d'eux.

La manière dont cet événement se produisit est assez extraordinaire pour valoir la peine d'être racontée.

Dans l'automne de 1860, plusieurs pêcheurs de la Pointe-aux-Esquimaux s'étaient rendus à Québec, pour y vendre leur poisson et acheter leurs provisions d'hiver. Rencontrant sur la rue un prêtre à l'aspect tout particulièrement vénérable, ils le prièrent d'entendre leur confession. Le bon prêtre leur répondit qu'il était lui-même étranger; il arrivait des missions du Haut-Canada, et se préparait à retourner en France, dans sa patrie la Savoie. Sa place était même retenue et payée sur le vaisseau où ses bagages étaient d'ailleurs déjà embarqués; le départ était fixé au lendemain. Cependant, il les confesserait volontiers, mais à condition qu'on le suivrait jusqu'à l'archevêché, où il devait se pourvoir de la juridiction nécessaire.

Chemin faisant, ces braves gens lui apprirent qu'ils ne pouvaient guère se confesser qu'une fois par année, quand ils venaient à Québec. Sans doute un missionnaire allait chaque année donner la mission à la Pointe-aux-Esquimaux ; mais, à cette époque, ils étaient toujours absents, occupés à faire la pêche en d'autres endroits. Bref, ils étaient bien malheureux. Quelle tristesse pour eux, par exemple, de ne pouvoir solenniser les belles fêtes de Pâques et de Noël ! Mais surtout, lorsqu'il y avait des malades dans le hameau, quelles n'étaient pas les

1—En souvenir de ses travaux apostoliques au Labrador, M. Plamondon fit à Mgr Bossé le don d'une belle statue de son patron, saint François Xavier, qui fut placée sur le toit d'une aile du Couvent, à la Pointe-aux-Esquimaux.

angoisses, dans l'impossibilité où l'on était de leur procurer les secours religieux !

En écoutant ces doléances, le saint prêtre, qui se nommait Claude-Antoine Ternet, pleurait à chaudes larmes. Arrivé devant l'archevêque, il se jette à ses genoux, et lui demande la permission d'aller passer l'hiver avec ces pauvres pêcheurs. Le prélat ne manqua pas de lui représenter qu'il ne fallait pas céder à une émotion, fort touchante sans doute, mais qui n'était pas une infaillible garantie d'appréciation ; il lui exposa quels ennuis, quelles privations, quelles fatigues l'attendaient en ce lointain pays du Labrador. Mais cela n'ébranla aucunement le dessein du missionnaire, qui finit par obtenir l'autorisation d'aller passer un an à la Pointe-aux-Esquimaux.

A l'instant et tout joyeux, M. Ternet s'empressa de retirer ses bagages du steamer, et fit ses adieux à son neveu..... qui était venu de France tout exprès pour le ramener en Europe ! Il n'est pas téméraire de penser que ce neveu n'a pas eu trop, pour revenir de l'étonnement qu'il dut éprouver à l'annonce d'une nouvelle aussi étrange, des trente-sept années qui se sont écoulées depuis.

Enfin, sans hésitation, sans regret, l'abbé Ternet s'embarqua sur une goélette en partance, pour aller hiverner au Labrador.

Si ce n'est pas là du dévouement le plus héroïque, je ne sais où nous en trouverons ailleurs quelque exemple.

M. Ternet n'était pas jeune, puisqu'il avait reçu l'onction sacerdotale en 1818, à Besançon. Il arriva donc, après deux ans de séjour au Labrador, que sa santé ne lui permettait plus de faire de longues marches. Il obtint alors qu'on le relevât de ses fonctions de missionnaire. Mais il voulut rester à la Pointe-aux-Esquimaux, au milieu des bons pêcheurs de l'endroit. Il y résida dans une petite maison, où il vivait absolument seul, sans aucun domestique. Et, durant les longs et fréquents voyages du missionnaire qui l'avait remplacé, il se montrait tout heureux de pourvoir aux besoins spirituels de la population au milieu de laquelle il était demeuré.

Il y a bien longtemps de cela. Pourtant, à la Pointe-aux-Esquimaux, on parle encore du cilice, des jeûnes, de la vie austère de M. Ternet. Cela prouve, encore une fois, qu'il n'y a rien comme les exemples d'un saint pour faire impression sur l'esprit des peuples.

Cependant, M. Ternet finit par s'apercevoir que les infirmités de la vieillesse allaient bientôt lui rendre la vie difficile. Il craignit d'être à charge à ces pêcheurs assez indigents, et se décida à retourner en France, où le cardinal Mathieu et ses confrères dans le sacerdoce l'entourèrent de vénération. Ayant repris un peu de vigueur, il accepta la direction d'une paroisse. Il n'y a pas de doute que, depuis maintes années déjà, il jouit de la gloire et du bonheur que le Dieu d'infinie bonté réserve à ceux qui l'ont aimé et servi fidèlement.

Si je ne me trompe, cet épisode que l'on vient de lire est l'un des plus touchants de l'histoire du Labrador. Il fallait, n'est-ce pas? le raconter à notre public canadien, qu'on ne doit jamais craindre de trop instruire de ce qu'ont fait pour lui ses pères spirituels.

Voici les noms des prêtres qui, après l'abbé Ternet, résidèrent à la Pointe-aux-Esquimaux :

Sept. 1862-Août 1865—M. A. Pelletier.

Sept. 1865-Sept. 1867—M. J.-Ô. Béland.

(Durant l'hiver de 1868, M. J.-J. Auger, missionnaire de Natashquan, desservit la mission de la Pointe.)

Juillet 1868-Avril 1871—M. J.-J.-A. Pérusse.

Mai 1871-Juin 1877—M. J.-O. Perron.[1]

Juin 1877-Août 1882[2]—M. D. Gillis.

19 oct. 1882-30 sept. 1892 — Mgr F.-X. Bossé, Préfet apostolique.

Sept. 1892—M. F. Gendron, V. G.

1—M. Perron était venu sur la Côte dans l'automne de 1870, pour administrer le sacrement de confirmation.

2—M. J.-A. Chalifour et M. R. Beaumont, chargés des missions des alentours, résidèrent à la Pointe-aux-Esquimaux, le premier de 1875 à 1878, et le second de 1878 à 1882.

* * *

" La première chapelle, raconte M. Vigneau, fut commencée en janvier 1859 (justement devant le portail de l'église actuelle) et terminée à la fin de la même année, de sorte que M. Plamondon put y célébrer les offices au printemps de 1860. Elle avait les dimensions suivantes: longueur, 30 pieds; largeur, 24 pieds. La première messe de minuit y fut chantée la nuit de Noël 1860. La chapelle possédait deux cloches pour l'occasion : l'une, apportée des îles de la Madeleine, de cinquante livres environ ; et l'autre, d'environ vingt-cinq livres, dont feu le Capt. Hamond, de Saint-Thomas, qui hivernait alors à la Pointe, fit cadeau à la Mission, ces jours-là. — Les quatre premiers syndics furent élus le 8 décembre de la même année; et, le 23 du même mois, les bancs furent mis à l'encan pour la première fois.

" En janvier 1862, on rallongea la chapelle de vingt pieds.

" En 1864, on a commencé à faire la première souscription pour la construction de l'église actuelle, laquelle s'est continuée jusqu'en 1870. Le montant total de la souscription, en y ajoutant $200 que nous envoyèrent nos compatriotes des îles de la Madeleine[1], s'élevait à $3000. — La cloche (de 450 livres), le dais, l'*Enfant Jésus*, un ciboire, etc., furent achetés en 1870, du produit de quêtes et souscriptions volontaires. — 24 mai 1866, pose de la première pierre de l'église actuelle. 5 juin 1867, première messe, dans cette église, dite par M. J.-O. Béland. 8 décembre 1874, bénédiction solennelle de l'église par M. J.-O. Perron. A l'exception des additions qu'a fait faire Mgr Bossé, cette église fut terminée en 1874 ; et la sacristie, en 1875."

Passons maintenant à la maison curiale. Dans toutes les Missions, en attendant qu'on y construise un presbytère, le prêtre réside chez quelque respectable famille, qui regarde

1— N'est-il pas touchant, de voir les gens des îles de la Madeleine, peu riches eux-mêmes, sans doute, aider ainsi leurs frères de la Côte Nord à se bâtir une église ! (A.)

comme un grand honneur d'héberger ainsi le missionnaire ; et c'est ordinairement toujours la même famille qui jouit de ce privilège. A la Pointe-aux-Esquimaux, ce fut dans la maison de Firmin Boudreau, ancien capitaine de milice aux îles de la Madeleine, que les missionnaires reçurent ainsi l'hospitalité. M. Ternet, le premier prêtre résidant, fut aussi l'hôte de cette famille. Mais son successeur, M. A. Pelletier, eut un presbytère. L'on avait acheté pour cet usage la maison qu'avait occupée

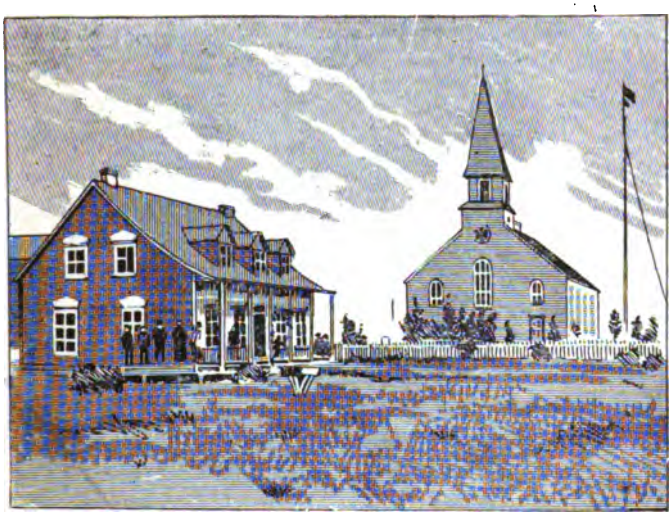

(Photog. par l'Auteur.)

ÉGLISE ET PRESBYTÈRE DE LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.

Jean Hamond, le premier " bourgeois " qui s'était établi ici, vers 1860. Quant au presbytère actuellement en usage, on le construisit de 1879 à 1881. Mgr Bossé y fit aussi exécuter des travaux, et c'est maintenant une demeure confortable et de belle apparence à l'extérieur comme à l'intérieur. Et même c'est l'un des très rares édifices de la Côte Nord où l'on voit des enduits en mortier et en plâtre sur les murs et les cloisons.

* * *

Jusqu'à l'année 1867, tout le territoire du Labrador faisait partie du diocèse de Québec. Lorsque Rimouski fut érigé en siège épiscopal, tout cet immense pays du nord-est fut détaché de Québec et englobé dans le nouveau diocèse, qui s'étendit ainsi des deux côtés du fleuve ou plutôt du golfe Saint-Laurent.

Il est facile d'avoir quelque idée des immenses travaux que dut s'imposer l'évêque de Rimouski, Mgr J. Langevin, pour organiser, avec de faibles ressources, un diocèse d'une telle étendue et dans un pays encore peu développé. Ne pouvant recruter son clergé qu'à grand'peine, il lui fallait encore pourvoir à la desserte des missions éloignées et difficiles de la côte du Labrador. Lui-même, en l'année 1875, parcourut en goélette, même au péril de sa vie, la plus grande partie du Labrador et de l'Anticosti, et se convainquit qu'il ne pouvait efficacement diriger d'aussi loin une desserte de cette importance. Il proposa donc à ses collègues de la province ecclésiastique de séparer tout ce territoire du diocèse de Rimouski, et de le faire ériger en préfecture apostolique. Ce plan fut agréé de l'épiscopat, et soumis au Saint-Siège qui le mit à exécution. Ainsi fut érigée, en 1882, la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, qui comprenait toute la partie nord-est de la province de Québec, depuis la rivière Portneuf, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'au Blanc-Sablon, et s'étendait au nord et à l'ouest jusque vers le détroit et la baie d'Hudson ; la grande île d'Anticosti s'y trouvait aussi comprise. La Pointe-aux-Esquimaux devenait le chef-lieu de la Préfecture.

Le prêtre désigné pour remplir les fonctions de préfet apostolique était l'abbé F.-X. Bossé, alors curé de Douglastown (Gaspé). Ordonné prêtre en 1863, il avait passé toute sa carrière sacerdotale dans les missions de la Gaspésie. La vigueur physique, les talents, l'expérience, le véritable esprit ecclésiastique, tout le désignait pour le rôle difficile qu'on lui

confiait. Dès l'année qui suivit sa nomination, la prélature romaine vint donner un nouveau relief à sa haute personnalité.

Mgr Bossé se mit à l'œuvre avec toute l'activité et tout le zèle dont il est doué, pour organiser parfaitement, sous le rapport religieux, le vaste territoire dont il avait la charge. Tout y était à créer à la fois. " Le travail ne nous fera pas défaut, disait-il dans son Mandement d'entrée ; car il y a beau-

MGR F.-X. BOSSÉ.

coup à faire dans cette nouvelle préfecture apostolique. Des Indiens à évangéliser, des frères séparés à ramener, des pauvres missions—qui n'ont pas même de chapelle—à pourvoir de tout, des écoles à créer, des bibliothèques paroissiales à fonder, enfin—et surtout — des missionnaires à trouver, à former même." C'était tout un programme; et, durant les dix années que le prélat passa sur la Côte, il travailla opiniâtrément à le réaliser. A part les voyages pénibles qu'il fit dans ses missions, à part

les mille détails d'administration dont il fallait s'occuper, que de démarches ne s'imposa-t-il pas au dehors pour trouver les ressources qui lui manquaient, pour recruter des missionnaires et des institutrices ! Que d'appels aux gouvernements et au public charitable en faveur de sa pauvre population !

La grande difficulté, c'était de s'assurer la collaboration de sept ou huit prêtres doués de toutes les qualités du missionnaire, et qui fussent prêts à quitter le ministère relativement facile de leur diocèse pour affronter les travaux et les fatigues des dessertes du Labrador. Et puis c'était toujours à recommencer. Chaque année, deux ou trois missionnaires usaient de la liberté qu'ils avaient de quitter la Préfecture, et le Préfet avait toutes les peines du monde à les remplacer.

Cette situation ne pouvait durer indéfiniment. Aussi, sur le conseil des personnes les plus sages, Mgr Bossé se décida à prendre des mesures en vue de former lui-même des prêtres pour le service de la Préfecture. C'est-à-dire qu'il résolut de travailler à la fondation d'un petit séminaire au Labrador.

Il eut alors occasion de rencontrer, à Québec, le comte L.-G. Baillairgé, renommé par le zèle et la générosité qu'il témoignait pour les bonnes œuvres. Le Préfet lui exposa son pieux dessein. M. Baillairgé en comprit tout à fait l'importance, et donna sur-le-champ une royale aumône pour jeter les bases du futur collège qui devait porter son nom.

Mgr Bossé s'appliqua sans délai à exécuter son projet. Il prit à son presbytère quatre jeunes gens qui avaient suivi un cours d'études commerciales et qui donnaient espoir de vocation ecclésiastique. De concert avec son vicaire, qui remplissait les fonctions de vice-préfet, il commença leur instruction classique. Cela se poursuivit durant deux années, espace de temps qui permit au fondateur de se convaincre que son projet n'était pas actuellement réalisable. En effet, obligé de passer une partie de l'année en dehors de sa résidence, il ne pouvait s'occuper comme il l'aurait fallu de la formation de ces jeunes gens ; en outre, ses ressources ne suffisaient plus à leur entretien. Déjà

même, cet essai avait absorbé une partie des fonds que le comte Baillairgé lui avait confiés.

Mais un autre obstacle se dressait aussi devant lui. Il constatait que la Préfecture ne lui fournirait pas les vocations ecclésiastiques sur lesquelles il fallait compter. On ne rencontrait pas sur la Côte Nord cette belle formation de l'enfance que l'on remarque dans nos anciennes paroisses, où la vue fréquente du prêtre et l'assistance régulière aux offices de l'église établissent comme une atmosphère religieuse très propre au développement des germes précieux de la vocation sacerdotale. Il fallait d'abord répandre au Labrador la pieuse éducation de nos familles canadiennes. En définitive, il était nécessaire avant tout de former de bonnes mères de famille. Là était le sûr moyen de préparer l'avenir.

Ce qu'on avait pris pour le commencement ne l'était donc pas. Ce n'était donc pas par la fondation d'un collège que l'on devait, au Labrador, jeter les bases d'un nouvel état social.

Ce qu'il y avait de plus urgent, au Labrador, c'était un couvent !

D'autant plus que, s'il était difficile de recruter du dehors des missionnaires, il l'était encore plus de trouver des institutrices en nombre suffisant, qui consentissent à aller se dévouer—si loin !—à l'éducation des enfants. Il fallait pourtant des écoles dans tous ces petits hameaux disséminés sur une côte de 250 lieues de longueur. Eh bien, un couvent formerait de bonnes institutrices ; le couvent et les bonnes institutrices formeraient de bonnes mères de famille.

Mgr Bossé remit donc à plus tard l'organisation du petit séminaire de la Pointe-aux-Esquimaux, et s'occupa sans délai de jeter les bases du *Couvent de Saint-Joseph du Labrador*. Ce n'était pas pour rien qu'on mettait la nouvelle institution sous le patronage de saint Joseph. L'entreprise s'annonçait en effet comme entourée de toutes sortes d'obstacles, et il importait d'avoir un protecteur bien puissant. Disons tout de suite qu'en effet le glorieux saint Joseph se mêla beaucoup de l'affaire et la fit pleinement réussir.

Il s'agissait, d'abord, de trouver une congrégation de religieuses enseignantes qui voulût bien se charger d'une fondation aussi pénible. Ainsi que l'a écrit Mgr. Bossé, ces religieuses auraient à " surmonter l'effroi qu'inspire le nom seul de Labrador, pays sauvage et isolé, inabordable de l'extérieur pendant plus de six mois de l'année, au climat réputé — bien à tort — insupportable, privé de ressources fixes, sans aucun centre considérable, à près de 150 lieues de Québec, distance dont 90 lieues (du Sault-au-Cochon à la Pointe-aux-Esquimaux) ne pouvaient être franchies qu'à pied durant la moitié de l'année."

Après avoir en vain frappé à la porte de plusieurs communautés de Québec et de Montréal, le Préfet apostolique réussit enfin à décider les Sœurs de la Charité, de Québec, à envoyer quatre religieuses au Labrador, *pour essayer*. Sœur Sainte-Martine fut désignée pour être la supérieure du couvent, elle qui n'avait jamais encore été mise à la tête d'un établissement. La sœur à qui échut le domaine de la cuisine, n'avait jamais, pas plus que ses compagnes, cuit un pain ni organisé une soupe. Tout finit pourtant par marcher parfaitement : la supérieure s'acquitta fort bien des devoirs de sa charge, et la cuisinière n'empoisonna personne.

Mgr Bossé avait d'abord acheté trois emplacements voisins, tout près de l'église, sur l'un desquels il y avait une maison. Bientôt il fit l'acquisition de deux autres maisons que l'on rapprocha de la première. Un peu plus tard, il acheta une belle propriété de cinq arpents de front, toute cultivable, où l'on aurait des pâturages, et où l'on récolterait force légumes de toutes sortes.

Cependant, il ne suffisait pas d'ouvrir un couvent. Il fallait aussi pourvoir à son existence pour l'avenir. Or, dans notre pays, il n'y a rien comme le gouvernement pour assurer l'existence de quoi que ce soit. Mgr Bossé ne manqua pas d'y songer ; et il s'en alla exposer aux ministres de la Province le besoin qu'avait la Préfecture d'une institution d'enseignement. On n'avait qu'à reconnaître ce couvent comme *École industrielle ;* et, grâce au

concours qu'à ce titre on recevrait du gouvernement, les choses iraient ensuite toutes seules.

Mais le moment était bien choisi pour parler d'École industrielle au gouvernement de Québec ! Précisément, à cette époque, le programme ministériel était de soumettre les maisons de ce genre au régime du minimum. Et puis, la loi exigeait que l'on remplît tant de conditions et de formalités avant que l'on pût en ouvrir les portes aux enfants que l'on voulait y faire instruire, que cela équivaudrait, pour ce qui est du Labrador, à n'y admettre à peu près personne. Or, c'est une fâcheuse situation, pour une école, que de ne pouvoir recevoir des élèves ! Donc, malgré la bonne volonté que pourrait montrer le gouvernement, il n'y avait rien à faire de ce côté.

Il ne restait plus qu'une solution : donner au couvent de la Pointe-aux-Esquimaux le caractère d'une *École de Réforme*, institution d'accès beaucoup plus facile, et qui, au fond, tend au même but. Il est vrai que, au Labrador, il s'agissait bien plutôt de *former*, que de *réformer*..., mais quand il ne tient plus qu'à une syllabe de plus ou de moins qu'une affaire n'aboutisse, on est bien près de réussir. On aurait donc une École de Réforme subventionnée par le trésor public. Et il fut convenu que ce paternel gouvernement, sans complètement s'endormir, fermerait du moins les yeux aux trois quarts, et surtout ne se servirait jamais de lunette, si ce n'est par le gros bout, pour examiner si, au Labrador, on observait très rigoureusement toute la lettre de la loi concernant les Écoles de Réforme. En tout cas, on aménagea le couvent pour sa nouvelle destination, et l'institution s'ouvrit avec une assistance de douze élèves, fillettes venues de divers endroits de la Préfecture. L'année suivante, ce nombre fut porté à vingt. En même temps, les 120 enfants de l'arrondissement scolaire recevaient aussi l'instruction des bonnes Sœurs. Les examens rendirent excellent témoignage de la valeur de l'enseignement donné par les religieuses.

Cependant les familles les plus aisées de la Préfecture demandaient avec instance qu'il y eût au Couvent un pen-

sionnat distinct de l'École de Réforme ; et le Préfet crut devoir se rendre à ces prières. On réorganisa donc le programme des études, de façon à avoir même un cours modèle. On remania et on agrandit de nouveau l'édifice, qui eut à la fin deux étages, avec comble en mansarde (1892). C'est le Couvent dans son présent état, belle et grande construction de proprette apparence et dont l'aménagement intérieur est remarquable. École de Réforme et Pensionnat eurent chacun dortoirs, classes, réfectoire, salle de récréation.

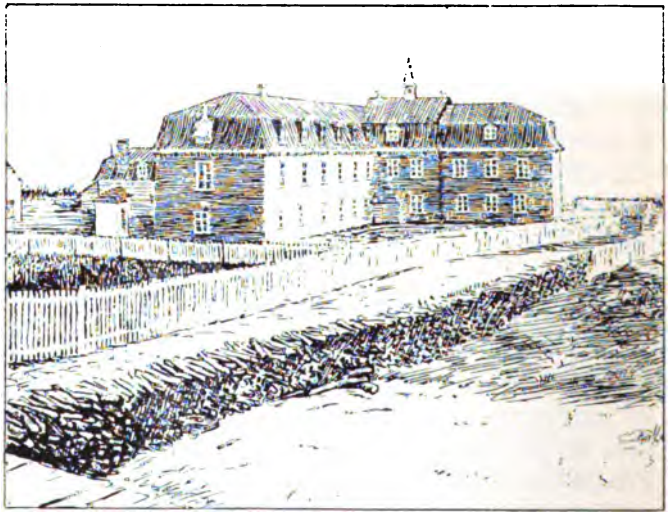

COUVENT SAINT-JOSEPH DE LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.

En ces dernières années, de nouvelles conventions, faites avec le gouvernement de Québec, assurent l'existence de la maison,sinon jusqu'à la consommation des siècles, du moins pour un bon nombre d'années.

Toutefois, il ne fallait pas s'attendre à voir les élèves instruites au Couvent se rendre aussi loin qu'à Québec, pour y passer des examens et y recevoir leur diplôme d'enseignement. Et la difficulté d'avoir des institutrices en nombre suffisant

Le clergé de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, en 1895.

MM. E. Bossé, J.-F.-R. Gauthier, S. Bouchard, Am. Maltais.
MM. Ph. Lemay, F. Gendron, V.G., G. Gagnon, A. Villeneuve.

restait toujours la même ou plutôt devenait de plus en plus grande. Heureusement, grâce à l'appui de Son Éminence le Card. Taschereau, le Préfet apostolique obtint la création d'un bureau d'Examinateurs à la Pointe-aux-Esquimaux ; et les élèves du Couvent eurent désormais la facilité d'obtenir les diplômes d'école primaire ou modèle. En 1892, sur quinze institutrices qui enseignaient dans la Préfecture, douze étaient d'anciennes élèves diplômées du Couvent de Saint-Joseph du Labrador.—La moisson était commencée, récompense des pénibles labeurs du défrichement.

J'ai tenu à mettre en lumière l'œuvre scolaire de l'ancien Préfet apostolique du Labrador. Ce qu'a fait Mgr Bossé, l'Église le fait partout. Où en serions-nous, dans la province de Québec, si le clergé catholique n'avait pas consacré tant de dévouement à l'éducation du peuple !

Il faut répéter ces choses à temps et à contretemps, pour empêcher que l'opinion publique ne s'égare dans ses appréciations. Car il y a, ici et là, de petits messieurs qui n'ont jamais donné un sou ni versé une sueur pour l'instruction populaire, et qui, du bout d'une plume trempée dans l'ignorance et parfois dans l'impiété, s'efforcent à rayer tant de pages glorieuses de l'histoire du peuple canadien-français...

* * *

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter les autres travaux de Mgr Bossé en cet immense territoire qui lui était confié. Il aurait certes compté pour rien toutes les fatigues et tous les labeurs de son apostolat, s'il avait été assuré d'avoir toujours à sa disposition les missionnaires dont il avait besoin pour desservir toutes les missions de la Préfecture. Mais il lui était de plus en plus difficile de maintenir au complet les " cadres " de son clergé. En effet les circonstances changeaient, même dans le diocèse de Québec, où il avait d'abord trouvé facilement les collaborateurs qu'il lui fallait.

C'est que l'œuvre de la colonisation avait repris dans toute la Province un développement que l'on n'avait pas encore vu ; et l'établissement de nombreuses missions et paroisses nouvelles retenaient les nouveaux membres du clergé dans tous les diocèses.

Cette difficulté de recruter le clergé du Labrador fut sans doute l'une des principales raisons qui avaient engagé l'évêque de Rimouski à demander la séparation de la Préfecture d'avec son diocèse.

Quant à Mgr Bossé, il prit le parti d'exposer quelle était la situation précaire de la Préfecture à la S. Congrégation de la Propagande, dont il dépendait directement. Il lui fut répondu qu'il devait demander de l'aide au Séminaire des Missions étrangères, de Paris. Mais la démarche qu'il fit auprès de cette institution ne lui servit de rien. " Le Saint-Siège, lui écrivit-on, nous a déjà confié bien plus de missions que nous ne pouvons en desservir."

Alors, voyant que déjà quelques-unes de ses missions manquaient de prêtres, et que bientôt il resterait à peu près seul pour subvenir aux besoins spirituels d'un aussi vaste pays, le Préfet n'hésita pas à prier le Saint-Père d'accepter sa démission, lui représentant que les intérêts spirituels de la population labradorienne exigeait que l'administration de la Préfecture fût remise à un évêque qui, possédant un séminaire et un clergé, pourrait subvenir à la desserte des missions.

Le Saint-Siège se rendit aux prières de Mgr Bossé, et confia, en 1892, l'administration de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent à S. G. Mgr Labrecque, qui reçut en même temps, cette année-là, le titre d'évêque de Chicoutimi et celui d'administrateur de la Préfecture.

L'ex-Préfet, après les dix années de dévouement qu'il avait consacrées aux missions du Labrador, reprit avec joie l'exercice du ministère curial dans cette Gaspésie où, vingt-cinq ans auparavant, il avait commencé sa carrière sacerdotale. Durant son administration de la Préfecture, quatre jeunes prêtres, de Québec, de Rimouski et de Chicoutimi, avaient pris part à ses

travaux en qualité de vice-préfets. C'étaient MM. L.-J. De-Champlain, D.-A. Langlois, J.-O.-E.-T. Giguère et H. Gaudreault.

Au départ de Mgr Bossé, M. l'abbé F. Gendron, jusqu'alors curé de Sainte-Agnès (Charlevoix), fut nommé curé de la Pointe-aux-Esquimaux. Vicaire général de Mgr l'évêque de Chicoutimi et autorisé à administrer le sacrement de Confirma-

S. G. MGR M.-T. LABRECQUE.

tion, ce prêtre a la surveillance générale des intérêts religieux de la Préfecture, sous la direction de l'administrateur.

* * *

La Pointe-aux-Esquimaux, l'unique paroisse érigée canoniquement (mai 1873) sur la Côte Nord, est aussi la seule qui ait été érigée en municipalité. Mais il convient d'ajouter — ô im-

pitoyable exactitude de l'histoire ! — que, quelques années avant notre passage en ce lieu, le Conseil municipal (dont la première organisation date de février 1875) avait cessé d'exister...faute de conseillers. Et s'il n'y avait plus de conseillers, c'est qu'il n'y avait presque pas de citoyens du village qui fussent " qualifiés," c'est-à-dire dont la propriété foncière fût de la valeur requise de quatre cents piastres. Voilà donc une administration, une sorte de gouvernement qui s'est d'elle-même éteinte, parce qu'il n'y a personne pour exercer l'autorité civile. Le fait est peut-être unique dans l'histoire ! Du reste, personne ne s'en portait plus mal, à la Pointe-aux-Esquimaux, et la vie sociale ne paraissait pas avoir souffert, dans son fonctionnement, de cette absence d'autorité municipale. Il faut avouer, aussi, que le corps civique dont il s'agit manquait joliment de sujets propres à alimenter son activité. Impossible d'imposer des *taxes sur l'eau*, puisqu'il n'y a pas d'aqueduc, ni d'accorder des " licences " aux cochers ou aux charretiers, puisqu'il n'y a pas même un seul cheval dans la localité. A vrai dire, lorsque, chaque printemps, le Conseil municipal avait ordonné aux gens, par décret, de tenir les chiens attachés, pour permettre aux bestiaux de jouir en sûreté des plaisirs du grand air pendant l'été, l'ordre du jour — ou plutôt de l'année — était à peu près épuisé.— Heureux Conseil ! Population fortunée ! qui ne connaissez que par les journaux ce que l'on entend par " boodlage " et pots-de-vin !

Donc, le Conseil municipal n'existant tout au plus qu'à l'état latent, il n'y avait d'autre autorité dans la paroisse que celle du curé, comme autrefois dans les Réductions du Paraguay. Les enfants toutefois estimaient que leur liberté n'était pas si complète, puisque, ici comme ailleurs, ils restaient justiciables de l'autorité paternelle, et, à l'école, du pouvoir "magistral."

* * *

Cela nous ramène précisément à la question scolaire, qui

n'offre ici que des points de vue consolants; car, de tous les endroits de la Côte Nord, nul n'est aussi favorisé que la Pointe-aux-Esquimaux sous le rapport de l'éducation, ce qui est dû principalement, on le devine, au magnifique Couvent qu'y dirigent les Sœurs de la Charité.—Durant les premières années, il est vrai, on manqua d'écoles, et le fait n'a rien de surprenant. Mais, dès l'année 1862, cette lacune fut heureusement comblée, par la venue d'un instituteur, M. Louis Ouellet,[1] qui enseigna à la Pointe depuis juillet 1862 jusqu'au mois de juin 1864. Voilà le nom du premier instituteur de cette paroisse ; et la première maison d'école qu'il y eut là, fut achevée le 18 novembre 1863. "Depuis ce temps, écrit M. Vigneau, nous avons toujours eu des instituteurs et des institutrices de Québec ou des environs, jusqu'en 1887. A cette époque, nos filles, qui avaient étudié au Couvent, se trouvant capables d'enseigner, nous leur avons confié ce soin. Les premières religieuses sont arrivées le 17 octobre 1885."

Depuis l'automne de 1871, la paroisse est divisée en deux arrondissements scolaires.

* * *

Sous le titre : *Garde-pêches, Collecteurs, Magistrats*, etc., M. Vigneau donne les renseignements qui suivent :

"Le premier garde-pêche qui soit venu dans nos parages, y vint dans le cours du mois de juillet 1861 : c'était Joseph Beaulieu, de Carleton (baie des Chaleurs). Deux ou trois ans plus tard, il y en avait dans presque toutes les rivières, comme aujourd'hui.

"Notre premier collecteur de douane fut un M. Perchard (originaire de Jersey), en juin 1867. Il fut remplacé, l'année suivante, par M. McGee (père de notre collecteur actuel), qui y vint durant deux ou trois ans ; ensuite ce fut M. McPherson

1—Ce même M. Ouellet tint plus tard une école à Chicoutimi.

(une seule année), et enfin M. J.-B. McGee, notre collecteur actuel, que nous avons depuis 1871 environ.

" La Pointe n'est pas un port d'enregistrement pour les goélettes. Lorsque nous en bâtissons, il faut aller les faire enregistrer à Québec ou à Gaspé.

" Les deux premiers juges de paix furent nommés en 1872.

" Le premier magistrat qui vint dans nos parages fut M. H.-H.-S. Cimon, en juillet 1873. En novembre de la même année, M. Chs Gagnon, avocat de la Baie-Saint-Paul, le remplaça et descendit à la Pointe pour y demeurer. Il s'en retourna en août 1876. Depuis ce temps jusqu'en 1893, ce que l'on est convenu d'appeler la justice[1] fut administrée sur la Côte par un M. O'Brien,[2] de Tadoussac. Depuis lors, cette besogne est tombée entre les mains de M. R.-P. Vallée[3], de Saint-Thomas.

" Le premier médecin que nous avons eu est le Dr J.-E. Tremblay, en 1891."

* * *

Jusqu'en 1880, les gens de la Pointe-aux-Esquimaux ne pouvaient communiquer avec Québec et les ports de la côte sud que par goélette. En 1880, le Str *Otter* commença à tenir une ligne entre la Côte Nord et Québec. Depuis le mois de mai 1872, il y avait aussi des communications régulières entre Gaspé et la Côte Nord ; car ce fut en cette année que le

1—Il ne faut voir aucune intention malicieuse dans cette expression, dont l'originalité pourrait s'interpréter à mal, si l'on n'y mettait quelque bonne volonté....(A).

2—Avant d'être magistrat de district sur la Côte Nord, M. F. O'Brien avait exercé les mêmes fonctions dans le Saguenay ; il demeurait alors à Chicoutimi. Esprit studieux, avide de savoir, M. O'Brien avait acquis des connaissances sur une foule de sujets scientifiques, et sa conversation était très intéressante. Il avait aussi des goûts de collectionneur : objets d'histoire naturelle, livres curieux, instruments anciens quelconques, articles de journaux, il recueillait tout ce qu'il pouvait. Attaché à quelque grand musée, il aurait fait des merveilles !—Atteint soudainement de maladie grave, dans l'une de ses courses judiciaires, sur la Côte, il mourut à la rivière Pentecôte, il y a quelques années. (A.)

3—En 1897, M. Vallée a été transféré dans le district du Lac-Saint-Jean. M. A. H. Simard, avocat de la Baie-Saint-Paul, remplace au Labrador comme magistrat de district. (A.)

gouvernement fédéral établit ce service postal par goélette, entre la Côte et Gaspé, dont j'ai parlé déjà et qui se continue toujours. Quant au Str *Otter*, il ne fut chargé du transport de la malle qu'un an ou deux après avoir commencé à voyager entre la Côte Nord et Québec. Sauf quelques voyages du milieu de l'été, où il se rend jusqu'à Natashquan, il ne va pas ordinairement plus bas que la Pointe-aux-Esquimaux.

Donc, deux fois par quinzaine, durant l'été, on reçoit la poste et l'on peut profiter des voies de communication qui s'offrent au voyageur. Les gens qui ne sont pas pressés, ou qui sont désireux de goûter les charmes de l'antique navigation à la voile, choisissent la goélette de Gaspé ; ils font de même, évidemment, ceux que leurs affaires appellent dans la Gaspésie. Quant aux personnes d'un esprit plus positif, surtout si c'est du côté de Québec qu'elles entendent se rendre, elles s'embarquent à bord du Str *Otter*, qui, lui, ne craint pas le vent contraire... pourvu que le souffle en soit modéré.

Mais, l'hiver, comment voyage-t-on, dans ces endroits reculés ? L'hiver, il n'y a d'autres moyens de locomotion que la raquette ou le cométique. Cela signifie que les gens du pays ne voyagent guère à cette saison, sinon pour aller dans les postes voisins. Et s'il fallait que quelqu'un se rendît absolument durant l'hiver à Québec, c'est-à-dire à une distance de 150 lieues environ, il y aurait certainement lieu de s'apitoyer sur son sort. Ce trajet, toutefois, n'est pas impraticable, puisque les postillons le font bien ; mais il faut ajouter qu'ils se relèvent de distance en distance. Les gens de la Côte qui ont à faire des voyages assez longs, attendent volontiers ces courriers de la malle, pour faire route avec eux ; car l'on a tout avantage à voyager de compagnie à travers ces immenses solitudes, dans la saison des grandes tempêtes de neige et par des chemins qui " n'existent pas."

Ce fut en janvier 1875 que vint à la Pointe-aux-Esquimaux la première malle d'hiver régulière. Auparavant, on était dans la même position que les Anticostiens : de l'automne au prin-

temps, il n'y avait pas de service postal. Et comme le télégraphe n'était pas encore construit jusque-là, on y était aussi isolé du reste de l'univers qu'on peut l'être par exemple au Groënland. Le Canada aurait pu changer d'allégeance, durant l'hiver, et le drapeau étoilé remplacer le drapeau britannique sur la citadelle de Québec, pendant que, à la Pointe-aux-Esquimaux, dans chaque foyer l'on aurait continué à dire, chaque jour, dans la prière du soir : " Gardez et sauvez notre Reine et toute la famille royale," et à chanter loyalement, dans les grandes circonstances, le *God save the Queen.* Voilà ce qui peut arriver, quand on est privé des communications de la poste et du télégraphe !

Mais, à présent, les citoyens de la Pointe-aux-Esquimaux n'ont plus à redouter de commettre l'erreur de faire des vœux pour le bonheur d'un souverain étranger et peut-être ennemi. Ils ne sont plus, durant l'hiver, privés de communications avec le reste du pays. D'abord, ils ont l'avantage d'une ligne télégraphique qui les relie à Québec. Ce fut le 10 octobre 1889 que cette communication avec la capitale de la Province fut enfin établie, et que la première dépêche entre Québec et la Pointe-aux-Esquimaux, fut confiée au fil électrique.

Pour ce qui est du service postal, il y a maintenant durant l'hiver, c'est-à-dire de novembre à avril, six courriers qui partent de Québec pour la Pointe-aux-Esquimaux. Ce n'est sans doute pas encore l'idéal, et beaucoup de gens se trouveraient bien malheureux s'ils se voyaient réduits à ne recevoir leur correspondance qu'une fois le mois. Mais comme il faut toujours tenir compte ici-bas des circonstances, la position des habitants du bas Saint-Laurent, au point de vue de la poste, n'est pas après tout si lamentable. Elle paraît même très enviable, si on la compare avec celle des citoyens de l'Anticosti !

* * *

Depuis ces dernières années, non seulement la population de

la Côte Nord, aussi loin que la Pointe-aux-Esquimaux, jouit des bienfaits du télégraphe, de la poste régulière et, durant l'été, du service semi-mensuel d'un navire à vapeur ; mais—ô suprême félicité !—ces gens exercent à présent leurs droits de libres et indépendants électeurs ! Dans la plénitude de leur pouvoir de citoyen, ils ont le bonheur d'influencer en quelque mesure le gouvernement de la chose publique !

Ce fut en août 1892 que, pour la première fois, les gens de la Pointe-aux-Esquimaux, fraction du peuple souverain, purent s'approcher de l'urne électorale et y déposer leur bulletin de vote. Il est vrai que la chose ne marcha pas toute seule, et qu'il fallut bien distendre un peu les mailles de la loi... ; mais la solidité d'une loi ne ressemble-t-elle pas un peu à celle d'un filet de pêche ? et ne se prouve-t-elle pas par la faculté de pouvoir l'étendre sans la rompre ? Il faut donc savoir que toute la Côte Nord, jusqu'au Blanc-Sablon, et même l'île d'Anticosti, appartiennent au comté de Saguenay, et que le comté de Saguenay est réuni, pour ce qui concerne l'administration fédérale, au comté de Chicoutimi, qui comprend aussi tout le pays du lac Saint-Jean. Il en résulte que le député de Chicoutimi et Saguenay représente, à la Chambre des Communes du Canada, la division électorale peut-être la plus étendue qu'il y ait dans l'univers, une division électorale qui embrasse tout le territoire compris entre la rivière Saguenay, le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Blanc-Sablon, et, dans le Nord, la hauteur des terres. Ce député, s'il lui prenait fantaisie de jouer au coup d'État et de lever, un beau matin, l'étendard de l'indépendance, se trouverait à la tête d'un royaume de considérable étendue. Il est vrai que le nombre de ses sujets serait tout à fait restreint, et que le nouveau potentat régnerait principalement sur des solitudes, la plus grande partie de ce territoire étant inhabitée et devant l'être jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place libre sur le reste du globe terrestre.

Ajoutons que, depuis un certain nombre d'années, le territoire du lac Saint-Jean forme un comté distinct, pour ce qui est de

l'administration provinciale seulement. Le député de Chicoutimi et Saguenay à la Législature de Québec représente donc une division électorale un peu moins étendue que celle de son collègue d'Ottawa, mais assez vaste, elle aussi, pour constituer un pays d'assez grande importance. Les chefs d'État d'Angleterre, d'Ottawa et de Québec feront donc bien d'être sur leurs gardes, et de se défier toujours, sans en avoir l'air, des deux députés de Chicoutimi et Saguenay.

Pour ce qui est de la partie de ce comté qui forme la Côte Nord, c'est-à-dire qui s'étend depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, on n'avait pas cru possible, jusqu'en 1892, de l'admettre à l'exercice du droit électoral, à cause de son éloignement et de la difficulté des communications. Cette année-là, enfin, nos pêcheurs de la Côte se virent conviés au "banquet électoral." On se mit, en temps opportun, à préparer la fête.—Il s'agissait, pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, d'élire un représentant à la Chambre des Communes. L' "officier rapporteur" nomma tous les fonctionnaires qu'il fallait à chaque endroit de la Côte. Par ses soins, les boîtes de scrutin, les bulletins de vote et autres documents nécessaires, tout fut mis à bord d'une goélette qui distribuerait ces choses diverses dans les différents postes de la Côte. Et les choses allaient se passer de la façon la plus vulgaire, c'est-à-dire comme il se fait dans toutes les élections et dans tous les pays où l'on vote ! Mais voici que le vent contraire s'élève, et voici que la goélette est forcément retenue dans quelque port de refuge, en attendant des souffles propices ; voici, de plus, que le jour fixé pour la votation est tout près d'arriver... Ce fut alors que, parmi les fonctionnaires de l'État que cela concernait, on eut une idée géniale, celle d'organiser la votation sur la Côte Nord par voie du télégraphe. Les principaux officiers de la loi, d'Ottawa, déclarèrent que rien ne s'opposait pas à ce que l'on projetait, et indiquèrent même les détails de la conduite à tenir pour que l'on restât dans les limites de la légalité.

Il était déjà trop tard pour organiser semblable affaire à chacun des postes de la Côte. Du moins, on résolut de monter

le mécanisme électoral à la Pointe-aux-Esquimaux, endroit beaucoup plus populeux que les autres localités, et de le faire fonctionner par l'électricité. Cela veut dire simplement que les nominations, proclamations et autres formalités se firent par voie télégraphique ; et l'on donna, de la même manière, toutes les instructions nécessaires au " sous-officier rapporteur " du lieu. Celui-ci prépara lui-même des bulletins de vote, tous semblablement écrits à la main. Qnant à la boîte du scrutin, c'était plus difficile. Par bonheur, on trouva une petite boîte, de six pouces cubes, qui jadis avait contenu des flacons d'eau de Floride. Le couvercle cloué, des cordons bien scellés ceinturant la boîte de toute part, avec une petite fente pour l'introduction des bulletins : cela faisait merveilleusement ! Et cela fit merveille aussi ! Car les électeurs de la localité, pleins de reconnaissance pour ce bon gouvernement d'Ottawa qui avait pris tant de peine pour leur permettre de dire leur mot sur l'administration du pays, ne manquèrent pas de voter tous comme un seul homme en faveur du candidat ministériel. Et, qui plus est, ils assurèrent son élection ! Car dans le reste du district électoral, les voix étaient à peu près également divisées.

Voilà le récit véridique de la première élection politique qu'il y eut à la Pointe-aux-Esquimaux. On s'est permis d'écrire dans les journaux qu'on y avait déposé les bulletins de vote dans une boîte d'allumettes ! Il fallait empêcher ce propos d'entrer dans l'histoire. Elle saura désormais, l'histoire, que ce fut une boîte d'eau de Floride qui servit d'urne électorale, en ce jour mémorable. Je l'ai vue et mesurée, cette boîte, dans le musée où l'on se propose de la conserver pour l'édification de la postérité.

* * *

Un bienfait en attire un autre, comme c'est reconnu depuis longtemps. On en vit la preuve encore une fois, à la suite de cette élection ; car le gouvernement fédéral, pour ne pas être en

reste de bons procédés avec la population de la Pointe-aux-Esquimaux, fit voter par les Chambres la somme d'argent nécessaire pour la construction d'une jetée à la Pointe. A vrai dire, il y en avait déjà une qui avait été construite par un particulier, quelques années auparavant, un peu à l'ouest de l'église ; mais elle était de faibles dimensions et ne pouvait rendre de services à la grande navigation. Toutefois le gouvernement en fit l'acquisition, dans le dessein de la prolonger jusqu'à l'eau profonde ; cette eau profonde étant assez rapprochée de terre, l'entreprise ne devait pas être considérable. Au moment de notre séjour à la Pointe-aux-Esquimaux, l'ingénieur du gouvernement s'y était rendu et attendait, pour commencer les travaux, l'arrivée du bois de construction, que l'on faisait venir du Saguenay. Car ce n'est pas en cet endroit de la Côte Nord que l'on trouverait des bois d'assez fort volume pour un tel ouvrage. La petite jetée dont j'ai parlé, a été faite avec des pièces de bois jetées par la mer sur le plain. Il n'y a ici que de petits arbres.

On s'imagine peut-être que la construction de cette jetée apportait une joie délirante dans le cœur de cette population ? Point du tout. On est si bien habitué, de longue date, à prendre son canot pour aller accoster au large le steamer ou les goélettes, que l'on n'apprécie pas beaucoup le charme qu'il y a à se rendre pédestrement à bord de ces vaisseaux. Et puis, ici comme partout, l'endroit choisi pour la construction d'une jetée ou d'un quai est toujours celui qui n'aurait pas dû l'être ; il est absurde, insensé, criminel de placer en tel lieu cette construction ! Les officiers du gouvernement sont tout à fait accoutumés aux propos de ce genre ; et—que voilà une pensée consolante !—pour peu que leur carrière ait eu quelque durée, ces doléances ne leur font perdre ni le sommeil, ni l'appétit, ni la paix de la conscience. On construit le quai où l'on trouve que c'est le mieux, on laisse dire tout ce que l'on veut, et à la fin tout le monde est content. Pour ce qui en est, en particulier, de la Pointe-aux-Esquimaux, des pêcheurs prétendaient que la jetée, placée à l'endroit qui a été choisi, allait déranger les courants de

telle sorte que les bancs de sable détruiraient bientôt l'excellent mouillage qu'ils ont, pour leurs barges de pêche, vis-à-vis l'église et le couvent. Mais l'événement n'a pas confirmé ces appréhensions ; la jetée n'a pas fait accumuler le sable, comme on le redoutait, et le mouillage des petits vaisseaux est toujours le même[1].

Il y a de l'avenir, sur la Côte Nord, pour la construction des quais ou jetées ! Car il n'y en a nulle part encore, si l'on excepte certains échafaudages qui en tiennent lieu dans les grands établissements de pêche, et que l'on a construits avec le petit bois que l'on trouvait dans les alentours. Ces quais ne peuvent en général être atteints que par les barges de pêche. Il est donc certain que, les unes après les autres, toutes les localités demanderont des quais ou des jetées qui puissent servir aux vaisseaux d'un certain tonnage. Le gouvernement fédéral aura là-dessus bien des fois à prêter l'oreille aux humbles requêtes de ses administrés de la Côte Nord ! Pour le candidat ministériel, dans toutes les élections qui se feront d'ici à de nombreuses années, il y a là une ressource quasi inépuisable dont il ne manquera pas, j'imagine, de tirer un parti convenable.

* * *

Cette affaire de la jetée construite à la Pointe-aux-Esquimaux m'amène bien naturellement à parler de la flotte du lieu, qui se compose exclusivement de goélettes et de barges. " En 1865, me dit M. P. Vigneau, nous possédions 12 goélettes ; 14 en 1870 ; 17 en 1875 ; 23 en 1880 ; 26 en 1882 et 1883. Depuis, leur nombre a toujours diminué, de sorte qu'aujourd'hui nous n'en avons plus que 12, dont plusieurs ont atteint l'*âge de majorité*." 23 goélettes, ajoute notre annaliste, ont été achetées

1—Au mois d'avril 1897, on m'écrivait de la Pointe-aux-Esquimaux que la jetée s'était enfoncée de près de deux pieds dans le sable sur lequel elle repose, ce qui d'ailleurs était assez prévu. L'accident est facile à réparer.—On ajoutait qu'il faudrait l'allonger de cinquante pieds pour que les vaisseaux de fort tonnage puissent l'accoster.

par les habitants de la Pointe, la première en 1859, et la dernière en 1882. Nous en avons bâti 18, la première en 1864, la dernière en 1883.— Il y en a eu six d'écrasées par les glaces au voyage du loup marin, et cinq naufragées d'autres manières, la première en 1857 (lors de l'arrivée des premiers colons), et les deux dernières en 1894.

Voilà donc l'histoire joliment renseignée sur la question des goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux ! Il reste à dire à quel usage on les emploie, c'est-à-dire à parler des grands voyages de chasse ou de pêche que l'on fait chaque année.

CHAPITRE QUINZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

La grande chasse au loup marin. — Autrefois et aujourd'hui. — Voyage *à la morue*. — A bord des goélettes.— Le voyage *au hareng*.— Comment on s'empare d'un banc de harengs.—Le rêve d'un pêcheur novice.—La petite pêche locale. — Un beau soir, sur le rivage.... Un peu de lyrisme. — Bénéfice annuel d'un pêcheur.—La chasse à la Pointe-aux-Esquimaux.—Agriculture. —Les Seigneurs de Mingan. — Nous sommes " dégradés." — La pêche du homard. — Histoire naturelle du homard. — Le bon vent qui s'en vient. — L'enfance d'une petite Montagnaise.

La morte saison n'est pas longue ici. Dès le mois de mars, il faut retourner travailler sur la mer. C'est par la chasse au loup marin que débute l'époque de l'activité.

Aux îles de la Madeleine on prend, me dit-on, le loup marin à la ligne, comme la morue. Mais ici c'est une véritable chasse qu'on lui fait.

Donc, vers la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, les goélettes—qu'il faut dégager de la glace qui les emprisonne en dedans des îles, où elles ont passé l'hiver—partent de la Pointe-aux-Esquimaux, ayant chacune un équipage de neuf à douze hommes, qui partageront entre eux le gain du voyage, le propriétaire du vaisseau gardant pour lui deux ou trois parts. Chaque homme s'est pourvu lui-même des provisions dont il aura besoin. Un voyage de cette sorte, à une telle saison, n'est pas absolument une partie de plaisir, surtout lorsque les goélettes sont retardées par les glaces, et n'arrivent qu'au mois de juin aux endroits de chasse dans le détroit de Belle-Isle, au lieu d'y arriver dans la première quinzaine de mai, ce qui est

l'époque ordinaire. Ainsi, en 1883, au 1er de juin, la moitié seulement des goélettes y étaient parvenues, et la dernière ne s'y rendit même que le 19 de ce mois. Plusieurs équipages souffrirent horriblement de la faim, en cette occasion; sur d'autres vaisseaux, il n'était resté à bord que le nombre d'hommes strictement requis pour la manœuvre, leurs compagnons ayant gagné la terre ferme en passant sur les glaces.

Il y a plusieurs espèces de loups marins ou phoques qui fréquentent le golfe Saint-Laurent. Celui que l'on vient chasser sur les glaces, au printemps, c'est le *brasseur* ou *cœur* (*Phoca groenlendica*, Fabr.), le phoque à croissants de Buffon. Ce nom de *phoque à croissants* ou de *cœur* lui vient de deux taches noires qu'il a sur le dos, le reste de son pelage étant gris blanc. Cette espèce donne une huile plus abondante et de meilleure qualité pour le commerce. Les Esquimaux en mangent avec délices la chair et la graisse. Ne les chicanons pas sur cette affaire de goût, matière qui, du consentement universel, échappe à la discussion.

Il y a deux façons de faire la chasse au loup marin sur les glaces : au bâton et au fusil.

Quand on trouve les loups marins réunis, en troupeau de plusieurs milliers parfois, sur de grandes glaces qui peuvent avoir jusqu'à plusieurs milles de circuit; ou encore, lorsqu'on les voit sur de petites glaces si bien tassées qu'il ne s'y trouve pas de vides à l'eau claire : on fait la chasse au bâton. Il s'agit dans ce cas, comme bien l'on pense, de surprendre l'animal et de ne pas lui laisser le temps de se jeter à la mer. Pour cet effet, les chasseurs débarquent sur la glace le plus loin possible des phoques, puis s'avancent sans tambour ni trompette; et même, arrivés à une certaine distance, ils se traînent à plat ventre, sur la glace, mais toujours du côté le plus rapproché de l'eau, de façon à couper la retraite à l'ennemi, s'il s'avisait de vouloir se dérober par la fuite aux charmes de la petite opération qui se prépare. Quand on a de la sorte cerné les loups marins sans qu'ils s'en soient aperçus, tous les hommes, au signal

convenu, se dressent subitement, et commencent le carnage de ces pauvres animaux qui, surpris et effrayés, ne savent plus que faire au premier moment. Un coup de bâton sur le museau suffit pour les assommer, ou du moins pour les étourdir ; car il faut avant tout les empêcher de se jeter à la mer, ce qu'un certain nombre réussit toujours à faire. On revient ensuite, et l'on aide à mourir ceux que le premier coup n'a pas tués tout à fait. En procédant de la façon que l'on vient d'exposer, une troupe de huit hommes peut abattre cinq à six cents phoques en une couple d'heures.

Il arrive que les glaces où se trouve le loup marin sont petites et tassées, mais laissent entre elles trop de vides, par où l'animal s'esquiverait facilement en dérobant au chasseur la peau et l'huile sur lesquelles il compte. Alors on fait la chasse au fusil. Il s'agit toujours, assurément, d'approcher du loup marin le plus près que l'on peut sans en être aperçu. Aussi les chasseurs avancent sans bruit, se cachant derrière les blocs de glace quand ils en rencontrent, et tirent à une portée de quinze à trente pas, et quelquefois de plus loin encore, quand le loup marin est plus farouche. Certains jours même, l'animal est si peu de bon compte qu'on ne peut s'en approcher assez pour le tirer avant qu'il ait le temps de se jeter à la mer. Dans tout cela, il n'est question que des loups marins adultes, des loups marins dont le siège est fait, et qui savent à quoi s'en tenir sur les desseins du roi de la création. Quant aux jeunes, ils y vont d'abord avec une entière candeur ; ignorants encore du *struggle for life*, ils ne voient que des amis dans tous les êtres de la nature. On s'approche donc le plus aisément, et sans recourir à aucun artifice, de ces confiants petits animaux, et on les.... assomme sans plus de façon. Cette inconscience du danger ne dure d'ailleurs pas longtemps ; dès la fin d'avril, les jeunes phoques ont cessé d'être aussi naïfs. Déjà au fait des périls de l'existence, ils sont devenus aussi farouches, et même plus, que les vieux.

Quelquefois, les glaces sont de très petite étendue et séparées

les unes des autres. On fait alors la chasse en canot. Deux hommes sont dans l'embarcation, l'un à l'arrière pour la diriger, l'autre à l'avant pour tuer au fusil les phoques qui se rencontrent sur les glaces. Il est évident que ce troisième mode ne vaut pas la chasse au bâton, qui est bien la plus expéditive et par conséquent la plus productive.

Maintenant, si l'on s'imagine que, la tuerie achevée, on va transporter tous ces cadavres de phoques dans les goélettes, pour s'en revenir à la Pointe-aux-Esquimaux, c'est que l'on ne s'entend guère aux affaires..... on n'a pas reçu une "éducation pratique"... on n'a pas été aux " écoles anglaises "....

Les os et la viande du loup marin n'étant pas utilisables[1], pourquoi les emporterait-on ? C'est la graisse qu'il importe d'avoir, pour en faire de l'huile ; c'est aussi la peau, que l'on pourra vendre. Donc, sur la glace même, on lève la peau du loup marin ; et comme, fort heureusement, la graisse tient à la peau, on se trouve à enlever les deux ensemble. On charge les goélettes de ces dépouilles *opimes*, et l'on met la proue à l'ouest, pour arriver à la Pointe-aux-Esquimaux aussi vite que possible. Ici, on sépare la peau de la graisse, que l'on fait fondre pour en tirer l'huile.

Autrefois, c'était le bon temps, pour la chasse au loup marin comme pour tant de choses ! Donc, en ces jours d'heureux souvenir, l'huile se vendait jusqu'à 80 cents le gallon. Ensuite il est arrivé qu'avec l'adoption de l'étalon Impérial, c'est-à-dire l'augmentation de la mesure, coïncida la diminution du prix de vente. C'était bien le comble de l'infortune pour nos pêcheurs ! Aujourd'hui, le prix du gallon n'est, pour l'ordinaire, que de 30 cts. Quant à la peau du loup marin, qui seulement salée, et non davantage travaillée, s'est vendue jusqu'à une piastre et demie, elle ne vaut plus guère que quarante cents. Enfin, pour tout dire en un mot, suivant le propos d'un pêcheur, " à peine

1—Pourtant, avec les os, on pourrait faire du phosphate, matière qui a de la valeur à divers égards. Mais nos pêcheurs n'entendent guère la chimie.

aujourd'hui compte-t-on une piastre, là où l'on comptait un louis il y a vingt ans." Autrefois, quand la chasse était bonne, un homme gagnait jusqu'à $400, tandis qu'à présent un gain de $150 passe pour un "gros voyage au loup marin."

* * *

Au milieu de l'été, c'est-à-dire de la mi-juin à la mi-juillet, on prend le loup marin au rets, et sans avoir besoin de s'éloigner beaucoup de la Pointe-aux-Esquimaux. Cela consiste à tendre d'immenses filets—qui n'ont rien de commun, assurément, avec le point d'Alençon, de Venise, ou d'Angleterre — pour barrer le passage aux amphibies. L'idéal, en ce genre, c'est de fermer ainsi la voie entre des îles très voisines. En tout cas, une fois que ces animaux sont engagés dans la fatale embûche, la lance et le harpon en ont facilement raison ; et l'on s'efforce ensuite de convertir, avec le plus de succès que l'on peut, leur huile et leur dépouille en bons billets de banque. Du reste, cette capture du loup marin en été ne se fait guère sur une grande échelle.

Il est à remarquer, par exemple, que ce n'est plus le *loup marin brasseur* que l'on prend ainsi, l'été, presque à sa porte, mais une autre espèce qui fréquente également le golfe Saint-Laurent: le *Phoca vitulina*, Lin., le phoque commun, que nos pêcheurs nomment le *loup marin d'esprit*. Ce phoque est de moindre taille que le brasseur, qui mesure parfois jusqu'à neuf pieds. Que si l'on me demande d'où vient ce qualificatif de loup marin *d'esprit*, j'avouerai que l'histoire est muette à cet égard. Feu l'abbé Provancher s'est vu un jour, lui aussi, en face de ce difficile problème ; et, comme un savant ne doit jamais rester court, voici comment il s'en est tiré : "Quant aux *loups marins d'esprit*, dit-il, nos pêcheurs ne leur ont probablement donné ce nom que parce que, fréquentant habituellement les rivages, ils trouvaient qu'ils avaient plus d'esprit que les

brasseurs de venir ainsi s'offrir à leurs poursuites.[1]" *Se non è vero...* Et d'ailleurs si l'on n'est pas satisfait de cette explication, ni le droit naturel, ni le droit positif ne s'opposent à ce que l'on en recherche une autre.

Dans l'est du golfe Saint-Laurent on capture aussi le loup marin brasseur au rets ; mais cela se fait à la fin de l'automne. Certes, on ne prend pas la peine d'aller si loin de la Pointe-aux-Esquimaux, pour cette pêche dont le bénéfice est peu considérable.

* * *

Pour revenir à la flotte de la Pointe-aux-Esquimaux, on ne la met pas en hivernement après son retour du voyage au loup marin. Il faut au contraire reprendre bientôt la mer, cette fois pour courir sus à la morue.

C'est ordinairement dans la première quinzaine du mois de juin que les goëlettes partent pour la morue. Elles parcourent les divers ports de la côte, jusqu'à ce qu'on trouve le poisson assez abondant quelque part pour qu'il paraisse avantageux de s'y arrêter pour pêcher. Les principales stations de pêche sont : Natashquan, Kégashka, la Romaine, la baie Wolf, les pointes Sainte-Marie, Harrington, Tête-à-la-Baleine, la baie des Moutons, les deux Mécatina, Saint-Augustin, Shecatica, Bonne-Espérance, etc. Quelquefois on descend jusqu'à Bradore et Blanc-Sablon, et même plus bas encore, lorsque la morue est très rare.

Les goëlettes de 40 à 55 tonneaux ont un équipage de huit hommes et trois mousses d'une quinzaine d'années, et sont munies de trois barges ; quelquefois elles ont quatre barges, et dans ce cas elles emmènent deux hommes de plus. Les goëlettes de 25 à 35 tonneaux portent six hommes et deux mousses, et n'ont que deux barges.

Ces petites embarcations sont très légères ; elles n'ont que dix-huit pieds de quille. Elles peuvent contenir jusqu'à cinq ou

1—*Naturaliste canadien*, vol. I, p. 285.

six cents morues de grosseur moyenne. On les achète des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse à la fin de la saison de pêche.

Quand une goélette s'est arrêtée dans un endroit de pêche, on met les barges à la mer, et deux hommes descendent dans chacune, pour aller à la recherche de la morue sur les fonds qu'elle a coutume de fréquenter. Tantôt la morue se trouve à de faibles distances de la goélette ; tantôt il faut aller fort loin pour la trouver. Dès que l'embarcation est chargée, elle vient mettre son poisson à bord de la goélette. Mais lorsque la morue est rare, on n'attend pas que la barge soit chargée pour revenir : les barges ne doivent pas être plus de sept ou huit heures au large, sans apporter le poisson qu'elles ont pris. La raison en est que si la morue restait plus longtemps sans être vidée, après sa capture, la grande quantité de capelan qui remplit toujours son estomac l'exposerait à se gâter. En tout cas, si la pêche donne bien, les barges font jusqu'à trois et quatre voyages par jour ; cela commence à deux ou trois heures du matin, et peut se prolonger jusqu'à près de neuf heures du soir.

A mesure que les pêcheurs déposent la morue sur le pont de la goélette, les hommes restés à bord et les mousses la *piquent*, ce qui consiste à lui couper la gorge et à lui fendre le ventre ; la *décollent*, c'est-à-dire lui enlèvent la tête et les intestins ; la *tranchent*, c'est-à-dire lèvent toute l'arête ; enfin la *salent*. On prépare de la sorte de cinq à sept mille morues par jour ; quelquefois on atteint les neuf à dix mille, mais c'est bien exceptionnel. Tout ce travail est fait par les hommes du bord ; ceux des barges ne font pas autre chose que pêcher.

* * *

Mais on peut se demander comment, dans ces voyages au long cours, on se procure la bouette nécessaire pour la pêche.

C'est presque toujours le capelan dont on se sert pour amorcer les hameçons. Et ici, pas plus qu'ailleurs, le capelan ne tombe tout rond du ciel. Il faut aller le seiner aux endroits.... où il y

en a. Les pêcheurs n'ont pas le temps de faire ces expéditions au capelan ; c'est aux hommes du bord à les fournir de bouette. Or, comme le *saleur* de la goélette a presque toujours de l'avance sur le *trancheur*, c'est lui qui est chargé d'entretenir la provision de capelan. Quatre ou cinq goélettes réunissent leurs intérêts en cette matière, et envoient ensemble leurs *saleurs*, dans une embarcation spéciale, prendre du capelan avec une seine qui mesure de trente à quarante brasses de longueur, sur trois ou quatre brasses de hauteur. Deux fois par jour, le matin et le soir, il faut ainsi aller au capelan, que l'on trouve parfois tout près des goélettes, parfois à trois ou quatre milles de distance. Puis on se partage le butin.

Le lançon, le hareng, l'encornet et les *clams* ou coques, sont aussi de bonne bouette pour la pêche à eau profonde. On peut même employer le hareng, l'encornet et les *clams* conservés dans le sel, quand on va au loin, sur les bancs, où l'on ne pourrait guère autrement se procurer de la bouette. C'est là, sans doute, avant tout l'affaire de la morue !

Mais d'ordinaire, en ces questions, la morue n'est pas fanatique.

Ainsi, lorsque le capelan est très rare et qu'en même temps la morue s'adonne à mordre bien, on se sert de tout ce que l'on veut en guise de bouette, c'est-à-dire de lard, de viande, d'oiseaux de mer, etc. Car la morue est renommée pour sa gloutonnerie. Il faut dire pourtant que son humeur n'est pas toujours la même. "J'ai vu durant des semaines, me racontait un pêcheur, la morue être abondante au point que la mer en était épaisse. Nous nous servions de bouette très fraîche : eh bien, la morue n'en faisait aucun cas, tellement que deux hommes pouvaient à peine en prendre une vingtaine en deux ou trois heures !"—Comme à la chasse, alors ! où c'est toujours le gibier qui a tort de ne pas se tenir immobile vis-à-vis le canon du fusil.

Il fallait donner tous ces détails sur la bouette, afin d'empêcher les âmes candides de s'inquiéter de l'endroit où l'équi-

page des goélettes peut bien aller *piocher les vers* qu'il faut pour prendre tant de milliers de morues...

* * *

Trois cents quintaux de morue, c'est un *bon voyage* pour une goélette de deux barges; les goélettes servies par trois ou quatre barges prennent de quatre à cinq cents quintaux. Quant à certaines grandes goélettes de la Nouvelle-Écosse, qui jaugent jusqu'à cent tonneaux et plus, elles atteignent les chiffres de sept, huit et neuf cents quintaux. Mais, aussi, elles portent des équipages d'une quinzaine d'hommes, et leur campagne dure tout l'été.

Ces goélettes de la Nouvelle-Écosse, comme aussi celles des États-Unis, du Cap-Breton, etc., se servent de *doris*, qui sont plus légères encore que les petites barges de nos Labradoriens. Ces goélettes ont chacune de douze à quinze de ces embarcations, suivant leur tonnage et le nombre de leurs hommes. Chaque pêcheur conduit une doris, soit pour pêcher à la ligne près de terre, soit pour tendre les lignes de fond, le soir, sur les bancs et à une certaine distance de la goélette, soit pour les lever, le matin.

* * *

Quant à nos pêcheurs de la Pointe-aux-Esquimaux, ils sont de retour vers la fin de juillet ou dans la première quinzaine du mois d'août. Alors, on débarque la morue, on la lave et on la fait sécher, opération qui dure parfois près de deux mois, lorsque le temps est pluvieux. On la vend ensuite dans la localité même, ou bien on l'envoie sur les marchés d'Halifax ou de Gaspé. Quand tout est vendu, on donne sa part au propriétaire de la goélette, qui, lui, ne partage aucunement dans les dépenses. Pour ce qui est du reste de la somme réalisée, on le divise, après paiement de toutes les dépenses, entre tous les hommes, qui ont parts égales. Les mousses, suivant la valeur

de leur travail, reçoivent, chacun, le tiers, la moitié ou les deux tiers d'une part.

* * *

Cependant, après cette deuxième campagne de pêche, tout n'est pas encore dit, ou plutôt, tout n'était pas dit : car maintenant cela est changé. Mais, jusqu'à ces dernières années, on remettait à la voile pour le bas du golfe, afin d'y faire en grand la pêche au hareng.

Du voyage de la pêche à la morue, qu'il y eût ou non des bancs de morue, on s'en revenait toujours à la Pointe-aux-Esquimaux assez de bonne heure pour être prêt à partir, vers le milieu du mois d'août, pour le "voyage du hareng"; car ce voyage était l'un des plus lucratifs.

On se rendait ainsi, avec les goélettes, jusque sur la côte de Terre-Neuve, dans le détroit de Belle-Isle, et l'on parcourait les différents endroits de cette côte, depuis Savage Cove jusqu'au Port-au-Choix. On y attendait le hareng, qui arrivait ordinairement dans les premiers jours de septembre. Quelquefois aussi on traversait à Forteau et à la baie de Bradore, sur la côte nord.

On ne pêchait pas le hareng à la ligne! Il en faudrait du temps, pour compléter la cargaison d'une goélette, si l'on prenait le hareng de cette façon! C'est à la seine, comme on l'imagine bien, que l'on fait cette pêche. Les seines dont on se servait, dans ces expéditions, avaient cent, cent vingt et même cent trente brasses de longueur, sur une largeur ou profondeur de huit à dix brasses. Avec des appareils de telles dimensions, il n'était pas rare que l'on prît, d'un seul coup, douze à quinze cents barils de harengs; on a vu même des coups de seine de deux mille barils. Mais quand on prend en moyenne trois, quatre ou six cents barils, on ne se plaint pas. Une seule seine suffisait pour le service de deux ou trois goélettes de quarante à cinquante tonneaux.

Mais voyons d'un peu plus près comment on procède pour

prendre d'un coup tant de harengs, dans les expéditions faites à bord des goélettes.

A l'approche de l'automne, le hareng qui habite le détroit de Belle-Isle longe les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Bonne-Baie et à la baie des Iles (côte occidentale de Terre-Neuve). En certains endroits, il passe si près de terre et en bancs si compacts, qu'on pourrait en prendre avec la main.

L'embarcation chargée de seiner porte un équipage de sept hommes. L'un de ces hommes, le " maître," se tient à l'avant ; il doit surveiller les mouvements du hareng, et diriger la manœuvre en conséquence. Il y a ensuite quatre rameurs, et, à l'arrière, deux hommes pour gouverner l'embarcation et mettre la seine à l'eau lorsqu'on rencontre le hareng.

C'est vers l'heure du soleil levant que l'on part de la goélette. On visite les anses et les pointes jusqu'à deux ou trois milles de distance, lorsqu'il fait beau. Quand la mer est calme et l'eau peu profonde, on aperçoit le hareng à plus de cent pas en avant. Lorsqu'on le voit à cette distance, on fait le moins de bruit possible avec les rames ; et dès qu'on arrive assez près, on *déborde* la seine et on *renferme* le hareng. D'autres fois, on constate que le hareng s'en vient lui-même sur l'embarcation : alors, on s'arrête, on le laisse avancer, et quand il est à portée, on le *renferme*. Et cette façon de procéder manque rarement son effet ; car le poisson se trouve pris avant d'avoir eu le temps de rebrousser chemin. Mais les choses ne vont pas si bien quand il vente et que par suite la mer est agitée ; alors, en effet, on ne voit le hareng que lorsqu'il est tout près. Le bruit des rames l'avertit du danger ; la panique se met dans ses rangs, et le sauve-qui-peut est si vite exécuté que les pêcheurs ne peuvent plus attraper que les vieillards, les malades et les infirmes.

La pêche à la seine, telle que je viens de la décrire, se fait à toute heure du jour ; mais le moment le plus favorable, c'est quand la mer achève de monter.

Que fait-on des prisonniers dont l'on s'est emparé ?

Les barges suivent toujours l'embarcation qui porte la seine. Dès que la prise est opérée, elles viennent prêter main-forte aux vainqueurs. On commence par *assécher la seine*, c'est-à-dire que l'on *tasse* le hareng autant que possible, afin de pouvoir le prendre plus facilement pour en remplir les barges. Celles-ci vont de la seine à la goélette tant qu'il y a du poisson à transporter.

Si l'on a fait un *trait*, c'est-à-dire une capture, de 600, de 1000 ou de 1200 barils, et que l'endroit soit à l'abri du mauvais temps, on *ferme* la seine et on la fixe pour qu'elle reste dans la même position. En ce cas, on ne transporte à bord de la goélette que la quantité de hareng que l'on peut préparer et saler en vingt-quatre heures ; les jours suivants on revient chercher du poisson, jusqu'à ce que la seine ait été vidée. Dans ces occasions d'un bon *trait de seine*, on ne dort pas tant que le hareng n'est pas tout "sauvé." Assez souvent, on passe de la sorte jusqu'à quarante-huit et même soixante heures sans clore l'œil.— En vingt-quatre heures, un équipage entendu arrive à remplir dans les conditions voulues au delà de cent barils.

Parfois, il faut aller très loin de la goélette pour rencontrer le hareng ; et alors il peut arriver que l'on n'utilise pas même le tiers d'une prise de cinq ou six cents barils. Car, à cette distance du bord, lorsque le jour s'en va et que le vent s'élève, surtout si l'endroit est *farouche*, il n'y a qu'à rendre le hareng à la liberté, à ramasser la seine et à battre en retraite.

Lorsque la goélette est complètement chargée, ce qui—au hasard des circonstances—réclame plus ou moins de temps, on s'en revient : dénouement qui ne surprendra personne. On vend la cargaison, en gros ou en détail, le plus avantageusement qu'il se peut, et l'on partage les bénéfices suivant le même système qu'après les voyages *à la morue*.

* * *

Eh bien, voilà comment on fait en grand la pêche du hareng.

Le jeune lecteur peut maintenant laisser courir son imagination la bride sur le cou. Le voilà à bord d'une goélette de pêche, en route pour la côte de Terre-Neuve. Que la mer est belle, dans ces douces soirées du mois d'août !.... Le voilà sur l'embarcation qui va seiner. On rencontre un extraordinaire banc de harengs ; on le prend en entier.... dix mille barils ! Cela ne s'est jamais vu ailleurs qu'en rêve ; mais qu'importe ! Et ce n'est pas du petit hareng !.... On charge la goélette, et il y paraît à peine dans la seine. Je vous assure qu'on en passa, cette fois, des jours et des nuits à saler du hareng ! Il en fallut des bas de laine, pour mettre tout l'argent qui se gagna cet automne-là.— Oh ! les plaisirs de la mer ! Je le crois bien, qu'on sera pêcheur toute sa vie, quand on y a goûté !....

* * *

Or tout cela, c'était dans le bon vieux temps, qui toutefois n'est pas encore bien éloigné.

Mais comme le hareng ne donnait presque plus, depuis plusieurs années, et que, partant, les profits étaient minimes ou nuls, les propriétaires de goélettes ont à peu près cessé de faire ces voyages pénibles.

Pour montrer combien la " flotte " de la Pointe-aux-Esquimaux a pu mettre d'argent " dans la place," comme on dit, je tiens à mentionner ici que, en 1870, le produit total des trois voyages, au loup marin, à la morue et au hareng, s'est élevé à $72,000. On comprend bien que, à cette époque, on n'avait pas besoin de s'adresser au gouvernement pour avoir du secours, au commencement de l'hiver ! Mais il est juste d'ajouter que cette année 1870[1] fut exceptionnelle et que jamais, ni avant, ni après, la pêche n'a été aussi productive.

1—L'année 1870 est également mémorable au Saguenay et au lac Saint-Jean, par la récolte extraordinairement abondante qui suivit le grand incendie du 19 mai.

* * *

Il reste à parler de la petite pêche, qui se pratique à la Pointe-aux-Esquimaux comme aux autres endroits de la Côte.

D'abord, pour ce qui est du saumon, il ne s'en prend pas à la Pointe même. Mais la rivière Romaine, qui se jette dans le fleuve à six ou sept milles à l'ouest d'ici, abonde en saumons, paraît-il, et possède même "une espèce particulière de truite blanche et argentée."[1] Cette rivière est louée, pour la pêche à la ligne, à des "officiers," comme disent nos braves gens de la Côte.

La truite de mer ne se prend pas en cette localité.

Le flétan n'y est pas assez commun pour qu'on le pêche d'une manière sérieuse et pour le commerce.

Quant à la morue, on la prend en dehors des îles, à une distance de la Pointe qui varie entre quatre à huit ou neuf milles. Il y faut pêcher à une profondeur de 25, 30 et même 40 brasses : c'est pourquoi on est obligé d'ajouter à la ligne une cale du poids de quatre livres. Comme chaque ligne se termine par deux hameçons, et comme deux morues ne manquent jamais de venir en même temps s'y accrocher, chacune pesant en moyenne dix ou douze livres, on voit que ce n'est pas la besogne la moins fatigante qu'il y ait au monde, que de tirer de l'eau tout cet appareil, d'une telle profondeur, depuis l'aube jusqu'au crépuscule ; et quand l'on a affaire à des morues de vingt-cinq à trente livres, comme il s'en rencontre, l'exercice devient encore plus pénible. C'est un rude métier que celui du pêcheur : on a dû le penser bien des fois depuis que l'on a commencé à lire ce volume.

Il y a, à la Pointe, une centaine de berges pour la pêche à la morue.

La bouette dont on se sert consiste quelquefois en *clams*, sorte de mollusques bivalves, qui restent utilisables jusqu'à huit jours après avoir été recueillis. Ces coquilles s'enfoncent dans le sable

1—*Nos rivières et nos lacs*. Québec, 1895.

du rivage, et, lorsque la mer est basse, on les déterre avec une bêche. Comme, d'une part, il faut beaucoup de *clams* pour approvisionner une barge, et que, de l'autre, il faut donner bien des coups de bêche pour trouver beaucoup de *clams*, on aime mieux seiner le capelan ou le lançon, quand il y en a : cela exige moins de travail.

Une seine manœuvrée par six hommes suffit à prendre assez de cette bouette pour une douzaine de barges. L'automne, le lançon se conserve durant deux ou trois jours ; mais en été il faut le prendre tous les jours.

L'un de ces soirs, nous avons assisté à cette prise du lançon, que l'on seine vis-à-vis même le village, tout près de terre. La température était calme et douce ; le soleil couchant empourprait de ses derniers feux et le ciel et les eaux. Toute la population était là, sur le rivage. Car les barges venaient d'arriver de la mer, et l'on était fort occupé à les décharger du poisson pris durant la journée. Déjà des équipes de pêcheurs, entrant résolument dans l'eau glacée, promenaient ici et là des seines retenues par une extrémité dans les canots. Chaque coup de seine ramenait, avec des monceaux d'herbes marines, vertes, rouges ou brunes, une quantité de ces jolis lançons, au corps allongé et svelte, aux flancs argentés. On en remplissait aussitôt les paniers destinés aux barges desservies par chaque seine ; et à voir ces corbeilles où s'agitaient et sautillaient ces petits poissons, à qui les dernières lueurs du soleil donnaient les plus riches reflets, on aurait dit des vases remplis des plus merveilleux trésors de diamants, de saphirs, de turquoises, de rubis, d'émeraudes, de topazes ; puis, à mesure que le soleil disparaissait et que s'éteignaient les belles colorations, il n'y restait plus, semblait-il, que les bouillonnements de l'argent en fusion... Mais nos pêcheurs étaient loin de ces poétiques imaginations ! Tout leur souci était de transvider à pelletées ces pauvres petits poissons, que j'étais probablement le seul à prendre en pitié. Ces braves gens s'occupaient à divers soins sur la plage, les uns en devisant joyeusement, les autres en

fredonnant quelque couplet de chanson naïve; les enfants couraient d'un groupe à l'autre, mêlant aux voix graves la note aiguë de leur babillage infatigable. Tout ce monde, assez insensible aux beautés de la nature splendide de ces lieux, était heureux sans le savoir. Car il en est souvent du bonheur, ici-bas, comme de la santé: c'est quand on n'en a plus, qu'on s'aperçoit qu'on en avait.

* * *

Jusqu'à ces dernières années, chacun préparait le poisson qu'il prenait et le vendait, ainsi que l'huile de phoque, à son compte, soit à Québec ou Halifax, soit sur les lieux mêmes aux *traders* qui passaient. Mais, depuis quelques années, il y a à la Pointe-aux-Esquimaux un "bourgeois," c'est-à-dire un commerçant qui fait des avances de provisions, et prend en remboursement tout ce qu'on lui apporte : huile, morue et autre poisson, fourrures, vieux fer[1]. C'est M. L.-P. DeCourval, qui joue ici ce rôle utile à la population. Mais il n'y passe que l'été. Il est sans doute regrettable qu'il n'y ait pas à la Pointe, comme en d'autres endroits de la Côte, de ces établissements ouverts toute l'année, et qui, durant l'hiver, fournissent aux gens les provisions nécessaires, en comptant, pour se rembourser, sur les produits de la prochaine saison de pêche.

Quant à la morue que l'on pêche en automne, on ne la fait pas sécher. Mais on la sale et on la vend sur le marché de Québec.

J'ai interrogé quelques pêcheurs sur leur gain moyen de chaque année, et j'ose à peine rapporter leur réponse, tant je crains qu'elle ne paraisse incroyable.—Cette année, m'ont-ils dit, le loup marin a complètement manqué; la morue donne peu encore. Les sauterelles mangent tout ce que nous avons semé

1—Il y eut déjà, comme je l'ai dit précédemment, un "bourgeois," J. Hamond, qui s'établit à la Pointe, vers 1860, pour l'exploitation de la pêche, et qui faisait aussi des avances aux gens. On acheta plus tard la maison qu'il habitait, pour en faire le presbytère de la Mission.

de légumes. Si cela continue de la sorte, tous nos bénéfices, provenant de la chasse au loup marin, de la pêche au hareng et à la morue, s'élèveront à peine à cent piastres. Dans les bonnes années, notre gain total, tous frais payés, peut être de deux cents piastres. Il y a loin de cet état de choses à la prospérité d'autrefois, surtout au temps où le loup marin abondait ! Et des familles doivent passer l'année avec des ressources aussi modiques !

Il y a bien la chasse qui, durant l'hiver, peut donner quelques profits ; mais cette ressource n'est pas à la portée de tout le monde. Du reste, les bons hivers de chasse ne se présentent guère qu'à des intervalles de dix ou quinze ans. En dehors de ces années exceptionnelles, quelques chasseurs, suivant la pittoresque expression d'un pêcheur, *accrochent* de temps à autre un petit nombre de martres, loutres, loups-cerviers, visons, renards, rats-musqués, etc. Pour ce qui est des renards, il est à remarquer que, pour dix ou quinze *rouges*, on ne prend qu'un seul *argenté* ou *noir* ; or le renard argenté est le seul qui a de la valeur, sa peau se vendant de soixante à cent piastres. Il y a aussi du castor ; mais, en général, peu de blancs de la Côte en prennent avantage, comme si les Montagnais avaient à cette chasse une sorte de droit exclusif.

Comme on le voit, il n'y a pas à compter sérieusement sur la chasse pour augmenter les revenus de l'année ; et quand la pêche n'est pas beaucoup bonne, comme il arrive quelquefois, c'est la disette ou à peu près pour cette brave population de la Pointe-aux-Esquimaux. Plus d'une fois, il a fallu recourir à la bienveillance des gouvernements, pour en obtenir des provisions à l'entrée de l'hiver. C'est ce qui fait souhaiter, à ceux qui s'intéressent au sort de ces pêcheurs, de les voir s'adonner encore davantage à la culture des patates et des légumes.

Sans doute, il ne saurait être question de cultiver ici les céréales. On sème seulement un peu d'avoine, pour en faire du fourrage. Et si l'on peut ici utiliser un peu de fourrage, ce n'est que pour nourrir les quelques vaches et bœufs que l'on pos-

sède. Car les chevaux y sont absolument inconnus. Cependant l'histoire rapporte qu'autrefois il y avait à la Pointe un représentant de la race chevaline. Mais ce temps est déjà loin ; et les enfants du hameau ne connaissent sans doute le noble coursier que par la gravure, ce qui les prive de tout espoir d'apprendre l'art de l'équitation. Quand on parle ici de voitures, il s'agit de "voitures d'eau." Les touristes feraient bien de retenir ce renseignement.

Comme il n'y a pas de chemins entre la Pointe et les postes plus ou moins éloignés de l'est et de l'ouest, le seul usage que l'on ferait des chevaux serait de les employer à sortir de la forêt les bois de chauffage. Les distances à parcourir pour cet objet étant peu considérables, on remplace avantageusement, pour ces transports, le cheval par le bœuf qui, plus tard, donnera de la viande de boucherie. N'est-ce pas que c'est sage ? C'est même tellement sage, que l'on devrait bien remplacer, par un plus grand nombre de bœufs, cette multitude de chiens dont la nourriture est assez coûteuse, et qui ne servent à peu près à rien. Car l'on voyage très peu l'hiver, et la plupart des familles pourraient se défaire, sans inconvénient, de l'attelage dont elles sont toutes pourvues.

A défaut des céréales, on peut au moins cultiver ici, avec avantage, divers légumes. Le sol n'est que du sable, il est vrai ; mais les moyens de l'engraisser ne manquent pas : on a pour cela à sa disposition le varech qu'apporte la mer, le capelan et le lançon que l'on peut facilement seiner, et les déchets de poisson. Grâce à ces engrais, la terre produit en abondance les patates et les choux de Siam. On peut aussi y faire réussir le chou, le navet et les oignons ; ceux-ci à la vérité n'arrivent pas à une taille phénoménale, et les oignons d'Égypte n'ont pas de concurrence à redouter de leur part.

La pierre que l'on trouve à la Pointe n'est pas de formation granitique, comme celle qui se rencontre sur une si grande partie de la Côte Nord ; c'est de la pierre à chaux, qui, malgré son nom, n'est généralement pas propre à faire de bonne chaux.

Cela gênera beaucoup, quand il sera question de construire des fortifications à la Pointe-aux-Esquimaux. En attendant, on ne bâtit que des maisons en bois, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait en ce pays ce que l'on appelle le gros bois de construction.

* * *

Et cette question de bois nous ramène encore à cette affaire des droits de la Seigneurie de Mingan. Ici comme à d'autres endroits, les gens s'en montrent préoccupés. L'agence de la Rivière-Saint-Jean voudrait bien conclure avec les habitants des baux de vingt ans, même pour une redevance très légère : ce serait en effet la reconnaissance des droits de la Seigneurie. Mais, pour la même raison, les gens refusent généralement de se rendre aux avances qu'on leur fait. Il faut avouer aussi que toutes les péripéties judiciaires qui se sont déroulées, jusqu'à ces derniers temps, devant tous les tribunaux possibles, et dont on a entendu parler, ont fini par brouiller les esprits ; et l'on n'est pas encore très convaincu que la Seigneurie a vraiment et définitivement triomphé devant les tribunaux.—Or la coupe libre des bois est justement l'un de ces avantages que la Seigneurie assurerait aux habitants par la passation d'un bail. En attendant que les choses s'éclaircissent encore davantage, on prend du bois sur les îles qui bordent la Côte depuis Mingan, et qui sont en dehors de la juridiction de la Seigneurie.

MERCREDI, 17 JUILLET.—Dès mardi, nous étions prêts à partir de la Pointe-aux-Esquimaux. Car Monseigneur avait un peu pressé les travaux de la mission, afin de pouvoir se mettre en route pour Natashquan, aussitôt que les circonstances le permettraient. Mais voilà ! Les circonstances n'étaient pas de bonne humeur, hier. Il y avait une brume à ne pas voir le bout de son bras ; et surtout il ventait de l'est. Si, après tout, on peut partir par vent contraire, pour faire un trajet de cinq ou six lieues que l'on mettra peut-être tout un jour à parcourir, il n'est guère

tentatif de s'embarquer dans ces conditions pour un voyage de vingt-cinq lieues, avec la perspective de rester à bord durant huit jours. Il a donc été décidé, sans débats beaucoup prolongés, de ne pas entreprendre le voyage sans avoir l'espérance fondée de se rendre à destination en peu de temps.

Aujourd'hui, il vente encore de l'est, et nous ne partons pas plus qu'hier. Monseigneur et ces messieurs prennent un repos bien opportun, après les fatigues du ministère si laborieux auquel ils se sont livrés dans les jours précédents.

Mardi, dans la relevée, M. l'abbé Lagueux a voulu ajouter, à ses exploits antérieurs de sportsman, de nouveaux lauriers. Accompagné d'un guide, il a nolisé un canot, et, bravant la perfidie de l'élément liquide, il est parti pour la pêche au homard. L'endroit qu'habitent ces monstres, plus laids que redoutables, est à quelque distance de la Pointe. L'expédition se passa strictement d'après le programme arrêté d'avance. On se rendit au lieu désigné; on prit des homards tant que l'on voulut; et l'on s'en revint. A l'instant, nous étions convoqués à venir contempler, dans la cuisine du presbytère, tous ces trophées de victoire, vulgairement étendus sur le plancher. Horrible déploiement d'animaux singulièrement conformés, agitant en tous sens pattes, antennes, pinces!

Il y a beaucoup de différence entre la pêche de la truite ou de la ouananiche, et celle du homard. Celui-ci est loin d'être exigeant sur la nature de l'appât qu'on lui présente; il n'engage pas avec son adversaire de ces luttes d'agilité et d'adresse où la victoire est longtemps indécise. Il s'en faut bien! Vous promenez un bâton parmi les varechs qui recouvrent les cailloux, au fond de l'eau; et, s'il y a là un homard, il s'attache au bâton par ses serres. Vous retirez le bâton; l'animal ne le lâche pas: "il tient son bout!" Par exemple, il n'y tient plus du tout, au sortir de l'eau; il voudrait rester dans son élément. Aussi le pêcheur doit-il se hâter de le saisir au bon moment. Quand on pêche le homard en grand et pour l'industrie, on remplace le bâton par d'autres engins qui permettent de prendre à la fois un bon nombre de pièces.

Le homard, nous disent les savants, appartient au groupe des crustacés podophtalmaires, au sous-ordre des décapodes, à la division des macroures, à la famille des astacidés. Voilà le lecteur bien renseigné ! S'il ne l'est pas à son gré, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Pourquoi tout le monde n'est-il pas naturaliste ?

Assurément l'on n'est pas obligé de savoir tout ce qui peut se savoir concernant les macroures, et en particulier les homards et les écrevisses. Mais il y a toujours bien, dans leur histoire naturelle, deux faits très curieux qu'il ne serait pas convenable d'ignorer, et que je vais rappeler en faveur des plus jeunes de mes lecteurs.

Ces crustacés sont, comme on sait, recouverts entièrement d'une enveloppe fort dure qui reste toujours ce qu'elle est, sans augmentation d'épaisseur, ni de volume. Or l'animal qui est là-dedans, acquiert de la taille chaque année. Et voici le problème qui se présente : le *contenu* accroît son volume, tandis que le *contenant* n'éprouve aucun changement. Eh bien, la solution de la difficulté n'est pas plus embarrassante pour le homard et l'écrevisse, que pour cet enfant qui grandit ou monsieur un tel qui se voit envahi par un malencontreux embonpoint. Toute la différence est dans le procédé, qui, chez nous, ne manque pas d'être compliqué : car il nous faut aller chez le marchand, et débattre avec lui une quantité de questions sur le tout-laine, le mi-coton, la double ou simple largeur, le prix de la verge ; ensuite, passer par les mains du tailleur qui, à son gré, nous mesure à son aune ; recevoir le vêtement nouveau quinze jours après le temps convenu, et constater alors, à grand renfort d'interjections très énergiques, qu'il est trop juste, qu'il nous serre déjà. Je crois bien ! Nous avons encore engraissé durant tout ce temps-là.... Ah ! si les gens maigres s'imaginent que c'est amusant de prendre de l'embonpoint !

Vivent les macroures ! Ils n'ont, eux, qu'à se laisser vivre, et à attendre. Car tout vient à point à qui sait attendre.

Chaque printemps, donc, ils constatent que leur habit est trop juste et qu'il les serre vraiment. Alors, il faut l'enlever ! Quelques jours de jeûne précèdent l'opération. Puis, au moment opportun, on se frotte les pattes les unes contre les autres (en signe de satisfaction, évidemment), et l'on se met sur le dos. Ensuite, on fait de la gymnastique : on agite la queue, les antennes, on se remue de cent façons, on se gonfle à droite, à gauche ! J'avoue que l'exercice est violent ! Tant et si bien que ça craque, fend et déchire partout ; et voilà que tout le " vieil homme " est dépouillé, et plus rien ne reste de l'ancienne enveloppe. Une simple membrane recouvre l'animal ; mais, dans une couple de jours, elle aura durci et sera devenue très résistante.—Réflexion faite, tenons-nous-en au marchand et au tailleur ; car, généralement, on sauve de leurs mains, sinon la bourse, du moins la vie, et.... c'est quelque chose. Tandis que les écrevisses et les homards, quand ils ont changé d'habit, sont à moitié morts de fatigue ; et plusieurs, parmi les jeunes surtout, en meurent tout à fait.

J'arrive au second point de cette étude de physiologie comparée.

Mon cher lecteur, je ne vous le souhaite pas, assurément. Mais, enfin, comme à d'autres, il peut vous arriver d'avoir la jambe fracassée par une balle venant d'où vous voudrez, lancée par un imbécile qui joue avec une carabine ou par un chasseur maladroit (il y en a quelques-uns, m'a-t-on dit, même en Canada). Si vous aimez mieux que je vous la fasse écraser dans un accident de chemin de fer, cela m'est bien égal ; et pour peu que cela vous agrée davantage, je suis prêt à vous y broyer et les deux jambes et les deux bras. Vous voilà entre les mains des médecins et chirurgiens, qui ne vont pas se faire faute de jouer du bistouri sans ménagement, et, avec le temps, de vous guérir à la perfection. Alors, on vous ajustera des bras et des jambes artificiels ; ce sera fort dispendieux et fort incommode.

Eh bien, si vous étiez homard ou écrevisse, ou macroure enfin, les choses se seraient bien mieux passées.

Fort simplement, quand les pattes, les pinces ou les antennes de ces crustacés sont rompues ou brisées, tout cela repousse ! Je vous laisse à penser si Aristote et Pline ont dit là-dessus de belles choses. On va jusqu'à affirmer que certaines espèces abandonnent d'elles-mêmes des parties de leurs membres, lorsqu'un danger les menace. C'est au point précis des articulations que s'effectue cette reproduction des pattes cassées, et il y a des crustacés qui enlèvent eux-mêmes les tronçons qui seraient intacts, afin que la cassure soit bien à l'articulation même, ce qui facilitera la pousse du membre nouveau. Remarquons aussi que, à chaque membre blessé, la réparation se fait dans l'exacte proportion de ce qui en avait été enlevé. Tout cela se produit dans un temps relativement court. Et si le membre nouveau n'acquiert pas sur-le-champ la grosseur et la longueur qu'il faudrait, ces défauts se répareront au changement de peau qui a lieu chaque printemps ; la croissance sera plus rapide en ces parties neuves, et la symétrie se trouvera enfin restaurée.

Or à chaque pas, en histoire naturelle, on rencontre des merveilles de ce genre ! Et l'on y voit, à tout instant, la bonne providence du bon Dieu, qui a tout disposé avec tant de sagesse, tant de puissance et tant de bonté ! — Voilà ce que je voulais signaler aux enfants qui liront ces pages. Quant aux grandes personnes, je vous engage, chers petits amis, à être bien persuadés qu'il n'en est pas une, oh ! non, pas une qui, sans mieux reconnaître, plus admirer, et aimer davantage le bon Dieu, puisse regarder le brin d'herbe de la prairie, écouter le pinson qui babille, suivre l'abeille s'empressant au butin, contempler l'étoile qui dans la belle voûte d'azur toujours scintille !....

Jeudi, 18 juillet.— Aujourd'hui, c'est encore du vent d'est, et il y a de la brume, et il pleut. On peut imaginer à quel point nous ne partons pas. Plus le vent sera contraire, moins nous partirons ! Du reste, le vent d'ouest s'en vient... ; au témoignage du télégraphe, il est déjà rendu à Magpie.

Je vais finir par une étude de mœurs mon enquête géographique, ichtyologique, etc., sur la Pointe-aux-Esquimaux.

Il y a, au presbytère, une petite Montagnaise d'environ quatre ans, et que l'on élève à la canadienne.

Elle n'avait guère plus de deux ans quand elle devint orpheline, à Mingan. Laisser partir cette enfant, à l'automne, pour suivre les sauvages à la chasse, ce n'était guère praticable, et cependant, que faire ? Qui prendrait soin de la petite créature ? — M. le G. V. Gendron, qui se trouva là, résolut le problème, en annonçant qu'il se chargeait de la faire élever au Couvent de la Pointe-aux-Esquimaux. En attendant qu'elle eût assez vieilli pour y être admise, elle demeurerait au presbytère.

Mais il arriva que le "personnel" féminin de la maison curiale trouva l'enfant "bien fine," et s'y attacha tellement, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer, quand elle fut d'âge à être reçue au Couvent. Il n'est pas, du reste, encore urgent qu'elle commence à présent son cours d'études.

Cela m'a fourni l'occasion de la suivre de près, durant ces six jours, et de voir à quel point les manières d'être de cette enfant des bois peuvent différer de celles des petits enfants canadiens.

Eh bien, il n'y a pas de différence ! Sans doute, on reconnaît aisément la petite sauvagesse à sa chevelure d'ébène, à la couleur de son teint, à ses traits fortement accusés. Mais c'est là tout. A part ces indices caractéristiques qui tiennent à la race, la petite Montagnaise a les mêmes façons d'agir que les enfants de nos familles.

Elle ne sait pas un mot de la langue montagnaise, ce qui n'est guère étonnant. Quant au français, elle le parle comme une Canadienne du même âge. On dit que les Montagnais n'arrivent pas à prononcer correctement toutes les consonnes de notre alphabet, surtout les labiales *b*, *v*, *f*, les linguales *l* et *d*. Or je n'ai pas constaté que l'enfant éprouve la moindre difficulté à articuler ces consonnes. Cela démontre sans doute

que si les sauvages adultes qui parlent notre langue avaient lié connaissance, dès leur bas âge, avec notre alphabet, jamais aucune de nos consonnes n'aurait eu à se plaindre de leur articulation.

Pour ce qui est des jeux et des façons d'agir propres à l'enfance, la petite sauvagesse ressemble absolument aux enfants canadiens. Après avoir assisté à la cérémonie de la confirmation, elle n'a pas manqué, durant des heures, de porter sur la tête un linge blanc quelconque, à l'imitation du voile blanc des nouvelles confirmées. Elle chante parfaitement des cantiques, le *Tantum ergo*, le *Salve regina* et autres morceaux de plain-chant, ce qui indique chez elle de l'oreille et de la mémoire.

On la menace quelquefois de la renvoyer chez les sauvages; l'on n'y manque pas surtout quand il se présente au presbytère quelqu'un de ses compatriotes. Il faut voir alors avec quelle énergie elle s'en défend. L'un de ces matins, où l'on venait encore de lui tenir ces propos, elle courut vers Monseigneur, qui était à déjeuner : " Moi veux être une petite fille blanche ! " dit-elle à Sa Grandeur avec insistance.

Il y a, chez M. le G. V. Gendron, qui ne dédaigne pas les études scientifiques, des oiseaux empaillés, des mollusques et autres objets d'histoire naturelle. Quelqu'un d'entre nous s'étant permis de caresser l'un de ces beaux oiseaux de mer, la petite Montagnaise lui cria vivement : " *Prends garde ! la bibite ! a va te manger !* " On ne saurait être plus *canayen*.

Tout cela prouve quelle est l'influence souveraine de l'éducation. Quand même on serait d'origine montagnaise : si l'on est élevé à la canadienne, Canadien l'on sera.

CHAPITRE SEIZIEME

De la Pointe-aux-Esquimaux à Natashquan

Sur la *Sea Star*. — Ile Saint-Charles. — Betchewun. — Ile Sainte-Geneviève. — Rivière-a-la-Corneille. — Piastrebai. — Une école qui n'a pas de chez-soi. — Les peines et les joies de l'érudition. — Watsheshoo. — Passasheboo. — Nabésippi. — La malice des petits zéphyrs. — A la cape. — Cette prétendue tempête. — Goynish. — Embarras étymologiques. — La famille Rochette. — Sombres pronostics du vingtième siècle. — Pêche au saumon. — Hareng, truite et morue. — Un peu d'agriculture. — A l'intérieur du territoire. — Régates improvisées. — Iles a Michon. — Natashquan.

Vendredi, 19 juillet. — Dès l'aube, c'est beau tapage ! Le vent d'ouest est arrivé. Alors, qu'on s'éveille ! Qu'on s'apprête ! Qu'on s'embarque ! Toutefois, comme la brise est encore assez paisible, et que le brouillard n'est pas complètement dissipé, on nous permet de célébrer la sainte messe, de déjeuner, et de préparer nos malles.

M. le G. V. Gendron s'embarque avec nous pour Natashquan, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Lagueux qui a consenti volontiers à rester à la Pointe-aux-Esquimaux, pour y faire les offices de dimanche.

Nous ferons ce trajet, qui est de vingt-cinq lieues environ, sur la jolie goélette *Sea Star*, que M. de Courval a bien voulu mettre à la disposition de Monseigneur pour ce voyage.

Il y a encore un peu de brume au moment où nous partons. Mais le beau soleil du mois de juillet n'est pas lent à la mettre en fuite.

En sortant des îles, nous courons un peu au large. Cela ne

nous empêche pas d'observer les différents points de la côte, et nos bons marins de la *Sea Star* ont soin de nous désigner les endroits de quelque intérêt.

Vis-à-vis l'ILE SAINT-CHARLES (11 milles de la Pointe-aux-Esquimaux), sur la côte, un chasseur nommé Girard, natif de la Malbaie (Gaspé), résida de 1857 à 1891. En cette dernière année, étant âgé de quatre-vingts ans, il prit sa retraite, et s'en retourna dans la Gaspésie. BETCHEWUN,[1] à 16 milles de la Pointe-aux-Esquimaux, fut habité dès 1858 par un Français, nommé de Laruelle. En 1864, il retourna en France, d'où il revint l'année suivante pour s'établir définitivement à la Pointe-aux-Esquimaux.[2] En 1871, Betchewun vit arriver toute la population de Kégashka (situé à l'est de Natashquan) qui émigrait en bloc; en sorte que, vers 1880, il y avait là une trentaine de familles, grâce aussi à l'arrivée d'un certain nombre d'Acadiens des îles de la Madeleine et de Canadiens de la Côte. En 1886, la débandade commença: on s'en allait à Québec, à la Beauce, aux îles de la Madeleine, à la Gaspésie, à Goynish et ailleurs. A l'automne de 1889, il n'y restait plus qu'un habitant, qui lui-même abandonna alors la place et alla s'établir à la Pointe-aux-Esquimaux. Telle est, en résumé, l'histoire de la grandeur et de la décadence de Betchewun.

Il suffit de mentionner simplement l'ILE SAINTE-GENEVIÈVE (21 milles de la Pointe-aux-Esquimaux), où réside depuis 1888 un nommé Nickerson, venu de la Nouvelle-Écosse, et, environ 7 milles plus loin, la RIVIÈRE-A-LA-CORNEILLE, habitée depuis une vingtaine d'années par un nommé Dufour, de la Baie-Saint-Paul (Charlevoix). Il n'y a encore, que je sache, à l'une ou à l'autre de ces localités, ni tramway électrique, ni journaux à plusieurs éditions par jour.

Saint-François-Régis de PIASTREBAI[3] (32 milles de la Pointe-

1—Sur la Côte, on prononce: *Betchouane*. Il paraît que ce nom vient du montagnais *Wapitsouan*.

2—M. de Laruelle mourut subitement en juin 1867, dans les îles de Mingan.

3—STATISTIQUES.—7 familles, 47 personnes, dont 22 communiants. Une école fréquentée par 17 élèves.

aux-Esquimaux) fut établi vers 1862 par Joseph Tanguay, qui habitait auparavant quelques milles plus bas. M. Tanguay est encore à Piastrebai, entouré de ses fils et de ses gendres, qui forment un petit village de sept familles. Un M. Warner, Français résidant à Montréal, a choisi cet endroit comme place de villégiature, et s'y est bâti une villa où, chaque été depuis une dizaine d'années, il vient passer quelques mois. Informé de l'arrivée prochaine de Monseigneur, il avait obligeamment mis sa demeure à la disposition de Sa Grandeur. En effet, Monseigneur s'était proposé d'arrêter un moment à Piastrebai, pour la consolation des braves gens de cette petite colonie ; mais le peu de temps qui reste à sa disposition, et tout l'aléatoire qu'il y a dans la navigation à la voile, l'ont empêché, à son grand regret, de leur accorder ce bonheur.

Ces gens vivent de la pêche à la morue. On s'y occupe aussi de la pêche du homard et, m'a-t-on dit, depuis quelques années on y a fondé un établissement où l'on prépare ce crustacé pour le commerce.

Il n'y a pas encore de chapelle à Piastrebai. Les offices religieux se font dans la maison de M. Sébastien Tanguay. Il n'y a pas non plus de maison d'école, ce qui n'empêche pas l'école d'exister et de compter un nombre satisfaisant d'écoliers.

Je regarderais comme extrêmement indiscret que l'on insistât pour apprendre de moi l'origine de cette dénomination de *Piastrebai*. J'espère que personne non plus ne s'imaginera qu'il n'y a ici qu'à se baisser pour recueillir des piastres en billets de banque ou en bel argent monnayé....

Il me faut bien l'avouer : vainement je me suis enquis de la signification de *Piastrebai*. Je n'ai rien trouvé, moins heureux que ce chançard de Buies, dont les recherches concernant le nom du *lac Édouard* aboutirent à la fin. " Dès lors, s'écrie-t-il, je fus heureux. Savoir que le lac Édouard tire son nom d'un chasseur indien de Batiscan, quel bonheur ! O beauté des découvertes ! O volupté de l'érudition[1]." Je le crois bien !

1—*Le bassin du Saguenay et du lac Saint-Jean.*

Mais ces jouissances exquises, pour le moment je ne les goûte point. O vain labeur des recherches ! O tourments de l'incertitude ! — La nuit n'est pourtant pas sans aucune étoile.... En effet, M. P. Vigneau me témoigne d'avoir vu, sur une carte de Bayfield portant la date de 1851, le nom de *Peashte-Bai* pour désigner cette localité de la Côte, et, à son avis, c'est là un mot de langue sauvage plus ou moins défiguré. Eh bien, si *Peashte-Bai* est déjà défiguré, que dirons-nous donc de *Piastrebai*, qui est le mot actuellement en usage dans le pays ? Nous dirons que les Canadiens sont des artistes en fait d'étymologie.

WATSHESHOO (à 35 milles à l'ouest de Natashquan), dont on regardait autrefois la rivière qui se trouve là comme un bon endroit pour la pêche au saumon, n'est pas un centre bien considérable de population, et le besoin d'une administration municipale ne s'y est pas encore fait ressentir. Ce fut vers 1863 ou 1864 que deux frères, du nom de Pilote, de la Baie-Saint-Paul, s'établirent auprès de la petite rivière Watsheshoo ; l'un était marié, l'autre célibataire. En 1871, ils s'en allèrent à la Pointe-aux-Esquimaux, et y demeurèrent durant quatre ou cinq ans, au bout desquels ils revinrent à Watsheshoo. Après une quinzaine d'années, c'est-à-dire en 1885 ou 1886, celui qui était marié quitta définitivement l'endroit, et alla se fixer en quelque lieu des comtés de Charlevoix ou du Lac-Saint-Jean. Quant à l'autre, le dernier des " Watsheshouans," il tint bon jusqu'à l'automne de 1894, où il partit à son tour, après avoir vendu son domaine, ses agrès de pêche et son attirail de chasse, à un nommé Dion, de Saint-Thomas de Montmagny. Voilà le véridique récit de ce qui s'est passé à Watsheshoo durant les trente premières années de cette colonie. L'histoire n'aura pas à se plaindre, plus tard, de ne rien savoir de ses premiers temps.

La chronique de PASSASHEBOO (20 milles de Natashquan) n'offre guère plus de ressources à l'imagination des romanciers, j'allais dire des historiens, ce qui serait d'une irrévérence consommée. — Une fois, il y avait deux frères, nommés Bou-

langer, vivant dans les environs de Saint-Thomas de Montmagny. Quand ils furent arrivés à un certain âge, ils émigrèrent à la Côte Nord, je ne sais en quel endroit, et ils y pêchèrent la morue. En même temps, dans leurs filets adroitement tendus, ils prenaient le cœur de jeunes Acadiennes de la Pointe-aux-Esquimaux, contractaient mariage avec elles, et s'en allaient établir la colonie de Passasheboo. C'était vers l'année 1876. Deux ou trois ans plus tard, suivant l'ordinaire vicissitude des choses de ce monde, la colonie fut abandonnée. L'un de ses habitants alla résider à Québec, l'autre à Goynish. Et la solitude reprit, à Passasheboo, son empire un moment interrompu.

NABÉSIPPI est encore l'un de ces endroits qui n'ont pas su garder leurs habitants. Ce fut vers 1855 que les familles Rochette, dont je parlerai bientôt, s'y établirent, après que la Compagnie de la baie d'Hudson eut abandonné le poste de pêche au saumon qu'elle avait dans la petite rivière Nabésippi, qui se jette dans le Saint-Laurent à seize milles en amont de Natashquan. Les " pousses de la vieille souche," comme dit M. P. Vigneau, y formèrent à la fin presque un village, un village sans histoire, c'est-à-dire où l'on vivait paisiblement et heureusement. Mais la prospérité matérielle laissait évidemment beaucoup à désirer puisque, dans ces dernières années, tout le peuple des Nabésippiens s'embarqua pour aller chercher fortune sous un ciel plus favorable. Ce ciel propice, on n'eut que six milles à faire, vers l'orient, pour l'atteindre : on se fixa donc à Goynish, dont la population se trouva tout à coup notablement accrue par cette heureuse immigration. Quant à Nabésippi, on n'y vient plus que pour la pêche au saumon, le gouvernement ayant accordé une licence pour y tendre des rets. La pêche à la ligne n'y serait guère praticable.

Nabésippi est à une vingtaine de lieues de la Pointe-aux-Esquimaux ; et le bonhomme Éole, qui avait fortement soufflé dans les voiles de la *Sea Star*, toute la journée, nous joua le vilain tour, vers les six heures du soir, de se dégonfler les joues, et de nous laisser là, à contempler de loin les horizons de

Nabésippi ! Les petits zéphyrs qui, de-ci, de-là, folâtraient d'une vague à l'autre sous les yeux bienveillants, quoique à demi fermés déjà, du vieux Phébus fatigué de sa longue course, nous donnaient de temps en temps un léger coup d'aile. Mais, allez donc vous fier à des zéphyrs ! Ça consent bien à soutenir un joli papillon, à se charger du parfum d'une violette, et même à porter au loin la chanson du rossignol... Si vous croyez que ça va mettre du zèle à pousser une goélette !

Aussi, la position devint bientôt embarrassante. Le courant du fleuve nous descendait bien peu à peu, en vue de Goynish (10 milles de Natashquan), où nous devions faire escale ; mais il fallut renoncer à l'espoir d'y arriver avant la nuit profonde. Bientôt la marée montante allait venir nous pousser en sens contraire, et nous empêcher d'atterrir. D'ailleurs on n'entre dans ce port, avec un vaisseau comme le nôtre, qu'à marée haute ou à peu près. Le capitaine décida, en conséquence, que nous allions passer la nuit au large, et à la cape. Cela signifie qu'on abaisse toutes les voiles ou presque toutes, et qu'on laisse dériver le navire maintenu pourtant en certaine direction par le gouvernail. Cette façon de naviguer est fort désagréable, parce qu'elle ne pousse guère en route. Elle n'est pas moins douloureuse pour les cœurs sensibles. En effet le vaisseau, qui n'est plus fixé par la tension des voiles, est la proie de toutes les agitations de la mer ; tangage et roulis prennent alors des proportions incroyables. Et si l'on n'est pas bien endurci dans la carrière de marin, il se produit, dans les régions stomachiques des révolutions, des perturbations, des éruptions qui nuisent considérablement à la tranquillité de l'âme et rendent pour le quart d'heure la vie fort amère.

Telle fut cette nuit du 19 au 20 juillet. Au dehors, c'était bien beau. L'air était doux ; au firmament, scintillaient des milliers d'étoiles ; la surface des eaux s'élevait et se creusait alternativement en longs et réguliers mouvements. Mais lorsqu'on est étendu dans les couchettes de la cabine, ce n'est plus cela ! La poésie que l'on goûtait tout à l'heure, sur le pont, a fait

place à tout ce qu'il y a de plus prosaïque. A chaque instant l'on redoute de se voir projeté en dehors du lit. Les gémissements de la mâture et les claquements des cordages, violemment secoués par les brusques mouvements de l'embarcation ; les coups de mer qui ne cessent de battre le flanc du vaisseau : c'est à faire croire qu'une épouvantable tempête s'est déchaînée, que les flots vont avoir vite raison de ce frêle navire, et que bientôt un triste naufrage, un trépas bien prématuré — hélas !— va livrer notre dépouille mortelle à la voracité des monstres marins..... Que n'est-on resté chez soi, dans son joli appartement, à poursuivre ses chères études !.... Adieu, les parents !.... Adieu, les amis !.... Adieu, le beau rosier de la fenêtre !.... Adieu, le barbet favori qui devait à notre retour, de son œil attendri et de sa queue frétillante, nous conter tant de choses !....

Je ne garantis pas que l'on soit encore éveillé quand l'imagination s'est mis en frais à ce point-là. Mais ce dont je me souviens et me souviendrai toujours, c'est du charme exquis que j'éprouvais, lorsque, de fois à autres durant ces longues heures, m'arrivait le chant de l'homme de quart. Tout son répertoire y passa sans doute. Je ne comprenais pas un mot de ses chansons. Mais sa voix était douce, elle avait ces modulations particulières au marin ; et la mélancolie du rythme de ces romances populaires suffit à émouvoir toutes les fibres du cœur. A ce moment, c'était le signe de la sécurité : il y a là quelqu'un qui veille pour nous ! et tout va bien, puisqu'il chante !

Mercredi, 20 juillet. — Enfin, comme il est d'usage depuis la plus haute antiquité, la nuit s'en alla peu à peu, et le jour s'en vint à petits pas. Le bon vent, la marée, rien ne manquait. En quelques heures la *Sea Star* avait repris tout l'espace perdu, et de bonne heure nous arrivâmes à l'entrée de la rivière ...Guanis ? Agwanus ? Goynish ? Je n'ai jamais été si perplexe qu'en cette affaire du nom de ce cours d'eau.... Il faut pourtant se décider à quoi que ce soit.

La postérité serait bien injuste si elle m'accusait d'y avoir été

à la légère, voulant ignorer les minutieuses recherches auxquelles je me suis livré pour résoudre le problème.

La carte de Bellin, datée de 1744, donne le nom de *Goines* à cette rivière. En divers documents, beaucoup plus récents, on trouve *Aquanus*, et *Goynish*. Les cartes de l'Amirauté disent: *Agwanus*. Les gens de la Côte prononcent: *Gouanis*. Dans la jolie brochure *Nos rivières et nos lacs* (1895), que je soupçonne d'avoir été publiée par le commissariat des Terres de la Couronne, on a adopté la dénomination de *Goynish*. Comme on le voit, il y a de la filiation entre les mots : *Goines*, *Gouanis* ou *Goinis*, *Goynish*. Étant donné, en outre, qu'au ministère des Terres de la Couronne, à Québec, on s'est arrêté à l'orthographe " Goynish," je crois qu'il n'y a plus à hésiter, et que personne ne refusera de dire : GOYNISH,.... quand l'occasion s'en présentera, bien entendu.

Lorsqu'on voyage en goélette, on n'entre pas quand on veut dans la rivière Goynish, comme je l'ai dit précédemment. Il faut attendre pour cela que la marée soit haute. Or, quand nous arrivâmes à son embouchure, la mer n'avait pas encore assez monté pour que notre vaisseau s'engageât sans péril dans cette entrée. Heureusement, les Goynishois nous avaient aperçus de loin, et toute une flottille de barges joyeusement pavoisées était là à nous attendre, pour nous conduire à terre sans retard.

L'estuaire de la Goynish est long, assez large, et se recourbe à gauche en partant du fleuve. C'est un bon havre pour les petits vaisseaux. Les points de vue qui s'offrent à nous, à mesure que nous pénétrons dans ce petit golfe, sont de toute beauté.

Nous descendons à terre, sur la rive ouest de la rivière. Toute la population est venue là, au-devant de son premier Pasteur, et lui fait cortège jusqu'à la maison qui sert de chapelle pour la circonstance. Monseigneur ne pouvant faire ici qu'un séjour de quelques heures, sur-le-champ Sa Grandeur célèbre la sainte Messe, fait une instruction à cette bonne

population, et administre le sacrement de confirmation aux personnes préparées pour le recevoir.

Saint-Félix de Goynish[1] fait partie de la desserte confiée au missionnaire de Natashquan, M. l'abbé J.-F.-R. Gauthier, qui était ici depuis quelques jours, afin de tout préparer pour la visite pastorale. Ce prêtre, qui réside si loin de tout confrère, se montre particulièrement heureux de jouir en ce moment de la présence de son évêque et des prêtres qui l'accompagnent.

Cet établissement commença en même temps que Nabésippi, dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire en 1854 ou 1855. Deux frères Rochette, de Québec, mariés aux deux sœurs, demeuraient depuis quelques années dans les environs du cap Whittle (situé à près de 80 milles plus bas que Natashquan). Dès que ces deux familles eurent connaissance du fait que la Compagnie de la baie d'Hudson avait abandonné—c'était quelque temps avant l'expiration de son bail—les postes de pêche à saumon qu'elle possédait dans les rivières Nabésippi et Goynish, elles se hâtèrent d'aller s'y fixer. Nous recevons précisément l'hospitalité de celui des deux frères qui s'était alors établi à Goynish, et dont la famille constitua durant dix ou douze ans la seule population du lieu.

M. J.-B. Rochette, durant les premières années de son séjour à Goynish, ne s'occupa que de la pêche au saumon. Il ne venait pas de pêcheurs, à cette époque, pour tenter à Goynish la pêche à la morue. Avec le temps, néanmoins, on s'aperçut qu'ici aussi il y avait de ce poisson. Vers 1875, l'endroit était reconnu pour une assez bonne place de pêche. Quelques familles canadiennes vinrent s'y établir ; mais le gros de l'immigration qui s'y porta, était composé d'Acadiens des îles de la Madeleine. Enfin, il n'y a pas longtemps, comme on l'a vu, tous les Nabésippiens, c'est-à-dire l'autre branche des Rochette et les rameaux qu'elle avait poussés, abandonnèrent l'établissement de Nabésippi et vinrent se fixer à Goynish.

1—STATISTIQUES.—17 familles; 105 âmes, dont 59 communiants. 8 confirmés. Deux écoles, l'une de 17 élèves, l'autre de 15.

Ici, comme à Piastrebai, il n'y a pas de local spécialement destiné à la population scolaire. Heureusement, malgré une lacune si déplorable, il y a jusqu'à deux écoles à Goynish.

Les missionnaires, dans leurs visites à Goynish, se sont toujours retirés, comme ils font aujourd'hui encore, chez M. J.-B. Rochette. Cependant il a fallu choisir une autre maison pour la célébration des offices religieux, depuis que la population s'est augmentée considérablement. Il ne faudrait pas pourtant de là conclure que l'endroit est fort peuplé. Sur le côté ouest, où nous sommes logés, il y a neuf familles; et, de l'autre côté de la rivière, cinq familles sont établies. Cette séparation des habitants en deux groupes rend évidemment assez difficile la desserte de la mission, au moins durant l'été ; et, comme vraisemblablement ce ne sera pas de sitôt qu'un pont réunira les deux rives, on n'est pas près de voir les choses s'améliorer de ce chef. Surtout si le village du côté est s'accroît plus vite que l'autre et qu'ainsi la disproportion diminue entre les deux, à quels embarras n'aura-t-on pas à faire face, quand il s'agira de construire une église à Goynish ! Chacun des groupes voudra avoir l'édifice de son côté ! Quelle que soit la décision prise par l'autorité, il y aura peut-être des récalcitrants ; ils ne voudront peut-être prendre aucune part aux frais de construction ; ils refuseront peut-être, le diable s'en mêlant, de faire leur religion dans l'église du village rival ! Et comment cela finira-t-il ? Que de maux en perspective ! Vraiment, l'avenir est sombre.... Mais comme à chaque jour suffit son mal et que ce n'est pas la peine de souffrir d'avance des malheurs futurs, je prie mon lecteur de ne pas se laisser ronger par les inquiétudes qu'il pourrait avoir à ce sujet, et d'espérer au contraire que tout s'arrangera fort bien, comme après tout il pourrait bien arriver que cela fût. Étudions plutôt la situation actuelle des braves gens de Goynish.

La pêche est leur unique occupation et leur seul moyen de subsistance, comme c'est à peu près le cas pour tous les habitants de la Côte Nord. Mais ici, l'endroit est bon pour le

saumon, et cette heureuse circonstance ne se rencontre pas partout, il s'en faut.

A deux milles, à l'est, il y a encore un poste de pêche au saumon, autorisé par une licence obtenue du ministère des Pêcheries ; toutefois la rivière Goynish est bien préférable pour cette pêche.

Elle vient de loin dans les terres, cette rivière ; autrefois, c'était l'un des cours d'eau que suivaient quelquefois les sauvages pour se rendre dans les pays de chasse. Elle n'est cependant navigable pour les barges que jusqu'à un mille de son embouchure ; là des rapides empêchent tout à fait de passer outre. La marée ne se fait pas sentir plus loin non plus, et cela montre combien le lit de cette rivière s'élève fortement dans une distance si peu considérable, ce que prouve d'ailleurs cet autre fait : le courant de l'eau, dans ce parcours d'un mille, continue toujours à descendre, même lorsque la mer monte. Notons, en passant, que la hauteur des marées ordinaires n'est ici que de cinq pieds ; dans les grandes marées, les eaux atteignent une élévation de six pieds ou un peu plus.

Le saumon s'avance si loin dans cette rivière, que la pêche à la ligne n'y est pas praticable. On capture ce beau poisson seulement au moyen de filets tendus dans la rivière, et il y a sept de ces *tentures*, depuis la mer jusqu'au rapide où cesse la navigation. Il n'y a qu'une seule licence de pêche accordée par le gouvernement, et tous ces rets appartiennent au seul possesseur du permis. La durée de cette pêche est de six ou sept semaines, à partir du commencement du mois de juin. Les communications sont si peu faciles entre Goynish et les centres commerciaux, qu'il ne peut être question de vendre le saumon l'état frais. Il faut le saler, et l'expédier comme l'on peut sur les marchés.

Vers le 15 juillet, la saison de pêche du saumon est finie, et c'est alors le tour du hareng, qui se trouve ici en assez grande quantité, jusqu'à la moitié ou à la fin du mois d'août. On le sale et on l'envoie à Québec pour la vente.

On prend aussi de la truite à Goynish. Mais on se contente de se régaler de ce que l'on en capture, en attendant la construction du chemin de fer du Labrador, qui permettra d'expédier de cet excellent poisson, entouré de glace, à Londres, à Paris, à Vienne, à Constantinople. O nos arrière-neveux, que vous verrez de choses !

Comme dans les autres localités de la Côte Nord, c'est la pêche à la morue qui est la pièce de résistance à Goynish. Et l'endroit est certainement l'une des bonnes places de pêche. On trouve les bancs de morue à des distances variant d'un mille et demi à trois milles. Cet éloignement n'est point trop considérable, et en bien d'autres postes on s'en accommoderait volontiers. C'est du commencement de juin à la fin de septembre que dure la saison favorable pour cette industrie.

Le capelan et le lançon sont la bouette que l'on emploie. Malheureusement on ne les trouve qu'à un mille à l'est de Goynish, et c'est là un désavantage de quelque importance.

Les gens de Goynish ont une flottille de quatorze barges pour la pêche à la morue. Chacun travaille ici pour son compte, fait sécher le poisson et le vend à son profit. Généralement, la maison Robin, Collas & Co. achète tout ce que l'on a préparé de morue sèche.

On ne sale pas de morue, l'automne, comme il se pratique à d'autres postes. Cela est dû, sans doute, à ce que l'on est trop éloigné des principaux marchés où l'on pourrait vendre la morue verte, pour entreprendre, à la fin du temps de la navigation, les longs voyages qu'il faudrait faire pour les atteindre.

Mais il n'y a pas que des Goynishois à faire ici la pêche à la morue. Chaque année viennent se joindre à eux des pêcheurs d'autres endroits, surtout de la Pointe-aux-Esquimaux.

Du reste, les conditions dans lesquelles se pratique à Goynish l'industrie de la pêche sont probablement à la veille de changer. Cette année même (1895), M. de Courval, qui possède un grand établissement à la Pointe-aux-Esquimaux, en a fondé une succursale à Goynish. Tout ce qu'il y a de fait encore,

c'est un chauffaut. Mais c'est l'essentiel qu'une construction de cette sorte, où l'on emmagasine la morue sèche. Quant au séchage du poisson, il se fait en plein air, comme on l'a vu, et le bon soleil—qui luit pour tout le monde, mais particulièrement pour les pêcheurs, les cultivateurs et les papillons —fait une grosse partie de la besogne. A part ledit chauffaut et à part le soleil, le "bourgeois" emploie, dès cette année, dix ou douze barges, dont les équipages viennent de la Pointe-aux-Esquimaux, pour la pêche de la morue. Avec le temps, sans doute, cet établissement prendra de l'importance. Et, comme il est placé du côté est de la rivière, le petit hameau qui est là en profitera pour s'accroître et pour égaler bientôt son rival de l'autre rive... Je n'en dis pas davantage, pour ne pas replonger mon lecteur dans les fâcheuses appréhensions dont précédemment il a été quelque peu question.

Il reste à parler de la question agricole à Goynish. Mais ce n'est pas là une tâche à faire blanchir prématurément les cheveux d'un historien. On ne cultive guère autre chose, en ce pays, que les patates et la *Brassica napus hybrida.* — Vous dites...?—Je dis le navet de Suède, appelé aussi "Siam" par nos bons Canadiens. On récolte bien, encore, des choux, mais ils sont de petite taille.

L'avoine, dit-on, ne demanderait pas mieux que d'y venir; mais on n'en sème pas, même dans le but d'en faire du fourrage. Du fourrage, en effet, il en pousse tout seul à Goynish. Il n'en faut pas d'ailleurs beaucoup pour la nourriture des quelques vaches que l'on possède. Il n'y a pas un seul cheval en cette localité; et le touriste qui débarque en ces lieux n'a pas du moins à redouter les assauts de féroces cochers, dont il n'y a jamais qu'un seul sur cent dont l'on puisse faire le bonheur. Il est vrai que si le voyageur veut circuler dans la place, il ne le pourra faire qu'à pied; mais on n'ignore pas, je suppose, à quel point ce mode de locomotion est favorable à la santé.

Autrefois, l'endroit était bon pour la chasse des animaux à fourrures. Maintenant il n'y a plus beaucoup de profits à tirer de là.

Cette partie de la Côte est boisée. Il s'y trouve du bois de construction de grosseur moyenne : par exemple, il n'est pas facile de le sortir de la forêt, puisqu'il n'y a pas de chemins et que l'on ne possède pas de chevaux.

Cette forêt de petits arbres règne jusqu'à quelques milles en arrière de Goynish. Ensuite commencent ces plaines marécageuses de l'intérieur, qui s'étendent à perte de vue, parsemées de lacs sans nombre. Seuls les sauvages parcourent ces vastes solitudes ; et je crois vraiment que la plupart de mes lecteurs et moi pouvons dire que s'il n'y a que nous pour mettre en péril leur paisible et exclusive possession de ce domaine, ils peuvent bannir absolument toute inquiétude. Il ne nous en coûtera sans doute pas beaucoup de renoncer solennellement au privilège que, à titre de citoyens du Canada, nous avons d'aller en ces territoires tendre des pièges à l'industrieux castor ou poursuivre l'agile caribou....

* * *

Quelque intéressant que fût le séjour de Goynish, quelque cordiale que fût l'hospitalité dont nous y jouissions, le programme du voyage indiquait Natashquan comme le terme à atteindre ce jour même. Il est bien permis, par une heureuse exception, d'exécuter quelquefois un programme ! Aussi, après avoir passé cinq ou six heures seulement à Goynish, nous montâmes, vers 1½ heure de l'après-midi, sur une grande barge qui devait nous conduire à destination. Tous les habitants de Goynish vinrent assister au départ de leur évêque et recevoir encore une fois sa bénédiction. Plusieurs salves de mousqueterie exprimèrent, dans un langage de forte concision, la reconnaissance et les bons souhaits de ces braves gens.

La température était vraiment délicieuse, et ce trajet d'environ quatre lieues fut charmant. Plusieurs barges, remplies de graves passagers, ainsi que de passagères au babil et au rire faciles, naviguaient avec nous. Tantôt d'une embarcation, tantôt de l'autre, on entonnait un pieux cantique ou quelque gaie chan-

son que l'on poursuivait en chœur. Puis, tout ce qu'il y avait de fusils sur la flottille mettaient les échos de la partie. Les habiles nautoniers scrutaient l'horizon; et dès que l'on apercevait un endroit de la mer où la brise semblait un peu plus forte, c'était à qui s'en emparerait le plus tôt pour en profiter et dépasser les autres barques. Ces régates improvisées durèrent tout le cours du voyage. La gloire se montra capricieuse, suivant son habitude ; elle finit pourtant par couronner successivement tous les lutteurs, pour ne faire de peine à personne.

A trois ou quatre milles de Goynish, on rencontre les îles à Michon, où il y eut un établissement qui ne s'est pas maintenu. Il n'y réside plus personne. Même, il y a quelques années, on a démoli la petite chapelle que l'on y avait autrefois érigée, et l'on s'est servi de ses matériaux pour agrandir l'église de Natashquan.

Six milles avant d'arriver à Natashquan, on rencontre le poste de WASHTAWOKA, qui fut établi en 1874 par six familles acadiennes, qui étaient des premiers habitants de la Pointe-aux-Esquimaux. L'une de ces familles s'en revint à la Pointe, " cependant que " les autres quittaient aussi l'endroit pour aller se fixer à la Beauce avec leurs voisins de Natashquan, ainsi que nous le verrons plus loin. Et c'est ainsi que, s'il y a toujours un Washtawoka, il n'y a plus un seul Washtawokien pour déplorer sur sa lyre les malheurs de sa patrie.— M. P. Vigneau témoigne qu'il a souvent entendu nommer cet endroit *Pointe-à-la-Croix* par les anciens. " C'est probablement dans ce havre, ajoute-t-il, que mouilla Jacques Cartier après avoir doublé le cap Tiennot qu'il nomma Saint-Nicolas et où il planta une croix."

Sur les cinq heures du soir, nous arrivions à Natashquan, où l'on fit à Monseigneur une réception non moins solennelle et chaleureuse que dans les autres postes de la Côte.

* * *

Natashquan, vu de l'ouest, présente un aspect fort original. L'établissement est bâti sur une longue pointe qui s'avance

perpendiculairement à la côte et forme une baie d'assez large étendue. De nombreuses îles, les unes toutes petites, les autres plus grandes, occupent une bonne partie de la baie, et varient le paysage à mesure que l'on approche de terre. Malheureusement, la mer y est très peu profonde, et les goélettes mêmes sont à la merci de la marée pour y pénétrer. La marée, ici, cela ne signifie qu'une élévation de quatre à cinq pieds; une montée de six pieds, c'est une forte marée. Quant au petit Str *Otter*, qui fait quelques voyages à Natashquan au milieu de l'été, il reste fidèle à sa réputation de prudence, il sait s'arrêter à temps — loin du rivage.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Natashquan

Un joli village. — Les temps héroïques. — L'établissement De LaParelle. — L'abbé Ferland à Natashquan. — Un naufrage qui arrive à propos. — La cloche et ses parrains. — Liste des missionnaires. — Un renseignement qui aura de l'importance dans les siècles futurs. — Capitalistes de l'autre monde. — Dix années sans histoire. — Récit d'un exode. — La famine à Natashquan. — Découragement. — Émigration. — Un sujet de poème épique. — Colonie acadienne à la Beauce. — De la pêche à l'agriculture.

DIMANCHE, 21 JUILLET.—M. Gregory, arrivant à Natashquan[1] (le 22 octobre 1868) après une croisière sur la côte du Labrador depuis le Blanc-Sablon, s'écriait : " Quel changement vous remarquez en arrivant à Natashquan ! Accoutumé depuis plusieurs semaines à ne voir que des rochers et des îles dénudées, j'éprouvai un véritable sentiment de plaisir en apercevant ce joli village de quarante et quelques maisons, peintes aux couleurs riantes, et le clocher d'une petite église."[2] L'enthousiasme est moins prononcé quand on arrive de la partie occidentale de la Côte, parce que, au point de vue de la végétation comme à celui de la population, Natashquan ressemble beaucoup aux autres endroits que nous avons visités. Mais laissons, pour le moment, l'étude des ressources agricoles et industrielles de cette localité, et racontons d'abord son histoire.

1—N.-D. ou Immaculée-Conception de Natashquan. STATISTIQUES : 34 familles, 195 personnes, dont 129 communiants, 9 confirmés. Deux écoles, comptant l'une 33 élèves, l'autre 14.

2—J.-U. Gregory, *En racontant*, p. 68.

* * *

Cette colonie date de 1855, et fut établie par une dizaine de familles des îles de la Madeleine : savoir quatre ou cinq familles de *Vigneau*, deux de *Cormier*, une de *Landry*, de *Giasson*, peut-être aussi de *Bourgeois*. L'un des anciens que j'interrogeai sur le passé, M. Jean Vigneau, faisait partie de ce premier groupe d'immigrants ; M. Isidore Landry, l'autre vieillard dont j'ai pu aussi recueillir les souvenirs, arriva ici vers 1858. Quel charme il y avait à entendre causer ces vieux Acadiens, dont l'intelligence est remarquable ! La pointe d'esprit gaulois ne manque pas à leur discours ; ce sont bien des Français ! Dans une si longue carrière de pêcheur, ils ont sur la conscience le trépas d'innombrables loups marins, morues, harengs ; mais que d'actes de vertus domestiques, sociales, religieuses, ont rempli leur existence ! Malgré bien des traverses, des contrariétés, des douleurs même, ces hommes ont été heureux, parce qu'ils ont été fidèles à la loi de Dieu. Ce sont ces hommes-là qui, sans qu'ils s'en doutent seulement, font les grands peuples. Il y a heureusement beaucoup de ces nobles caractères parmi les Français d'Amérique, et c'est pourquoi il faut avoir une invincible foi dans l'avenir de notre chère Nouvelle-France.

Toutes les familles arrivées en 1855 venaient de l'île Amherst. Peu de temps après, d'autres familles du même endroit les rejoignirent à Natashquan.

Quand ces colons arrivèrent à Natashquan, ils n'y trouvèrent qu'un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, établi à l'entrée du Grand-Natashquan, où il est encore aujourd'hui. Beaucoup de sauvages venaient alors passer l'été à Natashquan, et l'on vit leurs campements compter jusqu'à cent cabanes. Mais aujourd'hui quand on y voit dix de ces " villas," c'est un peu exceptionnel. Cet état de choses tient moins à la diminution qui a pu se produire dans le nombre des aborigènes,

qu'au fait qu'il y a maintenant, en divers points de la Côte, un bon nombre de "traiteurs" qui leur avancent des marchandises; de là vient que les sauvages se dispersent à présent dans un plus grand nombre de postes.

Vers 1857, les sieurs De LaParelle, de l'île Jersey, fondèrent un établissement de pêche[1] au fond de la baie dont j'ai parlé, où se jette la petite rivière Natashquan, la grande rivière de même nom ayant son embouchure à quelques milles plus loin, au bout de la longue pointe que j'ai aussi signalée et qui s'avance considérablement dans la mer.

Comme on le sait, l'abbé Ferland, l'historien bien connu, fit un voyage au Labrador durant l'été de 1858. Le 31 juillet, la goélette qui le portait dut relâcher à Natashquan à cause du vent contraire. La colonie acadienne qu'il y trouve se compose, dit-il,[2] de quinze familles, unies entre elles par les liens de la parenté. La maison De LaParelle employait une trentaine d'hommes, venus de Berthier et des paroisses voisines, à pêcher la morue. Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que les gens de la rive sud du fleuve vont passer l'été à faire la pêche sur la Côte Nord. Le 1er d'août, qui était un dimanche, M. Ferland alla donner la mission aux gens de Natashquan, et célébra le saint Sacrifice dans la maison du père Victor Cormier, où se retiraient les missionnaires dans leur visite annuelle sur la Côte. Eh bien, j'eus le plaisir d'entendre dire à M. Jean Vigneau, l'un des vieillards que j'interrogeais, qu'il avait assisté à cette mission donnée par M. Ferland.

Un mois avant la visite de M. Ferland, les PP. Babel et Bernard, O. M. I., avaient aussi donné la mission à Natashquan.

" Les maisons de Nataskouan,[3] continue le narrateur, sont

1—La maison De LaParelle exploita cet établissement durant environ vingt-cinq ans, et le céda ensuite à la Compagnie Robin.

2—Ferland, *Le Labrador*, pp. 293 et suivantes de la "Littérature canadienne de 1850 à 1860."

3—L'orthographe *Natashquan* a prévalu et s'emploie maintenant partout. Par exemple, on prononce *Nataskouane*: et cette terminaison sonore "ane" doit vraisemblablement nous venir des Anglais, sinon des Montagnais; car beaucoup de localités du Labrador sont désignées par des mots de langue montagnaise. (A.)

propres à l'extérieur et à l'intérieur ; la bonne tenue qui y règne prouve que les habitants ont joui d'une certaine aisance dans leur ancienne patrie. Avec les avantages que présente Nataskouan, ils s'y croiraient heureux, s'ils pouvaient obtenir la résidence d'un prêtre, ou du moins les visites plus fréquentes d'un missionnaire. Ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, qui vont être élevés sans recevoir d'autre instruction religieuse que celle que les parents pourront eux-mêmes donner. Dans l'espérance d'avoir bientôt un missionnaire, chargé de demeurer sur la côte, ils se proposent de bâtir une chapelle, à laquelle ils ajouteraient facilement un logement suffisant pour lui et pour son serviteur.... Sur la pointe qui s'avance dans le havre, près de l'embouchure du Petit-Nataskouan, un plateau, élevé d'une quarantaine de pieds au-dessus du niveau de la mer, est encore tout couvert de bois. Ce serait, il me semble, le lieu le plus convenable pour la chapelle ; placée sur la hauteur, elle serait visible du port et de toutes les parties de la baie. Près de cet endroit est le magasin, où tous les habitants ont affaire ; c'est à quelques pas de la pointe que les pêcheurs viennent chaque soir mettre leurs berges en sûreté ; de là aussi le prêtre pourra plus facilement surveiller les employés de la grave et les équipages des bâtiments, qui s'arrêtent ici en assez grand nombre. Il paraît plus avantageux que le missionnaire réside dans un lieu où ses rapports avec ses paroissiens seront plus faciles, et où il pourra exercer une influence salutaire sur la population flottante, amenée chaque été par les navires."

Les prévisions de l'abbé Ferland se sont parfaitement réalisées, et dans un temps très court. L'archevêque de Québec, dont ce territoire dépendait alors pour l'administration spirituelle, ayant répondu aux habitants de Natashquan qu'il leur enverrait un missionnaire résidant quand ils auraient construit une chapelle, on laissa là tout autre ouvrage, et l'on se mit en frais d'élever l'édifice. Une circonstance providentielle leur permettait d'exécuter leur pieux projet d'une façon relativement facile. La question des bois de construction était sans doute la plus em-

barrassante. Les arbres de ce pays reculé, surtout au bord de la mer, sont de petite taille ; ceux de l'intérieur valent mieux (tout en ne rappelant que de fort loin les pins de la Californie) ; mais encore les faut-il tirer de là, et l'opération n'est pas une partie de plaisir, quand il n'y a pas deux arpents de chemin et que l'on ne possède pas un seul cheval. Or, il arriva que deux navires chargés de bois firent naufrage, à dates rapprochées, dans les environs. Messieurs les Anglais, qui ont de l'argent, achèteront facilement d'autre beau bois, qu'auront coupé dans les forêts de l'Ottawa nos vigoureux bûcherons canadiens, et que les *hommes de cages* descendront à Québec, par le beau fleuve, en chantant les chansons canadiennes et en lançant à tous les échos, hélas ! force jurons à faire trembler les Laurentides !.... Toujours est-il que voilà les gens de Natashquan avec du bois marchand à leur porte, pour construire leur chapelle. Et la chapelle s'éleva, à l'endroit même qu'avait souhaité M. Ferland.

Cette chapelle, agrandie plus tard, sert encore d'église à Natashquan.

Le 10 mai 1861, Mgr Baillargeon, coadjuteur de Québec, nommait M. F.-M. Fournier missionnaire de Natashquan, " où résident, disait Sa Grandeur, une vingtaine de familles venues des îles de la Madeleine." Le nouveau missionnaire devait visiter, une fois l'hiver, une fois l'été, tous les postes du territoire qui lui était assigné, commençant à mi-chemin entre Natashquan et la Pointe-aux-Esquimaux (lieu de résidence " de son vénérable voisin Monsieur Ternet," dit la lettre de mission), et s'étendant jusqu'à l'anse au Blanc-Sablon. C'était une longueur d'environ cent lieues. Une jolie paroisse !

M. Fournier ne tarda pas beaucoup à se rendre à son poste, puisque le 29 juin, fête de saint Pierre, il bénit solennellement, avant la grand'messe, la chapelle de Natashquan et la plaça sous l'invocation de l'Immaculée-Conception.

Le presbytère fut donné à l'entreprise pour la somme de trente-cinq *louis*. Il était logeable le 19 octobre, au témoignage des archives.

Voilà donc la mission de Natashquan assez bien organisée, au point même qu'elle est pourvue d'une cloche ! Cette cloche, une Mears, de Londres, du poids de 312 livres, est un don du sieur Ferdinand Gauvreau, commis marchand, et de dame Marie-Luce Simard, épouse de Pierre Garneau, *écr*, architecte. Elle a été bénite, le 5 mai, par Mgr le coadjuteur à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Que si l'on veut savoir quels sont les membres du clergé qui ont signé l'acte authentique du baptême de cette cloche, je satisferai à ce louable désir d'érudition en donnant les noms de MM. P.-O. Drolet, L.-B. Hallé, F. Roy, A. Racine, G.-L. Lemoine, F. Buteau, P.-M. Méthot, Cyr. Legaré, J. Auclair, Ed. Demers, et L.-H. Paquet, séminariste.—Et l'on dut goûter bien du bonheur, à Natashquan, quand la chère cloche sonna pour la première fois. Les bonnes Acadiennes, surtout, qui sûrement n'avaient pas entendu sonner l'*angélus* depuis leur départ des îles de la Madeleine, devaient en pleurer de joie. Et les petits enfants, qui ne connaissaient l'instrument sonore que par la tradition, ne se lassaient pas de l'écouter... Dans les vieilles paroisses, on ne se doute pas de ces naïves émotions que ressentent les membres d'une jeune colonie, à l'acquisition de chaque objet nouveau dont l'absence les faisait souffrir.

Voici la liste des missionnaires qui ont résidé à Natashquan depuis 1861 :

MM. F.-M. Fournier, 1861-64.
J.-Julien Auger, 1865-69.
Ls Arpin,[1] 1869-71.
J. Gagné, 1872-75.
J.-A.-P. Fortier, vicaire, 1874-75.
Ulfrand Saint-Laurent, 1875-78.
J.-A. Chalifour, 1878-82.
A.-B. Côté, 1882-85.
F. Boutin, 1885-86.

1—En partant de Natashquan, M. Arpin laissa au presbytère, pour l'usage de ses successeurs, un mobilier de quelque importance.

F.-X. Couture, 1886-89.
Ab. Vaillancourt, 1889-92.
J.-C. Simard, 1892-94.
J.-F.-R. Gauthier, 1894-96.
Jos. Savard, 1896.

En l'année 1872, la population de Natashquan se composait d'au moins quarante familles, et comptait 243 personnes, dont 156 communiants. Et puisque nous sommes en frais de statistiques, ajoutons que le territoire confié au missionnaire, qui s'étendait depuis le Grand-Watsheshoo jusqu'au Blanc-Sablon, était peuplé— sans compter les protestants— d'environ 615 catholiques, répartis en 115 familles. Le nombre des communiants était de 450.

En ce temps-là, l'administration spirituelle de la Côte Nord avait été confiée à l'évêque de Rimouski, Mgr J. Langevin, qui, en sa qualité de vicaire général du Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, donnait au missionnaire les pouvoirs nécessaires pour exercer le saint ministère même au delà de Blanc-Sablon, sur la partie du Labrador qui relève du gouvernement de Terre-Neuve. Le missionnaire canadien, quand il se trouvait à l'extrémité est du territoire qui lui était confié, pouvait rendre de la sorte d'importants services, en certains cas, aux familles catholiques qui résident près de la frontière.—J'ai vu dans les archives de Natashquan des actes de baptême, etc., qui concernent des familles du Labrador terre-neuvien. Comment aura-t-on l'idée, dans un ou deux siècles, de venir chercher ces documents à Natashquan ? J'imagine qu'il n'en faudra pas davantage pour dérouter complètement des arrière-neveux qui remueraient ciel et terre afin de recueillir la succession de quelque "grand-oncle d'Amérique." — La sympathie que je ressens pour ces Européens de l'avenir, et le désir de les obliger m'ont poussé à inscrire dans ce modeste écrit un renseignement qui, s'il les met sur la bonne piste, sera pour eux d'un prix inestimable.

* * *

Les ressources du missionnaire de Natashquan consistaient en une subvention de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à laquelle s'ajoutait la capitation d'une piastre que chaque communiant devait lui payer. A ce dernier titre seulement, le prêtre aurait dû recevoir $450. Mais qui pourra croire que, par une heureuse exception, cette redevance était payée intégralement chaque année ? D'autre part, les frais de voyage et de subsistance étant assez élevés sur ces côtes lointaines, et les occasions se présentant tous les jours de venir en aide à tant de pauvres gens, les revenus du missionnaire devaient à la fin être à peine suffisants. Aussi jamais l'on n'a compté ces prêtres au nombre des capitalistes, au moins ici-bas. Pour ce qui est de la comptabilité de l'autre monde, il n'y a pas à douter qu'ils ne soient là-haut cotés parmi les plus importants financiers ; car la vie du missionnaire, au Labrador, fournit d'innombrables occasions d'amasser des trésors de mérites pour la vie éternelle.

* * *

Le 10 octobre 1874, Mgr Langevin donnait des diplômes d'*autel privilégié* aux chapelles de Natashquan, de Kégashka, de Tête-à-la-Baleine, de la Tabatière, de l'Anse-des-Dunes. Je ne mentionnerais pas ce fait, qui n'a rien d'exceptionnel, s'il ne démontrait péremptoirement que, à cette date, il y avait déjà des chapelles à tous ces endroits de la Côte.

Le même automne, M. l'abbé J.-A.-P. Fortier venait résider à Natashquan pour exercer les fonctions de vicaire non seulement dans cette localité, mais aussi à la Pointe-aux-Esquimaux et dans toutes les missions qui dépendaient de ces deux postes. Ce vicariat de Natashquan n'a duré qu'une année.

Le 20 juin 1875, Mgr Langevin, en tournée pastorale au Labrador, administrait le sacrement de confirmation à Natashquan.—Pendant la décade d'années qui suivent, il n'y a pas

d'histoire à Natashquan ! Cela veut dire simplement que tout s'y passa à peu près comme de coutume. Chaque année ramenait les moissons habituelles de la mer, d'abondance variable. La mort faisait quelques vides comblés, et au delà, par les naissances. La preuve que la population s'accroissait, en effet, de façon notable, c'est qu'à l'automne de 1884 il fallait établir une deuxième école à Natashquan, la première ne suffisant plus à contenir tous les marmots avides de s'initier aux problèmes ardus de l'alphabet.

On s'aperçut même que la chapelle était insuffisante, elle aussi, et l'on décida, en septembre 1884, de l'allonger de trente-cinq pieds. Le 27 octobre, Monseigneur Bossé, faisant la visite pastorale à Natashquan, écrivait dans les archives de la Mission qu'il aurait préféré que l'on bâtît une église neuve, mais qu'il autorisait néanmoins l'agrandissement projeté qui imposerait une dépense moins considérable à la population. Ce motif était fort raisonnable ; car, dans ces années-là, la pêche était peu fructueuse.

En ce même séjour du Préfet apostolique à Natashquan, il fut décidé que la desserte de ce poste commencerait à Betchewun, du côté de l'ouest. A l'est, c'est à Musquarro que se terminerait le district confié au missionnaire de Natashquan, parce qu'un autre missionnaire desservait alors le reste de la Côte jusqu'au Blanc-Sablon.

* * *

Au commencement de 1885, Natashquan comptait quatre-vingts familles, comprenant 412 personnes, dont 265 communiants. Au 1er janvier 1886, il y avait 418 âmes et 274 communiants. A part cinq ou six familles canadiennes, toutes les autres étaient de race acadienne. Ce fut sans doute à cette époque que la population de ce poste fut le plus considérable. Car, cette année-là même, un exode important diminua presque de moitié le nombre des habitants de Natashquan.

Depuis plusieurs années, en effet, la pêche était fort mauvaise, et beaucoup de gens se voyaient réduits à un état de gêne qu'ils n'avaient jamais éprouvé auparavant. Sans doute, en règle générale, on ne thésaurise pas sur la Côte Nord, et l'on n'y songe pas à détourner de leur destination les "bas de laine," pour en faire des coffres-forts remplis d'or et d'argent. D'abord il est rare que loups marins, morues ou harengs se prennent en assez grande quantité ou se vendent à des prix assez extraordinaires, pour que l'on se voie en possession de sommes considérables. Et puis, si la saison de pêche a été vraiment bonne, eh bien, on dépensera un peu plus. L'embarras n'est pas grand, quand il s'agit de savoir comment on s'y prendra pour employer les quelques douzaines de piastres qui dépassent les revenus ordinaires. La barque et les agrès de pêche ont besoin d'être réparés, sinon remplacés ! La maison elle-même pourra subir avantageusement quelque amélioration ! L'ameublement n'est pas tel que certaines additions n'y seront pas fort utiles ! Et, après tout, on se donnera un peu plus de confort ; il a fallu assez de fois se gêner et se priver ! Donc, on vit un peu plus à son aise, si le gain a été meilleur, et tout est dit. L'année suivante, il y aura encore du poisson dans la mer ; si, par hasard, il y en avait moins, on se privera davantage. C'est ce qu'on appelle vivre au jour le jour.

Or, depuis quatre années, la chasse au loup marin et la pêche à la morue étaient à peu près nulles, et l'hiver de 1885-86 fut terrible à passer. Plusieurs familles furent des mois sans avoir de pain à manger : une faible ration de hareng constituait le menu de chaque jour. Des gens parcoururent à pied jusqu'à quarante lieues pour essayer de se procurer des provisions ! Et, chose qui ne s'était jamais vue sur la Côte Nord, il y eut cet hiver-là des vols à Natashquan et à Goynish.

Au printemps de 1886, l'espérance revint à ces malheureux : peut-être la chasse au loup marin serait-elle bonne, l'ère des privations allait peut-être finir ! On put se procurer du biscuit

et un peu de lard pour faire le rude voyage, et l'on prépara dix goélettes pour l'expédition. Le 22 mars, qui était un dimanche, le missionnaire, M. l'abbé F. de B. Boutin, se rendit après vêpres sur le rivage, avec toute la population, et bénit les vaisseaux et les équipages. Puis l'on mit à la voile.—Les semaines succédèrent aux semaines, et l'on était bien inquiet, dans les foyers de Natashquan, sur l'issue de la campagne. Quand donc reviendront les chasseurs ? Auront-ils réussi ? — Les goélettes rentrèrent enfin au port. Elles étaient, hélas ! aussi lèges qu'au départ !

La déception fut cruelle. Mais, après tout, l'époque de la pêche à la morue était arrivée ou à peu près, et tout pouvait encore être réparé. Eh bien, la pêche à la morue manqua complètement, comme aux quatre années précédentes.

Le découragement s'emparait des infortunés pêcheurs de Natashquan. Leur missionnaire, M. l'abbé Boutin, eut alors l'idée de leur proposer de quitter ce pays de désolation, pour aller s'établir sur des terres et se livrer à l'agriculture, dont les promesses sont moins trompeuses. Plusieurs familles agréèrent la proposition, et demandèrent qu'on les aidât à réaliser ce projet. Mgr Bossé, le Préfet apostolique, approuva les plans du missionnaire, qui se mit aussitôt à l'œuvre.

Ce qu'il fallait d'abord, c'était d'émouvoir le cœur du gouvernement, machine qui d'ordinaire est douée d'un immense pouvoir d'inertie. Quand un orateur pourra se vanter d'avoir fait jaillir une larme de la paupière d'un gouvernement, il aura atteint et même dépassé l'idéal !

Dans le cas présent, il fallait attendrir non seulement le gouvernement de Québec, mais encore celui d'Ottawa, que des physiologistes entendus assurent être du tempérament le plus flegmatique que l'on puisse imaginer. Au premier, l'on demandait de prendre soin des nouveaux colons et de les établir sur de bonnes terres ; on priait le gouvernement fédéral, à qui appartient l'empire des flots en notre beau Canada, d'envoyer l'un de ses vaisseaux faire acte de charité et transporter à destination les émigrants du Labrador.

Grâce à l'intercession de Son Éminence le cardinal Taschereau, de Mgr Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, et d'autres personnages influents, on obtint tout ce que l'on voulut des bienveillants ministres d'Ottawa et de Québec ; et les choses marchèrent admirablement.

Il fut d'abord question d'établir la nouvelle colonie dans la vallée de la Matapédia ou celle de Ristigouche. Mais à la fin il fut décidé de la fixer dans les cantons de Jersey et de Marlow, comté de Beauce. Par décision du cardinal-archevêque de Québec, M. Boutin fut nommé curé de Saint-Côme de Kennébec, paroisse qui avoisine précisément ces deux cantons: c'était accéder au désir du premier ministre, l'honorable M. J.-J. Ross, qui avait demandé que cette tentative d'émigration et de colonisation fût dirigée par l'ex-missionnaire de Natashquan.

Au mois de septembre, le steamer *Napoléon III* alla prendre à Natashquan une trentaine de familles, puis quelques autres à l'île à Michon, à Goynish, à Nabésippi, à Piastrebai, aux îles du Betchewun, à la Pointe-aux-Esquimaux. En tout, l'on vit s'embarquer quarante-cinq familles du Labrador, qui avaient résolu d'échanger filets et barques contre la hache du bûcheron et la charrue du laboureur. Et le vaisseau s'éloigna de ces rivages du nord, où l'on avait été heureux jadis, mais où l'on avait cruellement souffert dans les dernières années.

Quel malheur que de n'être pas poète ! Que ne suis-je en train d'écrire un poème épique ! Le beau sujet de chef-d'œuvre que, auteur et lecteurs, nous perdons ici ! — La deuxième nuit du voyage, une effroyable tempête fit croire à tous les passagers du *Napoléon III* que leur dernière heure allait sonner. En effet, les sombres flots, etc.... ; les aquilons déchaînés, etc.... ; les sinistres craquements de la mâture, etc.... ; trois fois d'effroyables coups de mer..., trois fois le flanc fatigué de la sombre carène, etc..... Tout à coup, la tempête redouble de violence, la foudre éclate avec un épouvantable fracas, et l'on voit apparaître un vénérable vieillard, dont les traits contractés expriment déjà le courroux. C'est le Génie du Labrador, qui vient reprocher à

ces Acadiens leur départ de la Côte Nord. " Mortels lâches et sans cœur, s'écrie-t-il d'une voix irritée, pourquoi....." etc.

Mais nos pauvres émigrants n'étaient pas alors en veine de poésie ; l'épopée n'était pas leur fait, et personne ne s'imagina voir le Vieux du Labrador et entendre son allocution. Beaucoup des voyageurs étaient en proie au mal de mer, et l'on sait à quel point le mal de mer est prosaïque. On se lamentait dans ce pittoresque patois acadien : " Ce n'étiont pas la peine de venir nous chercher pour nous faire périr en pleine mer ; j'étions capables de mourir chez nous..... Je ne sons plus capables d'étaler..... Je me mourons ! — Courage ! s'écriait alors un compatissant voisin, courage ! Encore un élan, et je serons mieux ! "

La tempête s'apaisa, le voyage se continua heureusement, on débarqua à Lévis, et l'on s'installa dans les salles destinées à loger les émigrants d'Europe. Huit jours plus tard, nos Labradoriens se rendirent par chemin de fer à Saint-François de Beauce. M. l'abbé B. Bernier, curé de Saint-Georges, et M. l'abbé B. Demers, curé de Saint-François, firent appel à la charité de leurs paroissiens, et ces braves gens transportèrent jusqu'à Saint-Côme de Kennébec les nouveaux colons et leurs effets de ménage. A Saint-Côme, où il fallait passer la nuit, chacun voulut donner l'hospitalité à l'une de ces familles. Le lendemain, on dirigea sur Saint-Zacharie cinq familles qui devaient se fixer dans le canton de Metgermette, tout près de la frontière des États-Unis. Quant aux autres familles, on voulait les établir dans les cantons de Jersey et de Marlow, situés sur la rive droite du cours supérieur de la rivière Chaudière ; mais il n'y avait là aucune habitation pour les recevoir. En attendant, on les logea dans une vaste construction bâtie, à cinq milles de l'église, par une compagnie minière de Boston.

Sous la conduite de quelques employés du gouvernement, les hommes se mirent à construire des habitations en bois rond dans Jersey et Marlow ; aussitôt que l'une de ces maisons devenait logeable, on y installait deux familles. Au mois de janvier, tout le monde se trouva logé.

Chacun des chefs de famille recevait du gouvernement un domaine de cent acres, aux conditions ordinaires, excepté que les colons pouvaient ne commencer à payer leur concession de terre que deux années après la prise de possession.

Et le curé de Saint-Côme, M. l'abbé Boutin, bien que résidant à onze milles de la nouvelle colonie, se fit un devoir d'aller passer deux jours de chaque semaine au milieu de ses anciens paroissiens de Natashquan, pour les encourager et les diriger.

Tout l'automne et tout l'hiver de la première année, les colons vécurent aux frais du gouvernement provincial, qui avait alloué une somme de six mille piastres en faveur de l'entreprise, et qui fournit encore des grains de semence au printemps suivant. Le 31 mars, le premier ministre avait demandé à la Législature de Québec un nouveau secours de mille piastres. A la session suivante, en 1888, nouveau débat à la Chambre, sur la proposition de venir encore en aide à ceux que l'on nommait toujours " les colons du Labrador." Et chaque fois qu'il était question de favoriser cette intéressante colonie, on " cessait les luttes fratricides ;" la farouche opposition oubliait sa férocité native, et l'on jouissait, durant une heure, des charmes de l'union — qui *fait la force* au Canada comme en Belgique.

Quel a été le succès de cette colonie acadienne dans la Beauce ?

Quelques colons perdirent courage " quand ils virent, me disait un vieil Acadien de Natashquan, ces grands arbres, dont le faîte était si loin, et qu'il fallait abattre." En effet, la forêt de la Beauce ne ressemble pas beaucoup à celle de la Côte Nord, et il y avait de quoi effrayer des gens qui, après tout, n'avaient été, toute leur vie, que des... pêcheurs à la ligne. Toutefois, la plupart ont persévéré, et d'autres familles du Labrador sont venues les rejoindre. Aujourd'hui, cette colonie acadienne comprend environ soixante-cinq familles, et forme la paroisse de Saint-Théophile. A Saint-Zacharie de Metgermette, il reste quatre familles des cinq qui s'y étaient établies.

Quelques-uns seulement de ces colons ont acquis un peu de fortune ; mais, cela est sûr, tous préfèrent leur condition présente à l'existence qu'ils menaient au Labrador.

Cet essai de colonisation a donc réussi. Et tous ceux qui ont pris quelque part à l'émigration de 1886, doivent s'applaudir d'avoir dirigé ces Acadiens dans la forêt, au lieu de les avoir conduits dans des centres industriels, comme il fut fait pour les émigrants de l'Anticosti, dont j'ai parlé ailleurs. L'ancien pêcheur souffre longtemps de la nostalgie de la mer ; il finit pourtant par s'attacher au sol qu'il a fécondé de ses sueurs. Enfermez-le dans une manufacture : aimera-t-il ces machines dont il est l'esclave ? N'étouffera-t-il pas dans cette atmosphère à peine respirable ? Ah ! qui lui rendra sa barque que berçaient les flots mouvants ? Qui lui rendra les grands horizons de là-bas ? Qui lui rendra surtout la belle liberté d'autrefois !— C'en est fini du nouvel ouvrier, quand une fois l'amertume de tels regrets l'a touché au cœur. S'il le peut faire, il retournera au Labrador ; s'il n'en a pas le moyen, il changera de métier toutes les semaines et traînera de fabrique en fabrique le poids de ses souvenirs.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Natashquan (suite)

Un accès d'enthousiasme.—On voudrait rebâtir l'église, parce qu'elle est... trop grande. — Agriculture.— Une question qu'il ne faut pas faire aux petits Labradoriens.—L'unique chat de Natashquan.—Hareng et morue.— L'établissement Robin, Collas & Co.—Le voyage *au loup marin*.—Pêche au saumon.—Le Grand et le Petit-Natashquan.—Le joli sentier dans la jolie forêt.—Comme dans le Sahara.—La question du sable.—Seigneurie de Mingan.—A l'abri des journaux.—Le télégraphe.—Et moi aussi, je serai pêcheur !—Les incidents du retour.

L'une des conséquences les plus immédiates de cette grande émigration de Natashquan, fut la fermeture de l'une des deux écoles de l'endroit.

Il était fort heureux que la Mission n'eût pas de dettes ; car une population désormais si restreinte aurait eu de la peine à les payer.

M. F.-X. Couture, qui remplaça M. Boutin comme missionnaire, de 1886 à 1889, et M. Abr. Vaillancourt, qui lui succéda, reçurent instruction, de la part du Préfet apostolique, de visiter trois fois par année tous les postes du territoire qui leur était assigné.

Dans l'automne de 1890, on acheva l'une des ailes de l'église. Et les bons paroissiens de Natashquan éprouvèrent tant d'enthousiasme à la vue de cette amélioration, et tant de reconnaissance envers leur missionnaire, M. Vaillancourt, qu'il leur parut nécessaire de témoigner de leurs sentiments par quelque chose qui sortît de l'ordinaire. On commença par élever un mai en l'honneur du prêtre dévoué ! Ce genre d'hom-

mage n'est assurément point banal; et l'on peut parfaitement appartenir à la Société royale du Canada, on peut devenir, plusieurs fois de suite, député à l'Assemblée législative, et même se voir appelé à prendre part aux délibérations du Sénat; que dis-je? il est possible que l'on soit longtemps ministre de Sa Majesté, sans jamais se voir "planter un mai" par ses concitoyens. Eh bien, le missionnaire de Natashquan fut l'objet, de la part de ses paroissiens reconnaissants, de cet honneur que l'on accorde quelquefois, aujourd'hui encore, en certaines paroisses, à un concitoyen qui s'est distingué de quelque façon. Mais ce ne fut pas tout. Le jour de Noël, on présenta au missionnaire une belle "adresse" et la somme de quarante-neuf piastres pour travailler aussi à la seconde aile de l'église.

Pour terminer l'histoire religieuse de Natashquan, disons qu'en 1895, s'ils en avaient obtenu la permission de Monseigneur l'évêque, les gens auraient voulu remplacer par un édifice nouveau leur ancienne église, *qui est trop grande de moitié.* Voilà, certes, un motif que l'on n'invoque pas souvent, dans les requêtes adressées aux évêques pour obtenir l'autorisation de bâtir de nouvelles églises! Aussi bien, cela montre que la population est encore loin d'avoir réparé les pertes que lui a fait subir l'émigration de 1886. Du reste, si l'on voulait bâtir une église neuve, ce n'était pas surtout parce que l'église actuelle est trop vaste, mais bien parce qu'on n'osait pas faire les frais de la terminer, pour la voir peut-être toute ensablée dans dix ans. Car la question du sable est ici une question sérieuse, comme je le dirai plus loin. Quoi qu'il en soit, Monseigneur n'a pas trouvé que l'exécution du projet fût si urgente; et la proposition a été renvoyée "à six mois."

* * *

L'agriculture à Natashquan: il n'y a pas à écrire des volumes sur ce sujet. En résumé, "la terre n'est bonne à rien, ici," m'a

dit un vieil Acadien. Les herbes marines qu'apporte le flot, et les têtes de morue, qui valent mieux, permettent pourtant d'engraisser un peu ce sol infécond et d'en tirer quelque chose. Et tout ce que l'on en tire, ce sont des navets, quand la saison d'été n'est pas trop sèche, et des pommes de terre. Pour ce qui est de celles-ci, une récolte de dix ou douze barils est d'un bon habitant. On ne cultive pas le chou.

Quant aux graminées, il n'y a pas à en parler. On ne sème pas l'avoine, qui ne mûrirait certainement pas. Il y a eu des essais de culture du mil, qui n'ont que médiocrement réussi. Comme il n'y a pas de chevaux dans le pays, le manque de fourrage est sans inconvénients. On garde, il est vrai, des bêtes à cornes pour *faire le bois*, et surtout pour avoir du lait et du beurre ; mais on les nourrit avec une sorte d'herbe qui croît sur le bord de la mer, et que l'on nomme " foin de dune." Ces prairies naturelles sont parfois ravagées par les sauterelles qui n'ont pas, sur cette côte, grand'chose à se mettre sous la dent et ne se font pas faute de faire à leur profit la première récolte de ce foin de dune.

La gent moutonnière n'a, ici non plus, aucun représentant, parce qu'il n'y pousse rien dont elle puisse subsister. D'ailleurs les chiens de Natashquan ne seraient pas sur ce chapitre d'humeur plus accommodante que les autres chiens du Labrador. On peut donc dire que, au moins pour les enfants qui n'ont pas voyagé, le mouton est un animal aussi peu connu que le chameau ou le crocodile. Et à ce propos, il me revient qu'un jeune prêtre nouvellement arrivé à la Pointe-aux-Esquimaux, et présidant à l'examen de catéchisme au Couvent de l'endroit, eut l'idée de demander aux petites filles qui " marchaient " pour la première communion : " Sous la figure de quel gentil petit animal représente-t-on quelquefois Notre-Seigneur ? " Personne d'abord ne voulut répondre. A la fin, pourtant, l'une des enfants, après beaucoup d'hésitation, désigna non pas le tendre agneau, mais, au grand scandale du vicaire, un quadrupède tout autre qui, s'il constitue — rôti tout rond — un excellent plat, est loin

d'avoir droit de cité dans le style évangélique. Ces jeunes élèves ne pouvaient parler de ce qu'elles ne connaissaient pas !

Cet aperçu de zoologie domestique serait incomplet, si j'omettais de dire qu'il y a des souris à Natashquan, mais pas de rats. Or, dans tout le hameau, il n'y a qu'un seul chat pour tenir en échec la nation trotte-menu et défendre la propriété publique et privée contre les brigandages des infatigables rongeurs ; encore ce chat est-il à l'emploi de l'établissement Robin, et obligé par devoir d'état à limiter sa surveillance aux édifices qui lui sont spécialement confiés ! Pour comble de malheur, il n'y a pas jusqu'aux écureuils qui ne sachent fort bien à l'occasion prendre le rôle des rats, comme un jour l'a constaté à ses dépens le missionnaire de Natashquan. Il s'apercevait depuis quelque temps que sa provision de biscuits diminuait sensiblement, mais ne pouvait arriver à comprendre quelle pouvait être la cause de ce phénomène. Il eut à la fin la clef de l'énigme, lorsqu'il rencontra, dans les fourrés avoisinants, un écureuil qui s'enfuyait portant en sa bouche un large biscuit.

* * *

Il y a très peu de chasse à Natashquan, si l'on entend par là la chasse des animaux à fourrure. Mais, au point de vue des ressources alimentaires, la perdrix, le lièvre et le gibier de mer apportent quelque variété à un menu dont la monotonie ne se dément guère, surtout durant l'hiver.

Il ne saurait être question d'industrie forestière à Natashquan, pas plus qu'aux autres endroits de la Côte Nord. On ne rencontre presque partout, en pénétrant dans l'intérieur des terres, que de vastes plaines couvertes de mousses. Il faut aller loin pour trouver des bois de construction.

* * *

C'est donc, à Natashquan comme ailleurs, la pêche qui est

l'unique ressource de la population ; et voici le moment d'en parler avec quelque étendue.

Natashquan était regardé, autrefois surtout, comme l'un des meilleurs endroits de la Côte, pour la pêche du hareng et de la morue. C'est ce qui explique l'aisance dont on a joui longtemps dans la jeune colonie. Aujourd'hui, la morue est de moitié moins abondante. Quant au hareng, que l'on prenait jadis tout près de terre, il faut maintenant aller le chercher à quatre ou cinq milles, parfois même à dix milles au large. Comment expliquer ces changements ? Il y a encore bien d'autres problèmes que ceux-là dans l'histoire naturelle des poissons !

Ici les gens font la pêche à la morue pour leur propre compte, c'est-à-dire qu'ils préparent eux-mêmes le poisson, et le vendent après l'avoir fait sécher. Leur flottille de pêche se compose de vingt et une barges.

Dans les commencements de la colonie, les "traders" qui voyageaient le long de la Côte achetaient le poisson dont on pouvait disposer. Plus tard, la maison De LaParelle, qui s'établit ici, se chargeait d'exporter à l'étranger la morue prise à Natashquan. La Compagnie Robin, devenue propriétaire de l'établissement De La Parelle, achète le poisson préparé par les pêcheurs. Du reste, l'automne, les gens ne manquent pas de saler une certaine quantité de morue et de la vendre ailleurs.

La bouette que l'on emploie, c'est le hareng et le capelan, mais rarement le lançon, pour l'excellent motif que ce petit poisson n'est guère abondant dans les eaux de l'endroit. Même, pour avoir du capelan, il faut bien aller le seiner au Grand-Natashquan dont l'embouchure se trouve à quatre ou cinq milles plus bas que l'église.

L'établissement Robin fait aux habitants, en une certaine mesure, des avances de marchandises et de provisions, et surtout des divers articles nécessaires pour la pêche ; ces dettes se payent lorsqu'on vient vendre la morue que l'on a préparée soi-même. Cette façon de procéder rend service aux gens, qui le comprennent fort bien. Aussi les rapports entre le capital et

le travail, ici comme aux autres endroits que nous avons visités, n'ont jamais mis en péril la tranquillité publique. A Natashquan, quand "l'on se met en *grève*," c'est pour travailler, et travailler rudement: car le métier de pêcheur n'est pas un métier pour rire.

Cet établissement Robin est considérable, puisqu'il comprend

(Photog. par N.-A. Comeau.)
RETOUR DE LA CHASSE AU PHOQUE.

plus de quinze édifices, dont six "cookrooms" et deux chauffauts. Généralement, on y emploie pour la pêche une quarantaine de barges, dont l'équipage se compose de gens que l'on fait venir de la Pointe-aux-Esquimaux et de la Gaspésie. Toutefois, l'année de notre passage à Natashquan, sept barges seulement faisaient la pêche pour la maison.

Depuis la mi-juillet, on fait la pêche du hareng, en même temps que celle de la morue. Certaines années, le hareng est en grande abondance.

Le printemps, " on va au loup marin," et ce voyage se fait à peu près dans les conditions que j'ai exposées assez longuement en traitant de la Pointe-aux-Esquimaux. Il y a toujours eu, à Natashquan, assez de goélettes pour employer tous les hommes valides. Mais depuis que la population a tellement diminué par l'exode de 1886, ces expéditions ne se font plus en grand comme autrefois. En 1895, cinq goélettes seulement ont fait le voyage. Ordinairement, l'équipage de chaque vaisseau se compose de neuf hommes, plus un cuisinier. Comme je l'ai dit précédemment, ces voyages, exécutés à cette saison, ne sont pas des parties de plaisir, surtout quand les glaces entraînent les goélettes jusqu'en dehors du détroit de Belle-Isle. Si encore la chasse était toujours bonne ! Mais il y a des années où elle ne donne rien.

* * *

Il reste à parler de la pêche au saumon. La grande rivière Natashquan passe pour l'une des meilleures rivières à saumon du pays ; on y prend même des pièces de quarante livres.[1] Les gens de la Compagnie de la baie d'Hudson ont tiré bon parti, autrefois, des ressources de cette rivière. Mais cette place de pêche n'a plus la valeur de jadis, bien qu'elle en ait encore beaucoup. Elle est aujourd'hui louée à un Québecquois, du nom de Carbonneau. De plus, en dehors de l'embouchure de la rivière, il y a quatre " tentures " à saumon.

On sale tout le saumon que l'on prend ainsi dans la rivière ou en dehors. Natashquan est évidemment bien trop éloigné des marchés, pour qu'on puisse expédier le poisson à l'état frais et profiter du prix beaucoup plus avantageux qu'obtient toujours cette denrée de choix, célèbre chez les gourmets, et

1—*Nos Rivières et nos Lacs*, 1895, pp. 17-18.

propre à adoucir singulièrement les rigueurs de l'abstinence, au moins pendant le dîner ; car, après le dîner, les gens qui ont mangé du saumon en subissent les conséquences, heureux si une agréable torpeur, féconde en les plus doux pavots, est tout l'inconvénient qu'ils éprouvent.

Mais toute rivière se divise au moins en deux parties : le haut de la rivière, et le bas de la rivière. Eh bien, dans le Natashquan, c'est le cours inférieur, voisin de la mer, que l'on exploite pour des fins commerciales aux dépens du saumon. Le haut de la rivière est réservé pour le sport infiniment distingué de la pêche à la ligne, non pas sans doute en faveur de tout venant, mais à l'intention des "officiers" qui viennent jusqu'ici courir sus au noble poisson. J'ai déjà dit ce que, en l'espèce, signifie ce terme d'*officier*, dont sur la Côte on peut décorer même l'homme le plus pacifique du monde, qui n'a jamais porté, qui ne porte pas et qui ne portera jamais de sabre au côté.

Cette rivière du Grand-Natashquan, dont la longueur est considérable, est large d'un mille à son embouchure ; mais elle y est peu profonde, et il est rare que les goélettes puissent y pénétrer. Quant aux barges de pêche, elles entrent facilement dans cet estuaire, et remontent la rivière jusqu'aux rapides, c'est-à-dire sur un parcours d'une douzaine de milles. Près de l'entrée de la rivière se trouve un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Quant à la petite rivière Natashquan, qui se jette dans le port auprès duquel se trouvent l'église et le village, son importance n'est pas considérable, puisqu'elle assèche à peu près lorsque la mer est basse. Et comme les marées ordinaires ne dépassent guère ici quatre ou cinq pieds de hauteur, le Petit-Natashquan ne s'élève jamais au-dessus d'une condition bien modeste.

* * *

C'est près de l'embouchure de ce fleuve en miniature, sur un plateau d'environ quarante pieds d'élévation au-dessus de la

mer, que sont bâtis les édifices religieux de la Mission, c'est-à-dire l'église et le presbytère. Comme on s'en souvient peut-être, l'abbé Ferland avait précisément désigné cet endroit comme le plus avantageux pour ces constructions. Le plateau est encore *tout couvert de bois*, comme en 1858, et l'on n'y a pratiqué qu'une éclaircie de quelques arpents en étendue, juste assez pour y faire tenir l'église, la maison curiale et ses dépendances. Tout alentour c'est la forêt, une jolie forêt de petites épinettes. A travers ce bois, sur le prolongement de la colline, un sentier de cinq ou six pieds de largeur conduit du hameau à l'église. Le gracieux cheminet (comme on dit en Poitou) que voilà ! Il est bordé tout le long d'un tapis de mousse émaillé des jolies fleurettes de la *Linnée boréale*, dédiée au père de la botanique, et dont Emerson a dit, à propos — je l'avoue avec candeur — de je ne sais qui :

> " He " saw beneath dim aisles, in odorous beds,
> The slight *Linnæa* hang its twin-born heads ;
> And blessed the monument of the man of flowers,
> Which breathes his sweet fame through the northern bowers.

Le bon endroit que ce petit sentier pour se promener solitairement et mélancoliquement, et pour construire à son aise les plus belles stances, si tant de moustiques ne s'y promenaient aussi, et si, à chaque pas, l'on n'enfonçait pas jusqu'au genou dans le sable mouvant : double ennui, bien propre à mettre en désaccord la meilleure lyre du monde.

* * *

En d'autres pays, on redoute les laves d'un volcan, la crue subite d'un fleuve ou les tourbillons d'un cyclone. A Natashquan, c'est le sable qui est le péril, tout comme au cœur du Sahara d'Afrique. Lorsque le vent souffle violemment, il soulève une poudrerie de sable qui rappelle la poudrerie de la neige dans les tempêtes de l'hiver. Le sable pénètre alors dans les habitations par les interstices des portes et des fenêtres. Il s'accumule autour des maisons et y forme des amas du genre

des bancs de neige. Aussi, le terrain de Natashquan se compose de plusieurs rangées de dunes, parallèles à la mer et semblables à des vagues soulevées par les ouragans. Sur le sommet de ces dunes, que séparent les unes des autres des marécages ou de petits lacs, sont les habitations entourées d'enclos où l'on récolte patates, navets et autres légumes, à force de varech et de déchets de poisson.

Voici un fait qui fera juger de quelle gravité est la " question du sable " à Natashquan. Du temps où l'abbé A. Vaillancourt desservait cette mission (1889-92), on éleva en face de l'église une clôture de quinze pieds de hauteur. Eh bien, en 1895, il ne restait plus que deux ou trois pieds de cette clôture au-dessus de l'amas de sable qui s'était formé en quelques années contre cet obstacle. Les Natashquanais ont donc quelque sujet de craindre que leur église elle-même ne finisse par être engloutie et d'hésiter à s'engager, pour en achever l'ornementation, en des dépenses qui seraient peut-être inutiles.

Du reste, bien qu'il importe et qu'il convienne que la Maison de Dieu reçoive tous les embellissements possibles, lorsque les ressources d'une paroisse sont suffisantes pour autoriser de fortes dépenses, cependant la riche décoration de l'église n'est pas essentielle à la piété d'une population. Et le peuple de Natashquan en fournit la preuve. Alors qu'il n'y avait pas encore en ce lieu de prêtre résidant, et que l'on n'avait la visite du missionnaire qu'une fois par année, ces bons Acadiens se réunissaient pourtant tous les dimanches à leur chapelle, récitaient des prières en commun, et chantaient même les psaumes de vêpres. Aujourd'hui encore, chaque dimanche, on voit certaine pieuse confrérie se réunir à l'église et réciter l'office de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge.

* * *

J'ai parlé de la " question du sable " qui inquiète les gens de Natashquan. Il y eut jadis une question qui les inquiéta bien

davantage : c'était celle des droits de propriété sur les emplacements qu'ils occupaient. " En arrivant dans ce lieu, il y a deux ans, écrivait l'abbé Ferland en 1858, les colons se placèrent près du rivage, et après avoir mesuré l'étendue de grève que chacun se réservait, ils se mirent à l'œuvre, pour construire des habitations avant la venue de l'hiver. Chaque lopin a environ quatre-vingts ou cent pas de largeur sur une profondeur indéterminée ; avec la pêche, il suffirait pour faire vivre convenablement une famille laborieuse." L'écrivain fait ensuite valoir les considérations qui devraient engager le gouvernement canadien à régulariser la position de ces colons qui ont trouvé tout simple de s'établir, sans demander de permission à personne, sur une côte absolument sauvage et déserte : ces pauvres Acadiens ignoraient, à coup sûr, qu'il y avait une seigneurie de Mingan, et que les seigneurs de Mingan avaient ou prétendaient avoir la propriété de ce territoire. Et puis, où les trouver, ces seigneurs de Mingan ! Voilà bien ce qui s'est passé à l'établissement de tous les postes de la Côte Nord : chacun s'est fixé où il a voulu, et s'est taillé un domaine à sa guise,— comme ont fait les nations de l'Europe dans les quatre autres parties du monde, souvent avec beaucoup moins de bonne foi que nos Labradoriens.

En tout cas, pour ce qui concerne Natashquan, cette question de propriété n'existe plus, depuis que les limites orientales de la seigneurie de Mingan ont été fixées à Goynish par l'autorité judiciaire. Les Natashquanais conservent donc en parfaite sécurité les terrains qu'ils ont choisis à titre de premiers occupants.

* * *

Le bonheur des gens de Natashquan n'est pourtant pas parfait : ils ne reçoivent la poste qu'une fois par mois ! Il est vrai que cela les met à l'abri, en bonne mesure, de l'influence des journaux ; et l'avantage n'est pas léger. Car il faut l'avouer, en notre pays même, la presse est trop souvent ou

mauvaise, ou neutre au point de vue moral, c'est-à-dire délétère aussi. Il ne faut point se faire illusion sur l'apostolat des quelques bons journaux catholiques que nous avons : les gens qui auraient le plus besoin de les lire, ne les peuvent souffrir ; ceux qui lisent les journaux mauvais ou dangereux, n'en lisent pas d'autres. Le journalisme impie ou même seulement indifférent, voilà donc le pire ennemi de la belle foi et des mœurs pures de notre population. J'en conclus que, au point de vue du bien des âmes, qui est le plus important de tous les points de vue, les régions où l'on ne reçoit la poste, c'est-à-dire les journaux, qu'une fois le mois, ne sont pas si à plaindre.

Durant une couple de mois, au cœur de l'été, le Str *Otter* prolonge sa course semi-mensuelle jusqu'à Natashquan. Il y a aussi le " Packet " de Gaspé, cette goélette-poste dont j'ai déjà parlé, qui touche à Natashquan à chacun de ses voyages. Cela fait qu'au milieu de la belle saison on a deux fois par mois le service de la poste, et par là même des moyens faciles de communication avec le reste de l'univers. Par exemple, il faut avoir des ressources pour voyager de la sorte, surtout par le Str *Otter ;* et les gens du pays préfèrent ordinairement, pour faire leurs promenades, prendre passage à bord des goélettes du lieu qui se rendent à Québec ou ailleurs, dans les intérêts du commerce.

Si je ne puis me résoudre à m'affliger en songeant que les habitants de Natashquan ne reçoivent la poste, durant la plus grande partie de l'année, qu'une fois par mois, je suis d'autre part tout disposé à les plaindre d'être encore privés des avantages du télégraphe. Au reste, ils partagent en cela le sort de tout le pays situé en bas de la Pointe-aux-Esquimaux. Heureusement, ce genre d'isolement est à la veille de disparaître. Cette année même, en effet, le gouvernement fédéral fait prolonger la ligne télégraphique au moins jusqu'à Natashquan, non pas tant pour permettre aux cousins et aux cousines d'avoir fréquemment d'un village à l'autre de leurs nouvelles, que pour rendre la navigation plus sûre, et principalement pour

faire profiter les pêcheurs d'un service d'informations d'une très grande importance dans l'exercice de leur industrie.

Lorsque Natashquan sera relié au système télégraphique de la Province, il manquera peu de chose au bonheur de ses habitants, pourvu qu'il y ait toujours du loup marin, le printemps, et, pendant l'été, du hareng et de la morue ; quant au saumon, il y

(Photog. par N.-A. Comeau.)

CAMPEMENT DES OUVRIERS DE LA LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE.

en a toujours assez, puisque les " officiers " ne prennent jamais tout ce qu'il y en a.

* * *

Peut-être quelqu'un de mes lecteurs, qui aurait l'enthousiasme facile, va-t-il s'écrier : " Et moi aussi je serai pêcheur à Natashquan !" De même, quand nous étions enfants, il n'est pas un de nous qui n'ait souhaité se trouver avec Robinson Crusoé dans son île fameuse. Heureusement, le papa et la

maman étaient là pour jeter de l'eau froide sur nos puérils emballements.

Eh donc! mon bien-aimé lecteur, avant que vous vendiez tous vos biens, que vous en donniez le produit aux pauvres — c'est-à-dire, en ce siècle, à vos créanciers insatiables — et que vous vous informiez de la partance d'une goélette en destination du Labrador, je vous prie de réfléchir à ce que je vais vous dire.

Un chef de famille qui a bon pied, bon œil, et barge bien gréée, gagne à Natashquan, chaque année, une somme de deux à trois cents piastres. Et si, le printemps, le loup marin manque plus ou moins complètement, le gain est encore moindre; car, à ne pêcher que la morue, le revenu annuel n'atteint pas deux cents piastres.[1]

Que si l'on est d'avis que l'*aurea mediocritas* peut se réaliser dans des conditions aussi modestes, je n'ai plus rien à dire. J'ajouterai pourtant qu'il est vrai que, sur la Côte Nord, on vit à moins de frais que dans les autres parties du pays: parce que le fléau du luxe y est encore inconnu, et parce que, plus industrieux, on s'y suffit davantage à soi-même, sans réclamer à tout instant les services du cordonnier, du menuisier, du ferblantier, de la modiste, de l'avocat, du dentiste, etc.

Dans un récit de voyage,[2] il faut mentionner non seulement la date où l'on arrive quelque part, mais aussi la date où l'on s'en éloigne. Autrement, le lecteur croirait facilement que l'on s'y est arrêté pour toujours. Pour empêcher une pareille erreur de s'accréditer à notre sujet, je suis tenu de mentionner que, le 24 juillet, nous partîmes de Natashquan sur le Str *Otter*, pour revenir "chez nous." Le retour toutefois ne s'effectua pas par la

1—Au témoignage de l'*Univers* du 24 février 1896, les 3000 pêcheurs bretons qui vont passer sept mois, chaque année, à faire la pêche sur les côtes de l'Islande, ne gagnent chacun que 600 à 800 francs dans les années ordinaires.

2—Dans le cours de cette première tournée pastorale de Mgr Labrecque au Labrador, le nombre total des confirmés a été de 610.

voie la plus rapide, puisque nous quittâmes, à Betsiamis, le vieux paquebot, de si prudente allure. De Betsiamis, nous partîmes à bord du yacht du P. Arnaud : jamais assurément le yacht du P. Arnaud n'avait voituré compagnie si variée. En effet, d'après le journal du bord, on y voyait réunis : un évêque, trois Oblats, dont deux étaient canadiens-français et l'autre irlandais, un prêtre séculier, un Parisien, un Huron. Le vent ayant fait défaut, il fallut prendre terre aux Escoumins, puis se rendre à Tadoussac en voiture, par le chemin le plus impossible qu'il y ait au monde, du moins pour certaine partie que je ne recommanderai jamais aux amateurs de la bicyclette. A Tadoussac, nous tombons au beau milieu d'un bazar, où des filets savamment tendus retiennent tout poisson, gros ou petit, qui se présente. Au bazar, ce soir-là, il y avait un concert organisé par des artistes de grand mérite : quelle aubaine pour des oreilles qui depuis trois mois n'avaient guère entendu que les grands bruits de la nature : gémissements ou sifflements de la brise, clapotis des houles sur le flanc des vaisseaux, fracas des vagues furieuses qui se brisent sur les récifs, murmures du flot qui vient expirer sur le sable des rivages... Après cette délicieuse soirée, nous nous embarquons sur le somptueux *Carolina.* Et celui-ci, le 1er d'août, me rend à mes "chères études," dans ce Chicoutimi si pittoresque, qui, sans faire semblant de rien, se prépare à son rôle de future capitale de la future province de Saguenay, dans le futur État franco-canadien...

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Les habitants de la Côte Nord

" Nous ne sommes pas des sauvages !" — Comment les Acadiens parlent le français. — L'instruction publique sur la Côte Nord. — La vie du missionnaire. — Une population chrétienne. — Ce que l'on boit et ce que l'on mange sur la Côte Nord. — Les habitations. — Éducation domestique. — Pourquoi l'on vit à si bon marché. — A Québec et à la Bonne-Sainte-Anne.

" Au moins, monsieur, dites bien que nous ne sommes pas des sauvages !"

J'ai retenu cette recommandation que m'adressait une Labradorienne en présence de laquelle on disait que, chemin faisant, je rédigeais des notes de voyage destinées au public.

Rien ne m'est plus facile que de remplir l'engagement que je pris alors de tenir compte de cet avis. Je vais en effet dire du bien de cette population blanche de la Côte Nord, non pas pour faire plaisir à l'interlocutrice inquiète, mais simplement par devoir d'écrivain. Il n'y a qu'à dire les choses telles qu'elles sont, pour faire l'éloge des habitants de ce pays.

Durant ce voyage, je fus en contact journalier avec les gens de la Côte. Dans presque tous les postes, j'ai passé trois ou quatre jours au milieu de l'une des familles de la localité ; et l'on imagine bien que tous les parents et amis ne manquaient pas d'y avoir quelque affaire, pour faire la connaissance du " Monsieur le curé " que j'étais dans la circonstance. Beaucoup d'autres occasions m'ont aussi permis d'étudier et de connaître cette population.

Pour beaucoup de gens, tout est dit quand on leur apprend

que toute la côte est habitée par des pêcheurs. On sait ce que c'est, des pêcheurs ! On a lu des romans et des récits de voyage ! De braves gens, sans doute, les pêcheurs. C'est courageux et dur à la fatigue. Mais, vous savez, c'est pas mal borné, et pas beaucoup civilisé. Ça habite de pauvres cabanes. La classique cabane de pêcheur !

Il est possible que, dans certains pays, la condition des pêcheurs soit en effet des plus misérables. Mais à coup sûr il n'en est pas ainsi sur la Côte Nord, et je ne vois pas en quoi la population de ce territoire est beaucoup inférieure aux autres classes ouvrières du Canada.

* * *

En premier lieu, il est agréable de constater que cette partie du pays est aussi française que les autres régions de la Province de Québec. Il n'y a là qu'un très petit nombre de familles de race étrangère, et encore le travail d'assimilation est visible chez ces familles, noyées qu'elles sont dans un milieu si français.

Cette population de la Côte Nord se compose de Canadiens-Français et surtout d'Acadiens, qui y entrent bien pour les quatre-cinquièmes. Comme on l'a vu en d'autres endroits de cet ouvrage, ces Acadiens sont venus soit des îles de la Madeleine, et c'est le cas du plus grand nombre, soit de la Gaspésie.

Les Acadiens formant le gros de la population, il n'est pas surprenant que le patois acadien soit la langue dominante sur la Côte. Il s'y mêle bien quelques mots anglais plus ou moins défigurés, mais cela n'est pas pour nous faire jeter les hauts cris, à nous, Canadiens-Français, qui n'avons pas sur ce point la conscience tout à fait immaculée. Aussi ce n'est pas là ce qui nous surprend le plus, les premières fois que nous conversons avec ces Acadiens.

Qualifier leur langue de patois, c'est trop dire, sans doute. Car c'est le français qu'ils parlent, et je crois qu'ils le prononcent mieux que nous. En tout cas, ils le prononcent souvent

autrement que nous, et voilà ce qui nous embarrasse un peu dès l'abord. En outre, certains groupes ont un accent qui rappelle beaucoup celui des Méridionaux de France, et cela complique fortement la situation. Mais l'apprentissage se fait assez rapidement, et l'on jouit ensuite du pittoresque de ce langage.

Ce n'est pas ici le lieu de faire une étude spéciale des différences qui existent entre le langage acadien et le nôtre. Je citerai cependant, pour en donner quelque idée, certaines particularités qui nous étonnent.

Nos pères disaient : *j'avons*, pour "nous avons." Les Acadiens disent : *j'ons*. Au lieu de : "nous avons été à Québec," vous les entendrez dire : *j'ons été à Québec.—Il aviont*, pour "ils ont," revient souvent aussi.

Les terminaisons en "ais," ils leur donnent, comme à Paris, le son de l'*é* fermé. Ils prononcent donc : *je vené, les Anglé*, pour "je venais," les "Anglais."—Les *é* subissent le même sort : la *péche*, au lieu de : "la pêche."

Eux et nous, sommes en parfait désaccord sur la question des "a." Ils disent, avec l'a grave : *châque ânnée ;* et, avec l'a aigu : *espace, sable, cadre.*

Quant à la diphtongue "oi," ils lui donnent tantôt le son de l'a grave, tantôt celui de l'a aigu. Ils prononceront donc : *trop foâ*, pour "trois fois ;" *droâ*, pour "droits ;" *moâ*, pour "moi." Quant au mot "fois," ce n'est pas toujours : *foâ*, c'est aussi : *foé*, comme disaient nos anciens.

* * *

Ces particularités de langage se modifieront en un certain degré, à mesure que les écoles se multiplieront sur la Côte. Et l'on fait preuve d'un zèle signalé pour en établir partout. L'Église et l'État se donnent heureusement la main pour y favoriser autant que possible la diffusion de l'instruction. La grande difficulté, surtout dans les premiers temps, c'était de

trouver des titulaires pour occuper toutes les chaires d'enseignement que l'on voulait ériger. Qu'on imagine s'il était bien facile de décider une institutrice de Québec ou d'ailleurs à s'embarquer pour le pays lointain du Labrador, dont l'on s'effrayait en proportion de ce qu'on le connaissait peu ! Il y a eu pourtant, en cette matière, d'admirables dévouements. En tout cas, la fondation d'un couvent, à la Pointe-aux-Esquimaux, est venu porter remède à une situation si difficile. Et quand même l'ancien préfet apostolique, Mgr Bossé, n'aurait rendu à la Préfecture d'autre service que l'établissement de cette maison d'éducation, il faudrait encore rendre hommage à son dévouement. Non seulement on prépare à la Pointe-aux-Esquimaux des sujets pour l'enseignement, mais aussi, depuis qu'un bureau d'examinateurs est établi au même endroit, la conquête du diplôme d'enseignement s'y fait dans les mêmes conditions qu'ailleurs, et cela n'est pas d'un petit avantage. Car, pour nos contemporains, il ne saurait y avoir aucune garantie sérieuse de quoi que ce soit, si le parchemin officiel, revêtu d'autant de sceaux qu'il est possible, ne l'atteste solennellement. Pour peu que cela continue, nous verrons un temps où personne ne pourra prétendre à cirer les bottes de ses concitoyens, si un jury constitué par l'État n'a au préalable constaté sa compétence en ce métier.

Ce qu'il faut retenir, concernant la question scolaire sur la Côte Nord, c'est que la population s'y montre zélée, comme dans les autres parties de la Province, pour faire instruire les enfants. Les pêcheurs apprécient comme tout le monde l'avantage de savoir lire et écrire. Seulement, pas plus que les autres habitants de l'univers, ils n'ont le secret d'accomplir ce qui est impossible. Par exemple, que faire quand l'on n'a pu trouver une institutrice qui consente à venir tenir une école dans tel poste éloigné ? J'ai vu, dans ce cas, le missionnaire pousser le dévouement jusqu'à se faire lui-même l'instituteur des enfants de l'endroit. Mais ce moyen n'est pas habituellement praticable, malgré la meilleure volonté du monde. Que faire, encore,

lorsque deux ou trois familles seulement résident isolées en quelque point de la Côte ? Et ce cas est loin d'être exceptionnel. Va-t-on s'étonner de ce que ces pauvres gens, qui ont à peine les ressources nécessaires à leur subsistance, ne soutiennent pas une école à eux seuls ?

Je prie donc que l'on ne s'appuie pas sur les statistiques, quelles qu'elles soient, pour conclure que nos pêcheurs du golfe sont négligents sur le chapitre de l'instruction publique. Du reste, que les statistiques disent ce qu'elles voudront, ou plutôt qu'on les fasse parler comme on voudra, partout, dans la Province, les Canadiens-Français désirent vivement que leurs enfants s'instruisent. Il n'y a pas besoin, pour s'en convaincre, d'être bien longtemps en contact avec la population. L'école et l'église, voilà des sujets de première importance pour notre bon peuple.

* * *

Il faut avouer que, pour l'église comme pour l'école, les conditions ne sont pas, sur la Côte Nord, les plus favorables que l'on puisse rêver. De même qu'il n'est pas possible à chaque petit groupe de familles d'entretenir une institution scolaire, de même il ne saurait y avoir dans chaque hameau un prêtre résidant : les ressources de ces petits villages seraient bien loin de suffire pour y assurer sa subsistance. Chaque missionnaire est donc chargé de la desserte d'une certaine étendue de la Côte, qui peut comprendre jusqu'à vingt ou vingt-cinq lieues de longueur ; et il a sa résidence soit dans le village le plus important, soit, et c'est le cas le plus ordinaire, dans la localité la plus centrale du territoire qui lui est confié.

Autrefois, c'est-à-dire il y a quinze ou vingt ans, les districts assignés aux missionnaires étaient d'étendue fort considérable, à cause du petit nombre d'ouvriers de l'Évangile qu'il y avait dans ce champ, assez inculte, du Père de famille. Mais à mesure que la population augmenta sur la Côte, à mesure que de nouvelles colonies s'établirent en divers endroits, il a

fallu subdiviser les immenses dessertes de jadis, et accroître le nombre des prêtres chargés de ces missions.

Cela n'empêche pas que le clergé de la Côte est encore peu nombreux, eu égard à la vaste étendue de ce pays. Mais cela fait que l'exercice du saint ministère, en de telles conditions, est encore très pénible. Si l'on a par exemple dix missions dans sa desserte, il faut dix fois par an préparer des enfants à la première communion ; il faut s'occuper, en dix endroits différents, de la construction, de l'aménagement et de l'entretien d'une chapelle et d'une sacristie, créer aussi et diriger l'organisation scolaire en autant de localités. Puis, il y a l'administration des sacrements aux malades. Tout à coup, le jour ou la nuit, qu'il fasse beau ou que la tempête soit effroyable, voilà le prêtre appelé par le télégraphe à se rendre auprès d'un mourant, à dix lieues, à quinze lieues ! A l'époque de la navigation, le voyage est encore assez facile à faire ; mais l'hiver, il faut s'installer sur le cométique traîné par un attelage de chiens, ou bien chausser la raquette. Cela n'est pas, assurément, une partie de plaisir, et l'emporte de beaucoup sur les exploits où les " raquetteurs " de nos villes se couvrent pourtant de gloire, chaque hiver, au son de la trompette et du tambour.

Comme on l'imagine bien, le missionnaire de la Côte Nord passe rarement toute une semaine dans son presbytère. Son ministère très actif l'empêche également soit de se rendre maître des *Œuvres complètes* de saint Thomas d'Aquin, soit de composer beaucoup de poèmes lyriques ou autres. Mais il y a des compensations à cette vie de labeur et de fatigue.

A part la satisfaction qu'il y a à se dépenser pour le salut des âmes si chères à Jésus-Christ, à part les consolations ineffables qui sont le partage de tout bon prêtre qui coopère à l'œuvre de la Rédemption, le missionnaire de la Côte Nord est aussi récompensé de son dévouement par l'amour, le respect et la reconnaissance que lui témoignent ces bonnes populations qu'il est chargé de conduire au ciel.

Rien ne fait plus penser à ce que dut être l'état social de la

colonie, après la cession à l'Angleterre, que la condition présente du Labrador. Dans les deux situations, il n'y a que deux classes de représentées : le clergé et les travailleurs. Ce qu'était le prêtre au milieu de nos pères, il l'est encore parmi la population côtière du Golfe. Il est à peu près le seul homme instruit qu'il y ait dans ces missions, pour ne pas parler des agents des Compagnies, qui sont presque tous de race, de langue et de religion différentes des nôtres. C'est à lui que l'on a recours dans les difficultés de tout genre ; en lui on a confiance, dans la prospérité comme dans l'adversité. Ses avis sont toujours reçus avec déférence. Il n'est pas une famille qui ne regarde sa visite comme un honneur et une bénédiction. Heureux peuples et heureux pasteurs ! Puissent d'aussi excellentes relations durer toujours, pour le bonheur des uns et des autres !

* * *

Les populations se montrent surtout zélées pour la construction et la décoration de leurs églises. Ces églises ne sont le plus souvent que d'humbles chapelles en bois, bien petites et bien pauvres. Il y en a à tous les endroits où s'est établi un groupe même peu considérable de familles. Si l'on ne peut partout avoir un prêtre résidant, au moins partout l'on veut avoir une chapelle, où se feront les offices religieux, quand le missionnaire viendra ; et il y viendra, puisqu'il y aura une chapelle !

Malheureusement, ces visites du missionnaire ne peuvent être fréquentes : car il doit partager son ministère entre plusieurs postes également pourvus de chapelles. Et ainsi l'on ne pourra assister à la sainte Messe que tous les mois, ou plus rarement encore.

Mais cela n'empêche pas que l'on sanctifie le dimanche, sur la Côte Nord, même lorsque l'on est privé de la présence du missionnaire. A l'heure où aurait lieu la messe paroissiale, si le prêtre y était, toute la population se réunit à la chapelle. Là,

sous la direction du maître chantre, par exemple, on chante l'ordinaire de la messe, le *Kyrie*, le *Gloria*, etc., on chante des cantiques, on récite le chapelet. L'après-midi, on vient encore au temple saint ; on chante les psaumes de vêpres ; on offre encore à la sainte Vierge cette belle couronne d'*Ave Maria*...

N'est-il pas touchant, ce spectacle du petit peuple d'un hameau perdu au fond de quelque baie du Labrador, qui comprend si bien que le jour du Seigneur n'est pas un jour comme les autres ! Toute la semaine, on se livre vaillamment à ce rude métier du pêcheur : il faut gagner sa vie et celle des siens. Mais le dimanche est à Dieu ; et on le lui donne.

Et même, sur ce chapitre, on n'entend pas badinage. On va jusqu'aux extrêmes. On exagère le précepte.

Depuis quelques années, la fête de la Saint-Pierre, le 29 juin, n'est plus d'obligation. Il est maintenant permis de travailler ce jour-là. Nos pêcheurs le croient bien, au point de vue spéculatif ; mais dans la pratique, ils ne s'y peuvent résoudre. Quand l'on est parvenu à les faire pêcher le jour de la Saint-Pierre, ç'a été à condition que le gain de cette journée de pêche serait pour la chapelle.

Voilà comment, sur la Côte Nord, on a le respect des jours consacrés à Dieu.

Ce peuple est donc très religieux. Il est par conséquent très moral. Il est très honnête, et l'usage des serrures et des verrous, sur la Côte Nord, est moins nécessaire qu'en bien d'autres pays. Son hospitalité n'est pas moins remarquable : le voyageur est reçu partout comme un don du Ciel.

Tout cela ressemble bien aux vertus nationales des Canadiens-Français en général. Seulement, chez nous, il ne paraît pas qu'elles brillent encore de tout l'éclat qu'elles avaient chez nos pères. Cette impression est peut-être due à la tendance qu'il y a à regarder souvent le passé comme préférable au présent... Mais non ! cela est bien vrai : nous ne sommes plus aussi dociles envers l'Église, ni d'une probité si scrupuleuse, ni d'une

aussi large hospitalité qu'on l'était autrefois. Il faut aller au Labrador pour retrouver les belles vertus de nos ancêtres.

* * *

On y voit aussi régner ensemble la sobriété et la frugalité. Là, on ne rencontre pas un débit d'alcool à toutes les portes, ni à tous les villages. Il n'y en a pas un seul sur toute la Côte. Lorsque, dans ce pays, on souffre du froid, quand on se sent fatigué, on prend un bol de thé bien chaud, d'une "force terrible": et tout est dit. La vigueur et la douce chaleur vitale s'en reviennent à l'instant, incapables de résister à un appel si énergique et qui se renouvelle fréquemment. Quand même l'on cesserait, partout ailleurs, de boire du thé, je crois que la clientèle de nos pêcheurs suffirait encore à procurer des profits raisonnables aux Chinois de Hong-Kong ! Il est vrai que si l'hygiène apprenait que là-bas on boit tant de thé, elle ferait beau tapage, elle qui n'est jamais contente de rien, elle qui trouve en tout matière à gourmander les gens ; mais nous ne lui en parlerons pas.

On a dit — pourvu que ceci ne soit pas encore un tour de cette hygiène qui nous poursuit sans cesse — on a dit que, depuis le sixième jour de la création, la table a tué plus de gens que la guerre. C'est peut-être vrai ailleurs, mais bien peu sur la Côte Nord, où l'on ne meurt guère que de vieillesse.

Il faut reconnaître que la cuisine y diffère beaucoup de la nôtre. On n'y trouve pas tout ce qu'il faut pour confectionner les menus auxquels nous sommes habitués. Sans doute, pas un Vatel ne s'y est encore suicidé à cause du retard de la marée, qui est bien ce qui manque le moins en ce pays-là ; mais il y manque bien d'autres choses. Vous partez pour vous établir au Labrador ? Faites vos adieux au sanglant rosbif, au tendre bifteck, à la côtelette légère, à l'appétissante cuisse de poulet, à la grasse saucisse, à l'œuf à la coque, à la crème douce ! Vous ne verrez de tout cela que de loin en loin, en un pays où

les races bovine, ovine, porcine, n'ont, ainsi que les oiseaux de basse-cour, que de très rares représentants.

On ferait donc bien maigre chère, sur la Côte, si l'on n'y recourait beaucoup aux conserves de viandes diverses. Et encore ce palliatif n'est pas du goût de tout le monde. Il y a bien les divers gibiers de plume, outardes, canards, moniac, etc., mais ce n'est pas une ressource sur laquelle on puisse toujours compter ; et, sur ce chapitre aussi, il y a des estomacs récalcitrants. L'hiver, on voit plus souvent de la viande fraîche, grâce au lièvre et à la perdrix qui abondent généralement. Parfois une chasse plus heureuse, où l'on aura abattu un ours, un caribou, un porc-épic, permettra de varier davantage le menu ordinaire.

C'est durant l'été que le démon de la gourmandise fait le plus d'affaires au Labrador. C'est alors que l'on fait bombance, sur toute la Côte, d'une inimaginable façon ; on y est aux noces tous les jours. Cela veut dire que l'on a alors du poisson frais tant que l'on veut. Et la sage et bonne Providence ayant ainsi arrangé les choses, que les espèces diverses de poissons viennent successivement s'offrir à l'industrie des pêcheurs, il en résulte que non seulement l'on n'a à s'occuper de la pêche et de la préparation que d'une sorte de poisson à la fois, mais encore que de mois en mois ces mets succulents viennent l'un après l'autre former le fond du festin. Cela commence, au printemps, par le hareng ; ensuite vient le saumon, et enfin la morue qui reste jusqu'à l'automne, alors que le hareng fait une seconde apparition. Mortels, qui que vous soyez, grands ou petits, riches ou pauvres, si vous n'avez jamais goûté ces délicieux poissons cuits dans les premières heures qui ont suivi leur capture, vous ignorez encore ce que c'est qu'un plat exquis ! Si vous en avez déjà fait l'expérience, c'est tant pis ; car alors, pendant le reste de vos jours, chaque fois que vous y penserez seulement, l'eau vous en viendra à la bouche.

Voilà les délices gastronomiques que l'on peut savourer au Labrador.

Je sais bien que tout cela perd de sa poésie, quand l'on en a

pour sa vie de ce régime. Et puis la pêche et la chasse ne sont pas toujours heureuses. Quant aux conserves de viande, les pêcheurs n'ont pas toujours les moyens de s'en procurer. Il faut donc, en somme, conclure que l'on pratique au Labrador une frugalité plus admirable qu'agréable.

Pour ce qui est des fruits que l'on trouve sur ce territoire, ils ne compromettent en rien le renom de sobriété que l'on peut s'attribuer. Non, l'on n'y récolte pas d'oranges, ni de bananes, ni de pêches, ni de pommes, ni de prunes, ni même de "cerises du pays." On n'y trouve que les fruits des pays du Nord, comme des ronces (surtout l'espèce nommée vulgairement *chicoté*), des airelles (*bluets*), des canneberges (*atocas*), des camarines (*graines de corbigeaux*). On mange ces fruits en leur état naturel, ou l'on en fait des confitures (substance qui, au Labrador comme dans les autres parties de l'univers, joue un rôle si important dans l'éducation des enfants).

* * *

La simplicité qui préside au régime culinaire, en ce pays ne règne pas moins partout ailleurs. Les habitudes de luxe y sont encore inconnues, soit dans le vêtement, soit dans l'habitation.

Les maisons, toujours en bois, sont généralement de médiocre apparence ; il s'en trouve pourtant, en plusieurs endroits, de tout à fait coquettes. On vise avant tout à les rendre bien chaudes pour l'hiver : car, dans la froide saison, il vient du nord, de l'est ou de l'ouest, de terribles souffles ;...ils font bien peur au mercure que l'on voit alors se blottir tout au bas du thermomètre. Et quand le mercure lui-même est pris de cette épouvante, il n'est pas bon que le vent pénètre à travers les pans de la maison. Aussi, on peut croire que les habitations sont lambrissées et calfeutrées jusqu'aux dernières limites du possible. Il n'est pas rare que les fenêtres elles-mêmes fassent si bien partie de la muraille qu'elles ne peuvent jamais s'ouvrir.

J'ai passé la nuit, quelquefois, dans des chambrettes de mansardes, dont l'air n'avait jamais été renouvelé depuis que la maison avait été construite. Dame Hygiène, toujours grondeuse, ne manquait pas de protester énergiquement contre de telles violations de ses principes ; et elle avait bien raison.

Pas de luxe non plus dans l'ameublement des maisons. Les riches tentures, les tapis de valeur, les meubles précieux, on n'en trouve point dans ces demeures. Mais on a le nécessaire, et quelquefois le confortable. Il y a toujours, comme dans nos maisons canadiennes, ce qu'on appelle la " chambre." On voit là plus de recherche. Des tapis de fabrication domestique recouvrent le plancher ; il y a dans les fenêtres des rideaux bien propres ; sur la table, sur la commode et sur les corniches, des photographies, des coquillages et tous les bibelots accoutumés ; sur les murailles, quelques images de saints. Parfois, un canapé complète fort bien l'ameublement. Voyons ! N'est-ce pas là la " chambre " que nous avons connue dans nos familles, que l'on tenait toujours fermée, quand l'on n'avait pas de visites ; fermée surtout aux enfants, qui auraient pu en un clin d'œil y causer des désastres ; encore bien plus interdite aux mouches dont le manque de savoir-vivre est fort connu ?

Disons enfin que généralement les habitations de la Côte Nord ressemblent assez, pour l'intérieur, aux maisons des cultivateurs de nos campagnes.

* * *

L'éducation domestique que l'on donne aux enfants rappelle aussi beaucoup celle que nous avons reçue de nos bonnes mères. Ce sont bien les mêmes qualités d'amour de l'ordre, de politesse et de délicatesse des manières que l'on rencontre chez la mère de famille acadienne. Plus d'une fois il m'a été donné d'assister là-bas à des scènes d'intérieur tout à fait charmantes. L'influence du Couvent de la Pointe-aux-Esquimaux, qui à la longue se fera sentir sur toute la Côte, ne pourra que déve-

lopper encore dans les familles ces heureuses dispositions qui, appuyées de solides habitudes de piété, font si belle la civilisation qui est la nôtre.

Quel bonheur de penser que, dans toutes les familles du petit peuple que nous sommes, la politesse des manières, et surtout l'intensité des sentiments religieux, président à l'éducation de la première enfance ! La Canadienne ou l'Acadienne n'a pas besoin, imitant de fâcheux exemples, de chercher à remplir un rôle extérieur ; sa mission éducatrice au foyer domestique est assez importante et exerce une influence assez considérable sur toute la nation, pour satisfaire pleinement toutes les ambitions qu'elle peut avoir de servir la cause de Dieu et celle de la patrie. Et l'épouse chrétienne n'est pas seulement la meilleure éducatrice qu'il y ait au monde ; elle est aussi, en tous les pays de l'univers, le plus ferme appui de la prospérité familiale. Combien de fois, dans les classes ouvrières, si le mari fournit par le labeur de ses bras et la sueur de son front les ressources nécessaires, combien de fois la femme n'est-elle pas la tête qui dirige la petite nef où sont groupés tous les espoirs de l'avenir !

Du reste, pour être juste, je dois ajouter qu'au Labrador, plus qu'ailleurs, il est difficile de dire qui, du mari ou de la femme, contribue davantage au soutien de la famille.

* * *

A plusieurs reprises, dans le cours de cet ouvrage, j'ai signalé la modicité des revenus de la pêche, pour chacun des chefs de famille. J'ai ajouté, quelque part, que l'absence du luxe et l'industrie personnelle expliquent fort bien que, avec des ressources si restreintes, on arrive pourtant en ce pays du Labrador à vivre dans une certaine aisance.

Il convient, me semble-t-il, d'insister un peu sur cette question et d'en tirer les conclusions qui s'en dégagent. Ce sera encore rendre un hommage mérité à la vaillante population du golfe Saint-Laurent.

J'ai donc indiqué déjà quelle est la simplicité du genre de vie de ces braves gens. De là vient qu'ils peuvent vivre à si peu de frais. L'ivrognerie, qui est la source de tant de dépenses pour trop de familles, est quasi inconnue sur la Côte Nord. Et puis les frais d'alimentation sont peu considérables. On n'a pas à débourser beaucoup d'argent pour les filets, les rosbifs, etc., puisque l'on n'a à peu près jamais la facilité d'acheter de ces viandes. Quant au porc, qui fournit ordinairement la pièce de résistance des menus labradoriens, on l'a engraissé soi-même. Pourtant, il paraît que les déchets de poisson, dont il faut se servir pour cet objet, donnent au lard un goût peu agréable, et l'on préfère souvent importer d'autres parties du pays la viande de cochon dont on aura besoin.

On récolte facilement, sur son petit morceau de terre, les pommes de terre, les choux, et presque tous les légumes requis pour l'organisation du pot-au-feu quotidien.

Les barges, les filets de pêche, on fabrique ordinairement tout cela soi-même.

Les vêtements, on les confectionne à la maison ; et souvent on remplit aussi soi-même l'office de cordonnier.

On peut dire que, durant l'hiver surtout, ces pêcheurs sont de tous les métiers. Ils sont ébénistes : eux-mêmes ont fabriqué beaucoup des meubles de la maison. Cette maison, leurs mains l'ont élevée : car ils sont charpentiers à leurs heures. Ils ne sont pas moins menuisiers, et ornementent sans peine l'intérieur des maisons de façon très convenable. Plusieurs de ces ouvrages sont même très bien faits et indiquent, chez quelques-uns de ces pêcheurs, des talents presque artistiques. J'en ai rencontré un dont la demeure, toute faite de ses mains, ressemblait plutôt à une villa, tant elle portait de jolis ornements, à l'intérieur comme à l'extérieur. Cet artiste, ignoré jusque de lui-même, achevait de sculpter la monture d'un fusil ; et l'ouvrage était digne d'une excellente main d'ouvrier.

Sur la Côte Nord, on ne débourse à peu près rien pour les journaux, rien pour les théâtres ou autres frivoles amusements.

L'administration de la justice y exige peu de frais. Comme il n'y a, en cette région, ni avocats, ni notaires, ni médecins, on se trouve forcément à l'abri de beaucoup de dépenses qu'ils occasionnent ailleurs. Je ne dis point, sans doute, que l'absence de ces officiers du droit et de la santé n'a pas beaucoup d'inconvénients.

On ne fait jamais de voyage de pur agrément en dehors de la région. Et lorsque l'on veut aller se promener à quelque poste de la Côte, on le fait sans aucune dépense. L'été, on a sa barque de pêche, et ces petits vaisseaux sont ordinairement de fins voiliers. Durant l'hiver, la raquette est un véhicule qui porte bien son homme où il veut aller. Le cométique attelé de chiens vaut encore mieux. D'abord, pour cette voiture, qu'il y ait ou non des chemins tracés à travers la neige et la glace, cela n'est pas de grande importance. Ensuite, cet équipage est de rapide allure : ce n'est pas sans doute le train express, mais c'est mieux que les vulgaires attelages de chevaux que l'on emploie ailleurs. Et tout cela rappelle si bien les premiers temps de la colonie, où il n'y avait pas encore de chemins entre les établissements : les modes de locomotion auxquels il fallait alors recourir ressemblaient beaucoup à ceux des Labradoriens d'aujourd'hui.

La conclusion que l'on doit tirer de tout ce qui précède, c'est que, avec un gain même très modique, la population de la Côte Nord peut vivre avec assez d'aisance, parce qu'elle a peu de dépenses à faire. Grâce à son esprit ingénieux, elle supplée facilement à tous les services que, dans nos villes comme dans nos campagnes, on demande à prix d'argent à tous les corps de métiers. L'absence des habitudes de luxe, la simplicité de la vie que l'on mène, achèvent d'expliquer la condition relativement aisée de son existence.

Chaque automne, on lit sur les journaux des messages télégraphiques qui annoncent que la pêche a totalement manqué en tel endroit du Labrador, et l'on s'écrie : " Quel pays que ce Labrador ! Pourquoi ces gens-là s'obstinent-ils de la sorte à

rester sur cette côte désolée, obligés tous les ans de recourir à la charité des gouvernements pour passer l'hiver !"

Ce langage est aussi juste que si l'on disait de la province de Québec qu'elle est incapable de nourrir ses habitants, parce qu'une gelée précoce a détruit la récolte dans tel canton du nord.

Sans doute, la pêche n'est pas tous les ans également fructueuse. Et même, certaines années, elle est très peu productive. —Mais n'arrive-t-il pas, de temps en temps, qu'une sécheresse trop prolongée ou des pluies trop fréquentes diminuent de moitié le rendement des terres, dans toutes nos campagnes ?

Sans doute, encore, il a fallu parfois venir au secours des habitants de quelques localités de la Côte, surtout dans l'est, à cause de certaines conditions plus défavorables dans lesquelles ils se sont trouvés.—Mais il n'y a pas beaucoup de parties de la Province, je crois, où il n'a pas fallu parfois secourir la population éprouvée par un fléau quelconque.

La plupart des localités de la Côte Nord n'ont jamais eu à faire appel à de tels secours.

Mais surtout, il faudrait savoir que le nom de Labrador s'applique à une immense étendue de côtes. On peut dire que ce territoire commence à cinq ou six cents milles en deçà du détroit de Belle-Isle et s'étend encore, en dehors du détroit, le long de l'Atlantique. Assez souvent, dans ces cris de détresse dont on se fait l'écho, il s'agit d'un endroit voisin du détroit, dans le golfe ou au delà, appartenant même à la colonie de Terre-Neuve, et où la pêche est absolument la seule ressource des habitants. Et, dans l'ignorance où l'on est de la position géographique du lieu d'où l'on crie famine, on ne manque pas de croire et de dire qu'au Labrador—et par là on entend toute la côte du golfe Saint-Laurent—il n'est guère possible de trouver des moyens de subsistance, et que les gens qui l'habitent devraient bien le quitter pour aller gagner plus sûrement leur vie en d'autres régions.

La vérité, et je crois l'avoir assez démontré, c'est que généralement la Côte Nord fait vivre ses habitants.

Par exemple, les pêcheurs arrivent bien rarement à la richesse. Mais on en peut dire presque autant des ouvriers de nos villes. Il est vrai que ces derniers jouissent ordinairement de plus de confortable.

Durant l'été, personne ne meurt de faim, au Labrador. L'automne venu et la pêche terminée, il est rare que l'on n'ait point une somme d'argent plus ou moins importante pour aller faire des emplettes à Québec.

* * *

Oh ! ce voyage d'automne ! On en rêve longtemps d'avance.

D'abord, on ne le fera pas sur le Str *Otter*. Cela coûterait bien trop cher. Mais on a sa goélette ; ou bien, on est l'ami du beau-frère ou du cousin de quelqu'un qui possède une goélette. On s'embarque donc, avec quelques barils de hareng et de morue verte que l'on vendra à Québec. La compagnie est ordinairement nombreuse sur le petit vaisseau, et l'on y mènerait agréable vie, si le voyage n'était pas si rude à cette époque de l'année. Comme il suffit que l'on parte sur un voilier quelconque pour que le vent devienne obstinément contraire, le trajet est long. La température est froide ; le logement et la nourriture laissent beaucoup à désirer. N'importe ! On finit, au bout de plus ou moins de semaines, par arriver à Québec. On y vend son bon hareng et sa bonne morue du Labrador. Puis on achète d'innombrables choses : des étoffes, de la batterie de cuisine, de la vaisselle, de la farine, des conserves, des bonbons pour les enfants, des clous, des planches de beau bois, des outils, etc., etc. Et l'on paie tout cela rubis sur l'ongle, à l'ébahissement des bons marchands québecquois, qui voudraient bien que tous leurs chalands fussent en cette matière des Labradoriens.

Lorsque toutes les affaires de vente et d'achat sont heureusement terminées, on fait un pèlerinage à la Bonne-Sainte-Anne : l'épouse l'avait trop bien recommandé, pour qu'on l'oublie. Tantôt, c'est pour remplir un vœu que l'on avait fait

pour la guérison d'un enfant malade ; tantôt, il s'agit d'obtenir quelque grâce importante pour la famille. Et qu'il y aura au retour de choses à raconter aux gens de là-bas, sur ce beau voyage ! On parlera des coquets villages et des riches campagnes que l'on aura traversés ; on tâchera de faire comprendre aux petits ce que c'est qu'un chemin de fer et comme ça va vite ; on décrira surtout la magnifique église, où il y a une si précieuse relique de sainte Anne, où il y a tant de béquilles laissées là par de pauvres infirmes que la grande patronne a guéris, où, enfin, tout est si riche, et si beau, et si *dévotieux !*

Et les petits, plus habitués aux récits de chasses ou de pêches extraordinaires, de tempêtes effroyables et des naufrages les plus émouvants, éprouveront des admirations délirantes, des enthousiasmes fous, en écoutant le père ou le grand frère dire tout ce qu'il a vu dans son voyage. " Oh ! lorsque je serai grand, moi aussi j'irai à la Bonne-Sainte-Anne et à Québec ! "

En effet, au Labrador, il faut avoir de la barbe au menton, pour prétendre à faire le voyage de Québec.

CHAPITRE VINGTIÈME

Coup d'œil sur l'avenir

La Côte Nord ne sera jamais un pays agricole.—Témoignage du R. P. Arnaud.— L'élevage des animaux n'est guère praticable.— Culture des légumes.—Les grandes Compagnies qui exploitent les pêcheries.—Il est difficile aux pêcheurs d'acquérir de la fortune.—Les petits "négoces."— Quand le chemin de fer du Labrador existera...—Marine marchande et marine de guerre.—*Gesta Dei per Francos.*

Par ce qu'on a lu précédemment sur les diverses colonies établies le long de la côte du golfe, on sait déjà dans une bonne mesure ce qu'il faut penser du Labrador comme pays agricole. Cependant il n'est pas hors de propos de présenter ici, en résumé, quelques considérations générales sur ce sujet.

Ordinairement, un pays est exclusivement ou agricole ou industriel. Quand une région est à la fois l'un et l'autre, il semble que rien ne lui manque pour qu'elle atteigne un haut degré de prospérité.

Une situation si favorable se réalise dans la Gaspésie. Les pêcheries qu'il y a là sont très riches ; le climat y est avantageux, et l'on vante à bon droit la fertilité de cette terre. Jusqu'à présent, la population gaspésienne s'est livrée principalement à l'industrie de la pêche. Mais un jour viendra, et prochainement suivant les probabilités, où l'on donnera beaucoup d'attention à ce sol plein de promesses ; et alors ce territoire sera l'un des plus riches joyaux de la province de Québec.

Il n'y a pas malheureusement des perspectives aussi belles pour le Labrador ; quoi que l'on fasse pour soulever le voile de

l'avenir, et avec quelque succès que l'on puisse distinguer ce qu'il y a dans ses obscurs replis, on ne peut prévoir de ce pays qu'il sera jamais un pays agricole, en même temps qu'industriel, si ce n'est peut-être dans sa partie extrême, du côté de l'ouest.

Il y a, de Tadoussac à la Pointe-de-Monts, une lisière de terrain cultivable, large d'une dizaine de milles, située entre les montagnes et le fleuve. Le sol est encore très propre à la culture dans les vallées des rivières Manicouagan, Godbout, Trinité et Pentecôte[1]. Et l'on a écrit que jusqu'à la rivière à la Truite, un peu à l'est de Moisie, il est possible de faire de la colonisation. S'il n'y avait à considérer en cette affaire que la qualité du sol, cette assertion pourrait être prise au sérieux. Mais, sans contredit, la question du climat est d'aussi grande importance, pour l'agriculture, que la composition des terrains. Et l'on a vu, par ce que j'en ai dit en traitant des endroits situés depuis Godbout jusqu'à Moisie, d'abord que le sol n'y est pas beaucoup riche, et ensuite que le climat n'y est pas favorable à la culture des céréales. Même l'avoine n'y arrivera à maturité ni partout, ni tous les ans.

Betsiamis est situé à 150 milles en deçà de la rivière à la Truite, et à 100 milles plus au sud. Eh bien, qu'on lise ce que m'écrivait le R. P. Arnaud, le 7 décembre 1896, sur Betsiamis et le reste de la Côte, comme pays agricole. Quand on achève, ainsi que ce vieux missionnaire, son demi-siècle de séjour en cette région, on peut en parler avec connaissance de cause. Et que l'on n'oublie pas que Betsiamis est le point le plus à l'ouest et le plus au sud de ce qu'on appelle communément la Côte Nord.

" Nos sauvages, dit le P. Arnaud, occupent un pays impropre à la culture, pays froid, humide, montagneux (c'est de là que nos sauvages tirent leur nom). La belle saison est très courte ; nous n'avons pour ainsi dire pas de printemps. A N.-D. de Betshiamits, comme partout plus bas sur la côte, les arbres ne

1—Étude intitulée *Le Nord* (publiée dans l'*Électeur*, de Québec, août 1881).

commencent à bourgeonner que dans le mois de juin ; la terre est froide, il faut attendre bien tard pour semer les patates, qui viennent rarement à maturité, même les patates *d'avance.*"

Il me semble que ce témoignage d'un homme qui réside en cette région depuis si longtemps, règle définitivement la question de la colonisation sur la Côte Nord, au moins sur le littoral. Il est sans doute possible qu'à l'intérieur des terres, le climat soit plus favorable ; mais cela est peu probable, à cause de la proximité de l'océan Glacial. Et puis, Betsiamis est déjà sur le 49e degré de latitude, qui passe plus au nord que tous les établissements du lac Saint-Jean. Il est vrai que le lac Mistassini est au 51e, et cependant on y récolte, paraît-il, de l'orge et de l'avoine. On a même vu mûrir du blé à Moose Factory, au fond de la baie James. Ces faits, s'ils sont authentiques, doivent être bien exceptionnels. D'autre part, le Manitoba et les riches plaines du Nord-Ouest canadien sont situés au-dessus du 49e. Mais on sait bien que le climat devient de plus en plus favorable à mesure qu'on s'éloigne de l'Atlantique.

On a parlé aussi de l'élevage des animaux, comme d'une exploitation praticable non seulement dans la partie ouest de la Côte Nord, mais même jusqu'à Natashquan. Je ne crois pas davantage qu'il y ait là une ressource sérieuse pour le Labrador. La belle saison est si courte en ce territoire, qu'il faudrait y garder les animaux à l'étable durant la plus grande partie de l'année, système peu compatible avec la production économique du lait, de la viande, etc. En outre, il est permis de douter fortement que le sol de cette partie de la côte puisse fournir des herbages en variété et en quantité suffisantes, que cela soit dû à la nature désavantageuse des terrains eux-mêmes, ou à la rigueur du climat. En outre, quand ces obstacles naturels n'existeraient pas, l'éloignement des marchés et la difficulté des communications, presque impossibles durant la moitié de l'année, empêcheraient cette industrie de l'élevage d'être assez rémunératrice.

Tout ce qui est possible et pratique, sur la Côte Nord, en fait

d'agriculture, le voici. C'est la culture des pommes de terre et des divers légumes. Ces plantes réussissent bien partout, avec des soins convenables, et augmentent heureusement, pour l'alimentation de la famille, les ressources provenant de la chasse et de la pêche. De plus, elles permettent aux gens de nourrir et d'engraisser quelques animaux de ferme, dont la viande complétera les autres provisions de la famille, et y suppléera même, en cas de besoin.

Sans doute, la population de la Côte n'a pas été la dernière à s'apercevoir que les plantes sarclées croissent parfaitement même dans un sol aussi sablonneux que l'est presque tout ce pays; les varechs et les déchets de poisson font un engrais excellent pour cette terre naturellement paresseuse, et sont partout en grande abondance. La population sait bien aussi qu'il y a pour elle, dans cette culture, toutes sortes d'avantages, et elle s'y livre déjà d'une manière assez générale. Mais il y a encore du progrès à faire; du côté de l'est surtout, les pêcheurs pourraient compter moins exclusivement sur les ressources si incertaines de la pêche, et mettre plus de zèle à demander à la terre les produits qu'elle peut leur donner.

Le gouvernement de la province de Québec a fait, dans ces dernières années, de louables efforts pour convaincre les Labradoriens qu'il est plus sage d'avoir, quand on le peut, deux cordes à son arc, et qu'ils ont tout à gagner en cultivant les pommes de terre et les légumes en même temps qu'ils se livrent à la pêche. Les conférences agricoles que l'on a fait donner en divers endroits de la Côte, ont eu déjà à cet égard, paraît-il, d'heureux résultats.

* * *

Je crois avoir démontré qu'il ne faut pas s'attendre à voir jamais sur la Côte Nord de belles campagnes couvertes de riches moissons. La nature du sol et surtout le climat de ce territoire sont des obstacles qu'aucun effort humain ne peut vaincre. La culture n'y donnera jamais autre chose qu'un

secours plus ou moins important pour aider, avec la pêche et la chasse, à l'alimentation quotidienne, pour suppléer quelquefois aux ressources insuffisantes de l'une et de l'autre.

C'est donc l'industrie qui toujours sera à peu près l'unique ressource des habitants de la Côte. Au premier rang, viendra toujours la pêche comme moyen de subsistance pour cette population. J'ai parlé assez au long de la pêche, dans le cours de ce volume, pour que je n'aie pas à y revenir ici avec étendue.

Je rappellerai, pourtant, que si les pêcheurs du Golfe vivent de la pêche, il n'en est à peu près aucun qui s'y enrichisse. Tout le long de la Côte, l'exploitation des pêcheries est presque exclusivement aux mains de puissantes Compagnies, qui retirent le plus gros des bénéfices. Il n'y a pas, évidemment, à en faire reproche à ces associations commerciales qui ne sont pas plus coupables que les autres sociétés de même genre, dont l'objet est de cultiver les capitaux qu'on leur confie. Dans le commerce et l'industrie, il est rare que l'on travaille principalement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Et puis, les Compagnies qui opèrent sur la Côte Nord n'y exercent aucun monopole. Vous, cher lecteur, et moi, et n'importe qui, pourrions parfaitement aller aussi semer par là nos dollars pour y faire plus ou moins ample récolte d'écus, et même pour ne rien récolter du tout.

Il est bien facile d'écrire de très belles phrases sur le pauvre travailleur indignement exploité par le capital. Il faudrait, pour satisfaire ces bons écrivains, que le riche combinât les plus beaux desseins, et les exécutât en risquant d'y perdre tout ce qu'il possède, sans qu'il en retirât aucun profit ! Ils seront toujours rares, les désintéressements de cette sorte.—Cela n'empêche pas, sans doute, que s'il a des droits parfaitement légitimes, le capital a aussi des devoirs à remplir. Les lois de la justice et de la charité lui imposent des obligations auxquelles il ne peut se dérober sans manquer à ce qu'il doit.

Aussi bien, s'il n'y avait pas au Labrador ces puissantes

Compagnies ou ces grands propriétaires pour exploiter les pêcheries, nos braves pêcheurs de là-bas en seraient-ils mieux ? Ils seraient dans une condition encore plus défavorable, puisque beaucoup manquent des ressources nécessaires pour posséder eux-mêmes une barque et des agrès de pêche. Rien ne les empêcherait sans doute de se réunir et de constituer ainsi plusieurs compagnies qui exploiteraient, elles aussi, les diverses industries de la pêche; non, rien ne les en empêcherait, s'ils avaient des capitaux à mettre en commun. Or, ils n'en ont pas !

Par exemple, si nos chasseurs de phoques pouvaient se syndiquer et faire l'acquisition d'un ou de quelques steamers, ils soutiendraient facilement la concurrence des armateurs de l'étranger, et feraient comme eux de grands bénéfices. Mais ces pauvres gens n'ont toujours que leur bonne volonté et leurs qualités de marin à mettre en commun, et cela n'est pas une monnaie qui a cours dans les banques. Aussi, tout ce qu'ils peuvent faire quelquefois, c'est d'atteindre à la possession d'humbles goélettes. Il en résulte que leurs expéditions si dangereuses et si pénibles ne leur procurent que des profits légers ou nuls, tandis que les étrangers amassent des fortunes sous leurs yeux.

Je ne vois pas de raisons pour que cette situation de nos pêcheurs s'améliore d'ici à longtemps. Ils continueront de faire individuellement la petite pêche, ou de louer, pour de maigres salaires, leurs services aux grands établissements de pêche. Et ils vivront au jour le jour, avec plus ou moins d'aisance ; mais ils ne s'enrichiront pas. Heureusement, l'acquisition de la fortune n'est pas une chose essentielle au bonheur d'ici-bas, ni surtout à celui de la vie future ; souvent même elle est un obstacle à la félicité présente et à celle de l'avenir.

* * *

C'est la pêche, la grande pêche de mer, qui restera la principale industrie de la côte du golfe Saint-Laurent, puisqu'il n'y

a pas, comme on l'a vu, à compter sur la culture de la terre dans cette région, qui ne sera jamais un pays agricole.

Mais, à part cette grande industrie de la pêche, il n'est pas impossible que, dans un avenir plus ou moins prochain, on utilise en ce pays quelques autres ressources, aujourd'hui à peu près inexploitées.

Par exemple, les duvets et les plumes des oiseaux de mer pourraient donner lieu à un commerce de quelque importance.

Les plantes marines pourraient servir à la fabrication de précieux engrais végétaux ; il serait facile aussi d'en extraire divers produits très employés dans l'industrie et dans les arts.

Les forêts de ce territoire étant composées d'arbres résineux, on y exploitera quelque jour l'industrie des gommes, des résines, et même des goudrons.

Enfin, les déchets de poissons et de phoques pourraient fort bien servir à la fabrication d'une sorte de guano artificiel, comme cela se pratique dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Quant à la chasse des animaux à fourrures, elle n'a plus sans doute l'importance qu'elle eut jadis. C'est toutefois une ressource qui ne s'épuisera jamais entièrement. Et comme, avec le temps, les territoires de chasse diminuent toujours d'étendue, et que, d'autre part, l'utilisation des fourrures s'accroît constamment, la valeur de la pelletrie ne fera qu'augmenter. Il y a donc là, pour la Côte Nord, une source de revenus dont l'on n'a peut-être pas encore vu le plus haut degré de développement.

Ainsi donc, il ne manquerait pas de petits " négoces " qui pourraient s'exercer sur la Côte Nord, et qui amèneraient décidément l'aisance en beaucoup de foyers. Mais, suivant les probabilités, bien des années se passeront avant que l'on se livre à ces industries, surtout si l'initiative en est laissée aux habitants de ce pays, qui ne peuvent guère commencer eux-mêmes ce nouveau genre d'affaires, pour lequel il faudrait avoir d'abord quelques connaissances spéciales et un peu d'argent à risquer. Un jour, peut-être, quelque capitaliste ou

quelque compagnie viendra de l'étranger donner le branle ; l'attention s'éveillera, et, dès que l'on sera sûr de gagner de l'argent dans ces entreprises nouvelles, les choses marcheront ensuite toutes seules.

* * *

Et si jamais le " Chemin de fer du Labrador " devient une réalité, c'est alors que l'on verra se produire le véritable développement de toute la côte du golfe. A l'époque où nous vivons, cela ne vaut rien pour un pays d'être entièrement isolé du reste du monde pendant six mois de l'année, surtout lorsque pendant les six autres mois il ne jouit que de communications difficiles. Sans communications aisées, pas de commerce ; sans commerce, pas d'industrie ; et quand il n'y a pas d'industrie dans un pays qui ne peut être agricole, la prospérité y sera toujours fort médiocre.— On ne peut imaginer la transformation qui s'opérerait au Labrador, si un chemin de fer le traversait dans toute sa longueur, et le mettait en relations faciles avec le continent américain comme avec les pays d'outre-mer. Il est sûr que l'exploitation des pêcheries et le commerce des fourrures y prendraient une extension nouvelle, tandis que cent industries annexes y seraient créées. L'immense contrée de l'intérieur, encore inconnue, livrerait en ce temps-là d'importants secrets qu'il nous serait aujourd'hui inutile de pénétrer. Qui sait ce que cette région recèle, par exemple, de ressources minières ? Qui sait ce que nos arrière-neveux en tireront de richesses ?

Il se fera, un jour, ce chemin de fer du Labrador. On cherche trop à aller vite, aujourd'hui, pour ne pas recourir enfin à ce moyen facile de rapprocher encore l'Europe de l'Amérique. La voie du Saint-Laurent l'emporte déjà de beaucoup sur les autres chemins du commerce. La ligne du Labrador vaudra encore mieux, et fixera définitivement notre prépondérance en fait de communications rapides durant les douze mois de l'année.

Seulement, mon cher lecteur, quelque jeune que vous soyez, je ne vous promets pas que vous aurez jamais vous-même l'avantage d'atteindre l'Atlantique par cette voie ferrée ! Bien des fois le doux printemps succédera au triste hiver, bien des fois.... la morue — il faut bien sacrifier un peu à la couleur locale — quittant les sombres profondeurs de l'immense Océan, reviendra en bandes innombrables côtoyer nos rivages du golfe, avant que, dans la gare du *Q.-L.-A.* (personne n'ignorera alors que cela veut dire *Québec-Labrador-Atlantique*), au pied de la chute Montmorency, les voyageurs partant pour l'Europe entendent le solennel avis : "En voiture, messieurs !"— En ce temps-là les chefs de train ne sauront pas un mot d'anglais. Vous voyez si nous avons encore à attendre ! Après tout, si l'on juge que je n'y mets pas assez de mesure, et que j'ai tort de renvoyer à une date si reculée la construction de notre voie ferrée, je ne demande pas mieux que de renoncer à mes calculs désespérants...

* * *

En attendant ce bel avenir industriel et commercial, nos pêcheurs de la Côte continueront à vivre modestement du produit de leur chasse et de leur pêche ; ils vivront et mourront fort chrétiennement, et s'en iront tous au ciel.... Par exemple, ils n'auront guère laissé de matière à la plume des historiens.

Qui sait, pourtant ?

Personne n'a jamais regardé comme la meilleure préparation à la carrière du marin le fait d'avoir, alors qu'on était enfant, dirigé la navigation de quelque éclat de bois dans une cuve remplie d'eau, ni même celui d'avoir barboté plus ou moins souvent dans quelque ruisseau, au lieu d'aller à l'école. Mais, par contre, chez toutes les nations on a toujours considéré comme une excellente pépinière de marins le peuple des pêcheurs et en général la population qui habite le long des côtes maritimes. On comprend tout de suite que, si les enfants du cultivateur s'initient sans s'en apercevoir à tous les secrets

de l'exploitation agricole, de même les enfants du pêcheur se familiarisent de bonne heure avec la mer et prennent insensiblement le goût de la navigation.

Le Canada possède déjà une marine de commerce qui le place non loin des sommets dans la série des nations maritimes. Et certes, baigné comme il l'est par une si grande étendue de mers, il a une population côtière très considérable. Les bons marins ne lui font pas défaut. Comme on le sait, les Canadiens-Français et les Acadiens entrent pour une forte proportion dans le nombre total de nos navigateurs, et, dans cette carrière comme dans bien d'autres, ils ne sont inférieurs à personne ni par la science ni par l'adresse, ni pour la vigueur dans le travail, ni pour le courage dans les périls.

Un jour, assurément, le Canada devra se pourvoir aussi d'une marine de guerre ; cela deviendra particulièrement nécessaire le jour où, par la rupture du lien colonial, il prendra place au nombre des États indépendants. Nous pouvons être certains que s'il y a jamais, dans cette carrière de la guerre maritime, des lauriers à conquérir pour les marins du Canada, nos compatriotes d'origine française sauront en prendre leur part !

D'ailleurs, si les prévisions patriotiques d'un grand nombre d'entre nous se réalisent quelque jour ; si, à la faveur de transformations politiques dont la Providence a le secret, notre province française devient elle-même un pays autonome, ah ! alors notre bien-aimée patrie aura son rôle à jouer non seulement sur le continent américain, mais encore sur les mers, à raison de la position exceptionnellement avantageuse qu'elle occupera à l'un des meilleurs endroits de l'Atlantique. Et si l'occasion s'en présente jamais, non seulement les troupiers de l'infanterie française d'Amérique, mais aussi nos robustes soldats de marine — les gars de la Côte Nord — ajouteront de belles pages au chef-d'œuvre qui a pour titre : *Gesta Dei per Francos...*

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

Où l'on expose ce que les gens de la Côte Nord attendent des pouvoirs publics

Il faut prolonger la ligne télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle. — Un steamer chaque semaine. — En hiver, deux courriers par mois. — Que les Gaspésiens pêchent le saumon chez eux ! — Quais et jetées. — Une voie de terre tout le long de la côte. — La question seigneuriale. — Un district électoral au Labrador. — Un futur premier ministre du Canada.

J'ai dit à mes amis de la Côte Nord : " Je vais parler de vous au public. L'occasion serait bonne pour l'intéresser en votre faveur. Que désirez-vous que l'on fasse pour votre région ? "

Et l'on m'a exposé diverses demandes, que je vais mentionner simplement et sans grands frais de pathétique : en effet, comme je l'ai dit ailleurs, je ne crois pas beaucoup aux facultés émotionnables des gouvernements. Or, c'est aux gouvernements d'Ottawa et de Québec que s'adressent ces désirs des Labradoriens.

* * *

Voici d'abord ce que l'on demande aux autorités fédérales.

Les habitants de la partie orientale de la Côte souhaitent avant tout de voir la ligne télégraphique prolongée depuis la Pointe-aux-Esquimaux jusqu'au détroit de Belle-Isle. Il y a là, sur cette immense étendue de pays, toute une population qui vit dans l'isolement. En bas de Natashquan, surtout, on ne reçoit la malle que huit fois seulement durant toute l'année.

Et puis de quelle utilité serait cette ligne télégraphique pour la grande navigation ! Sans compter que l'on fait naufrage de temps à autre dans ces parages, et que, si l'on pouvait demander du secours par le télégraphe lorsque le navire a fait côte quelque part, cela diminuerait bien les petits désagréments qui sont inévitables dans ces sortes d'aventures. Mais ce fil du télégraphe, on en attend encore des services non moins importants pour la grande pêche, pour la chasse au loup marin. Trois mots de télégramme, et voilà que l'on sait partout dans quelle direction s'avancent, comme une armée puissante, les épais bataillons de harengs ou de morues, que l'on surprendra ensuite tant que l'on voudra ; voilà que l'on connaît au fond de quelle baie et sur quels champs de glace les phoques sont venus en grand nombre pour y dormir à leur aise.

Ce sont là de bonnes raisons pour désirer le prolongement d'une ligne télégraphique. Et je projetais vraiment de faire là-dessus beau tapage. Heureusement il n'y a plus à plaider, et dans l'intervalle le procès s'est terminé à la satisfaction des demandeurs.

En effet, dans la session du printemps 1896, le gouvernement Tupper avait inscrit à son budget certaine somme pour la continuation du télégraphe de la Côte Nord. Mais, comme l'on sait, on n'eut pas le temps, avant la fin des pouvoirs du Parlement, de procéder au vote des subsides de Sa Majesté, et nos Labradoriens ont dû continuer à se passer de ligne télégraphique. Mais, l'été suivant, le gouvernement Laurier adopta là-dessus la politique de ses devanciers, et obtint du Parlement nouveau le montant d'argent qu'il fallait pour établir le télégraphe depuis la Pointe-aux-Esquimaux jusqu'à Natashquan, une distance de 75 à 80 milles. Cela signifie que le gouvernement est décidé à terminer le télégraphe du Labrador et que, dans peu d'années, le courant électrique pourra porter jusqu'au détroit de Belle-Isle les interrogations des armateurs québecquois et des reporters de New-York.

Que demanderons-nous encore au gouvernement d'Ottawa ?

Nous lui demanderons d'améliorer en une certaine mesure le service de la poste sur la Côte Nord. Durant la saison de navigation, tous les quinze jours un steamer part de Québec, et une goélette part de Gaspé, lesquels distribuent le courrier tout le long de la Côte jusqu'à Natashquan. Pour ce qui est de la goélette postale, elle ne sert qu'à l'échange de la correspondance entre la Gaspésie, l'Anticosti et la Côte Nord. Qu'on la supprime ! Et puis qu'il y ait, chaque semaine, un départ de steamer pour la Côte Nord et l'Anticosti ! Non seulement cela vaudra mieux pour les communications postales, mais le commerce en recevra une impulsion tout à fait heureuse.—Pendant l'hiver, le courrier part une fois le mois de Betsiamis pour Natashquan. Demandons, avec les instances les plus vives, qu'il en parte tous les quinze jours ! Et si nous parvenons à obtenir que ces voyages se fassent toutes les trois semaines, il faudra encore se réjouir de la bienveillance des bons ministres, qui n'accordent jamais qu'une partie de ce qu'on leur demande, accoutumés qu'ils sont de voir tant de gens qui réclament toujours le double de ce qu'il faudrait.

Une chose que l'on aime bien, sur la Côte Nord, c'est de posséder des licences ou permis de pêcher le saumon en des endroits choisis. Or, les gens de la Gaspésie ont tout à fait le même goût ; il leur arrive même de réussir à se faire donner de ces permis pour la Côte Nord. Cette sorte de pêche étant généralement fort lucrative, on comprend facilement que l'octroi d'une place de pêche est singulièrement estimé par tout le monde. Il n'y en a pas pour tous ceux qui en voudraient, il s'en faut bien. Il suit de là que s'il y a quelque chose qui exaspère nos Labradoriens, c'est de voir les Gaspésiens, qui ont déjà dans leur pays des places de pêche au saumon, s'en venir sur la Côte leur ôter le pain de la bouche, ou plus exactement le saumon des doigts ! S'il ne s'agit que de pêcher la morue, soit ! Venez, Labradoriens, Terre-Neuviens, Américains, Péruviens, Hindous, Hottentots, Patagons : il y a ici de la morue pour tout le monde, et il y en a toujours en quelque quantité que l'on

en prenne. Mais le saumon ! le précieux saumon ! Qu'on nous laisse cette aubaine, qui nous appartient ! Que chacun pêche le saumon dans son propre pays !

Donc, par les présentes, le ministère de la Marine et des Pêcheries est respectueusement, mais énergiquement, requis de réserver aux gens de la Côte Nord les places de pêche de leur région.

Quant aux grands travaux que les autorités fédérales pourraient exécuter sur la Côte, rien de précis à cet égard ne me saute aux yeux, maintenant surtout que l'on est décidé à prolonger la ligne télégraphique jusqu'aux limites des possessions canadiennes, du côté de l'est. Voyons ! Que pourrait-on bien entreprendre ? Construire des hôtels de la poste et de la douane tout le long de la Côte ?— Ce serait là, pour le quart d'heure, une dépense dont l'on ne verrait pas tout de suite l'opportunité, et qui ferait trop le bonheur des députés et des journaux de l'opposition.

Construire dès à présent le chemin de fer du Labrador ? — Certes, pour rien au monde je ne voudrais, par d'imprudentes réflexions, mettre des bâtons dans les roues de cette future voie ferrée ; je serais plutôt tout heureux d'en voir le projet sitôt mis en exécution. Le commerce du Canada en recevrait une impulsion considérable, et tout ce territoire du Labrador entrerait dans un développement qui étonnerait. Mais cette entreprise serait vue probablement de si mauvais œil par les puissantes compagnies de navigation océanique, et l'expérience de l'*Intercolonial*, à titre de chemin de fer de l'État, a donné des résultats si peu favorables, qu'il n'y a pas lieu de s'attendre que le gouvernement du Canada entreprenne jamais lui-même de construire le chemin de fer du Labrador.

Mais, enfin, puisqu'il y a là-bas tant d'eau, tant d'embarcations, et tant de villages situés au bord de la mer, on pourrait toujours bien construire partout des quais ou des jetées, et favoriser ainsi la navigation ? — Il est sûr que ce n'est pas la place qui manque, sur la côte du Labrador, pour les construc-

tion de cette sorte. Mais nous sommes entrés là sur le domaine particulier des représentants de cette division électorale, et il convient de ne les gêner en rien dans l'exploitation de cette ressource, utile pour discipliner des électeurs peu dociles; ressource, du reste, qui n'est pas infaillible. En effet, des gens qui manœuvrent leur canot comme le cavalier fait son cheval, des gens qui passent la moitié de leur vie sur l'eau, apprécient sans enthousiasme l'avantage qu'il y aurait à s'en aller à pied jusqu'au steamer ou jusqu'à la goélette amarrée le long de terre. C'est à savoir, même, s'ils ne trouveraient pas ce mode d'embarquement tout à fait contraire à leur dignité !

* * *

Exposons à présent aux gouvernants de Québec de quelle façon ils pourraient, de leur côté, contribuer au bonheur des habitants de la Côte Nord.

Avant tout, je crois pouvoir affirmer que le gouvernement provincial n'a pas jusqu'ici fait de grands sacrifices pour cette immense région. Il a assuré, il est vrai, la fondation et le maintien du couvent de la Pointe-aux-Esquimaux ; il a aidé à l'établissement d'écoles dans les diverses localités ; de temps à autre, il a envoyé de généreux secours à certains groupes de pêcheurs que la famine menaçait. Ces bienfaits sont assurément dignes de mention. Mais on admettra que les autres districts de la Province en ont reçu de semblables, ce qui ne les a pas empêchés de se voir favorisés encore de plusieurs autres façons. Que voyons-nous, en effet, dans tous ces districts ? Un réseau complet de routes plus ou moins parfaites, qui s'étendent même jusque dans les endroits le plus nouvellement habités ; des ponts de fer ou de bois jetés sur tous les cours d'eau traversés par ces voies de communication ; enfin de nombreux chemins de fer, construits pour la plupart avec l'aide du trésor provincial, et qui rendent les plus grands services à la population.

Eh bien, sur toute la côte labradorienne, en fait de communications, on en est encore à l'état de choses qui florissait dans les premières années de la colonie. Le canot durant l'été, et, durant l'hiver, le traîneau attelé de chiens, voilà quels étaient les véhicules de nos pères du dix-septième siècle ; or les gens de la Côte Nord, en général, n'en ont pas encore d'autres, fidèles bien malgré eux aux traditions des ancêtres.

Sans doute on justifie aisément la dépense des sommes énormes qu'a coûtées au gouvernement provincial la diffusion de ces facilités de communication dans les diverses régions, en disant qu'il fallait bien assurer le développement du pays en favorisant la colonisation et l'agriculture. Certes, les résultats que l'on a obtenus prouvent que l'on a bien fait d'y aller largement.

Mais il n'y a pas que l'agriculture dans un pays ! L'industrie et le commerce peuvent aussi beaucoup pour accroître sa richesse.

Eh bien, la Côte Nord ne sera jamais une contrée agricole ; mais l'industrie et le commerce y font vivre déjà une population considérable, et n'attendent que d'être favorisés, comme l'agriculture et la colonisation le sont ailleurs, pour y prendre un développement considérable, dont toute la Province bénéficierait certainement.

Qu'est-ce donc que le gouvernement provincial pourrait bien faire, pour donner à la Côte Nord sa part des deniers publics ?

Il ne saurait être question, dans le moment, d'y subventionner des lignes de chemin de fer ; et personne ne peut prévoir encore le nombre de quarts de siècle qui s'écouleront avant que l'on demande aux pouvoirs publics de concourir à l'exécution de telles entreprises sur la côte du golfe Saint-Laurent.

Ne pourrait-on pas, du moins et en attendant, donner à ces braves Labradoriens, sinon des chemins de fer, au moins des chemins de terre ? Oui, je ne vois rien de plus urgent, dans ce qui est du ressort du gouvernement de Québec, que l'exécution

d'une bonne route qui suivrait toute la côte et mettrait tous ces hameaux isolés en communication facile les uns avec les autres. Énoncer cette demande, cela suffit, à ce qu'il semble, pour faire voir tout de suite combien elle est raisonnable.

Se doute-t-on seulement, dans la Province, qu'il y a une lisière d'endroits habités, longue de quatre à cinq cents milles, où l'on ne peut voyager par terre, faute de chemins et faute de ponts sur les rivières !

Voilà bien, du moins en partie, le plaidoyer que j'allais adresser au gouvernement de Québec, au nom de la population de la Côte Nord, pour obtenir la confection d'une route tout le long du fleuve et du golfe, à partir de Betsiamis.

Mais, en cette affaire comme dans celle de la prolongation de la ligne télégraphique, je comptais sans le zèle qui dévore nos gouvernements pour le bien public ! Si peu de pays sont autant gouvernés que le Canada, il y en a peu, aussi, qui le soient aussi bien !

Dès l'année 1896, le gouvernement de Québec faisait ouvrir une route depuis la baie de la Trinité jusqu'à la rivière Pentecôte, une distance d'environ vingt-cinq milles. Voilà donc que l'on a adopté "le principe" d'une amélioration si considérable. Chaque année, on pourra, dans un sens ou dans l'autre, prolonger le chemin, et dans un temps encore assez court toute la Côte jouira de la facilité relative des communications par voie de terre.— Et, après cela, les gens raconteront, sans qu'on ajoute beaucoup de foi à cette légende, qu'il fut un temps où toute la Côte était habitée, sans qu'il y eût seulement dix milles de chemin à travers cette immense région.

D'autre part, s'il allait arriver que l'on s'arrêtât en si beau chemin, s'il arrivait qu'on laissât inachevés le télégraphe et la route du Labrador, j'avertis les gouvernements d'Ottawa et de Québec que, dans la *deuxième édition* de ce volume, je les accablerai de nouveaux arguments pour les engager à faire leur devoir, et aussi de tous les reproches qu'ils auront mérités.

Seulement, et c'est, hélas! le défaut de ce suprême moyen oratoire, cette "deuxième édition" est la plus problématique des choses.

Mais voici qu'il va s'agir d'une autre réclamation de la Côte Nord, à laquelle sans doute on ne s'attend guère!—On demande au gouvernement d'*abolir les droits et devoirs féodaux* dans le Labrador....

Il existe en effet au Labrador, comme on l'a vu déjà, une seigneurie très authentique, dont le domaine s'étend depuis les Cormorans jusqu'à la rivière Goynish. Lorsque, en 1854, le parlement du Canada proclama l'abolition de la tenure seigneuriale, on ne s'occupa en aucune façon de la seigneurie de Mingan, parce que le gouvernement ne reconnaissait pas alors son existence, qui, dans ces dernières années, à la lumière du flambeau de la jurisprudence, lui a été pleinement révélée. En outre il n'y avait alors à peu près aucun habitant sur la Côte, et il ne pouvait par conséquent être question de droits à réserver en faveur de censitaires qui n'existaient pas.

Puis, avec le temps, on vint s'établir un peu partout le long de la côte; chacun à sa guise s'est taillé un petit domaine sur le bord de la mer, pendant que les doctes avocats s'occupaient à démontrer aux juges les plus savants tantôt que la seigneurie de Mingan n'était qu'un mythe, tantôt qu'elle existait bien réellement. Les tribunaux ont finalement décidé qu'il y a une seigneurie de Mingan. Et voilà qu'aujourd'hui les seigneurs de Mingan, qui sont des personnages résidant en divers lieux de la Province ou d'ailleurs, réclament une rente annuelle de nos pêcheurs devenus sans s'en douter de purs censitaires. Cette rente est sans doute fort légère, et les gens ne se refuseraient certes pas à payer cette redevance pour le terrain qu'ils occupent et tout le bois qu'ils veulent prendre dans les forêts. Mais, à tort ou à raison, ils sont portés à croire que la façon dont ils sont devenus possesseurs de leurs emplacements, alors que les droits de la seigneurie n'étaient pas encore juridiquement reconnus, les rend peut-être indépendants des seigneurs,

surtout s'il est vrai, comme on me l'a dit sur la Côte, que le gouvernement lui-même les a jadis autorisés à s'établir en ces endroits de pêche. Et ils redoutent de perdre tout le bénéfice de leur situation, s'ils payent même une seule fois la rente annuelle : ce serait là, en effet, reconnaître les droits des seigneurs. Devenus censitaires, nos pêcheurs pourraient peut-être avoir quelque difficulté à conserver la propriété de leurs terrains, qu'aucun titre légal ne leur garantit.

Je reconnais volontiers que je n'entends rien à toutes ces choses, et que je suis le plus incompétent du monde à formuler même une simple opinion sur tout cela. Je n'en ai parlé ici que pour obéir au souci de ne laisser volontairement aucune lacune dans ce travail. Il est du reste tout à fait permis de croire qu'un jour, ou plus tôt ou plus tard, nos législateurs auront à s'occuper de régulariser la position des habitants de la Côte vis-à-vis les seigneurs de Mingan ; et il n'est pas mal à propos de mettre dès à présent le public au fait de l'intéressante question qu'il faudra résoudre.

* * *

Il y a encore une question que je ne ferai que signaler, et sur laquelle je ne suis pas non plus très apte à émettre un avis : celle de la représentation dans les parlements. Nos Labradoriens voudraient bien avoir dans chacune de nos assemblées législatives un député qui s'occupât exclusivement de leurs intérêts. Ce n'est pas qu'ils aient eu à se plaindre, à ma connaissance, des représentants du district électoral auquel ils appartiennent. Mais ils croient volontiers qu'un député qui doit prendre soin d'une région aussi étendue que les comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay, ne peut donner autant d'attention qu'il le faudrait à leur propre district.

En effet, comme on le sait, il n'y a qu'un seul député à la Chambre des Communes pour l'immense contrée qui comprend

la vallée du lac Saint-Jean, celle de la rivière Saguenay, et toute la côte du Labrador jusqu'au Blanc-Sablon, ainsi que la grande île d'Anticosti. Peut-on croire qu'il est possible à un député d'être bien au fait de tous les besoins d'une semblable division électorale et de chacune des localités qui la constituent? Et l'on imagine bien qu'ici, comme partout ailleurs, c'est le nombre qui fait la loi: le député est toujours choisi parmi les habitants de la partie la plus populeuse de l'immense comté; et, par suite de la difficulté des communications, ses électeurs du Labrador n'ont que très rarement, pour ne pas dire jamais, l'occasion de le voir même une seule fois.

Pour ce qui est de la législature provinciale, il est vrai, le territoire du lac Saint-Jean a été détaché, il y a quelques années, du reste des comtés de Chicoutimi et Saguenay. Mais cela n'améliore guère la situation de la côte du Labrador, qui ne verra pas de sitôt l'un de ses habitants choisi pour représenter le comté-uni, encore si étendu, à l'Assemblée législative de Québec.

Ce n'est pas, semble-t-il, s'aventurer trop témérairement sur un terrain peu connu, que de prédire qu'un jour viendra où la côte nord du fleuve et du golfe, depuis la rivière Saguenay jusqu'au détroit de Belle-Isle, aura son représentant à la législature provinciale. On ne voit pas bien quels inconvénients il y aurait à ce que cette assemblée se composât de soixante-quatorze députés, au lieu d'en compter soixante-treize comme aujourd'hui. Alors une partie si considérable de la Province, au moins quant à l'étendue, pourra plus facilement faire entendre ses justes réclamations et sauvegarder ses intérêts.

Quant à la représentation à la Chambre des Communes, la solution du problème se fera moins aisément, parce que le nombre des députés de la province de Québec doit rester constamment le même. Mais la présente division de la Province en districts électoraux subira inévitablement, dans un avenir plus ou moins éloigné, quelque remaniement. Le grand pays du

Labrador, qui a des intérêts si particuliers, s'imposera alors à l'attention des législateurs, qui en feront l'une des soixante-cinq divisions électorales de la Province. Et si je ne craignais que l'on m'accuse de faire de la politique, j'ajouterais : qui sait si, quelque jour, le député du Labrador ne sera pas le premier ministre du Canada ?...

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Topographie du Labrador oriental

Il est quelquefois permis de parler de ce qu'on n'a pas vu.—L'histoire ancienne du Labrador oriental.—Les ruines du Vieux-Fort et du fort de la baie des Châteaux.—Du temps de l'abbé Ferland.—KÉGASHKA.—Première colonie acadienne sur la côte.—Comme quoi les îles du Labrador sont un grand bienfait de la Providence.—MUSQUARRO.—LA ROMAINE.— Embarras étymologiques.—ITAMAMIU.— HARRINGTON.—L'Armée du Salut est rendue là !—TÊTE-À-LA-BALEINE.—Une chapelle qui est loin de la paroisse ; un cimetière qui est loin de la chapelle.

Il ne saurait être question, dans un ouvrage traitant du Labrador, de passer sous silence tout le pays qui s'étend, à l'est de Natashquan, jusqu'au détroit de Belle-Isle ; et cela d'autant moins que ce pays est précisément le territoire qui, dans la province de Québec et à notre époque, est proprement désigné par ce nom de Labrador. — Et même, on ne l'ignore pas, au delà de la frontière orientale de la Province, qui est en même temps la limite du Canada dans cette direction de l'est, le Labrador atteint l'océan Atlantique, sur le rivage duquel ses côtes se continuent vers le nord : ce pays appartient au gouvernement de Terre-Neuve.

Sans doute, n'ayant pas été plus loin que Natashquan, je ne puis décrire de connaissance personnelle cette partie de la côte du golfe Saint-Laurent. Je suis toutefois en mesure, me semble-t-il, d'en parler plus pertinemment qu'un aveugle ne ferait des couleurs. Il vaudrait certainement mieux, à beaucoup d'égards, qu'aucun écrivain et même que personne ne racontât rien dont il n'eût soi-même contrôlé la parfaite exactitude. Mais qui ne voit à

quel point de pareilles conditions resserreraient en des limites par trop étroites et la science, et l'histoire, et l'éloquence, et la politique et même les simples relations sociales ?

Il est permis à l'historien de raconter des événements dont il n'a pas été le témoin, et au géographe de décrire des pays qu'il n'a point parcourus. Seulement, on ajoutera foi aux récits de l'un et aux descriptions de l'autre, à proportion du soin que l'on saura qu'ils auront pris de ne puiser leurs renseignements qu'aux sources les plus sûres.

D'ailleurs, en quoi serais-je mieux préparé à parler de ce territoire si j'y avais voyagé ? Il est évident que, l'ayant vu de mes yeux, j'aurais plus de ressource pour en tracer la topographie avec fidélité. Mais pour tout le reste, caractère des habitants, valeur des places de pêche, historique et tableau de l'état présent de chacun des postes, pour tout cela, c'est-à-dire pour ce qui l'emporte de beaucoup en importance, j'aurais dû encore m'en rapporter en forte mesure aux renseignements que j'aurais recherchés et dont l'on m'aurait fait part. Eh bien, tous ces renseignements nécessaires, je les ai obtenus à peu près aussi complètement du fond de mon cabinet de travail. Car, deux années durant, j'ai poursuivi une sorte d'enquête sur tous ces sujets. Sans omettre de profiter des travaux de feu l'abbé Ferland, de MM. J.-U. Gregory et D.-N. Saint-Cyr, les seuls qui dans notre Province aient jusqu'à ce jour écrit au sujet de ce territoire, j'ai interrogé des personnes qui l'ont habité plus ou moins longtemps, j'ai longuement questionné les anciens missionnaires et les missionnaires actuels de ce pays, j'ai compulsé les archives de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. Ayant puisé à toutes ces sources d'informations, je crois connaître cette longue étendue de la côte nord du *golfe* d'une manière suffisante pour en donner une idée assez exacte.

* * *

Avant de nous occuper des différents postes du Labrador

oriental, il sera intéressant de s'arrêter un moment sur l'histoire ancienne de ce pays. Une couple de pages de l'abbé Ferland[1] vont nous en donner un aperçu qui suffira à notre dessein.

" L'histoire du Labrador n'est pas longue. Ce pays, à l'arrivée des Européens, était dans la possession des Esquimaux, qui soutenaient déjà et continuèrent longtemps après à soutenir une guerre assez vive, d'une part contre les Montagnais, et, de l'autre, contre les Souriquois ou Micmacs, habitants des côtes de l'Acadie, de la Gaspésie et de Terre-Neuve. Les Esquimaux, qui semblent appartenir à la famille des Samoyèdes et des Lapons, se défendaient courageusement ; mais quand les Français se mirent de la partie contre eux, ils durent céder peu à peu et se retirer vers le Labrador septentrional[2].

" Les chroniques du nord de l'Europe nous portent à croire que, dès les treizième et quatorzième siècles, les Norvégiens et les Danois avaient découvert dans leurs voyages les îles de Terre-Neuve et le Labrador. En 1497, Jean et Sébastien Cabot, cherchant un passage vers les Indes, reconnurent la partie septentrionale du Labrador. En 1500, le Portugais Cortereal visita aussi les côtes de ce pays. Dès l'année 1504, des pêcheurs basques, normands et bretons y faisaient la pêche. Lorsque Jacques Cartier découvrit le fleuve Saint-Laurent, il rencontra vers la baie des Rochers un vaisseau rochelois, qui cherchait le port de Brest, situé près de l'embouchure de la rivière Saint-Paul[3].

1—*Le Labrador* (la Littérature canadienne de 1850 à 1860, 1er vol., pp. 304-307).

2—D'après une légende qui a cours chez les sauvages, la Pointe-de-Monts aurait été le théâtre d'une grande bataille entre les Algonquins et les Esquimaux : ces derniers furent vaincus et abandonnèrent toute la côte, même le poste de Mingan, et se retirèrent dans le Labrador inférieur. — " Vers 1640, m'écrit M. l'abbé A. Delay, missionnaire au Labrador, les Montagnais, armés à la française, vainquirent les Esquimaux à l'endroit dit Esquimaux Island, à l'entrée de la baie de Saint-Paul. Mille Esquimaux furent tués en cette journée. Les deux autres mille firent des incursions presque chaque printemps brûlant et tuant tout sur leur passage. Ils attaquèrent deux fois Brador (l'ancien port de Brest) sous les Courtemanche; ils perdirent 400 hommes à la dernière de ces attaques. Enfin, deux ans avant la conquête, ils furent définitivement battus à Battle Harbour. " — Il paraît que les Esquimaux furent évangélisés, en 1763, par Cartwrigh, ministre moravien. (A.)

3—La rivière Saint-Paul ou des Esquimaux se jette dans le golfe, un peu à l'ouest de la baie de Brador. (A.)

" Abondante en poisson, cette mer continua d'être fréquentée, et le port de Brest devint le rendez-vous d'un grand nombre de pêcheurs français. Lewis Roberts dans son *Dictionnaire du Commeree*, imprimé à Londres en 1600, dit que c'était le principal poste de la Nouvelle-France, la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers ; que les Français en exportaient de grandes quantités de morues, des barbes et des huiles de baleine, ainsi que des castors et autres fourrures précieuses. Il ajoute qu'ils entretenaient un fort à Tadoussac, pour y faire le trafic des pelleteries avec les sauvages. Il est difficile de déterminer ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de cet auteur ; mais il est bien certain que sur la baie de Saint-Paul se trouvent des ruines qui ont conservé le nom de *Vieux-Fort*[1]. Le même nom est donné à ce lieu dans les cartes attachées à l'histoire du Canada par Charlevoix.

1—Ces ruines consistaient, paraît-il, en une sorte de plate-forme en terre, de figure quadrilatérale.

Mais aujourd'hui il ne reste plus de vestiges de ces ruines. Voici là-dessus ce que m'a écrit M. l'abbé G. Gagnon, qui fut missionnaire du Labrador inférieur en 1894-95. " Je ne suis passé par le Vieux-Fort que par eau et quand les gens étaient tous sur les îles du large pour la saison de pêche ; de sorte que je ne sais rien *de visu* des ruines du Vieux-Fort. Mais les gens m'ont dit qu'il n'apparaît plus aucune trace des anciens établissements. Seul le père Faguy dit avoir vu des ruines dans son jeune temps, et avoir entendu dire aux vieux de cette époque qu'une batterie de canons se trouvait sur le haut rocher qui domine l'entrée du havre."— M. l'abbé P. Théberge, qui résida au Labrador inférieur de 1883 à 1894, m'écrivait ceci : "Il y a l'île du Vieux-Fort au large, et le Vieux-Fort, quartier d'hiver, à quelque sept milles à l'intérieur. Je les ai visités bien des fois : on n'y voit plus de traces des ruines. C'est une famille de Robin qui occupe ces deux places."— " Je suis allé plusieurs fois à Bonne-Espérance, dit M. P. Vigneau dans une lettre datée du 30 juin 1897, mais je n'y suis jamais demeuré assez longtemps pour aller faire aucune excursion dans les parages du Vieux-Fort. Par exemple, j'ai vu le vieux canon qu'on y a trouvé (ou à terre ou au fond de l'eau). Je l'ai mesuré le 18 avril 1892, en revenant de la chasse au loup marin. Quoique le bouton de la culasse soit disparu par la rouille, sa longueur totale est de 7 pieds et 6 pouces,— 6 pieds de la lumière à la gueule ; calibre, 4 pouces de diamètre. C'est probablement le plus ancien canon qui existe en Amérique."— En avril 1897, M. l'abbé A. Delay, prêtre français qui s'occupe des missions du Labrador, m'écrivait : " De nombreux vestiges indiquent encore aujourd'hui qu'il y avait à Brador au moins 200 maisons et au moins 1000 habitants en hiver. On trouve encore des restes d'armures militaires, de casques, des canons, un peu de tous les côtés, tant à Brador qu'à Bonne-Espérance.... D'après une carte que l'on voit au presbytère de la Tabatière, Brador se trouvait entre deux forts : *Old Fort*, à 30 milles environ en haut de Brador, et *Pontchartrain*, à une très petite distance en bas. Old Fort ! Beaucoup se demandent ce

" Quand la colonie de la Nouvelle-France eut commencé à s'affermir, des compagnies, à la tête desquelles étaient les sieurs Aubert de la Chesnaye et Riverin, obtinrent des concessions de terres sur la côte du Labrador, au nord de Blanc-Sablon. Peu de temps après, le sieur LeGardeur de Courtemanche[1] était mis en possession de la baie de Phélypeaux, aujourd'hui nommée la baie de Brador[2], et le sieur Amador Godefroy de Saint-Paul

qu'a été cet Old Fort. On croit qu'il est appelé *old*, parce que Jacques Cartier s'y serait fortifié lors de son hivernement en 1534, et que personne n'aurait gardé ce fort après son départ. Ceux de cette opinion disent qu'on ne voit aucune trace de fortification, aucune trace de cimetière. Mais d'autres disent qu'ils ont connu un vieux cimetière, de vieilles redoutes en terre. Dans tous les cas, l'on trouve au Vieux-Fort des débris de maisons françaises, débris qui consistent, comme en tous lieux où ont passé les Français, en "solages" et grandes cheminées en pierre, en débris de tuiles.... J'ai vu des restes de maisons françaises au poste de la Tabatière, à Kikapoué (?), à Shécatica."

Au lecteur de conclure ce qu'il voudra de tous ces témoignages.

—On trouve, au Labrador terre-neuvien, les vestiges d'un autre fort, vis-à-vis l'îlot de Belle-Isle, qui est situé en dehors du détroit de même nom. En effet, dans la baie des Châteaux, sur un promontoire appelé Pointe de Grenville, on voit encore les ruines d'une forteresse, dont M. P. Vigneau (l'annaliste acadien que j'ai si souvent cité) a relevé le plan en 1868. Ce fort a 77 pieds de côté ; l'épaisseur de ses murs est de trois pieds. On y reconnait la poudrière, les fossés, les bastions. M. l'abbé H.-R. Casgrain a publié un article, concernant les ruines de cette forteresse, dans l'*Opinion publique* (Montréal) du 18 mai 1876, en y joignant la gravure de ce plan dont M. Vigneau m'a raconté l'histoire comme suit, dans la lettre même que j'ai mentionnée ci-dessus. " J'ai pris le plan de cette forteresse le dimanche 13 septembre 1868, comme mon livre de cette année-là, à bord de la *Wide-Awake*, en fait foi. Et je vous dirai de plus que j'en ai levé le plan sur un morceau de papier-carton que j'arrachai de dessous la doublure de mon casque. Lorsque M. Auger, missionnaire de Natashquan, quitta la Côte, l'année suivante, je crois, il manifesta un si grand désir de l'avoir que je lui en fis cadeau *pour avoir la paix*. A son arrivée à Québec, il le déposa à l'université Laval, aux soins de feu M. Laverdière, alors professeur d'histoire. C'est là que le révérend M. Casgrain l'a trouvé, lequel a eu la complaisance de le publier sur l'*Opinion publique*. Il me fit l'honneur de m'en envoyer une copie, que je reçus par l'entremise de M. David Têtu." (A.)

1—Les Courtemanche ont possédé la seigneurie de Brador durant trois générations. Elle fut ensuite cédée à un conseiller de Québec qui, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la vendit à Alexandre Grant. Celui-ci la vendit, à son tour, à M. Lymburner (dont parle M. Ferland un peu plus loin), qui établit la Labrador Company. En 1820, Samuel Robertson acheta le tout pour la somme de 120 livres. (A.)

2—Cette baie de Brador, qui se trouve à l'ouest de Blanc-Sablon et près de la limite orientale de la province de Québec, porta successivement les noms de baie des Esquimaux, baie Phélypeaux et baie des Espagnols. D'après un récit de voyage remontant à l'année 1704, " à cette époque on voyait encore dans cette baie les ruines d'un établissement de pêche des Espagnols," dit l'honorable juge A.-B. Routhier (Sa Majesté vs Dennistoun et al.), *Rapports judiciaires de Québec*, vol. XV, p. 381. (A.)

obtenait cinq lieues de côtes, de chaque côté de la grande rivière des Esquimaux, à laquelle il donna le nom de Saint-Paul, et qui est aujourd'hui appelée rivière aux Saumons.

" Dans les limites de la seigneurie du sieur de Saint-Paul, se trouvait renfermé l'ancien port de Brest. Le but des concessionnaires, tel qu'il est exprimé dans leurs demandes, était de faire " la pêche des molues, baleynes, loups marins, marsouins et autres." Les héritiers des premiers acquéreurs continuèrent la même pêche, et dans un tableau des produits du Canada, pour l'année 1744, l'on trouve que plusieurs milliers de barriques d'huile avaient été en cette année exportés du Labrador.

" Sous le gouvernement britannique toutes ces pêcheries passèrent à des marchands anglais et écossais, qui employaient un certain nombre d'hommes pour faire la pêche et la chasse. Le chef de la dernière compagnie qui exploita ces postes fut le sieur Adam Lymburner, alors un des premiers marchands de Québec.

" Il y a quarante ans,[1] l'on ne rencontrait pas sur la côte une seule femme d'origine européenne; les six ou sept postes du Labrador ne renfermaient que des hommes, presque tous originaires de Berthier. Ceux-ci étaient célibataires ou avaient laissé leurs femmes dans leur paroisse natale. Plusieurs, après avoir réussi à faire des épargnes et à découvrir quelque lieu avantageux pour la chasse ou pour la pêche, s'y bâtirent des demeures et commencèrent à travailler pour leur propre compte ; la femme et les enfants venaient bientôt après occuper la maison et prendre part aux travaux du chef de la famille. Les premiers arrivés attirèrent quelques-uns de leurs parents ou de leurs amis; et ainsi se sont établies une quarantaine de familles canadiennes, venues des environs de Québec[2]...

1—C'est-à-dire vers 1821. (A.)

2—" En thèse générale, a écrit M. B. Sulte (*Courrier du Canada*, 24 déc. 1895), je soutiens que les colons venus de France s'établirent sur la rive nord et que, par la suite, leurs enfants traversèrent le fleuve pour créer de nouvelles paroisses." Eh bien, ce sont les descendants de ces gens-là, établis sur la rive sud, qui à leur tour ont traversé le fleuve en sens inverse, pour fonder les établissements de la côte nord du golfe. (A.)

"Trente familles à peu près parlent la langue anglaise; parmi elles, une dizaine sont catholiques, et les autres protestantes. Quelques-unes comptent parmi leurs ancêtres des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Jersiais, des Français et des Esquimaux."

L'abbé Ferland visita le Labrador en 1858, et l'historique qu'il a tracé de ce pays s'arrête à cette date ou à peu près.

Voyons quel est l'état de cette côte du Labrador inférieur, à l'époque actuelle, c'est-à-dire une quarantaine d'années après le voyage du célèbre historien.

Procédant encore d'après la méthode suivie dans tout ce livre, nous nous occuperons séparément de chacun des postes de cette partie de la côte labradorienne, situés à l'est de Natashquan. Quelques considérations générales feront suite à cet aperçu détaillé et termineront cet ouvrage.

* * *

KÉGASHKA[1] se trouve à vingt-deux milles en aval de Natashquan. L'estuaire de la rivière qui débouche là dans le golfe est un havre de bonne valeur, où l'on est en sûreté contre les trente-deux vents indiqués sur la *rose de compas*. Il est vrai que, pour être ainsi abrité, il faut d'abord pénétrer dans ce port, et cela ne se fait pas toujours le plus aisément du monde quand on a la taille d'une goélette, et que la brise souffle du nord-ouest. En ce cas, il faut louvoyer dans une passe étroite et se défier de certains récifs qui vous guettent du côté de l'est. Cela "prend" un capitaine qui a de l'œil, et du bras, et de la décision.—"Mais! si la *Vieille* manque son coup de virer, nous sommes morts sur le rocher!" disait au Capt. Blais, un loup de mer dont je parlerai plus tard, certain missionnaire qui voyageait sur la *Stadacona*, dite la "Vieille," bâtiment de 130 tonneaux. — "N'ayez pas peur, Monsieur, répondit le brave

1—On prononce et on écrit ordinairement *Kékaska* Mais, en général, je préfère suivre dans cet ouvrage l'orthographe adoptée pour les cartes de l'Amirauté.

homme, je connais la *Vieille !* Elle virera bien quand je le lui dirai ! " Elle avait pourtant toutes ses voiles hautes par la tempête de vent qu'il faisait et dans ce passage étroit et dangereux. Cela n'empêcha pas qu'au moment où il le fallut elle vira prestement et gracieusement comme un petit yacht de plaisance. La fière goélette !

C'est à Kégashka que se fixa le premier groupe d'Acadiens qui émigra des îles de la Madeleine. Il est vrai qu'à la même époque (1854 ou 1855) deux familles (Petit-Pas et Bourgeois) se dirigèrent vers le Blanc-Sablon ; mais elles n'y restèrent pas longtemps, et vinrent bientôt (1860) rejoindre leurs compatriotes qui s'étaient établis à la Pointe-aux-Esquimaux.

Donc, en 1854, les familles Boudreau, Harvey et Giasson arrivaient à Kégashka. Un an ou deux après, les Poirier, Gallant et Bourgeois viennent les rejoindre. Enfin, vers 1861 ou 1862, les familles Bourque et DeRaps arrivent à leur tour. Ces immigrants venaient tous de l'Étang-du-Nord.

Même dans ses plus beaux jours, la population de Kégashka n'atteignit jamais le chiffre de vingt familles. Ainsi que je l'ai noté ailleurs, tout ce monde commença à abandonner le poste en 1871 et 1872, et s'en alla se fixer à Betchewun (15 milles à l'est de la Pointe-aux-Esquimaux). Les Acadiens furent remplacés à Kégashka par des familles de la côte sud de Terre-Neuve, qui achetèrent leurs établissements. Quatre ou cinq ans plus tard, ces Terre-Neuviens quittèrent à leur tour cette localité.

Aujourd'hui, le poste de Kégashka est de nouveau habité. Six familles de langue anglaise, dont une seule est catholique, y sont établies.

Telle est l'histoire véridique de Kégashka ! Telles sont les vicissitudes des colonies du Labrador ! Tandis que, sous d'autres cieux, il faut des décades de siècles pour que les peuples succèdent aux peuples, ici quelques dizaines d'années suffisent à des transformations si étonnantes... Il n'y a que dans notre nouveau monde que les choses vont si vite.

* * *

LES ILES DU LABRADOR.—A Kégashka commence une longue traînée d'îles, qui se continue jusque près de l'entrée du détroit de Belle-Isle. Il y en a de grandes, mais la plupart ne sont que des îlots qui se pressent sur plusieurs rangs le long de la côte et parfois jusqu'à douze ou quinze milles au large. A voir sur la carte cette poussière d'îlots accumulés vers la côte du nord, on dirait des balayures du golfe que la furie des vents du sud-ouest aurait rejetés sur son rivage.

Assurément, voilà une bordure dont la côte se passerait bien ! Assurément, rien n'offre plus d'inconvénients que l'existence de toutes ces îles placées si près de terre et qui ne sont que des rocs dénudés !

Eh bien, c'est tout le contraire qui est vrai ! Et nos pêcheurs de là-bas seraient au désespoir si *leurs îles* leur étaient enlevées par quelque soudain et effrayant cataclysme.

Nous ne sommes pas toujours assez éclairés pour comprendre dans ses détails la sagesse dont le Créateur a marqué toutes ses œuvres. Mais ici on peut toucher du doigt, pour ainsi dire, la bonté d'une Providence qui s'est plu à répandre partout ses bienfaits.

Pas plus, et même moins encore, que dans le Labrador supérieur il n'y a ici de chemin d'ouvert sur la côte. Il est même fort probable qu'il s'écoulera un très grand nombre d'années avant que le chemin maritime de la Côte Nord, que nos gouvernements se décideront sans doute un jour à tracer le long de ce rivage, soit prolongé jusqu'à ce territoire si lointain. Eh bien, en attendant, nos pêcheurs voyagent aisément dans leurs petites embarcations entre ces îles et la terre ferme. La tempête fait rage sur la mer ; les vagues s'y soulèvent, comme des montagnes, sous l'effort des vents les plus furieux ; mais tout ce tapage vient se briser sur le rempart des milliers d'îles qui bordent la côte, et la petite barge du pêcheur navigue en toute sécurité, comme sur l'onde paisible de ces rivières qui coulent à travers nos belles campagnes.

Durant l'hiver, le bienfait n'est pas moindre. La glace se forme solide entre les îles et la côte ; et sur cette surface polie la neige ne s'amoncelle guère, chassée qu'elle est par la violence des vents. Voilà donc tout ouverte une voie superbe où les *teams* de chiens pourront se déployer sans obstacle et dévorer l'espace tout à leur aise. C'est sur un chemin si libre, si plan et si glissant que l'on fait en cométique jusqu'à trente-cinq lieues par jour !

Il faut savoir, en outre, que c'est à travers ces îles que la pêche est la plus productive. Évidemment, le peuple des morues et celui des harengs trouvent, dans ces milliers de détroits à eau profonde, des retraites précieuses où ils sont également à l'abri des agitations de la vie, je voulais dire : de la mer, et de la poursuite des monstres marins qui ne respectent guère leur droit à l'existence. Il faut ajouter, par exemple, qu'ils ne font que tomber de Charybde en Scylla, et que les monstres humains sont là qui les guettent et les arrachent à pleins filets aux charmes de la vie sous-marine.

Il n'y a pas jusqu'aux oiseaux de mer dont le témoignage ne puisse être invoqué sur cette question des îles du Labrador. Ces îles sont leurs pied-à-terre, où ils viennent se reposer de leurs courses aériennes, où ils passent la nuit, où ils couvent en toute tranquillité. Que ces îles ne soient que des rochers dépourvus d'arbres, cela ne les contrarie guère, puisque, comme la plupart des grosses espèces de volatiles, ils font toujours leur nid à la surface du sol.— Et quelle ressource précieuse pour les Labradoriens, que ces troupes innombrables des oiseaux de mer ! La chair de quelques espèces au moins est utilisée pour l'alimentation ; mais ce sont les œufs qui principalement sont employés pour cet objet. Puis, la récolte de la plume peut être une autre source d'utilité et même de profits. C'est ce que des pillards venant de Terre-Neuve, des provinces maritimes et jusque des États-Unis, savent depuis longtemps.

Les considérations qui précèdent suffisent sans doute, au jugement du lecteur, pour démontrer notre "thèse." On sait

à présent pourquoi l'existence de ces milliers d'îles et d'îlots est un immense bienfait pour la population labradorienne.

Revenons maintenant à la terre ferme, et continuons d'explorer les diverses colonies qui sont échelonnées sur cette côte pourtant si désolée.

* * *

MUSQUARRO.—Ce poste a été nommé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage. Il se trouve à douze milles au delà de Kégashka. L'abbé Ferland n'y rencontra qu'une famille en 1858. Actuellement, ce poste ne doit pas encore compter une population notablement plus considérable, surtout depuis que la Compagnie de la baie d'Hudson a fermé le comptoir qu'elle avait là pour la traite des pelleteries jusqu'à ces dernières années. Au mois de juin, cependant, ce désert se repeuple comme par enchantement. De tous les coins du Labrador inférieur, en effet, les sauvages accourent à Musquarro pour assister à la mission que vient y donner, chaque année, un Père Oblat. On y voit alors jusqu'à une centaine de familles, et c'est le plus fort groupement de Montagnais de toute la Côte Nord, après celui de Betsiamis.

LA ROMAINE.—Il y a *Romaine* et *Romaine*, c'est-à-dire une Petite-Romaine et une Grande-Romaine. Celle-là est à quatre lieues en amont de la Pointe-aux-Esquimaux. Mais il s'agit ici de la vraie Romaine, la grande, située à dix-huit milles à l'est de Musquarro.

Par exemple, d'où vient cette appellation de "Romaine" ? Quel rapport y a-t-il entre ces petites localités du Labrador et l'antique dominatrice de l'univers ?.... Faut-il croire que l'une des Sabines si gracieusement invitées par les compagnons de Romulus à habiter sa nouvelle cité, s'est à la fin lassée de voir le Tibre rouler ses flots d'or à travers les sept collines, et s'est enfuie jusqu'au Labrador, pour être bien à l'abri des recherches du citoyen romain qui lui avait donné son nom ? Et ces deux rivières *Romaine* auraient-elles apporté ce souvenir historique jusqu'à nous ?

Tout cela ne serait que de la fantaisie de haute marque. L'histoire de ce mot Romaine est beaucoup plus simple. — En 1867, Jos. Bouchette, " député " arpenteur général, parle de la rivière *Oromaine* ou *Basse-Romaine*. En 1841, Sam. Robertson, dans une conférence qu'il fit devant la Société historique de Québec, mentionne la rivière *Oroman*. En 1744, c'est la carte de Bellin qui indique la rivière d'*eau Romane*. En 1488.... mais il n'est sans doute pas nécessaire de remonter jusqu'aux Croisades pour tirer l'affaire au clair, puisque déjà nous avons les éléments de la solution cherchée. *L'Oroman* (ou *l'eau romane*), *l'Oromaine*, *la Romaine :* voilà les déformations qu'a subies le mot à travers les années. Eh bien, en montagnais, il y a le mot *orumen* (d'après le feu juge F.-H. O'Brien[1]) ou bien *olumenne* (suivant Mgr Bossé[2]), qui signifie peinture, terre rouge, ocre rouge, dont il y a en effet des dépôts auprès de ces rivières. Il suit de là, à n'en pouvoir douter, que ce nom de Romaine est simplement d'origine montagnaise.—Il est bien sûr que, dans quelques siècles, lorsque la langue des Montagnais sera totalement oubliée, on ne saurait plus découvrir la provenance du mot qui nous occupe. Aussi, dans l'intérêt de la science historique et pour empêcher qu'un jour on ne s'égare à ce propos en des déductions plus ou moins romanesques, n'ai-je pas hésité à pâlir, autant qu'il l'a fallu, sur les mappes, les livres, les journaux, les manuscrits....

A la Romaine, il n'y avait qu'une famille à l'époque où l'abbé Ferland parcourut ce pays. Il serait sans doute facile, en remontant encore plus loin, de trouver un temps où personne n'y résidait. Mais à présent il y a là un village qui compte bien une douzaine de maisons assez proprettes. C'est le hameau le plus considérable que l'on rencontre depuis Natashquan, qui est distant de vingt lieues.

La population de la Romaine était, en 1895, de douze familles catholiques, comptant 55 personnes, dont 35 communiants.

1—*Écho des Laurentides*, 20 mars 1885.

2—Archives de la Préfecture.

A part les édifices du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, on remarque à la Romaine une chapelle dont l'intérieur surtout est bien convenable, puisque la boiserie et même la voûte y sont terminées. Je ne dis rien de la grande nef, ni des nefs latérales, ni de l'abside, ni du portique de ce monument; qu'il suffise au lecteur de savoir que les dimensions de l'édifice sont de... vingt pieds carrés. En temps ordinaire, c'est-à-dire à part les quelques semaines de l'été où les sauvages sont réunis à la Romaine, cette petite chapelle répond parfaitement aux besoins de la population du lieu. Et ces pêcheurs l'aiment bien, leur petit sanctuaire! L'été dernier, chacun d'eux s'était engagé à contribuer d'un quintal de morue à l'achat des articles nécessaires au culte qui lui manquaient encore. Un bon autel, une belle statue du Sacré-Cœur la décorent déjà. On possède même une cloche qui, du chevalet où elle repose, appelle les gens à l'office.

Il y a une école à la Romaine. Que cela soit dû à l'existence de cette institution scolaire ou à d'autres causes, il est certain que l'instruction religieuse est plus répandue en ce hameau qu'à maints autres endroits du Labrador.

Avant de quitter ce petit village, disons que la rivière Romaine fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse. On y rencontrerait même, paraît-il, une espèce particulière de truite blanche et argentée.[1]

WOLF BAY et ITAMAMIU.—A vingt milles de la Romaine, se trouve Wolf Bay, qui s'avance assez loin dans les terres, un peu à l'ouest du cap Whittle. Il n'y réside qu'une seule famille.

Itamamiu est à quinze milles à l'est de Wolf Bay. La rivière Itamamiu, peu considérable, est très poissonneuse, et la pêche au saumon y donne de beaux profits.

D'Itamamiu à la Pointe d'Harrington, c'est-à-dire sur une étendue de 28 milles, on ne trouve que trois ou quatre familles,

1—*Nos rivières et nos lacs*, p. 18.

dont chacune est séparée de l'autre par des distances de quatre à neuf milles. Au Labrador, il ne paraît pas extraordinaire de faire trois lieues pour aller voir un voisin ; quatre milles, ce n'est qu'un pas.

HARRINGTON.—Le village d'Harrington occupe une belle position, au fond d'un bon havre où les vaisseaux même d'un assez fort tonnage peuvent entrer facilement.

La population de ce hameau se compose de 27 familles de pêcheurs venus de Terre-Neuve. Tout ce monde est protestant. Un seul individu, Canadien ou Acadien, représente en ce lieu le catholicisme.

Qui le croirait ? L'Armée du Salut s'est introduite à Harrington et en a fait son château fort sur la côte. Il y a là une chapelle de l'Église anglicane, et une école dirigée par un *student* de la même foi religieuse.

Il y a beaucoup d'activité à Harrington, surtout durant la saison de la pêche.

TÊTE-A-LA-BALEINE.— Voici l'un des plus beaux postes occupés par les pêcheurs du Labrador. Il est situé à vingt milles du village d'Harrington.

Ici, comme en plusieurs autres endroits du bas Labrador, les pêcheurs ont leurs maisons d'hiver et leurs maisons d'été, ce qui ressemble bien un peu à la pratique des familles aisées de nos villes. Donc, l'été, on demeure sur les îles pour être plus près des places de pêche. Mais on ne pourrait y passer l'hiver parce que le bois de chauffage fait entièrement défaut sur ces îlots, qui ne sont que des rochers de granit dénudé. C'est pourquoi, durant la saison rigoureuse, on réside sur la terre ferme, où l'on trouve le combustible qu'il faut pour affronter les froids labradoriens.

Il est loin d'être impossible de savoir d'où vient le nom de Tête-à-la-Baleine. L'une des îles de cet archipel ressemble à une tête de baleine se soulevant au-dessus des eaux ; et cela

suffit pour faire comprendre l'à-propos de l'appellation, qui s'est étendue plus tard à la localité tout entière. Cette île porte aussi le nom de Kenty, en mémoire d'un ancien propriétaire et habitant de l'île.

Une quinzaine de familles catholiques composent la population de la Tête-à-la-Baleine. Cette Mission eut d'abord (1875) saint Magloire pour patron titulaire; plus tard, Mgr Bossé la mit sous le vocable de sainte Anne.

Au centre du groupe d'îles appartenant à cette Mission, se trouve l'île de la Providence, où il n'y a que trois familles de fixées. A cause de sa position si favorable, on a choisi cette île pour y construire, sur une éminence, une fort jolie chapelle que l'on aperçoit de tous les autres points de la Mission. Même les pêcheurs qui résident le plus loin de la chapelle n'ont que deux milles au plus à traverser pour y venir. Le mauvais temps, les vents les plus furieux, rien ne les empêche, lorsque le prêtre est là pour présider aux offices religieux, de se rendre à la chapelle sur leurs petites barges "pêcheuses," comme ils disent, avec femmes et enfants. Quand ils vont au large pour la pêche ou qu'ils en reviennent, la vue de leur chapelle surmontée de son joli clocher les remplit de joie.

C'est que cette chapelle leur a coûté bien des sacrifices. Il leur fallut d'abord apporter de plusieurs lieues le bois de construction à force de bras et avec l'aide de leurs chiens. Malgré cette extrême difficulté du transport, on vit bientôt sur le terrain choisi une grande quantité de bois, plus même qu'il n'en fallait pour construire la chapelle et le presbytère. Enfin, en l'automne de 1894, grâce à la générosité de ces braves gens et au zèle de leur missionnaire, M. l'abbé Théberge, tous les matériaux étaient sur place. Il n'y avait plus qu'à pourvoir aux frais de la main-d'œuvre ; mais ce n'était pas le plus facile. " *Mille noms d'une pipe !* dit alors " éloquemment " un pêcheur, avec des fils on fait un câble ! Unissons-nous ! Encore un petit coup d'épaule tous ensemble, et notre chapelle va s'élever en un clin d'œil ! Tenez.... voici dix piastres pour

ma part ! — Moi aussi, je donne dix piastres ! — Et moi de même, dix piastres !" Tous les pêcheurs souscrivirent le même montant, et six mois plus tard la chapelle était sur pied et presque en état de service.

Cette chapelle de Sainte-Anne est longue de 45 pieds et large de 25. Elle est pourvue d'une sacristie d'une quinzaine de pieds carrés, qui d'un côté touche au presbytère. Ce presbytère, en pièces de bois équarries, est d'une trentaine de pieds carrés. Il ne manque donc qu'un prêtre résidant, qui serait le curé de ce petit archipel, au moins durant l'été ; car, l'hiver, la position du curé de Tête-à-la-Baleine serait assez curieuse. En effet, dès l'automne, tous les pêcheurs quittent les îles du large et s'en vont résider sur la terre ferme, comme on l'a vu déjà, afin de pouvoir se procurer assez facilement du bois de chauffage. Mais le village que l'on habite alors sur la côte est à trois lieues de l'île de la Providence, où se trouve la chapelle. Conçoit-on une paroisse dont le curé et l'église seraient à trois lieues de distance ? Il n'y aura sans doute, le cas échéant, qu'une chose à faire : construire sur la terre ferme une église et une maison curiale pour la saison d'hiver, et placer aux alentours un cimetière.

Car, actuellement, le cimetière de la Mission est sur l'île Kenty. Que si l'on demande pourquoi on ne l'a pas placé sur l'île de la Providence, auprès de la chapelle, ou bien pourquoi l'on n'a pas mis la chapelle auprès du cimetière sur l'île Kenty, je répondrai en citant les raisons péremptoires qu'en donnait M. l'abbé G. Gagnon, ancien missionnaire du Labrador inférieur. " La réponse aux deux questions, m'écrivait-il, est facile. D'abord, l'île de la Providence n'est qu'un rocher de granit recouvert d'un peu d'humus, tandis que l'île Kenty a pour trésor un petit coin de terre arable ordinaire. D'un autre côté, comme les pêcheurs vont plus souvent à la chapelle qu'au cimetière, et que l'île de la Providence, par sa position centrale, est plus facilement accessible au plus grand nombre, on lui a donné la préférence comme site de la chapelle. Maintenant, si la traverse à

l'île Kenty devient impraticable, on se tire d'affaire en s'abstenant de mourir, sous peine d'être inhumé bien tard après coup — et presque sans chagrin : cette perspective suffit, paraît-il, pour tenir tout le monde sur la réserve."

Grâce au dévouement de M. l'abbé Théberge, le premier missionnaire résidant dans le bas Labrador, grâce aussi à la charité de plusieurs personnes qui aiment à favoriser l'œuvre des missions, la chapelle de Sainte-Anne, comme aussi toutes celles de la desserte, est abondamment pourvue d'ornements, de linge d'autel et de tous les objets nécessaires au culte.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

Topographie du Labrador oriental (suite)

BAIE-DES-MOUTONS.—GROS-MÉCATINA. — LA TABATIÈRE.—Une belle église. —La culture des "lettres" à La Tabatière.—La pêche aux loups marins.— Une baleine qui ne donna pas *fair play*.—TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST.— Comment on fait en grand la pêche du homard.—SAINT-AUGUSTIN.—Une forêt authentique. — BONNE-ESPÉRANCE. — SHÉCATICA. — Rivière SAINT-PAUL.—Baie de BRADOR.— Des choux qui font leur possible.—Le Capt. Jones.—LOURDES DE BLANC-SABLON.—L'anse des Dunes.—La frontière du Canada.

BAIE-DES-MOUTONS.— En partant de la Tête-à-la-Baleine, on traverse la baie de l'Ouest et l'on arrive à la pointe de la baie des Moutons : tout ce trajet est de douze à quinze milles. On voit sans peine ce qui a donné lieu à cette appellation de la baie de l'*Ouest;* quant à ce qui est de la baie des *Moutons*, l'histoire est muette sur l'origine de son nom, et l'on est réduit là-dessus à des conjectures. Fut-il un temps où l'on possédait ici des moutons en chair et en os ? La chose aurait été en effet assez extraordinaire, en un tel pays, pour qu'on en fixât géographiquement le souvenir. Ou bien les vagues qui arrivent dans cette baie ont-elles une disposition spéciale à se couvrir d'écume blanchissante ?

A tout événement, que ce soit sur terre ou sur mer qu'il y ait eu ou qu'il y ait des *moutons*, cette baie n'en est pas moins pour tous les vaisseaux un port où l'on est en sûreté contre tous les souffles, d'où qu'ils viennent. Aussi, il y règne une activité incessante : barges de pêche et goélettes de toute provenance sillonnent constamment les eaux de cette baie.

Ici, le pays devient pittoresque. Depuis Natashquan, la côte est uniformément basse et dénudée ; mais à la Baie-des-Moutons elle se dresse en caps élevés, entre lesquels on aperçoit quelque végétation.

Au fond de la baie, on voit un village de plus de vingt familles protestantes, venues de Terre-Neuve. Il y a là une chapelle tout récemment construite et assez spacieuse, desservie par un pasteur de l'Église anglicane. Ce hameau, comparé aux autres villages de la côte, est d'apparence vraiment coquette ; les pêcheurs qui l'habitent ont le goût des jolies maisons, et l'on dirait qu'ils aspirent à faire pencher la balance en faveur de leur localité, quand il s'agira de fixer le siège de la capitale du bas Labrador.

Cinq familles catholiques résident à la Baie-des-Moutons, trois sur la rive ouest, et deux sur la rive est, à l'endroit nommé " Pointe du Gros-Mécatina," qui se trouve à deux milles du village de la Baie-des-Moutons.

GROS-MÉCATINA.—Le Grand ou Gros-Mécatina, c'est une île de trois milles et demi de longueur, sur trois milles de largeur ; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds[1]. Au commencement du mois de septembre (1858), l'abbé Ferland vit là " des ravines encore pleines de neige " de l'hiver précédent, et cela ne témoigne guère favorablement du climat qui règne en ces parages.

"Le poste du Gros-Mécatina, dit l'abbé Ferland[2], est ancien et, il y a un siècle, il était un des plus productifs du Labrador ; en 1744 la veuve Pommereau, à qui il appartenait, en retirait 451 barriques d'huile, tandis que le poste de la baie Phélypeaux

1—D.-N. Saint-Cyr, *Rapport d'un voyage d'exploration sur les côtes du Labrador et les îles du golfe* (1885).—M. l'abbé G. Gagnon, ancien missionnaire de ce pays, donne à l'île du Gros-Mécatina une *longueur de six ou sept milles, sur une largeur d'un demi-mille parfois.* Le lecteur fera donc sagement de suspendre son jugement sur la question des dimensions de cette île, jusqu'à ce qu'un troisième témoignage vienne confirmer l'un ou l'autre des deux premiers.

2—*Le Labrador.*

n'en fournissait que 390 au sieur de Brouague. Aujourd'hui il a perdu de sa valeur, et cependant les quelques familles qui y demeurent n'ont point raison de se plaindre de leurs pêcheries."

Des gens qui n'ont pas à s'en plaindre non plus, ce sont les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve qui s'y rendent en grand nombre, disait M. D.-N. Saint-Cyr en 1885, pour la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. Les loups marins y sont aussi très abondants au commencement de l'hiver et du printemps.

Les gros vaisseaux trouvent un mouillage très sûr dans une baie étroite, mais profonde et d'un accès facile, située à l'extrémité est de l'île. Sur la rive sud de cette baie, il y a un bel établissement de pêche, propriété d'un Canadien, Samuel Gaumont. Il y a aussi une autre famille, celle de Michael Murphy, qui réside en permanence sur l'île, près d'un havre de la côte sud. On voit jusqu'à trente goélettes qui stationnent à la fois dans ce havre, à l'époque de la pêche à la morue.

A six milles plus bas que le Gros-Mécatina, est la *Pointe-Rouge*, ainsi nommée à cause du granit rougeâtre qu'il y a là. Quand on a doublé cette pointe, on se trouve dans la baie Rouge, le long de laquelle sept ou huit familles de langue anglaise, de la Baie-des-Moutons, ont leur résidence d'hiver.

C'est à l'entrée de cette même baie Rouge, du côté est, que s'élèvent les édifices religieux de la *Tabatière*, qui s'appela d'abord Saint-Samuel, par ordonnance de Mgr Langevin, vocable remplacé depuis par celui de Saint-Joseph.

La Tabatière.—Lorsqu'on entend nommer cet endroit Saint-Joseph *de la Tabatière*, on se demande aussitôt pour quel motif on a bien pu faire intervenir en cette affaire la petite boîte où le priseur et la priseuse conservent, pour l'usage fréquent, cette poudre précieuse qui dégage les embarras de leur cerveau, adoucit pour eux les amertumes de l'existence, leur rend enfin la vie supportable en cette pauvre vallée de larmes... Mais si l'on dirige de ce côté ses investigations, on s'égare sur

une fausse piste. Encore ici, en effet, la géographie fut la victime de la virtuosité étymologique de nos compatriotes, que plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion de signaler.

Disons, pour apporter quelque excuse à ce nouveau forfait de linguistique, que la tentation était vraiment trop forte. Ce poste avait le tort de s'appeler *Tabaquen*... et nos gens ont trouvé qu'il y avait assez de tabac là-dedans pour en faire une *tabatière*. Leur crime, après tout, n'est peut-être pas si grand.

"Tabaquen" ou "Tapatienne," cela signifie *sorcier*, en montagnais. Mgr Bossé[1] explique que la désignation de pointe aux Sorciers a dû être donnée à ce lieu parce que les sauvages, avant de partir d'ici pour s'enfoncer dans les bois, devaient consulter les jongleurs pour savoir à quoi s'en tenir sur le voyage de chasse qu'ils allaient entreprendre. Cela est au moins vraisemblable, et l'on peut très bien s'en contenter.

Vue de la mer, la Tabatière est d'un aspect très pittoresque. Les sombres rochers de la côte s'écartent là pour faire place à une vallée que bordent d'un côté des collines couvertes de végétation, et de l'autre un morne élevé, d'où l'on aperçoit tout le pays. C'est au fond de cette vallée que se trouvent l'église et le presbytère.

Cette église, longue de 35 pieds et large de 19, fut bâtie par les Oblats, il y a plus de quarante ans, avec le concours des pêcheurs de l'endroit et des environs. L'extérieur en est très pauvre; mais du moins cette chapelle est surmontée d'un clocher qui, malgré ses proportions modestes, lui donne un relief particulier : car un clocher, dans ce Labrador, c'est une chose rare. Quant à la cloche, d'assez fort volume, elle est devenue infirme, victime d'un accident qui lui est arrivé par suite de la façon défectueuse dont elle était suspendue. Elle gît maintenant sur le côté, près de la porte de l'église, et c'est dans cette position misérable que, d'une voix languissante, elle appelle encore les gens à l'office.

1—*Annales de la Propagation de la Foi*, Québec, juin 1887, page 207.

L'intérieur de l'église est remarquable, pour le pays ; il est même tel que l'on regarde à bon droit cette église comme la plus belle de toute la desserte du Labrador inférieur. Tout y est peint en blanc, sauf les boiseries des portes et des fenêtres, qui sont de couleur bleue. Un beau chemin de croix, un harmonium, un tableau à l'huile de la descente du Saint-Esprit, trois grandes statues, un autel très convenable (sur les degrés duquel est étendue une magnifique peau d'ours blanc) : voilà, entre autres objets, ce que l'on remarque dans ce sanctuaire.

La sacristie est encore inachevée.

Le presbytère, de 24 pieds sur 20, est une jolie maisonnette, à l'intérieur comme à l'extérieur. Son principal défaut est d'avoir des dimensions si restreintes pour le logement des deux missionnaires qui l'habitent actuellement, et dont l'un, M. A. Delay, originaire de France, dessert toutes les missions de l'est, l'autre, M. Edm. Bossé, étant chargé des missions de l'ouest jusqu'à la Romaine.

A peu de distance de la maison curiale, il y a le cimetière, que je mentionne spécialement parce qu'il explique l'éloignement de la chapelle du port de La Tabatière, où se trouve un plus fort groupement de population. " C'est le seul endroit, dit l'abbé Ferland, où il y ait assez de terre pour un cimetière ; et encore ce cimetière a-t-il à peine un quart d'arpent en superficie."

Dans le voisinage de la chapelle, il n'y a que trois familles catholiques de fixées. C'est dire que la foule des fidèles qui assistent aux offices du dimanche n'est pas considérable. Toutefois, quand le temps est très beau, et que les gens de la Baie-des-Moutons et de Mécatina peuvent se rendre à la chapelle, on compte bien jusqu'à vingt-cinq personnes à la grand'-messe. C'est alors que l'harmonium soutient la voix du chœur, composé d'un seul chantre ; c'est alors que le prédicateur fait effort d'éloquence ; c'est alors, même, qu'une dizaine de fidèles vont s'asseoir autour de la table frugale du curé, en vertu des privilèges de l'extraordinaire hospitalité qui règne en ces parages.

L'instruction des enfants du peuple, à La Tabatière, n'a pas été beaucoup soignée jusqu'à présent. Elle aurait même été totalement négligée si les missionnaires du lieu ne s'étaient faits eux-mêmes maîtres d'école, quand cela leur a été possible. Dans l'hiver de 1894-95, il y avait bien cinq élèves qui suivaient les cours de littérature française, aussi élémentaires que possible, du collège de La Tabatière. Dans les petits postes voisins, il y a encore une douzaine d'élèves "honoraires" de cette institution scolaire ; mais comme il leur faudrait faire à pied des trajets de plusieurs milles pour venir étudier les "lettres," il ne faut pas être surpris s'ils se contentent de cultiver la langue parlée.

A deux milles plus bas que le centre religieux de la Mission, est la baie de La Tabatière, vis-à-vis laquelle, à quatre milles au large, est l'île du Gros-Mécatina dont il a été question plus haut. Naguère, les baleines fréquentaient cette partie du golfe; mais il en vient beaucoup moins depuis quelque temps. Par contre, l'endroit est avantageux pour la pêche à la morue, et il jouit d'une véritable renommée pour la pêche du loup marin.

Cette pêche aux loups marins se fait avec des filets que l'on place dans les anses fréquentées par ces animaux. On dispose le filet de telle sorte qu'il forme un triangle complet, n'ayant qu'une ouverture dans l'un de ses côtés. Une fois entrés là-dedans, les phoques ne savent plus retrouver l'ouverture. Après avoir fait plusieurs fois le tour de leur prison, s'ils essaient à s'ouvrir un passage, ils se prennent la tête dans les mailles du filet, qui ont environ sept pouces de côté, et s'y noient, ne pouvant plus aller respirer à la surface de la mer. Et même, lorsqu'on juge que les prisonniers tardent trop à en venir à cette extrémité, il n'y a, pour précipiter les choses, qu'à tirer du fusil au-dessus du filet: alors, en effet, les phoques sont pris de panique et perdent la tête... qu'ils vont fourrer, en voulant fuir, dans les mailles du filet.

Par exemple, ce n'est pas avant que les phoques soient assez

nombreux dans les filets qu'on vous laisserait brûler de la poudre dans les environs ! Car rien ne compromettrait davantage le succès de la pêche, ces animaux étant très craintifs. Aussi, lorsque leur passage est signalé quelque part le long des côtes, il n'est plus même permis à un simple canot de voguer sur la surface des eaux.

Quand les loups marins sont noyés, on les retire de l'eau avec une tige de fer terminée en crochet. On passe ce crochet sous la gorge ou l'épaule de l'animal, et on l'enlève aisément.

Pendant que nos pêcheurs *pomeillent*, c'est-à-dire lèvent leurs filets, faisons une petite excursion dans l'histoire ancienne de La Tabatière.

Le 16 janvier 1841, le Dr Morin lisait devant la " Société historique et littéraire de Québec " un mémoire intitulé : *Notes on the coast of Labrador, by Mr Samuel Robertson, of Sparr Point.* Ce Robertson avait acquis les pêcheries de la côte, après la dissolution (1820) de la Labrador Company, qu'avait établie Adam Lymburner, l'un des gros marchands de Québec, devenu le propriétaire de l'ancienne seigneurie de Brador. Samuel Robertson et son frère John ouvrirent deux établissements de pêche, l'un à la baie de La Tabatière, l'autre un peu plus haut, à l'endroit nommé Vieux-Poste. Samuel légua son poste de pêche à son fils de même nom ; et celui-ci fit de même en faveur de ses deux fils Henry et Alfred, qui sont encore actuellement en possession de ce poste de La Tabatière. Quant au Vieux-Poste, il est maintenant la propriété de la famille Gallichon qui y réside.

L'abbé Ferland, en parlant de La Tabatière et de son fondateur, l'Écossais Samuel Robertson, raconte[1] plaisamment l'entreprise fort hasardeuse que celui-ci voulut un jour tenter, et qui consistait à prendre des baleines au filet ! Cela avait autant de chances de réussir, que si l'on voulait prendre un caribou dans une toile d'araignée. Une baleine se rencontra bientôt pour le

1—*Le Labrador.*

démontrer, en passant gracieusement à travers le filet tendu sur son passage entre deux îles et qui, pourtant, avait été construit avec de gros câbles.

La pêche à la morue et surtout celle du loup marin ont été beaucoup plus profitables au propriétaire de La Tabatière. Ce n'est pas le premier enfant d'école venu qui lirait sans broncher le nombre représentant le total des revenus que les Robertson ont tirés de leur établissement, depuis seulement un demi-siècle ! Quand on songe qu'en un seul endroit de pêche au loup marin, dans une seule saison, on prenait parfois au delà de 2000 pièces, dont chacune valait au moins un louis !

KÉKARPOUÉ. — Du poste de La Tabatière on aperçoit, à 17 milles à l'est, l'entrée de la baie des Ha Ha, qui s'enfonce d'une dizaine de milles dans les terres. La rivière Kékarpoué se jette dans cette baie. Vis-à-vis l'embouchure de ce cours d'eau, il y a un groupe d'îles qui porte le nom de Kékarpoué ou *Kékarpoui*. M. Ferland les appelle *Chikapoué*. Les frères Mckinnon occupent ce poste, qui est avantageux pour la pêche au saumon, à la morue et au loup marin.

TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST.—Ce poste est à douze milles en bas de Kékarpoué. Cet endroit, d'accès facile, est une bonne place de pêche, et cela explique pourquoi il est si fréquenté. Il n'y réside pourtant que trois familles, dont l'une est celle du Capt. Howard, un citoyen d'Ontario. M. Howard a fondé en ce lieu un grand établissement pour la pêche du homard et sa mise en conserve. Les débuts de cette industrie n'ont pas été beaucoup encourageants.

Depuis une vingtaine d'années, des gens de la Nouvelle-Écosse ont tenté la pêche du homard, à divers endroits en bas de Kégashka. Mais, généralement, ces essais n'ont pas donné de résultats bien sérieux, le homard n'étant pas assez abondant.

Comment se fait en grand la pêche du homard ?

Avec des " lattes " du genre de celles que l'on emploie pour

retenir les enduits de mortier sur les murailles, on fait des sortes de cages pourvues d'une entrée à chaque bout, que l'on dispose de telle sorte que le homard une fois à l'intérieur ne puisse facilement en sortir. La bouette dont on se sert pour attirer là-dedans les crustacés, consiste en têtes de morue, hareng, etc. Ces cages coûtent environ une piastre chacune, et l'on en place jusqu'à plusieurs centaines dans les endroits fréquentés par les homards. Il faut les visiter une ou deux fois chaque jour, pour en retirer les prisonniers en temps utile. Il n'ya plus ensuite qu'à plonger les pauvres bêtes dans l'eau bouillante, ce qui leur donne cette belle couleur rouge que tout le monde connaît, et à remplir de leur chair pesante ces petits cylindres de fer-blanc, qui s'en iront promener l'indigestion à travers les villes et les campagnes, fournissant aux médecins l'occasion de dévouements nouveaux.

SAINT-AUGUSTIN.—A sept milles au delà du poste dont il vient d'être question, se trouve l'embouchure de la rivière Saint-Augustin, une rivière qui fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse.[1] C'est l'un des plus beaux et des plus importants cours d'eau du Labrador inférieur. Son estuaire, qui a un mille de largeur, est parsemé d'îles bien boisées. Et cette réapparition du règne végétal se fait aussi sentir sur la terre ferme. "J'ai remonté cette rivière, m'écrivait un missionnaire, jusqu'à vingt milles de son embouchure, en suivant le bras de l'est. De ce côté, elle coule dans une belle forêt de bouleaux, de sapins, d'épinettes, etc. Revoir une belle forêt dans cette région ordinairement si dénudée, produit une jouissance assez difficile à définir, mais très douce. On croit se retrouver *au pays*, où de tels aspects nous laissent pourtant assez indifférents. Mais l'illusion se dissipe aussitôt que l'on retourne à la côte."

Le chenal de la rivière Saint-Augustin passe pour être fort

1—*Nos rivières et nos lacs*, p. 18.

capricieux, et à moins de l'avoir joliment pratiqué, il est dangereux de s'y aventurer.

Au poste de Saint-Augustin, sur la terre ferme, il y a un comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson ; et c'est là que les Montagnais, qui font la chasse en remontant le cours de la rivière sur une distance d'une centaine de milles, viennent trafiquer leurs fourrures.

Il y a bien une quarantaine de personnes qui résident à Saint-Augustin, au moins durant l'hiver ; car tout le monde va passer l'été sur les îles, où même une couple de familles restent toute l'année.

Bonne-Espérance.— De la rivière Saint-Augustin à Bonne-Espérance, il y a environ 45 milles à parcourir. Cette partie de la côte qui sépare les deux postes est loin d'être inhabitée. Au contraire, un bon nombre de familles sont fixées dans les différents postes intermédiaires dont je signalerai quelques-uns.

Canso se trouve à dix milles de Saint-Augustin.

La baie de *Shécatica* fut visitée par Jacques Cartier à son premier voyage. Dès le seizième siècle, il y eut là un établissement de pêche. On arrive à cette baie, ajoute l'abbé Ferland, " par un canal de deux ou trois milles, si profond que les plus gros vaisseaux y flotteraient à l'aise, et si étroit que souvent il ne paraît pas avoir plus de cent pieds de largeur. On dirait une immense fissure produite dans le roc par quelque convulsion de la nature." Un cataclysme ! Quand on aura fini de prouver l'existence de celui auquel on prétend que la rivière Saguenay doit sa formation, il sera temps de saisir l'attention du monde savant du cataclysme de la Shécatica. Car c'est bien assez d'un cataclysme à la fois pour passionner les gens.

Au delà de la baie de Shécatica, la chaîne des îles qui bordent la côte est interrompue durant quelques lieues, et la mer y est mauvaise : cela prouve bien ce que l'on a lu précédemment de l'utilité de cette barrière qu'opposent les îles aux agitations de la haute mer, et qui assure aux petits vaisseaux une navigation facile.

Le *Vieux-Fort* est situé à 18 milles à l'est de la baie des Rochers, et à 5 milles à l'ouest de Bonne-Espérance. Il a été assez parlé, au chapitre précédent, de son histoire ancienne, pour qu'il n'y ait pas à y revenir. Ses habitants actuels sont presque tous protestants.

Environ deux milles avant d'atteindre Bonne-Espérance, on rencontre la fameuse rivière *Saint-Paul* ou rivière *des Esquimaux*. Ce cours d'eau est à peu près sans rival, dans le bas Labrador, pour sa longueur et sa largeur, et pour la prodigieuse abondance du saumon qui s'y trouve. Toutefois, quant à ce dernier point, il faut ajouter que depuis quelques années la pêche au saumon n'y est plus aussi profitable. Nous verrons plus tard quelle est la cause de cet appauvrissement.

Sur les deux rives de l'estuaire de la rivière Saint-Paul, il y a un village composé d'une vingtaine de familles, catholiques pour la plupart. On y construit ou l'on y construira très prochainement une maison d'école, qui servira provisoirement de chapelle lorsque le missionnaire y donnera la mission.

" Le port de *Bonne-Espérance*, dit l'abbé Ferland, est un des plus vastes du Labrador ; il est complètement abrité par deux ou trois rangs d'îles, et on y peut entrer par quatre passages différents."

Il n'y a là à peu près que des protestants.

Un M. White exploite à Bonne-Espérance un grand établissement de pêche à la morue, où 150 hommes trouvent de l'emploi.

BAIE-DE-BRADOR[1]. — De Bonne-Espérance, on aperçoit la Longue-Pointe, qui termine à l'est la baie de Brador : c'est une distance d'environ vingt milles. Un peu avant de pénétrer dans la baie, du côté occidental, on rencontre les postes de *Salmon*

1—" Du temps de Jacques Cartier, cette baie portait le nom de port des *Ilettes*. Elle fut accordée par le gouvernement français au sieur Le Gardeur de Courtemanche, qui lui donna le nom de baie de Phélypeaux ; le fort qu'il bâtit à l'entrée du port fut appelé fort Pontchartrain." (FERLAND, *Le Labrador*.)

Bay, de *Middle Bay*, et de *Belles-Amours Bay*, où résident quelques familles de pêcheurs à peu près toutes catholiques.

L'entrée de la baie de Brador est large de dix milles ; la baie elle-même est profonde de six milles.

Au fond de ce golfe en miniature, il y a un groupe de petites îles d'aspect très pittoresque, séparées par d'étroits canaux les unes des autres: endroit tout désigné pour une future Venise d'Amérique ! En dedans de ces îles, c'est le bassin de Brador, le coin de mer le plus enchanteur qu'il y ait... après la baie de Naples, le Bosphore et quelques autres endroits fameux. Là règnent des eaux profondes et perpétuellement tranquilles, où les vaisseaux fatigués des luttes du grand large savourent les délices d'un repos enivrant, qui serait le bonheur parfait s'il n'y avait à l'horizon un sombre nuage — la perspective qu'il faudra ou plus tôt ou plus tard s'éloigner de ce paradis... maritime. Enfin, il paraît que si Chateaubriand avait pu voir un coucher de soleil au bassin de Brador, il lui aurait fallu composer sur sa palette, pourtant si bien garnie, de nouvelles nuances, des teintes qu'aucun pinceau n'a encore promenées sur la toile ; et la postérité jamais ne pourrait se rassasier de contempler le tableau qu'aurait tracé là cet incomparable artiste ! — J'espère que l'on n'invoquera pas, pour m'accuser d'exagération, le fait que pas un seul pêcheur n'a encore expiré d'enthousiasme en entrant dans le bassin de Brador.... Ces rudes marins ont la vie si dure !

Du côté est de la baie, le sol s'élève peu à peu et se développe en une plaine unie, sur laquelle de petits ruisseaux laissent courir leurs eaux gazouillantes. Ce terrain est sablonneux, et produit volontiers, avec les secours d'usage, de beaux légumes, et jusqu'à des choux. Ah ! ces choux ne prendront, ni sur les marchés, ni surtout dans la marmite, la place des choux fortunés qui ont eu pour patrie l'île de Montréal. Mais il faut être de bon compte, et ne pas se montrer impitoyable pour de pauvres choux qui ont le courage de vivre à trente minutes au-dessus du 51e degré de latitude, et si près du froid Océan ! Voyons ! Qui leur

jettera la pierre parce qu'ils ne poussent pas l'héroïsme jusqu'à pommer comme les choux nés sous des cieux plus cléments ? Ce n'est toujours pas la population de ces parages, qui recueille précieusement leurs feuilles droites et raides, et les sale dans des barils, d'où on les extrait en temps utile pour les faire bouillir avec du lard ou du caribou. Là se termine, il est vrai, l'existence civile de ces précieux végétaux. En effet, au sortir de la chaudière, ce sont des *greens* dont on se régale sans qu'il soit plus question de *choux*. Il y a, comme on sait, d'autres exemples d'aliments empruntés du règne végétal ou du règne animal, et dont le nom subit des changements en passant par des états divers.

Au bord de cette belle plaine, où les choux étendent leurs feuilles vers tous les points du zénith et de l'horizon, il y a l'établissement de pêche du Capt. Blais, navigateur dont pour la seconde fois je promets de parler plus loin. Pour le moment, il s'agit de l'établissement de pêche qui lui appartient, ou plutôt de l'ancien propriétaire de cet établissement, le Capt. Jones, dont le nom est resté fameux dans le bas Labrador. Ce Capt. Jones faisait donc affaire, là-bas, sur une vaste échelle, ayant à son service un grand nombre d'hommes pour la pêche à la morue, au hareng, au maquereau, au loup marin. Il possédait même des chevaux, chose qui ne s'était jamais vue jusque-là et qui ne se verra peut-être plus jamais dans cette région. La maison qu'il habitait avec sa nombreuse famille, était meublée et décorée avec une magnificence presque royale ; on en jugera par ce détail : les escaliers qui allaient d'un étage à l'autre étaient en bois d'acajou, avec ornementation d'argent ! Les vieux de l'endroit en ont encore des éblouissements ! Le Capt. Jones mourut à Saint-Thomas de Montmagny, il y a plus de trente ans. Son bel établissement, dont héritèrent ses enfants, fut totalement détruit par un incendie. Et de toute cette ancienne splendeur, dont il sera encore longtemps parlé dans les foyers du Labrador, il ne reste plus le moindre vestige. Cela démontre que, sous n'importe quelle latitude, les splendeurs d'ici-bas sont également

éphémères. Tout ce qui reste de ce riche établissement, c'est un vieux cimetière de famille, en état d'abandon, où l'on voit des monuments funéraires auxquels la note artistique ne manquait point.

Sur l'un de ces monuments, on peut encore lire le récit du naufrage du *Sir Walter Scott*, navire anglais qui se perdit, en 1840, sur un récif, à l'entrée du bassin du Brador : car, on le sait de reste, il y a ici-bas des récifs jusque dans les eaux les plus enchanteresses. Le capitaine de ce vaisseau et douze hommes de son équipage succombèrent, après avoir lutté quinze heures durant, attachés à un débris de navire. Qu'il y en a, sur cette côte du Labrador inférieur, des endroits qui furent le théâtre de semblables catastrophes ! La mer a ses joies enivrantes pour ceux qui se confient à ses promesses fascinatrices ; mais aussi que de trahisons, que de perfidies elle tient en réserve pour les victimes de ses aveugles colères !

Il faut ajouter, touchant la baie de Brador, qu'elle eut autrefois une juste renommée comme place de pêche pour le saumon, la morue, le hareng, le maquereau et le loup marin. Aujourd'hui, les conditions n'y sont plus aussi favorables, bien que les pêcheurs du lieu obtiennent encore de beaux profits.

Lourdes de Blanc-Sablon.—Nous voici arrivés à l'entrée du détroit de Belle-Isle, et tout près de la frontière du Canada, qui correspond avec le méridien passant sur l'îlot de Blanc-Sablon, à quatre milles à l'est de la Longue-Pointe.

La Longue-Pointe, centre de la Mission nommée aujourd'hui Lourdes de Blanc-Sablon, termine à l'est la baie de Brador, et à l'ouest la baie de Blanc-Sablon. La position qu'elle occupe, à l'entrée du détroit, explique assez la furie à peine concevable des vents qui s'y déchaînent.

A trois milles au large de la Longue-Pointe, il y a l'île Verte (Greenly Island). On y voit un phare élevé de cent pieds, à feu visible toutes les trois minutes. Cette lumière s'aperçoit

jusqu'à une distance de 15 milles. Le phare est aussi pourvu d'un sifflet à vapeur pour les temps de brume.

Cette Mission, placée sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes, est la dernière appartenant, sur cette côte, à la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. On y compte près d'une vingtaine de familles catholiques.

Lorsque l'abbé Ferland vint ici, en 1858, on se préparait à y construire une chapelle, qui devait être élevée le printemps

(Album Gregory.)

GREENLY ISLAND OU ILE VERTE.

suivant. Cette chapelle se trouve à une dizaine d'arpents à l'ouest de la Longue-Pointe. Un peu plus loin est le presbytère où le missionnaire a résidé durant les dernières années. L'endroit où sont placés ces édifices est appelé *Anse-des-Dunes*. La chapelle, qui n'a guère qu'une vingtaine de pieds carrés, menace ruines, après avoir supporté, durant quarante ans, les assauts du temps et les efforts des vents tempétueux. Aussi, depuis huit à dix ans, on songe à construire une autre chapelle;

les matériaux nécessaires ont même été réunis depuis plusieurs années. Cependant, le manque d'argent pour subvenir aux frais de construction et diverses autres raisons ont empêché jusqu'aujourd'hui la réalisation du projet, qui toutefois ne saurait manquer d'être bientôt mis à exécution.

La baie de Blanc-Sablon, qui commence à la Longue-Pointe et fait, pour ainsi dire, partie du détroit de Belle-Isle, "tire son nom, dit Ferland, des sables blancs d'une petite rivière qui lui apporte le tribut de ses eaux." De là on distingue les côtes de Terre-Neuve. Comme on le sait, la partie du continent qui est situé à l'est de Blanc-Sablon appartient à la colonie terre-neuvienne, qui possède ainsi les deux côtés du détroit de Belle-Isle.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Gens et choses du Labrador oriental

Un pays désolé. —L'amour du sol natal.—Résidence d'été, résidence d'hiver. —La terreur qu'inspira une fois la vue d'une vache. — Comment se compose la population de la Côte. — Le paradis des voyageurs. — La difficulté des communications. — Les *traders*.—Le Capt. N. Blais, et la *Stadacona*.— Les habitations.— La pêche. — La chasse au loup marin. — Les grands établissements. —Le fléau des *trap-nets*.—Destruction des oiseaux de mer.—Pourquoi les profits de la chasse diminuent toujours. — Le télégraphe et la poste.—L'instruction publique.— "Venez voir le beau gibier !" —L'histoire de la création, racontée par un écolier de là-bas.—Les missionnaires.—L'apôtre du Labrador.

Quand on a voyagé sur la Côte Nord, même jusqu'à Natashquan, et que l'on traverse à l'Anticosti, on éprouve l'enthousiasme que j'ai exprimé en son lieu à la vue de la belle végétation de l'extrémité ouest de la grande île : il semble alors que l'on arrive du pays le plus désolé qui soit au monde. Pourtant, si le sol de la Côte Nord est peu propre à l'agriculture, le règne végétal ne laisse pas d'y être assez bien représenté ; la forêt n'y est pas rare, quoique les arbres qui la composent soient peu variés et de médiocre venue. Comment faut-il donc qualifier le pays situé au-dessous de Natashquan ?

En effet, dès que l'on descend au delà de ce poste, on ne tarde pas à constater combien l'aspect de la côte devient triste et monotone. La végétation s'y fait de plus en plus rare, finit même par manquer complètement, sauf en quelques endroits, le long des rivières, au fond de quelques baies. Et encore, bien souvent, même à ces endroits privilégiés, elle ne consiste qu'en sapins, épinettes, bouleaux rabougris et de petite

taille, n'excédant guère en général une dizaine de pieds de hauteur. Les rochers sont ou bien totalement dénudés, ou bien recouverts de mousses et de lichens.

Le passage suivant de l'abbé Ferland[1] donne une idée très exacte de ce pauvre pays :

" La côte du Labrador, depuis Wapitugan[2] jusqu'à la baie de Brador, c'est-à-dire sur une longueur d'environ soixante lieues, est un lit de granit, dont les aspérités forment des collines et de petites montagnes sur la terre ferme, et des îles fort nombreuses dans la mer. Presque partout ces rochers se montrent nus ; sur quelques points une mousse blanche et épaisse s'étend sur le roc et lui communique une teinte grisâtre. Ailleurs les mousses sont décomposées et en se mêlant avec le détritus des rochers ont formé quelques pouces d'un sol dont les éricacées[3] se sont emparées. Quand on observe de loin la verdure dont elles revêtent la pierre, on croirait voir de magnifiques prairies, ou de beaux champs de blé encore en herbe ; mais de près, l'illusion est bien vite dissipée. En se pourrissant à leur tour, les feuilles et les racines de ces plantes finissent par former, dans les creux des rochers, une couche de terre végétale de dix à douze pouces d'épaisseur. Quelques habitants industrieux ont utilisé le terreau ainsi formé, en le ramassant et le transportant dans un lieu habité : par ce moyen ils ont réussi à créer des jardins et de petits champs, où ils récoltent des patates et des navets."

On pourrait croire que les habitants de ce triste pays se trouvent bien malheureux de vivre dans une région si désolée. Mais il n'en est rien. La Providence a mis au cœur de l'homme l'amour du sol natal, et chacun préfère son pays à toutes les autres contrées de la terre. Il y a quelque part, au Labrador,

1—*Le Labrador.*

2—Wapitugan ou Wapitagun est situé vis-à-vis le cap Whittle, à près de deux degrés à l'est de Natashquan. (A.)

3—Famille d'arbrisseaux de différents genres, comme le *Petit-thé*, la *Kalmia* et autres plantes de savanes. (A.)

un célibataire riche de vingt à vingt-cinq mille piastres, et qui vit seul dans une jolie maison. " Pourquoi, lui dit un jour le missionnaire, pourquoi n'allez-vous pas résider par exemple dans les environs de Québec ?—J'ai déjà passé un hiver à Québec. Jamais de ma vie je n'ai éprouvé tant d'ennui. Il me semblait que je ne verrais jamais arriver enfin l'époque de la navigation, pour m'en revenir au Labrador. Tenez ! mon Père, je suis né et j'ai vécu ici ; j'y suis heureux ! " Si l'on répond à cet exemple qu'il est facile aux gens riches d'être bien partout, je prierai qu'on lise, et on ne le fera pas sans être ému jusqu'aux larmes, le touchant récit qu'a publié M. Gregory[1] d'une visite qu'il fit, en l'automne de 1868, à la famille Jones, résidant à la baie de Brador. La misère de cette famille était extrême, et l'hiver qu'elle allait passer s'annonçait sous les couleurs les plus inquiétantes. Que répond le père Jones à M. Gregory, qui lui offre de le transporter avec sa famille dans un endroit du pays où il se créera facilement une position convenable ? " Je ne puis encore me décider à abandonner ce lieu où je suis né ! "

Il faut sans doute bénir le Créateur de cet attachement qu'il inspire aux hommes pour l'endroit où s'est écoulée la première période de leur existence. S'il en était autrement, nous verrions tout le genre humain s'entasser sur une étroite bande du globe terrestre, où la vie est la plus agréable et la plus facile ; et les conditions économiques qui s'ensuivraient seraient assurément fort curieuses.

* * *

Quand, au Labrador, on a à sa disposition quelque étendue de terre cultivable, on l'engraisse avec du goémon et des déchets de morue, et l'on cultive les pommes de terre, les oignons, les navets, les choux. Mais l'on ne récolte guère de ces légumes que pour l'usage immédiat ; car, on est trop occupé à la pêche pour

1—*En racontant*, pages 15 et suiv.

être en mesure de donner beaucoup de temps à l'horticulture. L'automne, on achète des *traders* de Québec la quantité de légumes qu'il faut pour toute l'année.

La rareté des bois met la population dans l'originale nécessité d'avoir, comme on l'a déjà lu, une maison d'été sur les îles, à proximité des places de pêche, et une maison d'hiver sur la côte, le plus près que l'on peut des endroits où l'on pourra se procurer le bois de chauffage. La côte est presque partout dénudée ; mais à l'intérieur, le terrain consiste en plaines, marécageuses parfois, parfois assez boisées. La forêt commence à des distances variant de trois à vingt-cinq ou trente milles de la mer. Comme l'on n'a que les chiens pour transporter ces bois, on comprend bien que les gens ont tout intérêt à résider le moins loin possible de la forêt.

L'hiver n'est pourtant pas aussi rigoureux qu'on pourrait le penser d'une région d'environ quatre degrés plus au nord que Québec. Cela est dû certainement au voisinage de la mer, et à l'intérieur des terres le froid doit être beaucoup plus intense. Au rapport d'un missionnaire qui venait d'hiverner dans le bas Labrador, il n'y a guère de différence, durant les mois d'hiver, entre le climat de cette côte et celui du Saguenay, ni pour la rigueur du froid, ni pour la quantité de neige. Par exemple, la saison d'hiver y commence environ trois semaines plus tôt, et dure un mois de plus, et même davantage quand les banquises séjournent longtemps dans le détroit de Belle-Isle. L'été, déjà bien raccourci à ses deux extrémités, est plus frais que dans nos régions, surtout quand il y a des icebergs le long de la côte. Les brumes sont très fréquentes.

* * *

Il n'est pas étonnant que dans un pays de ce genre, on ne voie guère d'autres animaux domestiques que les chiens. Chaque famille possède au moins cinq de ces vaillants coursiers pour les voyages en cométique.

Dans tout le Labrador inférieur, il n'y a pas un cheval, ni un mouton. En certains endroits, on possède des poules, qu'on laisse même courir en liberté, quand les chiens de la maison ont été habitués à les voir dès leur bas âge ; mais si l'endroit est tel qu'il puisse y venir des chiens étrangers, il n'y a pas de compagnie d'assurance qui ferait de la vie de ces paisibles volailles l'objet du moindre contrat.

De Natashquan à Blanc-Sablon, c'est à peine s'il y a sept ou huit vaches. Cela fait que l'industrie laitière n'a pas encore enrichi les gens du Labrador, comme elle a fait pour tant de Canadiens d'autres endroits de la Province. Il y a même des Labradoriens qui n'ont jamais vu une seule de ces lourdes, massives et tranquilles citoyennes de nos prairies. A ce propos, oyez cette histoire, que je tiens d'un missionnaire.

Il n'y a pas longtemps, les gens de certain poste virent un matin, tout près de terre, une goélette arrivée durant la nuit et qui, en route pour un endroit encore plus éloigné, avait jeté l'ancre en face du village. La rumeur ne tarda pas à se répandre qu'il y avait à bord de ce vaisseau un animal extraordinaire, que l'on apercevait sur le pont de la goélette. Cette bête-là était énorme ; de sa tête s'élevait deux cornes très longues, et elle lançait vers le rivage des regards menaçants. L'effroi fut grand, et ne cessa pas même lorsque l'on fut informé que le monstre n'était autre qu'une vache. " Un bon jeune homme, avec qui j'ai travaillé à quelque construction, ajoutait le missionnaire, ne me parle jamais de cette vache sans se montrer vivement impressionné. Il voudrait bien voir Québec ; mais la pensée d'y trouver peut-être des vaches éteint son désir. " J'aime mieux, disait-il, rencontrer deux cents chiens que de rencontrer une seule vache ! " — Voilà un point, sans parler des autres, sur lequel ce jeune homme différait beaucoup d'Ernest Hello, qui lui n'arriva jamais à dominer la peur qu'il avait des chiens !

De l'épouvante peu justifiable qu'éprouva surtout la population la plus jeune de ce hameau, il ne faut pourtant pas in-

férer l'indigence intellectuelle du peuple qui habite le Labrador inférieur.

* * *

Quelle est donc la population du bas Labrador ?

Les pêcheurs de cette partie du Labrador sont, pour le plus grand nombre, originaires des comtés de la rive sud du Saint-Laurent, en bas de Québec, surtout des comtés de Montmagny et de l'Islet. Le reste des catholiques se compose d'Irlandais et d'Écossais venus de Terre-Neuve et des provinces maritimes du Canada. La population protestante est presque exclusivement originaire de Terre-Neuve.—Sur toute cette étendue de la côte, on compte plus de 500 catholiques. Le nombre des protestants est plus restreint. De Kégashka à La Tabatière, ce sont les Canadiens-Français qui dominent.

Ces Labradoriens sont, en général, intelligents, d'un commerce facile, très obligeants et d'une politesse qui étonne agréablement l'étranger. Leur qualité la plus distinctive, c'est l'hospitalité, qui est poussée chez eux jusqu'aux dernières limites. Si l'on se rappelle ce qu'on a lu, en un chapitre précédent, du caractère des habitants de la Côte Nord, on conclura que tout ce pays du Labrador est le paradis des voyageurs.

Donc, sur cette côte du golfe, tout voyageur, de quelque race et de quelque religion qu'il soit, peut se présenter à n'importe quel seuil, à toute heure du jour ou de la nuit ; partout il sera accueilli avec la plus grande cordialité. Il aura sa place au foyer durant tout le temps qu'il voudra. Là-bas, passer huit jours dans une famille, ce n'est qu'une visite *de cérémonie* ! Entre amis, les visites durent deux, trois ou quatre semaines.

Quels que soient à cet égard les usages de son pays d'origine, le missionnaire est tenu d'imiter là-dessus les exemples que lui donnent ses ouailles. Le dimanche surtout, il y a chez lui table ouverte pour les paroissiens qui souvent sont venus de fort loin pour assister aux offices.

Serait-il téméraire d'énoncer le principe que les pays où les communications sont les plus difficiles, sont aussi les pays où l'hospitalité est la plus florissante ? On dirait que l'on s'est habitué à ressentir plus de pitié pour le voyageur, à proportion de ce que les trajets sont plus longs, ou plus coûteux, ou plus pénibles.

* * *

Les communications dans le bas Labrador ! L'on ne s'imagine certes pas qu'il est aussi facile aux Labradoriens qu'aux habitants de l'île de Montréal d'aller se promener un peu loin.

D'abord, il vaut autant dire tout de suite que durant l'hiver on est vraiment prisonnier là-bas. Il n'y a alors d'autre moyen de sortir de ce territoire que de prendre place sur les cométiques de la malle, comme un simple colis postal. Or, de l'automne au printemps, il n'y a que quatre voyages de la malle entre Québec et le Labrador. Supposé même que l'on pût résister aux fatigues d'un pareil trajet de trois cents lieues, le voyage accompli dans ces conditions ne serait pas beaucoup rapide. Ainsi, l'hiver dernier, je n'ai reçu à Chicoutimi, que le 14 février, une lettre que l'on avait " postée " à la Baie-des-Moutons le 26 décembre précédent. On peut donc croire qu'il faudrait des affaires d'une gravité difficile à imaginer pour décider un Labradorien à se mettre en route pour Québec en dehors de la saison de navigation. Car, durant l'été, la situation est un peu meilleure. On peut alors prendre passage à bord des goélettes des "traders," et l'on y voyage d'une façon moins fatigante et plus rapide.

Les *traders* sont des propriétaires de goélettes qui jouent le rôle de négociants sur la côte. Ils tiennent à bord de leurs vaisseaux des sortes de magasins fournis de marchandises et de provisions de tous genres, qu'ils échangent pour du poisson préparé, de l'huile de foie de morue, de l'huile et des peaux de loup marin ; et même, quand les comptes ne se balancent pas,

ils paient volontiers en argent ou en or le surplus qu'ils doivent aux pêcheurs. Comme on l'imagine bien, les marchandises ou les provisions transportées si loin sont d'un prix très élevé. Le sirop de canne, par exemple, s'y vend jusqu'à 50 cents le gallon,— ce qui fait que les gamins qui se livreraient par là au lucratif commerce de la " tire," devraient la vendre plus qu'un sou le " bâton," comme à Québec.

Trois *traders* d'Halifax et trois *traders* de Québec exercent le négoce dans le bas Labrador. Les uns et les autres font trois voyages par été. Les goélettes d'Halifax arrêtent à tous les postes depuis Harrington jusqu'à Blanc-Sablon ; celles de Québec commencent à faire escale à Natashquan, pour desservir ensuite les postes situés plus bas.

Eh bien, en outre des services que ce genre de commerce rend à la population du Labrador, ces *lignes de goélettes* procurent aux gens de la côte des voies de communication assez faciles et peu coûteuses, les passagers n'ayant ordinairement à payer que 40 cents par jour à bord de ces vaisseaux. Le trajet de La Tabatière à Québec se fait généralement en deux ou trois semaines. Une goélette se rendit une fois en huit jours de Blanc-Sablon à Québec ; mais le fait n'a pas dû se renouveler beaucoup. En moyenne, un voyage à Québec dure un mois et demi pour l'aller et le retour.

L'un des *traders* de Québec mérite ici une mention spéciale. C'est le Capt. Narcisse Blais, de Berthier (Montmagny), dont j'ai promis à deux reprises d'entretenir mon lecteur. Il y a quarante ans que ce marin navigue au Labrador ; ce fut à bord de sa goélette, qui était alors la *Marie-Louise*, que l'abbé Ferland se rendit dans ce lointain pays en juillet 1858. Mais ce n'est pas surtout la longueur de sa durée qui a rendu si remarquable la carrière de ce navigateur. Quelques extraits d'une lettre d'un ancien missionnaire du Labrador vont suffire pour faire connaître le Capt. Blais. " Qu'on me permette, m'écrivait ce prêtre, un mot d'hommage à cet homme de foi et de cœur, à cet homme de bien dont la marque est si bien faite sur la Côte Nord. Là, sa

première conquête fut l'estime universelle ; elle a quarante ans : il en jouit encore et elle lui survivra. C'est l'homme de tous et à tous : on l'appelle avant qu'il arrive, on le regrette quand il est parti. Dieu seul connaît tout le bien que le Capt. Blais a fait aux missions du bas Labrador, et cette pensée paraît suffire au brave homme. Je veux bien respecter ses préférences sur ce point. Mais passer sous silence la bonté, la générosité, les délicates prévenances que le Capt. Blais prodigue aux missionnaires de la Côte Nord depuis tant d'années, c'est un sacrifice que je ne veux pas imposer à ma reconnaissance..... C'est le vrai type du marin, que ce beau et robuste vieillard aux grands cheveux si blancs, au caractère jovial, franc et généreux. Livre tout grand ouvert, le Capt. Blais est vite connu, aussitôt et toujours estimé... Rien de plus intéressant que de le voir à l'œuvre sur son bâtiment par les temps orageux. Alors on suit avec un intérêt palpitant l'action de la bravoure unie à la prudence et à l'habileté d'un vieux loup de mer. Le bas Labrador n'a plus de secrets pour lui : les personnes, les havres, les mouillages, les îles, les récifs submergés qui sont légion dans ces parages, le comportement de tous les vents et courants à chaque endroit, tout lui est familier, il sait tout par cœur.[1] Aussi peut-on voguer sans crainte à bord de la *Stadacona* : j'en ai fait l'expérience."

CAPT. NARCISSE BLAIS

1—C'est grâce au Capt. Blais que j'ai pu donner les distances qu'il y a entre les postes du Labrador de l'est. (A.)

L'ami qui n'a pu se défendre d'un pareil enthousiasme en me parlant du Capt. Blais, je le connais pour être d'un calme parfait, d'un sang-froid remarquable, difficile à émouvoir. Si le sujet l'a emporté à ce point, c'est donc qu'il a bien du mérite, ce Capt. Blais !

Voici, d'autre part, le témoignage d'un autre missionnaire qui a récemment voyagé à bord de la *Stadacona*, plus connue à Québec sous le nom de *La Blanche*. "La chambre du capitaine, dit-il, est ornée d'images pieuses. Un crucifix, devant lequel soir et matin le capitaine dit lentement sa prière, occupe la place d'honneur. Près du crucifix se trouve une image de N.-D. de Bon-Secours : c'est une relique d'un des hommes du bord. Jadis, ce vieux loup de mer (un Degagné, de Québec) vit son bateau faire naufrage. Il se précipite dans la cabine malgré l'eau qui lui monte jusqu'aux épaules, il saisit un tableau de N.-D. de Bon-Secours, et, riche de ce seul trésor sauvé, il fait un radeau et arrive à terre avec l'image gardée fidèlement malgré les vagues et la tempête. Cette image ne le quittera jamais !"

Eh bien, voilà nos marins du Saint-Laurent ! De la vigueur au travail, du courage dans le danger, mais avant tout de la foi et de la piété !

Pour revenir au Capt. Blais, il est âgé de 64 ans. L'an dernier, il a remis le commandement de sa goélette et la direction de son commerce à son fils Joseph, qui continuera dignement les traditions paternelles. Cela n'empêche pas que le vieux navigateur descend encore au Labrador presque à chaque voyage de la *Stadacona*. Pourtant, depuis plusieurs années, il prend la ferme résolution, chaque automne, de ne plus retourner au golfe ; mais, le printemps venu, le bon vieux ne peut résister au désir de reprendre la mer. Qu'elle est donc puissante, cette fascination qu'exerce la mer sur tous ceux qui l'ont vue de près, qui en ont vécu, qu'elle a bercés sur ses flots mouvants, même qu'elle a ballottés sur ses vagues en furie !

* * *

J'ai parlé plus haut de l'hospitalité qui distingue les pêcheurs du Labrador inférieur, comme du reste tous les habitants de la Côte Nord. Il ne faudrait pas s'imaginer, par exemple, que ces gens reçoivent le voyageur dans des huttes misérables. Ils habitent, au contraire, de bonnes maisons, peintes à l'intérieur, bien éclairées et généralement bien tenues.

L'ameublement, sans être luxueux, est convenable. C'est qu'il y a là-bas toute une industrie domestique qui permet de se pourvoir à peu de frais de beaucoup d'articles qu'il serait bien dispendieux de faire venir de Québec ou d'Halifax. Par exemple, ces beaux " prélarts " que vous voyez sur les planchers, qui soupçonnerait qu'on les a faits avec de la toile à voiles, que l'on a peinte en carreaux ? Je pourrais citer certaine femme métisse qui exerce à ses heures le métier d'ébéniste. Elle arrive à faire des chaises "berceuses" vraiment confortables avec... des barils qu'elle découpe de façon à laisser les bras et le dossier qu'il faut. Les gens se sont emparés de cette invention, et, avec des barils de différentes capacités, ils font des "berçeuses" appropriées aux différents âges. Et pendant que les grandes personnes se prélassent dans leurs vieux barils à patates, les enfants se bercent dans... des tinettes !

Pour ce qui est de l'alimentation, les conditions sont à peu près les mêmes que celles dont j'ai déjà parlé, dans un chapitre précédent, au sujet du Labrador supérieur. L'automne, on s'approvisionne à bord des goélettes des *traders*, où l'on obtient, en échange des produits de sa pêche, ce qu'il faut de farine, de légumes, de lard et de bœuf salé. La chasse fournit de la viande fraîche, surtout l'hiver et le printemps.

Il paraît que, en somme, une famille de ce pays vit largement avec $300 par année.

Car il y a toujours bien une importante partie de la nourriture qui ne coûte rien : c'est le poisson.

* * *

C'est le moment de dire quelques mots de la pêche qui se pratique sur cette côte du Labrador oriental, renommée pour la richesse de ses eaux.

Le saumon n'est pas abondant dans ces parages. On le prend avec des rets dans la mer et dans les rivières. Celles-ci ne sont pas louées à des particuliers, comme cela se fait sur la partie ouest de la côte. La pêche n'est cependant pas libre, et il faut avoir des licences du gouvernement pour pouvoir s'y livrer.

Le hareng se prend partout en quantité, le printemps et l'automne. Quelques pêcheurs tendent des rets pour en faire la capture ; mais généralement on le prend à la seine.

Autrefois, il y avait beaucoup de maquereau. Aujourd'hui, il se tient sur la côte de Terre-Neuve. Pourquoi ce changement de domicile ? Ce poisson ferait-il de la politique ? Faudrait-il le compter, lui aussi, au nombre des adversaires du lien fédératif de nos provinces canadiennes ? Alors, qu'on se hâte de faire entrer Terre-Neuve dans la Confédération, pour enlever au maquereau tout prétexte de fuir les filets de nos pêcheurs.

Dans l'entrée des rivières, on tend des rets pour prendre la truite de mer.

Cette partie du golfe, c'est le bon endroit pour la chasse aux loups marins, dont j'ai déjà parlé avec assez de détails. A partir de Bonne-Espérance et jusqu'au détroit, on fait cette chasse le printemps. Au commencement de l'hiver, depuis le Petit-Mécatina jusqu'à Bonne-Espérance, on prend le loup marin près de terre, au filet.

Avec le phoque, c'est la morue qui est la ressource principale des pêcheurs de ce pays.

La pêche à la morue, dans le voisinage de la côte, commence ordinairement à la fin de juin pour se terminer avec le mois de juillet. Après cette époque, la morue s'éloigne du rivage et gagne les bancs du large jusqu'à quinze, vingt et vingt-cinq milles de terre. C'est là que les pêcheurs vont la prendre à l'hameçon en

août et septembre, à une profondeur de quarante brasses parfois. Ce dernier détail indique assez combien la pêche est pénible en ces endroits. Mais aussi le poisson qu'elle donne est de grande taille et de qualité supérieure. C'est le capelan que l'on emploie sur cette côte comme bouette pour la pêche à la morue; l'automne, on le remplace par les coques ou *clams*. Chaque pêcheur prépare lui-même, c'est-à-dire fait sécher la morue qu'il prend, et la vend aux *traders*, quelquefois aux grands établissements de pêche.

Car il y a, sur cette côte, plusieurs de ces maisons qui exploitent en grand les ressources de la mer. C'est ainsi qu'on trouve les établissements : *Job*, à l'île Verte et au Blanc-Sablon terre-neuvien ; *Penny*, sur l'île à Bois (vis-à-vis l'île Verte), et sur une île située dans l'entrée de la baie de Brador ; *Whiteley*, à la baie du Saumon et à Bonne-Espérance. Tous ces établissements appartiennent à des gens de Terre-Neuve. De plus, entre Lourdes et le Blanc-Sablon, il y a un *raing*[1] possédé par une maison jersiaise.

Et puis, on le sait déjà, un grand nombre de goélettes terre-neuviennes se rendent sur la côte, chaque été, pour pêcher la morue.

Comme on le voit, les gens du Labrador ne sont pas seuls à profiter des richesses qui sont à leurs portes.

* * *

Depuis quelques années, la pêche à la morue a pris de grands développements, dans le bas Labrador, grâce à l'usage des *trap-nets* que l'on y a introduits. J'ai déjà décrit cet engin de pêche, qui permet de prendre d'un seul coup des centaines de quintaux de morues. Un *trap-net* coûte environ $400, y compris les ancres et les bouées nécessaires. Il faut trois ou quatre

1—Le *raing* est le nom que l'on donne, sur la Côte, aux établissements de pêche. A quelle langue ou dialecte appartient ce mot singulier? Je n'ai pu le découvrir.

hommes pour en tirer bon parti. Le propriétaire du filet fournit le sel pour le poisson, et supporte seul les frais de réparation; mais il prend à lui seul la moitié des profits réalisés. C'est surtout depuis les îles Sainte-Marie jusqu'au Blanc-Sablon, c'est-à-dire dans un parcours de 40 lieues, que l'on emploie les *trap-nets*. Il paraît que, dans les dernières années, on a vu jusqu'à 300 navires de Terre-Neuviens venir, durant le mois de juillet, tendre des *trap-nets* près de la côte. — La morue vient ainsi près de terre, à cette époque, parce que le capelan dont elle se nourrit se trouve alors le long du rivage.

On devine aisément que l'usage de ces *trap-nets* ne fait pas l'affaire de nos pauvres pêcheurs du Labrador. D'abord, ces machines coûtent cher, et il serait bien au-dessus de leurs moyens d'en faire l'acquisition. Quand on pense que, de Natashquan à Blanc-Sablon, il n'y a, parmi les pêcheurs, qu'un seul propriétaire de goélette, habitant de la Romaine! Ensuite, et surtout, l'usage du *trap-net*, tel qu'il est pratiqué, fait un tort considérable aux pêcheurs à l'hameçon ; car dans les environs de l'un de ces engins, la morue ne mord pas à la ligne. Or, comme on a bien soin de placer ces sortes de filets dans les endroits les plus fréquentés par le poisson, il en résulte que ces bonnes places de pêche se trouvent enlevées à nos pêcheurs, qui doivent se contenter des postes de deuxième ordre.

Mais ce n'est pas seulement à la petite pêche à la morue, celle qui fait vivre la population du bas Labrador, que l'usage des *trap-nets* fait le plus grand tort. La prise du saumon devient de plus en plus faible, depuis que l'on a tendu partout ces sortes de filets dont les mailles trop étroites retiennent ce poisson avec la morue. " C'est ainsi, m'écrit un missionnaire, que la rivière Saint-Paul, à l'embouchure de laquelle on s'est servi de *trap-nets*, n'a donné en 1894 que 30 barils de saumon; en 1895, 7 barils ; et, en 1896, 9 barils. Autrefois, cette rivière donnait jusqu'à 120 barils."

Mais le *trap-net* ne suffit pas aux gens de Terre-Neuve pour ravager nos pêcheries. Ils ont encore un autre engin que l'on

appelle, au Labrador, la "trolle[1]." Cela consiste en un long câble que l'on garnit jusque de mille hameçons pour prendre la morue.

C'est évidemment aux autorités fédérales à prendre les mesures nécessaires pour conserver la valeur de nos pêcheries et sauvegarder les intérêts de la population côtière du Labrador.

Ainsi, pour ce qui est des *trolles*, qu'il soit interdit de se servir de ces engins à moins que trois milles du rivage. Quant aux *trap-nets*, qni causent le plus de tort, nos pêcheurs demandent qu'il soit défendu à leurs propriétaires de les tendre où ils veulent et de suivre ainsi la morue ; qu'il y ait des endroits privilégiés, réservés pour la pêche à l'hameçon ; que le nombre des *trap-nets* soit limité pour un même endroit, surtout à l'embouchure des rivières ; enfin que la distance entre deux *trap-nets* ne soit pas moindre qu'un mille.

Ces mesures peuvent paraître un peu sévères ; mais elles rendraient les plus grands services à nos gens de là-bas, dont le sort doit fortement intéresser nos gouvernants, lesquels n'ont pas à se gêner avec les pêcheurs de Terre-Neuve ou d'ailleurs qui viennent, sous les yeux de nos pêcheurs, diminuer et même détruire leurs moyens de subsistance.

Il suffirait d'un croiseur du gouvernement qui aurait la surveillance spéciale de la côte du bas Labrador, pour mettre ces étrangers à la raison et obtenir la stricte observation des lois que l'on aurait promulguées pour assurer la conservation de nos pêcheries.

* * *

Non seulement les pêcheurs du bas Labrador voient leur industrie devenir de moins en moins profitable, parce qu'ils sont

1—Ce mot, dont je ne garantis aucunement l'orthographe, vient soit du verbe anglais *troll*, qui signifie : jeter l'amorce à, pêcher à la ligne, soit du substantif français *trôlée* (dont nous faisons ici "trâlée"), qui signifie : troupe de gens faisant route ensemble.

trop pauvres pour se mettre en mesure de lutter contre la concurrence des pêcheurs étrangers ; mais ils sont aussi les témoins attristés de la diminution rapide d'une autre de leurs ressources les plus précieuses. Je veux parler de la destruction qui se fait des oiseaux de mer et qui est due encore, en bonne partie, au brigandage exercé par les étrangers.

C'est un fait certain que les oiseaux et les œufs, qui autrefois fournissaient à nos pêcheurs la moitié de leur subsistance, disparaissent de plus en plus chaque année.

" Certains planteurs de la côte, disait M. D.-N. Saint-Cyr[1] en 1886, mais surtout des étrangers venus de la Nouvelle-Écosse, de l'État du Maine et de l'île de Terre-Neuve, pillent les œufs des oiseaux de mer, qu'ils vont ensuite vendre dans leur pays. Ces années passées, on a compté jusqu'à une trentaine de goélettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe, et, ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent davantage. Alors tous ces œufs frais sont enlevés, et c'est ainsi qu'il s'en détruit des milliers et des milliers tous les ans." On va même, m'a-t-on dit, jusqu'à tuer les oiseaux à peine éclos, afin de s'emparer de la plume qui tapisse les nids.

Et voici qui va faire juger de l'importance des déprédations que l'on poursuit d'année en année. Il n'y a plus aujourd'hui une seule "mermette" (le guillemot, *Uria ringvia*, Brunn.) sur des îles où jadis un seul homme pouvait en une journée ramasser jusqu'à dix barriques d'œufs de ces palmipèdes. Les "moniacs" (l'eider ordinaire, *Somateria mollissima*, Leach.) ont diminué des trois quarts. Autrefois, on pouvait prendre en un jour 300 jeunes "goélands" (du genre *Larus*) sur des îles où maintenant il faudrait une semaine pour en ramasser le même nombre.

Nos législateurs ne pourraient-ils pas prendre quelques

1—*Rapport d'un voyage fait au Labrador en* 1885. (Réponse à une adresse de l'Assemblée législative de Québec—18 mars 1887.)

mesures, — et les faire mettre à exécution, — pour empêcher la destruction totale des oiseaux du golfe, et par là même conserver l'une des plus belles ressources de cette intéressante population du bas Labrador ?

* * *

La chasse est encore une source de quelque profit pour les habitants de cette côte. Le renard, la martre, la loutre, le castor, le loup-cervier, le carcajou, le vison, le porc-épic, le rat musqué, le lièvre, sont les animaux qui abondent davantage en cette région. L'ours y est assez rare. La perdrix grise s'y rencontre assez souvent, et, tous les cinq ou six ans, la perdrix blanche. Au-dessous du cap Whittle, on trouve le caribou sur la côte même, tandis que plus à l'ouest il se tient à l'intérieur.

Malheureusement, ici encore, il y a des sujets de plaintes et d'inquiétudes.

Autrefois les sauvages passaient toute la belle saison sur le bord de la mer et s'y nourrissaient du saumon qu'ils prenaient partout ; ils en fumaient aussi pour l'hiver. Mais à présent que les endroits de pêche au saumon sont loués à des compagnies ou à des particuliers, souvent de l'étranger, cette ressource leur est enlevée, et il se voient obligés de passer presque toute l'année dans les bois, où ils vivent de la chasse. Cela n'est pas beaucoup propre, évidemment, à assurer la protection du gibier, qu'ils tuent en toute saison soit pour se nourrir, soit pour tirer parti des fourrures, afin de se procurer la farine et les autres articles dont ils ont besoin.

Les chasseurs blancs, avec bien moins de circonstances atténuantes en leur faveur, nuisent aussi de leur côté à la conservation des animaux à fourrures. En effet, ils commettent l'imprudence de se servir trop souvent de poison au lieu des fusils et des pièges. Ce procédé de chasse, outre qu'il détruit les animaux sans distinction de jeunes ou de vieux, constitue encore un danger pour le gibier, qui est exposé à trouver la mort en se nourrissant de cadavres empoisonnés.

Donc, diminution des ressources tirées de la mer, diminution des profits que donnait la chasse : voilà ce qui frappe l'attention de l'observateur qui étudie la situation présente des gens et des choses du Labrador oriental. Sans compter que, pour ce qui concerne particulièrement la pêche de la morue, si nos pêcheurs labradoriens prennent aujourd'hui beaucoup moins de ce poisson, cela ne signifie pas seulement que la vente qu'ils en feront leur rapportera moins d'argent. Cela veut dire aussi qu'ils bénéficieront moins de la prime[1] que le gouvernement du Canada paie annuellement à tous les pêcheurs du Canada, en proportion de la quantité de morue qu'ils prennent à l'hameçon.

Il importait, me semble-t-il, de renseigner le public sur les sujets de plaintes de cette pauvre population du Labrador, qui n'a pas de journaux à sa disposition pour plaider sa cause. Pourtant, à notre époque, il n'y a guère que la pression de l'opinion publique qui puisse agir efficacement sur les machines gouvernementales et les mettre en mouvement dans le sens qu'il faut.

Que ceux donc qui jouissent de quelque influence sur les pouvoirs publics, veuillent bien travailler un peu dans l'intérêt de nos pêcheurs de là-bas !

* * *

Je ne reviendrai pas ici sur la question du prolongement de la ligne télégraphique du Labrador. J'ai dit assez longuement, en un autre endroit, quelle est l'importance et même l'urgence de cette entreprise. D'ailleurs, je l'ai dit aussi, cette question paraît avoir été résolue, au moins " en principe," dans le sens de l'affirmative par le gouvernement d'Ottawa. On verra sans doute le fil du télégraphe s'allonger, tous les ans, de poste en

1—Au Labrador, on donne le nom de *bounties* aux chèques (Fishing Bounty Cheque) spéciaux par lesquels le gouvernement paie ces primes à ceux qui y ont droit.

poste au-dessous de Natashquan jusqu'à ce qu'il atteigne enfin le détroit de Belle-Isle.

En attendant, l'on a recours, au moins une fois par année, à un moyen fort original pour se communiquer des nouvelles. C'est le matin du jour de l'an que l'on emploie ce procédé. Il faut dire que depuis plus d'un mois l'on n'a pas voisiné, soit à cause des rigueurs de la température, soit parce que c'était le temps du passage des loups marins, époque où toute navigation est interdite : car il ne faut pas risquer de mettre l'effroi parmi ces visiteurs dont la venue est fort appréciée sur la côte. Donc, au matin du 1er janvier, on voit s'allumer des feux sur les sommets les plus élevés de la côte. Tout le monde connaît la valeur de ces signaux. Le premier feu que l'on allume signifie que la santé ne laisse rien à désirer. Les autres feux qui lui succèdent donnent des nouvelles de la pêche au loup marin, puisque c'est la grande affaire de cette époque de l'année ; chacun de ces brasiers a la valeur d'un cent ; un petit feu auprès d'un grand, cela indique la demi-centaine. C'est ainsi que l'on annonce à ses amis le nombre de loups marins que l'on a capturés jusqu'alors.

Cet ingénieux moyen de se parler ne doit pas être une raison pour que l'on retarde d'amener au plus tôt le fil télégraphique jusqu'au bout de ce territoire. Car, à part les nouvelles de la pêche aux phoques, il y a dans la vie bien d'autres choses à se dire. D'ailleurs les intérêts de la grande navigation, comme ceux de la pêche de toute l'année, réclament également l'installation de la ligne télégraphique tout le long du Labrador.

Si, encore, on avait là-bas un service postal de quelque valeur ! Mais l'on n'y reçoit que *huit* courriers par année : quatre par cométique pendant l'hiver, quatre pendant la durée de la navigation par une barge qui part de Natashquan. L'hiver, il n'est pas rare que le cométique postal retarde de deux ou trois semaines, et cela n'est pas étonnant dans un tel pays et après un pareil trajet. Mais ce que l'on ne saurait imaginer au dehors, c'est la joie que l'on éprouve dans ce pays à l'arrivée de

la poste ! D'abord, il y a les impatiences et les déceptions. Ainsi, à la date du 8 février, je lis ce qui suit dans un journal tenu par une Québecquoise qui résidait au Blanc-Sablon il y a quelques années : " Le directeur de la poste m'a dit qu'on attend le courrier, cette année, avant le 16. Que de fois j'ai examiné l'horizon ! Que de fois mes regards se sont portés sur la Baie par où le courrier doit venir ! Enfin, j'ai vu quelque chose dans le lointain, et j'ai entendu que l'on criait : " Il y a un cométique sur la Baie ! " Alors mon cœur s'est mis à battre comme pour sauter hors de ma poitrine." Mais ce n'était pas le cométique de la poste !—Le 10 février, on lit dans le même journal : " Enfin ! Le courrier est arrivé. Mais il me faut encore attendre cinq heures avant que l'on m'envoie mes lettres du bureau de poste... C'est moi qui la première ai distingué le cométique sur la Baie, et à cette vue, mon cœur a battu plus violemment que jamais !... Je brûle d'impatience !..."

Voilà ce que c'est que de ne recevoir la poste que toutes les six ou sept semaines ! Et l'on peut croire que les nouvelles que l'on reçoit si rarement sont déjà d'un bel âge quand elles arrivent.

Le ministère des Postes du Canada ne pourrait-il pas, sans prêter le flanc à la critique, accorder à ces braves gens au moins un courrier par mois ? Assurément, ce n'est pas une telle mesure qui ferait perdre à un parti politique l'honneur enviable de siéger à la droite du président de la Chambre !

* * *

Les professions libérales ne souffrent pas, dans le bas Labrador, de l'encombrement dont on se plaint qu'elles sont atteintes en d'autres régions. Il n'y a pas un seul médecin dans tout le pays situé entre la Pointe-aux-Esquimaux et le Blanc-Sablon ; aussi, l'on y vit comme on peut, et l'on meurt de même, en dehors de toute intervention de la Faculté. Il n'y a pas davantage d'avocat, ni de notaire. Tout cela rappelle vraiment l'époque des patriarches.

Pas un hameau de cette région ne jouit de l'organisation municipale même la plus élémentaire. Et, ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il n'y a pas même de juges de paix sur cette côte.

Le seul officier de justice, dans tout ce pays du Labrador, c'est le magistrat de district nommé pour le comté de Saguenay. Mais, il ne fait que passer sur la côte une fois par année. C'est tant pis pour les gens qui commettent quelque délit après sa visite ; ils auront à attendre longtemps pour se faire juger ! Quand il survient quelque difficulté ou conflit dans les questions de pêche, le commandant du croiseur *La Canadienne* a l'autorité nécessaire pour en connaître.

Seuls, deux garde-pêche, qui résident l'un à Bonne-Espérance, et l'autre à Coacoacho, représentent de façon permanente la majesté des lois en ce pays reculé.

* * *

En ce temps, où l'on est à peine digne de vivre, si l'on ne sait lire et écrire, si l'on ne connaît l'histoire, la géographie, la tenue des livres, et la géométrie, et le calcul mental, et encore bien d'autres choses, il faut décrire un peu l'état de l'instruction publique dans le Labrador oriental.

Un missionnaire me racontait que dernièrement, dans un village de là-bas, dont la population catholique se compose presque entièrement de bons Irlandais venus de Terre-Neuve, les enfants à qui il venait de faire faire leur première communion le supplièrent de leur envoyer un instituteur catholique. " Vous aurez un maître d'école, leur répondit-il. Car si je n'en peux trouver, je viendrai moi-même vous faire la classe ! — Thousand thanks, Father ! "

La grande difficulté, chez les catholiques, c'est de trouver des personnes pourvues des qualités nécessaires et qui consentent à s'exiler dans ce pays lointain pour tenir des écoles.

La situation est beaucoup plus avantageuse chez les protes-

tants. En effet, les anglicans ont des écoles régulières à Saint-Paul, à La Tabatière, à la Baie-des-Moutons et à Harrington ; en outre, des " students " se transportent d'un endroit à l'autre, et passent dans les principaux villages tout le temps qu'il faut pour donner aux enfants les rudiments de l'instruction primaire et de la science religieuse. C'est que les protestants reçoivent des sociétés bibliques d'abondants secours pour cette œuvre de l'instruction populaire.

Au contraire, les missionnaires catholiques ne peuvent compter, pour l'organisation de l'enseignement chez leurs ouailles, que sur les subventions reçues du gouvernement provincial ; et ces subventions sont bien loin de suffire à ce qu'il faudrait.

Ce qui rend l'état des choses encore plus difficile à améliorer, c'est que les familles catholiques sont rarement groupées ensemble, mais qu'elles sont plutôt échelonnées tout le long de la côte. Il n'est pourtant pas possible de créer une école pour chaque famille ! Et puis, que faire lorsque tout le monde est dispersé sur les îles, durant la saison de la pêche, c'est-à-dire durant la moitié de l'année ?

Enfin, comment recruter des instituteurs et des institutrices qui, pour un salaire fort médiocre, s'en iront volontiers habiter un pays dont s'accommodent ceux qui y sont nés, mais qui paraît bien ingrat aux gens du dehors ? Le recrutement du corps enseignant est déjà, on l'a vu, bien difficile sur la côte du Labrador de l'ouest. Que doit-il donc en être du bas Labrador ?

Il y a parmi nous des gens qui, surtout depuis quelques années, font étalage d'un zèle dévorant pour la belle cause de l'instruction publique. Eh bien, voilà un coin de la Province qui s'offre de lui-même comme un digne théâtre de leur dévouement. Puissions-nous les voir s'efforcer à diriger vers ce territoire des instituteurs et des institutrices, provoquer de généreuses aumônes pour une œuvre si nécessaire, et surtout engager le gouvernement provincial à pourvoir largement aux dépenses qu'il

faudrait faire : car, si les ressources pécuniaires étaient fournies en abondance, il serait possible d'organiser assez bien l'enseignement sur cette côte du Labrador.

Par exemple, il faudra toujours compter beaucoup sur le dévouement, qui ne s'achète pas à prix d'argent. Si la carrière de l'enseignement est partout pénible, elle le devient doublement dans ce pays, où l'éducation de famille prépare si peu les enfants à recevoir la formation scolaire. En effet, ces pauvres enfants qui n'ont jamais vu que les rochers couverts de mousses où ils vivent, qui ne connaissent rien en dehors des choses de la pêche, ont bien de la peine à saisir les explications qu'on leur donne. Presque chaque mot, dans le livre de lecture, les arrête et les déconcerte. Leur parler de forêts, de champs, d'arbres, de jardins, de roses, de pommes, etc., c'est leur tenir un langage qu'ils n'entendent pas. A part les chiens et les animaux sauvages, tout le règne animal leur est à peu près inconnu. Tous les oiseaux, indistinctement, sont pour eux des "gibiers." On raconte à ce propos qu'une institutrice ayant un jour donné à un petit Labradorien une image représentant le Saint-Esprit sous la forme traditionnelle d'une gracieuse colombe, l'enfant appela aussitôt ses camarades : "Oh ! venez voir, vous *ôtes* (autres), le beau petit "gibier" que *mamzelle* m'a donné !"

Après les plus copieuses explications pour faire un peu comprendre à ces pauvres enfants le sens du mot "créer," on demandait à un élève ce que signifie l'expression "Créateur du ciel et de la terre." — "Cela veut dire, répondit-il, que Jésus-Christ a *bâti* les anges et les hommes *sans quelque chose.*"

Mais voici qui fera encore mieux saisir quel est l'état intellectuel de cette jeunesse du bas Labrador. On y verra aussi quelle langue on parle là-bas.

L'institutrice de certain hameau de l'est avait consacré une heure par jour, pendant quelques mois, à raconter à son petit peuple l'histoire de la Création. Lassée des interminables explications qu'il fallait donner, elle avait fini par dire aux enfants, en réponse à leurs questions, que les fruits du paradis

terrestre étaient encore meilleurs que la mélasse,substance qui est pour eux l'idéal de toute saveur exquise.— Peu de jours après, ce fut l'examen, qui se fit en présence du préfet apostolique et du magistrat de district, ce dernier remplissant aussi sur la côte les fonctions d'inspecteur d'écoles. Interrogé à son tour, un bambin de douze ans raconta, de l'extraordinaire façon que voici, le commencement de l'histoire sainte.

" Notre-Seigneur prit de la *vase*, et il fit Adam. Il le regarda, et dit : " Moi suis *ben* content, mais moi va faire quelque chose de mieux que ça !" Et il dit à Adam : " Dors !" Adam dormit, et Notre-Seigneur lui prit une côte et en fit *Yième* (Ève). Alors, il les mit dans un beau jardin, et il leur dit : " Vous pouvez manger de toutes ces bonnes choses, mais il ne faut pas goûter à la pomme." Mais un gros serpent *arrivit*, et il dit à *Yième* : " Manges-en ! C'est bon, va ! c'est *ben ben* meilleur que de la mélasse !" Et *Yième* en *mangit*, et elle *trouvit* ça bon, et elle dit à Adam : " Si tu savais comme c'est bon ! Prends-en une petite bouchée, *yienque* (rien que) pour voir comme c'est bon." Adam en *mangit*. Et Notre-Seigneur vint, et il dit : " Adam, *ous-que-t'es?*" Adam ne *réponit* point. Et le bon Dieu demanda encore : " Adam, *ous-que-t'es ?*" Adam ne *réponit* point. Alors Notre-Seigneur cria : " *Cré morue !* Adam ! *ous-que-t'es !*" Et Adam *il avionf* peur, et il *réponit* : " Seigneur, *je n'avions pas mon butin*[1] *!*"

L'histoire ajoute que l'originalité de ce récit du petit Labradorien compromit fortement, durant tout le reste de la séance d'examen, la majestueuse gravité qui règne d'ordinaire dans ces solennités scolaires.

Il faut ajouter que, malgré les conditions si défavorables où l'on est, au Labrador, relativement à l'instruction publique, le nombre des personnes qui peuvent lire, et même écrire, y est plus grand qu'on pourrait le soupçonner.

1—Comme chacun le sait ici, le mot *butin*, dans notre langue canadienne, signifie : vêtements, marchandises, effets d'ameublement, etc. Il paraît que cette expression un peu guerrière est un souvenir des exploits de nos valeureux ancêtres.

* * *

Les intérêts religieux de cette population du Labrador inférieur exigeraient certainement qu'il y eût partout des écoles sur la côte. Car, on ne sera pas surpris de l'apprendre, l'instruction religieuse y est réduite au strict nécessaire. Ces pêcheurs qui n'ont la visite du missionnaire que deux ou trois fois l'année, ne sont pas en mesure d'acquérir une connaissance bien approfondie de la partie dogmatique de la religion. Malgré tout, ils sont généralement de mœurs irréprochables ; l'ivrognerie, le blasphème, le vol ne sont guère connus chez eux. On remarque que ces braves gens ont une dévotion particulière pour la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; on les voit venir de quinze et de vingt lieues pour assister aux offices de la Semaine sainte. On m'a cité deux pêcheurs de l'anse à Diable qui — malgré l'infernale dénomination de leur séjour — faisaient quatre fois par année une marche de trente lieues pour aller se confesser et communier. Il y a en d'autres pays des paroissiens, résidant à quelques milles et même à quelques arpents de leur église, et dont de semblables exemples ne feront pas l'affaire au tribunal du souverain Juge !

Sur la question de la desserte religieuse, comme pour celle des écoles, la condition des protestants est aussi bien plus avantageuse que celle des catholiques. En effet, les missionnaires protestants reçoivent un traitement qui les met en mesure de se procurer des embarcations commodes et sûres, et de s'assurer les services d'un marin expérimenté qui les conduit où ils veulent aller ; on voit même leurs coreligionnaires leur fournir des embarcations à vapeur pour l'exercice de leur ministère. Le missionnaire catholique, lui, est tout à fait dépourvu de ressources suffisantes ; tout son revenu consiste en une capitation généralement mal payée, jointe aux quelques secours que lui donne l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dont les moyens sont loin de suffire à ce qu'il faudrait.

Aussi, le pauvre prêtre est-il réduit à mendier souvent ses transports d'un poste à l'autre, à voyager dans de misérables embarcations, exposé à compromettre sérieusement sa santé. Pour la mission d'été, surtout, il lui est encore plus difficile de se faire transporter d'un endroit à l'autre, les hommes étant tous occupés à la pêche.

Pourtant, en dépit de conditions si défavorables, et malgré le travail des protestants, les catholiques conservent au moins leurs positions. Mais il est grand temps, si l'on veut y sauvegarder les intérêts de la vraie religion, il est grand temps que l'on vienne au secours de ces missions[1]. Le grand danger pour l'Église catholique, en ces endroits, c'est l'ignorance absolue où reste la jeunesse, faute d'écoles où elle puisse s'instruire. Le gouvernement provincial, mis au fait de cet état lamentable de l'instruction publique dans un vaste territoire, ne se résoudra-t-il pas à tenter un grand effort pour y porter remède ?

Les autorités ecclésiastiques, qui certes font bien tout leur possible afin de pourvoir au salut des âmes de cette région, ont donné de sérieuses garanties à l'avenir religieux de ce pays en y installant, depuis quelques années, des missionnaires résidants.

Autrefois, les évêques envoyaient chaque été des prêtres séculiers ou réguliers qui parcouraient tous les postes et y distribuaient les secours religieux ; plus tard, les missionnaires de Natashquan furent chargés de la desserte de tout le pays jusqu'au Blanc-Sablon (éloigné d'environ 250 milles de Natashquan).

Voici la liste, aussi exacte que j'ai pu la trouver, des missionnaires qui ont exercé le saint ministère en cette région du bas Labrador, dans l'une ou l'autre des conditions que je viens d'exposer :

1—Durant l'été de 1898, S. G. Mgr Labrecque fera la visite pastorale de la côte du bas Labrador, où l'on n'a encore jamais vu d'évêque catholique.

M. F. Desruisseaux, 1847, 1848.
M. J. Bonenfant, 1849.
M. Bélanger, 1851, 1852, 1853.
R. P. F.-X. Pinet, O.M.I., 1854, 1855, 1856.
R. P. F. Coopman, O.M.I., 1857, 1858.
M. J.-B.-A. Ferland, 1858.
R. P. A.-A. Pallier, O.M.I., 1858.
M. J.-R.-L. Hamelin, 1859.
M. F.-X. Plamondon, 1860.
M. J.-U. Fournier, de 1861 à 1864.
M. Perron, 1865.
M. J.-J. Auger, de 1866 à 1868.
M. L. Arpin, de 1869 à 1871.
M. J. Gagné, de 1872 à 1873.
M. J.-A.-P. Fortier, 1874.
M. U. Saint-Laurent, de 1875 à 1877.
M. J.-A. Chalifour, de 1878 à 1880.
M. A.-B. Côté, de 1881 à 1883.

Il faut sans doute ajouter à cette liste les RR. PP. Arnaud et Babel, qui ont parcouru plusieurs fois tout le Labrador, s'occupant surtout des missions montagnaises, mais donnant aussi les secours de leur ministère aux blancs qu'ils rencontraient.

Enfin, en l'automne de 1883, M. l'abbé Pierre Théberge, tout récemment ordonné prêtre, fut nommé missionnaire résidant de cette desserte du bas Labrador. Il exerça cet apostolat durant onze années, obligé dans les derniers temps d'aller passer l'hiver à Québec dans l'intérêt de sa santé, fortement compromise par les travaux d'un ministère si pénible. Mais, pendant ces hivers, la population labradorienne ne fut pas entièrement privée de secours religieux. En effet, à cette saison, la visite des postes fut faite, en 1890, par M. P. Ouellet ; en 1891 et 1892, par M. A. Vaillancourt ; en 1893, par M. C. Simard.

Les résultats obtenus ne tardèrent pas à montrer la sagesse

de la décision que l'on avait prise, de nommer un prêtre résidant dans le bas Labrador. Il faut dire aussi que c'était un véritable apôtre de Jésus-Christ que l'on avait choisi pour cette mission difficile ! Il serait long, et bien édifiant, de raconter en détail tous les travaux que s'imposa M. Théberge pour le salut des âmes qui lui étaient confiées. Je crois qu'il suffira, pour indiquer au moins quels furent le dévouement et le zèle apostoliques de ce missionnaire, de citer le passage suivant d'un document signé par le préfet apostolique du golfe Saint-Laurent: " Pour organiser la mission dont ce prêtre fut chargé, il y dépensa tout son avoir personnel qui était considérable, bâtissant ou réparant des chapelles, les munissant à ses frais de vases sacrés, ornements, lingerie, cloche même. En même temps, il évangélisait cet immense territoire, y convertissait bon nombre de protestants, le tout au prix des courses les plus pénibles et de voyages constants, même de fréquents dangers sur terre et sur eau[1]." En témoignage de satisfaction pour des travaux si méritoires, N. S.-P. le pape Léon XIII donnait à M. Théberge, le 12 octobre 1890, le titre honorable de missionnaire apostolique.

M. L'ABBÉ P. THÉBERGE,
Missionnaire apostolique.

Après avoir signalé, dans la première partie de cet ouvrage, l'œuvre de l'*apôtre des Montagnais*, il m'est agréable, à la fin de ce livre, de rendre hommage à l'*apôtre du Labrador !*

M. D. Tremblay fut, durant l'année 1893-94, chargé de la partie ouest du bas Labrador, ayant sa résidence à La Tabatière.

1—Archives de la Préfecture.

M. Théberge avait toujours résidé à N.-D. de Lourdes de Blanc-Sablon, d'où il parcourait toute la desserte qui lui était confiée.

En 1894, M. G. Gagnon succéda à M. Théberge, et résida à La Tabatière, ayant pour vicaire M. Edm. Bossé. Ce dernier, l'année suivante, remplaça comme desservant de toute la côte M. Gagnon qui, par défaut de santé, ne put rester qu'une année en ce pays.

Enfin, en 1896, M. A. Delay, prêtre français dont j'ai déjà parlé, fut envoyé sur la côte comme assistant de M. Bossé dans la desserte de cette mission si étendue.

Il est permis d'espérer que la présence, définitivement résolue, de deux prêtres dans cette région du bas Labrador assurera les résultats déjà obtenus, conservera et développera la foi et la piété parmi cette population misérable, qui a besoin d'abondantes joies spirituelles, privée qu'elle est des jouissances matérielles de ce monde. Il faut surtout assurer la vie bienheureuse de l'éternité à ces pauvres gens, dont la vie présente est toute de privations et de fatigues ! Sans compter que le maintien de la foi et des bonnes mœurs dans une population, est le meilleur et même l'unique moyen d'en faire un peuple soumis aux lois civiles, rempli d'amour, de dévouement et, au besoin, d'héroïsme pour la patrie terrestre.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

De Québec à Betsiamis

PAGES

Départ de Québec.—Un *loup de mer* apprivoisé.—Le steamer *Otter*.—Pauvre petit mousse.— Naufrage... dans une cabine.— A Rimouski.—A Betsiamis..... 1

CHAPITRE DEUXIÈME

Betsiamis

Un yacht fameux.—Messe pontificale.—Du latin à la montagnaise.—Chapelle et presbytère.—Le P. Arnaud.—Les Oblats sur la Côte Nord. — Le P. Babel.— Les prétendus vols des Oblats.— Un marguillier *antiscolaire*.—Un revenant.—Des Escoumins à Betsiamis.—Les missions d'autrefois.—Les courses évangéliques du P. Babel.—Les chapelles bâties par les Oblats.— La rivière Betsiamis..... 7

CHAPITRE TROISIÈME

Betsiamis (suite)

Les Montagnais d'aujourd'hui.—Une nation qui fait une belle mort.—Avantages de la vie nomade.—La question scolaire dans les forêts du Nord.—Quelque chose que l'on ne veut pas confier aux lectrices.—La poste chez les sauvages.—Pourquoi l'on fait la chasse.—La famine dans les bois.—Les lois de protection du gibier.—*Canada* et *Québec*, c'est du montagnais. — Organisation politique. — L'"influence indue" chez les Montagnais.—Entre familles régnantes..... 31

CHAPITRE QUATRIÈME

Betsiamis (suite)

PAGES

Candidature du P. Arnaud à l'épiscopat et à... la papauté.—Pierre Leroy. —Histoire d'une nouvelle méthode de latin.—On vole au P. Arnaud l'évêché de Chicoutimi.—*Qui habet aures audiendi, audiat.*—Le P. Arnaud, naturaliste.—A. Lechevalier à Betsiamis.—La poule initiale. —Le musée de Betsiamis.—Les exploits militaires et culinaires de Grosjean.—Le P. Arnaud et les beaux-arts.—Voyage du P. Arnaud en France.—Sa dernière visite au Labrador.—*Murray Bay*, *Tadousac*.— Grandeur et décadence de BERSIMIS.—Au cimetière des Montagnais.— Cinquante ans sans revoir Chicoutimi 47

CHAPITRE CINQUIÈME

Godbout — Pointe-de-Monts

Histoire de GODBOUT.—Alliance hurono-montagnaise.—Un terre-neuve charmant.—La pêche et la chasse à Godbout.—M. N.-A. Comeau.— Un sauvetage héroïque.—M. Comeau, naturaliste.—M. de Puyjalon.— Fondation d'une société d'histoire naturelle à Godbout.—Les débuts d'un photographe.—Au phare de la POINTE-DE-MONTS.—Chasse d'hiver au loup marin. — Petite pêche au hareng 67

CHAPITRE SIXIÈME

Baie-de-la-Trinité — Ilets-Caribou

BAIE-DE-LA-TRINITÉ. — ILETS-CARIBOU. — Un mot d'histoire. — Ni moutons, ni chats. — La pêche. — Revenu annuel d'un habitant des Ilets-Caribou. — Bénédiction de la *Sainte-Anne*. — Parcourir douze milles à pied, ce n'est pas la mer à boire. — Découverte d'un "serpent de mer" inédit. — Récit de M. P.-Z. Comeau. — Tant que l'on n'aura pas empaillé un serpent de mer... — Vains efforts pour quitter les Ilets-Caribou. — On visite les rets à saumon. — Crapaud de mer, poule de mer, concombre de mer. — Inauguration de la *Sainte-Anne* 85

CHAPITRE SEPTIÈME

Pointe-aux-Anglais — Ile aux Œufs — Rivière-Pentecôte — Sept-Isles

PAGES

POINTE-AUX-ANGLAIS. — Une petite chapelle. — L'agriculture et la pêche. — ILE AUX ŒUFS. — Trait d'héroïsme de la famille Côté. — Le désastre de la flotte de Walker. — Une vague qui ne s'est pas fait annoncer. — RIVIÈRE-PENTECÔTE. — Un village pittoresque. — L'unique scierie de la Côte Nord. — Un missionnaire qui a "du talent." — Le "jardin suspendu" de Pentecôte. — Beauté de la nature, à deux heures du matin. — LES JAMBONS. — SAINTE-MARGUERITE. — SEPT-ISLES. — Un courrier bien fourni. — Préparation de la morue sèche. — Comment on voyage en ce pays-là. — Un monstre marin tel qu'on n'en a jamais vu. — On part en goélette ; on arrive à pied..... 103

CHAPITRE HUITIÈME

Moisie — Rivière-aux-Graines

MOISIE. — La rivière Moisie. — La pêche au saumon. — Pêche à la "draft." — Comment on seine la bouette. — Manière de pêcher avec les rets. — Étrange loi des faillites, chez les sauvages. — Le piano dans les forêts. — L'ancien Moisie. — Fabrication de l'acier. — La décadence. — Encore un espoir. — Beau voyage en goélette. — RIVIÈRE-AUX-GRAINES. — Sa fondation très contemporaine. — Vive la morue ! — Préparation de l'huile de foie de morue. — Un pays bien désolé. — Bon endroit pour la "réforme" scolaire. — La future cité de Saint-Victor, et son riant avenir. — LA CHALOUPE. — En rade de SHELDRAKE..... 127

CHAPITRE NEUVIÈME

Sheldrake — Rivière-au-Tonnerre

Histoire de SHELDRAKE. — Les grandes compagnies de pêche. — M. Touzel. — Un beau jardin. — Ce que prouve le goût des fleurs. — Sur le bord de la mer. — Partie de pêche. — Une baleine qui s'évanouit. — Le *Trap-net*. — RIVIÈRE-AU-TONNERRE. — Topographie et historique. — Un grand établissement de pêche. — A propos de chiens. — La question juive. — Le DOCK-RIDGE POINT. — Arrivée à MAGPIE 147

CHAPITRE DIXIÈME

Magpie — Saint-Jean

PAGES

Une entrée triomphale. — Rivière MAGPIE. — Précis historique. — Les "Paspébiacs." — L'église actuelle de Magpie. — Comme quoi il faut avoir bon pied, bon œil, pour être missionnaire. — La vie des Magpiens. — Avis aux capitalistes. — Robin, Collas & Co. — LeBoutillier Brothers Co. — La famine littéraire. — M. l'abbé R. Lagueux. — Premier office pontifical au Labrador. — La belle flottille ! — RIVIÈRE SAINT-JEAN. — L'établissement Sirois. — Pêche, chasse, agriculture. — Pourquoi l'on n'enterre pas les têtes de morue. — Histoire religieuse de Saint-Jean. — Ce qu'on fait de la morue, au retour de la pêche. — Un hôte original. — Les tribulations d'un matelot aux prises avec Madame Thémis.— La pêche en *doris*. — Ile aux Perroquets. — LONGUE-POINTE. — Autrefois et aujourd'hui. — Pêche et chasse. — Une baleine en pleine terre. — Départ pour l'*Anticost*..... 163

CHAPITRE ONZIÈME

Ile d'Anticosti

En route. — O belle nuit ! — Réveil inattendu. — Nous voilà "dégradés." — Les Robinsons anticostiens. — Mgr Labrecque part à pied pour la Baie-des-Anglais. — Pourquoi M. l'abbé Lagueux ne prit pas de truite. — La guerre avec les moustiques. — On remet à la voile. — La cuisine du bord. — Pénible voyage de Mgr Labrecque. — A la BAIE-DES-ANGLAIS. — Un peu d'histoire. — Émigration. — Belles orchidées. — Un phénomène étrange. — La pêche. — École et chapelle. — Les émotions d'un débarquement. — Une alerte. — ANSE-AUX-FRAISES. — Un obligeant paroissien. — Saumon "illégal." — Climat et productions. — Historique. — Encore les moustiques. — La baie de Gamache. — *Indignation meetings*. — POINTE-OUEST. — Le phare. — Un contretemps bien agréable 193

CHAPITRE DOUZIÈME

Ile d'Anticosti (suite)

Histoire de l'Anticosti. — Une compagnie malheureuse. — Ce que M. Gregory a dit de la terre d'Anticosti. — L'ère des naufrages. — L'avis de M. Faucher de Saint-Maurice. — Une prétendue mine d'argent. —

PAGES

La *Notice* de M. Despecher : quelques extraits. — Les explorateurs français de 1895. — Inquiétudes des Anticostiens. — Impressions de voyage de M. Combes. — Température de l'Anticosti. — L'exploration Bureau. — Géographie physique de l'île. — Finie, la légende ! — M. H. Menier, acquéreur de l'Anticosti. — Nouvelle ère. — Promesses d'avenir de l'Anticosti. — Les voies de communication..... 221

CHAPITRE TREIZIÈME

Mingan — Pointe-aux-Esquimaux

Départ de l'île d'Anticosti. — La perfidie d'un "paquet de mer." — L'Ile aux Perroquets et son chroniqueur. — Mingan. — Une "réception." — Grand bal chez les Montagnais. — Danses symboliques. — Funérailles à la montagnaise. — Le calvaire de Mingan. — Ce que gagnent les sauvages. — La pêche à Mingan. — La seigneurie de Mingan. — Un procès célèbre. — Une visite diplomatique. — Départ de Mingan. — On louvoie. — Pointe-aux-Esquimaux. — Une arrivée triomphale. — M. le G. V. Gendron. — Et les Esquimaux ? — Concert gratuit. — Histoire des chiens du Labrador. — Leur rôle hygiénique. — Attelés au cométique. — Comment on les nourrit. — Pourquoi les Canadiens n'ont pas fait comme les Lapons. — Bénédiction des enfants. — Les rosiers du Labrador..... 251

CHAPITRE QUATORZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

République canadienne-française... Port militaire... — Histoire d'une colonie acadienne. — Les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux. — Le bon M. Ternet. — Chapelle, église, presbytère. — La Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. — Mgr Bossé. — Projet d'un petit séminaire. — Le Couvent de Saint-Joseph du Labrador. — Démission de Mgr Bossé. — La Préfecture réunie au diocèse de Chicoutimi. — Un conseil municipal qui meurt d'inanition. — Les écoles. — Petits détails pour l'histoire. — Les moyens de communication. — Poste et télégraphe. — Un incident électoral qui a fait du bruit. — La première jetée construite au Labrador. — La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux..... 287

CHAPITRE QUINZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

PAGES

La grande chasse au loup marin. — Autrefois et aujourd'hui. — Voyage *à la morue*. — A bord des goélettes. — Le voyage *au hareng*. — Comment on s'empare d'un banc de harengs. — Le rêve d'un pêcheur novice. — La petite pêche locale. — Un beau soir, sur le rivage... Un peu de lyrisme. — Bénéfice annuel d'un pêcheur. — La chasse à la Pointe-aux-Esquimaux. — Agriculture. — Les Seigneurs de Mingan. — Nous sommes "dégradés." — La pêche du homard. — Histoire naturelle du homard. — Le bon vent qui s'en vient. — L'enfance d'une petite Montagnaise. 319

CHAPITRE SEIZIÈME

De la Pointe-aux-Esquimaux à Natashquan

Sur la *Sea Star*. — Ile Saint-Charles. — Betchewun. — Ile Sainte-Geneviève. — Rivière-a-la-Corneille. — Piastrebai. — Une école qui n'a pas de chez-soi. — Les peines et les joies de l'érudition. — Watsheshoo. — Passasheboo. — Nabésippi. — La malice des petits zéphyrs. — A la cape. — Cette prétendue tempête. — Goynish. — Embarras étymologiques. — La famille Rochette. — Sombres pronostics du vingtième siècle. — Pêche au saumon. — Hareng, truite et morue. — Un peu d'agriculture. — A l'intérieur du territoire. — Régates improvisées. — Iles a Michon. — Natashquan..... 345

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Natashquan

Un joli village. — Les temps héroïques. — L'établissement De LaParelle. — L'abbé Ferland à Natashquan. — Un naufrage qui arrive à propos. — La cloche et ses parrains. — Liste des missionnaires. — Un renseignement qui aura de l'importance dans les siècles futurs. — Capitalistes de l'autre monde. — Dix années sans histoire. — Récit d'un exode. — La famine à Natashquan. — Découragement. — Émigration. — Un sujet de poème épique. — Colonie acadienne à la Beauce. — De la pêche à l'agriculture..... 361

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Natashquan (suite)

PAGES

Un accès d'enthousiasme. — On voudrait rebâtir l'église, parce qu'elle est... trop grande. — Agriculture. — Une question qu'il ne faut pas faire aux petits Labradoriens. — L'unique chat de Natashquan. — Hareng et morue. — L'établissement Robin, Collas & Co. — Le voyage *au loup marin*. — Pêche au saumon. — Le Grand et le Petit-Natashquan. — Le joli sentier dans la jolie forêt. — Comme dans le Sahara. — La question du sable. — Seigneurie de Mingan. — A l'abri des journaux. — Le télégraphe. — Et moi aussi, je serai pêcheur ! — Les incidents du retour..... 377

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Les habitants de la Côte Nord

" Nous ne sommes pas des sauvages !" — Comment les Acadiens parlent le français. — L'instruction publique sur la Côte Nord. — La vie du missionnaire. — Une population chrétienne. — Ce que l'on boit et ce que l'on mange sur la Côte Nord. — Les habitations. — Éducation domestique. — Pourquoi l'on vit à si bon marché. — A Québec et à la Bonne-Sainte-Anne..... 393

CHAPITRE VINGTIÈME

Coup d'œil sur l'avenir

La Côte Nord ne sera jamais un pays agricole. — Témoignage du R. P. Arnaud. — L'élevage des animaux n'est guère praticable. — Culture des légumes. — Les grandes Compagnies qui exploitent les pêcheries. — Il est difficile aux pêcheurs d'acquérir de la fortune. — Les petits "négoces." — Quand le chemin de fer du Labrador existera... — Marine marchande et marine de guerre. — *Gesta Dei per Francos*..... 411

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

Où l'on expose ce que les gens de la Côte Nord attendent des pouvoirs publics

Il faut prolonger la ligne télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle. — Un steamer chaque semaine. — En hiver, deux courriers par mois.

PAGES

— Que les Gaspésiens pêchent le saumon chez eux ! — Quais et jetées. — Une voie de terre tout le long de la côte. — La question seigneuriale. — Un district électoral au Labrador. — Un futur premier ministre du Canada. 421

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Topographie du Labrador oriental

Il est quelquefois permis de parler de ce qu'on n'a pas vu. — L'histoire ancienne du Labrador oriental. — Les ruines du Vieux-Fort et du fort de la baie des Châteaux. — Du temps de l'abbé Ferland. — KÉGASHKA. — Première colonie acadienne sur la Côte. — Comme quoi les îles du Labrador sont un grand bienfait de la Providence. — MUSQUARRO. — LA ROMAINE. — Embarras étymologiques. — ITAMAMIU. — HARRINGTON. — L'Armée du Salut est rendue là ! — TÊTE-À-LA-BALEINE. — Une chapelle qui est loin de la paroisse ; un cimetière qui est loin de la chapelle. 433

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

Topographie du Labrador oriental (suite)

BAIE-DES-MOUTONS. — GROS-MÉCATINA. — LA TABATIÈRE. — Une belle église. — La culture des "lettres" à La Tabatière. — La pêche aux loups marins. — Une baleine qui ne donna pas *fair play*. — TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST. — Comment on fait en grand la pêche du homard. — SAINT-AUGUSTIN. — Une forêt authentique. — BONNE-ESPÉRANCE. — SHÉCATICA. — Rivière SAINT-PAUL. — Baie de BRADOR. — Des choux qui font leur possible. — Le Capt. Jones. — LOURDES DE BLANC-SABLON. — L'anse des Dunes. — La frontière du Canada. 451

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Gens et choses du Labrador oriental

Un pays désolé. — L'amour du sol natal. — Résidence d'été, résidence d'hiver. — La terreur qu'inspira une fois la vue d'une vache. — Comment se compose la population de la Côte. — Le paradis des voyageurs.

PAGES

— La difficulté des communications. — Les *traders*. – Le Capt. N. Blais, et la *Stadacona*. — Les habitations. — La pêche. — La chasse au loup marin. — Les grands établissements. — Le fléau des *trap-nets*. — Destruction des oiseaux de mer. — Pourquoi les profits de la chasse diminuent toujours. — Le télégraphe et la poste. — L'instruction publique. — " Venez voir le beau gibier ! " — L'histoire de la création, racontée par un écolier de là-bas. – Les missionnaires. — L'apôtre du Labrador..... 467

ERRATA

Page 18, ligne 17, au lieu de : sœur, *lisez :* cousine.

Page 229, ligne 3e de la note, au lieu de : 40° Fahr., *lisez :* —40° Fahr.

Page 237, ligne 3e de la note du bas de la page, au lieu de : confiance, *lisez* défiance.

NT

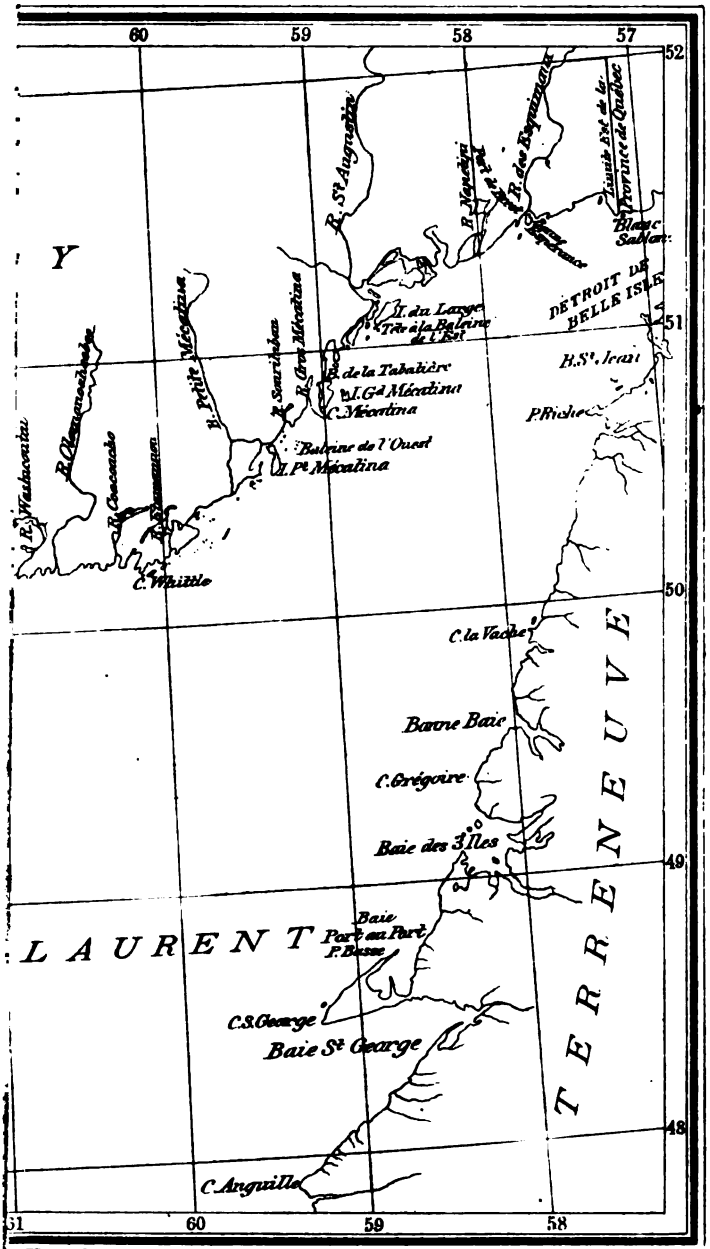

Dressée par Gustave Rinfret

C.-O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS, MONTRÉAL.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE APR 22 1916

DUE OCT 28 1931

Can 2339.3
Labrador et Anticosti;
Widener Library
005339914
3 2044 081 320 301